Mathew Kochuparambil

Saint Vincent De Paul, Promoteur de la Vocation de la Femme dans L'£glise et dans la Soci®®du XVIIe si¯cle

---

KOCHUPARAMBIL Mathew. *Saint Vincent De Paul, Promoteur de la Vocation de la Femme dans L'£glise et dans la Soci®®du XVIIe si¯cle*, sous la direction d'Yves Krumanacker. - Lyon : Universit®Jean Moulin (Lyon 3), 2018.
Disponible sur : http://www.theses.fr/2018LYSE3045

Document diffus®sous le contrat Creative Commons ç Paternit®– pas d'utilisation commerciale - pas de modification è : vous °tes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Version diffus® sans les corrections finales

N°d'ordre NNT : **2018LYSE3045**

THÈSE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON
opérée au sein de
L'Université Jean Moulin Lyon 3

École Doctorale N° 483
Sciences Sociales

Discipline de doctorat : **Histoire Religieuse, Politique et Culturelle**

Soutenue publiquement le 19/01/2018 par :

MATHEW KOCHUPARAMBIL

Saint Vincent De Paul, Promoteur de la Vocation de la Femme dans L'Église et dans la Société du XVII^{e} siècle

Devant le jury composé de :

HENNEAU Marie-Elisabeth, Cheffe de Travaux, Université de Liège, Rapporteure
MEYER Frédéric, Professeur des Universités, Université Savoie Mont Blanc Chambéry, Rapporteur
MARCHAL Corinne, Maître de conférences, Université de Franche-Comté Besançon
KRUMENACKER Yves, Professeur des universités, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur de thèse

REMERCIEMENTS

Cette th¯se est le r®sultat dôun travail de recherche de pr¯s de quatre ans. En pr®ambule, je veux adresser tous mes remerciements aux personnes avec lesquelles jôai pu ®changer, qui môont aid®pour la r®daction et qui môont soutenu pendant cette longue p®riode. Jôexprime ma profonde gratitude ¨ tous ceux qui môont aid®dôune mani¯re ou dôune autre ¨ r®diger ce travail. De toute fa-on, il me sera tr¯s difficile de remercier tout le monde car côest gr©ce ¨ lôaide de nombreuses personnes que jôai pu mener cette th¯se ¨ son terme.

Je voudrais dôabord manifester mes remerciements ¨ mon directeur de th¯se, Monsieur Yves KRUMENACKER, pour la confiance qu'il m'a accord®en acceptant d'encadrer ce travail doctoral, pour ses multiples conseils et pour toutes les heures qu'il a consacr®es ¨ diriger cette recherche. Il m'a permis d'approfondir au maximum mes travaux afin de pouvoir °tre fier aujourd'hui du travail r®alis®

Jôexprime tous mes remerciements ¨ lôensemble des membres de mon jury : HENNEAU Marie-Elisabeth, MEYER Fr®d®ric, MARCHAL Corinne et KRUMENACKER Yves.

Je souhaite aussi remercier tr¯s sp®cialement les archivistes des diff®rentes archives que jôai visit®es. Parmi ceux-ci, je suis tr¯s reconnaissant au P¯re Claude LAUTISSIER archiviste de la Congr®gation de la Mission ¨ 95 rue de s¯vres et aux sî urs Jeanne MARIE et Ana MARIA archivistes des Filles de la Charit®¨ 140 rue du bac, Paris. Leur assistance, accompagnement ainsi que leurs conseils môont aid®¨ r®aliser ce travail avec beaucoup de pr®cision.

Je voudrai ®galement remercier la Congr®gation de la Mission, pour la prise en charge de cette th¯se, tout particuli¯rement la Province de France et la Province du Sud de lôinde de la Congr®gation. Jôaimerai aussi exprimer ma reconnaissance ¨ Monseigneur Varghese THOTTAMKKARA, et aux P¯res, Elie DELPLACE, CHELLAN Wilson, Mathew ONATTU, et Christian MAUVAIS pour môavoir autoris®¨ faire cette ®tude.

Jôai beaucoup dôadmiration pour toutes ces personnes qui ont pris le temps de relire, corriger mon texte et qui môont aid®¨ r®aliser ce travail avec leurs conseils pr®cieux, et les corrections importantes. Jôexprime ma tr¯s sinc¯re gratitude aux P¯res Gabriel ENDOM, Benoit KITCHEY, Elie DELPLACE, Vincent GOGUEY, et Guillaume LEUKEUMO qui ont donn® leur temps et ®nergie pour lire et corriger mon travail. Jôexprime ®galement mes remerciements profonds ¨ Sylvie et Laurent PEAN pour avoir corrig®lôorthographe et la grammaire de cette

î uvre et pour môavoir aid®¨ effectuer ce travail dans une langue assez dure et compliqu® pour un non-francophone.

Jôadresse un grand merci ¨ mes parents, mes fr¯res et sî urs, mes proches, et ¨ tous mes bienfaiteurs qui môont encourag®et aid®tout au long de mon travail.

Enfin, j'adresse mes plus sinc¯res remerciements aux membres de la Congr®gation de la Mission, en particulier, tous les membres de ma communaut® de Villepinte qui m'ont accompagn®, aid®, soutenu et encourag®tout au long de la r®alisation de cette th¯se.

LISTES DES ABREVIATIONS ET SIGLES EMPLOYES

A.I.C	Association Internationale des Charit®
ACM	Archives de la Congr®gation de la Mission
AFdlC	Archives des Filles de la Charit®
AV	Animation Vincentienne
CEC	Cat®chisme de lœglise Catholique
CM	Congr®gation de la Mission (Pr°tres de la Mission/ Lazaristes)
CV	Carnet Vincentien
DCT	Dictionnaire Critique de Th®ologie
FdlC	Filles de la Charit®
MC	Mission et Charit®(Revue de doctrine et dœaction, 95 rue de s¯vres, Paris)
MD	*Mulieris Dignitatem*, (la dignit®et la vocation de la femme)
RC	R¯gle Commune
SV	Saint Vincent de Paul, Correspondance, Entretiens, Documents. *(P. COSTE (®d), Saint Vincent de Paul, Correspondance, Entretiens, Documents*, Volumes. I-XIV, Paris, J. Gabalda, 1920-1925.)

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE.....11

PREMIERE PARTIE : LA CONFRERIE DE LA CHARITE 21

Chapitre 1 La Confr®rie de la Charit®: origine et fonctionnement.....25
Chapitre 2 La Croissance et la Diffusion de la Charit®.....49
Chapitre 3 Dame de la Charit®dôH¹tel-Dieu : Les puissantes au service des Pauvres.....83
Chapitre 4 Lôentretien aux Dames de la charit®: Les femmes et leur vocation selon Monsieur Vincent 132

DEUXIEME PARTIE : LES FILLES DE LA CHARITE 163

Chapitre 1 Filles de la Charit®: Origine et d®veloppement 166
Chapitre 2 La vocation de Filles de la Charit®: Une vocation pour les pauvres 224
Chapitre 3 Les conf®rences, les conseils et les lettres : Des m®thodes de la Formation et de lôAccompagnement.....260

TROISIEME PARTIE : LôESPRIT ANIMATEUR ET PROMOTEUR 287

Chapitre 1 De lôAnimation vers LôAccomplissement : ê la recherche de lôesprit animateur et promoteur 289
Chapitre 2 La Vision de la Femme chez Monsieur Vincent 322

CONCLUSION GENERALE.....371

ANNEXES.....385

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....411

INDEX.....433

TABLE DE MATIERESé ..é 434

INTRODUCTION GENERALE

Lôhistoire du XVII^e si¯cle en France ne peut °tre ®crite sans ®voquer le r¹le jou®par Saint Vincent de Paul bien quôil soit ®vident que ses contributions soient plus visibles dans lôEglise Catholique de cette ®poque quôau niveau social. Nous ne pouvons pas, cependant, mettre ¨ lô®cart les engagements sociaux et politiques quôil a effectu®s pendant sa vie. Le grand saint du Grand Si¯cle, nomm®souvent ç Monsieur Vincent è, ®voque fr®quemment la notion de charit®, ®videmment, ¨ travers de grandes î uvres quôil a r®alis®es aupr¯s des pauvres. Lôglise Catholique lôa nomm®patron de toutes les î uvres caritatives et a fait de lui un v®ritable mod¯le pour le service des pauvres. De multiples recherches et dôabondantes publications sur cette grande personnalit®restent et resteront un ç gisement spirituel è et une ç source historique è toujours ¨ red®couvrir. Lôaspect qui a retenu notre attention, ce sont ses contributions dans la promotion et dans la responsabilisation de la femme dans lôglise et dans la soci®t®. Des changements visibles et concrets dans le r¹le de la femme ont ®t® effectu®s.

Le XVII^e si¯cle a ®t®marqu®par le surgissement de la pr®sence publique, efficace et incontournable de la femme dans la soci®t®fran-aise. Les femmes qui ®taient, jusque-l¨, avec des r¹les moins importants sont devenues les plus recherch®es et les plus appr®ci®es pour leur d®vouement et leur service dans les h¹pitaux et dans les ®coles. Leur engagement ¨ la fois actif et cr®atif, dans des communaut®s consacr®es, dans le domaine de la sant®, de lô®ducation et de la charit®pratique ont suscit®la revalorisation de la femme ¨ tous les niveaux de la soci®t®. Au niveau du service caritatif, leur pr®sence est devenue indispensable pour la soci®t®. Comment en sommes-nous parvenus ¨ cette promotion f®minine quand nous savons que la femme avait, en ce si¯cle pr®cis, ¨ chaque niveau de la soci®t®, trois r®f®rents : le P¯re, le mari et lôglise ? Quôest-ce qui a rendu cette promotion possible ®tant donn® que la situation de la femme ®tait tr¯s pitoyable du point de vue social, politique, ®conomique et religieux en France au d®but du XVII^e, m°me ¨ lôint®rieur de lôglise catholique o½leur r¹le limitait ¨ la cat®ch¯se des filles et ¨ la premi¯re ®ducation des enfants, gar-ons et filles ?

Lôhistoire du XVII^e si¯cle nous montre clairement la situation pitoyable de la femme ¨ cette ®poque de lôAncien R®gime. Les femmes ont peu de pr®sence sur le plan historique ï qui privil®gie les grandes actions, les guerres, la politique ï confin®es quôelles ®taient ¨ des r¹les domestiques, souvent peu instruites, consid®r®es civilement comme des mineures et nôayant

que peu dôacc¯s ¨ la vie publique et encore moins aux enjeux politique. Selon lôhistorien Marcel Bernos : ç Le domaine attribu®en propre aux femmes par toute la soci®®de lôAncien R®gime, côest le foyer, la maison, la famille. A ce moment pr®cis, elles h®ritent dôune autorit® l®gitime sur les enfants et la domesticit® Le Domaine public : politique, social, ®conomique, intellectuel, reste normalement lôapanage des hommes sur qui elles ne sauraient en aucun cas pr®valoir è.[1] La situation nô®tait gu¯re diff®rente ¨ lôint®rieur de lôEglise du XVII^e si¯cle. Marcel Bernos, dans son livre, *Femmes et gens dôEglise dans la France classique XVII^e-XVIII^e si¯cle,* pr®cise encore : ç elles nôinterviennent pas dans la liturgie, nôont aucune fonction de pouvoir ou de d®cision au niveau de lôEglise universelle ou locale, nôen ont quôun r®duit dans la pastorale : la cat®ch¯se des filles. Quelques-unes, parmi les plus tenaces, laµques ou religieuses, parviennent ¨ imposer leur ç vocation è telles quôelles lôont ressentie ind®pendamment dôune sollicitation masculineé è [2] Côest ici que le nom de Vincent de Paul prend une dimension importante et m®rite une ®tude plus pr®cise. En effet, celui-ci va jouer un r¹ le important pour la promotion de la femme ¨ cette p®riode. A travers la fondation de la Confr®rie de la Charit® dans des paroisses et dans des h¹ pitaux, il offre une opportunit® extraordinaire pour la femme laµque afin de sortir de cette situation contraignante.

La situation de la femme religieuse ®tait ®galement fort limit®e par une vie tr¯s stricte et tout ¨ fait coup®e du monde. Cependant, nous constatons que deux esprits pr®valent dans lôEglise de France au d®but du XVII^e si¯cle. Premi¯rement, du c¹ t®de la vie religieuse o½le service de Dieu est r®alis®dans et par des exercices de la vie contemplative, ext®rieurement signal®e par la cl¹ ture canonique. Côest le mode de vie recommand®par lôEglise pour une femme qui veut °tre religieuse. Deuxi¯mement, lôautre esprit consiste dans le fait que les femmes qui aimaient vivre le service de Dieu par la charit® ¨ lôégard dôautrui et tout particuli¯rement ¨ lôégard des pauvres nô®taient pas contentes de rester dans la contemplation mais d®siraient aussi acc®der ¨ la vie active dans lôEglise.[3] Cependant, observe Elizabeth Rapley, elles ont rencontr®des r®sistances tr¯s s®rieuses, parce quôelles ont d®pass®la limite attribu®e aux femmes. Elles ont alors ®®oblig®es de retirer la cl¹ ture et de limiter leur service ¨ lôenseignement ou au service ¨ lôint®rieur de leur couvent ou des h¹ pitaux. Cependant, dans le cî ur et dans la vie des ©mes religieuses, elles ont une volont®farouche dôaller servir hors de leurs quatre murs.

---

[1] M. BERNOS, *Femmes et gens dôEglise dans la France classique XVII^e-XVIII^e si¯cle*, Paris, Cerf, 2003, p. 25

[2] *Ibid.*, p. 26.

[3] E. RAPLEY, *The D®votes, Women and Church in Seventeenth-century France*, Montreal, McGill-Queenôs University Press, 1990, p. 6.

Lôhistoire nous montre que le XVII^e si¯cle a permis la naissance de nombreuses communaut®s religieuses qui voulaient sortir du monast¯re pour aller servir ¨ lôext®rieur. Les femmes cherchaient leur libert®en ®tant plus actives au niveau social. Elles voulaient sortir de leur enfermement. Plusieurs congr®gations religieuses n®es aux XVI^e-XVII^e si¯cles, avec cette magnifique id®e de servir les pauvres ou dans des apostolats ¨ lôext®rieur, ont subi le m°me destin : la cl¹ture. *Les Ursulines,* fond®es pour lôinstruction des petites filles, non dans un lieu particulier, mais ¨ domicile ; *les filles de Sainte-Marie de Mgr de Gen¯ve,* qui ont essay®dôassocier vie contemplative et visite des pauvres ; et *Les Dames de Mary Ward,* ont ®prouv® la m°me difficult® Elles ®taient oblig®es dôaccepter la cl¹ture, dôarr°ter leurs activit®s ou dôattendre longuement une approbation. Les religieuses nôavaient pas autoris®es ¨ quitter leur clo´tre et ¨ vivre un service public. Celles qui ont essay®de le faire, ont ®t® contest®es par le clerg®et les puissants ¨ l'int®rieur de l'£glise.

Selon lôhistorienne Elizabeth Rapley, le changement de cette situation est permis en grande partie avec lôintervention de Vincent de Paul. Ses d®sirs et ses engagements ¨ r®pondre ¨ la question de la pauvret®du XVII^e si¯cle en France a donn®naissance ¨ la communaut®des Filles S®culi¯res.[4] Lôintervention de Monsieur Vincent et la fondation de la Compagnie des Filles de la Charit®rev°tent donc une importance pour nous, en particulier, parce que cette communaut®permet une innovation majeure que nôavaient pas r®ussie les communaut®s f®minines de cette ®poque. La fondation et la formation dôune communaut®s®culi¯re ouvre la possibilit®dôexercer une vie active interdite aux femmes ¨ cette ®poque, leur permettant ainsi de changer leur vie dans une tr¯s large mesure. ê notre avis, Monsieur Vincent a op®r®une r®volution sociale et historique essentielle, dans son ®poque, gr©ce ¨ la fondation des Filles de la Charit®et de la Confr®rie de la Charit® Nous pouvons pr®sumer quôune collaboration ®troite avec lui a permis aux femmes de trouver un espace de libert®et une ouverture pour vivre leurs talents et leurs vocations. Il est important de constater que, m°me apr¯s 350 ans, la compagnie pour les pauvres filles de campagne, les Filles de la Charit®, reste la plus grande communaut®de Vie Consacr®e dans lôEglise. De m°me, lôassociation pour les femmes laµques fond®es en 1617 ¨ Ch©tillon-les-Dombes, reste lôune des plus importantes associations de femmes laµques qui compte aujourdôhui environ 200.000 membres dans le monde entier.

[4]*Cf. Ibid*., p.79.

La fondation de la Confr®rie de la Charit®en 1617[5], celle des Filles de la Charit®en 1633 et celle des Dames de la Charit® ¨ H¹tel-Dieu en 1634 aident consid®rablement ¨ changer le r¹le des femmes si lôon sôint®resse seulement aux changements r®alis®s par rapport ¨ leur promotion et ¨ leur vocation. La femme participe avec beaucoup d'int®r°t ¨ des actes caritatifs propos®s par Monsieur Vincent. Lôempressement de Monsieur Vincent dôinclure les femmes dans ses missions ouvre les voies et les moyens pour elles de changer leur vie, leur situation et leurs r¹les tant dans l'£glise que dans la soci®t®. Il est ®tonnant de constater que dans une ®poque r®cente ¨ reconnaitre la pr®sence de la femme au milieu social et surtout dans lôEglise, Monsieur Vincent insiste sur la mobilisation des femmes, pas seulement les religieuses mais ®tonnement les femmes riches, influentes et des femmes de la campagne. Cette collaboration permet non seulement une perspective pour des changements dans le XVII^e^ si¯cle mais aussi pour la suite, son mod¯le a ®t®une source d'inspiration pour beaucoup et pour lô®volution des si¯cles suivants.

Devant tous ces constats historiques, nous sommes invit®s ¨ nous interroger sur la fa-on dont un pr°tre ordinaire du XVII^e^ si¯cle, a pu r®ussir ¨ convaincre les autorit®s sociales et eccl®siastiques du r¹le des femmes ? Peut-on dire que Monsieur Vincent a ouvert une porte qui ®tait rest®e ferm®e pendant plusieurs si¯cles pour d®buter une nouvelle ¯re dans lôhistoire pour la femme ? Pourquoi a-t-il voulu donner cette place importante ¨ la femme ? A-t-il eu une vision sp®cifique du r¹le que les femmes peuvent jouer dans lôEglise et dans la soci®t®? Existe-il un ®l®ment principal qui contribue ¨ cette initiative de Monsieur Vincent ? Nous avons aussi un int®r°t majeur devant nous afin dôexaminer sôil nôy avait pas une vraie m®thode de formation, fond®e sur la charit®envers les pauvres, qui constituait le coeur de cette histoire de promotion, avec notamment la responsabilisation de la femme. Applique-t-il une spiritualit®exclusive dans leur accompagnement ? Nous pouvons oser nous interroger autour de cette promotion et de cette responsabilisation de la femme. Nous allons orienter notre recherche sur trois axes principaux : sa vision de la femme ; sa m®thode de formation ; et sa mani¯re de collaborer. Lôexamen de ces trois axes nous donnera la possibilit®de comprendre le r¹le que Monsieur Vincent a jou®dans la promotion et la responsabilisation, tout en essayant de la situer dans lôhistoire de son ®poque.

[5] *Cf.* P.COSTE, *le Grand saint du Grand si¯cle, Monsieur Vincent*, vol. 1, Paris, Descl®e de Brouwer et Cie, 1931, p.82.

Int®r°t et importance du sujet

Lôint®r°t principal de cette recherche vient de lôabsence dôune ®tude s®rieuse ¨ propos du r¹ le de Monsieur Vincent pour la promotion de la femme. Il est ®tonnant quôun ®v¯nement historiquement important passe inaper-u, sans discussion et sans reconnaissance. Il existe beaucoup dô®tudes sur Monsieur Vincent : des ®tudes historiques, spirituelles et celles traitant de la charit®etc. Il est ¨ la fois ®tonnant et surprenant de noter quôil y a eu peu de recherches s®rieuses sur la promotion de la femme dans cette abondante ®tude. Le lexique de ces ®tudes, la revue CLIO[6], ou dôautres publications importantes, restent muets sur les contributions de Monsieur Vincent concernant ce sujet pr®cis. Cette absence serait probablement caus®e par la non disponibilit® des sources originales, ou plut¹ t, lôabsence de lôint®r°t ¨ traiter syst®matiquement ce sujet. Or, aujourdôhui, lôaccessibilit® aux archives importantes sur Monsieur Vincent donne la possibilit® de discuter efficacement et scientifiquement de ce sujet, rest®longtemps inabordable.

Un autre ®l®ment qui nous a amen®¨ cette recherche est lôimportance que le sujet, óla promotion de la femmeô, a occup®dans lô£glise Catholique de notre ®poque, plus pr®cis®ment lô£glise post conciliaire (le Concile Vatican II). Avec la publication de la lettre apostolique, *Mulieris Dignitatem[7] (1988)* du pape Jean Paul II, et ses autres publications comme *Lettre aux femmes* (1995) ; *Lettre aux familles (*1994), le sujet a ®t®trait®avec une attention particuli¯re. De plus, la commission *PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS*, (Laµcs aujourdôhui) a discut® la question en profondeur et publi® des documents de valeur sur le m°me sujet. Etonnement, nulle part nous ne voyons la mention de Monsieur Vincent et ses contributions pour la promotion de la femme. Cela nous montre clairement quôil nôy a pas de recherche importante qui mette en lumi¯re ses contributions.

La seule ®tude qui attire notre attention est la th¯se dôAgn¯s Delagrange intitul®e, *Lôap¹ tre des Femmes dans la France du XVII^e^ Si¯cle : Saint Vincent De Paul, Serviteur et Avocat de leur Dignit®* Une th¯se de Philosophie qui met en discussion principalement quelques femmes importantes qui participent ¨ cette promotion de leur dignit®. Le but de cette th¯se nôinclut pas de recherche historique mais met plut¹ t en ®vidence des ®l®ments qui montrent lô®volution spirituelle et la vision de la femme chez Monsieur Vincent.

---

[6] CLIO. Histoire, Femmes et Soci®t®, est une revue historique semestrielle fran-aise, sp®cialis®e dans l'histoire sociale des femmes et du genre, couvrant toutes les p®riodes de l'histoire.

[7] *Cf.* JEAN PAUL II., *La dignit®et la vocation de la femme, lettre apostolique Mulieris Dignitatem*, Paris, T®qui, 1998.

Agn¯s Delagrange d®veloppe sa th¯se en 5 chapitres. Tout dôabord, selon elle, nous pouvons constater un d®veloppement progressif de la vision de la femme chez Monsieur Vincent, ¨ partir de sa m¯re et de la d®votion mariale.[8] Ensuite, le lien spirituel et la collaboration active de Monsieur Vincent avec Louise de Marillac et les Filles de la Charit® nous donnent une vision au sujet de la collaboration homme et femme. Elle consacre aussi une grande partie de son ®tude ¨ nous raconter ce que Vincent avait r®ussi ou d®sirait faire pour les pauvres ¨ travers ses liens avec des reines et des princesses. Pour elle, le r¹le de Monsieur Vincent est de permettre ¨ la charit® f®minine de se d®ployer et ainsi de faire ressortir cette qualit®chez la femme. De cette mani¯re, cette charit®doit °tre la manifestation de l'Amour divin pour attirer les ©mes. Ainsi, les actes des femmes n'ont qu'une fonction conventionnelle, le but ultime ®tant la conversion des hommes, des femmes et des enfants qu'elles rencontrent.

Nous rencontrons aussi certaines critiques quôelle formule ¨ propos de Monsieur Vincent dans son r¹le dôap¹tre de la femme. La plus importante est son observation en disant quôil a cr®®une compagnie de servantes, sans pour autant r®ussir ¨ changer fondamentalement lôimage de la femme : ç En ce qui concerne les *Filles de la Charit®*, on peut objecter qu'il s'est content®de cr®er une compagnie de servantes et ainsi qu'il n'a gu¯re am®lior®l'image de la femme. è[9] A notre avis, cette critique a ®t® faite ¨ cause dôune incompr®hension du mot ç servante è. Pour Monsieur Vincent, le mot ne d®signe pas le travail dôune servante dans une maison, mais elles sont les servantes de la charit®en faveur des pauvres. En effet, leur engagement consiste ¨ honorer la charit®de J®sus Christ envers les pauvres malades.[10]

Il est vrai que la th¯se dôAgn¯s Delegrange, nous donne certaines id®es dans notre recherche et notre compr®hension sur des aspects importants de notre ®tude. Cependant notre travail ®tant une recherche historique qui essaie de comprendre cette promotion et cette responsabilisation de la vocation de la femme par une analyse syst®matique, ®tape par ®tape, bas®e sur des ®v¯nements historiques du XVII^e^ si¯cle, nous ne d®pendons pas sur cette ®tude comme un support important. Notre objectif est plut¹t de montrer comment cette rencontre et cette collaboration entre Vincent et les femmes les a aid®es ¨ ®voluer en tant que personnages importants, lib®r®s de leur enfermement et investis pour leur propre promotion et celui des

[8] A. M. DELAGRANGE., *L'ap¹tre des Femmes dans la France du XVII¯me Si¯cle : Saint Vincent De Paul, Serviteur et Avocat de leur Dignit®*, NÁpages, 391, philosophie, Massachusetts Amherst, 1995.
[9] *Ibid*., p.377
[10] P. COSTE (®d), *Saint Vincent de Paul, Correspondance, Entretiens, Documents*, Volumes. XIII, Paris, J. Gabalda, 1924, p. 551, 557, 579é (Dor®navant abr®g®SV suivi du num®ro de volume et num®ro de pages) ; F. COMBALUZIER. (®d.), *Saint Vincent de Paul, Entretiens aux Filles de la Charit®*, Paris, 1952, p. 4, 13.

autres. Notre but ici est de ne pas traiter en d®tail chaque personnage en lien avec Monsieur Vincent mais de traiter int®gralement ce quôil a fait pour le genre femme, dans lôEglise et la soci®t®.

Il faut aussi remarquer que notre objectif ici nôest pas de limiter le terme ç vocation è pour parler de lôappel ¨ lôapostolat de lôEglise en tant quôecclésiastique ou religieuse.[11] Nous utilisons ce mot pour designer toutes les possibilit®s donn®es aux femmes, dans lôEglise et dans la soci®t®¨ vivre leurs propres aptitudes. Cela inclut toutes les ouvertures donn®es aux femmes pour vivre leurs talents plus concr¯tement et dans une mani¯re plus visible.

A lôexception de ce travail, nous ne retrouvons pas trace dôautre recherche importante sur ce sujet. Cette absence dôétude sur ce th¯me est ®tonnante, parce que dans lôactualisation de ses projets caritatifs, les femmes jouent le r¹le le plus important qui marque lôhistoire, dôune mani¯re particuli¯re, lôhistoire de lôEglise en France et plus largement de lôEglise Universelle. Il nôaurait jamais r®ussi ¨ faire tant de choses sans leur participation active. Il est vrai que la promotion de la femme nôétait pas la mission la plus fondamentale de Monsieur Vincent. Cela nôétait pas, en tout cas, son projet ultime. Cependant, des documents sur Monsieur Vincent nous donnent des id®es claires sur la vision tr¯s d®velopp®e qui a été sienne du r¹le de la femme dans lôEglise.[12]

Cela nous fait aussi penser quôil ne faisait pas partie de ce groupe de membres des clercs misogynes qui refusaient la sortie de la femme dans la rue pour le service. La reconnaissance de leur esprit dô°tre au service des pauvres et des malades lôa motiv®¨ sôappuyer sur leurs capacit®s afin de les engager ¨ la participation de la mission de lôEglise.[13]

---

[11] Dans le dictionnaire de la langue fran-aise, nous voyons que ce terme est utilis®principalement pour parler de lôaction de lôappel par Dieu. ç Action dôappeler, qui ne se dit quôau figur®et en parlant des appels que Dieu fait ¨ lôhomme. è Cela signifie aussi lôaction par lequel les ®v°ques appellent au minist¯re ecclésiastique ceux quôils en jugent dignes. P-£. LITTRE, *s.v.* ç Vocation è, dans *Dictionnaire de la langue Fran-aise,* Encyclop®die Britannica France, (®d.) tome 6, Versailles, 1994, p. 6729. Le mot prend son origine du *latin, vocare*, -a veut dire, appeler.

[12] *Cf.* P. COSTE (®d.), *Saint Vincent de Paul, Correspondance, Entretiens, Documents,* Volumes. XIII, Paris, J. Gabalda, 1924. (Document nÁ128, sur la Charit®Mixte de Joigny (mai 1621) ; 198-entretien aux dames, Rapport sur lôétat des î uvres, nous pr®sente clairement de sa vision de la femme et de leur r¹le dans la mission de lôéglise).

[13] *Cf.* P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, Vol., I, P.104, nous pr®sente la circonstance qui a motiv® saint Vincent ¨ fonder la premi¯re association de la femme. Lôexp®rience concr¯te des femmes qui ont pris beaucoup int®r°ts ¨ aider une famille dans sa paroisse de Ch@tillon-les-Dombes ®tait le commencement de toute la responsabilisation de la femme. (ç Le grand saint du Grand si¯cle Monsieur Vincent è est la biographie de saint Vincent ®crite par Pierre Coste un pr°tre de la Congr®gation de la Mission, fond®par saint Vincent de Paul en 1625. Elle ®tait publi®e en trois temps, en 1931. Côest la biographie de saint Vincent plus connu et plus accept®aujourdôhui.)

Il lui fallait pour cela les convaincre quôelles avaient des r¹ les importants ¨ jouer dans le plan de Dieu, et de leur faire comprendre quôelles ®taient appel®es ¨ un saint emploi.[14]

Lôhistoire nous pr®sente souvent Monsieur Vincent comme mod¯le de charit®. Toutefois, nous ne pouvons pas oublier quôil avait plusieurs ®quipes de femmes qui lôont aid® ¨ r®aliser ses î uvres caritatives. Il devient donc important et int®ressant de savoir comment il a r®ussi ¨ faire participer tant de femmes dans les services sociaux et publics ¨ une ®poque o½ on refusait pourtant un tel r¹ le ¨ la femme. Plusieurs personnalit®s avant lui, femmes et hommes, avaient essay® de le faire mais sans beaucoup de succ¯s. Côest pourquoi son r¹ le pour la promotion de la femme et sa responsabilisation m®rite et n®cessite une recherche plus approfondie. Cela nous aidera ¨ analyser et ¨ discuter en d®tail les contributions quôil a apport®es pour la promotion de leur vocation et leur responsabilisation.

M®thode de travail

Dans la poursuite des recherches pour trouver des r®ponses ¨ nos questions, nous essaierons, dôexaminer divers documents li®s ¨ Monsieur Vincent, ¨ la Confr®rie de la charit®, et aux Filles de la Charit®, tout en gardant une attitude analytique et critique, en particulier en les situant dans lôhistoire du XVII^e^ si¯cle. Dans la perspective de cette ®tude, nous aborderons tous ces documents qui nous aideront ¨ ®laborer une r®ponse plus pr®cise sur le bien-fond® de la promotion de la femme. De plus, nous porterons une attention particuli¯re ¨ des textes originaux traitant du sujet, textes disponibles dans les archives importantes de Monsieur Vincent[15].

Notre d®marche sera tridimensionnelle. La premi¯re dimension consistera en un regard historique sur lôorigine et le d®veloppement de la fondation des ®quipes f®minines de Monsieur Vincent. Puis, dans la seconde dimension, nous tenterons dôanalyser la m®thode que Monsieur Vincent emploie pour la formation, pour la responsabilisation de la femme et leurs talents. Dans la troisi¯me dimension, nous nous orienterons vers une recherche pour comprendre sa vision de la femme et sa contribution significative pour leur promotion.

---

[14] F. COMBALUZIER. (®d.), *Saint Vincent de Paul, Entretiens aux Filles de la Charit®*, *op.cit.*, 1952. (Conf®rence du 31 Juillet 1634, sur lôexplication du R¯glement ; conf®rence du 19 Juillet 1640, sur la vocation de filles de la Charit®; Conf®rence du 16 Aout 1641, sur lôexplication du r¯glement ; conf®rence du 14 Juillet 1650(1), sur lôindiff®rence--- saint Vincent appuie fortement sur la volont® de Dieu et la n®cessit® de lôimitation de J®sus christ.

[15] Il existe deux archives principales de Monsieur Vincent ¨ Paris : les Archives de la Congr®gation de la Mission, 95 rues de s¯vres ¨ Paris et les Archives des Filles de la Charit®, 140 rue du Bac ¨ Paris.

Notre ®tude suivra donc une m®thode analytique et critique. Elle se pr®sentera en trois parties :

La premi¯re partie intitul®e ç la Confr®rie de la Charit®è se d®veloppera en quatre chapitres. Le premier chapitre aura pour objectif de montrer lôorigine et le fonctionnement de la Confr®rie de la Charit®, avec une attention toute particuli¯re sur le r¯glement de cette fondation. Le second chapitre sôattachera ¨ exposer la croissance et la diffusion de la Charit®. Ici, nous aborderons trois types de confr®ries et leur d®veloppement en particulier. Le troisi¯me chapitre mettra en lumi¯re la confr®rie la plus importante fond®e par Vincent de Paul : les Dames de la Charit® dôH¹tel-Dieu. Nous examinerons principalement les î uvres entreprises par les Dames. Le quatri¯me chapitre nous expliquera lôid®e importante que Vincent a eu sur la vocation de la femme.

La seconde partie intitul®e ç Les Filles de la Charit®è consistera en une analyse sur la principale fondation de Monsieur Vincent. Son origine, son d®veloppement, la formation de ses membres et leur mission nous donneront des perspectives remarquables ¨ notre th¯se pour analyser notre hypoth¯se. Dans un premier chapitre, nous essayerons de voir comment les filles de village deviennent des filles dôimportance dans lô£glise, ¨ travers leurs origines, leurs d®veloppements et leurs sp®cificit®s. Le deuxi¯me chapitre traitera des missions confi®es aux Filles de la Charit®, qui nous aidera ¨ comprendre la force exceptionnelle de la femme ¨ mettre au service des pauvres. Le troisi¯me chapitre consistera ¨ mettre en valeur des m®thodes que Monsieur Vincent utilisera dans leur formation.

Dans la troisi¯me partie intitul®e ç lôesprit animateur er promoteur è, nous souhaitons mettre en ®vidence les convictions qui animaient Monsieur Vincent dans la promotion des femmes. Dans un premier chapitre, nous essayerons de faire une analyse qui nous permettra de trouver principalement la spiritualit® qui a conduit Monsieur Vincent ¨ souhaiter cette collaboration avec les femmes. Notamment, celles quôil a aid®es ¨ transformer leurs capacit®s en une vraie force dôaction dans lôhistoire du XVII^{e} si¯cle. Dans le dernier chapitre, nous traiterons quelques de questions importantes qui nous ®clairent sur la Vision de la Femme chez Monsieur Vincent.

Le choix de sources et la bibliographie

La source principale de cette recherche est constitu® majoritairement par la Litt®rature Vincentienne. Une grande partie des citations vient de Pierre Coste : C'est le personnage principal qui a ®crit la biographie de Monsieur Vincent en trois volumes. Il a aussi ®dit®les documents relatifs ¨ Monsieur Vincent en quatorze volumes. Il est le biographe reconnu et le estim®de Monsieur Vincent. En principe, ces quatorze volumes intitul®s *Saint Vincent de Paul, Correspondance, Entretiens, Documents,* nous pr®sentent presque tous les documents qui nous ont ®t®retrouv®s dans des archives, relatifs ¨ sa vie et aussi la fondation de toutes les ®quipes. Cette recherche rend public des documents originaux retrouv®s dans des archives.

Ce choix de documents et de citations a ®t® fait pr®cis®ment pour rester le plus authentique possible en allant ¨ la source sur les faits v®cus par Monsieur Vincent. Comme il a ®t®remarqu®ci-dessus, cette recherche ®tant l'un des premiers travaux majeurs sur le th¯me, il a ®t® int®ressant et important de traiter des sources li®es pr®cis®ment au sujet. C'est pourquoi nous constaterons que la bibliographie, pour une partie majeure est constitu® par les livres et documents de la litt®rature Vincentienne.

PREMIERE PARTIE

LA CONFRERIE DE LA CHARITE

Promotion et Responsabilisation

Introduction

Lô®tude dôune personnalit®historique n®cessite dô°tre faite ¨ la lumi¯re de ce quôelle a r®ussi ¨ faire ¨ une p®riode bien pr®cise de son ®poque. La meilleure fa-on dôentrer dans cette ®valuation est de se plonger dans des actes concrets que la personne a effectu®s dans son milieu de vie voire au-del¨ de son environnement. Mais il y a souvent un risque : la tendance ¨ abr®ger cette ®tude au champ plus int®ressant, connu ou populaire. Lôhistoire hagiographique sôest toujours limit®e ¨ la recherche de sujets dôint®r°ts acquis ou d®j¨ conquis. Côest pourquoi des historiens de Monsieur Vincent ont laiss®, probablement, de c¹t® sa grande contribution ¨ la promotion de la femme. Pour estimer cette contribution, il convient dô®tudier de plus pr¯s des associations f®minines quôil a fond®es, particuli¯rement la Confr®rie de la Charit®et des Filles de la Charit®dans leurs travaux quotidiens, leur mani¯re de vivre et de prier, leur insertion et leur propre vocation dans lô£glise et dans la soci®t®.

Lôann®e 1617 a ®t® une p®riode tr¯s importante dans la vie de Monsieur Vincent. Ordonn® pr°tre en 1600, il continue ¨ vivre, comme beaucoup de ses contemporains en entreprenant le devoir confi®¨ lui dôun c¹t®et de lôautre en cherchant le bien-°tre mat®riel pour lui et sa famille. Le bouleversement se passe dôabord en janvier 1617 ¨ Gannes et ¨ Folleville et ensuite ¨ Chatillon.[16] Dôabord, la confession g®n®rale dôun paysan, dôune soixantaine dôann®es puis la confession g®n®rale du 25 janvier ¨ lô®glise de Folleville ¨ la suite de sa pr®dication. Tout ceci lui a permis de comprendre la pauvret®spirituelle du peuple rural de son ®poque. Nous nôavons pas de documents historiques nous permettant de dire que ces ®v¯nements avaient chang®radicalement sa vie, sa mission et sa vision de pr°tre car, il quitte le terrain de Philipe Emmanuel de Gondi, o½il ®tait pr®cepteur des enfants de 1613 ¨ 1617, au mois de juillet de lôann®e 1617[17]. En effet, sôil avait ®t®convaincu de sa mission aupr¯s des pauvres paysans, il serait rest®¨ Folleville. Par contre, nous le retrouvons dans une paroisse dans le dioc¯se de Lyon ¨ Chatillon-les-Dombes aujourdôhui Ch©tillon-sur-Chalaronne. Toutefois, Monsieur Vincent parlera de lô®v¯nement du 25 janvier 2017 comme constituant le fondement de toute son î uvre.

Cette partie du travail ®tudiera essentiellement la premi¯re î uvre, cô est-¨-dire, la fondation f®minine principale (la Confr®rie de la Charit®de Monsieur Vincent), fondation o½ les femmes ont occup® un r¹le important. Celle-ci nous aidera ¨ comprendre comment

[16] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, vol. 1 p. 88.
[17] *Ibid*., p. 95.

Monsieur Vincent a r®ussi ¨ lôorganiser pour le bien de lôEglise et de la soci®t®. Nous allons entreprendre cette ®tude en reprenant les ®l®ments les plus importants et n®cessaires. En effet, il se trouve que ce soit impossible de tout d®crire dans le d®tail cette premi¯re î uvre. Il est cependant important de pr®senter en d®tails le commencement de la premi¯re confr®rie parce quôelle a servi de fondement aux autres fondations f®minines.

Notre ®tude, ici, se fera en quatre chapitres. Le premier chapitre pr®sentera lôorigine et le fonctionnement de cette premi¯re fondation. Le deuxi¯me analysera la croissance et la diffusion de cette association. Le troisi¯me, quant ¨ lui, abordera la fondation des Dames de la Charit®de lôH¹tel-Dieu, la confr®rie la plus importante que Monsieur Vincent va fonder. Elle essayera aussi de pr®senter, en r®sum®, des engagements que la Confr®rie va entreprendre vis-¨-vis de la soci®t®et de lôEglise. Le quatri¯me examinera les entretiens que Vincent avait donn®s aux Dames de la Charit®qui constituent en fait, le moteur et la source de toutes ses r®ussites. Elle portera sur sa propre ®valuation et appr®ciation de la vocation de la femme laµque au sein dôEglise et de sa place dans sa mission.

Chapitre 1
La Confr®rie de la Charit®: origine et fonctionnement

1. La fondation : une histoire r®volutionnaire

La premi¯re Confr®rie de la Charit®a ®t®fond®e ¨ Chatillon-Les-Dombes o½Vincent devient cur®en Ao¾t 1617. Ant®rieurement, il ®tait, depuis trois ans, pr®cepteur dans la famille de Philippe Emmanuel de Gondi. Il quitta la maison de Gondi au mois de juillet 1617 et ç fut install®, le premier Ao¾t, avec les formalit®s dûusage, dûabord ¨ lô®glise Saint-Martin de Bu®mans, puis ¨ lô®glise Saint-Andr®de Chatillon è.[18] Pierre Coste pr®sente la situation, quelque fois tr¯s d®plorable de la paroisse, les conditions de vie du pr°tre et des habitants etc.[19] Avec la pr®sence de Vincent, la vie paroissiale fut transform®e[20]. Pierre Coste pr®cise que la ville de Ch©tillon fut transform®e en moins de quatre mois.[21] Ses pr®dications ont conduit ¨ une grande conversion dans la paroisse. Apr¯s sa premi¯re pr®dication, Madame Fran-oise Bachet, lô®pouse du seigneur du Manoir de la Chassainge et son amie Charlotte de Brie ont abandonn®tout amusement mondain et ont d®cid®de donner leur vie et (de) leur temps pour le bien.[22] Fran-oise Bachet, par exemple, a jou®un r¹le important dans la fondation et lôanimation de la premi¯re Confr®rie de la Charit®o½ lôintervention f®minine devient pratiquement comme le moteur de la fondation.

En effet, Monsieur Vincent avait pris la d®cision de fonder lôassociation de la charit® apr¯s avoir ®t®motiv®par les r®ponses positives des paroissiens, notamment les femmes qui, par leur d®vouement, manifestaient une volont®de se mettre au service des pauvres. Cô est probablement le premier moment o½il a envisag®, en vertu de la collaboration des femmes motiv®es pour le service des pauvres, dô®merveiller ¨ la fois lôEglise et la soci®t®.

1.1. Des r®cits vari®s

Il est ®tonnant de voir plusieurs r®cits de cet ®v¯nement. Vincent lui-m°me parle deux fois de cet ®v¯nement dans ses conf®rences aux Filles de la Charit®. Par contre, nous voyions que Louis Abelly, le premier biographe de Monsieur Vincent et certains autres auteurs comme

[18] *Ibid*., p. 96.
[19] *Ibid*., p. 93-103.
[20] Quelques ®tudes fait r®cemment par Bernard KOCH, lôun de plus important historiens de Monsieur Vincent, dans lô®poque moderne, et ses d®couvertes dans des archives communales, montre que la situation de la paroisse nô®tait pas tr¯s d®plorable comme montrait par Abelly ou Pierre Coste.
[21] P.COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit*., vol. 1, p. 97.
[22] *Ibid.*, p. 106.

Pierre Collet, la pr®sente avec quelques diff®rences. Examinons trois r®cits pour d®celer ces diff®rences afin dôestimer ou de situer le d®but de la Charit®.[23]

1.1.1. Le premier r®cit

Cô®tait pendant la conf®rence du dimanche 22 janvier 1645,[24] aux Filles de la Charit®, sur lôobservance du R¯glement que Vincent a parl®de ce qui sô®tait pass®¨ Chatillon en 1617.

ç Jô®tais cur®en une petite paroisse, quoiquôindigne. On me vint avertir quôil y avait un pauvre homme malade et tr¯s mal accommod®et une pauvre grange, et cela lorsque jô®tais sur le point dôaller faire le pr¹ne. On me dit son mal et sa pauvret®, de telle sorte que, pris de grande compassion, je le recommandai fortement et avec tant de ressentiment, que toutes les dames en furent touch®es. En sortit de la ville plus de cinquante ; et moi je fis comme les autres, le visitais et trouvais en tel ®tat que je jugeais ¨ propos de le confesser, et comme je portais le Saint-Sacrement, je rencontrais des femmes par troupes et Dieu me donna cette pens®e : ç Ne pourrait-on point r®unir ces bonnes dames et les exhorter ¨ se donner ¨ Dieu pour servir les pauvres malades ? è En suite de cela, je leur montrai que lôon pourrait secourir ces grandes n®cessit®s avec grande facilit® Aussi¹t elles sôy r®solurent. Ensuite cette Charit® est ®tablie ¨ Paris pour y faire ce que vous voyez. Et tout ce bien vient de l¨. Je nôy avais pas pens®davantage.è[25]

1.1.2. Le deuxi¯me r®cit

Le deuxi¯me r®cit vient de sa conf®rence du 13 f®vrier 1646, aux Filles de la Charit®, sur lôamour de la vocation et lôassistance aux pauvres.[26] ç Vous saurez donc quô®tant aupr¯s de Lyon, en une petite ville o½ la Providence mô avait appel®pour °tre cur®, un dimanche, comme je mô habillais pour dire la sainte messe, on me vint dire quôen une maison ®cart®e des autres, ¨ un quart de lieue de l¨, tout le monde ®tait malade, sans quôil rest©t une seule personne pour assister les autres, et toutes dans une n®cessit®qui ne se pouvait dire. Cela me toucha sensiblement le cî ur. Je ne manquai pas de les recommander au pr¹ne avec affection, et Dieu, touchant le cî ur de ceux qui mô®coutaient, fit quôils se trouv¯rent tous ®mus de compassion pour ces pauvres afflig®s.

---

[23] Au lieu de dire Confr®rie de la Charit®, Vincent souvent utilis®le terme ç Charit®è.
[24] *SV*, IX, p. 208-209 ; *Cf.* B. KOCH, *Quelques aspects de Saint Vincent de Paul ; Historie* : Tome 1, dans Bulletin des Lazaristes de France, Mars 2002, Paris, p. 151-152.
[25] *SV*, IX, p. 208-209. Conf®rence du 22 janvier 1645. Lôoriginal est de lô®criture de Louise de Marillac. Le document est conserv®dans des Archives des Filles de la Charit®, 140, Rue du bac, Paris.
[26] *SV*, IX, p. 243.

Lôapr¯s-din®e, il se fit assembl®e chez une bonne demoiselle de la ville pour voir quel secours on leur pourrait donner, et chacun se trouva dispos®¨ les aller voir et consoler de ses paroles et aider de son pouvoir.

Apr¯s les v°pres, je pris un honn°te homme, bourgeois de la ville, et nous m´mes de compagnie en chemin dôy aller. Nous rencontr©mes sur le chemin des femmes qui nous devan-aient, et, un peu plus avant, dôautres qui revenaient. Et comme cô®tait en ®®t durant les grandes chaleurs, ces bonnes dames sôasseyaient et long des chemins pour se reposer et rafra´chir. Enfin, mes filles, il en avait tant, que vous eussiez dit des processions. Comme je fus arriv®, je visitai les malades et allai qu®ir le Saint Sacrement pour ceux qui ®taient les plus press®s, non pas ¨ la paroisse du lieu, car ce nô®tait pas une paroisse, mais cela d®pendait dôun chapitre dont jô®tais le prieur. Apr¯s donc les avoir confess®s et communi®s, il fut question de savoir comment on pourrait secourir leur n®cessit® Je proposai ¨ toutes ces bonnes personnes que la charit®avait anim®es ¨ se transporter l¨, de se cotiser, chacun une journ®e, pour faire le pot, non seulement pour ceux-l¨, mais pour ceux qui viendraient apr¯s ; et cô®est le premier lieu o½la Charit®a ®®®tablie.è[27]

1.1.3. Le troisi¯me r®cit

Le premier biographe de Vincent, Louis Abelly, ®v°que de Rodez, donne une version un peu diff®rente de celle que nous avons d®j¨ vue.

ç pendant le s®jour que M. Vincent fit ¨ Chatillon, il arriva quôun jour de f°te, comme il montait en chaire pour faire une exhortation au peuple, la dame dôune maison de noblesse voisine, qui ®tait venue pour lôentendre, lôarr°ta pour le prier de recommander aux charit®s de la paroisse une famille dont la plupart des enfants et serviteurs ®taient tomb®s malades, dans une ferme, ¨ demi-lieue de Chatillon, o½ ils avaient grand besoin dôassistance ; ce qui lôobligea de parler, en son sermon, de lôassistance et du secours quôon devait donner aux pauvres, et particuli¯rement ¨ ceux qui ®tait malades, tels quô®taient ceux quôil leur recommandait. è

ç il plut ¨ Dieu donner une telle efficace ¨ ses paroles, quôapr¯s la pr®dication un grand nombre de personnes sortirent pour aller visiter ces pauvres malades, leur portant du pain, du vin, de la viande et plusieurs autres commodit®s semblables. Et lui-m°me apr¯s lôoffice de v°pres sôy ®tant achemin®avec quelques habitants du lieu, et ne sachant pas que

[27] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, *op.cit.*, vol. 1, p. 104.

tant dôautres y fussent d®j¨ all®s, il fut fort ®tonn® de les rencontrer dans le chemin qui en revenaient par troupes, et dôen voir m°me plusieurs qui se reposaient sous des arbres ¨ cause de la grande chaleur quôil faisait : au sujet de quoi, ces paroles de lôEvangile lui vinrent en la pens®e, *que ces bonnes gens ®taient comme des brebis, qui nô®taient conduites par aucun pasteur* : ç Voil¨, dit-il, une grande charit® quôils exercent, mais elle nôest pas bien r®gl®e ; ces pauvres malades auront trop de provisions tout ¨ la fois, dont une partie sera g©t®e et perdue, et puis apr¯s ils retomberont en leur premi¯re n®cessit® è

ç cela lôobligea les jours suivants de conf®rer avec quelques femmes des plus z®l®es et des mieux accommod®es de la paroisse, des moyens de mettre quelque ordre dans lôassistance quôon rendait ¨ ces pauvres malades, et aux autres qui ¨ lôavenir se trouvaient dans une semblable n®cessit®, en telle sorte quôils pussent °tre secourus pendant tout le temps de leurs maladies. Les ayant donc dispos®es ¨ cette charitable entreprise, et ®tant convenu avec elles de la mani¯re quôil y faudrait agir, il dressa un projet de quelques r¯glements quôelles essayeraient dôobserver, pour les faire ensuite arr°ter et ®tablir par lôautorit® des sup®rieurs, et convia ces vertueuses femmes de se donner ¨ Dieu pour les mettre en pratique. Ainsi commen-a la confr®rie de la Charit® pour lôassistance spirituelle et corporelle des pauvres malades. è[28]

1.2. Quelques Observations

Tout dôabord, on peut observer certaines divergences dans les trois r®cits : les deux r®cits donn®s par Vincent lui-m°me et celle dôAbelly. Nous pouvons constater ces diff®rences en essayant de r®cup®rer des ®l®ments importants. Dans le premier r®cit, Vincent nous dit que la demande a ®t® faite juste au moment de faire la pr®dication. Il fait savoir que cô®tait un homme qui ®tait malade. Il parle avec enthousiasme de lôengagement des femmes dans lôhistoire de ce r®cit. Nous pouvons imaginer quôil avait donn® beaucoup dôimportance ¨ la participation des femmes et leur d®vouement car, son auditoire ®tait compos® de femmes (les Filles de la Charit®). Il est ®vident que cô®tait ¨ la fois pour ®veiller leur esprit de service et les motiver davantage.

Dans le deuxi¯me r®cit Vincent change certaines pr®cisions. Une personne apporte lôinformation quand il ®tait dans la sacristie, avant m°me le d®but de la messe. Le premier

[28] L. ABELLY, *La Vie de S. Vincent de Paul Fondateur de la Congr®gation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charit®*, Paris, Gaume et Cie, 1891, vol., 1, p. 75-76.

r®cit ®voque un homme malade tandis que le deuxi¯me r®cit parle dôune famille dans une maison o½ tout le monde est malade. Il pr®cise aussi que cô®tait un dimanche. Ce qui est important de noter, cô est le fait quôil appr®cie lôengagement des femmes de sa paroisse comme il le fait dôailleurs dans le premier r®cit.

Dans le troisi¯me r®cit, Abelly donne des ®l®ments qui nôont pas ®t® racont®s par Vincent. Il dit que cô®tait un jour de f°te. Lôauteur ne pr®cise pas la nature de la f°te. Il parle aussi de lôintervention dôune noblesse et pr®cise la situation de la famille. Cependant, il ne pr®cise pas la nature des paroissiens que Vincent va rencontrer sur le chemin ; mais il parle de la d®cision de Vincent dôattribuer aux femmes lôorganisation de la Charit® Ce qui peut conduire ¨ dire quôil avait ®t® touch® par leur d®vouement.

1.3. Pourquoi ces variations ?

Il est tr¯s difficile dô®tablir des raisons pour ces variations parce que nous nôavons pas de documents pour pr®ciser les sources dôAbelly. Par contre, il apporte plusieurs ®l®ments nouveaux dans son r®cit. Par exemple, nous voyons ces changements dans son r®cit, ç un jour de f°te è, ç une dame dôune maison de noblesse voisine è, ç une famille dont la plupart des enfants et des serviteurs ®taient tomb®s malades è. Dô o½ viennent toutes ces pr®cisions ? Ceci avait ®t® observ® par Bernard Koch, ç Aurait-il eu en main une copie plus compl¯te, perdue au sac de Saint-Lazare ? Ou a-t-il tout simplement mis au compte de Vincent ses propres r®flexions, ce qui restait pratique courante depuis lôantiquit® (quôon pense au genre litt®raire des ç discours è) è[29]

Il est possible que cela f¾t un jour de f°te, mais pas certainement tr¯s solennelle pour Vincent ¨ pr®ciser dans son r®cit. Abelly qui connaissait bien cette f°te lôaura ajout® Mais dô o½ vient la pr®cision sur la famille ? Aurait-il contact® des membres de la Confr®rie ou dôautres personnes de Chatillon, qui ont racont® ces ®l®ments, avant de r®diger sa version? Etant un membre de Conf®rence de Mardi, organis® par Monsieur Vincent, avait-il entendu une autre version que ce qui a ®t® racont® aux Fille de la Charit®? Nous ne pouvons pas aussi refuser un possible dialogue avec Monsieur Vincent o½ il avait peut-°tre racont® le d®but de toutes ses î uvres.

Nous ne pouvons pas aller plus loin pour voir pourquoi toutes ces variations. Il est important de voir comment cet ®pisode a influenc® Monsieur Vincent. Il est vrai que celui-ci

[29] B. KOCH, *Quelques aspects de Saint Vincent de Paul*, *op.cit.*, p. 152.

ne pr®cise pas la date de cet ®v¯nement. Nous pouvons pr®sumer que cela ®tait le dimanche 20 Ao¾t 1617, si lôon se fie ¨ la r®union du mercredi 23 ao¾t qui avait pour but de rechercher ensemble avec les femmes, les moyens de porter secours aux pauvres et aux malades de la paroisse.[30]

1.4. Les d®couvertes principales

Nous pouvons parler de trois d®couvertes principales que Vincent va faire ¨ partir de cet ®v®nement. Dôabord, il rencontre la pauvret® mat®rielle chez lôhomme, et plus particuli¯rement les gens pauvres, ce qui n®cessitait une intervention imminente et un rem¯de efficace. Ensuite, il va bien comprendre le besoin dôorganiser et de coordonner syst®matiquement des î uvres caritatives et toutes les bonnes volont®s. Il se rend compte quôil y aurait trop de provisions apport®es dans la m°me journ®e avec le risque que celles-ci se g©tent sans °tre consomm®es alors que le manque sera aussi grand les jours suivants.[31] Puis, il va r®aliser que lôhomme a une capacit® ®norme ¨ se donner pour les autres. Il va sô®merveiller devant la rapidit® et la capacit® ®norme de la femme ¨ r®pondre ¨ lôappel ou du moins ¨ sôengager dans le service des autres.

Nous pouvons ®voquer aussi une d®cision bouleversante de sa vie. Nous avons d®j¨ soulign® que lô®v¯nement de Folleville nôavait fait aucun retour imm®diat en vue dôun engagement prolong®. Son exp®rience lui apporte non seulement de simple sentiment, mais aussi la passion de se plonger concr¯tement. Il avait v®cu la pauvret® ®tant enfant. Il avait rencontr® plusieurs fois des pauvres dans sa vie personnelle et dans la vie des autres. Par contre, cet ®v¯nement transforme sa pens®e. Apr¯s avoir visit® le malade, il sô®tait retir® dans sa chambre et sa r®flexion sur une d®cision deviendra historique. ç Dieu me donna cette pens®e : ç Ne pourrait-on point r®unir ces bonnes dames et les exhorter ¨ se donner ¨ Dieu pour servir les pauvres malades ? è en suite de cela je leur montrai que lôon pourrait secourir ces grandes n®cessit®s avec grande facilit®. Aussit¹ t elles sôy r®solurent. è[32]

Nous remarquons aussi la contribution exceptionnelle de la femme dans la prise de cette d®cision. Monsieur Vincent d®cide de fonder une confr®rie en comptant sur leur participation car lôimpact de leur intervention ®tait tr¯s fort. Il a bien compris la mesure de leur capacit® de mobilisation pour des op®rations de charit® de cette ampleur. Il se rend

[30] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, *op.cit.*, vol. 1, p. 104.
[31] M. J. GUILLAUME, *Vincent de Paul un saint au Grand Si¯cle*, Paris, Perrin, 2015, p. 132.
[32] *SV*, IX, p. 209.

compte que la charit® organis®e avec leur collaboration peut produire un fruit inestimable. Cô est pourquoi, Monsieur Vincent proposera ¨ ces dames une r®union pour le 23 ao¾t, afin de discuter avec elles des solutions ¨ adopter ¨ lôavenir pour secourir les pauvres et les malades de la paroisse.[33]

2. Les confr®ries avant Monsieur Vincent

Avant de commencer ¨ discuter sur lôorigine et le d®veloppement de la Confr®rie de la Charit®de Chatillon, il est int®ressant de parcourir rapidement lôhistoire de la Confr®rie dans lô£glise.

Bien que nous voyions des ®l®ments des organisations dans les premiers si¯cles nous nôavons aucune structure d®finie. Si nous pouvons tracer un moment de d®but des confr®ries structur®es, avec des missions d®finies, ce sera depuis saint Boniface (675-754). ç Cô est seulement avec saint Boniface que la confr®rie prend sa physionomie propre dôunion spirituelle et charitable ayant pour but le soutien pendant la vie et le secours apr¯s la morté .Gr©ce ¨ la puissante influence de saint Boniface, lôid®e dôassociation spirituelle sôimpose et se r®pand. Apr¯s les unions conclues entre religieux et monast¯res, nous voyons apparaitre des associations entre religieux et membres du clerg®, puis dôautres groupant uniquement des pr°tres s®culiers. Les simples fid¯les seront enfin gagn®s par le m°me mouvement, et finiront, apr¯s avoir rompu toute attache avec les monast¯res, par sôassocier en confr®ries ind®pendantes. Ce seront les ç confr®ries è proprement dites. è[34]

Nous voyons dans cette citation, trois ®l®ments tr¯s importants. Dôabord, le but de cette association est le soutien pendant la vie et le secours apr¯s la mort. Ensuite, nous observons un ®l®ment essentiel. Il est clair quôau d®but la confr®rie a ®t®limit®e aux clerg®s et aux religieuses. Enfin, les laµques arrivent aussi ¨ former des confr®ries ind®pendantes.

Certaines confr®ries connues en France ®taient : lôAssomption de la Sainte-Vierge (XIe si¯cle) ; la Confr®rie de Notre Dame de Saint-Trond (12e si¯cle) ; de Saint Sacrement (fin XIIIe si¯cle[35]) ; la Confr®rie du Rosaire ; lôAssociation de lôEnfants-J®sus, etc.

---

[33] *Cf.* F. BOUCHARD, *Saint Vincent de Paul ou la charit®en action*, Monts¾rs, R®siac, 2001, p. 82.
[34] J. DUHR, ç Confr®rie è dans Charles BAUMGARTNER (dir.), *Dictionnaire de la spiritualit®*, Tome II, p. 1469-1479.
[35] F.-C MARIE-HELENE, ç De la confr®rie du saint -sacrement au culte du Sacr®Cî ur: Le passage de l'homme ¨ l'individu è dans *Revue Provence Historique* , Fascicule 156 , 1989, p. 135-151 . http://provence-historique.mmsh.univ-aix.fr/n/1989/Pages/PH-1989-39-156_02.aspx , 08/08/2017.

Depuis le XVe si¯cle, nous voyons une influence considérable de Confréries dans la vie religieuse et dans la vie sociale. ç A cette époque, elles jouissent de leur pleine vitalité et exercent sur la masse chrétienne toute leur influence. Elles enserrent dans un vaste réseau toute la vie religieuse et sociale. Par suite de la liaison établie avec les associations de métiers, chaque corporation se trouve doublée dôune confrérie qui lui infuse son esprit religieux. Le christianisme pénètre ainsi dans lôatelier et dans la famille è[36] Il est vrai que petit ¨ petit la confrérie devient un élément important de la vie sociale et religieuse. ç La confrérie se trouve ¨ lôinterface entre le spirituel et le social; elle est le reflet de lôun et de lôautre, le lieu de leur interpénétration. è[37] Nous rencontrerons la continuation de ces éléments dans la confrérie fondée par Monsieur Vincent.

Les Confréries ont eu principalement deux activités : la Charité et la Piété. Charité envers les pauvres et les malades. Les î uvres de charité envers les pauvres et les malades sont multipliées avec Vincent de Paul[38]. La piété a été caractérisée par la vie intérieure soutenue par des dévotions particuli¯res ¨ lôEucharistie, ¨ la passion, ou ¨ la sainte vierge Marie ou dôautres dévotions particuli¯res. Il est certain que les confréries ont nourri la vie spirituelle et la vie normale quotidienne de service dans la population chrétienne. Cela donnait lôouverture ¨ tourner vers les pauvres et malades et une vie plus pieuse.

3. La Charité de Châtillon : Lôorigine simple mais bien ciblée

Nous avons vu dans le récit donné par Monsieur Vincent, quôil évoque déj¨ une premi¯re réunion avec les dames de la paroisse. ç Lôapr¯s-dinée, il se fit assemblée chez une bonne demoiselle de la ville pour voir quel secours on leur pourrait donner, et chacun se trouva disposé¨ les aller voir et consoler de ses paroles et aider de son pouvoir. è Il est tr¯s probable quôavant de faire un rassemblement plus officiel, il avait bien consulté plusieurs femmes de bonne volonté pour prendre leurs avis en m°me temps pour les inviter ¨ cette nouvelle aventure.

Il est vrai, Vincent nôinvente pas quelque chose de nouveau. Il est en train de redéfinir une institution déj¨ existante mais qui nécessitait bien une restructuration et un nouveau souffle. Il est important de noter une observation de Joseph DUHR qui remarque quô ç on peut

[36] J. DUHR, ç Confrérie è, *op.cit.*, p. 1469-1479.
[37] F.-C MARIE-HELENE, ç Stefano Simiz, *Confréries urbaines et dévotion en Champagne (1450-1830),* Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002, 402 p., 23 ú è, *Revue dôhistoire moderne et contemporaine*, 2005/4 (nº52-4), p. 212-212. http://www.cairn.info.inshs.bib.cnrs.fr/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2005-4-page-212.htm 08/08/2017.
[38] *Cf.* J. DUHR, ç Confrérie è, *op.cit.*, p. 1469-1479.

dire que jusquô saint Vincent de Paul, cêst surtout par le moyen des confr®ries que lôEglise a rempli dans le monde sa mission de charit® Il nêst pour ainsi dire pas une seule mis¯re humaine qui nôait suscit® une confr®rie pour la soulager. è[39] Alors, nous allons voir et analyser des sp®cificit®s de charit®s organis®par Monsieur Vincent.

Le 23 ao¾t 1617, Vincent de Paul r®dige de sa main lôacte de fondation de la premi¯re Confr®rie de la Charit®[40] Apr¯s trois mois dôexp®rience, Vincent dressa un r¯glement d®taill® dont lôoriginal a ®t® retrouv® en 1839 dans les archives de la mairie de Ch©tillon.[41] ç Lôassociation sôappellera Confr®rie de la Charit®, et ses membres, servantes des pauvres ou de la charit® Elle aura pour patron J®sus-Christ lui-m°me et pour devise : Soyez mis®ricordieux comme mon P¯re est mis®ricordieux ; ou, venez, les bien-aim®s de mon P¯re, poss®dez le royaume qui vous a ®t® pr®par®d¯s le commencement du monde, parce que jôai eu faim et vous môavez donn®¨ manger, jôai ®t® malade et vous môavez visit®; car ce que vous avez fait aux moindres de ceux-ci, vous me lôavez fait ¨ moi-m°me. è[42]

Le nom de lôassociation, ç confr®rie de la charit®è a ®t® inspir®de celui de lôh¹ pital de la charit®de Rome. Les associ®es, femmes mari®es, veuves ou jeunes filles, prenaient le nom de ç servantes des pauvres è ou de ç servantes de la charit®è.[43] Pierre Coste souligne quôon y recevra vingt femmes vertueuses, mari®es ou non, du consentement de leur famille. Elles ®liront une prieure, une assistante, une tr®sori¯re, un procureur et deux garde-meubles. Seul le procureur sera pris hors de la confr®rie ; ce sera ç quelque pieux et d®vots eccl®siastiques ou un bourgeois de la ville affectionn®au bien des pauvres è. La confr®rie ne sôoccupera que des malades ç vraiment pauvres è, choisi par la prieure, de lôavis de lôassistante ou de la tr®sori¯re. [44]

Ce bref rappel de lôorigine de la fondation nous montre non seulement une fondation bien structur®e et bibliquement soutenue, mais aussi le talent exceptionnel de Monsieur Vincent ¨ pr®parer le r¯glement et ¨ traiter la question officielle et juridique.[45] Nous voyons

---

[39] *Cf.* J. DUHR, ç Confr®rie è, *op.cit.*, p. 1469-1479.
[40] *Cf. SV*, XIV, p.125-126.
[41] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, *op.cit.*, vol. 1, p. 105. (Le manuscrit retrouv® contient, en vingt-quatre pages, le r¯glement provisoire, le r¯glement d®finitif, lôapprobation de lôarchev°que de Lyon et le proc¯s-verbal de lô®rection. Il est expos®dans la chapelle des filles de la charit®de Chatillon. Le proc¯s-verbal seul est de la main de saint Vincent). Une copie de ce r¯glement se trouve dans lôannexe, nÁ1.
[42] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, vol. 1, p.105. *Cf.* saint Luc 6, 36-38 ; saint Mathieu 25, 34-45.
[43] L. MEZZARDI, *Vincent de Paul*, Descell®e de Brouwer, Paris, 1985, p. 39.
[44] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, *op.cit.*, vol. 1, p.105.
[45] Il ®tait un licenci®dans le droit canonique.

cette expertise mis en pratique tr¯s souvent quand il sôagira de mettre en place le r¯glement des Congr®gations quôil va fonder ainsi que dôautres associations o½il ®tait le directeur.[46]

3.1 La reconnaissance canonique[47]

Le r¯glement pr®sent®¨ lôarchev°que de Lyon, a ®t® approuv® le 24 novembre.[48] En lôabsence de lôarchev°que de Lyon, Thomas de M®chatin-la-Faye, administrateur et grand vicaire, approuva le r¯glement.

Pierre Coste voit une coïncidence curieuse dans cet acte dôapprobation. Il constate que ç lôarchev°que qui, par son vicaire g®n®ral, venait dô®riger canoniquement la premi¯re confr®rie de la Charit®, avait, la m°me ann®e, refus® aux Filles de la Visitation ®tablies dans son dioc¯se lôautorisation de sortir de leur monast¯re pour la visite des pauvres, bien que ce fut l¨ une des fins principales de leur institut. Il estimait que les communaut®s de femmes doivent se renfermer dans la vie contemplative et laisser aux filles du monde les î uvres ext®rieures de charit® è[49] Pourquoi voyait-il cela comme quelque chose de curieux ? Nous ne voyons pas des ®l®ments ®tonnants dans cette approbation. La confr®rie nô®tait pas une congr®gation comme celle des Filles de la Visitations. La confr®rie ®tait une association paroissiale, sous la conduite du cur® de la paroisse. Elles devraient exercer leur mission ¨ lôint®rieur de leur territoire paroissiale. Elles ®taient surtout toutes, les femmes du monde, sans soumission aux vî ux religieux. Par-dessus tout, il existait d®j¨ dôautres ®quipes paroissiales, comme ®quipe du rosaire, compos®es dôhomme et de femme dans la paroisse.[50]

3.2 Lô®rection officielle de la Confr®rie[51]

Le 8 D®cembre de la m°me ann®e, la confr®rie fut ®rig®e officiellement par Vincent et Madame Fran-oise Bachet comme la premi¯re ç abbesse è. Cô®tait le jour de lôImmacul®e Conception de la Vierge M¯re de Dieu. Le cur® de Chatillon proc®da solennellement ¨ lô®rection de la confr®rie dans la chapelle de lôh¹pital, en pr®sence du peuple. Apr¯s avoir

---

[46] Cô est M. Vincent lui-m°me qui va ®crire le r¯glement pour le Pr°tre de la Mission et les Filles de la Charit® quôil va fonder.

[47] Par la reconnaissance canonique nous voulons dire que la Confr®rie a ®t® approuv®e officiellement selon les r¯glements de lôEglise. Approuv® par lôautorit® de lôEv°que, cette confr®rie peut sô®tablir dans toutes les paroisses de ce dioc¯se. Cô est une association paroissiale qui est sous la conduite du Cur® de la paroisse. Alors elle est une association paroissiale, avec le droit et recognition dioc®saine.

[48] P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit.*, vol.1, p. 107 ; le document dôapprobation et le r¯glement de la confr®rie, approuv® par le vicaire g®n®ral se trouve dans lôannexe nÁ2.

[49] *Ibid.*, p. 108-109.

[50] B. KOCH, *Quelques aspects de Saint Vincent de Paul, op.cit.*, P. 76.

[51] *SV*, XIII, p. 437-438. (Le document dô®rection de la Confr®rie).

expliqu®en chair le but de lôassociation, il pria les personnes qui d®sirent en faire partie de sôavancer. Onze femmes se pr®sent¯rent. Au sortir de lôassembl®e, les membres de la confr®rie proc®d¯rent, devant trois pr°tres chapelains et un notaire royal, ¨ lô®lection des offici¯res et du procureur, qui fut Jean Beynier.[52]

Vincent ne resta pas longtemps ¨ Chatillon, deuxi¯me semaine apr¯s lô®lection de la confr®rie, il va retourner chez les Gondi comme aum¹nier de la famille de Gondi et ses propri®®s. Les documents que nous avons retrouv®s de cette confr®rie ¨ Chatillon, comme la minute des r®unions, le comptes des Livr®es, nous ®clairent sur leur bon fonctionnement. Nous avons aussi le t®moignage qui affirme que la Charit®a bien fonctionn® Lôune de ses converties lui ®crit en la date du 27 ao¾t 1656, ¨ peu pr¯s quarante ans plus tard : ç vous agr®erez que je vous dise que dans Chatillon lôassociation de la Charit®des servantes des pauvres est toujours en vigueur. è[53]

3.3. Lôesprit et la mission de la nouvelle association

La mission de lôassociation ®tait ¨ la fois corporelle et spirituelle. Pierre Coste souligne explicitement cette mission : ç parce que la fin de cet institut nôest pas seulement dôassister les pauvres corporellement, mais aussi spirituellement, lesdites servantes des pauvres tacheront et mettront ¨ cela leur ®tudes de disposer ¨ mieux vivre ceux qui gu®iront, et ¨ bien mourir ceux qui tendront ¨ la mort, dresseront ¨ cette fin leur visite, prieront souvent Dieu pour cela et feront quelque petite ®®vation de cî ur pour cette effet è.[54] La fondation dôune telle ®quipe porte donc sur une double vision : la premi¯re est tourn®e vers les besoins de la soci®®® et la deuxi¯me vers les besoins spirituels. Les membres de lôassociation participent ¨ cette double vision avec des contributions personnelles, côest-¨-dire avec le don de ce quôelles ont et le don de leur personne m°me. Il est tr¯s important dôobserver que lô®quipe elle-m°me trouvait le moyen pour se mettre au service des pauvres. Les femmes riches et influentes, par exemple, partageaient leurs biens avec les plus pauvres de la soci®®¨ travers la Confr®rie.

Pour comprendre lôesprit de cet ®tablissement, il faut regarder la force motrice derri¯re lôengagement. Sans doute, cela ®manait de la source dôune vie spirituelle personnelle aliment®e par lô®vangile. Lôassociation a ®®® fond®e sur les maximes ®vang®liques. J®sus

[52] Le document original, de vingt-quatre pages manuscrites, est conserv®¨ Chatillon-sur-Chalaronne par le Filles de la Charit®
[53] L. ABELLY. *La Vie de S. Vincent de Paul, op.cit., vol.*1, p. 81.
[54] *SV*, XIII, p. 429.

Christ ®tait leur mod¯le, ses paroles invitaient ¨ sôengager dans des î uvres de charit® ç Lesdites servantes des pauvres prennent pour patron Notre-Seigneur J®sus et pour fin lôaccomplissement du tr¯s ardent d®sir quôil y a que les chr®tiens pratiquent entre eux les î uvres de charit®et mis®ricordeé è[55] Cet esprit chr®tien ®tait la base de toute leur inspiration et leur d®vouement.

4. lôEtablissement et la composition de la Confr®rie

Vincent avait bien r®fl®chi sur lô®tablissement et la composition de lô®quipe et lôint®gration des membres. Il ne voulait pas d®stabiliser le syst¯me social en invitant la femme ¨ quitter sa maison, sa famille, sans avoir la permission bien exprim®e des personnes responsables. Il voulait apporter un changement concret, ce qui va permettre ¨ la femme de sôengager plus librement dans la soci®t®et dans lôEglise. Côest pourquoi, il demandait une autorisation explicite du mari (si elles ®taient mari®es) ou du parent (si elles ®taient encore sous la d®pendance de leurs p¯res ou de leurs m¯res) pour toutes celles qui postulaient ¨ °tre membre de la confr®rie.[56]

Les documents primitifs nous pr®cisent que : ç cette confr®rie est une assembl®e de plusieurs femmes et filles qui se joignent ensemble pour assister avec ordre les pauvres habitants et malades du lieu. Il faut consid®rer trois choses en cette confr®rie 1. La fin. 2. Les personnes qui la composent. 3. Leur exercice. La fin est d'honorer N.S. (Notre Seigneur) en assistant les pauvres malades. Les personnes qui la composent sont femmes et filles, car elles sont plus tendres et plus propres que les hommes pour cela, toutefois avec consentement de leur mari et parents. è[57]

4.1. Modalit®et qualit®du membre de la Confr®rie

Nous avons d®j¨ fait remarquer quôil ®tait n®cessaire pour °tre un membre, dôavoir la permission du mari ou du parent. Cela nô®tait pas suffisant. Dans son entretien sur lô®tat et lôimportance des î uvres du 11 juillet 1657, Vincent pr®cise quôelles doivent sô®loigner de lôesprit du monde et °tre dispos®es ¨ partir dôune affection int®rieure et continuelle de travailler ¨ leur avancement spirituel et de vivre le plus parfaitement possible. Il est important ici, de noter ses paroles. ç Autrefois, entre celles qui se pr®sentaient pour entrer en la

[55] *SV*, XIII, p. 424.
[56] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, *op.cit*., vol. 1, 118.
[57] Archives Congr®gation de la Mission, 4 C, Oeuvres, R¯glement Charit®s, Documents primitifs...sermons de la confr®rie de la charit® p. 39. (*Archives Congr®gation de la Mission* sera dor®navant abr®g®ACM)

Compagnie, on faisait le choix de celles qui ne fr®quentaient pas le jeu, ni la com®die, ni dôautres passe-temps dangereux, et qui ne faisaient pas les vaines en voulant faire les d®votes. è[58] Toutefois, il ne doutait pas de la possibilit® dôune conversion chez une femme. Pour cela, la figure de Marie de Madeleine de lô®vangile, qui quitte radicalement sa vie ant®rieure pour devenir un disciple fid¯le de J®sus, tenait en m°me temps lôillustration et lôouverture ¨ une possible conversion des femmes qui ne remplissaient pas les crit¯res dôint®gration ¨ la confr®rie (m°me sôil faut aussi souligner que Vincent nôacceptait pas ç nôimporte quelle femme è dans cette ®quipe). Son exigence reposait sur une perspective : ç la confr®rie sera compos®e de femmes, tant veuves, mari®es que filles, des quelles la pi®t® et la vertu soit connues, et de la pers®v®rance desquelles lôon se puisse assurer. è[59]

De m°me, le procureur de la confr®rie devrait °tre un pieu et d®vot eccl®siastique ou un bourgeois de la ville, vertueux, affectionn® au bien des pauvres et non gu¯re embrass® aux affaires temporelles.[60] Ce qui est important pour Vincent, côest la qualit® de la personne. En effet, m°me pour les ç gardes des pauvres malades è, ç la confr®rie fera choix de deux pauvres femmes dôhonn°te vie et de d®votion, qui sôappelleront gardes des pauvres malades. è[61]

Cette dimension spirituelle et de la qualit® personnelle est centrale pour tout ce quôil entreprendra dans sa vie. Cette dimension sera plus rigoureuse concernant lôadmission des Filles de la Charit® Cette fondation nô®tait pas envisag®e afin de r®pondre ¨ un projet ¨ court terme, mais il voulait quôelle continue, ¨ long terme, ¨ poser des actes concrets et visibles dans la soci®t®. A cet effet, la qualit® int®rieure de la personne ®tait sollicit®e.

4.2. R¯gles communes de la Confr®rie

Il est vrai que la confr®rie insistait beaucoup sur la qualit® de ses membres mais une fois devenu membre, il y avait des obligations et des activit®s personnelles et communautaires qui soutenaient lôensemble de lô®quipe dans sa mission comme dans la vie spirituelle.

Des devoirs spirituels communautaires : A chaque membre, il ®tait demand® de se confesser et de communier quatre fois lôan. Notamment, le jour de la Pentec¹te, Notre-Dame

[58] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, Paris, Bloud et Gay Libraires, 1917, p. 169.
[59] *SV*, XIII, p. 424.
[60] *SV*, XIII, p. 424.
[61] *SV*, XIII, p. 425.

dôao¾t, saint Andr®et saint Martin[62]. ç Pour honorer lôardent d®sir que Notre-Seigneur J®sus a que nous aimions les pauvres malades et les secourions ¨ leur n®cessit®; et pour accomplir ce saint d®sir è[63] les membres sont invit®s ¨ prier pour le salut des ©mes des pauvres malades quôelles serviront en m°me temps pour ceux et celles qui vont partager leur biens avec la confr®rie.

Pour cr®er une vraie amiti®et conserver lôesprit de la confr®rie, un v®ritable travail dô®quipe ®tait n®cessaire tout comme quelques obligations importantes. Une des r¯gles donne ici la teneur : ç quand quelquôune sera malade, la prieure et les autres seront soigneuses de la visiter et lui faire recevoir les saint sacrements de lôEglise, pri¯re pour elle en commun et en particulier è et si quelquôune vient ¨ d®c®der, ç les autres se trouveront ¨ son enterrement avec le m°me sentiment quô¨ celui de leur propre sî ur. è[64] Aussi, ¨ chacune, il est demand®de dire trois fois le chapelet et c®l®brer une messe basse pour le soulagement de son ©me en la chapelle de ladite confr®rie.

Il y avait ®galement des programmes ¨ tenir ensemble : les assembl®es de lôassociation, une journ®e de r®flexion et de pri¯re. En effet, ç afin que les servantes des pauvres profitent et se conservent en lôesprit de charit®de plus en plus, elles sôassembleront, le premier ou troisi¯me dimanche du mois, en la chapelle destin®e pour ladite association, o½ elle entendront messe le matin ; et celles qui auront d®votion, comme elles y sont toutes exhort®es, se confesseront et communieront ; et lôapr¯s-diner elles assisteront aux litanies de Notre-Seigneur ou de la Vierge sacr®e, en suite desquelles leur sera faite une br¯ve exhortation, le tout, toutefois, hors les heures desquelles on c®l¯bre le saint service en paroisses.è[65]

Des exercices spirituels personnels[66] : La r¯gle donnait une pr®cision sur des exercices spirituels personnels et le moment de les faire. Les jours commen-aient avec lôinvocation du Seigneur J®sus tout en faisant le signe de la croix suivi par quelques pri¯res ¨ la Sainte M¯re. Elles r®citaient trois fois le *Pater Noster* et trois fois *lôAve Maria* en lôhonneur de la Sainte Trinit®et une fois le *Credo* et le *Salve Regina* et si possible participaient ¨ la sainte Messe.

---

[62] Vincent va proposer saint Andr®et saint Martin parce que Saint Andr®®tait le patron de l'®glise de Ch©tillon-les-Dombes et Saint Martin ®tait le patron de l'®glise de Bu®nans dont Ch©tillon est une annexe. Dans des autres r¯glements, nous ne voyons pas le nom de patron paroissial.
[63] *SV*, XIII, p. 434.
[64] *SV*, XIII, p. 434.
[65] *SV*, XIII, p. 479.
[66] *Cf. SV*, XIII, p. 434-435.

Il ®tait conseill®de lire chaque jour un chapitre du livre de monseigneur lô®v°que de Gen¯ve, ç *lôintroduction ¨ la vie d®vote è*. Elles portaient ¨ lôint®rieur un grand honneur et une grande r®v®rence au Seigneur J®sus et ¨ sa M¯re comme ®tant un des points essentiel que requiert la confr®rie et celles qui y aspirent. Les membres sont aussi invit®s ¨ pratiquer des vertus de lôhumilit®, de simplicit®et de charit®envers les co-®quipiers et aux autres. Il ®tait ®galement demand®de faire toutes leurs actions en vue dôune intention charitable envers les pauvres et ceux qui nôont aucun respect de lôhumain. Enfin, elles devraient faire lôexamen de conscience et dire trois fois le *Pater Noster*, trois fois *lôAve Maria* et une fois le *De profundis* pour les ©mes tr®pass®es et pour les p®ch®s mortels ou v®niels.

4.3. Les offici¯res et lôadministration

Il y avait trois postes importants : celui de la sup®rieure ou la prieure, celui de la tr®sori¯re et celui de la garde des meubles ou la garde-meuble. Elles ont ®t®®lues ¨ la pluralit® des suffrages tous les deux ans en pr®sence de M. le cur®, ceci le lundi de la Pentec¹te. Ces postes sont explicites dans les r¯gles de la confr®rie :ç ladite confr®rie est compos®e dôun nombre certain et limit®de femmes et de filles ; celles-ci du consentement de leurs p¯res et m¯res, et celles-l¨ de leur maris ; lesquelles ®liront trois dôentre elles, en pr®sence de M. le cur®, ¨ la pluralit®des voix, de deux ans en deux ans, le lendemain de la pentec¹te, qui seront leurs offici¯res, dont la premi¯re sôappellera sup®rieure ou directrice ; la seconde, tr®sori¯re ou premi¯re assistante ; et la troisi¯me, garde-meuble ou second assistante. Ces trois officiers auront lôenti¯re direction de ladite confr®rie. De lôavis de M. le cur®, elles ®liront aussi un homme de la paroisse, pieux et charitable, qui sera leur procureur.è[67]

Ce r¯glement ®tait pratiqu®presque dans toutes les confr®ries, m°me sôil faut signaler quelques modifications ou des additions selon les uses des lieux. Mais ces modifications sont tout ¨ fait distinctes. Par exemple, si nous examinons le r¯glement de Neufch©tel, nous constatons ce changement en ce qui concerne lô®lection de la-garde-meuble : ç ¨ la pluralit® des voix, qui seront collig®es par le sieur cur®de ladite paroisse tous les ans le lendemain de No±l, et pourront °tre conserv®es un an seulement.è[68] Ici les offici¯res sont ®lues pour une p®riode dôun an et lô®lection se passe le lendemain de No±l. En analysant le document de Chatillon du 1617, nous pouvons observer que lô®lection est faite le mercredi apr¯s la f°te de Pentec¹te et non pas le lundi de pentec¹te. ç La Prieure, la tr®sori¯re et lôautre assistante

[67] *SV*, XIII, p. 419-420.
[68] *SV*, XIII, p. 420. (Note 2)

d®poseront leur charge le mercredi dôapr¯s la sainte f°te de la Pentec¹te, et sera proc®d®le m°me jour ¨ nouvelle ®lection par les suffrages de toute la confr®rie et ¨ la pluralit®des voixé è[69] Ailleurs, nous voyons quôelles sont nomm®es la premi¯re fois par M. le cur®tous les six mois ¨ la pluralit®des voix.

Ce modifications et additions ®taient visibles non seulement dans le r¯glement, concernant lô®lection des officiers mais aussi dans le fonctionnement m°me de la mission de chaque confr®rie. On peut ®galement dire que ces modifications ®taient sous-tendues par les besoins dôadaptation vis-¨-vis de chaque dioc¯se voire de chaque paroisse. Cette ouverture aux situations de chaque lieu et cette possibilit®de sôy adapter a rendu la confr®rie vivante et tr¯s vibrante. En effet, côest ce quôillustrent les documents primitifs ¨ lô®lection et la visite de la Confr®rie de la charit®o½lô®lection des officiers se passait selon des principes bien ®tablis pour ®viter toute illusion de transfert des m°mes pratiques de charit®dôun lieu ¨ lôautre : ç ®tant sur le point de proc®der ¨ l'®lection, leur bien recommand®d'agir en cette action en vue de Dieu, sans avoir ®gard aux qualit®s, parentage ou amiti®s ou richesses ou autres respects humains, mais seulement ¨ la plus grand gloire de Dieu en profit du prochain. è[70]

4.4. Lôadministration et le r¹le des offici¯res

Le cur®, la prieure, les deux assistantes et le procureur faisaient partie du gouvernement de tous les biens temporels de la confr®rie : les meubles, immeubles et, par cons®quent, le pouvoir dôordonner de faire tout ce quôil faudra pour la conservation et le recouvrement des biens. Il est important de regarder le r¹le de chacun, parce que cela aidera ¨ mesurer le r¹le que les femmes ont occup®.

4.4.1. Le r¹le du cur®ou du directeur de la Confr®rie

La confr®rie ®tant un organisme paroissial, elle ®tait sous la conduite du cur®de la paroisse dans laquelle elle est ®rig®e. Nous avons d¨ remarqu®que la r®union et lô®lection des officiers se passait sous la conduite du cur®. En lôabsence du cur®ou du vicaire, les membres avaient la possibilit®de prendre un autre pr°tre, avec la permission de lôarchev°que, comme leur r®f®rent spirituel et directeur de lôîuvre. Côest ce que stipule cette ordonnance de Vincent : ç Au cas que ledit sieur cur®ne r®siderait, ou que son vicaire ne prendrait le soin

[69] *SV,* XIII, p. 433.
[70] ACM, 4 C, Oeuvres, R¯glement Charit®s, "Documents primitifs relatifs ¨ lô®lection et ¨ la visite de la confr®rie de la charit®", Pendant Etablissement art. 5, nÁ2. P. 15. (Extrait de tout ce qui dans l'ancien directoire des missions (XVII-XVIII si¯cles) se rapport aux Confr®ries de la Charit®).

requis de lô uvre, sera loisible ¨ ladite confr®rie de prendre un autre p¯re spirituel et directeur de lô uvre, admis et approuv®¨ cet effet par monseigneur lôarchev°que. è[71] La confr®rie ®tait sous la conduite de lôautorit®de cur®. Le r¯glement nous donne certaines id®es sur son r¹le et fonctionnement. ç Puis ledit sieur cur® ou son vicaire fera la susdite br¯ve exhortation tendante ¨ l'avancement spirituel de toute la Compagnie et ¨ la conservation et progr¯s de ladite confr®rie, et, apr¯s, il proposera ce qui sera ¨ faire pour le bien des pauvres malades, et la conclura par la pluralit®des voix, qu'il colligera ¨ cet effet, commen-ant par celle desdites servantes de la Charit®qui aura ®t®la derni¯re re-ue de la confr®rie, et continuant par l'ordre de leur r®ception jusques au procureur, puis ¨ la tr®sori¯re, ¨ la prieure; et enfin il donnera sa voix lui-m°me, qui aura force d'lib®rative, comme l'une de celles desdites servantes des pauvres. L¨ se liront utilement cinq ou six articles de ladite institution; l¨ elles s'admonesteront charitablement des fautes survenues au service des pauvres, le tout n®anmoins sans bruit ni confusion et avec le moins de paroles que faire se pourra, et donneront chaque fois demi-heure de temps apr¯s l'exhortation pour cette assembl®e. è[72] Il a aussi eu la responsabilit®et lôautorit®sur l'administration du temporel et de la reddition des comptes. Lôassembl®e, lô®lection des officiers, et la pr®sentation de comptes etc. prend place sous sa pr®sidence.

4.4.2. La sup®rieure ou la prieure

Son obligation principale ®tait de veiller sur lôobservation du r¯glement. Elle devait prendre garde que toutes les personnes de la confr®rie fassent bien leur devoir. Elle recevait les pauvres malades, apr¯s avis des autres officiers et les renvoyait quand ils nôavaient plus besoin des soins de la Charit®. Elle avait aussi la permission de recevoir les pauvres malades en cas de n®cessit®, sans attendre le conseil de lôassembl®e. La tr®sori¯re et la garde-meuble ®taient respectivement ses assistantes et ses conseill¯res. La sup®rieure gardait lôune de clef du coffre. Le double ®tait gard®par la tr®sori¯re. Dans le r¯glement, il est soulign®quôelle avait le devoir de gouverner cette famille de Notre seigneur comme une sage m¯re gouverne la sienne. Cette pr®cision est importante, car le r¹le de la sup®rieure nô®tait pas lôexercice du pouvoir sur les autres mais de travailler ensemble avec une affection et lôamour familial.[73]

---

[71] *SV*, XIII, p. 433.
[72] *SV*, XIII, p. 430-431.
[73] *Cf. SV*, XIII, 417-418; 420; 425; P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, *op.cit.*, vol. 1, p. 119.

4.4.3. La tr®sori¯re

Cô®tait son devoir de recevoir, de garder, dôemployer les deniers de la confr®rie et faire payer les legs donn®s ¨ la confr®rie. Elle rendait compte tous les mois ¨ la sup®rieure. Il faut noter quôelle nôavait pas le droit de d®penser sans lôavis de la sup®rieure. Elle avait le devoir de garder le coffre mais elle ne pouvait pas lôouvrir toute seule parce ce que la clef dôune des deux serrures restait aux mains de la sup®rieure. Elle disposait dôun ®cu pour les d®penses courantes. A la fin des deux ann®es de service, elle rendait ses comptes ¨ la confr®rie devant le cur®et les habitants de la paroisse qui voulaient bien assister ¨ la r®union.[74]

4.4.4. La Garde-Meuble

En plus du fait quôelle soit la conseill¯re de la sup®rieure, elle ®tait charg®e de marquer, de garder, de tenir en ®tat et de pr°ter les biens meubles de la charit®comme le linge, vaisselle, nappes, draps, couvertures et autres objets dont les pauvres pouvaient avoir besoin. Elle fournissait le n®cessaire aux pauvres malades quand il y avait besoin sous lôordre de la sup®rieure et avait grand soin de le retirer et en rendre compte ¨ la fin de ses deux ann®es comme la tr®sori¯re.

4.4.5. Le Procureur

Le procureur ®tait choisi entre les hommes de la paroisse connu pour ses vertus, sa pi®t®et son amour pour les pauvres. Cette s®lection ®tait faite avec lôopinion du cur® Le r¯glement g®n®ral montre bien ses fonctions : ç Le procureur tiendra un contr¹le des qu°tes qui se feront ¨ lô®glise ou par les maisons et des dons qui se feront par les particuliers ; donnera les quittances ; procurera la manutention de ladite confr®rie et lôaugmentation des biens dôicelle ; dressera les comptes de la tr®sori¯re, si besoin est ; aura un registre dans lequel il copiera le pr®sent r¯glement et lôacte de lô®tablissement, le faisant collationner, si faire se peut. Il ®crira dans le m°me registre le catalogue des femmes et des filles qui seront re-ues ¨ la confr®rie, le jour de leur r®ception et de leur d®c¯s, les ®lections des offici¯res, les actes de la reddition des comptes, le nom des pauvres malades qui seront assist®s par la confr®rie, le jour de leur r®ception, de leur mort ou de leur gu®rison, et g®n®ralement ce qui sôy passera de plus notable et remarquable. è[75]

[74] *Cf. SV*, XIII, 420.
[75] *SV*, XIII, p. 421.

Il avait ®galement lôobligation, comme dôautres officiers, de pr®senter le rapport de ses fonctions : lô®tat des affaires temporelles de la confr®rie et celui quôil aurait g®r®et/ou n®goci® pendant lôann®e. Ce rapport se faisait devant lôautorit®eccl®siale et civile afin que ceux-ci puissent °tre suffisamment instruits du gouvernement des biens temporels de la confr®rie.[76]

4.5. Les gardes des pauvres malades

La confr®rie choisissait deux femmes quôelle r®mun®rait pour le service de garde- des-malades. Elles ®taient consid®r®es comme membres de lôassociation, participaient aux indulgences et aux assembl®es. Toutefois, elles nôavaient pas de voix d®lib®rative lors de la prise des d®cisions au sein de la confr®rie. Côest ce quôexprime le r¯glement : ç La confr®rie fera choix de deux pauvres femmes dôhonn°te vie et de d®votion, qui sôappelleront gardes des pauvres malades, pour ce que leur devoir sera de garder ceux qui seront seuls et ne pourront remuer, et de les servir, selon lôordre que leur en donnera la prieure, en les payant honn°tement, selon leur labeur, et par ainsi seront aussi tenues pour membres de ladite confr®rie, participeront aux indulgences et assisteront aux assembl®es, sans n®anmoins y avoir voix d®lib®rative. è[77]

5. Les î uvres principales de la confr®rie : corporelle et spirituelle

Nous avons d®j¨ soulign®la double dimension (corporelle et spirituelle) de la confr®rie de la charit® Il est important dôobserver la mani¯re dôorganiser leur activit®et ¨ quel point, elles seront satisfaites de cette participation ¨ une telle ®quipe. Cela nous aidera ®galement ¨ comprendre leur appr®ciation par rapport ¨ une telle opportunit®qui leur permettait de vivre pleinement leurs talents.

5.1. La recherche des fonds et leurs d®penses

La mission principale de la confr®rie ®tait celle dôassister les plus pauvres, plus pr®cis®ment, les personnes malades. Cela n®cessitait des fonds consid®rables et des d®penses ®normes : il fallait nourrir les malades, acheter les rem¯des, payer le m®decin et les garde-malades, entretenir et acqu®rir des meubles etc. Le plus grand souci ®tait le recouvrement des fonds. Les dons spontan®s des personnes de bonnes volont®s et la contribution personnelle des membres nô®taient pas suffisants pour alimenter ni le coffre ni faire les d®penses sollicit®es. Alors, pour trouver de lôargent, elles avaient envisag®dôautres moyens.

---

[76] *Cf. SV*, XIII p. 432.
[77] *SV*, XIII, p. 425.

Lôun des moyens ®tait de faire la qu°te, chacun ¨ son tour ¨ lô®glise et ¨ domicile les dimanches et les jours de f°tes. Elles informaient les fid¯les de ne pas oublier la charit®dans leurs testaments. Quelques fois, elles allaient demander ¨ des personnes de hautes conditions. En plusieurs endroits, les magistrats donnaient aux confr®ries de la charit®, le produit de certaines amendes. La charit®avait ®galement dans les ®glises ainsi que dans les h¹telleries, un tronc dans lequel on pouvait sôacquitter de son î uvre de charit® Les brebis, l¨ o½ la confr®rie en poss®dait, donnaient de la laine et des agneaux ; les vaches du lait et des veaux.[78]

5.2. Lôassistance corporelle : la mission centrale

La Charit®est n®e dans une situation concr¯te pour r®pondre ¨ la mis¯re dôune famille pauvre et malade. Donc, la pr®occupation principale est le soin des pauvres et des malades. Selon le jour d®termin®, chaque femme apportait au malade un repas tout appr°t® Pierre Coste le dit explicitement : ç chacune desdites servantes des pauvres appr°tera leur manger et les servira un jour entier. La prieure commencera, la tr®sori¯re la suivra, et puis lôassistante, et ainsi lôune apr¯s lôautre, selon lôordre de leur r®ception, jusques ¨ la derni¯re venue. è[79]

Une autre t©che importante ®tait de recevoir les malades vraiment pauvres, aux soins de la confr®rie.[80] Dans cette cat®gorie, pour la confr®rie en ses d®buts, une personne qui ne poss®dait ni biens meubles ni biens immeubles nô®tait estim®e pauvre. Plus tard, ®tait consid®r®comme un pauvre, quelquôun qui nôavait pas de quoi manger ou avait cess®de travailler, quand bien m°me il ®tait propri®taire de terre ou des meubles.

Les garde-malades, sous les consignes de lôassociation, ®taient au chevet des moribonds qui en avaient besoin. Si celui-ci venait ¨ d®c®der, lôassociation fournissait le linceul au cas o½ il nôen avait pas. Les membres de lôassociation prenaient ®galement part ¨ lôinhumation.[81] Une autre mission importante de la confr®rie (Paillart, S®v®villers, Folleville) ®tait les visites dans la prison. Cette pratique est signal®e plus t¹ t en1620 : ç elles auront soin de visiter les pauvres prisonniers pour leur faire quelque aum¹ ne, les consoler et les faire changer de chemise tous les dimanches. è[82]

[78] *Cf.* P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, vol. 1, p. 120.
[79] *SV*, XIII, p. 427.
[80] *Cf.* P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, vol. 1, p. 120-121; *SV*, XIII, p. 426-427.
[81] *Cf.* SV, XIII p. 441.
[82] *SV*, XIII, p. 477-478.

5.3. Lôassistance Spirituelle : la mission r®formatrice

De par leur appartenance ¨ la confr®rie, tous les membres avaient un apostolat spirituel. En effet, il ®tait de leur devoir dôaider les pauvres spirituellement, en leur donnant quelques enseignements cat®ch®tiques et celles de la pi®t® chr®tienne.[83] Ses enseignements visaient dôune part ¨ aider les pauvres malades mourant de partir de ce monde dans un bon ®tat dôâme et, dôautre part, assister les malades gu®ris ¨ vivre sans offenser Dieu.[84] Dans cette m°me mission spirituelle, elles avaient un grand soin et un d®sir du salut des âmes des pauvres quôelles aidaient tant par leurs pri¯res que par des petites instructions afin que Dieu soit honor®dans les familles de la paroisse.

La r¯gle pr®cisait clairement ce devoir spirituel : ç elles seront admonest®es de se comporter humblement et charitablement envers les malades, leur disant parfois quelques paroles pieuses et d®votes, parfois aussi les consolant ; dôavoir grande charit®les unes envers les autres ; sôentre-visiter et consoler en leur afflictions et maladies ; donner ordre que les saints sacrement leur soient administr®s ; faire pri¯res communes et particuli¯res ¨ ce quôaucune ne parte de ce monde quôen bon ®tat ; et assister en corps ¨ lôenterrement desdites servantes et gardes des pauvres, pour chacune desquelles elles feront c®l®brer une messe et diront d®votement trois fois le chapelet. è[85]

Par ailleurs, cette mission spirituelle li®e aux enseignements consistait ¨ assister les pauvres malades pour les pr®parer ¨ la confession g®n®rale. Elles ®taient tenues aussi ¨ accomplir dôautres exercices spirituels en vertu de leur pr®sence aupr¯s des pauvres comme lôexplique le r¯glement : ç elles liront utilement parfois quelques livres d®vots en pr®sence de ceux qui seront capable dôen faire leur profil, les exhorteront ¨ supporter le mal patiemment, pour lôamour de Dieu, et ¨ croire quôil le leur a envoy®pour leur plus grand bien ; leur feront faire quelques actes de contrition, qui consiste ¨ avoir regret dôavoir offens® Dieu, pour lôamour de lui-m°me, et lui en demander pardon et se r®soudre ¨ ne jamais plus lôoffenser ; et au cas que leur infirmit®[sôaggrav®], elles feraient quôils sôen confesseront au plus t¹t. Et pour ceux qui tendront ¨ la mort, elles auront soin dôavertir ledit sieur cur®de leur administrer lôextr°me onction, les induiront ¨ avoir confiance en Dieu et penser ¨ la mort, passion de Notre-Seigneur J®sus et se recommander ¨ la Sainte Vierge, aux anges, aux saints dont ils portent le nom ; et feront le tout avec un grand z¯le de coop®rer au salut des âmes et de les

[83] *SV*, XIII, p. 504.
[84] *SV*, XIII, p. 527.
[85] *SV*, XIII, p. 442.

mener comme par la main ¨ Dieu. Auront soin [é] de faire enterrer les morts aux d®pens de la confr®rie, de leur donner un linceul, faire faire la fosse, si le mort nôa aucun moyen dôailleurs, ou le recteur de lôh¹pital nôy pourvoit comme il le faudra prier de ce faire, et assisteront aux fun®railles de ceux quôelles auront nourris malades, si elles le peuvent commod®ment, tenant en cela place de m¯res qui accompagnent leurs enfants au tombeau ; et par ainsi, elles pratiqueront enti¯rement et avec ®dification des î uvres de mis®ricorde spirituelle et corporelle.è[86]

5.4. Quelques observations importantes sur la mission de la Confr®rie

Soulignons tout dôabord que la mission de la Charit®a une double vision sociale et eccl®siale. Les femmes r®pondaient ¨ une situation sociale concr¯te en assistant les pauvres malades. Les pauvres, souvent n®glig®e, vont trouver un appui par la pr®sence des membres de la Charit® Les pauvres nôavaient pas souvent des moyens de consulter un m®decin ou acheter le rem¯de, la Confr®rie, comme nous lôavons vu, avait pris en charge des pauvres, surtout les plus d®munis, comptant sur leurs propres ressources. Leur mission sociale entrevoyait ®galement, dô°tre pr®sentes aupr¯s des prisonniers, des personnes qui se trouvent dans un ®tat plus mis®rable, visite des malades dans les h¹pitaux, visite des personnes malades dans leurs famille etc., Toute cette mission sociale des membres de la confr®rie va apporter une ®volution bouleversante dans la soci®® Côest pourquoi son expansion en France fut faite ¨ une vitesse extraordinaire.

Signalons ensuite quôen aidant les pauvres ¨ mieux vivre ou ¨ mieux mourir, en leur apportant le soutien spirituel, les femmes avaient des obligations ®vang®liques et eccl®siales qui sous-tendaient lôaccompagnement des personnes malades, toutes seules ou en pr®carit® Cela pouvait °tre consid®r® comme un principe ou mieux lôesprit fondamental de lôassociation : sauver des ©mes. En fait, ç son but est l'imitation de ce divin sauveur par la visite des pauvres malades et les secours spirituels et corporels qui leur sont donn®s. è[87] Cet accompagnement spirituel apportera une nouvelle vigueur et vitalit® ¨ une Eglise qui commen-ait ¨ int®grer la r®forme post conciliaire. Cette nouvelle perspective dôengagement eccl®sial a sauv® plusieurs milliers dô©mes par leur travail insistant et irrempla-able. Lôassociation devenait, au regard de bon nombre, vraiment une ®quipe r®formatrice.

---

[86] *SV,* XIII, p. 429.

[87] Documents primitifs relatifs ¨ l'®rection et la visite de la confr®rie de la charit® (Extrait de tout ce qui dans l'ancien directoire des missions (xvii-xviii si¯cles) se rapport aux confr®ries de la charit®).

Conclusion

Lô®v¯nement tournant de la vie de Monsieur Vincent se passe ¨ Chatillon-les-Dombes o½ il devient cur®au mois dôaout 1617. A partir de lô®v®nement ®voqu®, il apprend que les femmes peuvent devenir une force importante dans la soci®t® et peuvent participer tr¯s concr¯tement dans le d®veloppement et dans la transformation de la soci®t® Il devient ®galement conscient que les femmes peuvent avoir une contribution remarquable ¨ lôint®rieur de lô£glise o½ elles ®taient vues comme des personnes de peu dôimportance depuis plusieurs si¯cles. Il r®alise aussi que le moyen le plus facile pour la femme de retrouver sa place et leur vocation dans lô£glise est de la faire participer ¨ une mission concr¯te en faisant dôelles des collaboratrices. Il devient observable que la fondation dôune telle ®quipe est devenue une dynamique qui, non seulement aide les pauvres, mais devient un grand soutien pour les autres ®quipes que Monsieur Vincent va fonder dans lôavenir.

En somme, ce chapitre essayait dôexaminer deux ®l®ments fondateurs : la mission de la Confr®rie de la Charit®et son fonctionnement. Nous avons constat®que les travaux que la confr®rie va entreprendre ne se limitaient pas notamment sur le territoire dôune paroisse mais au-del¨ du champ paroissiale prescrit. Cette premi¯re fondation de Monsieur Vincent va, petit ¨ petit, effectuer des r®sultats admirables. Lô®l®ment majeur dans cette fondation est la contribution quelle apportera ¨ la promotion de la femme. Côest une ouverture sans pr®c®dent pour lôengagement eccl®sial et social de la femme. Ainsi, nous pouvons tirer quelques remarques importantes.

Premi¯rement, lôinspiration de fonder la Charit®vient dôun ®v¯nement concret : rendre service ¨ une famille pauvre et malade. Lôabsence dôune charit®organis®e et structur®e a profond®ment perturb®la pens®e de Monsieur Vincent. Il devient alors ®vident que les ®l®ments inspirateurs qui sous-tendent lôengagement ¨ organiser cette charit®®tait sans doute le d®vouement, la motivation des femmes de la paroisse et leur r®ponse surprenante ¨ son appel ¨ la charit® Monsieur Vincent parlait de cette inspiration aux filles de la charit®en ces termes : ç ne pourrait-on point r®unir ces bonnes dames et les exhorter ¨ se donner ¨ Dieu pour servir les pauvres malades ? è[88] Autrement dit, sa d®cision de commencer une confr®rie ®tait soutenue par la participation des femmes. Bien s¾r, il y avait un procureur, le cur®ou le vicaire, mais ceux-ci nôavaient pas dôengagement direct dans des services dô®quipe, ils ne

[88] *SV*, IX, p. 209.

participaient pas dans les activit® quotidiennes aupr¯s des pauvres, côest essentiellement sur la femme que Vincent va prendre son appui pour cette premi¯re fondation.

D®buter une association avec les femmes, ¨ cette ®poque, demande un engagement tr¯s s®rieux. En plus, pour entreprendre des services ¨ lôext®rieur de leur famille fut de la part de Monsieur Vincent, un acte courageux. Il mettra de c¹ t® toutes les conceptions n®gatives sur la femme et toute interdiction aux femmes dans la soci®t® dôentreprendre des activit® au-del¨ de quatre murs de leur famille. Il voit leur qualit®, leur bonne foi, leur d®vouement et con-oit quôelles peuvent apporter des contributions hors des normes tant ¨ la soci®t® quô lôEglise. Alors, nous pouvons dire que la premi¯re ®tape ¨ la promotion de la femme ®tait de prendre cette initiative : les faire participer en leur confiant des responsabilit® lourdes afin de structurer une charit® au d®part tr¯s mal-organis®.

Deuxi¯mement, la fondation de cette association ®largit la vocation de la femme ¨ partir de son engagement au sein de la soci®t® et au sein de lôEglise. Or, avant cette fondation, cet engagement avait un espace r®duit (les quatre murs du foyer en vertu de la responsabilit® familiale). Lôglise qui, jadis, limitait particuli¯rement la participation de la femme laµque, va °tre plus r®ceptive vis-¨-vis de cette association. Leur contribution spirituelle pour les malades a ®t® bien accueillie par les autorit® ecclésiales. Ces derniers vont signer leur ®tablissement partout o½ le besoin se fait sentir. En se mettant au service des autres, plus particuli¯rement les pauvres, cette fondation va °tre appr®ci® plut¹ t que critiqu® par la soci®t® et lôglise, pourtant souvent tr¯s susceptible de voir les femmes engager en pleine rue. Des appr®ciations que Monsieur Vincent va leur adresser et celles des autres autorit® de lôEglise, stimuleront la r®ussite de cette association et de ses membres.

Troisi¯mement, lôassociation a donn® aux femmes une ouverture providentielle, pour sortir de leur enfermement et dô®largir leur vocation. Cette ouverture aidera progressivement la femme ¨ d®couvrir, ¨ d®velopper et ¨ vivre de ses talents plus profond®ment. Elles d®ployaient toutes leurs capacit® afin dôassurer et vivre tout ce qui est stipul® dans leur r¯glement. A pr®sent, Il sôagit de voir, par la suite, comment cette association va aider la femme ¨ vivre pleinement son engagement en d®passant parfois le cadre paroissial et toutes les limites prescrites par la soci®t® et lôglise sans avoir ¨ °tre rejet®, encore moins refus® ni par lôun ni par lôautre.

Chapitre 2
La Croissance et la Diffusion de la Charit®

Introduction

Il est difficile de dire exactement combien de confr®ries il y avait au temps de Monsieur Vincent. Il y a tout de m°me dans des correspondances publi®es par Pierre Coste, quelques r®f®rences relatives aux 130 charit®s fond®es directement par Vincent lui-m°me ou encore par Louise de Marillac ou les Pr°tres de la Mission et qui ont gard®des contacts directs avec Vincent. Ce nombre nôinclut pas des confr®ries qui ont ®®fond®es ¨ Paris et ¨ Marseille, respectivement nombreuses et tr¯s actives aupr¯s des gal®riens. Tr¯s probablement cette liste est incompl¯te car une petite fraction de la correspondance de Monsieur Vincent dispers®e sur plusieurs pays pourrait fournir dôautres informations sur les fondations des confr®ries, notamment si on entre en contact avec de nombreux documents de valeur qui ont ®®perdus ou ont disparus.

Les lettres de Monsieur Vincent ne mentionnent pas les charit®s pr®sentes dans le dioc¯se de Saintes et de Bordeaux mais, d'apr¯s les registres locaux, nous apprenons qu'il y en avait un grand nombre et que Vincent chargea un de ses missionnaires de les visiter de temps en temps. L'abb®Estournet a ®num®r®, ¨ ce propos, un certain nombre de centres en Brie et dans le G©tinais qui ont ®®organis®s, dit-il, çgr©ce aux efforts des pr°tres de la Missionè, tandis que l'abb®Pr®vost laisse savoir que dans la plupart des villages du dioc¯se de Troyes Mesdames de Charit®ont ®®nomm®es pour l'inspection des ®coles.[89]

£tablie d'abord pour la seule paroisse de Ch©tillon-les-Dombes, et approuv®e par l'archev°que de Lyon, cette association ne tarda pas ¨ se r®pandre non seulement dans les paroisses de la campagne mais aussi ¨ Paris et dans dôautres villes de France. Le document que nous avons retrouv®nous montre aussi quôil voulait ®tablir une Charit®sp®ciale de dames de la Charit®, charg®e de prot®ger et dôassister les autres î uvres charitables des femmes, ¨ la cour du roi.[90] Il est vraisemblable que ce projet nôa jamais ®®actualis® La diff®rence des lieux porta Vincent ¨ modifier le r¯glement primitif pour l'adapter aux circonstances. Le fond en est cependant toujours le m°me ; c'est toujours une association de personnes sinc¯rement chr®tiennes, administr®e par un conseil, sous la direction du cur®de la paroisse; et le but

[89] *Cf.* L. ARCHER, ñThe Streets of the Cityò, Darlington, 1979, p. 105.
[90] *SV*, XIII, p. 821. Document 199 ç projet de r¯glement pour les Dames de la Charit®de la cour è. Ce document est inachev®

essentiel restait toujours la visite personnelle des pauvres malades pour les assister corporellement et spirituellement.[91] Mais petit ¨ petit il va se rendre compte que la Charit® doit r®pondre aussi ¨ dôautres types de pauvret® pr®sents dans la soci®t®. ç Il remarqua bien vite que les ç charit®s è ne pouvaient se restreindre ¨ assister de pauvres malades. Il dut, ¨ M©con, sôoccuper du reclassement des mendiants (1621). A Paris, la visite des prisonniers, des gal®riens, devint vite la pr®occupation de certaines charit®s. Il fallait donc que lôorganisation et la formule des charit®s demeur©t ouverte. Il y eut, par la suite, des charit®s pour les petits m®nages indigents, des charit®s pour les sinistr®s de la famine et de la guerre. En 1640, les charit®s de Lorraine devinrent des centres de secours, des entrep¹ ts de vivres, des refuges pour les femmes et les religieuses expos®es ¨ la soldatesque. è[92]

De m°me quôil est tr¯s difficile de faire une liste de toutes les confr®ries fond®es, il est tout de m°me difficile dô®num®rer tout ce quôelles ont r®ussi ¨ faire. Nous voyons que la dynamique des confr®ries sôest r®pandue tr¯s vite. Nous constatons ®galement quôavec le changement des lieux, il y a une certaine modification non seulement de lôengagement des confr®ries mais aussi de celle de la composition de lô®quipe.

Par exemple, en 1618, Vincent pr°cha la mission ¨ Villepreux, ¨ Joigny et ¨ Montmirail. En 1623, il pr°cha dans les dioc¯ses de Beauvais, Soissons, Sens et Chartres. Partout il laissait derri¯re lui, comme institution durable, la Confr®rie de la Charit®. Il fonda la Charit® f®minine, masculine et mixte. Cependant, seules les deux premi¯res eurent une suite.[93] Quelques ann®es plus tard nous ne voyons plus de documents qui soutiennent lôexistence de la charit® mixte mais seulement de charit®s f®minines.

Dans ce chapitre, nous allons discuter tout dôabord du d®veloppement de quelques ®tablissements de Charit® et leur fonctionnement. Ensuite, nous allons aborder la question de divers types de Confr®rie, puisque certains documents font savoir quôil y avait au d®part les confr®ries des femmes et, un peu plus tard, dôautres types de Charit® (Charit® mixte, hommes et femmes ou encore la confr®rie des hommes). Enfin, nous allons ®galement analyser le

[91] ç LôObjet principal de l'association des Dames de la Charit® de Saint Vincent de Paul est sans doute la visite des pauvres malades mais on se conformerait ¨ l'esprit de l'í uvre si, ¨ raison des circonstances, outre les pauvres malades on visitait aussi, pour les assister corporellement est spirituellement, les pauvres qui ne sont pas malades. è (Rapport sur les î uvres des dames de la charit® de saint Vincent de Paul, pendant l'ann®e 1904, Paris, 95 rue de s¯vres, 95, 1905, p. 9-10).
[92] A. DODIN, *St Vincent de Paul et la Charit®*, Paris, ®ditions du Seuil, 1960, p. 34-35.
[93] L. MEZZADRI, *Vincent de Paul (1581-1660)*, Paris, Descl®e de Brouwer, 1985, p. 41

principe de la visite et la fondation des ®quipes et quelques allusions en rapport avec leurs travaux.

1. Retour chez les Gondi et la fondation des Charit®s

Vincent quitte Chatillon avant no±l 1617. Son s®jour ®tait tr¯s court, environ cinq mois et demi. Toutefois, il avait bien apport®des changements visibles dans la paroisse. Chatillon s'est souvenu de toutes ces contributions dans ces mots ç les soussign®s disent qu'il serait impossible de marquer tout ce qui a ®t®op®r®en si peu de temps par M. Vincent et qu'il aurait m°me de la peine ¨ le croire, s'il ne l'avaient vu et entendu. Ils en ont une si haute estime qu'ils n'en parlent que comme d'un saint. Ils publient hautement que jamais ils n'ont eu et qu'ils n'auront jamais un pareil cur®et qu'il les a quitt®s bien trop t¹ t pour eux. Ils croient que ce qu'il a fait ¨ Chatillon serait suffisant pour le faire canoniser, et ils ne doutent point que, s'il s'est comport®partout comme il a fait en ce lieu, il ne le soit un jour. è[94]

Revenu ¨ Paris en fin d®cembre 1617, il n'®tait plus la m°me personne. Sa vision et son engagement avaient pris une nouvelle direction. Il commen-a d¯s le d®but de 1618 ses missions dans les paroisses des Gondi y fondant ¨ chaque fois la Confr®rie de la Charit®[95] Les terres qui d®pendaient de la maison des Gondi, Villepreux, Joigny, Montmirail, Folleville, eurent bient¹ t des associations semblables. Il fondait, ¨ chaque fois, une confr®rie ¨ la fin de la mission qu'il pr°chait dans la campagne. Cela ®tait suivi par ses confr¯res, les Pr°tres de la Mission, congr®gation qu'il a fond®e en 1625.

1.1. La Charit®¨ Villepreux (1618)

Villepreux, dans l'actuel d®partement des Yvelines, est le lieu de la premi¯re grande mission et de la premi¯re Confr®rie apr¯s Chatillon. Villepreux, petit village de Seine-et-Oise, faisait alors partie du dioc¯se de Paris. En 1618, Monsieur Vincent va ®tablir la Charit®dans ce village, apr¯s avoir pr°ch® la mission. ç D¯s le d®but de l'ann®e 1618 Vincent avait entrepris une mission ¨ Villepreux, en Seine-et-Oise, dont Mr le comte de Joigny avait h®rit® de son oncle le Cardinal ®v°que de Paris. Le 23 f®vrier, apr¯s v°pres, une ç confr®rie de charit®è fut organis®e, des offici¯res nomm®s et, le lendemain, chacune re-ut des

[94] *SV*, XIII, p. 53. Document 21 ç rapport de Charles Demia sur le s®jour de saint Vincent ¨ Chatillon-les-Dombes è. Messire Charles Demia, pr°tre, docteur ¯s saints d®crets en l'universit®de Paris, fait une enqu°te en 1665 ¨ Chatillon sur le s®jour de Vincent. Il va rencontrer des habitants de la paroisse pour r®cup®rer leur avis de leur ancien cur® Une copie de cette enqu°te se trouve dans un des volumes du proc¯s de B®atification de Saint Vincent.

[95] B. KOCH, ç Quelques aspects de Saint Vincent de Paul è, *op.cit.*, p. 280.

instructions. è[96] Dans sa conf®rence du 13 F®vrier 1646, aux Filles de la Charit®, Vincent parle de cette fondation ç Je fus appel®pour venir ici ; et apr¯s quelque temps, allant en mission ¨ Villepreux, qui est un village ¨ cinq ou six lieues de Paris nous e¾mes lôoccasion dôy ®tablir la Charit®, c®tait la seconde. è[97]

Pierre Coste donne des explications et la d®marche de lô®tablissement de cette Charit®. ç Le soir du 23 f®vrier 1618, apr¯s v°pres et avant la sortie des fid¯les, il vint en surplis dans la chapelle de la confr®rie, o½ se trouvaient r®unies, un cierge allum®a la main, les futures servantes des pauvres, qui s®tait pr®par®es ¨ cette c®r®monie par la r®ception des sacrements de P®nitence et dôEucharistie. Apr¯s le chant du *Veni Creator* et les litanies du Saint Nom de J®sus, il expliqua en quelques mot le but de lôassociation, ®num®ra les profits spirituels quôen retireraient ses membres et ses bienfaiteurs, luit le r¯glement et lôacte dôapprobation, fit approcher les personnes qui avaient promis leur concours, prit leur nom et proc®da ensuite ¨ lô®lection des offici¯res, ¨ la pluralit®des suffrages, exprim®s ¨ voix basse. Le chant du *salve Regina* cl¹ tura la c®r®monie. è[98]

Nous nôavons pas de documents relatifs ¨ cette fondation. Nous nous r®f®rons ¨ quelques pr®cisions de Louis Abelly, son premier biographe, qui donne la parole ¨ Vincent en confirmant ladite fondation. Il est vrai quôon nôa pas de documents pour v®rifier ce qui sôest pass®apr¯s la fondation, mais nous sommes s¾r quôil avait suivi le processus normal de la fondation de la confr®rie. Nous pouvons alors pr®sumer quôil avait r®uni les offici¯res en vue de d®terminer, de concert avec elles, quel jour serait assign®¨ chaque associ®e pour le service des malades ou pour la qu°te.

1.2. La Charit®de Joigny (1618)

La Charit®de Joigny, petite ville du dioc¯se de Sens fut la troisi¯me Charit®[99] La confr®rie a ®t®approuv®e par monseigneur Jean Davy du Perron, lôarchev°que de Sens, le 6 septembre 1618. Elle commen-a le dimanche 9 septembre 1618. ç Ce jour-l¨, en pr®sence du

---

[96] M. R. MATHIEU, (®d.) *Monsieur Vincent chez les de Gondy, les Missionnaires et les Filles de la Charit®¨ Montmirail*, Paris, 1966, p .22.

[97] *SV*, IX, p. 244. (Conf®rence du 13 f®vrier, 1646, aux Filles de la Charit®, sur amour de la Vocation et assistance des pauvres).

[98] P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit*., vol. 1, p. 118. (Le r®cit ici donn®par Coste est emprunt®au r¯glement de la Charit®de Paillart, qui a ®t®fond®e en 1620, qui se termine par un article intitul®: C®r®monies qui se sont jusques ¨ pr®sent pratiqu®es le jour de lô®tablissement de la Charit®. Nous nôavons aucun document sur cette Fondation de Villepreux.)

[99] L. ABELLY, *La Vie de S. Vincent de Paul fondateur de la Congr®gation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charit®, op.cit.*, p. 78.

bailli, du procureur fiscal et des personnages les plus notables du lieu, r®unis dans la chapelle de lôH¹tel-Dieu, Madame de Gondi pr®senta au cur® de Villecien la pi¯ce contenant lôapprobation donn®e par lôarchev°que de Sens et lui demanda de vouloir bien prendre la direction de lôî uvre. Le cur®acquies-a volontiers, puis proc®da, selon les r¯gles ordinaires, ¨ la fondation de la confr®rie, qui comprit, d¯s le d®but, quarante-deux femmes, parmi lesquelles vingt ne surent pas signer leur nom. Madame de Gondi fut nomm®e prieure. è[100]

Le proc¯s-verbal de cette fondation nous fait comprendre que Vincent nôest pas pr®sent ¨ lôoccasion de son ®tablissement. Côest madame de Gondi qui fait tout le n®cessaire. Nous pouvons croire quôelle avait fait tout, avec probablement, les instructions de Vincent notamment avec lôélection des officiers qui se passe tout de suite apr¯s lô®tablissement de la Cconfr®rie (en sa pr®sence). Madame de Gondi a ®t®élue, pour lôoccasion, comme prieure, Madame R®gnier fut élue comme premi¯re assistante et Madame Bourgeois, deuxi¯me assistante. Le dimanche suivant, Madeleine Guesnot et Marie Fouchet furent choisies comme gardes des pauvres malades.[101]

Nous avons retrouv®les documents originaux de cette fondation dans des Archives de lôh¹pital de Joigny o½nous pouvons voir ¨ la fois, le r¯glement de Charit®, le document de lôapprobation de la Confr®rie et lôacte de lô®tablissement.[102] En effet, en 1618, quand Vincent visita lôh¹pital de Joigny, il d®cida de proposer ¨ la Charit®de ce lieu de sôengager ®galement ¨ assister ceux qui sortiraient de lôh¹pital. Plusieurs r¯glements des Charit®s d¯s cette p®riode nous ont ®t®conserv®s. Celui de Joigny servit de mod¯le aux autres. Moins spontan®aussi, le texte de Joigny a le m®rite de maintenir et de pr®ciser lô®quilibre original entre le souffle spirituel et lôexigence juridique. Il est tr¯s pr®cis sur la collecte des dons. Les moyens de lôaction ne sont jamais trait®s au petit bonheur, ce sera lôun des traits marquants des r®alisations de Vincent de Paul.[103]

1.3. La Charit®de Montmirail (1618)

La charit®de Joigny a ®t®fond®e par Madame de Gondi, au mois de septembre 1618. Vincent ®tait absent mais lorsque le 11 novembre, celle de Montmirail fut constitu®e, celui-ci signait avec Francoise-Margueirte de Silly. Elle voulait ®tablir la Charit®sur toutes ses terres. En effet, d¯s le 1er octobre, elle avait adress®¨ lô®v°que de Soissons, J®r¹me Hennequin, un

[100] P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent*, *op.cit.*, vol.1, p. 123.
[101] *SV*, XIII, p. 446.
[102] *SV*, XIII, p. 439-446. (Document 127).
[103] M.-J. GUILLAUME, *Vincent de Paul un saint au grand Si¯cle*, *op.cit.*, p.139.

r¯glement sensiblement le m°me que celui de Joigny, ¨ la diff®rence que les dames devaient non seulement visiter les pauvres malades, mais aussi les prisonniers et les faire changer de linge tous les samedis. Le jour m°me, lôEv°que avait envoy® son approbation pour Montmirail et autres lieux de la seigneurie.[104]

La Charit®de Montmirail tint sa premi¯re r®union le 11 novembre, sous la pr®sidence de Vincent dans la Chapelle Saint-Nicolas de lô®glise Saint-Etienne. Tout se passa comme ¨ Joigny. Mais Madame de Gondi refusa dô°tre lôune des offici¯res vu que sa r®sidence ®tait loin de Montmirail. Toutefois, apr¯s deux jours, elle va accepter dô°tre la premi¯re assistante, ¨ la suite de la d®mission de lô®lue, Mademoiselle Chambelin, ¨ condition que lôoffice soit rempli par une suppl®ante.[105]

A Montmirail, la Charit®va aller un peu plus loin dans sa mission en ajoutant dôautres engagements : les Sî urs eurent ¨ sôoccuper, non seulement des pauvres malades mais aussi des prisonniers. ç Lôassociation fournira des linceuls aux pauvres d®c®d®s qui nôen auront point et les assistera en corps au tombeau et aura de visiter les pauvres prisonniers et leur faire quelques aum¹nes et faire changer des chemises tous les samedis è[106]

Nous avons retrouv® deux r¯glements diff®rents. Le premier ®tait, ¨ quelques modifications pr¯s, la reproduction textuelle de celui de Joigny. Lôautre plus long, plus d®taill®, avec des pr®cisions importantes sur les fonctions des officiers, et le service que chaque servante des pauvres doit faire en particulier.[107]

Des documents diff®rents sur cette fondation nous montrent que lôassociation ®tait tr¯s vivante et bien suivie. Les documents qui pr®cisent notamment lô®lection et le changement des officiers dans cette fondation sont disponibles. Dans cette documentation, la pratique normale du choix des officiers apr¯s P©ques se passe plut¹t le lendemain de la f°te de Toussaint.[108] Ces documents nous montrent comment un membre est accept®et inclus dans la Charit®. Le document montre par exemple le r®sum® dôun processus dôacceptation et dôint®gration : ç et le premier dimanche du pr®sent mois de d®cembre mil six cent dix-neuf, en

---

[104] M. R. MATHIEU, (®d.) *Monsieur Vincent chez les de Gondy, les Missionnaires et les Filles de la Charit®¨ Montmirail*, *op.cit.*, p. 23
[105] *Cf.* P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent*, *op.cit.*, vol.1, p. 124.
[106] *SV*, XIII, p. 463.
[107] *SV*, XIII, p. 461-475. Les documents 129 sur Charit®de Femmes de Montmirail et 130, autre r¯glement de la Charit®de femmes de Montmirail. Le premier document donne des modifications sur ce qui a ®®apport®¨ celui de Joigny. Mais le deuxi¯me document est probablement le plus pr®cis sur la fonction des officiers.
[108] *SV*, XIII, p. 466.

la chapelle de la Charit®, apr¯s les litanies chant®es, Madeleine Grizard, veuve de Marin Guillemin, sur sa pri¯re et requ°te, du consentement et avis de toutes les dames offici¯res et servantes des pauvres y assembl®es, a ®t® re-ue et admise en ladite association et promis de garder les r¯glements dôicelle, dont elle a ouµfaire lecture. è[109]

Par ailleurs, les minutes de lôassembl®e du 18 juin 1622 nous donnent un aper-u sur le fonctionnement et des î uvres faites par cette charit® Le document de la R®union de la Maladrerie St Lazare ¨ la Confr®rie de Charit®nous donne, ¨ ce propos, des id®es plus larges sur le fonctionnement dôune confr®rie en ses d®buts. ç Fran-ois Marguerite de Silly, dame et baronne de Montmirail et autre lieux, ®pouse de haut et puissant seigneur Messire Philippe-Emmanuel de Gondy, chevalier des Ordres du Roy, conseiller en ses conseils dôEtat et Priv®, capitaine de Cinquante hommes dôarmes de ses ordonnances, Lieutenant-General pour Sa Majest®en ses mers de Levant et de Ponant, g®n®ral des Gal¯res de France, comte de Joigny, Baron de Villepreux et Marquis des Isles dôOr (iles dôHy¯res) ayant tr¯s grand d®sir de trouver le moyen de subvenir ¨ la n®cessit®et mendicit®des pauvres de cette paroisse dudit Montmirail, et quôils puissent °tre assist®s tant spirituellement que corporellement, nous avons, pour parvenir ¨ cet effet fait assembler nos bailly, lieutenant, procureur-fiscal et les syndic, ®chevins, et habitants dudit Montmirail pour, par leurs bons avis, venir ¨ lôeffet et ¨ bien, et apr¯s avoir tous ensemble enti¯rement d®lib®r®, pens® aux moyens les plus convenables et prompts dôassister et soulager lesdits pauvres de cette paroisse, ils nôont trouv® exp®dient plus propre et convenable de secourir et assister lesdits pauvres, que dôaffecter ¨ la nourriture dôiceux le revenu de la Maladrerie de cette dite ville de Montmirail pour y °tre purement et simplement employ®, les r®parations des b©timents et pension des malades l®preux, si aucuns sôy trouvent de ladite ville, et non dôautres, pr®alablement pay®es ; ¨ cet effet nous dame susdite, avons par lôavis desdits bailly, lieutenant, procureur fiscal, syndic, ®chevins et habitants dudit Montmirail et de leur commun consentement, accord®conclu et arr°t®que dor®navant le revenu de ladite Maladrerie, en tout ce quôil se peut consister, tant de rentes, terres, pr¯s quôautres revenus quelconques, sans grief, r®serve ni retenue, sera employ® ¨ la nourriture et autres n®cessit®s des pauvres de cette dite paroisse, les r®parations et pensions susdites pr®alablement pay®es et acquitt®es comme dit est ; et ladite Maladrerie et ses d®pendances gouvern®es et administr®es par le tr®sorier de la Charit®de cette dite ville de Montmirail et les deniers provenant du revenu de ladite Maladrerie par lui distribu®s et employ®s comme dit est ¨ la nourriture et n®cessit®s des pauvres, par lôavis dôiceux officiers

[109] *SV*, XIII, p. 467.

de ladite Charit®, desquels deniers ledit tr®sorier serra tenu dôen compter par chacun an auxdits officiers de ladite Charit®, ¨ ce appel®s ; lesdits Bailly, Lieutenant, Procureur Fiscal, syndic et ®chevins dudit Montmirail, ou lôun dôiceux si les autres ne sôy peuvent trouver apr¯s y °tre appel®s, ¨ la cl¹ture audition et examen desdits comptes que rendra ledit tr®sorier et le tout conform®ment au r¯glement fait pour lôadministration des deniers de ladite Charit®, et dôautant que Nicolas Br®bant, comme syndic aurait ®® ®du ci-devant gouverneur et administrateur de ladite Maladrerie, nous dame susdite et les ®chevins ci-dessus nomm®s, lôavons d¯s ¨ pr®sent d®charg®et d®chargeons par les pr®sentes de ladite charge pour lôavenir, et le tr®sorier de ladite Charit® du gouvernement et administration de ladite Maladrerie. Arrivant toutefois que lô®tablissement de ladite Charit® et des officiers dôicelle vienne ¨ cesser, en ce cas les habitants pourvoiront au gouvernement de ladite Maladrerie et revenu dôicelle comme auparavant ; en sera par eux nomm®le gouverneur et constitu®pour r®gir et gouverner le revenu, sous lôautorit® et ordonnance des ®chevins, pour °tre icelui revenu employ®par eux, comme est dit ci-dessus, ¨ la nourriture et entret¯nement des dits pauvres ; pour lôentier accomplissement du contenu ci-dessus, nous dite dame et baronne dudit Montmirail, lesdits Bailly, Lieutenant, Procureur Fiscal, syndic, ®chevins et habitants du dit Montmirail, ou du moins les principaux cent vingt-deux.

Et ce jour dôhui dix-huiti¯me de juin au pr®sent 1622, par assembl®e faite au son de la cloche, plusieurs habitants, ®chevins, procureur, syndic, ne sô®tant trouv®s lors de lôacte ci-dessus fait, pour aucunes affaires particuli¯res qui les en avaient emp°ch®s, ont en la pr®sente assembl®e approuv®et ratifi®le contenu en lôacte ci-dessus en la forme quôil est et dôabondant lôapprouvent et ratifient et consentent quôil porte son plein et entier effet ; en approbation de quoi ils ont sign®la minute des pr®sentes les jour et an susdits. è[110]

1.4. La Charit®de Folleville, Paillart et S®revillers[111]

Folleville, Paillart et S®revillers, qui formaient en Picardie le domaine des Gondi, ont eu leur Charit® en 1620. Ce fut le 20 septembre que lô®v°que dôAmiens en approuva le r¯glement, et le 11 octobre que lôaum¹nier des Gondi lô®tablit, pour ces trois localit®s, dans la Chapelle Notre-Dame de Piti® de lô®glise de Paillart.[112] La lettre de lôapprobation de la

[110] M.R. MATHIEU, (®d.) *Monsieur Vincent chez les de Gondy, les Missionnaires et les Filles de la Charit®¨ Montmirail, op.cit.*, 207-209. (Archives priv®es.)
[111] *SV*, XIII, p. 475-483. Document 131, ç Charit®de femme de Folleville, Paillart et S®revillers è. Nous retrouvons ici, le r¯glement, lôapprobation de la confr®rie et lôacte de lô®tablissement. Le texte original autographique est pr®serv®dans des archives de la Mission.
[112] P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit.*, vol.1, p. 128.

confr®rie nous explique le r¹le de Monsieur Vincent et de Madame de Gondi. ç Fran-ois, par la mis®ration divine ®v°que dôAmiens, savoir faisons que, vu et diligemment examin®tout ce que dessus, nous avons approuv®et approuvons lôassociation de la Charit®, dont le r¯glement est transcrit au pr®sent cahier, et permis ¨ dame Fran-oise-Marguerite de Silly, comtesse de Joigny, de faire ®tablir ladite association par Messire Vincent de Paul, son aum¹nier, en ses villages de Folleville, S®®villers et Paillart, de notre dioc¯se dôAmiens. è[113]

2. Des Charit®s se r®pandent au-del¨ de la campagne

Avant son d®part d®finitif de chez les Gondi, entre 1618-1625, Vincent avait ®tabli des Charit®s au sein de trente ¨ quarante paroisses notamment dans les dioc¯ses de Soissons, Amiens, Beauvais, Sens.[114] Il avait pr°ch® des missions entre 1618-1621 dans tous ces dioc¯ses.[115] La fondation des Charit®s ®tait une partie importante de cette mission populaire. Il a aussi fond® dôautres cat®gories de charit®s que nous allons ®voquer plus tard. Monsieur Vincent fondait toujours une confr®rie ¨ la suite dôune mission pr°ch®e par lui. En 1623, en le retrouvant en Bourgogne, on note quôil laisse derri¯re lui ¨ Bourg, Tr®voux, Chalon-sur-Sa¹ne, des groupes de Servantes.[116] Il y avait ®galement des charit®s qui sont n®es hors de ce programme con-u, loin du terrain de la famille Gondi et de la campagne, sans °tre une cons®quence de la mission pr°ch®e. Lôune des charit®s les plus connues de cette cat®gorie ¨ notre connaissance est celle de M©con dont la pauvret® suscitera lôattention de Monsieur Vincent.

2.1. Charit®de M©con

A M©con comme ¨ Chatillon, Vincent va r®pondre ¨ une situation concr¯te, notamment ¨ un probl¯me perturbant beaucoup la soci®®: le probl¯me des mendiants. En principe, Vincent avait d®cid® de se concentrer sur la mission de la campagne. Mais en septembre 1621, revenant de Marseille, il traverse la ville de M©con. La multitude des mendiants, sales et violents, dans les rues touche aussit¹t son cî ur. ç Au mois de septembre de lôann®e 1621, comme il passait par la ville de M©con, le nombre des mendiants, leur libertinage, leur ignorance dans lôaccomplissement de leurs devoirs religieux lô®murent de

[113] *SV*, XIII, p. 482.
[114] *Cf.* M.J.GUILLAUME, *Vincent de Paul un saint au Grand Si¯cle*, *op.cit.*, p. 138.
[115] P. COLLET, *La Vie de Saint Vincent de Paul*, Nancy, A. Lescure, 1748, vol.1, p. 88. ; *Cf.* P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, *op.cit*., vol.1, p. 128.
[116] *Cf.* Goyau, GEORGE ç Les Dames de la Charit®è (1633) p. 19.

compassion.è[117] Vincent va interrompre son voyage, ®tudier la situation et se rendre compte que les dispositions d®j¨ prises dans dôautres villes de la r®gion pourraient produire les r®sultats consid®rables. A Tr®voux et dans dôautres villes, il existait des syst¯mes qui marchaient efficacement. En r®alit®, il existait depuis 1610, une association de Charit® appel®e lôAum¹ ne, fond®e par le doyen du chapitre, le chanoine Chandon, en liaison avec la commune. Son organisation ®tait sans contr¹ le. De plus, lôaide fonctionnait comme un appel dôair au lieu de r®sorber la mendicit®.[118] Alors, Vincent pr®para un projet et le soumit aux autorit®s comp®tentes. Il obtint lôappui de lô®v°que du lieu, Mgr Louis Dinet et, le 16 septembre une r®union extraordinaire a ®t® convoqu®e ¨ lôH¹ tel-de-ville. Les échevins, les officiers du roi, ceux de lôElection et du baillage et les notables de lôendroit se r®unirent pour ®tudier la question. Selon messire Nicolas Moisson, avocat du roi, le sujet de cette r®union a ®t® extraordinaire comme lôaffirment ces diff®rents t®moignages : ç Ledit sieur Moisson a dit le sujet de cette assembl®e °tre extraordinaire, sôagissant tant de pi®t® que police. è[119] Le lieutenant g®n®ral trouva la proposition ç louable, pieuse, d®vote et recommandable è. Pour le procureur du roi lôaffaire ®tait ç si pieuse et d®vote è.[120] Vincent a r®ussi ¨ convaincre les autorit®s et le conseil de la ville. Le compte rendu de la s®ance atteste ç quôil y a en ce moment un religieux pr°tre de M. le g®n®ral des gal¯res, m¾ de pi®t® et d®votion, qui est en cette ville et a communiqu®les formes par le moyen desquelles lôon a pourvu au soulagement et nourriture desdits pauvres tant ¨ Tr®voux quôautres villes circonvoisines, la premi¯re ®tant de faire une exacte visite pour savoir le nombre des pauvres qui sont en cette ville valides et invalides è.[121]

Apr¯s cette longue r®union, apr¯s un dialogue, un discernement, fort des encouragements, Vincent sôoccupa dôorganiser la Charit® Deux associations sont fond®es sous le patronage de saint Charles Borrom®e, lôune compos®e dôhommes et lôautre de femmes.[122] Une enqu°te est faite, et une liste de pauvres a ®t® pr®par®e. La ville comptait

[117] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, p. 133.
[118] M. J. GUILLAUME, *Vincent de Paul un saint au Grand Si¯cle, op.cit.*, p. 143.
[119] *SV*, XIII, p. 498 ; *Cf.* M. J. GUILLAUME, *Vincent de Paul un saint au Grand Si¯cle, op.cit.*, p. 143.
[120] *SV*, XIII, p. 497-502. Documents 134, ç la Charit®de m©con dôapr¯s les registres de lôH¹ tel de ville è, nous pr®sente le proc¯s-verbal de ce rassemblement extraordinaire de 16 septembre 1621, et lôavis et appr®ciation de participants pour le projet.
[121] *SV*, XIII, p. 499. Document sur la charit®de M©con. Dôapr¯s les registres de lôh¹ tel de ville, (septembre 1621). Ce document a ®t® publi®par Henri Batault dans sa Notice historique sur lôAssociation des Dames de la Mis®ricorde de Chalon-sur-Sa¹ ne, 1878. (Note *SV*, XIII, p. 497)
[122] M. J. GUILLAUME, *Vincent de Paul un saint au Grand Si¯cle, op.cit.*, p. 144 ; P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, p. 134. *Cf.* M. BOULLEE, *Rapport fait ¨ la soci®t® dôAgriculture, sciences et belles-lettres de M©con, dans sa s®ance du 8 septembre 1827*, M©con, de lôimprimerie de Dejussieu Fils, 1827, p. 54.

trois cents pauvres. Il a ®t® d®cid® de les rassembler chaque dimanche dans lô®glise Saint-Nizier pour y entendre la messe et lôinstruction, de les inviter ¨ se confesser une fois le mois et ¨ communier aussi souvent que possible, si le confesseur le permettait.

Dôapr¯s le r®cit de M. Lôabb® Laplatte,[123] lôhistorien de M©con, nous constatons que les Charit®s ont ®tendu leur service non seulement ¨ la population mendiante mais aussi aux autres pauvres de la ville ; cô est ainsi quôil est dit quô ç il eut pour objet le soulagement de tous les pauvres de la ville, sains et malades, mendiants et honteux. è[124]

Les membres se r®unissaient tous les mercredis afin dôapporter le fruit de leur collecte, planifier lôaide ¨ apporter aux pauvres ou faire des modifications si n®cessaire, et, sôil en existe, d®noncer ceux des pauvres qui se sont mal comport®s. En effet, les femmes devaient visiter deux fois par semaine les malades en leur apportant la nourriture et les rem¯des et ensevelir les morts quand il y en avait.[125]

La Charit® a ®t® appr®ci®e par le peuple au point que beaucoup ont participé de fa-on honorable. Au commencement, il nôy avait aucun fond de pr°t pour lancer les î uvres. A lôinvitation de Vincent, ç on porta au lieu destin® pour le d®p¹ t des aum¹ nes du grain, du pain, des l®gumes, du linge, du bois, des ustensiles de m®nage, des habits, des lits, etc. è[126] Les riches de la cit®, en particulier, prirent par ®crit leur engagement de donner chaque ann®e des dons de bl®, du vin, de la viande, du bois et du linge. Les dames organisent les qu°tes du dimanche. Apres la messe dominicale ¨ laquelle ils assisteront, les pauvres recevront du pain, de lôargent, des habits en fonction de leurs besoins et de leurs charges de famille, sauf sôils ont mendi® pendant la semaine, car en contrepartie la mendicit® leur est interdite. Ceux qui sont valides et capables de travailler recevront un simple compl®ment de leur salaire, afin de ne pas encourager la fain®antise. Les malades seront visit®s et soign®s. Les ç pauvres honteux è - ceux qui nôosent pas se dire tels par pudeur, seront recherch®s et secourus discr¯tement. Les membres des deux associations de charit® se r®uniront chaque semaine pour r®viser la liste des pauvres, ajouter des b®n®ficiaires, sanctionner ceux qui auront enfreint le r¯glement, etc.[127]

[123] *SV*, XIII, p. 490-497. Document 133. La Charit® mixte de M©con, dôapr¯s le r®cit de M. Lôabb® Laplatte.
[124] *SV*, XIII, p. 490.
[125] *SV*, XIII, p. 490. ; *Cf.* P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, p. 135.
[126] *SV*, XIII, p. 493.
[127] M. J. GUILLAUME, *Vincent de Paul un saint au Grand Si¯cle, op.cit.*, p. 144.

En trois semaines, lôaffaire a trouv® des solutions satisfaisantes. Sup®rieur de lôOratoire de M©con, le p¯re Desmoulins le raconte en t®moin oculaire : ç Je nôai appris de personne, dit donc le P. Desmoulins, lôEtat des pauvres de M©con ; je lôai reconnu moi-m°me ; car, lors de lôinstitution de cette assembl®e de charit®, comme il fut ordonn®que, les premiers jours de chaque mois, tous les pauvres qui recevaient lôaum¹ne se confesseraient, les autres confesseurs et moi trouvions des vieillards ©g®s de soixante ans et plus, qui nous disaient librement quôils ne sôEtaient jamais confess®s ; et lorsquôon leur parlait de Dieu, de la Trinit®, de lôincarnation, côEtait un langage quôils nôentendaient pas. Mais par le moyen de cette pieuse confr®rie de charit®que M. Vincent ®tablit, on pouvait ¨ ces d®sordres, et en peu de temps on rem®dia aux besoins du corps et de lô©me de cette multitude de pauvres. Pr¯s de 300 furent log®s, nourris, v°tus et chauff®s fort raisonnablement. On ne se vit plus obs®d®, soit ¨ lô®glise, soit dans les rues, par ces mendiants valides, qui ne sont occup®s le jour entier quô¨ chercher leur vie, sans respect pour les ®glises, sans ®gards pour ceux qui en m®ritent, sans m®nagement pour ceux qui ne veulent pas c®der ¨ leurs importunit®s. è[128]

Lôabb® Laplatte, nous dit, ¨ la lumi¯re du registre de la ville que la Charit® avait soulag® 200 familles pauvres sans compter les mendiants. Il donne une courte ®num®ration des î uvres faites par la Charit®et la participation tr¯s engag®e des citoyens.[129] Les biographes de Vincent assurent quôil quitta la ville dans lôall®gresse et la reconnaissance g®n®rale. Ils nôexag¯rent certainement pas puisque Vincent lui-m°me, peu coutumier de r®cits ¨ son avantage, le confiera ¨ Louise de Marillac en 1635.[130] Dans sa lettre du 21 juillet 1635 : ç Quand jô®tablis la Charit®de M©con, chacun se moquait de moi et me montrait au doigt par les rues ; et quand la chose fut faite, chacun fondait en larmes de joie ; et les ®chevins de la ville me firent tant dôhonneur au d®part que ne le pouvant porter, je fus contraint de partir en cachette pour ®viter cet applaudissement ; et côest une des Charit®s mieux ®tablies. è[131]

2.1.1. Des analyses importantes ¨ tirer de cette fondation

La premi¯re observation est sur la nature eccl®siale et lô®volution de cette Charit®. A partir du cadre de la campagne, lôAssociation (la Confr®rie de la Charit®) sôEtendra dans les villes en vertu de lôappel et des cris des pauvres mais elle ne sort pas de son action eccl®siale et de la structure ®tablie. Lô®glise de saint-Nizier, par exemple, ®tait ¨ la fois, la Chapelle de la

[128] *SV*, XIII, p. 494-495. Nous retrouvons ce t®moignage dans le r®cit de lôabb®Laplatte.
[129] *SV*, XIII, p. 490.
[130] *SV*, XIII, p. 833, lettre nÁ169, dans le premier suppl®ment. (*SV*, XIV, p. 125-126)
[131] *SV*, XIII, p. 833, lettres 169 et 170, dans le premier suppl®ment.

Charité un lieu de rencontre de la Confrérie, un lieu dôassistance spirituel et corporel. La distribution de provisions et dôautres besoins se passait tous les dimanches après la messe.

La deuxième observation est la manière dont Vincent réagira dans les différentes situations de pauvreté en milieu urbain : il ne se retire pas en disant que ce nôest pas son domaine, ce nôest pas son travail, quôil est pour le peuple de la campagne ; il comprend, par contre, dans les pauvretés en milieu urbain, que ce sont des situations qui ont besoin dôune solution imminente et concrète au moment même où il les constate. Il faut admettre que lôévènement de Chatillon avait bien changé sa perception de la vie et la manière extraordinaire dôintervenir dans des situations précaires. Bref, cet évènement témoigne dôune transformation capitale qui influencera toute sa vie.

Il est important de voir aussi comment Vincent réagit devant un problème de pauvreté concret au point dôenvisager la manière dont le service doit être fait à partir dôun règlement strict : donner à ces mendiants chaque dimanche, après avoir entendu la messe, ç du pain et de lôargent à proportion de leur misère et du nombre dôenfants è, à condition quôils ne mendient pas le reste de la semaine, faute de quoi les secours sont supprimés.[132] Mais Vincent nuance en précisant : ç ne voulant pas fomenter la paresse des pauvres valides è, on ne leur donnera que le complément nécessaire ç au modique salaire de leurs travaux è. Les résultats sont concluants, la ville est purgée des mendiants qui harcelaient les passants.[133] Il est important dôobserver que pour Monsieur Vincent, le service de lôaum¹ne aux pauvres doit être un acte responsable. Le but principal est de faire sortir le pauvre de sa situation déplorable en faisant de lui un homme ou une femme susceptible de se prendre en charge. Côest pourquoi, il évite tous les types de gaspillages et de détournements.

En troisième lieu, la caractéristique importante de cette fondation est sa capacité à faire participer lôensemble de la ville à partir dôune situation sociale (les autorités, les riches et les peuples de bonne volonté).

2.2. La confrérie de Saint Sauveur (1629)

La première charité fondée à Paris était celle de la paroisse du Saint Sauveur. Vincent lui-même nous parle de lôétablissement de la Charité à Paris. ç Ensuite nous eûmes pouvoir de lôétablir dans Paris, et Saint-Sauveur fut le premier lieu qui la prit, toutes les autres principales

[132] *Cf.* B. PUJO, *Vincent de Paul, le précurseur*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 104.
[133] *Cf. Ibid*., P. 104.

paroisses suivirent. è[134] Une deuxi¯me a ®t® fond®e ¨ Saint Nicolas de Chardonnet, paroisse de Louise de Marillac, en 1630 dont elle fut ®lue prieure. Vincent en donne une id®e qui conduit aux fondations ci-dessus en parlant aux Filles de la Charit® ç Les dames de Saint Sauveur eurent la Confr®rie de la Charit®en leur paroisse ; elles servaient les pauvres elles-m°mes, portaient la marmite, les rem¯des et tout le reste ; et comme la plupart ®taient de condition et avaient mari et famille, elles ®taient souvent incommod®es de ce pot, de sorte que cela les rebutait, et elles parl¯rent de trouver quelques servantes qui fissent cela pour elles è[135]. Cõest une premi¯re intention de la fondation future des filles de la charit®.

Il faut noter que le statut reconnu ¨ la confr®rie dans la campagne nõ®tait pas applicable comme tel dans une ville comme Paris oµlõ®quipe ®tait compos®e majoritairement de femmes de la bourgeoisie et de femmes de la noblesse. La composition et la fonction des charit®s dans les villages et dans les villes comme Paris, diff¯re beaucoup dans la qualit®des membres et la nature des pauvret®s. Luigi Mezzadri, un historien c®l¯bre de Vincent de Paul, explique cette diff®rence : ç A Paris elles eurent leur physionomie due ¨ la personnalit®de ceux qui en ®taient membres. La richesse ®tait alors concentr®e entre les mains de quelques nobles et de quelques repr®sentants de la haute bourgeoisie. M. Vincent nõh®sita pas ¨ sõadresser ¨ cette classe privil®gi®e pour d®velopper une vaste et efficace activit®dõassistance mat®rielle et spirituelle en faveur des plus d®munis. Cõest ainsi que nous trouvons, parmi les membres des Confr®ries de la charit®, le nom les plus illustres et les plus prestigieux de lõaristocratie et de la bourgeoisie fran-aises : Mme de Gonzague Nevers (qui devint ensuite reine de Pologne), Mme de Vignerod duchesse dõAiguillon (ni¯ce du cardinal de Richelieu) C. de Montmorency, Mme de Miramion, G. Goussault, Mme de Fouquet, pour ne citer que quelques noms. Aussi lõon vit ces dames de la haute soci®t®porter des repas et des rem¯des jusquõaux mansardes des pauvres gens. Les dames furent des collaboratrices g®n®reuses pour soutenir ¨ peu pr¯s toutes les î uvres de M. Vincent. En enr¹lant ces personnes, il ouvrait ainsi aux laµcs une collaboration plus active ¨ la vie de lõEglise è.[136]

Il est aussi important dõobserver que la composition dõune paroisse nõ®tait pas la m°me dans la campagne et en ville. En effet, dans la campagne, les paroissiens sont plus pr®sents dans leur paroisse. En revanche, ¨ Paris, cõest une population flottante. Cõest pourquoi le service des malades est propos®aux personnes qui, ®ventuellement, demeuraient

[134] *SV*, IX, p. 244.
[135] *SV*, IX, p. 456.
[136] L. MEZZADRI, ç Saint Vincent de Paul par lui-m°me è ï CLV Rome-1981, p. 66 (Vincentiens aujourdõhui, ç essai sur la mission en France è, AV, nÁ79-80-Aout 2001, p.44.)

dans la paroisse au moins pendant trois mois. Pierre Coste le dit en ces termes : ç Qui est quôil y ait trois mois au moins quôils demeurent en ladite paroisse, et que ce ne soit point une maladie trop longue, pource quôil y en a qui durent quelquefois des sept ou huit mois et plus ; qui causerait, pour la longueur du mal, que lôon nôen pourrait pas solliciter plusieurs autre. è[137]

Les statuts ®labor®s pour la paroisse Saint-Sauveur ont ®t® conserv®s. On constate ¨ leur lecture que la mission a ®t® bien men®e et bien organis®e : ç Dans la confr®rie, chacune des dignitaires aurait sa responsabilit®: celle du vestiaire incomberait ¨ la dame ç garde des meubles è ; celle des fonds, recueillis aux qu°tes dominicales de la paroisse, incomberait ¨ la dame tr®sori¯re ; et celle de la visite de malades, ¨ la sup®rieure. En personne, deux fois par semaine, la sup®rieure visiterait avec une de ses campagnes tous les malades dont ç M. Lô®v°que, m®decin de la Facult®, certifierait que les dames y pourraient aller sans hasard è ; et les autres jours, ils seraient visit®s par un homme dôEglise, ç pour ce quôil arrive beaucoup dôaccidents aux malades è.[138]

Il est important de souligner quô¨ partir de la fondation de la confr®rie de Paris, la Charit® commence ¨ °tre appel®e la Compagnie des femmes de la Charit®[139] et depuis sa fondation dans lôH¹tel-Dieu elle est plus connue sous la d®nomination des Dames de la Charit®.

2.3. La Charit®de Montbron

La Charit®de Montbron a ®t® fond®e en 1634[140] par Mme de Brienne, une Dame de la Charit® connue sous le nom de Louise du Massez, femme d'Henri-Auguste Lom®nie de Brienne, comte de Montbron. Elle ®tait de l'entourage de M. Vincent. Mme de Brienne, ®crit le Pierre Coste, prit une part active, comme dame de Charit®, aux bonnes î uvres de saint Vincent et de Louise de Marillac.[141] Le bulletin mensuel de la soci®t® arch®ologique et historique de la Charente donne une certaine id®e sur cette fondation et la situation qui a

[137] *SV*, XIII, p. 523. Document 139, Charit®de femmes de la paroisse saint-sauveur ¨ Paris. Document autographique, dont lôoriginal est conserv®dans des Archives de la CM.
[138] G. GEORGE, *Les Dames de la Charit®*, op.cit., p. 25.
[139] *SV*, XIII, p. 527. Le r¯glement de la Charit®de Femmes De la Paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet ¨ Paris, commence avec cette appellation. Document 141.
[140] ACM, 4 C, Dans *Le Bulletin Mensuel de la Soci®t®Arch®ologique et Historique de la Charente*, Ouvri¯re, NÁ3, mars 1934. (S®ance du 11 mars 1931).
[141] ACM, 4 C, í uvres, R¯glement, Charit®s. ç Charit®de Montbron fond®e en 1634 è, Dans *Le bulletin mensuel de la soci®t®arch®ologique et historique de la Charente*, NÁ3, mars 1934. (S®ance du 11 mars 1931). *Cf. SV*, III, p.140.

conduit ¨ son ®tablissement. Le bulletin nous fait comprendre ®galement quôil y avait dôautres charit®s fond®es dans la r®gion. Il est dit que ç cette confr®rie de charit®est la plus ancienne de celles- peu nombreuses d'ailleurs - qui se fond¯rent en Angoumois; puisque les confr®ries de Blanzac, Confolens, Lanville datent respectivement de 1638, 1657, 1665. è[142]

Nous sommes inform®s de la pauvret® qui r®gnait dans cette r®gion en 1632 et la circonstance de la fondation de charit®¨ partir dôune crise. Nous sommes en 1632. ç Le froment ®tait mont®¨ un prix auquel on ne l'avait pas vu depuis plus d'un demi-si¯cle, 9 livres 15 sols l'hectolitre en 1634, la contagion ®tait dans nos murs; la population fuyait la ville ou bien se r®fugiait dans les ®glises. En 1636, ®clatait la r®volte des Croquants, et beaucoup de terres restaient en friches. La famine, la maladie, la mis¯re sous toutes ses formes r®gnait dans le pays. è[143] Cet ®tablissement est consid®r®comme tr¯s opportun et de grande importance pour lôhistoire sociale. ç N®e en de telles circonstances, l'î uvre tr¯s opportune que nous allons ®tudier prend la valeur, pour notre r®gion, d'une v®ritable page d'histoire sociale. è[144]

Il est dit dans cette ®tude : ç A l'®poque o½ se place l'institution de la confr®rie de charit®dont nous parlons (d®but du XVII[e] si¯cle), rien de semblable n'existait; les mis®reux devaient compter uniquement sur la charit®de leurs semblables; mais on verra comment cette charit®sut se montrer ing®nieuse sous des formes diverses. è [145] Si on avait la possibilit® dôentendre tout ce qui a ®t®fait par les Charit®s, nous serions face ¨ une liste interminable de bienfaits.

2.3.1. Observation importante

Nous avons d®j¨ vu que Madame de Gondi avait pris des initiatives pour commencer plusieurs Charit®s sur son territoire. Mais nous voyons ici, une autre femme qui prend des initiatives pour fonder ¨ son tour la Charit® Côest un ®l®ment important dans la perspective de nos travaux. Cette initiative doit °tre consid®r®e comme une grande ®tape dans la promotion de la femme et de leur vocation. La fondation de la Charit®aide les femmes non seulement ¨ trouver un terrain dôengagement et de service mais aussi leur donne lôoccasion dôune sortie de soi afin de d®ployer leurs propres talents en faveur des charit®s commenc®es. En sôappuyant sur leurs exp®riences rassembl®es dans la Confr®rie avec Monsieur Vincent et ses accompagnements, certains membres des confr®ries de Charit®deviennent elles-m°mes des

[142] ACM, 4 C, í uvres, R¯glement, Charit®s. Charit®de Montbron fond®e en 1634, *op.cit*., p. 4.
[143] ACM, 4 C, í uvres, R¯glement, Charit®s. ç Charit®de Montbron fond®e en 1634 è, *op.cit*., p. 5.
[144] *Ibid*., P. 5.
[145] *Ibid*., P. 5.

fondatrices des autres charit®s ou dôautres ®tablissements. Nous parlerons plus tard de lôobservation qui vient dô°tre faite dans ce travail. Notons toutefois, en attendant, que Vincent laisse aux femmes toute la libert® dôagir selon leur exp®rience en les encourageant : il ne voulait pas en effet garder les femmes sous son contr¹le mais d®sirait leur authentique promotion ¨ la fois dans la soci®t® et dans lô£glise.

3. Lôinfluence des Charit®s f®minines vis-¨-vis des Charit®s masculines

Certains documents mis ¨ notre disposition parlent des confr®ries uniquement masculines[146]. Elles avaient pour but entre autre dôapprendre aux adolescents un m®tier. La premi¯re commence ¨ Folleville en 1620 mais elle ne dura pas. Peut-°tre ¨ cause de lôappr®ciation des paroissiens et de lôautorit® civile vis-¨-vis des confr®ries f®minines en vertu des r®sultats remarquables de leur fonctionnement. Il y avait n®anmoins quelque chose de plus ®tonnant : le travail des femmes, leur engagement et leur succ¯s avaient motiv® des hommes ¨ entreprendre des engagements similaires. Vincent a bien compris que leur bonne volont® peut °tre utile aux pauvres. Des observations de Pierre Coste r®sument le commencement de lô®quipe dôhommes. ç Le z¯le des femmes excita lô®mulation des hommes. Vincent de Paul comprit de suite quôil y avait moyen dôutiliser leur bonne volont® Les femmes sôoccupaient des pauvres malades, visitaient et secouraient les prisonniers ; pourquoi ne pas confier aux hommes les pauvres qui, sans °tre malades, avaient besoin dôassistance comme les enfants, les infirmes et les vieillards ? è[147] Cette observation est tr¯s importante car les femmes deviennent non seulement des actrices concr¯tes de changement soci®tal mais aussi, elles commencent ¨ inciter les autres ¨ entreprendre des travaux similaires. Cela conduit ¨ remarquer que les femmes avec la possibilit® des engagements ¨ lôext®rieur de leurs maisons sont capables dôavoir un impact plus stimulant sur les hommes.

Par ailleurs, dans le document de la Charit® dôhommes de Folleville, Paillart et S®v®villers, le r¯glement et lôacte dôapprobation mis ¨ notre disposition donnent une id®e plus large de leur fonctionnement. Comme les Charit®s f®minines, lôassociation de la Charit® dôhomme a pour fin, la mission spirituelle et corporelle, dôassister les pauvres valides corporellement et, en m°me temps, mettre en pratique lôexercice de pi®t® aux pauvres.

---

[146] Nous constatons lôexistence de plusieurs charit®s masculines par la supplique de Monsieur Philippe Emmanuel Gondi ¨ lôarchev°que de Sens. Il parle ç de lôassociation des hommes institu® en quelques endroits de ce royaume en faveur des pauvres valides è. (*SV*, XIII, p. 456)

[147] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol.1, p. 128.

Le r¯glement pr®cise ®galement que : ç les enfants seront mis en m®tier aussit¹t quõils auront ©ge comp®tent. On distribuera par semaine aux pauvres impotents et vieilles gens qui ne peuvent travailler ce qui leur sera n®cessaire pour vivre. Et pour le regard de ceux qui ne gagnent quõune partie de ce qui leur fait besoin, lõassociation leur subviendra du reste. Lõon aura des brebis, lesquelles lõon distribuera aux associ®s, qui feront la charit®de le nourrir au profit de ladite association, que plus qui moins, selon leur pouvoir ; et les fruits provenant dõicelles brebis seront vendus tous les ans, environ la f°te de saint Jean, par le visiteur, selon lõordre qui lui en sera donn® par les directeurs de ladite association ; et lõargent qui en proviendra sera mis ¯s mains du tr®sorier, en la pr®sence du commandeur et du recteur ; et seront marqu®es les brebis de la marque de lõassociation et renouvel®es de cinq en cinq ans. è[148]

3.1. Un r¯glement qui valorise lõ®quipe f®minine et leur promotion

Dans la structure des engagements personnels et communautaires masculins, il nõy a pas beaucoup de diff®rences avec les ®quipes f®minines m®ritant une ®tude approfondie. Par cons®quent, il nõest pas de notre int®r°t de reprendre leur r¯glement pour notre ®tude. Mais il y a une partie du r¯glement, une clause qui est importante pour notre analyse. En effet, lõ®quipe masculine ®tait invit®e, dans ladite clause, ¨ conserver et ¨ soutenir lõ®quipe des femmes. Il est dit : ç et pource que lõassociation des hommes et celle des femmes est une m°me association , ayant m°me patron, m°me exercices spirituels, et quõil nõy a que les minist¯res qui soient divis®s, le soin de valides appartenant aux hommes et celui des invalides aux femmes, et que Notre Seigneur ne retire pas moins de gloire du minist¯re des femmes que de celui des hommes, voire que le soin des malades semble pr®f®rable ¨ celui des sains, pour cela, les serviteurs des pauvres auront pareil soin de la conservation et augmentation de lõassociation de femmes que de la leur ; et , ¨ cet effet mettront la quatri¯me partie de leur revenu annuel, et plus, sõil est besoin, ¯s mains de la tr®sori¯re qui garde lõargent des femmes, au cas que le revenu de qu°tes que font lesdites femmes ne suffise ; ce qui se pourra savoir par le moyen du recteur, comme ®tant sup®rieur de lõune et lõautre association. Et enfin que les dits directeurs sachent lõ®tat des affaires de lõassociation de femmes, ils assisteront ¨ la reddition de leurs comptes le lendemain de la f°te de la Toussaint. è[149]

[148] *SV*, XIII, p. 484-485.
[149] *SV*, XIII, p. 488.

3.1.1. Des observations importantes

Cette clause du r¯glement nous invite ¨ percevoir des implications importantes pour notre ®tude sur le r¹le masculin voulu par Monsieur Vincent en faveur de la vocation de la femme. Nous observons ®galement lôimportance que Vincent va donner ¨ lôassociation f®minine et au travail des femmes. Pour lui : ç notre seigneur ne retire pas moins de gloire du minist¯re des femmes que de celui des hommes è en vertu de leur participation dans la mission de lô£glise et leur contribution substantielle ¨ celle-ci. Cette proposition de Vincent est tr¯s significative ¨ une ®poque o½ le r¹le de la femme est inaper-u voire insignifiant et carr®ment ignor® dans lô£glise. Il valorise leur contribution. Il les reconnait comme des actrices indispensables de la mission de lô£glise. Il montre son respect et son appr®ciation pour elles et leur travail.

ç En son sens large, la mission est une caract®ristique fondamentale de lô£glise, appel®e ¨ °tre signe et instrument du salut de Dieu dans le monde, pour toute lôhumanit®. Deux t©ches majeures incombent ainsi ¨ lôEglise et ¨ chaque croyant : rendre t®moignage ¨ lôEvangile (®vang®lisation) et servir les hommes (diaconie). è[150] Chaque croyant doit sôengager dans la mission de lô£glise sans distinction de sexe. Mais cela nô®tait pas le cas. Leur participation a ®t® tr¯s insignifiante. En ouvrant la possibilit® dôexercer la mission avec lui, Vincent a largement permit aux femmes dô°tre plus engag®es dans la mission de lô£glise. Cette collaboration a permit ¨ la femme de donner le bon t®moignage ¨ lô®vangile, ¨ travers leur vie et leur geste. Le r¯glement de la Confr®rie, a permit ¨ mener une vie tout ¨ fait centr®e sur la bible et des maximes importantes de la Charit®. En donnant services concrets aux pauvres, elles ont montr® quôil est possible pour la femme dô°tre une participante active de lô®vang®lisation et de la diaconie dans lô£glise. Nous avons d®j¨ vu quôil avait bien prit des r¹les d®dicats et plus aptes, pour elles. Il est possible que nous soyons arriv®s ¨ cette conception ¨ partir de lôimplication f®minine voulue par Monsieur Vincent.

Parall¯lement, il y a la proposition que ç les serviteurs de pauvres de lôassociation auront pareil soin de la conservation et augmentation de lôassociation des femmes que de la leur è. Ici, Vincent insiste non seulement sur lôimportance de la mission des femmes mais, il invite des hommes ¨ encourager davantage les ®quipes f®minines. Cette proposition conduit ¨ d®duire deux conclusions : la premi¯re, donne une place d®cisive aux femmes en faisant

[150] F. LIENHARD, ç mission/®vang®lisation è dans *Dictionnaire Critique de Th®ologie, J-Y LACOST (dir).*, Paris, Quadrige/puf, 2007, p. 894-897.

dôelles les collaboratrices de sa mission en lôEglise, la deuxi¯me est lôouverture de la vision de cette collaboration aux autres (les autorit®s civilesé), ¨ la soci®t®et ¨ lôEglise. Son vî u est que la femme prenne un r¹le dans la mission. D®sormais, la mission ne peut plus se faire sans elle, sans sa collaboration, sans °tre en partenariat avec elle, sans son soutien et ses encouragements, en somme, sans sa pr®sence participative dans la mission de lôEglise et de lôavenir de cette mission. Cette vision va se d®velopper autour dôun travail collaboratif avec des hommes et surtout avec les femmes au moment où il ®tait difficile, m°me pour des religieuses, de faire des activit®s ¨ lôext®rieur de leur couvent. Une vision qui, en vertu de la contribution et de la collaboration indispensable de la femme, provoquera un renouvellement dans lôEglise dans laquelle, leur engagement devient un imp®ratif in®vitable pour leur d®veloppement social.

Les femmes ®tant mieux dispos®es que les hommes, Monsieur Vincent demande que lô®quipe masculine verse une partie de leur fonds aux Charit®s des femmes ¨ cause de leur engagement sans interruption. Ce qui est ¨ la fois une valorisation de leur mission et une prise de conscience que la mission est faite en collaboration notamment, ici, avec les femmes, premiers pas de la mission collaboratrice des laµcs dans lôEglise et dans la soci®t®.

4. Charit®s Mixtes

Il est vrai que la grande majorit®des Charit®s fond®es ®taient f®minines (nous avons signal®®galement lôexistence des confr®ries masculines plus orient®es ¨ aider les pauvres valides ou apprendre aux adolescents un m®tier). Monsieur Vincent a fond®aussi des Charit®s mixtes du fait que les ®quipes des hommes ont eu des difficult®s ¨ aller plus loin dans leur fonctionnement. Côest probablement pour cette raison que nous nôentendons pas beaucoup parler de ces fondations. Par contre, les Charit®s mixtes de Joigny fond®es en mai 1621, puis celles de Montmirail, Courbon et Montreuil ont r®ussi ¨ mettre en place un ®quilibre dans les responsabilit®s entre la mission des hommes et celle des femmes en sôoccupant respectivement des valides et des invalides. Lôanalyse du r¯glement de plusieurs de ces Charit®s mixtes peut permettre de comprendre leur fonctionnement.

4.1. Charit®Mixte de Joigny[151] (30 Mai 1621)

Les Charit®s mixtes ont vu le jour dans la ville de Joigny en mai 1621. Le r¯glement a ®®approuv®le 8 mai 1621. Lôacte de lô®tablissement nous montre que Vincent ®tait pr®sent ¨ la fondation de cette Charit®; il nous laisse savoir aussi que cet acte unissait deux ®quipes.

4.2. Charit®Mixte de Courboin[152] (19 juin 1622)

Le 19 juin 1622, en lô®glise paroissiale de Courboin, (Aisne) dans le dioc¯se de Soissons, une nouvelle Charit® mixte a ®t® fond®e. Lô®v°que de Soissons avait donn® lôautorisation dô®tablir des Charit®mixtes dans toute la baronnie de Madame Gondi le 13 mai 1622. Lôacte dô®tablissement de cette charit®mixte ¨ Courboin nous donne une id®e claire de sa fondation. ç Aujourdôhui 19e de juin 1622, en ®glise paroissiale de Courboin, en la pr®sence du fr¯re Pierre Dieu, cur®dudit Courboin et religieux prof¯s de St Jean des Vignes de Soissons et de dame Fran-oise Marguerite de Silly, comtesse de Joigny, baronne de Montmirail et dame dudit Courboin, et de la plus grande partie des habitants dudit Courboin, assembl®s en ladite ®glise heure de v°pres, moi Vincent Depaul, pr°tre bachelier en th®ologie et aum¹nier de madite dame, d®put® par Monseigneur lô®v°que de Soissons pour lô®tablissement de lôAssociation de la Charit®audit Courboin et autres villages d®pendants de lô®v°ch®dudit Soissons et appartenant ¨ madite dame, selon quôil est port®par la permission de mondit seigneur lô®v°que, ci-dessus transcrite, dont lôoriginal a ®t®mis entre les mains des officiers de la Charit®de Chamblon (paroisse, maintenant hameau, pr¯s de Courboin o½ Mr Vincent venait ®galement dô®tablir une charit®), fais foi ¨ tous quôil appartiendra quôen vertu de ladite permission jôai ®tabli et ®tablis ladite association de la Charit®en ladite ®glise de Courboin et au-dedans de la chapelle ci-devant nomm®e de Notre-Dame qui est la plus proche du grand autel de ladite ®glise ; laquelle chapelle sera ci-apr¯s nomm®e chapelle de J®sus ou de la Charit®; et quôayant fait entendre en quoi consiste ladite association et expliqu®les articles des r¯glement dôicelle ci-dessus contenus, jôai exhort®ceux qui en voudront °tre de para´tre et de donner leurs noms. Sur quoi se sont pr®sent®s les soussign®s et nomm®s qui môont requis de les inscrire en ladite association ; ce que jôai fait ; et premi¯rement ledit sieur cur® dudit Courboin, J.P. Dieu, Fran-oise Marguerite de Silly, V. Lorain, J. Cl®ment, P. Bression, J. Lilleson, (sans doute Gilleson), M. Gutinot, N. Naud®, J. Hiernant, C. Pouri®, C.

[151] *SV*, XIII, p. 446-461. Document, 128. Nous retrouvons ici, le r¯glement de la Confr®rie, approbation de la confr®rie et lôacte dô®tablissement. Lôacte dô®tablissement est sign®par Vincent, alors il ®tait pr®sent ¨ la fondation de cette Confr®rie.
[152] *SV*, XIII, p. 511-521. Documents 137 ç Charit®Mixte de Courboin è.

Maricot, J.Guillou L. Bression, P. de la Noue, G. Tizon, E. Dubois, Sarrasin, D. Duboi, J. Bression, J. Le Jeune.

Outre lesquels ci-dessus d®sign®s, il en est dôautres qui se sont inscrits en ladite association, les noms desquels sont inscrits de lôautre c¹ t®; o½il faut entendre que les femmes sont de la charit®aussi bien que leurs maris.

Et proc®dant ¨ lô®lection des officiers, ont ®t®®lus : Pierre Naud®pour prieur, Gilbert Merlin pour tr®sorier, Jaques Cl®ment pour visiteur des pauvres, Claude Conte pour associ® servant ; et pour les offici¯res Jeanne Dubois femme de Pierre Sarrasin pour prieure, Jeanne Roses femme dôAugustin Dubois pour tr®sori¯re, Marguerite Naud®femme de Jean Aymon pour seconde assistante et Pierre Bression pour procurer des malades.

Fait audit Courboin les jour et an que dessus. è V. Depaul pr°tre.[153]

Le r¯glement de cette fondation ne diff¯re pas beaucoup de celui de Joigny.

4.3. Charit®Mixte de Montreuil[154] (11 avril 1627)

La Charit®mixte de Montreuil ®tait diff®rente de celle de Joigny ou de Courboin. Cela est d¾au fait quôil existait d®j¨ une confr®rie dôhommes sous le nom de Saint Nom-de-J®sus ¨ Montreuil. Ici, la fusion est faite entre lô®quipe de Saint Nom-de-J®sus et lô®quipe de la Confr®rie de la Charit®. Le document nous dit que cô®tait pour ®viter la multiplicit®de confr®rie dans la paroisse que Vincent avait pens®¨ cette unification. ç Pour ®viter la multiplicit®de confr®ries, avons, du consentement des confr¯res de la confr®rie du Saint-Nom-de-J®sus, uni et incorpor®, unissons et incorporons ladite confr®rie de la Charit®¨ celle du Saint Nom-de-J®sus ®tablie audit Montreuil, au moyen que lesdits confr¯res ont promis et promettent de pratiquer les saints exercices suivant, qui ont accoutum®de se pratiquer en ladite confr®rie de la Charit®. è[155] Nous nôavons pas le r¯glement qui pr®cise leur fonctionnement mais le document donne en r®sum®le travail quôils sont invit®s ¨ entreprendre comme ®quipes de charit®.

Signalons quôil avait d®j¨ fait de tels jumelages auparavant. Nous le voyons fusionner la Confr®rie de la Charit®avec lô®quipe du Rosaire, dans lô®glise de Clichy. ç Muni de la

[153] M.R. MATHIEU, (®d.) *Monsieur Vincent chez les de Gondy, les Missionnaires et les Filles de la Charit®¨ Montmirail*, *op.cit.*, 31-32 ; *SV*, XIII, p. 519-521.
[154] *SV*, XIII, p. 521-523. Document 138. Original dans des Archives des Filles de la Charit®
[155] *SV*, XIII, p. 521.

permission donn®e par lôarchev°que de Paris le 22 septembre 1623, il ®tablit la confr®rie de la Charit®dans son ®glise, quelques jours apr¯s, et lôunit ¨ celle du Rosaire. è[156] Il ®tait cur®de Clichy de 1612 ¨ 1626.

4.4. Quelques aspects du r¯glement de la Charit®mixte

A voir de pr¯s, le r¯glement de la Charit® mixte est un ç amalgame è de deux associations fusionn®es. Il ®tait unique mais avec des distinctions dans des r¹les et fonctionnements. Il est vrai que, lô®quipe est compos®e dôhommes et de femmes, chacun dans le propre terrain qui lôengage. ç Elle sera compos®e dôhommes, femmes et filles, dont celles-ci nôy seront admises que du consentement de leurs maris, p¯res et m¯res ; les hommes auront soin des valides et impotents, et les femmes des malades seulement. è[157] Mais quand nous regardons les s®lections des officiers, nous voyons quôil y a eu deux groupes dôofficiers, lôun pour les hommes et lôautre pour les femmes. ç Les hommes, qui seront appel®s associ®s, en ®liront trente dôentre eux, qui se nommeront serviteurs des pauvres et seront les piliers soutenant le corps de cette association. Ceux-ci ®liront un eccl®siastique, quôon nommera recteur ou p¯re spirituel de ladite association, auquel minist¯re de recteur il restera autant de temps quôils verront °tre ¨ propos, feront pareillement ®lection de trois dôentre eux de deux ans en deux ans, le lendemain de la Pentec¹te, dont lôun sera prieur et les autres deux seront assistants, lesquels auront lôenti¯re direction de ce qui regarde les pauvres valides seulement ; et advenant la mort de lôun des trente serviteurs de pauvres, les associ®s en corps en nommeront un autre. Il y aura de plus un associ®servant, qui sera ®lu par les directeurs, de deux ans en deux ans, pour convoquer les dits directeurs, serviteurs des pauvres et associ®s, lorsquôil sera exp®dient. è[158] Nous voyons aussi que les m°mes ®tapes seront pratiqu®es pour lô®quipe des femmes. En effet, elles ®liront leur recteur, procureur, prieure, et des assistantes.

Par contre, nous nous apercevons que lô®quipe fonctionne dans le m°me esprit spirituel. Ils faisaient la messe, communion, litanies, exhortation ou lectures du r¯glement tous les troisi¯me dimanche dans la chapelle destin®e ¨ lôassociation. Le r¯glement pr®cise ®galement les charit®s mutuelles que les ®quipes doivent avoir les unes envers les autres.

---

[156] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol.1, p. 77, citant LEBEAUF, Histoire de la ville et de tout le dioc¯se de Paris, nouv. Ed., par Hippolyte COCHERIS. Paris, 1870, t. iv, p. 118. Vincent de Paul restait cur®de Clichy jusquôen 1626. Il a ®®nomm®cur®de Clichy en fin 1611 et il prit possession le 2 mai 1612, et resta cur®jusquôen 1626, bien quôil nôy r®sid® plus ¨ partir de 1613 ; mais il avait un vicaire z®l®, et il continuait de suivre sa paroisse et dôy revenir, m°me apr¯s 1617, entre deux missions.
[157] *SV*, XIII, 446-445. Documents 128.
[158] *SV*, XIII, p. 447-448.

ç Les associ®s et associ®es auront une grande charit®, sôentre-visiteront et consoleront en leurs afflictions, donneront ordre que les saints sacrements leur soient administr®s en temps et lieu, feront pri¯res communes et particuli¯res ¨ ce que aucune ©me associ®e ne parte de ce monde quôen bon ®tat, et assisteront en corps tant ¨ lôadministration des saint Sacrements quô lôenterrement des officiers et offici¯res, associ®s et associ®es et gardes des pauvres maladesé è[159] Nous retrouvons ici, comme cô®tait le cas dans le r¯glement de lô®quipe dôhomme, la m°me invitation aux hommes, ¨ soutenir lô®quipe des femmes.

5. Appr®ciation pour lô®quipe des femmes

Nous avons vu que Monsieur Vincent avait fond® trois types de confr®ries. La confr®rie de Charit®f®minine en premier, celle des hommes par la suite et, enfin, les Charit®s mixtes. Probablement le seul syst¯me qui fonctionnait vraiment bien ®tait celui de la femme. Les documents ne nous donnent aucune preuve pour affirmer la dur®e de vie des Charit®s masculines dans leur fonctionnement. Ce quôon peut affirmer en revanche est que leur existence ®tait tr¯s courte par rapport aux Charit®s f®minines. M°me la fusion des confr®ries nôavait pas produit des fruits satisfaisants.

Dans son message envoy®¨ son confr¯re, on peut comprendre que le jumelage nôa pas aussi bien fonctionn® que cela avait ®t® envisag® En 1650, il ®crit ¨ Etienne Blatiron, sup®rieur de la Mission ¨ G°nes, qui met sur pied une Charit®et qui est embarrass®par les contr¹les quôon veut lui imposer : ç je vous dirai [é] que, quant aux protecteurs et conseillers, lôusage en peut °tre bon en Italie ; mais lôexp®rience nous a fait voir quôil est nuisible en France. Les hommes et les femmes ensemble ne sôaccordent point en mati¯re dôadministration ; ceux-l¨ se la veulent arroger enti¯rement, et celles-ci ne le peuvent supporter. Les Charit®s de Joigny et de Montmirail furent du commencement gouvern®es par lôun et lôautre sexe [é] mais parce quôil y avait communaut®de bourse, on fut contraint dô¹ter les hommes. Et je puis porter ce t®moignage en faveur des femmes, quôil nôy a rien ¨ redire en leur administration, tant elles ont de soin et de fid®lit® è[160]

5.1. Des observations importantes

Monsieur Vincent appr®cie lô®quipe de femmes comme la meilleure et lôappr®cie pour son fonctionnement. Bien s¾r quôen 1650, il avait d®j¨ beaucoup avanc®dans sa collaboration

[159] *SV*, XIII, p. 454.
[160] *SV*, IV, p.71. Lettre nÁ1254, ¨ Etienne Blatiron, sup®rieur ¨ G°nes, 2 septembre 1650.

avec les femmes. Les Filles de la Charit® et les Dames de la Charit® avaient probablement beaucoup contribu® pour arriver ¨ ce type dôappr®ciation en vertu de toute lôattention accord®e aux ®quipes des femmes dans leur fondation tout comme dans leur fonctionnement.

Parall¯lement, il ne sôagit pas seulement dôune simple question dôappr®ciation. Côest plus que cela quand on parvient ¨ cette d®claration : ç Et je puis porter ce t®moignage en faveur des femmes, quôil nôy a rien ¨ redire en leur administration, tant elles ont de soin et de fid®lit® è Ce t®moignage rend compte ¨ la fois du sentiment quôil a du travail des femmes et leur insertion dans lôEglise et dans la soci®t® puis du fait quôil est convaincu de la collaboration des femmes tant dans lôEglise que dans la soci®t®.

Nous pouvons consid®rer ces paroles de Monsieur Vincent comme une grande motivation qui incitera beaucoup dôautres ¨ entreprendre des initiatives similaires en confiant aux femmes plus de place dans la mission de lôEglise.

En effet, si on sôarr°te ¨ lôhistoire de la fondation des Filles de la Charit®, nous d®couvrirons que lôEglise ®tait devenue plus lib®rale en permettant des ®quipe f®minines notamment religieuses dôentreprendre des activit®s ¨ lôext®rieur de leur couvent ou de leur clo´tre et avoir leur vocation propre en trouvant une place (devenue incontournable) dans lôEglise et dans la soci®t®.

6. Lô®rection et visite de la Confr®rie

Pour ®viter des malentendus ou dôautres confusions qui pourront survenir au sein des fondations, il convient de regarder quelques lignes directrices qui aidaient les fondations ¨ maintenir ou du moins ¨ garder leur uniformit® vis-¨-vis de la charit® envisag®e par Monsieur Vincent. Il est important de regarder le r¹le jou® par les Pr°tres de la Mission,[161] dans la fondation et lôentretien de la Charit® pour voir les strat®gies et les m®thodes d®ploy®es pour lô®rection dôune fondation et la dynamique mise sur pied pour les visiter.

De par leurs Constitutions et leurs r¯gles, les Pr°tres de la Mission doivent s'occuper des Confr®ries de la Charit® pour les ®tablir, les soutenir, les visiter. La bulle dôinstitution de la Congr®gation de la Mission donne aussi le droit aux Pr°tres de ladite Congr®gation de

[161] La Congr®gation de la Mission (pr°tre de la mission) a ®t® fond®e par Monsieur Vincent en 1625, principalement, pour ®vang®lisation des pauvres, et pour la formation du clerg®

fonder des ®quipes de Charit®. Bulle d'Urbain VIII *Salvatories Nostri*, du 12 janvier 1632[162]: "*In iocis ubi catechismi et praedicationis munus exercuerint, confraternitates quas vocant charitatis. Ordinarii auctoritate, institui procurent, ut pauperibus aegrotis subveniatur."*[163] Cette bulle est lô£dit du Pape d'institution de la Compagnie.

La r¯gle commune de la Congr®gation de la Mission fait aussi allusion ¨ ce devoir. R¯gles Communes, chap. 1, nÁ2 : "*ecclesiasticorum munus est, exemplo Ipsius Christi et discipulorum,... Confraternitatem Charitatis instituere*."[164]

Sans doute, nous pouvons conclure que Vincent voulait que les Pr°tres de la Mission continuent le bon exemple de leur fondateur, dans la promotion de la femme dôabord et leur participation collaborative dans la mission de lô£glise.

6.1. Instruction pour celui qui doit ®tablir la confr®rie de la Charit®

Trois instructions sont donn®es pour lô®rection dôune fondation, avant, pendant et apr¯s.

6.1.1. Avant la fondation

Tout dôabord le r¯glement pr®cise que le moment opportun pour la fondation de la Confr®rie se fait ¨ la suite dôune Mission pr°ch®e dans une paroisse. ç Il doit savoir que le vrai temps pour utilement ®tablir cette Confr®rie en une paroisse, particuli¯rement des Champs, c'est, quand la Mission s'y fait. è[165] Les instructions ®noncent clairement que lô®tablissement est fait hors le temps de mission. ç Sôil est pourtant oblig® de l'®tablir hors le temps de mission, m°me aux lieux o½ la Mission n'a jamais ®t® faite, il ne laissera pas de le faire, s'ajustant, autant qu'il pourra, aux avis suivants, selon que la prudence lui dictera. è[166] Pendant le temps de la mission les missionnaires doivent trouver des bonnes dames, bien pr®par®s ¨ y

---

[162] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, vol.1, p. 187. Selon lôobservation de Coste la bulle a ®t® promulgu®e en 1633. ç La bulle est dat®e du 12 janvier 1632 ; mais lôann®e bullaire commen-ant alors le 25 mars et non le 1er janvier 1632, correspond au 12 janvier 1633 de lôann®e vulgaire è. (note 1).

[163] *SV*, XIII, p. 260-261. Document 81. ç Bulle Dô®rection de la Congr®gation de la Mission è. ç Dans les lieux o½ ils ex®creront les fonctions de cat®chiste et de pr®dicateur, les missionnaires auront ¨ cî ur ï sous lôautorit® de lôautorit® de lôordinaire ï dô®tablir les Confr®ries de la Charit®, en vue de secourir les pauvres malades. è

[164] ôLôemploi des Eccl®siastiques est dôaller ¨ lôexemple de Notre Seigneur et de ses Disciples… ® tablir la Confr®rie de la Charit®ô.

[165] ACM, 182b, s®rie 3. La Confr®rie de la Charit®, ç document primitifs relatifs ¨ lô®rection et ¨ la visite de la Confr®rie de la Charit®è, p. 7. (ACM, 182b , Ce document primitif nous pr®sente ; r¯glement de la Confr®rie de la charit®, acte de l'®tablissement, instruction pour celui qui doit ®tablir la Confr®rie de la Charit®, pendant l'®tablissement, apr¯s l'®tablissement, m®moire des choses dont il faudra parler et ordonner dans les susdites assembl®es, de la visite de la Confr®rie, de l'ordre qu'on peut donner quand la Confr®rie ne se peut ®tablir, m®moire des points principaux qui regardent l'®tablissement de la charit®, tir®de l'instruction pr®c®dente sur ce sujet, sermon de la Confr®rie de la Charit®, les bien qui en reviennent.)

[166] ACM, 182b, s®rie, 3. La confr®rie de la Charit®, ç document primitifs relatifs ¨ lô®rection et ¨ la visite de la Confr®rie de la Charit®è p. 7.

participer. Les derniers jours, ils les rassemblent et leur expliquent le r¯glement en les invitant ¨ le vivre. ç Les premi¯res semaines soient employ®es ¨ disposer les personnes ¨ cet £tablissement, et les derniers jours ¨ les bien dresser et mettre dans la pratique du R¯glement. è et ç les ayant toutes assembl®es dans quelque salle basse de notre logis, leur dire plus particuli¯rement en quoi consiste cette Confr®rie, et l'utilit®et la facilit®de celle-ci et les y ayant dispos®es les prier de tenir la chose secr¯te jusqu'¨ ce qu'on fasse l'Etablissement. è [167]

Il y a un ®l®ment notable côest que lôEquipe est construite avec les dames bien dispos®es ¨ servir. Rien nôest impos® Rien nôest fait pr®cipitamment. La libert®personnelle est respect®e. Cet aspect de la pr®paration et de la pr®disposition ®tait important pour Vincent.

Puis, nous voyons une instruction qui peut °tre un peu ®tonnante. Ils ont pour instructions dô®viter les villages qui sont trop petits et tr¯s pauvres. ç Il n'est pas exp®dient d'®tablir cette Confr®rie en des villages fort petits et fort pauvres, craignant que venant ¨ d®faillir elle n'¹te l'envie aux autres paroisses de la recevoir è[168]. Parfois, ils doivent ®viter m°me les grandes agglom®rations. Mais alors pourquoi? Probablement parce que chaque Charit®®tait oblig®e de trouver ses propres moyens de service. Peut-°tre des Charit®s ®tablies dans un petit village ou tr¯s pauvre ont ®®difficile ¨ g®rer.

Ensuite, lôinstruction suivante est tr¯s marquante, parce quôelle leur demande de faire tout en collaboration avec le cur® Une fois, le cur®convaincu de la n®cessit®dôune confr®rie dans sa paroisse, côest lui qui va proposer le nom des femmes pour cette Association. Sans cette collaboration avec le cur®, une telle Association sera difficile ¨ ®tablir. Nous avons d®j¨ vu que côest le cur®de la paroisse, qui, dôhabitude, ®tait le directeur de cet ®tablissement, alors son consentement et sa coop®ration sont in®vitables. Cô®tait important pour ®viter des conflits et des confusions dans la paroisse. Cela montre aussi la dimension eccl®siale des travaux qui sont entrepris.

Apr¯s, quand il manquait assez de membres pour commencer, ils invitaient les dames plus z®l®es, ¨ attirer dôautres dames d®vou®es. Ils exhortaient aussi le peuple ¨ recevoir cette confr®rie. Il ®tait n®cessaire de dire parfois quôil nôest pas possible de recevoir tout le monde parce que le r¯glement limitait le nombre de membres. ç N'oubliant pas de dire qu'on ne pourra pas peut °tre recevoir toutes celles qui se pr®senteront ¨ cause que le R¯glement porte

[167] ACM, 182b, s®rie, 3. La confr®rie de la Charit®, ç document primitifs relatifs ¨ lôerection et ¨ la visite de la Confr®rie de la Charit®è, p. 8.
[168] *Ibid*., p. 7.

qu'il faut un nombre limit®, et que le grand nombre emp°che la Confr®rie de bien aller. è[169] Cette clause de lôinstruction ®tait faite pour ®viter deux probl¯mes comme indiqu® par le r¯glement ç par ce moyen on ®vitera deux inconv®nients qui ont coutume d'arriver faisant autrement, ¨ savoir qu'il y a des femmes qui se piquent d'honneur et murmurent de ce qu'elles ont ®t® post pos®es aux autres, ou qu'elles ont ®t® refus®es. è[170]

Enfin, la r¯gle insistait sur la n®cessit® dôinformer dôautres personnes importantes en dehors du cur®. Dôabord, le Seigneur ou Dame de la paroisse pour avoir leur consentement ce qui va permettre dô®tablir dôautres Charit®s sur leur terrain. Il ®tait indiqu® dôavoir leur permission et leur consentement. On pouvait aussi ajouter ¨ la liste des personnes ¨ consulter ant®rieurement, des personnages eccl®siastiques comme le prieur ou abb® ou autre sup®rieur. Il ®tait aussi n®cessaire de gagner quelques personnages civils principaux. Vincent voulait que lôon fasse signer quelques-uns des principaux, notamment les marguillers. ç Et pour ce qui est de la Commune il suffit d'avoir gagn® quelques-uns en particulier des principaux, é joint qu'¨ l'acte d'®tablissement l'on fait signer quelques-uns des principaux, principalement les Marguillers. è[171] Cela symbolisait, ¨ la fois, la dimension sociale et eccl®siale de la Charit® et renfor-ait lôinsertion et la promotion de la femme.

6.1.2. Pendant la fondation

Lôappartenance ¨ la confr®rie, la s®lection de membres, la collecte des fonds, les champs de service, la nomination dôune ou deux offici¯res pour la coordination des services et des visites, sont des param¯tres qui rythment la vie de la fondation. Une autre partie essentielle a ®t® lô®lection des officiers et lôenregistrement de leur nom dans le catalogue.[172]

6.1.3. Apr¯s la fondation

Lôactivit® principale apr¯s lô®tablissement est lôexplication du R¯glement et lôexhortation de membres, les explications relatives ¨ la pratique de la Compagnie, la mani¯re de recouvrir les fonds dans le village avec les Officiers ou M. le Cur® ou vicaire ou autre eccl®siastique du lieu.

---

[169] ACM, 182b, s®rie 3. La confr®rie de la Charit®, ç document primitifs relatifs ¨ lô®lection et ¨ la visite de la Confr®rie de la Charit®è, p. 9.
[170] ACM, 182b, s®rie 3. La confr®rie de la Charit®, ç document primitifs relatifs ¨ lô®lection et ¨ la visite de la Confr®rie de la Charit®è, p. 9.
[171] ACM, 182b, s®rie 3. La confr®rie de la Charit®, ç document primitifs relatifs ¨ lô®lection et ¨ la visite de la Confr®rie de la Charit®è, p. 10.
[172] ACM, 182b, s®rie 3. La confr®rie de la Charit®, ç document primitifs relatifs ¨ lô®lection et ¨ la visite de la Confr®rie de la Charit®è, p. 14.

6.1.4. Acte de l'®tablissement

ç Je soussign® de la Congr®gation de la Mission, certifie ¨ tous qu'il appartiendra aujourd'hui N.N. En vertu du pouvoir qui m'a ®t® donn® par Monseigneur l'illustrissime et R®v®rendissime N.N., d'®tablir et visiter la Confr®rie de la Charit® es-lieux de son dioc¯se o½ elle sera jug®e utile. J'ai, de l'autorit® susdite et du consentement de Monsieur N., Cur® de cette Eglise paroissiale de M., et des paroissiens, ®tabli et ®tablis la dite Confr®rie en la susdite Eglise au dedans de La Chapelle de N. Pour, par les personnes qui s'y ferons recevoir, assister les pauvres malades de la dite paroisse, selon le R¯glement ci-dessus; en j'ai, le susdit jour, re- u en la susdite Confr®rie les personnes ci-dessous ®crites et sign®es, qui a cette fin, se sont pr®sent®es ; et proc®dant ¨ l'®lection des offici¯res et du Procureur, ont ®t® lues ¨ savoir pour Sup®rieure N. pour tr®sori¯re N. pour garde-meuble N. et pour procureur, N. Et ont toutes les dites personnes promis de faire leur devoir selon ledit R¯glement. En foi de quoi j'ai sign® le pr®sent acte au dit N. les jours et au susdite. è [173]

6.1.5. De la visite de la confr®rie

La visite de chaque confr®rie a ®t® r®guli¯rement faite par des personnes ordonn®es ou par le sup®rieur. Quelquefois, les visites ont ®t® faites par des Pr°tres de la Mission et parfois par Louise de Marillac ou dans certaines situations, par Vincent lui-m°me. Des documents primitifs relatifs ¨ l'®lection et la visite de la Confr®rie de Charit® pr®cisent le proc®d® de cette visite. ç Celui qui a ordre du sup®rieur de visiter la Confr®rie, d¯s qu'il est arriv® sur le lieu o½ elle se doit faire, il s'adresse ¨ M. Le cur®, lui propose son dessein, le prie de lui dire l'®tat de la Confr®rie et ensuite d'agr®er qu'il fasse cette visite selon la coutume ordinaire, apr¯s il fait avertir les officiers particuli¯rement la sup®rieure et le procureur, et enqu°te de tout le bien et le mal qu'il y aura eu en la Confr®rie depuis la derni¯re visite : et s'il y a moyen leur parler ¨ chacune en particulier, et m°me ¨ quelques autres Sî urs des plus z®l®es et ferventes pour mieux savoir la v®rit® è[174]

Comme la majorit® des Charit®s sont fond®es dans les paroisses o½ les missions avaient ®t® pr°ch®es, le Pr°tre faisait une exhortation tout dôabord au peuple, aux jeunes, aux enfants, puis aux sî urs de la Charit® de vivre en mettant en pratique des enseignements de la mission. Il pouvait rencontrer ®galement les membres de la Charit®, côest pourquoi sa

[173] ACM, 182b, s®rie 3. La confr®rie de la Charit®, ç document primitifs relatifs ¨ lô®lection et ¨ la visite de la Confr®rie de la Charit®è, p. 6.
[174] ACM, 182b, s®rie 3. La confr®rie de la Charit®, ç document primitifs relatifs ¨ lô®lection et ¨ la visite de la Confr®rie de la Charit®è, p. 29.

pr®sence est signal®e ici : ç les femmes ®tant assembl®es au lieu d®sign®, avec le procureur s'il s'y trouve, avec M. le Cur®, s'il le d®sire, et l¨ il fait l'ouverture de la visite en peu de mots, disant quelque chose de l'importance de celle-ci: puis il fait lecture du R¯glement s'arr°tant un peu sur chaque article et demandant si l'on l'a observ®, et si l'on r®pond que oui, il en loue Dieu et la Compagnie, sinon il les exhorte ¨ ne plus manquer et leur en donne des moyens faciles ; et si l'on fait des objections les soudre doucement, et bien recommander de ne point parler plusieurs ¨ la fois, ni contester, ni murmurer de personne, et conclut en les exhortant ¨ la pers®v®rance et union fraternelle; et s'il faut faire nouvelle ®lection il la fait faire, ¨ la pluralit®des voix, en la mani¯re que nous avons dit ci-dessus, et assiste ¨ la r®daction des comptes y faisant garder ce que le R¯glement ordonne, fait mettre l'acte de sa visite dans le registre du procureur et instruire les nouvelles offici¯res, bref il met tout en bon ®tat avant que s'en retourner.è[175]

6.1.6. Quelques observations

Ce qui nous int®resse ici, ce ne sont pas les d®tails de chaque article de ce document. Ce qui est appr®ciable côest la pr®cision avec laquelle Vincent avait envisag®cette mission pour les femmes. La r®ussite dôune telle activit®¨ cette ®poque demandait probablement un accompagnement continu. Chaque ®tape et chaque niveau de la fondation est au pr®alable bien r®fl®chi. Ce qui peut conduire ¨ dire que ces fondations ®taient prioritaires dans sa propre mission notamment avec la collaboration des femmes.

7. Visite des Charit®s par Louise de Marillac

Le 6 mai 1629, Vincent confie ¨ Louise la visite des Confr®ries de la Charit®de la Province, ç allez donc, Mademoiselle, allez au nom de Notre-Seigneur... è[176] Nombreuses seront les inspections de Charit®faites par Louise. ê Montmirail, Asni¯res, Saint-Cloud, Sannois, Argenteuil, Franconville, Herblay, Conflans, Verneuil, Pont-sainte-Maxence, Gournay, Neufville et Bulles et ailleurs. Avec ses charges comme aum¹nier des gal¯res, depuis 1618, sup®rieur de la Visitation ¨ partir de 1622 et la fondation de la Congr®gation de la Mission en 1625, et dôautres responsabilit®s, Vincent ®tait probablement d®bord®et dans la difficult®¨ superviser et ¨ surveiller toutes les Charit®s en personne. Alors, il envoie Louise ç de visiter les Confr®ries des dioc¯ses environnant Paris, afin de les conserver dans lôesprit

[175] ACM, 182 b, La confr®rie de la Charit®, ç document primitifs relatifs ¨ lô®rection et ¨ la visite de la Confr®rie de la Charit®è p.30.
[176] *SV*, I, p. 73.

primitif, dôattiser leur z¯le et de veiller ¨ lôobservation de leurs r¯gles.è[177] Elle visitait plusieurs Charit®s et informait Vincent par ®crit des situations travers®es par ces Charit®s. Ces visites et ses commentaires, appr®ciations et d®pr®ciations, montrent que les Charit®s, pour la grande partie, fonctionnaient avec la m°me ferveur et le m°me enthousiasme.

Le rapport qu'elle donne en 1630 de sa visite de Picardie est quelque peu encourageant, bien qu'il y ait quelques probl¯mes ¨ r®soudre. Elle a trouv® quelques anomalies, bien s¾r; un procureur dominant qui a refus®de se retirer quand son temps ®tait fini: une tr®sori¯re enthousiaste qui voulait faire tout ce qu'elle souhaite: une grande dame qui aurait voulu r®unir ses vieux dans une çmaisonè. Il y avait un peu de ferveur mais pas beaucoup. ê Sannois, par exemple, les membres ont essay® de se sauver des ennuis en donnant de l'argent au lieu du service. A Neufville, les membres n'®taient pas unis puisque ç chacun voulait donner des conseils sur chaque question è. A Verneuil, les officiers ®taient dispos®s ¨ d®charger les malades trop t¹ t, de sorte que certains avaient rechut®.[178]

7.1. Des d®couvertes satisfaisantes

En 1631, elle visite Pont Ste Maxence et ses observations nous montrent la ferveur de lôEquipe. ç Les sî urs de la charit® visitent les malades soigneusement, hors le temps de contagion, et au temps d'icelle, elles assistent les pauvres des aum¹ nes de la charit®en argent, ¨ cause que la ville les d®laisse, et m°me elles ont baill®six draps ¨ une personne qui a soin d'iceux pauvres malades, ¨ cause qu'il s'en trouvait n'avoir simplement que de la paille.è[179] ç Elles sont entr'elles fort cordiales et affectionn®es ¨ l'exercice de la charit®, et m°me leur maris les y excitent; et ont remarqu®lesdites sî urs que depuis cet ®tablissement, le peuple en est meilleur. è[180]Il y a des fonds entre les mains de la tr®sori¯re mais elle ne laisse faire profiter, de crainte que cela ne diminue les aum¹ nes. Les qu°tes se font aux maisons.

Elle porte le m°me t®moignage de satisfaction sur celui dôErblay. ç Les Dames sont encore dans leur premi¯re ferveur, è[181] et pourtant avaient peine de qu°ter et se plaignent que M. le vicaire avait promis de leur donner de c®l®brer la Ste messe sans r®tribution. La tr®sori¯re ne garde point de registre. ê Gournay elle fait expr¯s de son contentement : ç il y a toujours eu quelques malades depuis l'®tablissement de la charit®qui sont visit®s trois fois le

[177] Sî ur DELORT, ç Du ç r¯glement è aux ç r¯gle è è, dans, *Vincent de Paul*, Actes du Colloque International dôEtudes Vincentiennes, Paris, 25-26 septembre 1981, C.L.V. Edizioni vincenziane, Roma, p. 64-80.
[178] L. ARCHER, ñThe streets of the cityò, *op.cit.*, p. 48.
[179] ACM, 4 C, í uvres, R¯glement, Charit®s, ç Visite de la charit®de Conflans par Mlle Le Gras è, p. 123.
[180] ACM, 4C, î uvres, ç Visite de la charit®de Conflans par Mlle Le Gras è, p. 123.
[181] *Cf.* Pens®es de Louise de Marillac, ®d., p. 127.

jour è. ê Bulles aussi, les pauvres malades de Bulles sont visit®s trois fois le jour. Il y a paillasses, matelas, traversins, couvertures et beaucoup de linge, quinze ou seize brebis, dix ou douze agneaux qui sont nourris chez des particuliers au profit de la confr®rie. Il y a d'argent quinze ou seize ®cus. Le procureur gouverne presque tout avec beaucoup de charit®et y est fort entendu et affectionn® Il y a souvent de petites inimiti®s entre les sî urs, qui les troublent en leurs exercices, y en ayant qui ne veulent °tre accompagn®es de celles contre qui elles ont eu gravelle; mais la sup®rieure y rem®die quelque fois.

En 1631, elle visite Verneuil et dans ses remarques, il y a presque toujours eu des malades depuis l'®tablissement de la Charit®, mais ¨ cause du fait que le village est fort ®tendu, les sî urs se plaignent qu'il n'y a que celles d'un d®partement qui visitent, et d®siraient que ce d®partement des quartiers ne subsist©t plus.

La sup®rieure propose de ne pas attendre que les malades aient enti¯rement tout vendu pour °tre assist®s. Les pauvres sont tous les jours servis selon que le r¯glement l'ordonne, mais on ne leur porte l'ordinaire que sur les onze heures. Il y a quelques fonds. Certaines d®sireraient quôon achet©t quelque maison pour loger les malades; et d'autres proposent d'acheter un petit morceau de terre.[182]

7.2. Des marques dôattention

Des commentaires insatisfaisants ne sont pas des condamnations pour des £quipes. Ils sont ¨ consid®rer comme des observations et des propositions n®cessaires voire objectives pour lôam®lioration des £quipes qui fonctionnent en d®laissant lôenthousiasme de d®part.

Visite de la charit®de Conflans par Mlle Gras (le mardi apr¯s v°pres) : ç ¨ Conflans Il n'y a jamais eu de procureur ®lu pour la Charit®, il y a fort longtemps que l'exercice des malades a cess®, ¨ cause des maladies. Il y a un homme d'®glise qui prend la peine d'®crire la d®pense, mais la recette ne s'®crivait pas, ¨ cause, se disait-il, qu'il se trouve trop peu. Il n'y a plus de linge; il y a de fonds pr¯s de 50 livres. Il a ®®donn®de l'argent aux malades, par l'avis de M. le cur® Elles faisaient souvent passer les malades de viande; la plupart sont fort affectionn®es; et ont toutes promis d'observer le r¯glement; et quelques-unes ont promis du linge. è[183]

[182] ACM, 4 C, í uvres, R¯glement, Charit®s, ç visite de la Charit®de Conflans par Mlle Le Gras è, p.123.
[183] ACM, 4 C, í uvres, R¯glement, Charit®s, ç visite de la charit®de Conflans par Mlle Le Gras è. *Cf.* Pens®es de Louise de Marillac, ®d., p. 123.

A Centnoix, aussi elle fait des remarques importantes sur lôabsence du procureur ; les sî urs de charit®se sont un peu refroidies en l'exercice; lesdites sî urs, du moins la plupart, laissent la Ste communion des mois et ont besoin d'°tre excit®es par quelques pr®dications, lorsqu'on ira faire ®lection du procureur.

A Franconville, Louise remarque le besoin d'avoir une ®lection afin de changer les officiers en fonction de leur anciennet®; elles donnent de l'argent aux malades qui ne devraient pas en recevoir. Elles font la d®pense ¨ leur fantaisie, sans avoir ®gard au r¯glement.

ê la Neufville Roy, les paysans murmurent de ce qu'on ne re-oive pas assez promptement les malades et les offici¯res sont emp°ch®es de ce qu'elles doivent faire, quand il en survient quelqu'un qui a du bien qui est si engag®qu'ils ne le sauraient vendre. Il y a six brebis et six agneaux qui sont nourris ¨ moiti®, et quinze ou seize livres d'argent. Les malades sont visit®s trois fois le jour.

Conclusion

La Confr®rie de la Charit®a ®t®institu®e pour la premi¯re fois par saint Vincent de Paul, quand il ®tait cur®de Ch©tillon les Dombes en l'ann®e 1617. Bien ®videmment, cô®tait le besoin imm®diat dôorganiser le service en faveur des plus pauvres qui a motiv®une telle fondation. Mais nous pouvons aussi constater que lô®tablissement dôune telle Charit®dans des paroisses o½ Vincent ou ses compagnons ont pr°ch® les retraites ®tait un moyen pour continuer ¨ faire vivre les enseignements de leur pr®dication, par des actes concrets. Cô®est pourquoi la fondation des Charit®a ®t®encourag®e ¨ la fin de chaque mission paroissiale.

Dans ce chapitre, nous avons rencontr®le d®veloppement de quelques Charit®s. Nous avons vu aussi que les confr®ries prennent petit ¨ petit des formes et une mission diff®rente par rapport ¨ la vision du d®part soit pour sôadapter soit pour repenser le fonctionnement des £quipes. Nous avons soulign® par ailleurs lôexpansion des Equipes de Charit®, presque partout dans la campagne et ¨ Paris puis, les enjeux qui ont pouss®Vincent ¨ envisager des Charit®s masculines et mixtes. Au regard de leur fonctionnement, nous sommes arriv®s ¨ la remarque conclusive que les Charit®s f®minines ®taient dynamiques, mieux organis®es, enthousiastes de par leur d®vouement et tout ce quôelles accomplissaient partout o½ elles ®taient ®tablies. Par contre lô®quipe mixte nôa pas dur® ç Toutes ces associations mixtes nôeurent quôune dur®e plus ou moins ®ph®m¯re, car Mr Vincent sôaper-ut que, l¨ o½il y avait

communaut® de bourse on en pouvait sôentendre : les femmes ®taient plus fid¯les, plus pr®cises et moins n®gligentes que les hommes. è[184] Nous avons aussi vu que les Charit®s sont fond®es sur des maximes bien r®fl®chies et accompagn®es continuellement par des personnes responsables. Ce qui nous conduit ¨ faire trois conclusions ¨ partir de ces d®couvertes.

La premi¯re est relative au fait que lô£glise et la soci®t® deviennent plus r®ceptives ¨ la participation et la collaboration de la femme dans la mission eccl®siale et dans lôengagement social. Il y a ®galement un d®sir pour les femmes ¨ se donner pour le bien de la communaut® avec ce quôelles sont et ce quôelles savent faire. Elles sont non seulement capables dôaccomplir les choses mais aussi ¨ m°me de motiver les autres. Lôint®r°t des hommes, des autorit®s civiles et religieuses en est une illustration.

La deuxi¯me conclusion est relative ¨ la s®paration que Vincent fait entre la mission des femmes et celle des hommes car il estime que dans certains domaines du service ce que font les femmes est sans comparaison avec ce que peuvent faire les hommes. Il confie le soin des pauvres valides aux hommes et celui des malades aux femmes. Il avait bien compris que le service des malades a besoin dôune attitude de tendresse et de patience or ce sont l¨ les qualit®s quôil pense rencontrer chez la plupart des femmes. Cela conduit ¨ dire que Vincent avait bien compris que le d®veloppement holistique est possible, que ce soit dans lô£glise ou dans la soci®t®, avec une participation de la femme. Côest pourquoi il a fortement encourag® lôhomme ¨ soutenir des Equipes f®minines et ¨ travailler ¨ leur croissance.

La troisi¯me et derni¯re conclusion est relative ¨ lôaudace que Vincent prend par rapport ¨ la vision de lô®poque o½ le r¹le de la femme ®tait insignifiant et m°me pas envisageable. Vincent les encourage, les appr®cie ouvertement en vertu de leur d®vouement tout en invitant ¨ respecter leur capacit®¨ administrer, ¨ prendre les choses en main m°me sans lôassistance de lôhomme. Ces appr®ciations par Monsieur Vincent sont tr¯s significatives pour lôEglise et la soci®t® qui peuvent d®sormais compter sur la collaboration de la femme et sa capacit®¨ bien mener les services qui lui sont confi®s. En effet, les ®quipes f®minines quôil avait fond®es continuent ¨ montrer leur imp®rissable ferveur et permettent dôaffirmer que ses t®moignages ®taient objectifs.

[184] M. R. Mathieu, (®d.) *Monsieur Vincent chez les de Gondy, les Missionnaires et les Filles de la Charit®¨ Montmirail, op.cit.*, p. 33.

Chapitre 3
Dame de la Charit®dôH¹ tel-Dieu
Les puissantes au service des Pauvres

Introduction

Depuis son origine dans la petite paroisse de Ch©tillon, en 1617, la confr®rie des Servantes de Pauvres Malades[185], a connu une croissance rapide dans les campagnes et dans les grandes villes comme Paris. Elle venait en aide aux pauvres malades dans leur domicile. Mais, elle ne se limitait pas seulement au service des malades. Les Servantes des Pauvres avaient dôautres missions importantes telles que le service ¨ la prison et aupr¯s des mendiants. Les r®sultats visibles des î uvres de la Confr®rie ®taient appr®ci®s de tous et ®taient devenu une source dôinspiration pour plusieurs femmes qui voulaient sôengager plus concr¯tement dans lôinitiative des Charit®s. Certaines entre elles ont pris lôinitiative de fonder dôautres Charit®s.

La Confr®rie de Charit®qui nôexistait quôau niveau paroissial va prendre un tournant d®cisif en 1634. Un nouveau genre de Charit®va na´tre ¨ lôH¹tel-Dieu de Paris. En effet, dans les premiers mois de lôann®e 1634, les circonstances amen¯rent Vincent de Paul ¨ fonder une Charit®dôun nouveau genre. Elle ®tait cr®®e non sur le mod¯le des paroisses, mais pour les malades de lôH¹tel-Dieu.[186] Cette confr®rie est tr¯s importante d¯s le d®but, par le nombre et la qualit®des dames qui en firent partie et par lôextension donn®e ¨ ses î uvres.

L'histoire nous montre que la Confr®rie de lôH¹tel-Dieu ®tait la Charit®le plus c®l¯bre fond®e par Monsieur Vincent. Il nôavait jamais imagin®la fondation dôune telle confr®rie, ç appel®e ¨ r®pandre ses bienfaits sur des milliers et des milliers de malheureux, non plus dans une seule paroisse, mais dans de vastes provinces è[187]. Cela ®tait probablement la composition de lô®quipe avec des femmes bourgeoises et des membres de la famille ®lite et familles aristocratiques d®vou®es, d®di®es et d®termin®es, qui a jou®un r¹le principal dans la r®ussite de cette fondation.[188]

---

[185] Les membres de la confr®rie ®taient adress®s aussi sur le nom ç Servantes de Pauvres Malades è ou juste ç Servantes de Pauvres è.

[186] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p. 3.

[187] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol .1, p. 271.

[188] La confr®rie de la Dame de la Charit®se composait de dames de noblesse et ¨ la haute position. Anne dôAutriche offre d¯s le d®but son patronage ¨ lôentreprise. Nous voyons plusieurs hautes personnalit®s qui sont devenus les pr®sidentes de la confr®rie. Madame Goussault (1634-1639) ®tait la premi¯re pr®sidente. Mme de

Cette Confr®rie, fond®e pour apporter des soutiens aux malades de lôH¹tel-Dieu de Paris, va entreprendre dôautres initiatives qui sont tr¯s importantes pour lôhistoire de Monsieur Vincent et pour nos observations. Elle consistait notamment ¨ donner une collation dans l'apr¯s-midi aux patients et ¨ superviser leur bien-°tre spirituel. Cette admirable compagnie des Dames de l'H¹tel-Dieu a second® Monsieur Vincent dans presque toutes ses entreprises.[189] ç Avec le temps, elles soutiendront successivement les gal®riens, les captifs, les Enfants-Trouv®s. Lorsque la guerre de Trente ans (1638) et celle de la fronde (1648) d®clencheront la mis¯re en France, les Dames de la Charit® constitueront une sorte de Minist¯re des Finances ¨ c¹t® dôun v®ritable Minist¯re de Secours National g®r® par saint Vincent de Paul. Quand enfin les premiers missionnaires partiront sur les terres infid¯les ç Ad Gentes è, elles seront encore et toujours les auxiliaires de M. Vincent pour les aider et les charger de dons. Lôarm®e des Dames de la Charit®devint puissante. Vingt-cinq ans apr¯s leur reconnaissance par lôarchev°que de Paris, elles ®taient 800. è[190]

Dans ce chapitre, nous allons essayer dôexaminer dôabord ce qui est ¨ la base de la fondation de cette confr®rie. Ensuite, les activit®s entreprises et, enfin, le portrait de certains de ces membres qui ont jou®des r¹les remarquables notamment avec un regard sp®cial sur certaines qui vont aller plus loin dans leur d®vouement en fondant leurs propres ®quipes tout en prenant lôinspiration dans les fondations de Monsieur Vincent.

Souscarriere (1639-1643), Mme de Lamoignon (1643-1651), la duchesse dôAiguillon (1652-1675), la pr®sidente de Nicola÷ (1675-1683), la duchesse de Ventadour (1683-1701).

[189] ACM, 183 a, ç Dame de la Charit®è. (Rapport sur l'í uvre de pauvres malades pendant l'ann®e 1885. Paris, 14 Mai 1886).

[190] J. HENRI, *Silhouettes et Esprit de st. Vincent de Paul*, Toulouse, 1954, p. 80 ; *Cf.* Mgr. Calvet, *St. Vincent de Paul*, Paris, Editions Albin Michel, 1948, p. 123. Le 800. Compte tenu sans doute de la fusion entre Dames des paroisses et les autres Dames de la Charit®

1. La Charit®de lôH¹tel-Dieu, une fondation impr®vue

Lôid®e de fonder une confr®rie dans des h¹pitaux ne vient pas de Monsieur Vincent. Il nôavait jamais pens®une telle fondation : dôabord il avait d®j¨ beaucoup de pr®occupations et plusieurs ®quipes ¨ accompagner. Ensuite, il ne voulait pas entrer dans des syst¯mes bien structur®s avec des ®quipes d®j¨ en place. Cela ®tait le cas de lôH¹tel-Dieu. M°me si la situation ®tait tr¯s d®plorable, il y avait des ®quipes d®j¨ en place. ç Cet h¹pital ®tait g®r®par les chanoines de Notre-Dame qui en avaient lôadministration, tandis que les sî urs Augustines soignaient les malades. è[191] Il ne voulait pas d®stabiliser le syst¯me qui sôy trouvait et fonctionnait normalement. Il voulait aussi se concentrer plus sur les pauvres de la campagne, ce qui le poussera ¨ refuser, ¨ plusieurs reprises, la demande de Madame Goussault.

1.1. Madame Goussault[192] et lôid®e dôune nouvelle Confr®rie

Lôid®e de la fondation est venue de Madame Goussault. Elle ®tait d®j¨ un membre de la Confr®rie. Elle visitait fr®quemment lôH¹tel-Dieu. Elle a ®t® souvent touch®e par lô®tat d®plorable de cet ®tablissement, pr®cis®ment, la d®gradation spirituelle et mat®rielle de lôh¹pital. Mais quôest-ce qui a motiv®Madame Goussault ¨ approcher Vincent et lui faire la proposition de fonder ¨ lôH¹tel-Dieu? Pourquoi a-t-elle eu une telle confiance en Vincent quand une grande majorit®dôintervenants nôavaient pas vraiment r®ussi dans ces lieux? Nous avons une r®ponse assez claire dans la lettre de Madame Goussault dat®du 16 avril 1633[193] ¨ Vincent de Paul. Côest le r®cit dôun voyage en carrosse avec sa fille et ses entourages entre Etampes et Angers. Elle allait visiter des Charit®s ¨ la demande de Vincent. La lettre nous raconte en plusieurs pages ses exp®riences. Alors, elle est convaincue que Vincent peut faire de grandes choses pour lôh¹tel-Dieu. Etant d®j¨ un membre de la Confr®rie et travaillant dans une collaboration ®troite avec lui, elle ®tait convaincue par la capacit®extraordinaire de Monsieur Vincent ¨ fonder une ®quipe et, plus pr®cis®ment, les confr®ries o½ les femmes prenaient de lôinitiative. Pour elle, lôintervention dôune ®quipe f®minine conduite par Vincent pouvait apporter des changements consid®rables dans cet ®tablissement. En effet, ç pendant ses fr®quentes visites ¨ lôH¹tel-Dieu, Madame Goussault avait remarqu® chez un grand nombre une ignorance presque totale de leurs devoirs religieux.é Elle estimait que lôinstitution dôune soci®t® de dames charitables serait le meilleur rem¯de ¨ ce mal. Elle connaissait

[191] B. PUJO, *Vincent de Paul le Pr®curseur*, *op.cit*., p. 136.
[192] Genevi¯ve Fayet, veuve depuis deux ans (1634) dôAntoine Goussault, seigneur de Souvigny, conseiller royal et pr®sident de la Cour des Comptes.
[193] *SV*, I, p. 191-196. Lettre 135.

Vincent de Paul, sa charit®, ses relations, son influence. Cô est ¨ lui quô elle alla exposer ses vues. è[194]

Il faut ®galement signaler que la collaboration de Vincent a aid® Madame Goussault ¨ prendre conscience du r¹ le que les femmes peuvent avoir dans un changement social en vertu de la prise de conscience de leur capacit® ¨ entretenir une fondation de charit®, ç Mme de Goussault estima que, dans cette î uvre de charit®, les femmes avaient aussi leur r¹ le ¨ remplir et elle chercha un homme qui put les grouper, les organiser et les stimuler. Le nom de Vincent de Paul vint ¨ sa pens®e ; elle alla le trouver pour lui communiquer son dessein. è[195] Ici, nous pouvons d® j ¨ voir que Vincent conduit la femme ¨ devenir responsable elle-m°me et plus motiv®e. Mais avant dô aller plus loin, il est bien de chercher ¨ comprendre un petit peu lô ®tat concret ou la situation de lô H¹ tel-Dieu au XVII^e si ¯cle.

1.2. Lô H¹ tel-Dieu de Paris au XVII^e si ¯cle

Le premier ® l ®ment de notre attention vis-¨ -vis de cet ® tablissement est le changement du pouvoir administratif au d® but du XVII^e si ¯cle. Lô ® tablissement, soumit ¨ la juridiction du Chapitre de Notre-Dame et ¨ la protection de la municipalit® parisienne, va changer en un ® tablissement plac® sous la d® pendance du roi, du parlement et du lieutenant g® n® ral de police. Cô est dire que le pouvoir centralis® remplace une institution autrefois presque autonome dans la gestion de lô H¹ tel-Dieu. En effet, le Chapitre de Notre-Dame nô a plus quô une surveillance limit®e sur le ç spirituel è de la maison qui a de moins en moins dô importance.[196] Une ® quipe de laµque prend les commandes de lô administration.

Lô autorit® spirituelle ® tait enti ¯rement d® pendante du Chapitre qui exer- ait son devoir par lô interm® diaire de deux d® l® gu® s appel® s ç visiteurs è. Les d® l® gu® s simplifiaient leur t©che spirituel en misant sur un pr°tre (chapelains) choisit par eux et quô on appelait ç le maitre-au- spirituel è. Ils nô intervenaient que pour apaiser les conflits qui pouvaient ® merger des relations de travail entre ce dernier et les administrateurs ou, tout simplement, pour la visite annuelle. Chaque ann®e, le jour des Saints Innocents, ils inspectaient, en compagnie du doyen du chapitre, lô ® glise, la sacristie, les registres, la chapelle du L® gat et les locaux occup® s par les Augustines employ®es ¨ lô h¹ pital.[197] Mais en lisant Abelly, nous voyons

[194] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, op.cit.*, p. 4.
[195] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si ¯cle Monsieur Vincent, op.cit*., vol .1, 276.
[196] M. FOSSEYEUX, *lô H¹ tel-Dieu de Paris au XVII^e et XVIII^e si ¯cle*, Paris, Berger-Levrault et Cie Editeurs, 1912, p. 1-2.
[197] *Ibid*., p.3.

clairement que lôaccompagnement spirituel ®tait fait sans grande attention et par des actions r®p®t®es : des confessions aux malades ¨ la porte dôentr®e puis de nouveau ¨ lôapproche de la mort. ç Or, pour connaitre les grands biens que cette compagnie des dames a produits pour le salut et pour la sanctification des pauvres malades de lôH¹tel-Dieu, il faut remarquer quôavant quôelle fut ®tablie, cô®tait la coutume de faire confesser les malades en entrant, lesquels, pour lôordinaire, nôayant point ®t® instruits ni dispos®s, et ®tant dans le trouble et dans la douleur que leur causait leur mal, faisaient souvent des confessions nulles et sacril¯gesé . On ne leur parlait jamais de confession g®n®rale ni m°me de faire une autre confession, sinon aux approches de la mort, lorsquôils ®taient autant ou plus incapables de se bien confesser que la premi¯re fois. è[198] La compagnie du Saint-Sacrement, en apprenant que beaucoup de malades mouraient sans confession, r®solut en 1632, dôenvoyer, chaque lundi ¨ lôH¹tel-Dieu, deux de ses membres : un eccl®siastique et un laµque. Pendant que le pr°tre entendait un malade, le laµque pr®parait des autres pour une bonne confession.[199] Madame Goussault qui visitait souvent cet ®tablissement avait remarqu®chez un grand nombre de malades, une ignorance presque totale de leurs devoirs religieux.

Nous sommes aussi attir®s par la situation pitoyable de lôh¹pital. La situation dans lôH¹tel-Dieu ®tait d®plorable au XVII^e si¯cle : pas dôhygi¯ne, peu de propret®, un passage tr¯s ®troit entre les lits, deux, trois, parfois six malades couch®s ensemble, trois dans un sens, trois dans lôautre. On ne sô®tonnait pas car cô®tait lôusage. ç Comme la maison nôa quôenviron 300 lits, il sôenfuit quôil y avoir deux, trois malades dans le m°me lit è.[200] Ce ne fut quôen 1786 que chaque malade eut son lit. Depuis 1612, les mourants ®taient isol®s.[201] On sôoccupait aussi fort peu de lô©me des malades.[202] Gabriel Hanotaux dans son histoire du Cardinal de Richelieu parle de la situation de Paris et en particulier de cette situation pitoyable de lôH¹tel-Dieu. Les h¹pitaux ne pouvaient suffire ¨ soigner ceux qui avaient r®ussi ¨ s'y faire admettre. Dans la capitale, le vieil H¹tel-Dieu ®tait devenu trop ®troit. ç Lôh¹pital lui-m°me ®tait trop ®troit ; les malades, entass®s les uns sur les autres, y couchaient, selon Hanotaux, quatre ou six dans le m°me lit, s'empoissaient mutuellement et mouraient comme des mouches, faisant, de

[198] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, *op.cit.*, vol.1, p. 205.
[199] R. V. DôARGENSON, *Annales de la Compagnie du Saint sacrement*, Marseille, Typographie et lithographie saint-Lyon, 1900, p. 33.
[200] *Extrait des Registres de lôAcad®mie Royale des Sciences, 20 juin 1787*. ç Rapport des Commissaires charg®s, par lôAcad®mie, des Projets relatifs ¨ lô®tablissement des quatre H¹pitaux è, Paris, lôimprimerie royale, 1781, p. 4.
[201] A. CHEVALIER, *lôH¹tel-Dieu de Paris et les sî urs Augustines*, (650-1810), Paris, libraire de la soci®t®de lôhistoire de Paris, 1901, p. 254.
[202] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p. 4.

tout le quartier environnant, un foyer d'®pid®mie ; la peste d®cimait r®guli¯rement la population parisienne. è[203]

1.3. Reprise dôun projet inachev®

Quand Madame Goussault propose lôid®e de commencer une confr®rie afin dôaider spirituellement et corporellement les malades, elle nô®tait pas dans la d®couverte de quelque chose de nouveau. Sans le savoir peut-°tre, elle ne faisait que reprendre un projet con-u dans les premi¯res ann®es du XVII[e] si¯cle par dôautres dames charitables mais abandonn®apr¯s un essai de quatre ans. On lit, en effet, dans les d®lib®rations de lôH¹tel-Dieu, ¨ la date du 25 janvier 1608 : ç un des gouverneurs a ®t®pri®de dire aux honn°tes dames qui se sont offertes vernir ¨ lôH¹tel-Dieu pour voir diner et souper les pauvres, quôelles y seront bien venues toutes fois et quantes quôelles voudront, et que, si elles d®sirent, par charit®, y distribuer de la viande, quôelles lôenvoient toute creue ¨ la cuisine dudit H¹tel-Dieu pour la faire cuire, afin de la voir distribuer en leur pr®sence, avec des confitures, si leur charit® sô®tend dôen distribuer. è[204]

Apr¯s six mois, le bureau de lôH¹tel-Dieu rappela ¨ lôordre les pieuses visiteuses. ç Les dames et demoiselles qui ont entrepris, par d®votion, de voir et observer, le traitement qui est fait aux malades dedans la maison, dit le proc¯s-verbal de la d®lib®ration du 16 juillet, seront pri®es de laisser faire aux religieuses leurs charges et se contenter de prendre garde que lesdites religieuses fassent leur devoir è.[205] Il y eut sans doute de nouveaux abus, car, le 11 avril 1612, le bureau d®fendait aux religieuses de recevoir pour les malades du pain, du vin et de la viande, ç attendu quôils apportent plus dôincommodit®auxdits malades que de profit, avec beaucoup de confusion. è[206]

1.4. Le refus dôabord puis lôob®issance

Devant tous ces probl¯mes, ¨ la limite catastrophique et plus particuli¯rement la situation spirituelle, Madame Goussault ne pense quô¨ une chose : une ®quipe guid®e par Monsieur Vincent ®tait n®cessaire. Vincent se rappelait peut-°tre cet essai malheureux quand Madame Goussault lui faisait sa proposition. Il lô®couta avec attention et demanda le temps de

---

[203] G. HANOTAUX, *Histoire du Cardinal de Richelieu, la jeunesse du Richelieu* (1585-1614) *la France en 1614*, Paris, Plon, 1893), I, 211.)
[204] A. CHEVALIER, *LôH¹tel-Dieu de Paris et les sî urs Augustines*, *op.cit.*, p.253 ; *Cf.* P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, p. 4-5.
[205] Alexis CHEVALIER, *LôH¹tel-Dieu de Paris et les sî urs Augustines*, *op.cit.*, p.253.
[206] Alexis CHEVALIER, *LôH¹tel-Dieu de Paris et les sî urs Augustines*, *op.cit.*, p.253-254.

r®fl®chir mais, apr¯s une r®flexion il refuse cette proposition. Pierre Coste remarque que lôinitiative de Madame Goussault ®tait assez ®trange du fait que lôH¹tel-Dieu ®tait administr® spirituellement par le Chapitre de Notre-Dame ou plut¹t par un d®l®gu®du Chapitre, le Maitre et, pour les questions mat®rielles, par les gouverneurs de lôH¹tel-Dieu et donc par des personnalit®s sociales de marque. Les Augustines, au nombre de cent cinquante (cent professes et cinquante novices) assuraient le service depuis vingt ans avec une intelligence et un z¯le qui laissaient apercevoir de nombreuses am®liorations apport®es ¨ la situation mat®rielle et morale des malades.[207] Vincent ne voulait pas entrer dans un syst¯me d®j¨ existant et plus pr®cis®ment dans une mission d®j¨ porter par quelquôun dôautre. Côest pourquoi, il a refus®la proposition de Madame Goussault.

Madame Goussault ®tait r®solu sur sa position pour le bien des pauvres malades. Comme elle avait compris que Vincent nô®tait pas int®ress®par le projet, elle sôempressa de trouver un autre moyen pour le persuader. Elle ira rencontrer lôArchev°que de Paris, Jean Fran-ois de Gondi et fut assez persuasive pour amener lôArchev°que ¨ partager ses vues. Une fois convaincu, lôArchev°que lui-m°me pris la responsabilit®dôen parler ¨ Monsieur Vincent : ç laissez-moi faire, lui r®pondit le pr®lat ; je verrai M. Vincent et, au besoin, je lui donnerai ordre dô®tablir la confr®rie dont vous me parlez. è[208] ê la demande de lôArchev°que, Vincent accepte dôentreprendre ce projet. Nous pouvons dire que côest un acte dôob®issance, comme remarque Pierre Coste, ç devant la volont®formelle de lôarchev°que, saint Vincent ne pouvait que sôincliner. è[209] Nous pouvons imaginer que Madame Goussault avait pris cette initiative parce quôelle ®tait s¾re que Vincent ne pourrait refuser la proposition de Jean Fran-ois de Gondi. En effet, ®tant un membre de la Confr®rie, elle avait souvent ®tendu lôinvitation de Vincent ¨ accepter toute parole venant du sup®rieur comme la parole de Dieu.

1.5. Une nouvelle confr®rie est n®e

Une fois le projet accept®par Vincent, il commen-a des d®marches afin dô®tablir la nouvelle Charit®. La premi¯re ®tape a ®t® de r®unir des dames int®ress®es par la m°me activit®, les instruire et planifier les services. Ensuite, progressivement, la charit®prend forme et dev´nt une force inestimable au service de pauvres de lôH¹tel-Dieu et hors des murs de cet ®tablissement.

---

[207] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.6.
[208] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent,* vol.1, p. 278.
[209] *Ibid*., p. 278.

1.5.1. Lôassembl®e et des officiers

Pour commencer, il int®ressa quelques dames de sa connaissance ¨ lôû uvre projet®e ; et, quand elles furent en nombre, il tint la premi¯re assembl®e dans lôh¹tel de Mme Goussault, rue du Roi-de-Sicile. Il y avait l¨, Madames de Villesabin, veuve dôun secr®taire des commandements de Marie de M®dicis ; Madame Bailleul, ®pouse du seigneur de Vattetot-sur-Mer et de Soisy-sur-Seine ; Madame Dumecq ; Madame Sainctot, veuve dôun ancien tr®sorier de France ; et Mlle de Pollalion, la future fondatrice des Filles de la Providence. Apr¯s avoir expliqu®lôû uvre et son but, toutes les dames pr®sentes expriment leur int®r°t ¨ adh®rer ¨ ce projet. Alors, il leur recommanda de recourir ¨ Dieu par la pri¯re et la communion, les engagea ¨ recruter de nouvelles adh®rentes et fixa la seconde assembl®e au lundi suivant.[210]

A la r®union du ç lundi suivant è, on observa un grand nombre de participants. Il y avait Mme de Traversay, sî ur du pr®sident M®liand ; Mme S®guier, femme du chancelier, et Mme Fouquet, m¯re du Surintendant. Dans cette assembl®e, Vincent a ®t®nomm®directeur perp®tuel, Mme Goussault fut nomm®e pr®sidente puis, ils choisirent une assistante et une tr®sori¯re.

1.5.2. Des pr®cautions importantes

Homme dôexp®rience, Vincent avait bien pr®vu des mesures importantes afin dô®viter des conflits possibles entre la nouvelle ®quipe et le syst¯me existant. La premi¯re mesure de cette pr®caution a ®t®celle dôaller lui-m°me voir les administrateurs de lôh¹pital pour leur exposer lôobjet et lôû uvre de nouvelle entreprise, pr®ciser ®galement quôil avait accept®cette responsabilit®sur lôinvitation de lôArchev°que de Paris. La deuxi¯me consistait ¨ ®viter des ®ventuelles confusions ou des malentendus qui peuvent se produire entre les dames et les sî urs Augustines. ç Nous pr®tendons, leur dit-il un jour, de contribuer au salut et au soulagement des pauvres et côest chose qui ne se peut sans lôaide et lôagr®ment de ces bonnes religieuses qui les gouvernent. Il est donc juste de les pr®venir dôhonneur, comme leur m¯res, et les traiter comme les ®pouses de Notre-Seigneur et les dames de la maison ; car côest le propre de lôEsprit de Dieu dôagir suavement, et côest le moyen le plus assur®de r®ussir, que de lôimiter en cette mani¯re dôagir è.[211] Le succ¯s de cette ®quipe et son int®gration en aval, montre en amont, la n®cessit®de ces pr®cautions.

---

[210] *Ibid*., p. 128. *Cf.* P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit*., p.6-7.
[211] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.8 ; (*cf.* L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, *op.cit*., vol.1, p.201).

1.5.3. La mission définie : spirituelle et corporelle

La mission commence dôabord avec le service spirituel des malades. Il a été décidé quôelles visitent les malades chaque jour en groupe de quatre. Il était aussi important pour Vincent que les dames sôhabillent simplement. Il ne voulait pas que lôhôpital devienne un lieu pour les femmes « montrer le contenu de leur garde robes. La visite devrait commencer par un acte spirituel. En entrant chez les malades, elles priaient le Seigneur, demandaient lôintersession de la Vierge Marie et de saint Louis, le fondateur de cette maison. Cette étape spirituelle est importante pour Vincent : le cîur de toutes ses activités tenait « cet élément spirituel. Il avait bien compris que pour tenir une équipe, il faut une fondation spirituelle forte. Les règlements que nous avons déjà examinés nous montrent cette importance spirituelle quôil va attacher « chaque confrérie ou des congrégations quôil va fonder. Lôéchec de dames qui venaient visiter antérieurement lôHôtel-Dieu, provenait-il de ce manque de vie spirituelle ?

Après avoir rempli les prescriptions spirituelles, il était important quôelles se présentent aux religieuses pour leur demander sôil était possible de servir les pauvres avec elles. Nous avons vu les précautions prises par Vincent afin dôéviter des possibles conflits entre les dames et les religieuses dans le service de lôhôpital. Une fois des actes spirituels remplis et leur présentation aux religieuses, elles passaient de salle en salle, de lit en lit, consolaient, instruisaient, encourageaient, préparaient « la confession générale, préparaient « la mort, gagnaient « Dieu des âmes qui lôavaient quittés depuis longtemps et parfois ramenaient des hérétiques « la foi.[212] Pour que les dames nôaient par lôair de prêcher en instruisant les pauvres, Vincent les engageait « tenir en main au pied du lit, un petit livret imprimé et composé par lui où étaient exposés les points principaux qui devaient constituer le sujet de leurs entretiens.[213] Vincent prend le soin que rien ne dépasse les limites et que tout marche en accord avec la décision prise.

La mission de la confrérie était, comme nous lôavons évoqué, spirituelle et corporelle. ç A cette charité spirituelle but premier de leur association, les dames en ajoutèrent bientôt une autre. Elles décidèrent dôapporter chaque jour quelques douceurs aux malades, entre les repas. Le matin, elles firent une distribution de bouillons au lait. Vers les trois heures du soir, elles revêtaient leur tablier et allaient porter la collation : du pain blanc, des biscuits, des confitures de la gelée ; des raisins et des cerises, pendant la saison, des citrons et des poires

[212] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charité*, *op.cit.*, p.8.
[213] L. ABELLY, *La vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, *op.cit.*, vol. I, p. 201-202.

cuites, en hiver. è[214] Pierre Coste nous pr®sente les bonnes pratiques des dames qui servaient ¨ lôh¹ pital. Apr¯s une halte ¨ la chapelle, elles allaient chercher leurs tabliers de toile aupr¯s des sî urs Augustines puis se partageaient les dons destin®s aux malades : ç telle prenait le pain, telle autre, un bassin rempli de pommes ou poires cuites ; une troisi¯me, un grand plat de gel®e ; la quatri¯me, des confitures ; et toutes, la fourchette ¨ la main, se pr®sentaient aux malades, hommes ou femmes, et les laissaient choisir. Si les malades nôavaient pas la force de porter la nourriture ¨ la bouche, elles les aidaient ¨ manger. è[215] La collation p¯se lourdement dans le budget de la confr®rie. Plus tard lôadministration de lôh¹ pital en prendra en charge une partie. Vincent tient beaucoup ¨ la collation, il se r®jouira de sa p®rennit®[216]

Le livre dôun J®suite intitul®, le *Chrestien Charitable*, de 1643, dont la premi¯re ®dition a ®t® faite en 1637, nous donne une pr®sentation d®taill®e des travaux que les dames avaient accomplis ¨ lôH¹ tel-Dieu. ç Pour l'instruction et consolation des femmes et filles, il y a 14 Dames, choisies du nombre de celles qu'on appelle les Dames de l'Hostel-Dieu, lesquelles durant trois mois ont cet office de vacquer particuli¯rement ¨ consoler et enseigner les femmes qui sont encore ignorantes de ce qu'il faut scavoir pour se sauver. Elles se divisent en sept bandes selon les sept jours de la semaine. ê chaque jour, il y en a deux qui un peu apr¯s Midy se transportent ¨ l'Hostel-Dieu et visitent les lits des femmes et filles l'un apr¯s l'autre, disant quelque bonne parole d'instruction ou de consolation ¨ chaque femme malade. A celle-ci elles font dire le Pater, ¨ celle-l¨ le Credo ; ¨ celle-cy elles font faire un acte de foy, ¨ cette autre un acte de contrition, etc. enfin leur principal estude est de les disposer ¨ la mort, si elles sont bien dangereusement malades, ou de leur persuader de faire une bonne confession g®n®rale, dont elles leur donnent le moyen et la pratique; et quand elles les y ont fait consentir, elles prennent leur nom et le chiffre qui est escrit au devant de leur lict et s'adressent ¨ quelques religieux ou eccl®siastiques ; elles le prient d'aller entendre la confession d'une femme malade en telle et telle salle, qui est au XX ou XXV ou XXVI lict. Cela fait, elles leur parlent de la communion, les y disposent par leurs instructions et ne souffrent point qu'elles sortent de l'Hostel-Dieu qu'elles ne soient auparavant communi®es.

[214] *Lettres de saint Vincent de Paul*, t.1, p.87. *Cf.* P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.10-11.
[215] *SV*, I, p.328.
[216] M. J. GUILLAUME, *Vincent de Paul un saint au Grand Si¯cle, op.cit.*, p. 276.

Par ce soin charitable, il arrive que fort peu de malades de ce grand Hospital, qui n'ayent receu le sacrement de P®nitence et le sacrement d'Eucharistie è.[217]

Dans sa lettre envoy®e ¨ son confr¯re, Vincent va exprimer sa joie en voyant la r®ussite de son travail. Il va ®crire ¨ un de ses pr°tres, Fran-ois du Coudray, ¨ Rome, apr¯s lôavoir pri®de demander des indulgences pour la confr®rie de la Charit®, ç Nous en avons fait une depuis peu, compos®e de cent ou six vingt dames de haute qualit®, qui visitent tous les jours et assistent, quatre ¨ quatre, huit ou neuf cent pauvres ou malades de gel®es, consomm®s, bouillons, confitures, et toutes sortes de douceurs, outre leur nourriture, que la maison leur fournit, pour disposer ces pauvres gens ¨ faire confession g®n®rale de leur vie pass®et ¨ procurer que ceux qui gu®riront fassent r®solution de ne jamais plus offenser Dieu, de sorte que cela se fiat avec une b®n®diction particuli¯re de Dieu. è[218] Cette bonne action continuera avec vigueur. La collation se poursuivit r®guli¯rement, malgr®la d®pense, qui, en 1657, atteignait 5000 livres pour lôann®e ®coul®e.[219]

La collation quant ¨ elle continuait ç except®environ vingt jours, que les filles furent contraintes de sortir de leur maison, ¨ cause que la contagion sôy mit. è[220] Pierre Coste lô®voque en ces termes : ç des 1634 ¨ 1640, il nôy eut que vingt jours, pas un de plus, durant lesquels les dames nôapport¯rent pas la collation : côétait en septembre 1638 ; de cas de peste ayant ®t® constat®s, M. Vincent, provisoirement, les avait exil®es de lôH¹tel-Dieu. è[221] En parlant de la situation de service de dame de 1608 ¨ 1612, et leur d®faite, Monsieur Chevalier remarquait que la situation a chang®et le service par les dames ont bien march®sous la conduite de Monsieur Vincent. ç Il fallut attendre la sage direction de saint Vincent de Paul pour faire produire au z¯le des Dames de Charit®, le v®ritable profit quôon devait en esp®rer pour le bien des pauvres malades. è[222]

1.5.4. La Dame de la charit®et la question de la confession g®n®rale

Nous avons dªj¨ ®voqu®la question de la confession qui nôétait pas faite sans beaucoup de soin. Nous avons not®que Madame Goussault ®tait troubl®e par la mani¯re dont

[217] ACM, 182 b s®ries 2 Extrait du livre : ç le Chrestien charitable è, d'Amable Bonnefons, J®suite, 1643, p.253-254. (Premi¯re ®dition en 1637.)
[218] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.10-11. (*Lettres de saint Vincent de Paul*, t.1, p.87.)
[219] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.11.
[220] *SV*, XIII, p. 771. Document 188, ç sur les r®unions et les î uvres de la compagnie è (1638 ou 1639).
[221] *Cf.* COSTE, *Saint Vincent de Paul et Les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p. 120. ; G. GEORGE, *Les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p. 48.
[222] A. CHEVALIER, *LôH¹tel-Dieu de Paris et les sî urs Augustines*, *op.cit.*, p. 254.

la confession ®tait faite. Cela ®tait un sujet important pour Vincent et pour lô®quipe. Pour r®soudre le probl¯me de la pr®paration ¨ la confession, ils vont mener une r®flexion bien structur®e. Il y avait la grande question sur le moment de la pr®paration ¨ lôentr®e dans lôH¹ pital ou avant la mort. Lôentretien sur la pr®paration des malades de lôH¹ tel-Dieu ¨ la confession g®n®rale donne une id®e sur des initiatives pris par Vincent et par lô®quipe afin de r®pondre ¨ ce probl¯me.[223] Tout dôabord, pour encourager les dames a cette activit®, il va parler du m®rite de ce travail et de son importance. Ainsi, les Dames se sont donn®es la responsabilit®de la pr®paration ¨ la confession g®n®rale notamment pour les femmes malades. Vincent leur a donn® aussi quelques entretiens n®cessaires sur comment se pr®parer ¨ la confession. De ses paroles, nous comprenons quôil y avait certains hommes qui pr®paraient des hommes malades pour Confession.[224]

De l¨, tous les six mois, la semaine des quatre temps, les officiers choisissaient quatorze dames, des plus pieuses et des plus z®l®es, pour aller chaque jour, ¨ deux heures de lôapr¯s-midi, pr®parer les femmes malades ¨ faire une bonne confession g®n®rale. Les quatorze ®lues se partageaient en groupes de deux et, chaque groupe avait, chaque semaine, son jour fix®pour la visite. Le r¯glement pr®cisait ç Elles seront quatorze en nombre, tant veuves que mari®es, qui seront choisies par les officiers de ladite Compagnie, sous la direction desquelles elles demeureront, et seront en cet emploi six mois durant, et dôautant, si lesdites officiers lôagr®ent et elles le peuvent faire commandement. è[225]

Le jour de lô®lection, les dames assistaient ¨ la messe pr®sid®e par Vincent ¨ Notre-Dame et recevaient la communion de sa main. Apres lô®lection, Monsieur Vincent tenait dans leur chambre, pr¯s de lôH¹ tel-Dieu, en pr®sence des offici¯res, lôassembl®e des quatorze ou petites assembl®es, compos®es des dames qui sortaient de charge et de leurs rempla-antes. En rendant compte des proc®d®s employ®s, des r®sultats obtenus et des difficult®s rencontr®es, les premi¯res pr®paraient les secondes. Vincent ajoutait quelques sages recommandations, mais le r¯glement des quatorze variait avec le temps. La dur®e de six mois parut bient¹ t trop longue et fut r®duite de moiti®[226]

[223] *SV*, XIII, p. 762-767. Doucement 186 ç canevas dôentretien aux Dames sur la pr®paration des malades de lôH¹ tel-Dieu ¨ la Confession G®n®rale è.
[224] *SV*, XIII, p. 763.
[225] *SV*, XIII, p. 766.
[226] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.14. (L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, vol. I, p. 202).

Les Dames ont pris les mesures possibles dôassurer la pr®paration pour la confession g®n®rale mais il manquait des pr°tres pour ®couter la confession. La Compagnie du Saint Sacrement avait obtenu, en 1633, de sept communaut®s religieuses quôelles enverraient des confesseurs chaque semaine, chacune son jour.[227] Mais cela nôa pas dur®longtemps, peut-°tre un an : ce fut le rel©chement et lôabandon. Alors, les Dames prennent des mesures elles m°me. Elles mirent ¨ Hˡtel-Dieu deux pr°tres, puis en 1642, quatre autres parmi lesquels un qui parlait plusieurs langues. Le 29 mars 1642, le nombre des confesseurs fut port®¨ six. Le Chapitre de Notre-Dame, t®moin de ces transformations, les ratifiait et en reportait lôhonneur ¨ Monsieur Vincent, en le d®signant, le 23 septembre 1650, pour la direction du ministre spirituel ¨ lôHˡtel-Dieu.[228] Pour °tre libre dans ce service, ils avaient lib®r®s dôautres devoirs bien quôimportants. Leur seule mission principale ®tait de rester au service des patients de lôHˡtel-Dieu et de participer aux officies. ç Ces eccl®siastiques nôavaient dôautre emploi que lôinstruction religieuse des hommes et lôadministration des sacrements ; ils ®taient dispens®s dôassister aux offices. On leur demandait de faire une retraite ¨ saint-Lazare avant dôentrer en fonctions et de la renouveler chaque ann®e. Ils ®taient log®s et nourris ¨ lôHˡtel-Dieu et recevaient une pension de quarante ®cus. Les dames leur assuraient en outre les honoraires de leurs messes, quôils allaient dire ¨ Notre-Dame. è[229]

1.5.5. Des r®sultats tr¯s satisfaisants

Petit ¨ petit leurs initiatives portaient des bons fruits. Monsieur Vincent montre clairement sa satisfaction : ç O Mesdames, leur disait un jour saint Vincent, que vous devez bien rendre gr©ces ¨ dieu de lôattention quôil vous a fait faire aux besoins corporels de ces pauvres ; car lôassistance de leur corps a produit cet effet de la gr©ce, de vous faire penser ¨ leur salut en un temps si opportun que la plupart nôen ont jamais dôautre pour se bien pr®parer ¨ la mort. Et ceux qui rel¯vent de maladie ne penseraient gu¯re ¨ changer de vie sans les bonnes dispositions o½on tache de les mettre. è[230]

Nous avons d®j¨ vu la lettre que Vincent avait ®crit ¨ Fran-ois du Coudray, son repr®sentant ¨ Rome, le 25 juillet 1634, qui montrait son satisfaction pour cette ®quipe.[231] Egalement, dans sa lettre ¨ Guillaume Cornaire, du 20 septembre 1650, au Mans: ç combien

---

[227] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.15. (*Cf.* Annales de la Compagnie du Saint Sacrement, publi®es par Dom H. Beauchet-Filleau, Marseille, 1900, in-8Á, p.33,46,47)
[228] G. GEORGE, *Les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p. 52
[229] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, *op.cit.*, vol. I, p. 204
[230] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, *op.cit.*, vol. I, P. 206.
[231] *SV*, I, p. 253.

pensez-vous quôil y a ¨ Paris de personnes de grande condition, de lôun et de lôautre sexe, qui visitent, instruisent et exhortent les malades de lôH¹tel-Dieu tous les jours, qui sôy portent dôune d®votion admirable, m°me avec pers®v®rance ? Certes, ceux qui nôont pas vu cela ont peine ¨ la croire, et ceux qui le voient en sont tout ®difi®s ; car, en effet, cette vie-l¨ est la vie des saints, qui servent Notre-Seigneur en ses membres et dans la meilleure mani¯re quôil est possible. è[232]

Le service de ces dames apportait non seulement le soulagement aux pauvres malades, mais aussi une grande conversion au sein m°me de cet h¹pital. La nouvelle de leur d®vouement se r®pandait au point o½ beaucoup de monde voulu profiter de leur service. En effet, leur z¯le attirait du dehors les malades qui auraient pu ais®ment se faire soigner chez eux. Une riche bourgeoise de Paris demanda dô°tre accept®e, moyennant payement, pour avoir, comme les pauvres, le bonheur dô°tre assist®e par les dames. De nombreuses femmes furent converties. Abelly signale, pour la premi¯re ann®e seulement, sept cent soixante protestants ou turcs re-us dans le sein de lôEglise catholique.[233]

2. Des î uvres importantes des Dames de la Charit®

La Confr®rie de lôH¹tel-Dieu a ®t® fond®e avec une mission bien pr®cise : aider les malades de lôH¹tel-Dieu spirituellement et corporellement. Le r®sultat de cette mission ®tait encourageant. Mais cette ®quipe de Dames ®tait plus connue en vertu des activit®s quôelles entreprenaient en dehors de lô®tablissement. Les missions importantes ont ®t®: la mission de lôî uvre des Enfants trouv®s de Paris, les aum¹nes aux provinces ruin®es par la guerre, la peste, le service aupr¯s les prisonniers, aux gal®riens, aux esclaves, etc. Elles joueront aussi un r¹le important dans la fondation de plusieurs missions des Pr°tres de la Mission en France et ¨ lô®tranger. Côest ¨ travers tout ce quôelles ont entrepris que la Confr®rie de la Charit® dev´nt une fondation appr®ciable et reconnue de par les missions diff®rentes quôelles ont entrepris.

Ainsi, il est important de regarder de plus pr¯s toutes leurs activit®s importantes. Cependant, il nôest pas possible de faire une histoire de chaque î uvre car chaque î uvre apporte des ®l®ments tr¯s vastes qui n®cessitent des centaines de pages dôanalyse. Cela nôest pas notre intention. Celle qui nous motive et nous concerne est de pr®senter les diff®rentes

[232] *Lettre de saint Vincent de Paul*, t. II, P. 277 (P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit*., p.16).
[233] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, *op.cit*., vol. I, P. 206. *Cf. Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit*., p.16)

activit®s que Monsieur Vincent va initier pour la femme et qui leur ont aid®¨ r®pondre concr¯tement puis, des ®l®ments qui vont nous aider ¨ comprendre leur engagement. De l¨, nous concevrons de mieux en mieux, la place dont Vincent va donner aux femmes dans la mission de lôEglise et dans la soci®t®.

Nous pouvons faire ce point sur leurs lieux dôengagement et dôactivit®s. Jusquô¨ maintenant, elles ®taient pr®sentes dans les paroisses ou dans un ®tablissement. Mais elles vont op®rer une ouverture leur permettant de sortir de tous les syst¯mes ®tablis et dôentrer dans des missions jamais imagin®es par la soci®t® et lôEglise concernant le service de la femme ou du moins, son engagement.

2.1. Les Enfants Trouv®s

Au moment o½ lôîuvre de lôH¹tel-Dieu donnait les r®sultats satisfaisants et les plus belles esp®rances, naissait parall¯lement lôîuvre des Enfants Trouv®s. Cela nô®tait pas une mission tout ¨ fait nouvelle dans la soci®t® contemporaine de Vincent. Il existait d®j¨ des structures qui recevaient des enfants abandonn®s. Mais, en principe ou du moins en r®alit®, rien ne marchait bien. Des ®tudes tr¯s d®taill®es fait par L®on LALLEMAND nous montrent clairement quôil existait des syst¯mes depuis plusieurs si¯cles pour r®pondre ¨ ce probl¯me-l¨.[234] Il ®tait de la responsabilit®de la municipalit®dôoccuper des enfants abandonn®s. Il y avait des initiatives prises par des autorit®s civiles dans certaines villes, ç la ville fournissait ®galement les berceaux, literie, couches, linges, etc. certains de ces enfants apprenaient un m®tier, et lôon trouve des mentions fr®quentes des sommes accord®es pour favoriser leur envoi aux escolles. La municipalit® pourvoyait enfin aux frais de maladies et dôensevelissement. è[235] Dans certains endroits des h¹pitaux ont eu des syst¯mes ouverts aux enfants abandonn®es. Par exemple nous lisons ç en 1520 lôh¹tel-Dieu Saint-Julien de la Fert®-Bernard ®levait ces m°mes enfants ; ¨ Bordeaux lôh¹pital saint-Jamme ®tait destin® particuli¯rement ç pour les enfants exposez nôestans advouez de p¯re ni mere è è[236]. Il y avait des enfants abandonn®s d®finitivement et dôautres qui ont ®t®laiss®s par leur parents avec une adresse bien marqu®e avec lôintention de les reprendre apr¯s un certain temps.

---

[234] L®on LALLEMAND dans son livre, *lôHistoire des enfants abandonn®s et d®laiss®s, ®tudes sur la protection de lôenfance aux diverses ®poques de la civilisation*, nous pr®sente une ®tude tr¯s profonde sur la question des Enfants Trouv®de X^e ¨ XVII^e si¯cle.
[235] L. LALLEMAND, *lôHistoire des enfants abandonn®s et d®laiss®s, ®tudes sur la protection de lôenfance aux diverses ®poques de la civilisation*, Paris, Guillaumin et Cie, 1885. P. 120.
[236] *Ibid*., p. 122.

Nous nôavons pas dôid®es exactes par rapport ¨ lôassistance donn®e aux enfants abandonn®s ¨ Paris, avant le XVII[e] si¯cle. Un document de 1536 montre que le Chapitre de Notre-Dame prenait soin de les recueillir et de les nourrir. ç A paris, aux XVe et XVIe si¯cles, les doyens, chanoines et chapitre de Notre-Dame sôoccupaient plus ou moins directement des enfants trouv®s, ç quôils ont accoutum® de recevoir et faire nourrir pour honneur de Dieu è, disant les lettres patentes de 1536, portant cr®ation de lôh¹pital des Enfants-Rogu®s è.[237] Le Parlement ®tablit une nouvelle organisation le 11 aout 1552. Lôordre fut donn®aux seigneurs justiciers de la ville et des faubourgs de contribuer ¨ leur entretien. Avec les deniers ainsi obtenus et les aum¹nes re-ues, les administrateurs de lôH¹tel-Dieu de la Trinit®devaient payer la femme charg®e de recevoir les enfants et celles qui avaient soin de les nourrir.[238]

Il y avait ¨ Notre-Dame une couche pour recueillir les enfants abandonn®s dans lô®glise et un berceau sur lequel, ¨ certains jours, ®tait expos®un enfant, dans le but dôobtenir les aum¹nes des fid¯les, en excitant leur piti®. Lôarr°t stipule que le berceau sera maintenu, que les femmes continueront de recevoir les appointements quôelles touchaient du chapitre et devra porter ¨ lôh¹pital de la Trinit®[239] les enfants trouv®s dans lô®glise. Pour diminuer le nombre des enfants abandonn®s, le Parlement, ¨ la requ°te des chanoines de Paris, permit, le 27 mai 1564, ¨ celui qui avait la garde des enfants de constituer prisonniers, sans recourir ¨ la justice, ceux qui exposeraient ces petites cr®atures, jusquô¨ ce que soient connues les personnes ç dont proc¯de la faute et exposition desdits enfants. è Les enfants ®taient port®s dans une maison du port Saint-Landry. Le parlement fit r®parer lôimmeuble en 1570 et d®cida que les seigneurs justiciers de Paris sôassembleraient pour conf®rer ensemble de ce quôil conviendrait de faire pour lôentretien des enfants et lôadministration de lôîuvre. Le nombre des enfants recueillis chaque ann®e dans Paris et les faubourgs allait de trois ¨ quatre cents.[240] Pour en diminuer le nombre, on les vendait, de huit ¨ vingt sols pi¯ce, ¨ qui voulait les prendre : ¨ des mendiants, qui, apr¯s leur avoir rompu bras et jambes, sôen servaient pour apitoyer les passants ; aux femmes qui avaient quelque int®r°t ¨ passer pour m¯res ; aux m¯res

[237] *Ibid*., p. 131.
[238] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit*., p. 17.
[239] Lôh¹pital de la Trinit®®tait dans la rue Saint Denis. Il fut supprim®¨ la r®volution.
[240] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, *op.cit*., vol. I, p.207 ; Entretien 14 ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit*., p.19.

qui pr®f®raient leur sant®, alt®r®e par un lait vici®, ¨ la vie de ces innocents, quêelles mettaient ¨ leur sein ; et m°me ¨ des magiciens, qui les faisaient servir ¨ des op®rations diaboliques.[241]

La situation a ®®aggrav®e ¨ cause des guerres sanglantes de la fin du XVIe si¯cle. Henri III et Henri IV nôavaient aucun int®r°t pour le d®veloppement des maisons du port Saint-Landry. Alors, le grand travail reprend avec Monsieur Vincent avec lôaide des Dames de la Charit®et les Filles de la Charit®. ç Les historiens sôaccordent pour peindre au XVII[e] si¯cle la situation des enfants expos®s comme fort triste, et cêest alors quêapparait lôinitiative et le d®vouement de Monsieur Vincent. è[242]

2.1.1. Vincent confit aux Dames un nouveau champ de service

Monsieur Vincent connaissait la *Couche*. Il conseillait aux Dames dôaller souvent visiter les enfants, dans lôesp®rance que, prises de piti®¨ la vue de leur besoin, elles viendraient ¨ leur aide. Vincent raconte lui-m°me dans un de ses entretiens aux Dames, par quels moyens la Providence les amena ¨ sôoccuper de cette î uvre : ç 1Á il vous a fait rechercher pendant deux ou trois ans par Messieurs de Notre-Dame ; 2Á vous avez fait diverses assembl®es ¨ cet effet ; 3Á vous avez fait de grandes pri¯res ¨ Dieu ; 4Á vous en avez pris conseil de personnes sages ; 5Á vous en avez fait un essai ; 6Á vous lôavez enfin r®solu. è[243]

Lôentretien aux Dames de la Charit®sur lôî uvre des Enfants Trouv®s nous donne des pr®cisions sur des motifs qui ont pr®c®d®s un tel engagement et lô®tat catastrophique de cette situation.

ç 1Á quêon ®tait inform®que ces pauvres petites cr®atures ®taient mal assist®es : une nourrice pour 4 ou 5 enfants !

2Á que lôon les vendait ¨ des gueux huit sols la pi¯ce, qui leur rompaient bras et jambes pour exciter le monde a piti®et leur donner lôaum¹ ne, et les laissaient mourir de faim ;

---

[241] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul, op.cit.*, vol. I. p. 207 ; Entretiens 5 et 8 ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, op.cit.*, p.20.
[242] L. LALLEMAND, *lôHistoire des enfants abandonn®s et d®laiss®s, ®tudes sur la protection de lôenfance aux diverses ®poques de la civilisation, op.cit.*, p. 135.
[243] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, op.cit.*, p.20. ; entretiens 13.

3Áque des femmes qui nôavaient point dôenfants de leurs maris et des mis®rables qui les entretenaient, en prenaient et les supposaient comme leurs, et dôeffet nous en avons trouv® trois ou quatre depuis deux ans en -¨ ;

4Áquôon leur donnait des pilules de laudanum pour les faire dormir, qui est un poison ; que de tout cela est arriv®;

5ÁQuôil ne sôen trouve pas un seul en vie depuis 50ans, si ce nôest que depuis peu il sôest trouv®que quelquôun des suppos®s a v®cu ;

6ÁEt enfin, qui ®tait le comble de tous maux, côest que plusieurs mouraient sans °tre baptis®s. è[244]

Alors Vincent oblige les Dames ¨ les assister ç 1Á comme n®cessit® extr°me ; 2Á Comme vous ®tant leur m¯res. è il les invite dô°tre leurs m¯res adoptives ç La providence vous a donc faites m¯res adoptives de ces enfants. Notez *m¯res adoptives*. è[245] Vers la fin de 1637, Vincent va ®crire ¨ Louise de Marillac, de sa d®cision de rencontrer le Procureur g®n®ral pour secourir le moyen pour entretenir ce projet des enfants abandonn®s.[246]

Lôessai fut bien modeste. ç Lôon fut dôavis, ¨ la derni¯re assembl®e, ®crivait le saint ¨ Mlle Le Gras, le 1er janvier 1638, que vous seriez pri®e de faire un essai des enfants trouv®s, sôil y aura moyen de les nourrir de lait de vache, et dôen prendre deux ou trois ¨ cet effet. è[247]

Nous pouvons souligner une petite confusion au commencement de cette î uvre. Il est vrai que toutes les dames ®taient dôaccord par rapport ¨ la proposition de secourir les enfants. Il se posait un probl¯me dôaborder cette î uvre et les moyens ¨ en disposer. Des lettres de Monsieur Vincent nous font comprendre quôil yôavait des dames qui voulaient am®liorer le syst¯me existant au lieu de construire quelque chose de nouveau. ç Mlle Hardy, me presse toujours pour assembler les dames qui lui ont donn®parole de contribuer. Si je ne le fais, je la contristerai beaucoup ; si je le fais, côest contre mon sens. Je doute que cela r®ussisse en la mani¯re que les choses ont, car elle entend que ces dames aillent ¨ la maison des enfants

[244] *SV*, XIII, p. 798.
[245] *SV*, XIII, p. 799.
[246] *SV*, I, p. 285. ç Lettre de Vincent ¨ Louise de Marillac è. Le sujet de lôenfant trouv®revient plusieurs fois, en 1637 et 1638, dans les lettres envoy®es par Vincent ¨ Louise de Marillac. Nous avons lôoriginal de plusieurs de ses lettres conserv®s.
[247] *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. I, p.123. Dôapr¯s ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, *op.cit*., t. I, p. 209; et GOBILLON, *La vie de Mademoiselle le Gras*, paris, 1676, in 12, p.85. Lôî uvre des Enfants Trouv®s commen-a en 1638.

trouv®s et que tout se fasse l¨-dedans et selon lôordre qui y est ®tabli ; et ma pens®e est quôil vaudrait mieux abandonner le fonds de cette maison ®tablie que de sôassujettir ¨ tant de comptes ¨ rendre et de difficult®s ¨ franchir, et faire un ®tablissement nouveau, et laisser celui-l¨ comme il est, pour le moins pour quelque temps. Que vous semble ? Si je pensai quôelle voulut acquiescer ¨ lôessai que vous proposez dôune nourrice et de quelque ch¯vre chez vous, baste ! è[248] Mais en f®vrier 1638, en ®crivant ¨ Louise de Marillac, il r®agit quôil est mieux de commencer un autre ®tablissement pour sôoccuper des enfants, au lieu de sôoccuper des enfants de la Maison de la *Couche*.[249]

2.1.2. La mission actualis®e en pleine difficult®s

Une fois convaincu du besoin de cette î uvre, Vincent nô®tait pas pr°t de lôabandonner. Apr¯s de longs dialogues, Vincent va les convaincre et lôî uvre commencera en janvier chez Mlle Le Gras. Lôessai se poursuivit le mois suivant dans une maison de louage de la rue des Boulangers, hors de la porte Saint-Victor. Les dames firent porter douze enfants tir®s au sort parmi les enfants de la *Couche* et confi¯rent lôî uvre aux Filles de la Charit®.[250]

Le d®but de cette nouvelle mission nô®tait pas tr¯s facile. Le nouvel ®tablissement rencontra dô®normes difficult®s. Dôabord des difficult®s du c¹ t®de la sî ur servante, Mme Pelletier, femme dôune grande ind®pendance dôesprit qui aurait mieux fait de ne jamais entrer en communaut®, o½, du reste, elle demeura peu de temps[251]. Ensuite, les difficult®s du c¹ t®de la maison que lôautorit®militaire r®quisitionna en partie pour loger des soldats[252]. Enfin, les difficult®s du c¹ t®des nourrices quôon avait peine ¨ trouver, ce qui fit quôau d®but les enfants furent nourris de lait de ch¯vre ou de vache.[253] Quand les ressources le permettaient, les dames augmentaient le nombre habituel des enfants assist®s.

2.1.3. Lôî uvre devient plus organis®

Lôî uvre a connu beaucoup de difficult®s. Toutefois, ces difficult®s nôont pas entrav® lô®closion des fruits et de la satisfaction. Cô est pourquoi Vincent d®cide dôaller plus loin en faisant dôavantage. Il mobilise son d®sir de faire davantage et rassemble le 12 janvier 1640 les Dames de la Charit® Sa lettre ®crite ¨ Louise de Marillac qui se trouvait alors ¨ Angers au

[248] *SV*, I, p.168; Lettre de saint Vincent de Paul ¨ Louise de Marillac. Lettre 117.
[249] *SV*, I, p. 433. ç Lettre de Vincent ¨ Louise de Marillac è, lettre 295.
[250] L.ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul, op.cit.*, t. I, p.209.
[251] *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. I, pp. 162, 191, 231.
[252] *Ibid.*, pp.196, 231.
[253] *Ibid.*, pp.123, 192, 242.

moment de ce rassemblement, ®voque les d®cisions prises pendant la r®union : ç Oh ! Que votre pr®sence est n®cessaire ici, non seulement pour vos filles, qui se portent assez bien, mais aussi pour les affaires g®n®rales de la Charit® Lôassembl®e g®n®rale des dames de lôH¹tel-Dieu se fit jeudi pass® Mme la princesse et Mme la duchesse dôAiguillon lôhonor¯rent de leur pr®sence. Jamais je nôai vu la compagnie si grande et tant de modestie ensemble. Lôon y r®solut de prendre tous les enfants trouv®s. Vous pouviez penser, mademoiselle, que vous nôy f¾tes pas oubli®e.è[254] Comme pour lôH¹tel-Dieu, Vincent de Paul organise la visite quotidienne des enfants qui se fera par deux dames, ¨ tour de r¹le.

Le nombre des enfants augmentait tr¯s vite et lôaccroissement constant de la d®pense annuelle sôaggravait d®j¨, en 1644, ¨ plus de 40000 livres : lôî uvre peinait ¨ prendre de lôenvol. Le seul moyen ®tait dôapprocher les riches et les puissants. Les dames approchent Louis XIII qui donna par lettres patentes de juillet 1642, une rente annuelle de 4000 livres sur la ch©tellenie de Gonesse. Anne dôAutriche y ajouta au mois de juin 1644, une nouvelle rente de 8000 livres ¨ prendre sur le revenu des grosses fermes, rente dont la jouissance ne devait commencer quôau 1er janvier 1646.[255] Les qu°tes et la g®n®rosit®des dames fournissaient le reste.

2.1.4. Lôappel ¨ la pers®v®rance, lôart efficace de Monsieur Vincent

La collaboration des femmes autour des î uvres de Monsieur Vincent ®tait ¨ la fois remarquable et laissait estimer la valeur de son talent ¨ convaincre les dames en interpellant leur responsabilit® et leur savoir-faire. Son inlassable t®nacit® et son ®loquence ®taient ®galement tr¯s importantes pour faire avancer sans rel©che les missions quôil avait fond®es.

Nous avons eu ¨ notre disposition plusieurs de ses discours aux dames concernant lôî uvre des enfants trouv®s. Les entretiens post®rieurs ¨ 1640 ont souvent presque le m°me th¯me : la pers®v®rance dans les î uvres commenc®es. Lôun des plus c®l¯bres de ses discours fut prononc®en 1647[256]. Vincent de Paul sôinterrogeait alors : la compagnie des Dames de la Charit®dit-elle continuer ou abandonner lôî uvre des Enfants Trouv®s ? Il examine les lignes de force et les entraves ¨ cette î uvre et rappelle aux dames le bien quôelles ont fait jusque-l¨. Il rappelle que cinq ou six cents enfants arrach®s ¨ la mort et ®lev®s chr®tiennement, les plus grands plac®s en apprentissage ou sur le point de lô°tre. Il enrichit son interrogation en

[254] *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. I, pp.280.
[255] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, *op.cit.*, t. I, p.210 ; Par lettres patentes, Louis XIII constitue une rente annuelle de 4000 livres et Anne dôAutriche une rente de 8000 livres. (*SV*, II, 472).
[256] *SV*, XIII, p. 801. (Document 196. R®sum®dôentretiens aux Dames sur lôî uvre des enfants trouv®s).

supposant que si tels sont les commencements, que ne promet pas lôavenir ? Puis, ®devant la voix, il conclut par ces mots : ç or sus, mesdames, la compassion et la charit®vous ont fait adopter ces petites cr®atures pour vos enfants ; vous avez ®t® leurs m¯res selon la gr©ce, depuis que leurs m¯res selon la nature les ont abandonn®s ; voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez dô°tre leurs m¯res pour devenir ¨ pr®sent leurs juges ; leur vie et leur sort sont entre vos mains ; je môen vais prendre les voix et les suffrages ; il est temps de prononcer leur arr°t et de savoir si vous ne voulez plus avoir de mis®ricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez dôen prendre un charitable soin ; et, au contraire, ils mourront et p®riront infailliblement si vous les abandonnez ; lôexp®rience ne vous permet pas dôen douter. è[257] Lô®motion de Vincent gagna les dames qui r®solurent ¨ lôunanimit®de continuer ¨ donner leurs charitables soins aux enfants trouv®s. Ce fut ¨ la suite de cette assembl®e, dit Abelly[258], que les dames ont obtenu de la reine le ch©teau de Bic°tre pour y loger les enfants trouv®s et sevr®s. Cet entretien nous montre le travail qui a ®t®fait pour int®grer des enfants bien portants dans la soci®t®en leur donnant non pas seulement ¨ manger mais aussi une ®ducation cons®quente et une insertion ¨ la vie sociale. Côest un objectif principal pour Vincent : il nôappr®cie pas quôon nourrisse seulement les pauvres mais quôon puisse les pr®parer ¨ une insertion dans la soci®t®en leur donnant la possibilit®dôapprendre un emploi de sorte quôils peuvent devenir autosuffisants.

2.1.5. Lô uvre sôinstalle au ch©teau de Bic°tre

Le ch©teau de Bic°tre, tr¯s vaste et presque abandonn®, ®tait devenu un g´te de malfaiteurs et de personnes de mauvaise vie. Louise de Marillac sôest oppos®e au transfert des enfants dans ces lieux en ®voquant : les difficult®s du chemin, lô®loignement avec Paris et la mauvaise r®putation des habitudes du ch©teau.[259] Dans ses correspondances avec Vincent, elle laisse transparaitre ses peurs et les difficult®s pour les filles de vivre dans le ch©teau. Mais, un samedi du mois de juillet, elle re-ut de Monsieur Vincent un mot la priant de tenir pr°ts quatre enfants, deux gar-ons et deux filles que les dames devaient venir chercher le lendemain et

[257] *SV*, XIII, p. 801.
[258] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, op.cit., t. I, p.11 ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.27.
[259] *Lettre de Louise de Marillac*, pp. 198, 321. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.28.

conduire en carrosse ¨ Bic°tre. Les dames allaient ®tudier sur place les d®tails dôorganisation.[260]

Louise lui ®crit le 22 janvier 1648 en soulignant ¨ grands traits, la vie douloureuse de Bic°tre : ç il est mort cinquante-deux enfants ¨ Bic°tre, depuis que lôon y est ; encore quinze ¨ seize qui ne valent gu¯re mieux. Jôesp¯re que, quand tout sera bien accommod®selon le d®sir de ces bonnes dames, ils nôiront pas si vite. è Et plus loin, elle se lamente sur lôinsuffisance des aum¹nes : ç comme lôon voit ce magnifique lieu, que lôon croit °tre aux petits enfants, que toutes les personnes qui le gouvernent sont de grande condition, la plupart croient quôil y a de grands bien, et il nous faut emprunter ce que lôon ach¯te pour les provisions, entre toutes les autres n®cessit®s que vous savez. è[261] Nous voyons que la situation devient plus difficile en 1649. Avec toutes ces difficult®s de ces lieux, elle vient ¨ manquer m°me du pain. Louise demande au chancelier lui-m°me.[262] Vincent, qui ®tait hors de Paris ¨ ce moment-l¨, va ®crire de Fr®neville, ¨ son assistant Lambert aux Couteaux, dôenvoyer du bl®¨ Bic°tre. Il demande ¨ Mme de Lamoignon dôobtenir des ®chevins par le moyen de son fils, une escorte pour le transport de ce bl® Il a demand®aux Dames de la Charit®de tenir une assembl®e pour trouver des moyens pour secourir les enfants trouv®s.[263]

En plus de cette difficult®, il y avait aussi le danger d¾ ¨ la pr®sence des bandes indisciplin®es de soldats : Les sî urs ®taient dans des alarmes continuelles. Mlle Le Gras recommanda ¨ la sî ur servante Genevi¯ve Poison et ¨ ses campagnes de prendre les mesures les plus rigoureuses contre les exc¯s de la soldatesque. ç Faites bien tenir toutes nos sî urs ensemble, disait-elle dans une de ses lettres[264], et ayez grand soin des jeunes filles que vous devez toujours tenir devant vos yeux enferm®es ¨ lô®cole. è Nous pouvons constater que la situation ®tait devenue tr¯s grave et que le ch©teau fut ®vacu®.[265] Mais, ils y retournaient en novembre.[266]

---

[260] *Lettre de saint Vincent de Paul*, t. II, p. 559. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.28.
[261] *Lettre de Louise de Marillac*, p. 347. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.30.
[262] *Lettre de Louise de Marillac*, p. 363. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.31.
[263] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.31.
[264] *Lettre de Louise de Marillac*, p.394. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.31.
[265] *Lettre de saint Vincent de Paul* t. II, p.158 ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.32.
[266] *Lettre de Louise de Marillac*, p. 437. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.28

Dans les lettres de Louise de Marillac de 1649, on sôaper-oit du difficile conditionnement dans ces lieux : plus de pain, plus de linge, plus de draps, plus dôargent. Les dettes sôaccumulaient, la charit®se refroidissait. Mlle Le Gras frappait ¨ toutes les portes sans rien obtenir. Le d®couragement la gagna. Dans ses lettres de novembre, elle propose de ne plus recevoir aucun enfant trouv® Elle parle m°me de tout quitter si le secours ne vient pas.[267] Vincent va se tourner encore vers les Dames et susciter leur g®n®rosit® Dans lôentretien quôil pronon-a ¨ cette occasion, nous ne sommes pas entr®s en procession de la documention du canevas[268]. Les pr®textes quô®voquaient les Dames ne r®sistent pas aux rudes r®ponses que Vincent leur avan-ait. ç Je nôai point dôargent è disaient-elles. ç H®las ! r®plique-t-il, combien de nigoteries a-t-on au logis qui ne servent de rien ! O mesdames, que nous sommes ®loign®s de la pi®t®des enfants dôIsra±l, dont les femmes donnaient leurs joyaux pour faire un veau dôor ! è Plusieurs dames ont fait des dons importants et cela a permis de retirer les enfants de Bic°tre pour les loger au faubourg Saint-Laurent, non loin de Saint Lazare et de la maison m¯re des Filles de la Charit®dans un groupe dô®difices quôon appelait les *Treize Maison*.[269]

2.1.6. Lôî uvre se stabilise et des bons r®sultats surgissent

A ce niveau, nous ne voyons plus de grandes plaintes ou de soucis sur cette î uvre dans des correspondances qui nous font croire que lôî uvre ne rencontrait plus de grandes difficult®s. En revanche, dans un entretien que Vincent pronon-a devant les Dames le 11 juillet 1657, il constate que le nombre des enfants est de 395 ; quôon en expose tous les ans 365 environ et que, lôann®e pr®c®dente, la d®pense ®tait de 17.221 livres et la recette de 16.248. Puis il ajoute : ç côest ¨ vous, mesdames que Dieu avait r®serv®la gr©ce dôen faire vivre quantit®et de les faire bien vivre. En apprenant ¨ parler, ils apprennent ¨ prier ¨ Dieu, et peu ¨ peu on les occupe selon lôusage et la capacit®dôun chacun ; on veille sur eux pour les bien r®gler en leur petits fa-ons et corriger de bonne heure en eux leurs mauvaises inclinations. Ils sont heureux dô°tre tomb®s entre vos mains et seraient mis®rables en celles de leurs parents, qui pour lôordinaire, sont gens pauvres ou vicieux. Il nôy a quô¨ voir leur emploi de la journ®e pour bien connaitre les fruits de cette bonne î uvre, qui est de telle importance

[267] *Lettre de Louise de Marillac*, lettres 263, 266, 273. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, op.cit.,* p.33.
[268] *SV*, XIII, p. 800. (Document 195. Canevas dôentretiens aux Dames sur lôî uvre des enfants trouv®s.)
[269] Bernard PUJO, *Vincent de Paul le Pr®curseur*, *op.cit.*, p. 193. Le probl¯me du logement a ®t®temporairement r®solu par la construction, en 1645, de treize petites maisons, jouxtant lôenclos de Saint-Lazare, qui sont lou®es aux Dame de la Charit®pour les Enfants-Trouv®s.

que vous avez tous les sujets du monde, mesdames, de remercier Dieu de vous lôavoir confi®e.è [270]

2.2. Assistance aux Provinces ravag®es par la guerre

Les nouvelles situations et les besoins du temps obligent ¨ entreprendre des activit®s jamais pr®vues. Lôune des missions la plus importante et la plus difficile ®tait celle du service dans la r®gion affect®e par les ravages de la guerre. Aux gens ravag®s par la guerre, Vincent va envoyer des aides. A son appel, les Dames de Charit®vont faire des sacrifices vraiment h®roµques.[271]

2.2.1. Aides pour les Provinces

Côest gr©ce ¨ ses confr¯res qui ®taient pr®sents dans le dioc¯se de Toul que Vincent apprend la situation mis®rable de la Province.[272] Nous pouvons raisonnablement imaginer quôil commence son aide ¨ Toul. Une lettre de Jean Midot, grand Archidiacre et Vicaire G®n®ral de lôEv°ch®dans une lettre de 1639, atteste les contributions de Pr°tre de la Mission ¨ Toul. Cela peut faire comprendre aussi que la mission de cette Province avait commenc®¨ peu pr¯s en 1636 ou 1637. Elle nous donne ®galement un r®sum®de toutes les î uvres que les Pr°tres de la Mission avaient entreprit dans la r®gion. ç Que les pr°tres de la mission continuaient depuis environ deux ans, avec beaucoup dôédification et de charit®, ¨ soulager, v°tir, nourrir et m®dicamenter les pauvres ; premi¯rement les malades, dont ils ont retir® soixante dans leur maison, et une centaine qui sont log®s dans les faubourgs ; secondement quantit® de pauvres honteux, r®duits ¨ une grande n®cessit® et refugi®s dans cette ville, auxquels ils font lôaum¹ne, et en troisi¯me lieu, plusieurs pauvres soldats revenant des arm®es du Roy, bless®s et malades, qui se retirent aussi en la maison desdits pr°tres de la mission, et en lôh¹pital de la charit®, o½ils les font nourrir et traiter : desquelles actions charitables et de leurs autres d®partements les gens de bien demeurent grandement ®difi®s. En t®moignage de quoi, nous avons sign®et fait contre-signer, etc. D®cembre 1638. è[273] Pour r®parer les ruines et ravitailler les affam®s, tout dôabord, il envoyait les Pr°tres et Fr¯res de la mission. Lôun dôeux, Fr¯re Mathieu Renard, fit l¨-bas, en dix ans, cinquante-trois voyages, pour y porter de lôargent et tout le long des grands chemins, les voleurs lô®pargnaient de la procession. Cô®tait

[270]Entretiens 14; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, op.cit.,* p.34.
[271] E.de BROGLIE, *Saint Vincent de Paul (1576-1660),* Paris, J. GABALDA, 1933, p. 152.
[272] J.F. DEBLAYE, *la Charit®de saint Vincent de Paul en Lorraine, 1638-1647,* Nancy, R.Vagner, libraire-®diteur, 1886, p. 22.
[273] *Ibid*., p. 31-32.

les Dames de la Charit® qui furent les principales collaboratrices de cette charit® Vincent suscitait ç leur piti® par la peinture quôil savait si bien faire, des maux quôil voulait gu®rir quand il leur eut souffl® son esprit, il les envoya ¨ la recherche des tr®sors de la Charit® è[274]

Un million six cent mille livres furent d®pens®es pour la Lorraine par les dames de Paris.[275] Cela peut expliquer combien le montant quôelles ont engag® dans cette activit® dôaide aux personnes en difficult® Lorsque la caisse des dames ®tait vide, Vincent nôh®sitait pas aller demander ¨ quelques grandes dames ou m°me ¨ la reine. Côest dans ce sens quôil allait rencontrer la duchesse dôAiguillon, la pr®sidente de Herse, Mme de Lamoignon qui donnait tout ce quôelle avait, Mme de Bretonvilliers qui lui donnera un jour quarante mille livres en une fois. Une autre fois, il ®crit ¨ la reine de Pologne qui lui envoya douze mille livres. La reine dôAutriche lui donna aussi sans compter : parfois elle donnait de lôargent et parfois, des ornements de grande valeur.[276] Personne ne tournait, en r®alit®, le dos aux demandes de Vincent vis-¨-vis de ces î uvres de charit® envers les pauvres. Chacune de ces femmes contribuait ¨ sa mani¯re et donnait ce quôelle pouvait et parfois sans compter.

2.2.2. Des t®moignages importants

Des t®moignages qui ont ®t® envoy®s par quelques autorit®s civiles montrent combien cette confr®rie ®tait devenue utile pour la soci®t® Elle r®pondait ¨ un probl¯me social. Des milliers de gens devaient la vie aux Dames ainsi quôen t®moignait ¨ Monsieur Vincent une lettre de M. de la Fons, lieutenant g®n®ral de Saint-Quentin. Il le suppliait, en propres termes, dô°tre encore pour sa malheureuse r®gion, ç le p¯re de la patrie è. ç Ce nôest plus un simple particulier trouvant dans sa seule vertu lôautorit® n®cessaire pour entrainer ¨ sa suite un monde dôaction et de d®vouement, côest d®sormais le ç GRAND AUMONIER DE LA France, è dans les mains duquel la royaut® abdique volontairement ce qui constitue aujourdôhui son plus noble privil¯ge, le pouvoir de faire le bien. La charit® a fait de lôhumble paysan des Landes la seule force active du royaume en d®cadence, et le titre de PERE DE LA PATRIE, qui lui donne le gouverneur de Saint-Quentin, ne fut jamais mieux m®rit® è[277]

La lettre du lieutenant-g®n®ral de Saint-Quentin, explique ®galement combien Vincent et ses ®quipiers, ses pr°tres, ses sî urs et la Dames de la charit® ont contribu® dans cette

[274] J.F. DEBLAYE, *la Charit® de saint Vincent de Paul en Lorraine, 1638-1647, op. cit.*, p. 24.
[275] G. GEORGE, *op. cit.*, p. 59-60.
[276] E. de BROGLIE, *Saint Vincent de Paul (1576-1660), op.cit.*, p. 153.
[277] A. FEILLET, *La mis¯re au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul*, Paris, libraires ®diteurs, 1862, p. 248.

Assistance aux personnes en grande difficulté ç Les charités qui sont par la grâce de dieu et par vos soins, envoyées en ces provinces de Picardie et de Champagne, et si justement distribuées par ceux quôil vous a plu dôy commettre, ont donné la vie ¨ des milliers de personnes réduites par le malheur des guerres ¨ la dernière extrémité, et je suis obligé en cette ville, durant le passage des troupes, qui ont été nourris chaque jour de vos aumônes, et il y en a encore dans la ville plus de 1000, outre ceux de la campagne, qui ne peuvent avoir dôautre nourriture que celle de votre charité. La misère est si grande quôil ne reste plus dôhabitants dans les villages qui aient seulement de la paille pour se coucher, et les plus qualifiés du pays nôont pas de quoi subsister. Il y en a même qui possèdent pour plus de 200,000 écus de biens et qui, ¨ présent, nôont pas un morceau de pain et ont été deux jours sans manger. Côest ce qui môoblige, dans le rang que je tiens et la connaissance que jôen ai, de vous supplier dôêtre encore le PERE DE LA PATRIE, pour conserver la vie ¨ tant et tant de pauvres moribonds et languissants que vos prêtres assistent, et ils sôen acquittent très-dignement. è[278]

Si toutes ces appréciations étaient pour Monsieur Vincent, nous le savons ¨ présent quôil le devait principalement en vertu de sa collaboration avec les Dames. Côest parce quôelles ont répondu très positivement ¨ son appel. Elles donnaient de leur temps et de leur argent. En 1639, quand Vincent apprit lôétat lamentable dans lequel était plongée la Lorraine que ruinaient la guerre, la peste et la famine, il recourut encore ¨ la Compagnie des Dames de la Charité de Lorraine[279] dont étaient membres la duchesse dôAiguillon et la présidente de Herse. Une bonne partie des 1.600.000 livres que Monsieur Vincent envoya dans cette province venait de leur inépuisable générosité. Côest dans leurs assemblées que se traitaient les questions relatives ¨ la répartition des aumônes. Grâce ¨ elles, en effet, les religieuses chassées de leur maison purent trouver asile dans des monastères et retourner en Lorraine quand le calme fut rétabli. Grâce ¨ elles, les jeunes filles les plus exposées ¨ la violence et les abus furent amenées ¨ Paris et placées comme femmes de chambres ou servantes.[280]

2.2.3. Des méthodes innovatrices : Les *Relations*

Quand la contribution personnelle était insuffisante pour les charités, elles se tournaient vers dôautres moyens pour se procurer les ressources nécessaires. Un moyen tout

[278] Ce document se trouve dans le livre dôAlphone Feillet, p. 249.
[279] *Lettre de saint Vincent de Paul*, t. II, p. 501 ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charité*, *op.cit.*, p.35.
[280] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charité*, *op.cit.*, p.35. ; L. ABELLY, *La vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, *op.cit.*, t. I, pp. 244-245, t. II, pp. 501, 502, 505-507.

nouveau ®tait ce que nous pouvons appeler aujourdôhui *les tracts*. Ils ®taient n®s de lôid®e de procurer aux Dames les ressources afin de continuer leurs î uvres de charit® Elles allaient elles-m°mes les porter dans les maisons des riches. Ainsi, elles pouvaient faire entendre les cris des pauvres et des malades et d®taillaient leurs besoins.[281] Il faut croire que cette id®e de faire *les tracts* a bien servi ¨ leur but. ç Certes, disait un jour saint Vincent, on ne peut penser quôavec admiration ¨ ces grandes aum¹nes que dieu a inspir®de faire, et au grand nombre de v°tements, draps, couvertures, chemises, chaussures, etc., quôon a fournis pour toutes sortes de personnes, hommes, femmes, enfants et m°me pour des pr°tres é Cô®tait v®ritablement un spectacle, qui donnait de lô®dification, de voir les maisons de Dames de la Charit®de Paris remplies de toutes ces hardes et devenues comme des magasins et des boutiques de marchands en gros. Ces dames-l¨, sans doute, auront dans le ciel la couronne des pr°tres pour le z¯le et la charit®quôelles ont eus de rev°tir J®sus-Christ en ses autels, en ses pr°tres et en ses pauvres membres.è[282] La situation difficile de Paris avait oblig®les Dames ¨ arr°ter la distribution des tracts. D¯s le mois de mars 1653, elles le faisaient pour les provinces de Champagne et de Picardie.

Une lettre de Monsieur Vincent montre la continuit®de la charit®des Dames ainsi que leurs services dans toutes les r®gions affect®es par la famine, la guerre etc. Vincent ®crivait le 28 juillet 1656 : ç Elles assistent depuis quelques ann®es ceux des environs de Paris pendant les guerres. Elles y font premi¯rement subsister les pauvres cur®s ou dôautres pr°tres, pour les faire assister spirituellement, pendant quôelles fournissent de quoi les soulager corporellement. Elles se sont servies et se servent encore de quelques pr°tres et fr¯res de la Compagnie, qui visitent les lieux ruin®s et prennent connaissance du nombre et du besoin des pauvres, tant malades que les autres qui ne peuvent gagner leur vie, et distribuent en chaque lieu les habits, grains et argent quôon leur envoie ; et comme ils ®crivent les mis¯res quôils trouvent, spirituelles et temporelles, on en fait des relations quôon fait imprimer, et les dames les distribuent dans les bonnes maisons et y vont demander lôaum¹ne ; et joignant ce quôelles amassent ¨ ce quôelles donnent, elles tachent de rem®dier ¨ ces n®cessit®s-l¨é durant quelques ann®es, la d®pense allait souvent ¨ seize mille livres par mois ; mais ¨ pr®sent, elle est bien moindre, tant parce quôon a plus de peine ¨ trouver de lôargent, quô¨ cause aussi que le bl®est ¨ bon march® On fait une assembl®e toutes les semaines, o½ lôon met entre les

[281] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, op.cit.*, p.37.
[282] ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, t. II, p. 532. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, op.cit.*, p.38-39.

mains de la tr®sori¯re les aum¹nes ; et, apr¯s avoir ainsi avis®aux besoins les plus pressants, on d®lib¯re sur les rem¯des quôon y peut apporter. è[283]

2.2.4. Le service se r®pand dans dôautres r®gions et la mission sôélargit

Monsieur Vincent et les Dames avaient fait î uvre pour les gens de Lorraine en leur apportant de grands secours. Il faut aller un petit peu plus loin afin ®valuer la grandeur de cette mission. A peine la Lorraine reprenait vie que la Picardie et la Champagne ®taient mises au pillage par les arm®es et, pr®sentaient aux (yeux) de ç lôhomme charitable è, le plus affreux spectacle quôon pouvait imaginer. Vincent ®crit ¨ ce propos le 3 janvier 1653 : ç je môen allais chez Mlle Le Gras faire une petite conf®rence ¨ ses filles, lorsque Mme la duchesse dôAiguillon et la pr®sidente de Herse mônt envoy®qu®rir chez une dôelles, o½je suis, pour aviser aux moyens de secourir la pauvre Champagne, o½les arm®es sont, qui la r®duisent en un pitoyable ®tat. è et il ajoutait : ç Je crains fort que nous ne puissions pas faire de grands efforts, ¨ cause que d®j¨ il se fait une grande d®pense pour lôassistance de ce dioc¯se, pour lequel il faut chaque semaine six ou sept mille livres. è[284] Cela montre d®j¨ des services faits et les besoins qui augmentent de jour en jour. Reims, Rethel, Laon, Saint-Quentin, Ham, Marles, Sedan, Arras et Troyes et leurs environs ®taient les lieux les plus ®prouv®s : côétait l¨, le principal champ dôaction des Dames.

Il est vrai quôelles ont aid®financi¯rement pour nourrir beaucoup de gens. Cela ®tait, bien s¾r, le devoir le plus important. Cependant, le point qui m®rite une attention particuli¯re est la sp®cificit® de leur mission. Les Dames veillaient ¨ aider de leurs aum¹nes prioritairement les indigents incapables de gagner leur vie. Elles se contentaient de fournir aux autres les outils n®cessaires ¨ leur travail. Nous avons vu cette priorit®dans toutes les î uvres des sî urs depuis le d®but : en dehors des services de nourriture et dôautres besoins, la Confr®rie avait toujours essay®de pr®parer une cat®gorie de personnes pour faire certains travaux ou insister sur le fait quôils apprennent un m®tier. Il est tr¯s important de noter que les Dames vont aller plus loin dans leur service en assistant des jeunes filles et des religieuses. Gr©ce ¨ elles en effet, dans la ville de Paris ravag®e par les arm®es, huit ou neuf cents jeunes filles chass®es de leurs foyers furent log®es dans des maisons particuli¯res, nourries, instruites

[283] *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. III, p. 322. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.41-42.
[284] *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. II, p. 378. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.40-41.

et pr®par®es ¨ une bonne confession g®n®rale. Un monast¯re fut am®nag®pour recevoir les religieuses expuls®es de leur couvent.[285]

Nous voyons aussi que le service nôeétait pas limit®aux pauvres mais il incluait aussi les riches affect®s par la guerre. Elles ont constitu®une ®quipe afin dôaider les nobles. Il y avait aussi une organisation constitu®e par Vincent, form®e pour aider les noblesses. Gaston de Renty ®tait ¨ la t°te de celle-ci.[286]

Dans son entretien sur les rapports de lôeat des î uvres du 11 juillet 1657, Monsieur Vincent a pr®sent®le tableau des d®penses fait par lôequipe de Champagne et de la Picardie. ç Depuis le 15 juillet 1650 jusquôau jour de la derni¯re assembl®e g®n®rale on a envoy®et distribu®aux pauvres trois cents quarante-huit mille livres ; et depuis la derni¯re assembl®e g®n®rale jusques aujourdôhui, dix-neuf mille cinq cents livres, qui est peu au prix des ann®es pr®c®dentes. Ces sommes ont ®t®employ®es pour nourrir les pauvres malades, pour retirer et entretenir environ huit cents enfants orphelins des villages ruin®s, tant gar- ons que filles, que lôon a mis en m®tier ou en service apr¯s avoir ®t®instruits et habill®s ; pour entretenir nombre de cur®s dans leurs paroisses ruin®es, lesquels auraient ®t® contraints dôabandonner leurs paroissiens, pour ne pouvoir vivre avec eux sans cette assistance ; et enfin pour raccommoder un peu quelques ®glises, qui ®taient dans un si pitoyable ®tat, quôon ne peut le dire sans fr®mir dôhorreur. Les lieux où lôargent a ®t®distribu®sont les villes et les environs de Reims, Rethel, Laon, Saint-Quentin, Ham, Marle, Sedan et Arras. Sans comprendre les habits, draps, couvertures, chemises, aubes, chasubles, missels, ciboires, etc., qui monteraient ¨ des sommes consid®rables, si cela ®tait supput®è[287] Ce tableau de Monsieur Vincent pr®sente concr¯tement la r®alit® de la mission men®e par lôequipe. Ce tableau fait ®galement comprendre le contenu de la mission dans ces r®gions.

3. Les Mendiants

Lôassistance des malades de lôH¹tel-Dieu, des enfants trouv®s, des populations ®prouv®es par la guerre, une liste d®j¨ longue mais elles vont ajouter, ¨ la liste, lôe uvre pour les mendiants de la ville de Paris, ¨ partir de la cr®ation dôun vaste h¹pital g®n®ral en 1653.

---

[285] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, *op.cit.*, t, I, pp. 282, 286, 289. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.40.

[286] óGaston de Renty, gentilhomme normand, prit la t°te de la Soci®®de gentilshommes constitu®e par Vincent pour secourir les familles de la noblesse Lorraine r®duites ¨ la mis¯re et venues se r®fugier ¨ Parisô. G.O. DUVIC, *Vincent de Paul, ministre de la Charit®*, Paris, Spes, 1958, p.128. (note 1)

[287] *SV*, XIII, p. 804. Document 198.

Lôid®e leur ®tait n®e ¨ la suite de la fondation par Monsieur Vincent du *Nome de J®sus* o½ quarante pauvres avaient re-u asile et trouvaient dans le travail manuel une agr®able distraction et un rem¯de ¨ lôennui.[288] Lôassistance aux mendiants commence en 1653 avec un don de 100.000 livres offert par une personne anonyme ¨ Monsieur Vincent. Avec cet argent, en collaboration de Louise de Marillac, Vincent de Paul commence cette î uvre prioritaire aux mendiants, î uvre g®niale et en m°me temps tr¯s originale.

Original parce que lôî uvre avait un caract¯re tr¯s diff®rent des autres assistances aux mendiants : souvent, la maison pr®vue pour eux ®tait un lieu dôenfermement avec beaucoup de monde, un peu comme lôasile, afin dô®viter leurs menaces et nuisances dans la soci®t®. De ce fait, ils ont limit®le nombre de personnes admises dans lô®tablissement. Ensuite, ils ont organis®la r®®ducation des mendiants au travail. Cela nous apparait comme un point essentiel de cette î uvre. Le but de cet ®tablissement nô®tait pas simplement celui dôaccompagner les mendiants en les nourrissant ou par dôautres besoins, mais de leur redonner une valeur dans la soci®t®avec des m®tiers pouvant faciliter leur r®insertion digne dans la soci®t®. ç Il sôagissait en effet dôy recueillir des pauvres (vingt hommes et vingt femmes pour commencer) et de leur ç mettre un m®tier entre les mains è. En leur permettant de gagner leur vie par le travail. è[289] Marillac pr®f®rait des m®tiers ç qui rapportent è : ferrandier, tisserand, serger, cordonnier, savetier, boutonnier, dentelli¯re, ganti¯re, ling¯re, ®pinglier. Lôî uvre commence ¨ fonctionner en 1653. Le 5 septembre 1654, Vincent acquit une maison contigu± ¨ lôHospice de Nom de J®sus ; entre les deux b©timents destin®s, lôun aux hommes, lôautre aux femmes, il construisit la chapelle. Lôî uvre ®tait un grand succ¯s. Lôordre admirable qui r®gnait dans cet hospice donna aux dames la pens®e quôavec la fondation dôun ®tablissement plus vaste, elles seront capables de proposer une solution plus efficace ¨ ce probl¯me de mendicit®, peut-°tre m°me parvenir ¨ sa suppression ¨ Paris !

Monsieur Vincent pris souvent lôavis de sa collaboratrice Louise de Marillac notamment pour des questions de service pour les pauvres. Apres avoir discut®de lôopportunit®du projet, Louise conclut que si lôentreprise ç est consid®r®e comme î uvre de charit®è, et non comme î uvre politique, les dames sont qualifi®es pour sôen charger, mais ¨ deux conditions : quôelles aient un conseil compos®de Vincent de Paul et dôautres hommes de pi®t®, dôune sagesse ®prouv®e, et quôelles aient dans la disposition de pr®f®rer le sentiment de ces hommes au leurre propre. ç Lôessai de la conduite de cette î uvre par les dames, ®crit-elle,

[288] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, op.cit.*, p.44.
[289] *Cf.* G. PARTURIER, *Saint Vincent de Paul et les Dames de son temps*, Lyon, Cartier, 1945, p. 87-88.

ne peut en nulle mani¯re nuire, et peut beaucoup servir pour faire voir la puissance de Dieu, qui sôest souvent servi de ce sexe en tous les temps, soit pour choses temporelles ou spirituelles. è[290]

Encouragées par cet avis, les dames confient leur projet ¨ Vincent. Des grandes sommes ont été proposées sans aucun délai. Parmi beaucoup dôautres donations, la Duchesse dôAiguillon promit 50.000 livres, une autre promit de donner 3.000 livres de rente. Vincent, tout ¨ la fois surpris et reconnaissant, répondit quôavant de commencer une î uvre aussi grandiose, il était bon de prendre du temps pour la réflexion et la pri¯re : cela était toujours son style. Cô était quelque chose quôil voulait que tous ses collaborateurs et collaboratrices comprennent. Mais les Dames étaient plus pressées que lui. Alors la question a été discutée dans lôassemblée suivante et il a été décidé de demander ¨ la reine Anne dôAutriche les bâtiments et lôenclos de la Salp°tri¯re. Vincent de Paul est allé lui-m°me faire cette demande ¨ la reine qui consentit volontiers ¨ cette donation. Mais un particulier qui prétendait avoir des droits faisait opposition. Alors, pour éviter les méandres dôun proc¯s, une dame lui promit 100 livres de rente. Ainsi, les difficultés tombaient peu ¨ peu. Nous avons ici un élément central pour notre analyse : les Dames commencent ¨ prendre des initiatives pour lôint®r°t de la fondation des Charités. Elles nôont pas été forcées par Vincent o½ m°me par Louise. Cette initiative montre la responsabilisation progressive et décisive de la femme. Les dames qui avaient été réticentes ¨ participer dans des charités concr¯tes, commencent ¨ sôengager indépendamment en voyant le besoin.

Il y avait un probl¯me important ¨ résoudre : la création dôun hª pital général destiné aux mendiants serait-il confier aux hommes ou aux femmes ? Nous avons déj¨ vu dans le page pré¯dent lôopinion donnée par Louise sur ce sujet. Il semble que Vincent va accepter cette proposition et la mission est confiée aux femmes, parce que cela était un î uvre de Charité.

Vincent était dôaccord pour cette î uvre. La seule chose quôil pensait cô est quôelles allaient trop vite.[291] Il était dôavis de faire un simple essai sur cent ou deux cent pauvres venus de leur plein gré, tandis que les Dames songeaient ¨ interner de force tous les mendiants de la capitale. Il leur dit un jour, ç les î uvres de Dieu se font peu ¨ peu, par commencements et par

[290] *Pensées de Louise de Marillac*, *op.cit.*, p. 286. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charité*, *op.cit.*, p.44-45.
[291] L. ABELLY, *La vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, *op.cit.*, t. I, p.312. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charité*, *op.cit.*, p.45.

progr¯s èé [Il continue son discours en expliquant plusieurs th¯mes bibliques]é ç Que faut-il donc faire ? Aller doucement, beaucoup prier Dieu et agir de concert. è[292]

Vincent avait raison. Si ses paroles ont ®t® cout®es et respect®es, tout se serait arrang® ais®ment. La proposition de Dames ®tait de nature ¨ susciter des craintes. Nôy avait-il pas lieu de redouter un soul¯vement de la part de vagabonds enferm®s de force en grand nombre en un m°me lieu ? Le Parlement h®sita longtemps. A la suite de puissantes influences, le roi fit paraitre lôédit dô®tablissement en avril 1656. Le projet (remani®) mettait lôH¹pital G®n®ral[293] sous la direction du premier Pr®sident du Procureur g®n®ral et de vingt-six autres personnages choisis principalement dans la bourgeoisie de Paris. Trois lieux furent retenus : la Salp°tri¯re, la Piti®et le ch©teau de Bic°tre. Lôô uvre pour laquelle les Dames avaient tant travaill®cessait donc dô°tre leur mission. Toutefois, elles continu¯rent de sôen occuper avec le m°me z¯le et la m°me g®n®rosit® Elles envoy¯rent de lôargent, des meubles, du linge, de lits et aid¯rent de leur mieux les administrateurs pour les d®tails dôorganisation.[294]

Telles sont les principales î uvres entreprises par la Compagnie des Dames de la Charit®, sous la direction de Monsieur Vincent. Les Dames sôint®ressaient aussi ¨ la condition des prisonniers et des gal®riens. Apr¯s la mort de Mlle de Pollalion, les Dames deviennent les protectrices et le soutien des Filles de la Providence. Le z¯le de Dames ne se limitait pas aux fronti¯res de leur pays. Elles faisaient tout ce qui ®tait en leur pouvoir afin de favoriser la propagation de la foi en aidant les Missions des ´les Hébrides, de Pologne, de Barbarie, de Madagascar, du Canada et en prenant ¨ leur charge les frais de voyage des trois ®v°ques envoy®s par le Souverain Pontife en Chine et au Tonkin.[295]

4. La cour f®minine

Un document inachev®, fait entre 1640 et 1649,[296] donne ¨ comprendre que Vincent voulait constituer une Charit®de la Cour. Il est vrai que Vincent d®sirait fonder une confr®rie avec la Reine comme sup®rieure. On ne voit pas de document qui nous confirme sôil a men®

[292] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul, op.cit.*, t. I, p.312. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, op.cit.*, p.46-47.
[293] En mars 1656, parut lôédit par lequel le roi supprimait la mendicit® La Piti®, la Salp°tri¯re, Bic°tre, le Refuge, Scipion, la Savonnerie ®taient choisis pour loger les mendiants. Lôensemble prit le nom dôH¹pital G®n®ral. *Cf.* G. PARTURIER, *op.cit.*, p. 91.
[294] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, op.cit., t. I, p.315. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, op.cit.*, p.47-47.
[295] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, op.cit., t. II, p.464. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, op.cit.*, p.48.
[296] *SV*, XIII, p. 821-823. Document 199- projet de r¯glement pour les Dames de la Charit®de la Cour. (Archives CM, minute autographe, inachev®e).

jusquôau bout cette id®e. Le document pr®cise la composition et la mission de cette ®quipe : ç Elle sera compos®e de la personne sacr®e de la reine et d'un petit nombre certain et limit® des dames qu'il lui plaira choisir ¨ cet effet, lesquelles seront d®put®es trois ¨ trois pour avoir soin de chacune desdites Compagnies, et en rapporteront l'®tat et les besoins ¨ ladite Compagnie pour r®soudre les besoins qu'elles auront trouv®s, ¨ la pluralit® des voix, qui seront collig®es et r®solues par Sa Majest®; et auront ces d®partements un an durant, au bout desquels elles en changeront au sort; et la reine aura la direction perp®tuelle de ladite Compagnie. è[297]

Plusieurs hypoth¯ses am¯nent tout de m°me ¨ une conclusion que, probablement, Monsieur Vincent avait abandonn®cette id®e. Dôabord, nous pouvons constater quôil y avait une forte pr®sence des personnes de la cour dans son ®quipe. On y voyait, sans parler de la Reine Anne dôAutriche, des ç princesses du plus haut rang è de sang royal : Louise Marie de Gonzague (devenu la reine de Pologne), la princesse de Cond® (m¯re de duchesse de Longueville et du duc dôEnghien, h®ros de Rocroi), la Duchesse de Nemours.[298] Nous avons d®j¨ vu que la Reine, elle-m°me, ®tait beaucoup attir®e par le service des pauvres et nous avons soulign® ces consid®rables contributions. Elle ®tait d®j¨ un appui fort et fiable. Probablement, cô®tait une telle participation active de la Reine que Vincent avait vraiment ambitionn®quand il imaginait une ®quipe dans la cour ou li®e ¨ celle-ci.

Anne dôAutriche sôint®ressa personnellement ¨ lôî uvre de Vincent de Paul. Elle ®tait tellement admirative de sa capacit® dôapporter r®confort aux pauvres, aux opprim®s et aux d®sesp®r®s. Au moment de la mort de Louis XIII, elle a fait cette supplication ¨ Vincent de Paul : ç ne môabandonnez pas, je vous confie mon â me. Conduisez-moi dans la voie de la perfection. Je veux aimer, suivre Dieu. è[299] Elle le nomme le chef de son conseil de conscience.[300] Elle se montra toujours g®n®reuse aux î uvres de Vincent. Quelquefois, elle ajoutait des faveurs aux faveurs d®j¨ accord®es par son mari. En juin 1644, elle ajoutera une rente de 8000 livres ¨ la rente annuelle de 4000 livres d®j¨ accord®e deux ans plus t¹t. [301] Cô est ¨ lui quôelle sôadressait quand elle voulait secourir une mis¯re : ç M. Vincent, que ferons-nous pour Metz ? Vous savez en quel pitoyable ®tat est cette ville, que ferons-nous

[297] *SV*, XIII, p. 821
[298] *Cf.* G. PARTURIER, *Saint Vincent de Paul et les Dames de son temps*, *op.cit.*, p. 120.
[299] *Ibid*., p. 130.
[300] *Ouvres choisies du Cardinal J. Sifrein Maury*, T. III, Paris, chez Aucher et Eloy, 1827, p. 173.
[301] G. PARTURIER, *op.cit.*, p. 130-131.

pour Metz ? è[302] En 1654, elle lui demanda des Sî urs pour lôh¹ pital de Sedan o½ sôentassaient et souffraient de malheureux soldats. Elle le fit de m°me pour lôh¹ pital de La F¯re en 1656, pour Calais en 1658. Bref, elle ®tait un soutien inestimable pour Vincent.

Nous avons bien not®aussi que la Confr®rie de Dames de la Charit®comptait plusieurs membres issus de la noblesse de tous les degr®s de lôaristocratie : Baronnes de Renty et de Mirepoix ; comtesses de Brienne, de Bragelonne, Marquises de Laval, de Vigean, de Pienne, de Palaiseau ; Duchesse de Sully, de Verneuil, de Lude. La noblesse militaire ®tait repr®sent®e notamment par la Mar®chale de Schomberg. La noblesse de robe comptait les pr®sidentes de Nesmond, Tubeuf, de Brou, Amelot, de Mauprou du Salut. Plusieurs de ces dames ®taient riches. La liste peut °tre longue, mais ce que nous voulons souligner encore ici, côest que, la confr®rie des dames de la charit® ®tait compos®e de femmes de la famille Royale, Magistrature, Monde Financier et dôautres femmes riches et de noblesse.

5. Certaines Dames de la Charit®(les plus ferventes)

Certaines dames ®taient particuli¯rement d®vou®es au sein de la Confr®rie. En effet, elles ont contribu® sans mesure et ®taient toujours dispos®es ¨ donner tout ce quôelles pouvaient. Certaines sont all®es plus loin en fondant leur propre association ou communaut®, inspir®par Vincent, Louise et la Confr®rie.

La Reine Anne d'Autriche a ®®une grande bienfaitrice de cette Charit® Elle donnait des aum¹ nes, certaines fois des ornements dôautre fois des b©timents. Son soutien et sa protection ®taient tr¯s importants pour la Charit® Nous ne pouvons pas faire une histoire de Confr®rie de la Charit® sans parler de Louise de Marillac. Elle ®tait la plus grande collaboratrice de Monsieur Vincent. Parfois, il est vraiment difficile de dire qui ®tait la source r®elle de tous les organismes de bienfaisance qu'ils avaient faits. Puis, parmi tous les grands noms du dix-septi¯me si¯cle qui r®pondirent ¨ l'appel de M. Vincent pour soigner les malades et aider les pauvres, Il y a celui de la duchesse d'Aiguillon la ni¯ce de Richelieu, mari®e ¨ seize ans, veuve a dix-huit ans, elle se console en r®pandant sur les pauvres son immense fortune. Un autre nom important de cette ®quipe ®tait celui de Marie de Gonzague, duchesse de Mantoue, qui est devenue plus tard la Reine de Pologne et qui, de ses mains royales, filait le lin pour le pansement des pauvres. Nous avons aussi une grand liste de dames aristocratiques, dôimportance, les dames de la haute magistrature, la femme du chancelier

[302] *Ibid*., p. 131.

d'Aligre, celle du pr®sident Goussault, celle du pr®sident de Herse, celle du premier pr®sident de Lamoignon, qui a distribu®en sa vie plus de cinq cent mille livres d'aum¹nes ; Mme Fouquet la m¯re du surintendant c®l¯bre ; Mme de Miramion, veuve ¨ seize ans ; Mme de Pollalion ; la marquise du Vigean ; Mmes de Beaufort, de Traversay, de Villeneuve, de Bullion, de Nicolai, du Fay, de Villesien, du Fresne et plein dôautres.[303] Nous allons examiner quelques-unes dôentre elles.

5. 1. Mademoiselle Pollalion[304]

Une des participantes de cette Charit®de lôH¹tel-Dieu, lôune des plus enthousiaste a fond®de son cot®, d¯s 1630, une soci®t®de sauvegarde et de protection de jeunes filles ç qui sont en danger de se perdre è, suivant lôexpression m°me de Monsieur Vincent. Directeur de conscience de la fondatrice de cette î uvre, Vincent accepte dô°tre ®galement le sup®rieur et de lui donner des r¯gles. Il obtiendra quelques ann®es plus tard que cette ç î uvre de la Providence è re-oive des lettres patentes et lôapprobation de lôArchev°que de Paris et quôelle dispose de lôancien h¹pital de la Sant®pour y loger ses pensionnaires.[305] Vincent continuera de soutenir cette soci®t®m°me apr¯s la mort de Mlle Pollalion.[306]

Elle aida Louise de Marillac et Madame Goussault ¨ inspecter les dispensaires du village[307]. Son attrait particulier ®tait pour le soin des jeunes filles et en particulier, des filles plac®es dans un environnement dangereux. Elle a commenc®par la cr®ation d'une ®cole avec deux professeurs adjoints dans sa propre maison. Ainsi, elle fonda en 1630, lôî uvre des Filles de la Providence afin de prot®ger les unes et faciliter la r®insertion des autres. Elle a dôabord fond®la communaut®de Fontenay-aux-Roses en vue de recueillir, dôinstruire et dô®lever les jeunes filles d®sireuses de se soustraire aux dangers du monde. Les filles de la Providence ®migreraient ¨ Charonne peu apr¯s 1630 et, en 1652 ¨ Paris. Vincent fut le premier sup®rieur et le grand soutien de cette fondation.[308] Bient¹t, une maison plus grande a d¾°tre prise, et

---

[303] ACM, 183 a, *Dame de la charit®*, ç Annales des Dames de la Charit®de Saint Vincent de Paul, 1895 è, Paris, V. Lavall®e £diteur.

[304] Marie Lumague ou de Lumagne est n®e ¨ Paris, 29 novembre 1599 - Paris, est morte le 4 septembre 1657. Elle avait ®pous®, Le 26 ao¾t 1617, ¨ lô©ge de dix-huit ans, Fran-ois de Pollalion, gentilhomme de Louis XIII. A lô®poque o½commence la confr®rie de lôH¹tel-Dieu, Mlle Pollalion est d®j¨ un pilier des confr®ries de la Charit® et notamment de lôinstruction des petits villageoises.

[305] *Cf.* B. PUJO, *op. cit.*, p. 137.

[306] A la mort de mort de Mlle Pollalion, en 1657, Vincent prendra des dispositions pour que ç lôî uvre de la Providence è, qui compte alors environ 80 filles pensionnaires, puisse continuer ¨ fonctionner. *Cf.* B. PUJO, op.cit., p. 336. Note, 13.

[307] Côest Monsieur Vincent, qui ®tait le directeur de conscience qui lôenvoie ¨ la campagne faire de cat®chisme aux enfants, ®tablir ou visiter des confr®ries de la Charit®

[308] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.61.

elle employait treize professeurs : certaines d'entre elles ®taient bien-®duqu®es et *gentlewomen*. Celle qui appartenait ¨ la maison royale de Loraine venait souvent d®guis®e en servante, de peur que son rang ne lôemp°che d'°tre accept®e. La bande de professeurs, sous le nom de ç Filles de la Providence è s'®tendit ¨ d'autres parties de la ville, puis aux provinces. Gr©ce ¨ la fortune de son gendre, aux aum¹nes de ses amies et au soutien ind®fectible de Vincent, Mlle Pollalion fait vivre son î uvre. Lorsque la fondatrice mourut en 1657, ¨ une ®poque o½la fortune de toutes ces organisations ®tait cruellement ®prouv®e par la famine et la guerre, Monsieur Vincent fut nomm®fiduciaire pour l'î uvre. Lors d'une assembl®e g®n®rale des Dames de la Charit®, des mesures ad®quates ont ®t® prises pour la pr®servation des ®coles.[309] Mme Vialart : Charlotte de Ligny, ®pouse de Vialart, seigneur de la Forest de Merse, conseiller du Roy en sa Cour de parlement, pr®sident aux requ°tes du Palais puis ambassadeur en Suisse o½il mourut ¨ Soleure le 26 octobre 1634, ®tait cousine de M. Olier par qui elle connut sans doute Monsieur Vincent. Elle fut une des premi¯res Dames de la Charit® Elle fonda la Maison des Filles de la Charit®¨ Chars, dota lô®tablissement de Pr°tres de la Mission de Rome et sa g®n®rosit®sôétendit largement ¨ lôî uvre des Enfants Trouv®s et des Provinces ruin®es.[310]

5.2. Madame de Villeneuve[311]

Madame Villeneuve, m¯re de deux filles, ®tait une femme tr¯s active au service des pauvres. Dôabord elle prend des initiatives ¨ ouvrir une ®cole pour les petites filles sous la charge de jeunes professeurs inexp®riment®s. Mme de Villeneuve deviendra aussi la sup®rieure de Filles de la Croix, î uvre n®e en Picardie en 1624 dans un cadre paroissial, pour lôinstruction des petites filles. Apr¯s bien des tribulations, cette î uvre est venue ¨ sa connaissance au d®but des ann®es 1640. Elle entreprend dôen fonder une branche ¨ Paris en 1641, avec une communaut®de femmes ¨ sa t°te. Vincent lôaide puissamment ¨ franchir les obstacles ï notamment financiers qui se dressent sur sa route en 1642. Le petit noyau de ce quôelle avait abreuv®est aujourd'hui, un grand ordre d'enseignement : ç les Filles de la Croix è qui a travers®des modifications consid®rables. La mort de Mme de Villeneuve les laissa si pauvres qu'on les retrouva dans la file des mendiants attendant l'ouverture des soupes pendant la guerre. A ce stade, Monsieur Vincent persuadait Mme de Traversay de s'int®resser ¨ elles.

---

[309] L. ARCHER, ñthe streets of the cityò, *op.cit.*, p. 114.
[310] G. PARTURIER, *op.cit.*, p. 138-139.
[311] Mme de Villeneuve, n®e Marie Lôhuillier ®tait la belle-sî ur dôEtienne dôAligre, chancelier de France. Elle ®tait un membre actif de Dames de la Charit®

Elle acceptera de devenir la protectrice. Mgr Abelly, lô®v°que de Rodez, en sera le sup®rieur.[312] Plusieurs des ®l¯ves sont devenus des enseignants pionniers au Canada. [313]

5.3. Madame Lamoignon et Mlle de Lamoignon[314]

Nous rencontrons ici, deux des principales collaboratrices de Monsieur Vincent, tr¯s anim®es par la charit®: Madame de Lamoignon et sa fille. Nous allons dans un premier temps parler des contributions de Madame de Lamoignon et ensuite de celle de sa fille.

Marie des Landes est connue pour sa charit®envers les pauvres au point o½ le peuple de Paris la surnommait : la m¯re des pauvres. En parlant de ses vertus, saint Fran-ois de Sales, qui avait ®t®son confesseur dit quôelle ®tait une des plus saintes femmes de son temps.[315] Les pauvres connaissaient bien sa maison et en certain jour elle recevait des vivres, des v°tements, des rem¯des etc. Elle sôoccupa aussi des prisonniers. Avec lôaccord de Monsieur Vincent, elle groupa en une association, la *Soci®t® pour les Prisonniers*, un certain nombre des personnages, femmes, eccl®siastiques, magistrats, seigneurs, parmi lesquels M. de Morangis, ma´tre des requ°tes, le marquis de Laval, le vicomte dôArgenson, Talon.[316] Les membres sôengageaient ¨ visiter, assister, consoler les prisonniers et obtenir la libert®de ceux qui ®taient d®tenus pour dettes. Chaque ann®e, le roi payait la ran-on dôun prisonnier que lui pr®sentait la *Soci®t®*

Son r¹le dans lôactivit®de Dames de la Charit®a commenc®probablement apr¯s la mort de son mari en 1636. Elle ®tait la troisi¯me pr®sidente de la Confr®rie de 1643 jusquô¨ sa mort le 30 d®cembre 1651. Sa mort ®tait une grande perte pour les pauvres de Paris et aussi dans les provinces o½elle avait fait de grands biens. En f®vrier 1652, les habitants de Rethel firent c®l®brer un service pour le repos de lô©me de celle quôils appelaient ç la m¯re commune des affligés. è Quand Madame Lamoignon ®tait la pr®sidente de la Charit®, les assembl®es de Dames se tenaient chez elle. Les mots de Mlle le Gras peuvent nous r®sumer la vie de cette grande dame. Elle lôa dit ¨ une de ses filles : ç je vous recommande lô©me de la bonne madame la pr®sidente de Lamoignon, que Dieu nous a retir®e de ce monde cette nuit pour la

[312] M. J. GUILLAUME, *Vincent de Paul un saint au Grand Si¯cle, op.cit.*, p. 278-279.
[313] L. ARCHER, ñthe streets of the cityò, *op.cit.*, p. 114.
[314] Marie des Landes, épouse de Chr®tien de Lamoignon, pr®sident ¨ mortier au Parlement de Paris, et ancienne dirig®e de saint Fran-ois de Sales. Et Madeline de Lamoignon ®tait leur fille.
[315] *Vies des Dames Fran-aises, qui ont ®t®plus c®l®br®s dans le XVII^e^ si¯cle, par leur pi®t®et leur d®vouement pour les pauvres*, Librairie Catholique de Perisse Fr¯res, 1839, p. 294.
[316] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p. 63.

faire jour de la gloire que le Fils de Dieu a m®rit® pour r®compenser ses trois principales vertus de simplicit®sainte, humilit®parfaite et dôune grande charit®et lib®ralit®è.[317]

Lôhistoire nous montre que sa fille, Mlle de Lamoignon, avait bien h®rit®de toutes ces bonnes qualit®s de sa m¯re. Sa vie nous montre quôelle va d®passer sa m¯re dans sa charit®et amour pour les pauvres. Les assembl®es qui ont eu lieu dans sa famille de la Charit® lui ont donn®une id®e et une grande initiation pour la charit® Elle secondait sa m¯re dans le soin que celle-ci leur donnait. Il est tr¯s remarquable dôobserver sa ferveur. ç Tandis que la pr®sidente recevait les pauvres dans son h¹ tel, leur donnait des habits, des aliments, des secours ou des consolations de toute esp¯ce, la fille allait dans Paris, accompagn®e seulement dôune suivante pieuse et cherchait dans les greniers, les faubourgs, les r®duits les plus obscurs, les malheureux qui ne pouvait venir la trouver. Elle pansait des plaies, balayait m°me des chambres, faisait des lits. è[318] Monsieur Vincent disait quôelle allait si vite en î uvres, que personne ne pouvait la suivre. Apr¯s la mort de sa m¯re, elle est all®e chez son fr¯re, o½elle organisait dans sa maison trois magasins, dans lôun ®taient des v°tements, des meubles, etc., dans un autre les comestibles : bl®, vin, huile, etc., dans un autre des cabinets en marqueterie, des tableaux, des bijoux, des garnitures de rubans, des dentelles, des tapisseries, des broderies etc. ¨ vendre. Son fr¯re prenait plaisir ¨ montrer ce d®sordre ¨ ses amis en disant avec ironie que sa sî ur allait ouvrir incessamment un magasin de friperie.

Madeline de Lamoignon fut une des Dames de la Charit®la plus active, influente, g®n®reuse et la plus assidue aux assembl®es. Son nom revient souvent dans les lettres de Monsieur Vincent et de Louise de Marillac. Elle nôa pas eu honte dôaller demander aux personnes les plus hauts plac®es, m°me les rois, pour donner aux pauvres. Louis XIII et Louis XIV ont ®t®tr¯s g®n®reux envers elle. Louis XIV lui envoyait, quatre fois lôan, des aum¹ nes consid®rables. La Reine, le prince et la princesse de Conti lui envoyaient de grosses sommes. Mme de Bullion lui donna jusquô¨ 80.000 ®cus pour lôh¹ pital g®n®ral.

La Lorraine, la Picardie, la Champagne et lôArtois et dôautres r®gions affect®es par la guerre et la famine ont connu leur grande charit® Elle ®tait lôune des premi¯res ¨ partager lôardent d®sir de Monsieur Vincent de sauver des enfants abandonn®s.[319] Quand lôî uvre des

[317] *Lettres de Louise de Marillac*, op.cit., p. 563.
[318] *Vies des Dames Fran-aises, qui ont ®t®plus c®l®br®s dans le XVII^e si¯cle, par leur pi®t®et leur d®vouement pour les pauvres, op.cit.*, p. 297-298.
[319] *Vies des Dames Fran-aises, qui ont ®t®plus c®l®br®s dans le XVII^e si¯cle, par leur pi®t®et leur d®vouement pour les pauvres, op.cit.*, p. 302.

Enfants sôest trouv®en un ®tat de fermeture due ¨ lôabsence des fonds, Mlle de Lamoignon ®tait tr¯s investie de sortir de cette situation. Nous avons vu que lôî uvre avait repris avec plus dôenthousiasme et marchait bien. Elle, avec dôautres dames de la Charit®, conduit par Vincent, ont apport®secours aux habitants qui sô®taient r®fugi®s ¨ Paris. Dans une lettre de Vincent de Paul, nous comprenons que les Dames de la Charit®, ¨ la t°te desquelles ®tait mesdames de Lamoignon ¨ cette ®poque-l¨, nourrissaient journellement ¨ Paris jusquô¨ quinze mille gens de la campagne, qui sô®taient r®fugi®s dans la capitale. Nous avons d®j¨ vu aussi que les Dames pourvoyaient chaque jour aux besoins de huit ou neuf cents filles quôelles avaient recueillies pour les mettre ¨ lôabri de tout danger. Elles procur¯rent m°me un asile ¨ des religieuses qui avaient ®t®oblig®es de quitter leurs monast¯res. Celle dôArras, affect®es par une ®pid®mie, ont re-u aussi le recours de Lamoignon. Deux sî urs de la Charit®ont ®t®envoy®es pour secourir les gens que la ville retint m°me apr¯s lô®pid®mie termin®e.

Elle a contribu®aussi ¨ la mission au Canada et travaillait beaucoup avec la duchesse dôAiguillon pour la construction dôun h¹pital. Elle travaillait ®galement pour ®tablir ¨ Varsovie la communaut®de la Visitation. Elle faisait cela au d®sir de la Reine de Pologne, Louise Marie de Gonzague, qui ®tait son amie et collaboratrice comme membre de la Charit®. Il est vraiment difficile de dire tout ce quôelle arrivait ¨ faire pour les pauvres. Avec la bonne direction de Monsieur Vincent et sa participation dans la Charit®, elle devint une experte de la charit®

5.4. Madame Miramion[320]

Côest en 1649 quôelle devient un membre de Dames de la Charit®. A la suite dôune retraite faite chez Mlle Le Gras, elle fit le vî u de chastet®, le 2 f®vrier 1649. Nous ne rencontrons pas son nom mentionn®dans des correspondances ni de Vincent ni de Louise dans les toutes premi¯res ann®es de son appartenance ¨ la Confr®rie. Mais petit ¨ petit, elle devient un personnage important et plus pr®sent dans la Charit®. Nous lôa retrouvons pr®sente ¨ toutes les assembl®es qui se tenaient pour lôî uvre des Enfants Trouv®s. Elle passait ses matin®es chez les pauvres de sa paroisse Saint Nicolas-des-Champs. Ses apr¯s-midi ®taient consacr®s ¨ la visite des malades de lôH¹tel-Dieu o½des prisonniers auxquels elle apportait

[320] Elle est n®e ¨ Paris, le 26 septembre 1629. Son p¯re Jacques Bonneau, ®tait ®cuyer, seigneur de Rubelle, conseiller et secr®taire du roi. Elle a ®t®donn®e en mariage ¨ Jean-Jacques de Beauharnais, chevalier, seigneur de Miramion et de la Couard, conseiller au Parlement de Paris. Elle devint veuve le 2 novembre 1645, enceinte dôune petite fille.

des paroles de consolation, des habits et des vivres.[321] Sa r®putation de charit® alla jusquô¨ Louis XIV qui, ¨ la mort de Mlle de Lamoignon, la choisit comme distributrice de ses aum¹nes.

Elle faisait donner des missions dans les villages, allait elle-m°me instruire les enfants et les femmes des environs de Paris. Elle a aid® sans compter ¨ lôî uvre des Missions ®trang¯res de Paris. Elle logea chez elle M. de la Mothe-Lambert, deux autres pr®lats et vingt eccl®siastiques qui devaient lôaccompagner en Orient. Elle recueillit vingt petites filles orphelines de p¯re et de m¯re dans une maison lou®e ¨ cet effet, pr¯s de Saint-Nicolas-des-Champs. Elle les mit sous la direction de bonnes maitresses et pourvut ¨ leur entretien jusquôau mariage de sa fille : la maison de la Sainte-Enfance (cô est ainsi quôelle lôappelait). ç Elle adopta dôabord quelques petites filles dont elle payait lôentretien ; puis, sôint®ressant de plus en plus ¨ lôavenir de ces enfants, la pens®e lui vint de les r®unir et de les faire ®lever sous ses yeux, afin de les arracher ¨ jamais ¨ la mis¯re et aux vices. è[322] Sa charit® a permis de continuer ¨ entreprendre encore plusieurs grandes î uvres de charit®s. Elle a cr®® une chambre de travail pour les jeunes filles de la paroisse Saint-Nicolas et, ¨ lôH¹tel-Dieu, une salle sp®ciale de douze lits pour pr°tres malades avec un valet pour les servir, une maison de retraite o½ venaient se recueillir, deux fois par an, pendant sept jours, cinquante dames du monde, et quatre fois lôan, pendant cinq jours, cent vingt femmes de condition modeste ou pauvre. Ces derni¯res devinrent progressivement, en 1661, la Sainte Famille, communaut® de pieuses filles vou®es ¨ lôinstruction et au soulagement des malades.

Monsieur Vincent avait travaill® lui-m°me aux r¯glements de la Sainte-Famille.[323] Les membres de Sainte Famille consacraient leur temps ¨ tenir des ®coles gratuites de filles, former des maitresses pour les campagnes, ¨ soigner les malades pauvres et ¨ leur d®livrer gratuitement des rem¯des.

A la demande de son confesseur, Mme Miramion accepta dôunir sa communaut® ¨ celle de Sainte-Genevi¯ve. Elle fut sup®rieure des Filles de la Providence apr¯s le d®c¯s de Mlle Viole. Ainsi, Madame de Miramion ç fonda plus de cent ®coles pour la protection et l'®ducation des filles et des femmes pauvres ; elle cr®a des retraites pour l'®dification spirituelle mais aussi pour la sant® et le repos de femmes pauvres ou bourgeoises. Elle forma

[321] A. BONNEAU-AVENANT, *Madame de Miramion, sa vie et ses î uvres charitables, 1629-1696*, Paris, libraire acad®mique, 1879, p. 126.
[322] *Ibid*., p. 105.
[323] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit*., p. 89.

des infirmi¯res qui apprirent ¨ panser et administrer des m®dicaments et surveilla la mise en place et le fonctionnement de dispensaires de soins m®dicaux. Elle se chargea de l'administration d'h¹pitaux pour les indigents ; elle r®forma les r¯glements de plusieurs institutions de charit®; elle lutta contre la faim et le froid des d®munis en organisant des distributions de soupe populaire et de v°tements ; enfin, ¨ travers toutes ces activit®s, elle veilla ¨ la propagation et ¨ l'homog®n®isation de la foi. Madame de Miramion avait, nul ne peut en douter, un don particulier pour tout ce qui relevait de l'administration institutionnelle. Elle le dit elle-m°me : ç Mon esprit aime naturellement ¨ entreprendre et ¨ faire beaucoup. è[324] Elle est morte le 24 mars 1696.

5.5. Duchesse dôAiguillon[325]

Une vie consacr®e ¨ lôexercice de la charit®, côest ainsi que nous pouvons parler de Madame Aiguillon. Grande par son rang, son influence et sa fortune, elle ®tait encore plus grande dans sa charit® Aucune dame nôaida davantage Monsieur Vincent de son cr®dit et de ses richesses.[326] ç Elle ®tait la main g®n®reuse qui donnait sans cesse lôargent n®cessaire ¨ lôentretien des î uvres fond®es par Vincent de Paul. è[327] De plus ç elle a ®t® lôâme de ses assembl®es de charit®, de ses missions ®vangéliques, et de la plupart de ses institutions charitables. è[328] Elle ®tait lôune des Dames de la Charit®la plus z®l®e de la paroisse de Saint-Sulpice. Elle prend aussi des initiatives dôorganiser une mission populaire dans sa paroisse, elle insista pour cela aupr¯s de Monsieur Vincent jusquô¨ ce quôil la lui conc¯de.

Souvent, côest vers elle que Vincent se tourne pour des besoins financiers ou pour un appui dôinfluence. Elle a fait de grands biens pour Vincent et sa Congr®gation. Elle fonda une maison de mission ¨ la Rose, donna une somme consid®rable pour lôh¹pital des for-ats de Marseille, entretint des missionnaires en cette ville, procura les fonds n®cessaires pour lôacquisition dôune maison ¨ Rome, acheta les consulats de Tunis et dôAlger. La paroisse Saint Sulpice, la communaut®de M. Olier, la Soci®t®des Missions £trang¯res, le Carmel de

---

[324] D. HAASE-DUBOSC, *Ravie et enlev®e, de lôenl¯vement des femmes comme strat®gie matrimoniale au XVII^e si¯cle*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 222. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Madame_de_Miramion#Haase-Dubosc1999, 01/04/2017, ¨ 10h42)

[325] Madame Aiguillon est plus connue comme la ni¯ce pr®f®r®e du Cardinal Richelieu. N®en 1604 au Ch©teau de Glenay, ¨ lô©ge de 16 ans elle a épous®le Marquis de Combalet. Elle devient veuve le 3 septembre 1622. Elle entra au Carmel en 1623, mais en sortit fin 1624, par volont®de son oncle. Apr¯s, elle continue comme dame dôatours de Marie de M®dicis. Elle va h®riter une grande partie du bien de son Oncle apr¯s son d®c¯s. Elle continue dô°tre une amie dôAnne dôAutriche.

[326] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit.*, p.69.

[327] A. BONNEAU-AVENANT, *La duchesse dôAiguillon, Ni¯ce du cardinal de Richelieu*, Paris, libraire acad®mique, 1879, p. 276.

[328] A. BONNEAU-AVENANT, *La duchesse dôAiguillon, Ni¯ce du cardinal de Richelieu*, *op.cit.*, p.277.

Paris, le filles du Saint-Sacrement, de la Mis®ricorde, de la Croix et de la Providence, les religieuses du Pr®cieux-Sang de Notre-Seigneur, les Missions du Canada, les provinces ruin®es et particuli¯rement la Lorraine, lô uvre des Enfants trouv®s, lôH¹ pital General, lôH¹ tel-Dieu eurent une grande part gr©ce ¨ ses lib®ralit®s.[329]

Elle est devenue la pr®sidente des Dames de la Charit®en 1652 apr¯s la mort de Mme de Lamoignon. Elle conservera ce titre jusquô sa mort en 1675. Elle a, par ailleurs, eu une attention particuli¯re sur la sant®de Monsieur Vincent. Cêst elle qui donnait ¨ Vincent les chevaux et le carrosse dont il se servait dans ses vieux jours.[330]

Une de ses contemporaines parle de sa contribution pour les pauvres en ces termes : ç on vit cette femme, ®lev®e nagu¯re avec tant de luxe par son oncle, quôil ne lui permettait pas de poser le pied par terre, de crainte de toucher la boue, sêen aller par les rues de Paris, non plus en carrosse dor®, tra´n®par quatre chevaux rapides, mais ¨ pied, pour chercher les plus indigentes demeures et les mis¯res les plus cach®es. Car ceux qui avaient ses pr®f®rences, cô®taient surtout les malades. Quand elle apprenait que quelquôun allait mourir, elle accourait, et, sans °tre effray®e du spectacle de lôagonie, elle consolait le mourant, lui parlait de Dieu, arr°tait le blasph¯me sur ses l¯vres, ouvrait son ©me ¨ lôesp®rance et lui aidait ¨ m®riter par une bonne mort une vie meilleure è.[331] Cela peut sembler un peu hagiographique, mais la contribution qu'elle avait apport®e aux pauvres peut nous dire quêlle ®tait une vraie Dame de la Charit® Un petit parti de discours fun¯bre pour elle peut nous montrer combien elle ®tait mont®e ¨ lô®chelle de la charit® ç N'a-t-elle pas ®t®le premier mobile du grand dessein de l'H¹ pital G®n®ral de cette grande ville? L'auroit -on jamais entrepris si elle n'eut anim®par son courage ceux qui en form¯rent le projet? Si elle n'eut gagn®par la force de son esprit celuy du grand Pompone de Bellievre, et si elle n'eut donn®par sa lib®ralit®le premier fond pour commencer un ouvrage qui fait aujourd'hui l'admiration de toute la France, qui a servy de mod¯le ¨ une infinit®d'autres villes du royaume, et dont l'®tablissement a fait cesser, par le grand ordre et les soins merveilleux de tant de sages directeurs, l'oisivet®mendiante, l'impi®t®, les blasph¯mes, les sacril¯ges, les libertinages et les d®sordres d'une infinit®de pauvres et de vagabonds, qui vivoient sans Foy, sans Religions et sans Sacrements. è[332]

---

[329] *Ibid*., p.277 ; 289 ; 371

[330] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul, op. cit*., t.1, 274.

[331] A. BONNEAU-AVENANT, *La duchesse dôAiguillon, Ni¯ce du cardinal de Richelieu*, op.cit., p. 446-447.

[332] ACM, 4c, ç L'h¹ pital g®n®ral è, *Discours fun¯bre pour Madame la duchesse d'Aiguillon prononc®¨ Paris dans La Chapelle du S®minaire des Missions £trang¯res le 13 may 1675*, 3e ®d., Paris, Charles Angot, 1675, p. 24.

5.6. Charlotte-Marguerite de Montmorency[333]

Elle ®tait le plus illustre membre de Dames de la Charit®par la naissance. Monsieur Vincent et Mademoiselle le Gras lôappelaient Madame la Princesse, titre auquel lui donnait droit son mariage avec Henri de Cond®, premier prince du sang. Elle avait toujours eu pour les pauvres une tendre charit® La parole de Monsieur Vincent nous montre clairement le d®vouement de cette femme. Dans sa conf®rence du 25 ao¾t 1655 nous lisons, ç Une fois, je vis Madame la princesse, oui, Madame la Princesse, aller en vingt-cinq ou trente maisons, visiter les pauvres, les consoler, les traiter, et ¨ pied. Quand elle revint, elle ®tait toute je ne sais comment, ses robes toutes crott®es jusquôaux genoux. O Sauveur ! ¹ sauveur ! Voil¨ comme ces bonnes dames travaillent et suent apr¯s les pauvres, et voil¨ comme faisait saint Louis ! è[334]

6. Le R¯glement[335]

Une analyse du r¯glement pour la confr®rie de Dames de la Charit®de lôH¹tel-Dieu est tr¯s importante pour notre avancement parce quôelle nous am¯ne vers une nouvelle orientation de la promotion de la femme, leur responsabilisation et peut r®pondre ¨ certaines questions laiss®es sans r®ponse dans le premier chapitre. Dôune lettre envoy®e ¨ Jean Martin ¨ Turin 28 juillet 1656, nous comprenons quôil nô®tait pas trop press®de donner un r¯glement pour les Dames. Monsieur Vincent ne se pressait pas de donner aux Dames un r¯glement ®crit. Pour lui, un r¯glement ®crit ne devait °tre que la copie dôun r¯glement v®cu, pr®alablement plac® sous le contr¹le de lôexp®rience. Chaque jour qui passait rendait cette exp®rience plus compl¯te et concr¯te, aussi, avait-il int®r°t ¨ attendre. ç Il y a deux sortes des Dames ¨ Paris qui se sont li®es pour lôassistance des pauvres. Les unes sont celles des paroisses qui prennent soin de malades et qui ont quelque sorte de r¯glementé Les autres qui peuvent °tre au nombre de 50 ou 40 nôont point de r¯gle ®crite, et leur charit®nôest pas si born®e : mais elle sô®tend plus loin, en divers endroits et en plusieurs mani¯res, selon les besoins publicsé è[336]

---

[333] N®e le 11 mai 1594, elle ®tait la m¯re du grand Cond®, du prince de Conti et de la duchesse de Longueville.
[334] P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, op.cit.*, p.79. (Ces paroles, cit®es apr¯s les manuscrits, par lôabb®Maynard, saint Vincent de Paul, Paris, 1886, 4 vol. in -12, t. III, p. 370, en note, manquement dans le texte imprim®des conf®rences du saint)
[335] *SV*, XIII, *R¯glement de la Compagnie des Dames de lôH¹tel-Dieu (1660)*. (Recueil de diverses pi¯ces appartenant ¨ la conduite et direction des Dames de la Charit®¨ Paris, Manuscrit conserv®aux archives de la mission. Ce document a pour titre, R¯glement pour les Dames de la Charit®de Paris, dress®par M. Vincent, de lôavis de Dames en 1660).
[336] Saint Vincent ®crivait ¨ Jean Martin, le 28 juillet 1656, que les Dames de la Charit®nôavaient pas de r¯glement ®crit. *SV*, VI, p. 52. Lôentretien 2 nous fait connaitre le r¯glement adopt®d¯s 1636 pour les quatorze dames de lôH¹tel-Dieu.

Mais nous constations que dans la suite, la distinction sôeffa-a entre Confr®ries des paroisses et Dames de la Charit®au profit de ces derni¯res.[337]

6.1. La libert®exceptionnelle

La premi¯re observation importante sur le r¯glement est que : les Confr®ries des Dames, m°me si elles ont ®®fond®es pour aider le malades ¨ lôH¹tel-Dieu, ne se limitent pas seulement aux services de malades mais, allaient plus loin dans lôî uvre de la charit® ç Cette Compagnie a ®®institu®e pour honorer celle de Notre-Seigneur et celle de sa sainte M¯re et des autres dames qui lôont suivi et ont administr®les choses n®cessaires ¨ sa personne et ¨ ses disciples et parfois aux troupes qui les suivaient, et ce en assistant les pauvres de lôH¹tel-Dieu, les enfants trouv®s de Paris, les for-ats destin®s aux gal¯res et sôemployant ¨ dôautres î uvres de charit®proportionn®es ¨ ce que la m°me Compagnie jugera pouvoir faire dans les n®cessit®s les plus pr®sentes, le tout sans aucune obligation et p®ch®, ni mortel, ni v®niel. è[338] Une libert®exceptionnelle pour entreprendre tous les besoins jug®s opportuns. Côest cette ouverture qui a permis de pr®luder plusieurs champs dôactions moins fr®quent®s ou jamais faits par leur genre, le service aux gal®riens en est une illustration.

6.2. Les officiers : vers des changements exceptionnels

Nous remarquons ici des grands changements et des grandes diff®rences entre le r¯glement des Dames de la Charit®et dôautres Confr®ries de la Charit®dans les paroisses. En ce qui concerne la composition des membres de la Confr®rie, nous avons le m°me mod¯le. ç Elle sera compos®e dôun nombre de dames veuves, mari®es et filles è. Mais, quand nous arriveront sur la question de lô®lection des offici¯res, nous voyons un changement important. Les femmes mari®es sont exclues de lô®lection. ç Elle sera compos®e dôun nombre de dames veuves, mari®es et filles, lesquelles en ®liront trois dôentre ces veuves et filles seulement, et non pas dôentre les mari®es ; ce qui se fera de trois ans en trois ans, le lundi de la semaine sainte, dont lôune sera sup®rieure et les deux autres assistantes, ou tr®sori¯res et conseill¯re. è[339] Dans le r¯glement paroissial, une seule chose est pr®cis®e : les femmes mari®es doivent avoir la permission de leurs maris. Mais, pourquoi cette exclusion ? Nous nôavons pas de r®ponse donn®e par Vincent, mais nous pouvons imaginer que celui-ci avait ®®tout ¨ fait conscient de la responsabilit®dôune femme mari®e vis-¨-vis de son mari et de

[337] J. HENRI, *Silhouettes et Esprit de st. Vincent de Paul*, *op.cit*., p. 80.
[338] *SV*, XIII, p. 823.
[339] *SV*, XIII, p. 823.

ses enfants. Aussi, nous avons bien not® que le travail des Dames nô®tait pas limit®¨ un endroit fixe, alors, une absence consid®rable ®tait peut-°tre envisag®e ¨ certain moment. Pour des ®quipes paroissiales, lôengagement a ®t® bien partag® et limit® dans une zone et leur absence nô®tait que pour quelques heures.

Probablement, le changement le plus important est au niveau du poste dôofficier. Dans la confr®rie paroissiale, la pr®sence de cur®, ou un autre eccl®siastique et un procureur ®tait absolument n®cessaire. Cela veut dire que lôhomme exer-ait encore une autorit® presque absolue sur lô®quipe. Les femmes ont eu la libert® dôorganiser leur Charit®, toutefois en accord avec le cur® Mais, dans cette mani¯re de travailler, quelle ®tait la place de la femme et dans quel sens envisager sa promotion dans ce contexte ? Autrement dit, si le cur® avait la direction, et si monsieur procureur avait une place principale, quelle ®tait la place de la femme ? Sont-elles de simples travailleuses qui ex®cutent des ordres du cur® ou sont-elles des femmes libres ? Il est vrai que dans le cadre paroissial, elles nô®taient pas vraiment libres. Lôouverture significative introduite par Vincent donnait ¨ la femme laµque lôoccasion de participer plus concr¯tement ¨ la mission de lô£glise et de la soci®t®. Nous avons constat® aussi que les femmes ont eu toute la libert® dôorganiser les charit®s. Nous pouvons dire, sans doute, que la possibilit® donn®e ¨ la femme ¨ collaborer avec lôhomme de lô£glise et ¨ mener, dans leur propre style, la consolation spirituelle et mat®rielle aux pauvres, ®tait une reconnaissance importante. La croissance rapide de Charit® nous indique ®galement que les femmes ont eu une place significative et bien respect®e.

Dans le r¯glement des Dames de la Charit® de lôH¹tel-Dieu, il nôexiste pas de poste r®serv® au cur® ou au procureur. Le seul homme (officier) est un Pr°tre de la Mission. ç Elles auront lôenti¯re conduite de la Compagnie avec un pr°tre de la Mission. è[340] Mais il est tr¯s probable que le pr°tre exer-ait une autorit® ®quivalente ¨ celle de cur® de la paroisse. Son r¹le ®tait plut¹t celui dôun accompagnateur. En parlant du r¹le de la sup®rieure nous lisons, ç bref, elle animera le corps de la Compagnie et le conduira par lôavis dudit pr°tre de la Mission et de ses deux assistantes. è[341] Nous voyons bien que le r¹le du pr°tre nôest pas celui de commander mais de donner des avis, des observations. Vincent lui-m°me ne contr¹le pas lô®quipe. Il les accompagne, il les laisse travailler avec une libert® absolue. Nous avons d®j¨ examin® cet aspect de la collaboration de Monsieur Vincent. Il laisse les femmes mener leur initiative, il les accepte ¨ partir des appr®ciations discern®es. La seule chose quôil d®sirait faire

[340] *SV*, XIII, p. 823.
[341] *SV*, XIII, p. 825.

®tait de les orienter dans leurs initiatives, et les encourager ¨ faire vivre certains engagements d®j¨ pris.

Nous pouvons affirmer, ¨ pr®sent, quôavec la fondation de la Confr®rie des Dames de la Charit®de lôH¹tel-Dieu, la femme devient de plus en plus libre, il leur est donn®une autonomie absolue ¨ agir selon leur propre style. Côest pourquoi nous avons vu que plusieurs femmes avaient pris des initiatives personnelles. En effet, en vertu du r¯glement ®voqu®, la promotion et la responsabilisation de la femme dans la mission de lôEglise et de leur engagement social devient plus effective.

6.3. La fid®lit®¨ lôorigine

La Confr®rie des Dames de la Charit®de lôH¹tel-Dieu a ®t®fond®e pour assister les malades corporellement et spirituellement. Cette mission est effectu®e avec beaucoup dôint®r°t. M°me comme ailleurs, dôautres missions furent entreprises, les dames ont continu®¨ cette mission. Le r¯glement donne une attention sp®ciale ¨ cette î uvre. Nous avons vu quôil y avait un syst¯me bien organis®pour continuer cette î uvre sans interruption. 14 personnes seront nomm®es, 3 en 3 mois, chaque jour pour aller faire la mission pr®vue : instruction des femmes malades, pr®paration pour la confession g®n®rale, distribution de la collation en prenant toute une attention sp®ciale ¨ consoler les malades par leurs bonnes paroles.

Pour dôautres aspects spirituels et mat®riels des membres de la Charit®, elles suivaient presque la m°me ®tape un peu comme celle de la Charit®paroissiale. Mais ce nôest pas tr¯s explicit®.

Conclusion

La fondation de la Charit®dôH¹tel-Dieu a ®t®une ®tape tr¯s importante dans lôhistoire de la promotion de la femme. Monsieur Vincent ®tait tr¯s r®ticent pour entreprendre une telle Charit®mais ¨ la fin, il conc¯de. En fait, cette r®ticence a ®t®en raison de son respect pour le syst¯me d®j¨ ®tabli et qui fonctionnait malgr®quelques failles que nous avons mentionn®es. La Charit®, fond®e pour lôassistance aux malades de lôH¹tel-Dieu de Paris, devient ensuite lôincarnation de la charit®pour de milliers de pauvres en France et en particulier dans des r®gions affect®es par la famine, la guerre et la peste. Une parole de Monsieur Vincent, ¨ peu pr¯s vingt ans apr¯s la fondation de cette ®quipe, nous montre combien cette î uvre a contribu®¨ la charit®chr®tienne. ç La providence, leur disait-il, sôest adress®e ¨ quelques dames de Paris ; cela ne vous semble-t-il pas singulier et nouveau ? lôhistoire ne dit point que

chose semblable soit arriv®e aux dames dôEspagne, dôItalie ou de quelque autre paysé Jôai vu na´tre lôî uvre, jôai vu que Dieu lôa b®nie ; je lôai vue commencer par une simple collation que lôon portait aux malades, et maintenant jôen vois les suites, et des suites si avantageuses ¨ sa gloire et au bien des pauvresé Voil¨ la collation et lôinstruction des pauvres de lôH¹tel-Dieu, la nourriture et lô®ducation des enfants trouv®s, le soin de pourvoir aux n®cessit®s spirituelles et corporelles des criminels condamn®s aux gal¯res, lôassistance des fronti¯res et provinces ruin®es, la contribution aux missions dôOrient, du Septentrion et du Midi. Quoi ! Des dames faire tout cela ? Oui, voil¨ ce que depuis vingt ans Dieu nous a fait la gr©ce dôentreprendre et de soutenir. è[342] Lôadh®sion dôAnne dôAutriche, la protection de Louis XIII, la collaboration de Richelieu, les lib®ralit®s de Louis XIV, la pr®sence de personnes de la famille royale, lôaide effective des plus grandes dames du royaume, faisaient de Vincent de Paul lôun des hommes les plus influents de son ®poque.[343] Sa puissance dôaction, son z¯le expansif ont remu® profond®ment son ®poque et exerc®, en particulier sur lô©me des femmes, une singuli¯re puissance dôattraction.

Nous pouvons tirer plusieurs conclusions d®cisives ¨ partir du succ¯s de cette Confr®rie. Tout dôabord, nous voyons ici, des initiatives impressionnantes entreprises par la femme. Cette î uvre, en effet, avait commenc® avec lôaudace de Madame Goussault. Elles sont nombreuses qui vont suivre son exemple. Ensuite, ¨ plusieurs reprises les dames sont non seulement des initiatrices mais aussi celles qui contribuent par leurs dons, leur temps, leur ®nergie pour faire vivre des î uvres propos®es. Nous pouvons d®duire que lôappartenance ¨ la Confr®rie de Vincent encourage et pousse beaucoup de femmes ¨ sortir de leur enfermement et dôutiliser leurs talents pour travailler en ®quipe avec dôautres. En m°me temps, elles deviennent capables de prendre des initiatives personnelles et concr¯tes pour des travaux transformateurs et de charit® Mais côest lôaccompagnement incessant de Monsieur Vincent qui se trouve °tre le moteur de ces initiatives. La seule chose sur laquelle celui-ci insistait ®tait dôavancer peu ¨ peu, avec discernement et la pri¯re.

En plus, nous constatons quôavec la fondation de cette Confr®rie de lôH¹tel-Dieu, leur r¹le change consid®rablement. De petites confr®ries paroissiales, elles montent ¨ un niveau plus large et tr¯s diff®rent. Elles deviennent plus importantes au niveau national et incontestablement, des personnes indispensables pour la charit®¨ lôendroit des pauvres. Dans des ®quipes paroissiales, leur r¹le ®tait souvent participatif, par contre ici, elles ne sont plus

[342] *SV*, XIII, p. 818; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit*., p.160-175.
[343] G. PARTURIER, *Saint Vincent de Paul et les Dames de son Temps*, *op.cit*., p. 155.

juste des participantes mais des responsables, des collaboratrices incontournables. Il est vrai, elles ®taient riches, puissantes, et influentes. Elles proposent, participent, financent. Bref, elles deviennent synonymes de Charit® Il faut reconna´tre que ç les dames de la charit® nourrissaient des milliers de r®fugi®s de guerre et maintenaient les provinces enti¯res vivantes. Dans les nombreuses ®coles de Paris, elles fonctionnaient comme inspecteurs et assistants, et non seulement servaient des repas scolaires aux pauvres, mais les finan-aient. è [344] Côest vrai, la parole de Louise de Marillac affirme ce r¹le remarquable que les dames ont jou® ç Il est tr¯s ®vident que, en ce si¯cle, la divine Providence s'est voulu servir du sexe f®minin pour faire para´tre que c'®tait elle seule qui voulait secourir les peuples affligés et donner de puissants aides pour le salut. è[345]

Nous avons aussi soulign® un ®l®ment fondamental dans cet ®tablissement et leur mani¯re dôentreprendre les choses. Vincent ne cherche jamais ¨ monopoliser les î uvres. Il est tr¯s attentif ¨ les ®couter et ¨ suivre leurs propositions. Dans certaines situations, nous avons not®son respect par rapport ¨ leurs positions et ¨ leur rang social. Souvent, son travail ®tait dôencourager les femmes et de leur rappeler leur devoir (lôî uvre des Enfants Trouv®s). Cette attitude de Monsieur Vincent est tr¯s appr®ciable, parce quôil ne contr¹le pas les dames avec tous ses pouvoirs cl®ricaux, encore tr¯s marquant ¨ cette ®poque. Il ne leur donne pas des ordres. Il avait un respect irr®prochable des femmes. Cela lui a permis de travailler avec elles avec beaucoup de succ¯s ¨ partir du respect et de reconnaissance r®ciproques. Il voulait que ses filles et ses collaborateurs aussi leur accordent le m°me respect. Vincent recommandait ¨ Mlle Le Gras de recevoir des avis de Madame Goussault comme des ordres. ç Je vous dirai, lui ®crit-il un jour, que lôintention de Madame Goussault est que cette bonne fille de Montdidier soit de la Charit®, regardez-la donc comme cela, sôil vous plait. è[346]

Un autre ®l®ment tr¯s important ¨ ®voquer dans le cadre de cette conclusion est la pr®sence dans lôaspect social et eccl®sial de leurs travaux. Le secours dans les r®gions ravag®es par la guerre, la population d®truite par la peste, les d®partements affect®s par la famine, elles vont entreprendre des gestes extraordinaires et r®pondre aux besoins sociaux concrets. Les femmes, conduites par Vincent, vont effectuer une grande charit®vis-¨-vis de la

[344] L. ARCHER, ñthe streets of the cityò, *op. cit*., p. 10-11.
[345] ACM, 182b, Dames de la charit®, s®rie 2. Note de Mlle Le Gras sur les assembl®es des Dames. (Pens®es de Louise de Marillac, pp.141-143.)
[346] *Lettre de saint Vincent de Paul*, *op.cit.*, t. I, p. 139. ; P. COSTE, *Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®*, *op.cit*., p.55-56.

soci®® De lôenfermement dans des maisons, elles deviennent des actrices principales dans la soci®®

Enfin, nous avons vu comment lôengagement de dames a suscit® le d®sir dô°tre charitable ¨ dôautres dames. La soci®® du Saint Sacrement, par exemple, voulait faire des assembl®es de dames comme celle de la Confr®rie. Mais il sera d®cid® de suivre le m°me syst¯me des Dames de la Charit®: ç On proposa lors (en 1631) de former une assembl®e de dames et de lui donner des statuts pareils ¨ ceux de la compagnie. Mais cette proposition n'eut point d'effet, et quinze ans apr¯s la m°me proposition fut faite de nouveau le 7e de d®cembre 1645. Mais elle fut rejet®e tout d'une voix comme absolument contraire ¨ l'esprit de la Compagnie. On pensa m°me en faire un article de r®solution ; mais on se contenta de faire ®crire ¨ toutes les Compagnies pour les exhorter ¨ ®tablir dans leurs villes une Assembl®e de dames semblable ¨ celle de l'h¹tel-Dieu de Paris, pour avoir soin de visiter les malades, et de les aider dans les choses o½les administrateurs ne peuvent pas s'appliquer. On fit sur ce sujet quelques imprim®s qu'on leur envoya pour enseigner de quelle mani¯re on devait se comporter dans ces Assembl®es. è [347] Nous pouvons consid®rer cette d®cision comme une marque de la r®ussite de Vincent et de sa collaboration avec les dames.

[347] ACM, 182 b, s®rie 2. Ren®de Voyer dôArgenson, Annales de la Compagnie de St Sacrement, Marseille, typographie et lithographie saint-L®on, 1900, p. 20. Nous voyons aussi plusieurs mentions importantes des Dames de la Charit®et des invitations ¨ commencer pareille charit®dans dôautre ville ou les invitations ¨ travailler ensemble avec elle pour faire la charit®, surtout dans des r®gions affect®es par la guerre et la famine.p.96 ; p.113 ; p. 225 ; p. 232.

Chapitre 4
Lôentretien aux Dames de la charit®
Les femmes et leur vocation selon Monsieur Vincent

Introduction

Nous avons d®j¨ examin®les d®buts de la Confr®rie de la Charit®¨ Chatillon et son d®veloppement. A partir dôun petit organisme paroissial, elle a fait son chemin pour devenir une force immense de la charit®dans lôEglise et dans la soci®t®. A travers cet organisme, les femmes deviennent, pour ainsi dire, des ®l®ments forts de la pr®sence laµque dans la mission de lôEglise et des actrices responsables et incontournables de la transformation sociale. Elles prennent conscience du r¹le que les femmes peuvent jouer dans une soci®t®qui, en ces p®riodes, a besoin de tant dôattention et de soin f®minin.

Lôanalyse des entretiens de Monsieur Vincent de Paul aux Dames de la Charit®aide, dans notre ®tude, ¨ cerner de fa-on pr®cise la promotion de la vocation de la femme dans lôEglise et dans la soci®t®. Nous avons d®j¨ analys®certains ®l®ments du r¯glement. Il en ressort quôils ont aid®les femmes ¨ vivre dans une structure et dans une spiritualit®d®finie. Cela nous a aid®s ®galement ¨ comprendre le r¹le quôelles ont jou®concr¯tement en tant que membres de la Confr®rie. Nous avons not®par ailleurs les divers encouragements que Vincent faisait ¨ cette ®quipe f®minine en invitant parall¯lement lô®quipe masculine ¨ contribuer au bien de leur promotion. Cela nous a donn®une id®e de sa position sur le r¹le de la femme dans la mission de lôEglise et dans le changement social.

Probablement, ce qui nous r®v¯le le plus distinctement la position de Monsieur Vincent concernant la collaboration avec les femmes est ses enseignements. Cô®tait la m®thode de ses entretiens non seulement aux Dames de la Charit®mais aussi aux Filles de la Charit®puis, aux Pr°tres de la Mission. Une grande s®rie dôenseignement ®tait toujours n®cessaire afin de pr®server leur ferveur et leur pers®v®rance dans la mission. A travers ces enseignements, nous arriverons ¨ comprendre sa vision, sa spiritualit®et ses convictions.

Les sujets dôentretiens sont toujours li®s ¨ la mission confi®e ¨ chaque ®tablissement. Nous avons, ¨ notre disposition, 13 documents dôentretiens et 1 extrait[348] dôun entretien donn® aux Dames de la Charit®. Ils ont ®t®publi®s par Pierre Coste. Ils traitent des questions sur la

[348] *SV*, XIII, p. 802. (Document 197, extrait dôun canevas dôentretien aux Dames, rapport sur les î uvres)

visite des malades, sur la pr®paration des malades de l'H¹tel-Dieu ¨ la confession g®n®rale, sur la raison qu'ont les Dames de se r®unir de temps ¨ autre, sur les r®unions et les î uvres de la compagnie, sur l'î uvre des Enfants Trouv®s (4 documents), sur les î uvres de l'H¹tel-Dieu, sur les î uvres de charit®, sur la pers®v®rance dans les bonnes î uvres (3 documents) et le rapport sur l'®tat des î uvres.

Dans ce chapitre, notre but est dôanalyser certains textes tir®s des entretiens qui nous permettront de comprendre sa position sur la place de la femme dans lôEglise et la soci®t®. Comme il nôest pas possible dôexplorer tous les textes, nous allons prendre certains extraits dôentretiens qui nous pr®sentent clairement le r¹le quôil voulait donner aux femmes. Il serait mieux de situer ces textes dans leurs contextes avant toute analyse. Cela nous invite ®galement ¨ pr®senter quelques d®tails sur le travail ®norme fait par Pierre Coste et son importance.

1. Les Correspondances, Entretiens et Documents : lôorigine et lôimportance

Avant dôentrer dans lôanalyse plus pr®cise des entretiens, il est important dôavoir quelques id®es pr®cises sur lôensemble des documents contenus dans ces XIV volumes. Les entretiens sont situ®s dans le volume XIII des Correspondances, Entretiens et Documents ®dit®s et annot®s par Pierre Coste et publi®s en 1924. Côest peut-°tre la plus grande et la plus importante publication des documents concernant Monsieur Vincent et ses activit®s. La plupart des documents dans ce volume ont un lien direct ou indirect avec Monsieur Vincent. Il est important que nous fassions un effort pour mieux comprendre les Correspondances, les Entretiens et les Documents publi®s par Coste dans ces 14 volumes.

Le premier tome des Correspondances ®tait publi®en 1920. En effet, entre 1920-1925, Pierre Coste, en 14 tomes, a essay®de publier des centaines de documents importants de la vie et de la mission de Monsieur Vincent de Paul. Nous trouvons dans ces livres des lettres importantes ®crites par Monsieur Vincent et aussi des lettres quôil a re-ues. Puis, nous avons aussi une grande collection des enseignements de Monsieur Vincent aux pr°tres de la Mission, aux Filles de la Charit®, aux Confr®ries de la Charit®, aux Dames de la Charit®etc. Nous trouverons ®galement plusieurs documents de contrats quôil a d¾ faire avec lôautorit® civile ou eccl®siale puis, des r¯gles quôil a pr®par®es pour diff®rentes associations quôil avait fond®es, comme les Dames de la Charit®, les Filles de la Charit®, la Congr®gation de la Mission etc.

Il est ®vident que les XIV volumes nôincluent pas tous les documents. Il nous faut ®galement constater que Monsieur Vincent a ®crit presque trente mille[349] lettres mais les archivistes ont perdu une grande partie de documents originaux comme le remarque le P¯re Verdier, Sup®rieur g®n®ral de la Congr®gation de la Mission au moment de la publication de ces documents par Coste : ç Il nous en reste aujourdôhui deux mille cinq cents ; les autres, h®las ! sont ¨ jamais perdues ou enfouies dans quelques archives particuli¯res. Si incompl¯te que soit cette collection quand on la compare ¨ ce qui a p®ri, on nôa n®glig®aucun moyen de lôenrichir, et il reste d®sormais peu de chances de lôaccro´tre dôune mani¯re notable è[350]. Nous avons retrouv® plusieurs documents originaux ou des copies, dans des archives de la Congr®gation de la Mission, celles de Filles de la Charit® et dans les autres archives

[349] ç On ®value ¨ plus de trente mille le nombre des Lettres qui sont sorties de la plume du saint Vincent ou de ses secr®taires è. *SV*, I, p. xi ; au t®moignage de Collet, le premier ¨ consulter un grand nombre de Lettres de saint Vincent, il en restait de six ¨ sept mille en 1748. Si, cô®tait le cas pour les lettres, nous avons eu le m°me destin pour les autres documents importants. *Cf. SV*, I, p. xi

[350] *SV*, I, p. viii.

nationales ou ecclésiales, après la publication de Pierre Coste. Cependant, il est important de voir l'origine de ces documents que nous avons à notre disposition aujourd'hui. Est-ce que nous pouvons les considérer comme authentiques et comment ces documents ont-ils été collectés, etc. ?

1.1. Les documents originaux

Il est toujours important d'avoir les documents originaux pour connaître la pensée exacte de l'auteur. « Les documents originaux permettant d'étudier la vie, l'œuvre, les écrits de saint Vincent »[351] Cela ne constitue pas une masse énorme. Il est important de faire une recherche pour voir comment les documents étaient collectés et quelle est la validité ou l'importance de ces documents. Nous pouvons parler de trois types de documents : des mémoires, des lettres, des conférences aux missionnaires et aux Filles de la Charité.

Les mémoires ont été collectés pour la première fois afin d'aider Louis Abelly, le premier biographe de Monsieur Vincent, à préparer l'histoire de la vie de Vincent de Paul. Pour faciliter cette entreprise, Monsieur Almérás, successeur de Monsieur Vincent, a sollicité des confrères pour rédiger des mémoires sur les œuvres, les maisons, les confrères défunts auxquels s'était intéressé Monsieur Vincent.[352] Une deuxième source était les cahiers du frère Robineau. Ce dernier était le secrétaire de Vincent pendant treize ans. Le Frère Robineau a plutôt écrit sur les vertus de Vincent comme un saint Prêtre qu'il a vu de près. Une troisième source était le journal des derniers jours de Monsieur Vincent rédigé par Jean Gicquel, prêtre de la Mission. La quatrième source est constituée par les Actes du procès de Béatification dans lequel nous trouvons le rapport de Charles Démia sur le séjour de Vincent à Châtillon-les-Dombes où il a commencé la Confrérie de la Charité. Pierre Coste a choisi ceux qui présentaient le plus d'intérêt, il en a fait la matière de son volume XIII. Cependant, on a retrouvé des documents dans les archives de saint Lazare qui n'étaient pas publiés par Coste.[353]

Concernant les lettres, il existe plusieurs collections de lettres originales dans différentes archives en France et ailleurs. Il y a une grande collection de lettres dans les archives de saint Lazare, la Maison Mère des prêtres Lazaristes.[354] Il y a aussi une grande

[351] R. CHALUMEAU, « Les Documents Originaux », dans *Vincentiana*, 4-5-6 (1984), Juillet- Décembre, p. 277.
[352] *Cf. Ibid.*, p. 277.
[353] *Cf. Ibid.*, p. 277-278.
[354] *Cf. SV*, I, p. xvi ; Pierre Coste nous précise que la maison mère des Prêtres de la Mission possède trois cents cinq originaux, trente-six minutes, dix fac-similés, quarante-deux copies du dix-septième ou du dix-huitième

collection de lettres dans les archives de la Maison M¯re des Filles de la Charit®¨ la Rue du Bac, Paris.[355] Nous avons ®galement une grande collection de lettres ¨ Turin[356] en Italie et ¨ Cracovie[357] en Pologne et le dossier de la famille Hains[358]. Nous avons retrouv®une centaine de lettres originales de plusieurs sources aupr¯s de quelques familles et dans certaines biblioth¯ques[359]. Toutes les lettres connues ont ®t®publi®es par Pierre Coste et constituent les huit premiers volumes de la collection des í uvres de saint Vincent de Paul.[360]

Des conf®rences aux Missionnaires : sous ce titre il faut englober les r®p®titions dôoraison. En somme, il sôagit de toutes les interventions oratoires de Monsieur Vincent. De son vivant m°me, ses secr®taires, ses confr¯res, eurent ¨ cî ur de conserver la mati¯re de ces entretiens aux confr¯res, mais leurs relev®s ont tous disparu sauf un.[361] Nous connaissons plusieurs recueils de copies de ces entretiens du XVII[e] ou du XVIII[e] si¯cle. Les archives de saint Lazare poss¯dent un certain nombre de ces recueils (textes de conf®rences, de r®p®titions dôoraison) et aussi des collections dôextraits, sans que lôon puisse savoir, dans tous les cas, si lôon a affaire ¨ des extraits dôentretiens ou de lettres.

Pour ce qui concerne les conf®rences aux Filles de la Charit®, les archives de la Maison-M¯re des Filles de la Charit®en poss¯dent plusieurs recueils, certains dôune valeur exceptionnelle : textes reconstitu®s par Louise de Marillac et revus par Vincent, dôautres ®crits ¨ la plume de telle ou telle secr®taire. Quoi quôil en soit, Monsieur Vincent ayant ç certifi®è un certain nombre de textes r®dig®s apr¯s la conf®rence, on a une garantie dôauthenticit®[362]

---

si¯cle. Aujourdôhui les archives de saint-Lazare, des pr°tres lazaristes sont situ®es ¨ 95 rue de S¯vres, Paris. Nous avons retrouv®s quelques Lettres originaux apr¯s Pierre Coste.

[355] *Cf. SV*, I, p. xvii ; elle poss¯de deux cents soixante-quinze originaux.

[356] Le dossier de Turin sôest form®au moment de la R®volution. Les lettres qui le composent furent apport®es de Paris ¨ la maison des pr°tres de la Mission de Turin par Charles-Dominique Sicard, Assistant de la Congr®gation, qui ®tait charg®de les d®poser en lieu s¾r. Elles sont au nombre de trois cents quarante-six, parmi lesquelles trois cent vingt-quatre originaux, onze minutes et onze copies du dix-septi¯me ou dix-huiti¯me si¯cle. *Cf. SV*, I, p. xvii.

[357] Ils sont les documents apport®s par une personne, anonyme, le 5 d®cembre 1904, ¨ M. Joseph Kiedrowski, visiteur de la province de Pologne et sup®rieur de la Maison de Cracovie, les originaux de cent soixante-sept lettres adress®es aux premiers missionnaires de Pologne. On croit que ces documents appartenaient ¨ la maison de Varsovie avant la dispersion de 1864 et quôun pr°tre de la Mission les avait mis en s¾ret®dans une famille catholique. *Cf. SV*, I, p. xviii.

[358] Elles sont les lettres envoy®es ¨ la maison ¨ Marseille. Mais lors de la dispersion des congr®gations religieuses ¨ la fin du dix-huiti¯me si¯cle, Jean-Baptiste Moissonnier, sup®rieur de la maison de Marseille, prit avec lui les lettres de saint Vincent conserv®es dans les archives de lô®tablissement. Apres sa mort ces lettres pass¯rent dans la famille Hains. *Cf. SV*, I, p. xviii.

[359] *Cf. SV*, I, p. xix.

[360] *Cf.* R. CHALUMEAU, ç Les documents Originaux è, dans *Vincentiana, op.cit.*, p. 278.

[361] *Cf. Ibid.*, p. 278-279.

[362] *Cf. Ibid.*, p. 278-279 (*Ibid.*, p. 279).

Les conférences de Monsieur Vincent aux Filles de la Charité forment, en grande partie, la matière des volumes IX et X de l'édition de Coste des œuvres de Monsieur Vincent.

En plus de ces documents précieux, le volume XIII de l'édition Coste donne les textes importantes, par exemple, pour ce qui concerne la Congrégation de la Mission : les Procès-verbaux des Actes des deux Assemblées de 1642 et de 1651 (XIII, 326-356 et 287-298) ; pour ce qui concerne les Filles de la Charité: les comptes rendus des Conseils de la communauté, présidés par Monsieur Vincent de 1646 à 1659 (XIII, 589-760) ; et pour qui concerne les Confréries de la Charité et des Dames de la Charité.

1.2. La structure et le contenu du volume XIII

Dans ce volume, les documents sont classés sous cinq titres principaux, suivant qu'ils intéressent Vincent lui-même, ou ses œuvres : Prêtres de la Mission, Confréries de la Charité, Filles de la Charité et Dames de la Charité. Dans la première partie de ce volume, nous avons 58 documents qui concernent directement Monsieur Vincent. Ce sont des documents relatifs à son ordination, l'acte de prise de possession de différentes paroisses, la nomination de Vincent comme Supérieur de la Visitation etc. Dans la deuxième partie, il y a 65 documents relatifs à la Congrégation de la Mission tels que le contrat de fondation, plusieurs documents d'approbation, plusieurs Bulles concernant l'érection et l'approbation de la Congrégation etc. Dans la troisième partie, nous avons 18 documents relatifs aux Confréries de la Charité. Presque tous les documents dans cette partie sont constitués du règlement général et particulier des charités de femmes, des charités d'hommes et des charités mixtes. La quatrième partie contient 42 documents relatifs aux Filles de la Charité. Il y a également le document de la fondation, le règlement des Filles de la Charité, des documents d'approbation et un grand nombre de documents qui sont des comptes rendus des Conseils de 1646 à 1659. Dans la cinquième partie, nous avons 17 documents relatifs aux Dames de la Charité. La plupart des documents dans cette partie sont le plan d'entretiens sur plusieurs sujets particulièrement sur les œuvres propres aux Dames de la charité.

2. Des entretiens aux Dames de la Charité

Nous avons déjà noté qu'il y en a 13 entretiens donnés aux Dames de la Charité par Monsieur Vincent. Nous avons aussi montré des sujets de chaque entretien. Avant d'entrer dans l'analyse des éléments les plus pertinents pour notre étude, il est utile de parcourir davantage ces entretiens pour comprendre la pensée et la méthode de Monsieur Vincent dans

lôanimation des ®quipes f®minines. Une grande majorit®de ces entretiens sont donn®s pendant lôassembl®e g®n®rale de lôquipe.[363] Il existe aussi certains entretiens donn®s pendant des r®unions importantes.[364]

2.1. La structure la plus utilis®e dans ces documents

La structure diff¯re un petit peu entre ce qui concerne des assembl®es et dôautres entretiens. Pour des assembl®es, nous constatons une structure bien syst®matique, avec des motifs bien d®finis, une pr®sentation de la mani¯re dont les î uvres sont faites ou devrait °tre faites, et des moyens pour avancer dans des î uvres. Des enseignements de ces assembl®es nous donnent souvent ¨ comprendre lô®tat actuel des î uvres et dôune mani¯re pr®cise les biens que les Dames ont r®ussi ¨ accomplir. Par exemple, le document 198 (rapport sur lô®tat des î uvres) nous pr®sente un bilan des î uvres avec des pr®cisions sur les d®penses faites pour des î uvres diff®rentes.[365] Les entretiens sur des enfants trouv®s aussi nous font comprendre lô®tat actuel de ces î uvres au moment des enseignements. Concernant dôautres documents, ils sont souvent plus orienter pour traiter une question ou un besoin particulier. De ce fait, nous ne voyons pas de structure d®termin®e au d®but de ces entretiens. Cependant nous voyons un d®veloppement plus ou moins structur®.

2.2. Des ®l®ments plus visibles

Il est tr¯s clair, ¨ partir de notre observation, que Monsieur Vincent ®tait bien syst®matique dans son approche de chaque î uvre entreprise. Alors, en parcourant ces entretiens, nous pouvons r®cup®rer certains ®l®ments plus visibles qui nous aident ¨ les ®valuer.

Tout dôabord, un ®l®ment plus visible dans ces documents est le rappel r®current que les femmes sont engag®es dans la mission de lô£glise et quôelles font ces î uvres pour le Seigneur. Elles sont souvent appr®ci®es ¨ partir du travail accompli. Vincent leur disait quôelles ®taient en train de participer, ou entreprendre des travaux faits par les femmes,

---

[363] *SV*, XIII p. 770 (document 770) ; 779 (document 190) ; 785 (document 191) ; 787 (document 192) ; 789 (document 193) ; 791 (document 194) ; 797 (document 195) ; 802 (document 198) ;
[364] *SV*, XIII, p. 761 (document 185); 762 (document 186) ; 767 (document 187) ; 774 (document 189) ; 801 (document 196).
[365] Le document nous pr®cise par exemple, que lôquipe avait d®pens®5000 livres pour la collation des pauvres malades dans H¹ tel-Dieu, dont 3500 livres ont ®t®collect®s et 1500 comme d®ficit. Côest le compte ¨ partir de la derni¯re assembl®e jusquôau jour de lôassembl®e actuelle. Dans cette fa-on nous voyons lô®valuation dôautres î uvres aussi.

racont®s dans les lô®vangile,[366] ou dans la communaut®apostolique[367] ou encore dans lô£glise primitive et lô£glise ancienne[368]. Ce lien avec la vie eccl®siale, avec la Charit®®vang®lique et avec une spiritualit® centr®e sur la charit® chr®tienne ®tait souvent utilis® par Monsieur Vincent pour inciter leur esprit de service. Cette comparaison avec toutes ces femmes de lôhistoire chr®tienne ®tait tellement effective pour les convaincre ¨ appr®hender leur place importante au sein de lô£glise. Cô®tait un ®l®ment dôencouragement et en m°me temps de la responsabilisation.

Ensuite, nous voyons des appels ¨ la fermet®dans leur engagement. Il est vrai quôil les a appr®ci®pour leurs divers ach¯vements, mais ¨ certains moments, seulement quand cô®st n®cessaire, il les r®primande pour leur manque de conviction et leur ®chec de suivre et vivre des engagements pris. Il ®tait quelque fois dur avec elles, et nous rencontrons des paroles comme : ç que si vous lôabandonniez, vous ruineriez lôî uvre de Dieu et vous auriez sujet de craindre, mesdames, que la sentence de lôEvangile ne sôadress@t ¨ vous, qui dit que qui a mis la main ¨ lôî uvre de Dieu et lôabandonne nôest pas propre pour le royaume de Dieu è.[369] Il continue un petit peu plus loin, ç Eve, notre premi¯re m¯re, fut autrement, car, apr¯s avoir ®t® choisie de Dieu et pr®venue de la justice originelle, pour nôavoir ®t®ferme ¨ la tentation, elle fut chass®e du paradis. Et certes, Mesdames, nous avons-nous pourrons pour faire soutenir ce bon î uvre, que Dieu nous ¹ tera la gr@ce de cet emploi et toutes celles quôil emporte quand et soi, et quôil ne nous rejette de devant sa face et du paradis. è[370] Nous avons aussi beaucoup dôautres paroles, mais moins dures pour la plupart, servant ¨ enflammer leur ferveur.

Nous constatons ®galement quôil suivait lôenseignement spirituel bien fond®sur la bible. Il sôappuyait souvent sur le passage du dernier jugement de Matthieu chapitre 25 afin dô®veiller le d®vouement de siens. Le plus important pour nous est de comprendre quô¨ partir des textes bibliques il leur fait comprendre quôelles participent directement aux activit®s propos®es par le Christ lui-m°me et chaque î uvre quôelles entreprendront est fait au Christ lui-m°me.

[366] *SV*, XIII, p. 815. (Document 198).
[367] Il les invite ¨ r®fl®chir sur le r¹ le jou®par la diaconesse dans la communaut®apostolique.
[368] *SV*, XIII p. 764, (document 186, sur les pr®parations des malades de lôH¹ tel-Dieu a la Confession G®n®rale, 1636).
[369] Cô®st en parlant de la pers®v®rance dans les bonnes î uvres, le 6 avril 1647, pour la grande assembl®e, quôil a prononc®ces paroles-l¨. *SV*, XIII p. 793. (Document 194)
[370] *SV*, XIII, p. 794.

Enfin, un ®l®ment peut-°tre plus remarquable est la mani¯re quôil va analyser et traiter chaque î uvre. Il nôimpose jamais une id®e. Il va syst®matiquement pr®senter lô®tat actuel dôune î uvre. Il va ensuite pr®senter lôimportance et le m®rite de chaque î uvre. Parfois, il avait des arguments personnels en faveur de certaines activit®s et, quelquefois, il puisait dans les avis dôautres personnes[371] pour montrer le besoin et lôimportance de leur engagement. Il y avait des moments de dialogue, des questions, des r®ponses, des oppositions, des propositions. Puis, il parlait de la mani¯re, pour avancer dans chaque î uvre discut®. Il faut noter que lôentretien proposait souvent des moyens permettant de continuer lôactivit®. Lôentretien nô®tait pas limit® ¨ lôenseignement spirituel ou ¨ la pr®sentation de lô®tat de lôî uvre et le besoin de la poursuivre. Il sôagissait de proposer des moyens concrets aidant ¨ rendre lôî uvre plus dynamique ¨ partir dôune vision singuli¯re et particuli¯re qui lui ®tait attribu®e d¯s sa fondation.

3. Une approche rapproch®e de certains textes

Certaines parties de ces entretiens ont un int®r°t pour nous parce quôelles nous apportent des id®es permettant dôinterpr®ter la vision de Monsieur Vincent sur la question du r¹le de la femme dans lô£glise et dans la soci®t®. Cela peut nous aider ¨ juger ses contributions li®es ¨ cette promotion. Certains textes nous montrent clairement la vraie situation et la place de la femme dans la soci®t®et lô£glise de cette ®poque.

3.1. Entretien aux Dames : Rapport sur lô®tat des î uvres (11 juillet 1657 ; document 198)[372]

Dans cet entretien, il y a une partie o½ Monsieur Vincent parle explicitement de son d®sir que les femmes reprennent leurs r¹les importants dans lô£glise. Cela peut aider ¨ comprendre sa vision pour la femme dans la mission de lô£glise.

> ç Il y a 800 ans ou environ, que les femmes nôont point eu dôemploi public dans lô£glise ; il y en avait auparavant quôon appelait diaconesses, qui avaient soin de faire ranger les femmes dans les ®glises et de les instruire des c®r®monies qui ®taient pour lors en usage. Mais, vers le temps de Charlemagne, par une conduite secr¯te de la divine providence, cet usage cessa et votre sexe fut priv®de tout emploi, sans que depuis, il en ait eu aucun ; et voil¨ que cette m°me providence sôadresse aujourdôhui ¨

[371] Par exemple en parlant sur les î uvres de la Compagnie de Dames de la Charit®, et en particulier, en parlant des engagements dans lôH¹tel-Dieu, et la n®cessit®de les continuer avec plus enthousiasme, il va leur apporter des avis de religieuses Augustines, avis des pr°tres engag®s dans cette ®tablissement. (Doucement 188)
[372] Nous prenons ce document pour notre analyse, parce quôil porte des ®l®ments qui peut nous montrer la vision de Monsieur Vincent pour la participation de la femme dans la mission de lô£glise.

quelques-unes dôentre vous, pour suppl®er ¨ ce qui manquait aux pauvres malades de lôH¹tel-Dieué è[373]

Ce document dôentretien apparait dans la V¯me partie du volume XIII, dans les documents relatifs aux Dames de la Charit® Il est important de noter que, dans cette partie, quand Pierre Coste parle de Dame de la Charit®, cela concerne seulement les Dames de la Charit® de lôH¹tel-Dieu.[374] La V¯me partie nous pr®sente des enseignements de Monsieur Vincent aux Dames, surtout sur des activit®s effectu®es par elles dans diff®rentes r®gions. Ce document nous donne une id®e g®n®rale du fonctionnement des Dames de la Charit®, des î uvres diff®rentes quôelles ont faites et la grande progression ainsi que les r®sultats quôelles ont obtenus dans le service des pauvres, depuis son commencement.

3.2. La date et lôhistoricit®du document

Le document est dat®du 11juillet 1657. Cela doit °tre, probablement, la date exacte de la pr®paration ou de lôenseignement. Le document a dôabord ®t®publi®par Louis Abelly, le premier biographe de Monsieur Vincent. Donc, selon toute probabilit®, nous pouvons nous conformer ¨ la date parce quôil a collect®plusieurs documents concernant Monsieur Vincent, des personnes associ®es directement ¨ Vincent dans sa vie et sa mission. Abelly a eu lôacc¯s aux documents disponibles ¨ la Maison M¯re de la Congr®gation de la Mission o½il y avait une grande collection des documents. Comme il a publi®la biographie peu de temps apr¯s la mort de Monsieur Vincent, il nôest pas n®cessaire de questionner la date et lôhistoricit®de ce document. Aussi, dans le document, nous connaissons la date de lôAssembl®e G®n®rale, d®j¨ pass®e, qui peut nous confirmer que ce document a ®t®pr®par®pour une date pr®cise.

Apr¯s avoir examin®la date et lôorigine du document, il est important que nous situions le texte dans la vie de Monsieur Vincent. La date du document nous dit quôil a ®t® r®dig®vers la fin de sa vie.[375]A ce moment-l¨, Vincent de Paul ®tait un homme connu de tout le monde gr©ce ¨ ses services aupr¯s des pauvres et côétait un homme plein dôexp®rience. Depuis la fondation de la premi¯re Confr®rie de la Charit®¨ Chatillon-les-Dombes, Vincent a eu lôhabitude dôenseigner ¨ chaque groupe personnellement. Il a aussi la responsabilit®de pr®parer lui-m°me le r¯glement de chaque association. Il a agi ainsi pour toutes les

[373] *SV*, XIII, p. 809-810.
[374] Pierre Coste nous pr®cis que, par ç dames de la charit®è nous entendons exclusivement, dans cette cinqui¯me partie, les Dames de la Confr®rie de lôH¹tel-Dieu, qui sôoccupaient aussi des enfants trouv®s, des gal®riens, des provinces ruin®es et dôautres î uvres importantes. *Cf. SV*, XIII, p. 761.
[375] Saint Vincent de Paul est mort le 27 septembre 1660. Lôenseignement que nous parlerons a ®t®donn®le 11 Juillet 1657, trois ans avant la mort.

communautés quôil a fondées. Il a pris grand soin de guider la Confrérie de la Charité et les Dames de la Charité car côétaient des associations de laïcs.

Maintenant, il est important de voir lôorigine et le but de ce document. Pour cela, il faut connaître le but pour lequel ce document a été préparé. Un examen attentif nous révélera que le document est un enseignement à un groupe de Dames de la Charité de lôHôtel-Dieu réunies pour leur Assemblée annuelle. Le premier paragraphe nous donne une certaine idée du but de la réunion et nous aide à situer le texte dans son contexte. « Le sujet de cette assemblée regarde trois fins. La premiére est pour procéder à une nouvelle élection dôofficiéres, sôil est jugé à propos ; la seconde pour donner connaissance à la compagnie des îuvres que Dieu lui a fait la grâce dôentreprendre, et la troisiéme, pour considérer les raisons que vous avez, Mesdames, de vous donner à sa divine bonté, afin quôil lui plaise vous faire la grâce de soutenir et de continuer ces îuvres commencées è.[376] Cependant un regard sur le contenu du document nous montrera clairement lôintention de lôauteur.

3.3. Le contenu et lôidée centrale du document

Le texte nôa aucune division ou subdivision. Cependant nous pouvons diviser le texte en cinq parties, selon le sujet traité a), introduction ; b), évaluation des îuvres effectuées par les Dames ; c), trois motifs pour continuer les îuvres auprés des pauvres ; d), trois moyens dô°tre fidéles aux appels de Dieu dôaccomplir les îuvres quôil leur confie ; e), conclusion. Le texte ne propose pas cette division mais il a une logique dans sa progression. Il est bien constitué et organisé systématiquement et suit une pensée bien précise.

Dans ce document, Monsieur Vincent donne une évaluation des activités menées par les Dames de la Charité depuis la derniére Assemblée du groupe. Il apprécie le groupe pour avoir pris de nouvelles initiatives en particulier pour leur assistance dans deux provinces isolées. Il considére cela comme quelque chose de tout à fait nouveau et qui nôa jamais été fait par des femmes auparavant. « Lôhistoire ne dit point que chose semblable soit arrivée aux dames dôEspagne, dôItalie, ou de quelque autre pays. Cela était réservé à vous autres, mesdames, qui °tes icié è.[377] En m°me temps, il constate quôil y a un manque dôintér°t dans certaines îuvres particuliérement dans le soin des enfants trouvés. Il constate aussi quôil y a une chute dans le nombre des membres de la Compagnie chaque année. « Otez-en autant pour chacune des années passées, vous trouverez le nombre de la compagnie beaucoup diminué Il

[376] *SV*, XIII, p. 802.
[377] *SV*, XIII, p. 806

allait du commencement ¨ deux et ¨ trois cents, et pr®sentement il est r®duit ¨ cent cinquante è.[378] Donc, il propose certains motifs et moyens qui vont aider la Compagnie ¨ renouveler sa d®votion et son d®vouement : ç Reste ¨ vous dire quelques motifs qui obligent la Compagnie de renouveler sa d®votion pour ces diverses î uvres de charit®, que la mis®ricorde de Dieu a conduits au point que nous venons dôentendre, et dont les fruits ne se verront parfaitement que dans le ciel è.[379]

Il leur donne trois motifs et trois moyens, par lesquels il pense revivifier leur enthousiasme. ç Le premier motif est que votre Compagnie est un ouvrage de Dieu et non pas un ouvrage des hommes è.[380] Et ç le second motif est la crainte que vous devez avoir que ces î uvres-l¨ ne viennent ¨ fondre et ¨ sôan®antir en vos mains è[381] ; et ç le troisi¯me motif que vous avez pour continuer ces saintes î uvres, côest lôhonneur que Notre-Seigneur en retire è.[382] Il propose aussi trois moyens : le premier moyen est dôavoir une affection int®rieure et continuelle de travailler ¨ lôavancement spirituel et de vivre dans toute la perfection possible.[383] Le deuxi¯me moyen est de mod®rer ses exercices, car, qui trop embrasse mal ®treint.[384] Et le troisi¯me moyen pour le maintien de la Compagnie, côest de contribuer ¨ la remplir dôautres dames de pi®t®et de vertu.[385] Cela nous aide ¨ comprendre dans son ensemble le texte et lôintention de Monsieur Vincent.

Lôid®e principale dans ce document est de motiver et de fortifier les Dames dans des î uvres d®j¨ commenc®es par le groupe. Il voulait leur confirmer que côest Dieu lui-m°me qui les invite et leur confie des î uvres quôelles sont en train dôeffectuer. En m°me temps, il veut quôelles prennent un r¹ le plus important dans lôÉglise. A cet effet, il propose aussi les moyens aidant ¨ assister les Dames dans leur service avec d®vouement.

4. Une vision pour la femme qui devient explicite

Lôextrait que nous avons cit® ci-dessus, vient du deuxi¯me motif que Monsieur Vincent propose aux Dames. Il leur rappelle que ce serait un grand malheur d'®chouer dans les activit®s qui leur sont confi®es par Dieu Lui-m°me. Le paragraphe est constitu® des

[378] *SV*, XIII, p. 807.
[379] *SV*, XIII, p. 808.
[380] *SV*, XIII, p. 808
[381] *SV*, XIII, p. 809.
[382] *SV*, XIII, P. 811.
[383] *Cf. SV*, XIII, p. 812.
[384] *Cf. SV*, XIII, p. 816.
[385] *Cf. SV*, XIII, p. 819.

exhortations qu'il fait aux Dames pour les motiver ¨ comprendre la n®cessit®de relancer les bonnes î uvres que Dieu essaie de faire ¨ travers elles. Il sôagit de leur rappeler leurs devoirs et aussi de leur donner du courage pour aller plus loin dans le service dans les î uvres de Dieu. Alors, il leur pr®sente le cas des diaconesses qui existaient dans l'£glise qui ont jou®un r¹le important, pour permettre les femmes dôavoir une place plus importante dans les services de l'£glise. Par ce rappel, il leur indique lôimportance de leur travail et la grande n®cessit®de leur participation dans des activit®s publiques de lô£glise.

Il serait int®ressant de regarder la langue et le style de ce texte. Nous voyons que Monsieur Vincent utilise un langage qui est simple et compr®hensible. En listant des correspondances ou des enseignements, nous rencontrons cette simplicit® qui facilite la compr®hension de ses id®es. Souvent, devant ses auditeurs, il adapte un style questions-r®ponses, côest-¨-dire il pose des questions et r®pond lui-m°me. Dans presque tous les textes, et comme d'habitude, ici aussi, Vincent construit de longues phrases. M°me sôil est construit de longues phrases, le texte est facilement compr®hensible. Il est ®crit dans un style d'exhortation. En nous pr®sentant plusieurs ®l®ments historiques comme le roi Charlemagne, l'existence des diaconesses dans l'®glise etc., le texte nous am¯ne ¨ r®fl®chir sur diff®rents ®v®nements historiques. Cela nous permet non seulement de penser ¨ la situation des femmes dans l'£glise ancienne mais aussi ¨ sp®culer sur des faits et des ®v®nements historiques en pensant conjointement au r¹le qu'elles peuvent jouer ¨ cette ®poque. Par cons®quent, le style et la m®thode de d®monstration utilis® par Vincent sont capables de g®n®rer la curiosit®sur divers ®l®ments et de comprendre l'id®e qu'il veut nous transmettre. Le texte nous invite ®galement non seulement aux questions historiques et sociologiques mais aussi ¨ comprendre sa position th®ologique sur la question de la place de la femme dans lôEglise et sa mission. Par exemple, lôexpression ç par une conduite secret de la divine Providence è nous conduit ¨ r®fl®chir sur la th®ologie de la Providence, un th¯me qui ®tait plus important pour Monsieur Vincent.

Le texte nous fait prendre conscience que les femmes ont jou®un r¹le actif dans l'£glise et quôil est temps pour les femmes de le reprendre. Il estime que les travaux r®alis®s par les Dames font beaucoup de bien aux fid¯les dans l'£glise. Il est s¾r que le r¹le actif des femmes dans lôEglise peut susciter de grands changements particuli¯rement dans le service des pauvres et des malades. Il r®alise par ailleurs que lôintervention des femmes est absolument n®cessaire pour la r®ussite des services aux malades et des personnes dans le

besoin. Il se rend compte que ce qui est important, c'est la motivation et une volont®ferme de continuer. C'est pourquoi il invite les Dames de la Charit®¨ jouer ¨ nouveau le r¹le des diaconesses pour les assurer qu'elles peuvent jouer des r¹les magnifiques dans l'£glise pour les pauvres et les n®cessiteux et que le r¹le quôelles doivent jouer est tr¯s important. Il importe alors de comprendre le sens de certains termes utilis®s dans ce texte pour bien fonder nos arguments.

4.1. ç Emploi public è Qu'est-ce que cela signifie ?

Il est vrai que ce texte du document nous am¯ne ¨ se pencher sur la vocation et le r¹le des femmes dans l'£glise. Le r¹le pr®cis que celles-ci doivent jouer dans lôglise nôest pas tr¯s clair. La seule chose que le texte nous dit, c'est que les femmes sont invit®es ¨ prendre ç lôemploi public è dans l'£glise. Pour comprendre exactement la pens®e de Monsieur Vincent, nous avons besoin de regarder au plus pr¯s ce que cette expression ç emploi public è signifie pour lui.

Monsieur Vincent utilise le mot ç emploi è cinq fois dans ce document, mais nous ne trouvons quôune occurrence de la formulation ç emploi public è. Chaque fois qu'il utilise ce mot ç emploi è dans le document, cêest une r®f®rence aux actes d®j¨ men®s par les Dames de Charit® Il fait r®f®rence aux activit®s normales des Dames de la Charit® Nous le comprenons tr¯s clairement dans ses paroles. Il dit aux Dames ç voil¨ la collation et lôinstruction des pauvres de lôH¹tel-Dieu, la nourriture et lô®ducation des enfants trouv®s, le soin de pourvoir aux n®cessit®s spirituelles et corporelles des criminels condamn®s aux gal¯res, lôassistance des fronti¯res et provinces ruin®es, la contribution aux Missions dôOrient, du Septentrion et du Midi. Ce sont l¨, Mesdames, les emplois de votre Compagnie è.[386] Il est donc clair que lorsquôil parle de lôç emploi è, cela signifie les travaux d®j¨ r®alis®s par les Dames.

Cependant, il faut noter que la plupart de ces travaux r®alis®s par les Dames de la Charit®®taient parmi le peuple en dehors des quatre murs des h¹pitaux et des maisons. Dans ce sens, ce sont d®j¨ des activit®s publiques men®es par les femmes dans l'£glise. Peut-on conclure que ces activit®s exceptionnelles r®alis®es par les Dames, sont pour Monsieur Vincent ce qui constitue lôç emploi public è? L'histoire et la situation des femmes au XVII^e^ si¯cle peuvent nous aider ¨ donner une r®ponse plus pr®cise ¨ cette question.

[386] *SV*, XIII, p. 818.

4.1.1. La situation et le r¹ le des femmes au XVII^e si¯cle

Dans un premier temps, lorsque nous recherchons dans l'histoire de la France du XVII^e si¯cle, nous comprenons tr¯s clairement que les femmes n'avaient pas de grands r¹ les dans la sph¯re publique. Elles ®taient confin®es aux quatre murs de leurs maisons et des monast¯res.

Les femmes de XVII^e si¯cle ®taient beaucoup limit®es par la soci®t® et par lô£glise. Lôexercice de leur activit® ®tait limit® ¨ lôint®rieur de la famille ou ¨ lôint®rieur de monast¯res. Quelques femmes riches et influentes mises ¨ part, les autres restaient toujours opprim®es ou sans un r¹ le public important. Toutefois, nous voyons Monsieur Vincent toujours entour® et aid® par des Dames riches et influentes, jusquôil a rencontr® Marguerite Naseau, la pauvre paysanne. M°me pour les femmes ais®es, lôaide sociale et le m®c®nat ®taient les seules activit®s ext®rieures admises. En g®n®ral, elles les entreprenaient pour les m°mes raisons, aussi bien personnelles que sociales et religieuses.[387] Parmi lô®lite, la plupart des épouses, soumises aux int®r°ts familiaux et aux lourds devoirs de la maternit®, poss¯dent donc des motifs honorables pour se d®gager de leurs obligations familiales en sôoccupant dô uvres de charit® Gr©ce ¨ leurs fonctions de bienfaitrices, elles entrent plus intimement et efficacement en contact avec des eccl®siastiques.[388] Vincent a peut-°tre eu davantage la chance de rencontrer plusieurs femmes riches et il a r®ussi ¨ les organiser ¨ une association de service et ¨ bien canaliser leur aide.

M°me ¨ lôint®rieur de la famille, les femmes ont jou® un r¹ le de second plan : leur responsabilit® de parent. Lôint®r°t de leur mari prime d®sormais sur celui de leur famille de souche, dôo½ le caract¯re ambivalent de leur sens de la famille. Bien plus que leurs maris, elles ont tendance ¨ compenser le poids de leurs obligations familiales par lôexercice de la pi®t® et le m®pris du monde.[389]

Marcel Bernos[390] nous aide un peu plus ¨ comprendre clairement cette situation. Nous allons reprendre une de ses observations que nous avons d®j¨ cit® dans lôintroduction de notre travail. ç Le domaine attribu® en propre aux femmes é côest le foyer, la maison, la famille. é Le domaine public : politique, social, ®conomique, intellectuel, reste normalement lôapanage

[387] R. WULFMAN, *Charit® Publique et Finances Priv®es : Monsieur Vincent Gestionnaire et Saint*, Villeneuve dôAscq, Septentrion, 2000, p. 123-124.
[388] *Ibid*., p. 124.
[389] *Ibid*., p. 124.
[390] M. BERNOS est ma´tre de conf®rences honoraire dôhistoire moderne ¨ lôuniversit® dôAix-en-Provence.

des hommes[391] sur qui elles ne sauraient en aucun cas prévaloir ; c'est un rôle auquel elles ne sont d'ailleurs pas préparées par une éducation tronquée.[392] Ces quelques lignes de Marcel Bernos peuvent nous aider à comprendre deux choses : dans un premier temps, la situation de la femme dans la société et dans un deuxième temps, ce que l'on entend par domaine public. Cela est important pour nous, en effet, Marcel Bernons nous fait comprendre le sens de l'expression « emploi public ». Cela signifie que l'activité publique est liée à la sphère politique, sociale, économique, et aux aspects intellectuels de la vie, où les femmes n'avaient pas un rôle important à jouer. Lorsque Vincent invite les Dames à assumer des emplois publics, cela signifie qu'elles sont invitées à entrer dans ces domaines, sinon dans tous, dans certains d'entre eux, comme l'activité sociale et intellectuelle.

Donc, en prenant en considération la situation des femmes et leur rôle limité dans la vie publique, tels que nous les comprenons d'après différents auteurs, nous pouvons conclure que les emplois énumérés par Monsieur Vincent, effectués par les Dames de la Charité nous montrent déjà l'intervention des femmes dans les activités publiques de la société.

4.1.2. Monsieur Vincent et son idée d'« emploi public » dans l'Église

Nous avons déjà vu que l'emploi public peut signifier une participation active à diverses activités publiques de la société dans les domaines, politique, social, économique, intellectuel, etc., mais peut-on dire la même chose quant à l'exercice de ces mêmes activités dans l'Église? Peut-on considérer les emplois par des Dames comme des emplois de l'Église ?

Pour répondre à cette question, il est important de regarder les motivations qui poussent Vincent à s'engager dans des activités auprès de pauvres. Cela nous révèlera probablement un aspect de sa spiritualité. Nous constatons que le plus important pour monsieur Vincent dans sa vie était l'imitation de Jésus Christ, évangélisateur et libérateur des pauvres. Il est beaucoup attiré par saint Luc parce que cet évangéliste présente Jésus comme un ami des pauvres. C'est encore saint Luc qui présente Jésus comme le vrai libérateur des pauvres ; et de manière particulière Vincent a été attiré par Luc 4, 16-22, où Jésus se présente lui-même comme le libérateur suprême des pauvres, des malades, des exclus etc. Monsieur Vincent rappelle souvent que les membres de la Confrérie sont invités à imiter Jésus qui aimait les pauvres pour continuer ses saintes « uvres », or, ses sentiments les plus grands ont

[391] Il y avait des exceptions, comme les régentes, mères ou épouses de roi, des femmes « seigneurs » dans quelques provinces, ou certaines abbesses, souvent de haute noblesse. *Cf.* M. BERNOS, *Femmes et gens d'Église dans la France classique XVII^e^-XVIII^e^ siècle*, *op.cit*., p. 25.
[392] *Ibid*., p. 25. (Le note nÁ1 nous donne la citation complète)

®®le soin des pauvres pour les gu®rir, les consoler, les secourir et les recommander ; cô®tait l¨ son affection. Et lui-m°me a voulu na´tre pauvre, recevoir en sa compagnie des pauvres, servir les pauvres, se mettre ¨ la place des pauvres, jusquô¨ dire que le bien et le mal que nous ferons aux pauvres, il le tiendra fait ¨ sa personne divine. Quel plus tendre amour pouvait-il t®moigner pour les pauvres ! Et quel amour, je vous prie, pouvons-nous avoir pour lui, si nous nôaimons ce quôil a aim®! è[393] Il a motiv®les Dames avec ces paroles pour confirmer quôelles sont appel®es ¨ participer au minist¯re de J®sus lui-m°me. ç Pour moi, je pense que nous devons nous offrir aujourdôhui ¨ sa divine majest®, afin quôelle ait agr®able de nous animer de sa charit®, en sorte que lôon puisse dire d®sormais de vous toutes que côest la charit®de J®sus-Christ qui vous presse è.[394] Pour Vincent, J®sus est celui qui vit avec les pauvres et qui s'occupe de leurs probl¯mes en restant au milieu d'eux. Si c'est le cas, nous pouvons dire que ç l'emploi public è dont parle Monsieur Vincent peut °tre compar®¨ la vie publique que J®sus avait v®cue comme un mod¯le, c'est-¨-dire, que les Dames de la Charit®, doivent avoir la volont® dô°tre attentives aux besoins des pauvres et des n®cessiteux, non seulement ¨ l'int®rieur des murs de l'H¹tel-Dieu, mais aussi dans la soci®®o½l'imitation de J®sus est davantage possible et o½les pauvres sont dans le besoin.

Aussi lô®vangile de Luc pr®sente dôune mani¯re remarquable le r¹le de la femme dans la mission de J®sus. Vincent explique aux Dames : ç entre ceux qui furent fermes ¨ suivre Notre-Seigneur, il se trouva des femmes aussi bien que des hommes, qui les suivirent jusquô¨ la croix ; elles nô®taient pas ap¹tres, mais elles composaient un moyen ®tat, dont lôoffice fut depuis dôadministrer aux ap¹tres leur vivre et de contribuer ¨ leur saint minist¯re è. [395] Il est important de voir Vincent qui demande aux Dames dôimiter les femmes de lô®vangile dans lôexercice de leur mission. ç Il est ¨ souhaiter que les Dames de la Charit®regardent ces d®votes femmes comme leur mod¯le. Il nôy a condition au monde qui approche tant de cet ®tat que la v¹tre. Elles allaient dôun c¹t®et dôautre pour subvenir aux besoins, non seulement des ouvriers de lôEvangile, mais des fid¯les n®cessiteux è.[396] Cette invitation nous donne une id®e, que lôemploi public dont parle Vincent ne se limite pas ¨ l'attention dôun groupe particulier, mais ¨ tous ceux qui sont dans la d®tresse et dans le besoin. Alors, pour Vincent, les Dames ne doivent pas °tre confin®es ¨ l'int®rieur des chambres des h¹pitaux ou en certains endroits, mais elles sont invit®es ¨ aller au-del¨. Il invite les Dames ¨ imiter les femmes dans la bible.

[393] *SV*, XIII, p. 811.
[394] *SV*, XIII, p. 812.
[395] *SV*, XIII, p. 815.
[396] *SV*, XIII, p. 815.

De fa-on particuli¯re, souligne la bienheureuse Jeanne de Cusa et dôautres dames qui ont particip®, ¨ leur mani¯re, ¨ la mission de J®sus ¨ partir de leurs propres ressources priv®es. (Luc, 8. 3).

Dans un sens, nous pouvons dire que, pour Vincent, les emplois publics dans l'£glise peuvent signifier l'imitation de J®sus, c'est-¨-dire, la poursuite de sa mission, en ®tant avec les pauvres et les n®cessiteux et en r®pondant ¨ leurs besoins.

Est-ce que Monsieur Vincent consid¯re les activit®s men®es par les Dames comme le travail sp®cifique des femmes dans l'£glise? Possible, parce que dans un premier temps, il consid¯re que les activit®s entreprises par les Dames de la Charit®, comme l'intervention sp®ciale de la Providence divine. Il leur rappelle que côest Dieu Lui-m°me qui les invite ¨ prendre en charge ces actes. ç Toute bonne action vient de Dieu, il est lôauteur de toutes les saintes î uvres è[397]. Dans un deuxi¯me temps, il voit dans leurs activit®s une imitation r®elle du Christ. Il rappelle toujours aux Dames qu'elles sont appel®es ¨ continuer la mission de J®sus ; que c'est dans et par l'£glise que le Christ continue sa mission. Nous pouvons donc dire que, pour Vincent, °tre attentif aux besoins des pauvres et des n®cessiteux est l'un des moyens les plus importants par lesquels l'£glise peut continuer l'®vang®lisation et c'est ce que les Dames de la Charit®font. Pour Monsieur Vincent, ç ®vang®liser, côest faire connaitre Dieu aux pauvres, leur annoncer J®sus Christ, leur dire que le Royaume des cieux est proche et quôil est pour les pauvres è.[398] Cependant, il est important de noter que pour lui ®vang®lisation nôest pas seulement la proclamation de la parole mais que celle-ci doit sôaccompagner des actes pratiques et concrets. ç De sorte que sôil sôen trouve parmi nous qui pensent quôils sont ¨ la mission pour ®vang®liser les pauvres et non pour les soulager, pour rem®dier ¨ leurs besoins spirituels et non aux temporels, je r®ponds que nous les devons assister et faire assister en toutes les mani¯res par nous et par autrui, é Faire cela côest ®vang®liser par paroles et par î uvres et côest aussi ce que Notre Seigneur a pratiqu® è.[399] Pour lui, le Christ est aim® quand les pauvres sont aim®s. Ainsi, toute activit®au service des pauvres est lôimitation du Christ et par cons®quent une activit® dans l'£glise. Cependant, nous constatons que les femmes n'®taient pas autoris®es ¨ exercer des activit®s publiques par la soci®t®et surtout par l'®glise. Pierre Coste explique que l'association des Confr®ries de la Charit®a ®t®la premi¯re

[397] *SV*, XIII p. 808.
[398] *SV*, XIII, p. 79-80 ; *Cf.* aussi *AV*, ç Vincentiens aujourdôhui è dans *Au temps de St. Vincent de Paul et aujourdôhui*, 79-80 (2001), Ao¾t, p. 43.
[399] *SV*, XII, p. 87, *Cf.* aussi *AV*, ç Vincentiens aujourdôhui è dans *Au temps de St. Vincent de Paul et aujourdôhui, op.cit.*, p. 43.

association de ce type accept® par les autorit®s ecclésiastiques, en France. Bien qu'il y ait eu des demandes ant®rieures, aucune d'entre elles nôont ®t® accept®es ni approuv®es.[400]

4.1.3. Lôemploi ecclésial ou lôemploi societal ?

Nous pouvons dire ¨ pr®sent, sans h®sitation, que les î uvres que les Dames de la Charit® ont abouties ont ®t® une participation active dans la mission de lôEglise. Mais pouvons-nous attribuer tout ce quôelles ont fait comme des emplois sociaux ? Il est tout ¨ fait difficile ¨ s®parer les ®l®ments ecclésiaux des ®l®ments sociaux, parce que leur motivation vient de lôEglise, de leur vie spirituelle et de lôinvitation de Monsieur Vincent. Alors, leur motivation vient de lôEglise mais leur terrain de lôengagement est la soci®t®. Nous constatons aussi quôune grande partie de leur travail a ®t® envisag® vers un changement syst®mique pour la soci®t®. Elles sont collaboratrices dans la mission de lôEglise, mais les b®n®ficiaires de leurs interventions ®taient le peuple en g®n®ral. Par exemple, en r®pondant ¨ la question des Enfants Trouv®s, elles avaient r®pondu ¨ un probl¯me majeur social de grande pr®occupation. Nous constatons que leur devoir nôest pas limit®¨ la distribution de la nourriture mais visait une formation humaine int®grale. Cela ®tait n®cessaire pour apporter un changement concret dans la soci®t®. ç Voyez, sôil vous plait, quel ordre dans ce d®sordre ; et quel grand bien vous faites, Mesdames, de prendre soin de ces petites cr®atures abandonn®es de leurs propres m¯res et de les faire ®lever, instruire et mettre en ®tat de gagner leur vie et de se sauver è[401] alors ce que nous remarquons ici est ce changement concret quôelles proposent ¨ un probl¯me social. En r®pondant ¨ lôappel de lôimitation du Christ, Vincent les appelle ¨ un vrai engagement au milieu social afin dôapporter les r®sultats visibles dans la soci®t®. De l¨, leur engagement ®tait en m°me temps ecclésial et social.

4.2. Appel ¨ la ç Diaconesse è

Un autre ®l®ment dans cet extrait qui attire notre attention tr¯s particuli¯rement est lôappel ¨ la Diaconesse. Lôid®e le plus captant et qui nous montre plus pr®cis®ment la vision de Monsieur Vincent sur lôengagement de la femme est lôappel ¨ r®pondre ¨ cette fonction de Diaconesse. Une fonction que les femmes ont exerc®e dans lôEglise pendant plusieurs si¯cles, particuli¯rement au temps de lôEglise primitive. Il est important de voir quel ®tait le r¹le de la diaconesse dans lôEglise et comprendre pourquoi Monsieur Vincent invite les Dames ¨

[400] *Cf.* P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, *op.cit.*, vol. I, p. 108-109.
[401] *SV*, XIII, p. 807.

reprendre cette activit® sp®cifique dans lô£glise. Est-ce que ce service permettait la participation active dans la vie de lô®glise ou dans dôautres activit®s caritatives ?

4.2.1. Diaconesse dans le Nouveau Testament

Il nôest pas possible de se repr®senter avec pr®cision ce que fut lôinstitution des diaconesses ¨ lô®poque apostolique. Le mot ne se trouve pas sous cette forme dans le Nouveau Testament, mais saint Paul parle de Phoeb®, ç diacre è de lô®glise de Cenchr®es (Rm, 16,1), et la ç femme è de I Tim, 3, 11, semblent bien, dôapr¯s la construction et le mouvement du texte, designer, non les ®pouses des diacres, mais des femmes exer-ant un minist¯re analogue ¨ celui des diacres.[402] En 57-58, Paul dans lô®pitre aux Romains appelle ces servantes de la charit®, des ç diaconesses è (Rom, 16). Aussi, Paul demande dôassister Phoeb®, ç lôassister dans tous ses besoins, elle qui a assist®bien des gens parmi lesquels Paul lui-m°me è. Mais il ne donne aucune indication sur la nature de son minist¯re.[403] Quelques ann®es plus tard, dans la premi¯re lettre ¨ Timoth®e, il ®dicte les conditions de leur admission dans lôorganisation eccl®siastique : ç ne peut °tre inscrite au groupe des veuves quôune femme dôau moins soixante ans, nôayant ®t®mari®e quôune fois. Elle devra produire le t®moignage de sa bonne conduite : avoir ®lev®des enfants, exerc®lôhospitalit®, lav®les pieds des saints, secouru les affligés, pratiqu®toutes les formes de la bienfaisance. è (I Tim, 5, 8-10).[404]

4.2.2. Diaconesse pendant les premiers si¯cles de lô£glise

Saint Ignace dôAntioche nous permet de placer dans le groupe des ç veuves è, non seulement des femmes ayant ®t®mari®es, mais aussi des vierges. De Troas, il ®crit aux habitants de Smyrne qui lôont chaleureusement accueilli : ç je salue les familles de mes fr¯res, avec leurs femmes et leurs enfants, ainsi que les vierges appel®es veuves è (Ep´tre aux Smyrniotes, 13, 1).[405] Apr¯s le IIIe si¯cle, la l®gislation des conciles organisa les fonctions des diaconesses, souvent en lien avec celles des veuves. La ç cheirotonie è dont parlent les Constitutions Apostoliques et le concile de Chalc®doine (can.15) est une pri¯re de cons®cration et nôimplique le don dôaucun pouvoir spirituel hi®rarchique ou sacramentel. Le service des diaconesses nô®tait pas un service de lôautel, mais elles remplissaient apr¯s des

[402] *Cf.* Y. CONGAR, ç Diaconesses è dans *Catholicisme Hier Aujourdôhui Demain*, G. JACQUEMET, (®d.), Paris, Letouzey et An®, 1952, tome III, p. 719.
[403] J. FORGET, ç Diaconesses è, dans *Dictionnaire de Th®ologie Catholique*, E. MANGENOT, (®d), Paris, Letouzey et An®, 1911, tome IV, p. 686.
[404] *Cf.* A. DODIN, ç La promotion de la femme ¨ lôapostolat missionnaire è, dans *MC*, 28 (1967), Octobre-D®cembre, p. 309.
[405] *Ibid*., p. 309.

femmes des fonctions analogues ¨ celles que les diacres remplissaient aupr¯s des hommes : bienfaisance, aide dans la collation du bapt°me, des onctions, etc. A plusieurs reprises dans lôhistoire, les diaconesses empi®t¯rent sur le domaine proprement liturgique, par exemple, en distribuant la communion : soit en Orient, soit en Occident. Lôinstitution, d®clinante d®j¨ au Xe si¯cle, disparut au XII¯me si¯cle en Occident et sensiblement ¨ la m°me ®poque en Orient.[406]

4.2.3. R¹le des diaconesses

Les historiens h®sitent sur la port®e exacte du r¹le de Phoeb®, ainsi que sur celui des diaconesses et des veuves dans la communaut®chr®tienne des premiers si¯cles.[407] A lô®poque o½ le mot *diaconia* apparait dans lôhistoire chr®tienne (IV¯me si¯cle), il semble bien avoir gard®son sens ®tymologique de ç service dôassistance è, tandis que celui de ç diacre è qui a la m°me racine, (ç faire un service priv®ou public è), avait pris depuis longtemps son sens technique, eccl®siastique et liturgique.[408] Nous ne pouvons donc pas dire ou conclure que le r¹le de diaconesse jou®par la femme a eu un r¹le sacramentel mais il a permis ¨ la femme dôaider beaucoup dans la vie de lô£glise particuli¯rement en participant au cat®chisme.

Nous ne trouvons pas de sym®trie entre les t©ches liturgiques respectives des diaconesses (lors du bapt°me des femmes adultes en principe) et des diacres (dans le service ¨ la table eucharistique et la proclamation de la Parole), encore moins entre leurs statuts liturgiques et th®ologiques respectifs. Les diacres eurent une activit®importante de service caritatif : on ne sait si les diaconesses eurent un r¹le comparable.[409] Vincent remarque que le r¹le de diaconesses ®tait ç de faire ranger les femmes dans les ®glises et de les instruire des c®r®monies qui ®taient pour lors en usage è.[410] Cependant, cela ne suffit pas de pr®ciser le r¹le exact de diaconesses dans lô£glise. Son r¹le ®tait-il limit®au cat®chisme ou a-t-elle jou®un r¹le important au service de gens ¨ lôext®rieur ?

Un examen attentif de la recherche effectu®e par J. Forget sur la diaconesse pourrait nous aider ¨ comprendre pourquoi Monsieur Vincent a lanc® une telle invitation aux dames ¨ jouer le r¹le de diaconesses. J. Forget, qui a fait une ®tude ®labor®e sur ce sujet, principalement dans ses ®tudes de Didascalie (IIIe si¯cle) et des Constitution Apostoliques

[406] *Cf.* Y.CONGAR, ç Diaconesses è, *op.cit*., p. 219.
[407] P.-M. GY, ç Diaconesses è *Dictionnaire critique de th®ologie*, *op.cit*., p. 384.
[408] *Cf.* D. BOULET, ç Diaconies è dans *Catholicisme Hier Aujourdôhui Demain*, tome III, *op.cit*., p.721.
[409]P-M. GY, ç Diaconesses è, *op.cit*., p. 384.
[410] *SV*, XIII, p. 810.

(fin du IVe) nous dit : ç en consultant ces sources, nous constatons que le minist¯re de la diaconesse ®tait avant tout un office de charit® et dôhospitalit®, analogue ¨ celui que les diacres remplissaient. Les diaconesses devaient : a) prendre soin des pauvres et des malades de leur sexe et au besoin, les visiter ¨ domicile è.[411] Il donne aussi dôautres minist¯res de la diaconesse, comme ç pr°ter leur concours ¨ lô®v°que dans lôadministration du bapt°me des femmes è [412] et la fonction liturgique comme ç exercer une sorte de fonction liturgique, en gardant la porte par laquelle les femmes entraient ¨ lô®glise, ou au *matroneum*, et en veillant ¨ lôordre, au silence, ¨ la distribution des places dans lôassembl®e f®minine è. [413] Quand Vincent invite les dames au service des malades et dôune mani¯re sp®ciale ¨ °tre diaconesses, nous pouvons imaginer quôil avait d®j¨ pris connaissance de ces textes et bien compris lôimportance de la pr®sence de la diaconesse aupr¯s des pauvres, et particuli¯rement aupr¯s des malades. Ce que nous pouvons conclure est que la femme a jou® un r¹le important dans la vie de lô£glise, et Vincent voulait quôelles reprennent ce r¹le actif dans lô£glise.

En mettant ensemble les deux mots analys®s, ó emplois publiqueô et ódiaconesseô, nous sommes conduits ¨ la conclusion suivante : premi¯rement, Monsieur Vincent estime que la mission de l'£glise est confi®e ¨ tous, chacun y est appel®¨ participer. Tout le monde est invit®¨ faire partie de l'î uvre d'®vang®lisation ¨ partir de la proclamation de la parole et par des actes concrets dôamour et de charit® Les femmes sont ®galement appel®es d'une mani¯re particuli¯re ¨ participer ¨ cette mission. Elles doivent donc jouer un r¹le plus actif, sp®cialement dans des cas o½ elles peuvent °tre plus ad®quates, le service des pauvres, des malades et des n®cessiteux. Et en se r®f®rant au r¹le des diaconesses, ce qui existait dans l'£glise auparavant, Vincent tente de rappeler aux femmes qu'elles font partie int®grante des missions de lô£glise. Elles ont aid® les ap¹tres et l'£glise depuis les origines. Il s'agit de donner aux Dames lôaid® quôelles peuvent vraiment faire partie de la mission de l'£glise et notamment au service des pauvres. Cela peut aussi les amener ¨ percevoir que leurs actes ont une valeur importante et quôelles ont leur place dans lô£glise en vertu de leur mission. Nous pouvons ®galement voir un effet psychologique. En rappelant lôexistence dôune institution comme celle des diaconesses, Vincent cherche ¨ gagner la confiance des Dames et ¨ confirmer lôimportance de leurs activit®s. Ce rappel peut par ailleurs cr®er un sentiment de participation ¨ lô®vang®lisation depuis la naissance de lô£glise et quôelles doivent donc poursuivre cette î uvre. En invitant les femmes ¨ jouer un r¹le important dans lô£glise et en

[411] J. FORGET, ç Diaconesses è, *op.cit.* p. 688.
[412] J. FORGET, ç Diaconesses è, *op.cit.*, p. 689.
[413] J. FORGET, ç Diaconesses è, *op.cit.*, p. 689.

rappelant quôelles peuvent et doivent jouer ce r¹ le important, Vincent les aide ¨ trouver leur vocation propre dans sa pl®nitude.

4.3. Comme les femmes de la bible

Un autre passage ou extrait important de cet entretien est une invitation ¨ suivre le mod¯le des femmes dont parle la Bible. Elles ont suivi J®sus et des ap¹ tres en contribuant de leurs ressources.

> ç Entre ceux qui furent fermes ¨ suivre Notre-Seigneur, il se trouva des femmes aussi bien que des hommes, qui le suivirent jusquô¨ la croix ; elles nô®taient pas ap¹ tres, mais elles composaient un moyen ®tat, dont lôoffice fut depuis dôadministrer aux ap¹ tres leur vivre et de contribuer ¨ leur saint minist¯re. Il est ¨ souhaiter que les dames de la charit® regardent ces d®votes femmes comme leurs mod¯les. Il nôy a condition au monde qui approche tant de cet ®tat que la v¹ tre. Elles allaient dôun c¹ t® et dôautre pour subvenir aux besoins, non seulement des ouvriers de lôEvangile, mais des fid¯les n®cessiteux. è [414]

Monsieur Vincent rappelle aux Dames quôelles peuvent aussi jouer des r¹ les similaires. Le r¹ le des femmes ®voqu®dans la Bible nôa pas eu une dimension minist®rielle. Nous constatons quôelles ®taient contentes dôentreprendre cette mission et elles y sont rest®es fid¯les m°me au moment le plus difficile. Leur devoir peut se lire ¨ partir de trois enjeux forts importants pour les Ap¹ tres et les pauvres : suivre le Seigneur fid¯lement en lôassistant avec leurs moyens, aider les Ap¹ tres par leur vivre et contribuer ¨ leur minist¯re, subvenir aux besoins de n®cessiteux. La Bible atteste leur d®vouement et leur contribution.

Vincent ne pense pas ¨ donner aux femmes un r¹ le minist®riel. En revanche, il voulait que les Dames suivent ces femmes de la Bible comme mod¯le. La Bible parle de leur contribution avec beaucoup dôappr®ciation et respect. Côest en cela quôelles trouvent une place respectable dans la Bible. Leur fid®lit® peut nous faire croire quôelles ®taient tr¯s satisfaites et contentes de vivre cette mission sp®cifique. Il faut dire que les Dames de la Charit®avaient, en grande partie, suivi ce mod¯le. Des pratiques spirituelles propos®es par le r¯glement les ont aid®es ¨ rester fid¯le dans leur engagement ¨ Dieu. Par leur contribution, elles ont aid®plusieurs communaut®s religieuses, religieux et des clercs dans leurs minist¯res. Vincent voulait que les Dames de la Charit®vivent tout cela pleinement.

---

[414] *SV*, XIII, p. 815.

5. Canevas dôentretiens aux Dames : sur la pr®paration de malades de lôH¹tel-Dieu ¨ la Confession G®n®rale (1636)[415]

Dans ce document, nous avons deux extraits qui nous aident ¨ aller plus loin dans notre compr®hension de la collaboration de la femme dans lôœuvre de Monsieur Vincent et notamment, la place de la femme dans lôEglise. Ils nous aident ®galement ¨ mieux saisir son r¹le dans leur promotion. Nous citions le premier texte ci-dessous et le deuxi¯me plus bas.

> ç or, mesdames, les officiers ayant maintes fois pens®aux moyens de faire en sorte que toutes ces pauvres gens fassent leur confession g®n®rale, elles ont enfin avis®de d®puter treize ou quatorze des plus ais®es et pieuses, afin de sôappliquer deux ¨ deux chaque jour pour faire leur possible pour disposer les femmes malades seulement ¨ la confession g®n®rale, pouce quôil a plus ¨ Dieu de disposer quelques hommes de pi¯te et de qualit® pour travailler ¨ lôentour des hommes et les porter ¨ faire ladite confession g®n®rale. Or, côest sur vous, mesdames, que mesdames les offici¯res ont jet®les yeux pour cela ; ains côest vous que Dieu de toute ®ternit®a ®lues pour cela. Oh ! b®nies soyez-vous de ce que vous avez m®rit®par votre bonne vie que Dieu vous ait choisies pour les choses quôil a fait faire de vous par mesdites dames pour cela. è[416]

5.1. La date et lôhistoricit®du document

Avant dôavancer dans notre analyse, il est n®cessaire de situer notre texte dans son contexte. Le d®tail que nous avons ¨ notre disposition prouve que le document est original. Mais sa date, 1636, est tr¯s probable. Cette date est d®duite ¨ partir des d®tails que le premier biographe de Vincent, Monseigneur Abelly donne sur la confession g®n®rale. Côest environ deux ans apr¯s la fondation que Vincent va leur confier la pr®paration ¨ la confession g®n®rale. ç Environ deux ans apr¯s le premier ®tablissement de cette compagnie, M. Vincent jugea quôil ®tait exp®dient de d®puter, de trois mois en trois mois, un certain nombre de dames qui sôappliqueraient particuli¯rement ¨ lôinstruction et consolation spirituelle des pauvres malades pendant que les autres vaqueraient ¨ leur donner quelque soulagement corporel è[417] Concernant lôauthenticit®du document, nous avons d®j¨ des indications importantes. Pierre Coste nous pr®cise que le document autographe, original ®tait chez Monsieur le Marquis de lôAigle, au moment quôil pr®parait lô®dition du volume XIII.[418] Nous voyons ce document d®j¨ publi® en 1866 dans *Collections int®grale et universelle des orateurs Chr®tiens* par lôAbb® Migne, dans le tome 86. Dans la partie, Conf®rences, Discours, exhortations et

[415] *SV*, XIII, p. 762-767. Document 186.
[416] *SV*, XIII, p. 762.
[417] L. ABELLY, *La Vie de S. Vincent de Paul, op. cit.*, t. I, p. 202. Abelly ®voque la question de la confession g®n®rale dans les pages suivante.
[418] *SV*, XIII, p. 762.

fragments divers de saint Vincent de Paul, lôauteur pr®cise que ç les pi¯ces num®rot®es 81-85 sont donn®es dôapr¯s les manuscrits orignaux et reproduites avec lôorthographe du temps et les abr®viations que le saint employ®s en ®crivant è.[419] Le document que nous discutons ici est le 84eme document. Cela nous explique quôil a eu le document original ¨ sa disposition au moment de lô®dition.

La date, probablement donn®e par Pierre Coste, nous propose que le document soit situ®deux ans apr¯s la fondation de la confr®rie des Dames de la Charit®dôH¹tel-Dieu, ¨ peu pr¯s au milieu de son minist¯re. Etant eccl®siastique depuis 36 ans, fondateur de plusieurs ®tablissements eccl®siaux, des confr®ries et des congr®gations, il ®tait d®j¨ un homme connu pour des î uvres de charit®et sa fid®lit®¨ sa mission. Son observation ¨ ce niveau-l¨ est de valeur pour notre recherche.

Le style du document montre que cela ®tait pr®par®pour instruire le groupe de femme. La premi¯re phrase nous indique clairement que le document a ®®pr®par®pour les Dames de la Charit® ç Pour les dames de la Compagnie de la Charit®de lôH¹tel-Dieu destin®e pour disposer les pauvres femmes ¨ faire une confession de toute leur vie pass®e. è[420] Alors, ces informations nous aident ¨ situer le document dans un contexte clair.

5.2. Le contenu et lôid®e centrale du document

Nous avons d®j¨ vu que le document visait ¨ instruire les Dames de la Charit®dôH¹tel-Dieu sur la confession g®n®rale : sujet d®velopp® dans le document. Apres avoir situ® le contexte de cette r®union, il pr®cise trois points de ce ç discours è. Cela nous aide ¨ comprendre le contenu et lôid®e centrale du texte. ç 1ÁDe lôexcellence de cet emploi ; 2ÁDes motifs desquels vous devez vous servir pour induire ces pauvres gens ¨ la confession g®n®rale ; 3ÁDe la mani¯re que vous devez vous comporter. è[421] Cela nous aide d®j¨ ¨ pr®voir le contenu de ce document et lôid®e centrale que le document va nous proposer. Dans la premi¯re partie, il leur parle de lôexcellence de leur travail parce quôelle peut °tre lôinstrument de la conversion de pauvres p®cheurs. ç lôexcellence de cet exercice para´t en ce que vous devez servir dôinstrument ¨ Dieu pour lui faire rendre par la p®nitence lôhonneur que ces

[419] J. P. MIGNE, *Collection Int®grale et Universelle des Orateur Chr®tiens*, t LXXXVIII, Paris, ®diteur de la biblioth¯que universelle du clerg®, 1866.
[420] *SV*, XIII, p. 762-763.
[421] *SV*, XIII, p. 763.

pauvres cr®atures lui ont toll® par le p®ch® è[422] Notons ici quôil les consid¯re comme des instruments de Dieu et reconnait le r¹le quôelles peuvent jouer.

Apres avoir parl® syst®matiquement de lôimportance de ce minist¯re, en six points, en particulier, en citant le r¹le de femme dans la Bible, il va poursuivre par des motifs quôelles doivent porter dans ce travail de pr®parations. Il leur explique ®galement la mani¯re de pr®parer une personne pour la confession g®n®rale.

La troisi¯me partie du discours est le petit r¯glement des Dames qui oriente leur comportement dans la mission. Le r¯glement donne des pr®cisions sur le nombre des dames qui sôengageront ¨ ce minist¯re : il est de 14 et elles travailleront deux ¨ deux, selon le jour et lôheure fix®e.

5.3. Elues et Choisies : tracer une vision th®ologique

Le premier texte pour notre analyse que nous avons d®j¨ cit®ci-dessus, est pris dans la partie introductive du document. Ici, il situe la mission et le r¹le quôelle doit entreprendre et nous r®v¯le la vision quôil a de ce r¹le. Nous allons en discuter ¨ partir de trois ®l®ments.

Avant dôanalyser la place que Vincent va donner aux femmes dans la mission de lô£glise, le texte nous invite ¨ tourner notre regard sur lôimportance que lô£glise donne aux femmes au XVII[e] si¯cle en France. Il est tr¯s clair dans ce texte que les femmes sont de cat®gorie moins importante pour lô£glise. Avec la soci®t®qui les consid¯re comme objet de tentation, lô£glise ne fait pas davantage, elle les abaisse. Le texte nous fait comprendre quôil existait un syst¯me organis® avec des personnes engag®es pour aider les hommes dans leur confession g®n®rale, côest-¨-dire, dans leur salut. ç pource quôil a plu ¨ Dieu de disposer quelques hommes de pi®t®et de qualit® pour travailler ¨ lôentour des hommes et les porter ¨ faire ladite confession g®n®rale.è[423] Les femmes sont laiss®es de c¹t®; elles sont sans beaucoup de valeur. Leur salut nôest pas un sujet de grande importance pour lô£glise. Alors, nous pouvons imaginer la place quôelles pourront avoir dans la mission de lô£glise. Côest en tenant compte de cette situation que nous devrions approcher les propositions des Monsieur Vincent.

[422] *SV*, XIII, p. 764.
[423] *SV*, XIII, p. 763.

5.3.1. ç vous °tes ®lues è et ç vous °tes choisies è : un regard crucial

Cêest un regard tout ¨ fait capital pour notre observation. Nous venons de voir comment lôEglise traitait la femme. Ici, Monsieur Vincent va mettre la femme sur un pi®destal tr¯s ®lev®, au m°me niveau que lôhomme. En leur disant quêelles sont ®lues et choisies, il va les mettre au m°me pied dô®galit®avec le sexe oppos® Cela peut nous faire estimer combien il ®tait au cî ur de leur promotion.

Dans le monde biblique h®breu, que le ç peuple choisi è fait r®f®rence aux enfants dôIsra±l, qui forment un royaume de pr°tres.[424] Ce choix fait par Dieu commence avec lôalliance quôil va faire avec Abraham.[425] Plus tard Dieu entrera en alliance avec la descendance dôAbraham, le peuple dôIsra±l, qui a ®t® choisi pour °tre un peuple libre. Cet appel dô°tre un peuple ®lu, est une invitation dô°tre des t®moins de Yahv® Plus quôun privil¯ge, cêest une responsabilit® ç Si vous ®coutez ma voix et gardez mon alliance, je vous tiendrai pour mon bien propre parmi tous les peuple è.[426] Alors, en les consid®rant ®lus, choisis sp®cialement par Dieu, il leur donne une valeur importante, dans lôhistoire du salut. Il les invite dô°tre les t®moins et de porter la m°me responsabilit®que les hommes.

Dans le Nouveau Testament, nous voyons que J®sus a choisi ses disciples. Le but de ce choix ®tait toujours le m°me : ç °tre t®moin è. Un verset de lô®vangile de saint Jean nous montre clairement que le choix est fait par J®sus lui-m°me. ç Ce nêest pas vous qui mêavez choisi ; mais cêest moi qui vous ai choisis et vous ai ®tablis pour que vous alliez et portiez du fruit et que votre fruit demeureé è[427] Monsieur Vincent reprend cette parole biblique quand il ®crira ¨ Pierre de Beaumont ¨ Richelieu, ç il nêappartient quô¨ Dieu de choisir ceux quôil y veut appeler è.[428] Monsieur Vincent qui agissait souvent ¨ la lumi¯re de la parole de lô®vangile, aura certainement fait cette invitation aux femmes avec ces mots ç ®lues è et ç choisies è, en comprenant leur implication dans la r®alit®de la mission. Alors, en leur disant quêelles ont ®t® choisies par Dieu, il affirme par l¨ quêelles sont importantes et ont un r¹le singulier : leur mission vient de Dieu lui-m°me. Ces paroles sont motivantes et encourageantes pour ces dames qui sont de peu dôimportance dans lôEglise et sa mission.

---

[424] Lôexode 19, 5-6.
[425] La Gen¯se, 17, 4-8.
[426] Lôexode 19, 5-6.
[427] Evangile de saint Jean, chapitre 15, verse16.
[428] *SV*, VIII, p. 287. (Le 2 mai 1660).

Nous pouvons conclure avec plus de certitude quôil voulait donner aux femmes une place importante et cette importance est remarquable dans la configuration actuelle de lôEglise de son ®poque. Il les consid®rait comme des instruments choisis par Dieu pour pr®parer les pauvres gens ¨ la confession g®n®rale. Il devient possible, en vertu de cette î uvre, dôaffirmer le r¹ le de Vincent comme promoteur de la vocation de la femme dans lôEglise.

5.4. Lib®ration des interdictions de saint Paul

Un autre extrait de ce document qui invite notre r®flexion est le passage ou Monsieur Vincent propose service corporel et spirituel comme des moyens pour sortir des prohibitions que saint Paul avait impos®sur la femme.

> ç En ce que vous entrez dans lôexercice des veuves de la primitive Eglise, qui est dôavoir soin corporel des pauvres, comme elles avaient, et encore le spirituel des personnes de leur sexe, ainsi quôelles avaient ; en quoi vous aurez comme une mainlev®e de la d®fense qui vous est faite par saint Paul en la premi¯re aux Corinthiens, ch.14 : *Mulieres in ecclesiis taceant ; non enim permittitur eis loqui*.[429] Et puis il ajoute : *Turpe est enim mulieres loqui in ecclesia*.[430] Et ¨ la IÁ*ad Timoth.*, ch.2 *: Docere autem mulieri non permitto*. Et ajoute la raison : *Adam enim primus formatus est, deinde Eva ; et : Adam non est seductus, mulier autem seducta in praevaricatione fuit*.[431] è[432]

Côest en parlant de lôexcellence de cet emploi (la Confession G®n®rale) que Vincent pr®sente cette proposition. Il leur avait d®j¨ expliqu®, quôelle participait concr¯tement au salut des ©mes en assistant les pauvres femmes malades en les aidant ¨ se d®tourner de leurs p®ch®s. ç En ce que vous le r®tablissez dans la souveraine possession de ces pauvres ©mes par la p®nitence de laquelle ces pauvres cr®atures sôen®taient ¹ t®es et soumises ¨ lôempire du diable par le p®ch®; é en ce que vous ¹ tez ces pauvres ©mes de lôenfer et leur redonnez le droit dôentrer en paradis. è[433]

---

[429] ç Que les femmes se taisent dans les assembl®es, car il ne leur est pas permis de prendre la parole. è (1Cor. 14, 34). (La traduction ici est prise de la Bible de J®rusalem. En lieu dôutiliser ç ®glise è, pour le mot ç *ecclesia* è le terme qui est appliqu®est ç assembl®è.

[430] ç Il est inconvenant pour une femme de parler dans une assembl®e è (1 Cor. 14,35).

[431] ç Je ne permets pas ¨ la femme dôenseigneur è et ç côest Adam en effet qui fut form®le premier, Eve ensuite. Et ce nôest pas Adam qui se laissa s®duire, mais la femme qui, s®duite, se rendit coupable de transgression è (1 Timoth®e, 2, 12.14).

[432] *SV*, XIII, p. 764.

[433] *SV*, XIII, p. 764.

La vision de Vincent devient plus explicite ici. Il est tout ¨ fait conscient de la situation de la femme dans lôEglise. Il comprend quôun changement de paradigme est tout ¨ fait difficile. Un moyen pour sortir de ces interdictions est de vivre les services activement comme les femmes dans lôEglise primitive. Toutefois, un regard plus pr¯s peut nous montrer que la place et lôimportance des veuves ®taient aussi limit®es dans lôEglise, particuli¯rement dans des si¯cles suivants sa naissance. LôEglise devient tr¯s centr®e sur un syst¯me ç clercs è et ç laµcs è. Ce syst¯me a divis® et augment® le clivage entre le deux sexes. ç Au sein du christianisme, la distinction entre le masculin et le f®minin semble avoir pr®c®d® la plupart des autres clivage socio-religieux, en particulier la division des chr®tiens entre ç clercs è et ç laµcs è. La femme doit garder le silence, ne doit pas enseigner, ni faire la loi aux hommes : les recommandations de Paul, exprim®es dans la premi¯re ®pitre aux Corinthiens (14,35) et dans la premi¯re ®pitre ¨ Timoth®e (2,12), sont souvent cit®es.è[434] Une citation du IIIe si¯cle sur lôinstitution des veuves peut nous aider ¨ ®valuer la place et lôimportance de la femme dans lôEglise et lôin®galit® entre le deux sexes. ç Quand on institue une veuve, on ne lôordonne pas, mais elle est d®sign®e par ce titreé Quôon institue la veuve par la parole seulement et quôelle se joigne aux autre veuves. Mais on ne lui imposera pas la main, parce quôelle nôoffre pas lôoblation et nôa pas de service liturgique. La veuve, elle, est institu®e pour la pri¯re, qui est (le r¹ le commun) de tous.è[435]

Il voit, ¨ travers leurs engagements corporels et spirituels, le moyen pour leur donner une place plus consid®rable. Mais il est essentiel de voir quôil va petit ¨ petit permettre aux femmes dôaller plus loin dans leur service en proposant des missions jamais faites par la femme dans lôEglise. Côest ce qui a aid®, du moins, ¨ changer radicalement la conception et les pr®jug®s sur la femme et sa place au niveau social et eccl®sial. Nous voyons dans cet extrait un d®sir de la part de Monsieur Vincent ¨ inclure la femme plus prestement dans des activit®s eccl®siales. Il voulait quôelles surpassent lôinterdiction faite par Paul et lôEglise primitive ¨ travers leur engagement active et concr¯te. En les appelant dôj¨ ç ®lues è et ç choisies è, il avait montr® ses convictions et enlev® par le fait m°me les pr®jug®s sur la femme. Par cette invitation de vivre le service corporel et spirituel, il leur proposait une voie pour sortir, dans une certaine mesure, de leur ®tat r®pressif dans lô®glise.

---

[434] Michel LAUWERS, ç L'institution et le genre. ê propos de l'acc¯s des femmes au sacr® dans l'Occident m®di®val è, *Clio. Histoireā femmes et soci®t®s* [Online], 2 | 1995, Online depuis 01 Janvier 2005, connexion on 20 April 2017, 17h00. https://clio.revues.org/497?lang=en.

[435] Cit® par Michel LAUWERS, dans son article, ç L'institution et le genre. ê propos de l'acc¯s des femmes au sacr® dans l'Occident m®di®val è, *Clio. Histoireā femmes et soci®t®s* [Online], 2 | 1995, Online depuis 01 Janvier 2005, connexion on 20 April 2017, (17h00). https://clio.revues.org/497?lang=en

Conclusion

Nous avons analysé certaines paroles de Monsieur Vincent, précisément, quelques extraits de ses entretiens qui nous ont aidés à comprendre et à évaluer sa position dans la promotion de la femme. Nous avons eu déjà à explorer certains autres extraits pendant notre analyse du règlement de la Confrérie Mixte. Toutes ces analyses et découvertes nous conduisent à déduire des conclusions très fondamentales liées à notre recherche.

Tout d'abord, si nous examinons tous les participants dans la mission de Monsieur Vincent, nous constatons que les femmes jouissaient d'une place irréfutable. Les Confréries féminines, les Filles de la Charité ont travaillé en lien étroit avec Vincent de Paul. Cette collaboration était possible, parce qu'il avait un respect pour elles, il donnait de la valeur à leur travail et appréciait leur talent. Nous avons découvert une volonté exceptionnelle de sa part pour leur permettre à prendre une place marquante dans la société et dans l'Église.

Ensuite, nous percevons des éléments explicites, qui nous font conclure qu'il voulait que la femme prenne un rôle actif dans l'Église. A certains moments, il les invite à dépasser des interdictions ecclésiales avec leurs témoignages concrets. Cela nous fait établir qu'il était tout à fait engagé pour la promotion de la vocation de la femme. Monsieur Vincent ne limite pas cette promotion à des vaines paroles, il donne et mobilise toutes les possibilités à les réaliser.

En effet, tous ces extraits analysés, nous ont permis de répondre à certaines questions très pertinentes dans la présente étude. A-t-il vraiment aidé la femme dans leur responsabilisation et leur promotion ou était-il occupé d'utiliser leur talent et leurs richesses afin d'exécuter ses propres actes de charités ? Faisaient-elles juste des objets de ses manipulations ? Tous ces extraits que nous avons inspectés nous montrent et affirment qu'elles n'étaient jamais des objets de ses manipulations mais des partenaires dans ses missions. Il les considérait comme des collaboratrices, non pas comme des travailleurs. C'est important de faire cette remarque parce qu'à certains moments, nous voyons qu'il en demandait beaucoup. Il deviendrait possible de penser qu'il les obligeait ou s'imposait sans leur accord. Les textes que nous avons examinés, nous montrent qu'il y avait un dialogue systématique.

Enfin, l'importance qu'il donne à cette équipe et la confiance qu'il met sur les Dames nous font conclure qu'il voulait vraiment leur donner une place, une responsabilité Son

accompagnement constant ®ait alors un ®®ment capital dans cette responsabilisation de la femme. Ainsi, pouvaient-elles entreprendre certaines missions parce quõil ®ait l¨ pour les soutenir.

DEUXIEME PARTIE
LES FILLES DE LA CHARITE

De simples filles du village aux humbles Filles de lœglise

Dans cette deuxième partie de notre recherche, nous essayerons dôanalyser le rôle de Monsieur Vincent dans la fondation, le développement et le fonctionnement des Filles de la Charité. Si nous évaluons les îuvres entreprises par les Filles de la Charité, nous constaterons quôaucune équipe de femmes nôavait répondu ¨ Monsieur Vincent de par son invitation ¨ servir les pauvres comme les Filles de la Charité. Vincent lui-même nous parle plusieurs fois de leur participation. Dans sa lettre du 22 mai 1652 ¨ son confrère Lambert aux Couteaux, il apprécie les filles pour leur travail.

Même sôil parle de lôaction de charité menée par toutes les congrégations, il souligne que : ç les pauvres Filles de la Charité y ont plus de part que nous dans lôassistance corporelle des pauvres. Elles font et distribuent tous les jours chez mademoiselle Le Gras du potage ¨ 1300 pauvres honteux et dans le Faubourg Saint-Denis ¨ 800 réfugiés ; et dans la seule paroisse de Saint-Paul quatre ou cinq de ces filles en donnent ¨ 5000 pauvres outre soixante ou quatre-vingts malades quôelles ont sur les bras. è[436] Dans le développement de cette partie de notre travail, nous parlerons de leur collaboration concrète avec Vincent et dôautres équipes quôil avait fondées.

Dans la fondation des équipes féminines par Monsieur Vincent, les Filles de la Charité sont deuxième dans lôordre chronologique : la Confrérie de la Charité étant la première et les Dame de la Charité les dernières. Les Filles de la Charité portent, en effet, une structure et un statut différents dans la mission de lôéglise que dôautres équipes féminines de Monsieur Vincent. Leur formation et leur mission ont été un engagement très personnel et spécial pour Vincent. Tous les efforts quôil mettra en îuvre pour que les filles de la Charité soient comme une communauté hors de lôimposition du cloitre, méritera une évaluation particulière.

Nous allons, dans un premier chapitre, tracer lôorigine et le développement de cette équipe, et leur spécificité et le rôle que Vincent jouera dans la conception et la mise en pratique des dites caractéristiques. Par spécificités nous entendons, tous ces éléments qui aident les Filles ¨ servir librement les pauvres, dans la rue ainsi que dans les maisons, sans être frappées par lôinterdiction de la part de lôéglise ou de la société. Dans un deuxième chapitre, nous allons faire une brève énumération des îuvres quôelles ont entreprises. Dans un troisième chapitre nous allons évoquer des méthodes que Vincent utilisera pour former et accompagner les Filles de Charité.

[436] *SV*, IV, p. 407.

Chapitre 1
Filles de la Charit®: Origine et d®veloppement

Introduction

Lôhistoire des Filles de la Charit®et leur d®veloppement est tr¯s crucial dans notre recherche. Elle d®finit plus clairement le r¹le de Monsieur Vincent dans la promotion de la femme dans lôEglise et la soci®t® En fondant la confr®rie de la Charit®et celle des Dames de la Charit®, il avait invit®les dames riches et influentes ¨ venir au secours des plus pauvres. Les femmes les plus riches, les plus puissantes dans le royaume descendaient dans la rue et dans des h¹pitaux pour servir les plus petits. Ce qui ®tait inimaginable ¨ cette ®poque consid®rant le grand ab´me qui existait entre les riches est les pauvres.

La fondation de Filles de la Charit®nôest pas une nouveaut®en r®alit®, parce quôil existait d®j¨ dôautres congr®gations qui ont pens®es, et ont ex®cut®es des services actifs au milieu de la soci®t® Leur service libre nôa pas plu ¨ tout le monde, alors cela nôa pas dur®tr¯s longtemps. Lôimposition stricte de cloitre de femme religieuse, par le concile de Trente a affect®toutes ces congr®gations : ç Or, si le concile de Trente (1545-1563) accorde aux hommes dôEglise le droit de servir une vocation apostolique dans le si¯cle, il impose au contraire la cl¹ture aux congr®gations f®minines : en 1566, la bulle *Circa Pastoralis* de Pie/V renforce la d®cr®tale *Periculoso*[437] de 1299 et r®affirme du m°me coup les traditions m®di®vales qui nôoffrent ¨ la religieuse dôautre alternative que le couvent. è[438] Le d®cret est cat®gorique : ç sôil se trouvait par hasard des religieuses qui, sôappuyant sur quelque coutume, m°me imm®moriale [é] Sôopposassent par opini©tret®¨ cette cl¹ture [é] les ordinaires et les sup®rieurs les pourront contraindre comme rebelles et incorrigibles. »[439] Alors, nous pouvons imaginer les pr®cautions que Vincent a d¾ prendre pour ®viter le clo´tre ®ventuel pour ses Filles, en proposant des id®es vraiment innovatrices. Nous pouvons dire que côest dans la mani¯re de d®finir leur vie que Vincent va effectuer une r®volution.

---

[437] ç côest ¨ partir de 1298, avec le d®cret *periculoso* de Boniface VIII, que la cl¹ture devient vraiment rigoureuse. è A.M. PELLETIER, Le Christianisme et les femmes, vingt si¯cles dôhistoire, Paris, cerf, 2001.

[438] L. LUX-STERRITT, ç Les religieuses en mouvement. Ursulines fran-aises et Dames anglaises ¨ lôaube du XVII[e] si¯cle èhttps://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2005-4-page-7.htm, 22/05/2017 ¨ 18h09.

[439] J-B. THIERS, *Trait® de la cl¹ture des religieuses*, Paris, Dezallier, 1681, p. 243. Cit® dans, L. LUX-STERRITT, ç Les religieuses en mouvement. Ursulines fran-aises et Dames anglaises ¨ lôaube du XVII[e] si¯cle èhttps://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2005-4-page-7.htm, 22/05/2017 ¨ 18h10.

Probablement, ce qui avait touch® Vincent le plus profond®ment ®tait le destin de la Congr®gation de la Visitation fond®e par Fran-ois de sales, avec la collaboration de Jeanne de Chantal, en 1610, ¨ Annecy, avec la mission principale de visiter malades et pauvres et les r®conforter. Depuis le d®but de 1612, elles visitent les malades de la ville. Mais, leur vie active nôa pas dur®. Cette pr®sence de religieuses dans les rues et taudis de la ville est mal vue par les autorit®s eccl®siastiques en pleine contre-R®forme. Le cardinal Marquemont de Lyon ®tait le premier opposant de cette mani¯re de vivre. ç Il estimait quô¨ Lyon et dans les autres villes de France la visite des pauvres ne se pouvait pas continuer sans danger, et que dôailleurs une vie si pure et si int®rieure ne devait pas rester ¨ lô®tat de simple congr®gation, mais avoir la dignit® dôun Ordre religieux, et par cons®quent dôune enti¯re cl¹ ture ; car dôimaginer un Ordre religieux de femmes sans cl¹ ture, lôid®e m°me ne lui en venait pas. è[440] Depuis 1622, jusquô¨ la fin de sa vie, Vincent ®tait le sup®rieur de la Visitation de Paris. En exer-ant le r¹ le de Sup®rieur, il avait bien compris leur d®sir ardent pour consacrer leur vie pour les pauvres au milieu de la soci®®. Mais leur r°ve nô®tait pas r®alisable, avec tant dôoppositions dures dans lô®glise.

Bien s¾r, le d®but de Filles de la Charit® nô®tait pas tr¯s syst®matique comme celui des autres congr®gations. Une fois rassembl®e comme une ®quipe, avec une mission d®finie, Monsieur Vincent prend toutes les mesures pour quôelles vivent la mission pour laquelle elles ont consacr®es leur vie. Alors, ¨ travers leur r¯glement, les enseignements personnels, lôaccompagnement etc., il continue ¨ les instruire de leur ®tat particulier et de leur devoir sp®cifique. Une ®tude des ®l®ments constitutifs de cette compagnie peut nous aider ¨ avancer dans nos recherches.

1. De 1617 ¨ 1633 : une p®riode d®cisive

Nous avons d®j¨ vu que lôann®e 1617 ®tait tr¯s importante dans la vie de Monsieur Vincent et tr¯s pr®cis®ment dans la promotion de la femme. Des ®v¯nements, souvent impr®vus et inattendus am¯nent Vincent ¨ prendre des d®cisions importantes dans sa vie, qui vont profiter ¨ lôEglise et ¨ la soci®®. En 1633, quand il a permis ¨ Louise de Marillac de rassembler quelques filles pour les former dans une communaut®, pour servir les pauvres, il a eu suffisamment lôexp®rience pour les conduire. Cette d®cision nô®tait pas soudaine, nous allons voir quôil y avait des ®v¯nements, des situations concr¯tes qui am¯nent ¨ la fondation

[440] M. Lôabb®£ M. BOUGAUD, *Histoire de Sainte Chantal et des Origines de la Visitation*, tome 1, Paris, Librairie Poussielgue Fr¯res, 1869, p. 507.

des Filles de la Charit® Nous allons regarder ces ®l®ments importants qui vont donner naissance ¨ cette communaut®, qui devient dans lô®glise, une force sans comparaison, pour le service de pauvres. Nous pouvons parler de minimum cinq ®l®ments qui am¯nent ¨ la fondation de la Compagnie.

1.1. Une î uvre Providentielle

Pour comprendre lôorigine de Filles de la Charit®, nous devons examiner plusieurs ®l®ments historiques et importants dans la vie de Monsieur Vincent. Cette compagnie ne prend pas son origine dôun ®v¯nement particulier, comme cô®tait le cas pour la Confr®rie de la Charit® ou encore la Dame de la Charit® Cô est peut-°tre pourquoi, Monsieur Vincent consid¯re cela comme un ®v¯nement tout ¨ fait providentiel. Dans sa conf®rence du 22 Janvier 1645, sur lôobservance du r¯glement, il aborde certains ®l®ments importants.[441] Tout dôabord, il va affirmer que cô est Dieu qui est lôauteur de cette compagnie.

Monsieur Vincent pr®sente Dieu lui-m°me comme le fondateur de leur compagnie et r®p¯te sa conviction sans cesse : ç Il se peut dire en v®rit® que cô est Dieu qui a fait votre Compagnie. Jôy pensais encore aujourdôhui et je me disais : ç est-ce toi qui as song®¨ faire une Compagnie de filles ? Oh ! nenni. Est-ce Mademoiselle Le Gras ? Aussi peu. è Je nôy ai jamais pens®, je peux vous le dire en v®rit® Et qui donc aurait eu la pens®e de former en lô£glise de Dieu une Compagnie de femmes et filles de la Charit® en habit s®culier ? Cela nôaurait pas paru possible. Oui bien ai-je pens®¨ celles des paroisses. Encore vous puis-je dire que cô®tait Dieu, et non pas moi. é les î uvres sont de Dieu est bien manifeste en votre compagnie, de telle sorte que, si lôon nous demandait comment cela sô est fait, nous pouvons v®ritablement dire : ç je ne le sais pas. è et cela ®tant, mes ch¯res sî urs, que le dessein de vous assembler est de Dieu lui-m°me, vous devez aussi croire que cô est par la conduite de sa divine Providence que votre mani¯re de vie sô est form®e en r¯gle avec le temps.è[442] Il pr®f¯re penser que cô est un acte providentiel. Cela ®tait aussi pour les convaincre de lôimportance de leur engagement.

---

[441] *SV*, IX, p. 203. Entretien 20. Lôoriginal est dans lô®criture de Louise de Marillac et le document est conserv® dans des archives des Filles de la Charit®, ¨ Paris.

[442] *SV*, IX, p. 208 et 210 ; pour dôautres citation pareille, *SV*, IX, p. 113. ç Qui e¾t pens®quôil y aurait des Filles de la Charit®quand les premi¯res vinrent en quelques paroisses de Paris ? Oh ! Non, mes filles, je nôy pensais pas ; votre sî ur servante Mlle Le Gras nôy pensait pas non plus, ni M. Portail. Dieu y pensait pour nous. Cô est lui, mes filles, que nous pouvons dire auteur de votre Compagnie ; il lô est plus v®ritablement que personne autre. è

1.2. De petit village de Chatillon ¨ la grande ville de Paris

Si nous cherchons ¨ tracer un d®but pour cette Compagnie, il faut retourner ¨ 1617 ¨ Chatillon. Le point de d®part, c'est ¨ la fondation de la Confr®rie de la Charit®¨ Chatillon. Il est vrai que Vincent pr®sente l'origine comme un acte providentiel et revient souvent sur cette certitude. Lorsqu'il veut davantage en convaincre les sî urs, il ®voque Ch©tillon. Dieu s'est manifest®l¨, c'est l¨ que tout a commenc®[443] Dans la m°me conf®rence de 22 Janvier 1645, apr¯s avoir parl®de la fondation providentielle, il parle de Chatillon et l'®v¯nement qui avait conduit ¨ la fondation de la Charit®et comment la fondation de cette confr®rie ¨ Paris avait contribu®¨ leur commencement : ç J'®tais cur®en une petite paroisse, é Et tout ce bien vient de l¨. Je n'y avais pas pens®davantage. C'est Dieu qui le fait. En cette ville de Paris, quelques dames eurent ce m°me d®sir d'assister les pauvres de leur paroisse ; mais, quand on en vint ¨ l'ex®cution, elles furent bien emp°ch®es de leur rendre les services bas et p®nibles. Dans les missions, je fis rencontre d'une bonne fille de village qui s'®tait donn®e ¨ Dieu pour enseigner les filles de c¹ t®et d'autre. Dieu lui inspira la pens®e de me venir trouver. Je lui proposai le service des malades. Elle accepta aussit¹ t avec plaisir, et je l'adressai ¨ Saint-Sauveur, qui est la premi¯re paroisse de Paris o½ la Charit®a ®t®®tablie. Une Charit®fut ensuite fond®e ¨ Saint-Nicolas-du-Chardonnet, puis ¨ Saint-Benoit, o½il y eut de bonnes filles de village, auxquelles Dieu donna telle b®n®dictions que, d¯s ce temps-l¨, elles commenc¯rent ¨ s'unir et ¨ s'assembler presque imperceptiblement.è[444]

Dans ce long passage, nous pouvons d®j¨ tracer trois ®l®ments ®voqu®s par Monsieur Vincent qui indiquent les d®buts de la fondation de Fille de la Charit®: fondation de la Charit®¨ Chatillon ; implantation de Charit®¨ Paris et des difficult®s rencontr®es ; et l'intervention d'une bonne fille. Il est vrai, l'®v¯nement de Chatillon est important parce qu'il nous aide ¨ situer un ®v¯nement et un moment pr®cis quand nous parlons de la fondation. Alors, avant d'aller plus loin, nous allons discuter ces ®l®ments pr®sent®s par Vincent. Nous avons d®j¨ vu que la Charit®®tait oblig®e de s'adapter ¨ leur situation. Nous voyons ici que l'implantation de Charit®dans la ville ®tait tout ¨ fait diff®rente que celle dans la campagne.

---

[443] *Cf.* Sî ur DELORT, ç Du ç R¯glement è de Ch©tillon aux ç R¯gles è des filles de la charit®è, Estratto da: Actes du Colloque International d'Etudes Vincentiennes, Paris 25-26 septembre 1981. P. 64.

[444] *SV*, IX, p. 208-209. (La premi¯re partie de cette citation a ®t®d®j¨ donn®dans la premi¯re chapitre de partie 1 en discutant le commencement de la Confr®rie de la Charit®)

1.3. Lôimplantation de Charit®¨ Paris et les difficult®s rencontr®es

Si nous pouvons dire quôil y a un ®l®ment qui contribue consid®rablement ¨ la fondation des Filles de la Charit®, côest la fondation de la Confr®rie de la Charit®dans la ville de Paris. Lôimplantation dans la ville change tout ¨ fait la composition des membres. Beaucoup de femmes de condition ont ®t® attir®es par la Charit®et sont entr®es dans le service. La grande difficult®est arriv®e quand leur ®tat de vie ne leur a pas vraiment permis de prendre des services p®nibles. Elles ont commenc®a exercer des services assist®s par leurs domestiques. Monsieur Vincent nous pr®sente clairement la situation : ç Les dames de Saint-sauveur eurent la confr®rie de la Charit®en leur paroisse ; elles servaient elles-m°mes, portaient la marmite, les rem¯des et tout le reste ; et comme la plupart ®taient de condition et avaient mari et famille, elles ®taient souvent incommod®es de ce pot, de sorte que cela les rebutait, et elles parl¯rent de trouver quelques servantes qui fissent cela pour elles. è[445] Lôhistorien L®once Celier nous pr®sente cette situation dans ces mots : ç Les Dames qui composaient la Confr®rie de la charit®pouvaient avoir les meilleurs intentions : elles ®taient prises par leur maison et par leurs obligations mondaines, et l'assiduit®au service des pauvres leur ®tait plus difficile qu'aux m®mag¯res de la campagne. En outre qu'elle que fut leur humilit®, les convenances sociales du temps ne leur laissaient pas la libert®de vaquer par elles-m°mes ¨ tous les soins mat®riels qu'il fallait donner aux malades : ceux-l¨ m°me ¨ qui elles se d®vouaient ne l'auraient pas compris, leurs familles et leurs amies ¨ elles, encore bien moins. Il parut donc n®cessaire de les faire suppl®er par des personnes qui n'auraient pas d'autre mission et c'est toute la premi¯re id®e de l'institution des Filles de la Charit® è[446]

Il est vrai que la confr®rie dans la campagne a ®t®compos®e de femmes de situation modeste, qui d®siraient consacrer leur temps au service des pauvres et malades dans leur paroisse. Quand la confr®rie est apparue ¨ Paris, les femmes de noblesses ou des femmes de bourgeoisies sont entr®es dans lô®quipe : ç on ne pouvait gu¯re songer ¨ leur demander de pr®parer elles-m°mes le pot des pauvres de la confr®rie, de le porter dans les rues et de monter les escaliers ®troits qui conduisaient aux taudis des malades. Lôauraient-elles voulu, leur famille sôy serait oppos®e. è[447] Certains dôentre eux envoyaient leurs servantes pour servir le

[445] *SV*, IX, p. 456. Entretiens 40, Conf®rence du 25 D®cembre 1648, sur lôamour de la vocation.
[446] L.CELIER, *Les Filles de la Charit®*, collection "les grands ordres monastiques et instituts religieux", chez Bernard Grasset £diteur, VIII, 1929, p. 40-41.
[447]P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.,* vol.1, p. 260.

pauvre ¨ leur place. Sans aucun doute, ces servantes font tous ces services par obligation ¨ leur maitresse, et non jamais par la vraie charit®[448]

Une solution imm®diate ®tait n®cessaire pour r®soudre cette situation. La seule solution pouvait-°tre de trouver des ç bonnes filles è b®n®voles vraiment attir®es par lôamour des pauvres et le d®sir de se donner ¨ eux.[449] Les bonnes filles, qui peuvent consacrer leur temps et leur ®nergie pour servir les pauvres sans condition. Probablement, Louise de Marillac avait senti le besoin dôune telle ®quipe dans lôimm®diat, parce quôelle visitait les Charit®s, et v®cu les difficult®s devant ses yeux. Nous avons d¨j¨ not®quôelle a ®t®envoy®e par Monsieur Vincent pour visiter et animer la Confr®rie de la Charit® Aussi, elle ®tait un membre de la Confr®rie de sa paroisse parisienne. Elle a donc bien connu ce probl¯me personnellement. Alors nous pouvons dire que : ç côest du d®sir dôaider les dames de la Charit®de Paris dans leur emplois aupr¯s des pauvres et aussi de former de bonne maitresses dô®cole pour les campagnes, quôest n®e la Compagnie des Filles de la Charit®, compos®e, ¨ ses premiers d®buts, de trois ou quatre membres seulement.è[450]

1.4 Arriv®e de Marguerite Naseau et dôautres ç bonnes filles de champsè

Ni Monsieur Vincent ni Louise nôavaient eu une id®e d®finie, afin de mettre en route un syst¯me qui peut marcher. Il ®tait convaincu que la solution possible est de mettre ç les bonnes filles de villages è, comme servantes disponibles ¨ plein temps, aux pauvres, en m°me temps qui ®coutent la direction de grandes Dames. Rien nô®tait bien r®fl®chi profond®ment, mais lôarriv®e de pauvre jeunes fille de campagne, Marguerite, qui montrait son d®vouement ainsi que ses d®licatesses dans le service des pauvres et lôinstruction de jeunes, lui a donn® une id®e concr¯te.

Elle avait appris lôexistence des Charit®s ¨ Paris, et le besoin de serviteur pour les pauvres, de Vincent lui-m°me qui pr°chait dans la campagne pr¯s de chez elle. Elle ®tait alors, un fruit de sa mission. Dans sa conf®rence de 16 ao¾t 1640, il parlait de cet ®v¯nement : ç Dans les missions, rapporte-t-il, je fis rencontre dôune bonne fille de village qui sô®tait donn®e ¨ Dieu pour enseigner les filles de c¹ t®et dôautre. Dieu lui inspira de me venir trouver.

---

[448]"The Daughters of Charity," dans *Vincentiana*: Vol. 39 : No. 7 , Article 4, 1995.
Disponible ¨ : http://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol39/iss7/4
[449]P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.,* vol. 1, p. 260.
[450]*Ibid*., p. 384.

Je lui proposais le service de malades. Elle accepta aussit¹ t avec plaisir, et je lôadressais ¨ Saint-Sauveur, qui est la premi¯re paroisse de Paris o½la Charit®a ®®®tablie. è[451]

Apr¯s un apprentissage de courte dur®e, elle a appris les choses essentielles concernant le service dôun infirmier. Sa pr®sence fut jug®e n®cessaire ¨ Saint-Nicolas-du Chardonnet, lorsque la Charit® fut ®tablie dans cette paroisse, puis ¨ Saint-Benoit. Revenue ¨ Saint-Nicolas, elle y fut, jusquô¨ sa mort, le bras droit de Mlle Le Gras.[452]

Il est vrai quôen arrivant ¨ Paris elle se consacrait au service de pauvres malades. Quand elle a eu une possibilit®, elle est all®e instruire les jeunes filles dans le village. Vincent parlait souvent aux Filles de la Charit®du z¯le de cette ç bonne fille è : ç D¯s quôelle sut quôil y avait ¨ Paris une Confr®rie de la Charit®pour les pauvres malades, elle y alla, pouss®e du d®sir dô°tre employ®e ; et quoiquôelle e¾t grande affection ¨ continuer lôinstruction de la jeunesse, elle quitta n®anmoins cet exercice de charit®pour embrasser lôautre, quôelle jugeait plus parfait et n®cessaire ; et Dieu le voulait ainsi pour quôelle fut la premi¯re Fille de la Charit®servante des pauvres malades de la ville de Paris. Elle y attira dôautres filles, quôelle avait aid®es ¨ se d®tacher de toutes les vanit®s et ¨ se mettre dans la d®votion. è[453]

Le bon exemple de Marguerite ®tait tr¯s encourageant et ®difiant. Cela donnait une id®e ¨ une possible solution ¨ ces probl¯mes de confr®rie parisienne. Elle faisait le service aux pauvres, elle ®tait engag®e ¨ lôinstruction des jeunes, et aussi elle attirait des autres ¨ venir suivre ce chemin : ç les premi¯res ç bonne filles è, qui sont encore, dit Vincent de Paul, des ç filles de basse condition è, arrivent ¨ Paris ¨ la suite de Marguerite Nezot. è[454]

Motiv® par lôengagement d®vou® de Marguerite, Vincent lui-m°me commence ¨ chercher ¨ recruter dôautres candidates possibles pour aider la Charit® En 1630, il en trouve une ¨ Maisons-Alfort et en 1631 une autre ¨ Pontoise. Les dames, ¨ leur tour, cherchaient et trouvaient plusieurs bonnes filles, pour le service des pauvres et aussi pour ç enseigner les petites filles des villages è.[455] En peu de temps, il y avait plusieurs bonnes filles des champs, ®parpill®es ¨ travers les diverses confr®ries parisiennes qui ont aid®es les dames, au service

[451] SV, IX, p. 38.
[452] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, p. 262.
[453] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, p. 262.
[454] M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit® XVII^e^ ï XVIII^e^ si¯cle*, Paris, Fayard, 2011, p. 140-141 ; *Cf. SV*, X, p. 101.
[455] *Cf.* M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit® op.cit.*, p. 141.

des pauvres et au service dôécole. Il leur manquait une instruction suffisante, une formation adéquate, et une structure définie.

1.5 Louise de Marillac : Collaboratrice et Cofondatrice

La rencontre et la collaboration avec Louise de Marillac sont des éléments très importants dans le service des pauvres et dans la promotion de la femme et de leur vocation. Il sera difficile dôécrire une histoire complète de Monsieur Vincent sans parler de Louise de Marillac et de leur collaboration. La question de la promotion de la vocation de la femme réside dans cette collaboration. Personne nôa collaboré avec Vincent comme Louise. Elle joue un rôle important dans lôaction de Vincent pour la promotion de la vocation et de la dignité de la femme. Son rôle dans la fondation et la formation des Filles de la Charité est de grand intérêt pour notre travail. Avant dôexplorer son rôle concret dans la fondation et lôaccompagnement de Compagnie de Filles, nous allons voir sa rencontre avec Monsieur Vincent.

1.5.1 Rencontre et accompagnement spirituel

Née le 12 aout 1591, ¨ Paris, dans une famille aristocratique, son enfance et sa jeunesse nôétaient pas faciles. Elle avait perdu sa mère dans son bas âge.[456] Pierre Coste nous raconte la situation de Louise de Marillac quand elle rencontre Monsieur Vincent vers la fin de lôannée 1625 et le début de 1626. Elle venait de perdre son mari après une longue et pénible maladie. Elle se trouvait seule avec un fils difficile de 12 ans et en détresse financière. Cô était une femme fragile qui cherchait sa voie que Vincent accompagnait. Petit ¨ petit, il discerna derrière ses doutes, ses hésitations et son anxiété apparente, une femme forte, douée de dons exceptionnels, aptes ¨ faire dôelle le ç leader è quôil cherchait pour collaborer avec lui dans ses î uvres de charité Influencée et guidée par Vincent, Louise commence ¨ se donner au service des pauvres. Selon GOBILLON, le premier biographe de Louise, cêst Monsieur l'£vêque de Belley qui va mettre Louise sous la conduite spirituelle de Monsieur Vincent : ç Monsieur l'£vêque de Belley la voyant dans le dessein de s'appliquer uniquement aux actions de piété, et ne pouvant être toujours présent pour lui donner une conduite particulière et continuelle, ne crut pas la pouvoir confier ¨ un meilleur Directeur qu'au grand Vincent de Paul, et par une disposition secrète de la Sagesse éternelle, il fut heureusement l'auteur de

[456] Monseigneur GOBILLON, *La vie de Mademoiselle Le Gras Fondatrice et Première Supérieure de la Compagnie des Filles de la Charité Servantes des Pauvres Malades*, Paris, 1676, p. 15. ("Full Text" (1676). Gobillon: French. Paper 2.http://via.library.depaul.edu/gobillon/2)

cette liaison sainte qui a uni ces deux Chefs avec leurs Compagnies, pour les emplois de la charit® è[457]

Selon Pierre Coste, elle connaissait tr¯s probablement Vincent, parce quôils habitaient tous deux dans la paroisse Saint-Sauveur. Aussi, elle fr®quentait le couvent de la Visitation, dont, Vincent ®tait le sup®rieur, depuis 1622. Alors, elle aura, peut-°tre, pris lôinitiative personnelle de demander ¨ Monsieur Vincent son accompagnement.[458]

1.5.2 Envoy®en mission

La relation resta au niveau de lôaccompagnement spirituel pendant quatre ans. En mai 1629, Vincent de Paul envoie la jeune veuve quôil avait rencontr®e quelques ann®es auparavant, visiter les Confr®ries de la Charit®, qui avaient si bien commenc®es mais qui, depuis un moment, perdaient leur premier z¯le. Elles avaient besoin de retrouver lôenthousiasme de leur origine. Pour Vincent, personne nô®tait mieux qualifi®que Louise de Marillac. Elle r®ussissait remarquablement et Vincent se r®jouissait de son succ¯s.[459] Ce que ce dernier avait commenc®, Louise lôacheva. Sôil nôy avait pas eu lôintervention de Louise, en toute possibilit®, plusieurs de ces Charit®s auraient disparu.

Lôenvoi en mission de mai 1629 nôest que le commencement dôune amiti®et dôune collaboration qui allaient transformer la vie consacr®e f®minine et le service des plus d®munis en France dans lô£glise et au-del¨ et qui continue jusquô¨ nos jours ¨ travers le monde. Au milieu de toutes ces transformations radicales, nous trouvons la figure de Louise de Marillac. Elle a vu tr¯s t¹t la n®cessit® de regrouper en communaut® ces filles paysannes quôelle formait, ¨ la demande de Vincent de Paul, pour travailler avec les Dames de la Charit®au service des pauvres malades ¨ domicile.

En 1633, la permission donn®e ¨ Louise de Marillac par Vincent dôaccepter quelques paysannes dans sa maison pour les former, pour vivre comme une communaut®devient un moment tr¯s important dans la vie de lô£glise et pour la vocation de la femme dans la soci®t® et dans lô£glise catholique. Côest un moment important dans la collaboration de Vincent de Paul avec les premi¯res Filles de la Charit® Elles cr®ent un vaste r®seau de charit® qui

[457] *Ibid*., p. 37.
[458] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol .1, p. 224.
[459] *Cf.* E. CHARPY ï L. SULLIVAN, ç Esprit de Louise de Marillac è dans *Vincentiana*, 4 (2010), Octobre-D®cembre, p. 481.

nôexclut personne. Les lettres du fondateur et de la premi¯re sup®rieure nous permettent de suivre pas ¨ pas les d®veloppements lents, mais continus, du nouvel Institut.

1.5.3 Vincent aide Louise ¨ discerner sa mission

En Louise, nous retrouvons la spiritualit®de Monsieur Vincent, non seulement comme son disciple, mais aussi comme une spirituelle qui a r®ussi ¨ donner, avec lôorganisation de la Compagnie, une ©me aux ç filles è qui venaient, dô°tre regroup®es pour la charit®, pour °tre ç toutes donn®es ¨ Dieu pour le service des pauvres è.[460] Vincent et Louise sont ins®parables dans cette nouvelle orientation donn®e ¨ la vie consacr®e. Ils sont associ®s dans cette î uvre dô£glise, comme homme et femme qui vont donner naissance, ensemble ¨ cette nouvelle fa-on de vivre la vie apostolique.

Louise qui restait une femme ordinaire devient une personnalit®importante dans la promotion de la vocation de la femme. Nous pouvons ®num®rer au moins cinq domaines o½ lôintervention de Monsieur Vincent a aid®Louise ¨ faire un grand parcours dans le service des pauvres et ¨ aider les femmes ¨ d®couvrir leur propre vocation.

Les pauvres petites filles : Le regard de Louise de Marillac est dôabord attir®par les petites filles pauvres des campagnes que personne nôinstruit. Lôune des premi¯res pr®occupations de Louise, apr¯s la fondation, est alors de pr®parer des ma´tresses pour les petites filles. Il faut tout dôabord que les Filles de la Charit®sachent lire et ®crire, puisquôelles re-oivent une formation p®dagogique.[461]

Les pauvres malades : Les difficult®s rencontr®es par les Dames de la Charit®, surtout ¨ Paris, pour accomplir toutes les plus basses fonctions n®cessaires pour le soulagement des pauvres malades am¯nent Vincent de Paul et Louise de Marillac ¨ sôinterroger sur lôavenir de ce service. Lôarriv®e de Marguerite Naseau et dôautres paysannes d®sireuses de se consacrer ¨ ce service des pauvres malades, conduisent Vincent et Louise ¨ prendre conscience dôune initiative originale et audacieuse : r®unir ces filles paysannes en une communaut®pour vivre au quotidien leur foi dans la rencontre du Pauvre.

Les enfants trouv®s : les enfants abandonn®s sous les porches des ®glises ou dans les rues de la capitale ont, un jour, ®®ç vus è comme des personnes en d®tresse. Le 1er janvier

---

[460] *AV*, ç Louise de Marillac, une femme épanouie è, dans *Au temps de st. Vincent de Paul et aujourdôhui*, 51(1991), p.1.
[461] *Ibid.*, p. 3.

1638, la d®cision est prise dôaccueillir quelques enfants. En trois semaines, vingt enfants sont ainsi plac®s en diff®rents villages de lôÎle-de-France. Louise ne se contente pas de cet envoi. Elle va, par la suite, sôassurer de lô®tat de sant®de ces enfants, des soins et de lô®ducation qui leur sont donn®s. Des visites r®guli¯res aux nourrices sont organis®es. Lorsque les enfants atteignent lô©ge de 12-13 ans, Louise pr®voit pour eux un apprentissage. Elle souhaite que lôon tienne compte de leurs go¾ts et de leurs aptitudes.[462]

Les gal®riens : le r¹le de Vincent comme lôaum¹nier des gal®riens permet ¨ Louise de faire une rencontre facile avec les gal®riens, les plus pauvres parmi les pauvres. En 1632, Vincent obtient du Roi et des Echevins de Paris, la tour Saint-Bernard pour y accueillir les gal®riens malades. Cô®tait une mission au milieu de ces hommes rudes, aigris, et violents. Mais, les difficult®s, les risques ne font reculer ni les Filles de la Charit®, ni Louise de Marillac. Elle choisit avec soin les sî urs qui iront servir les gal®riens parce que ces hommes ont besoin de retrouver un peu de leur humanit®, un peu de leur dignit®.[463] Vincent de Paul et Louise de Marillac font preuve de la m°me audace lorsquôils envoient des sî urs sur les champs de bataille pour soigner les soldats bless®s.

Les personnes ©g®es : un riche bourgeois de Paris offre, un jour, ¨ Vincent de Paul, la somme de 100 000 livres pour une î uvre dont il lui laisse le choix. Tr¯s vite, Vincent pense aux anciens artisans, devenus vieux et infirmes, incapables de subvenir ¨ leurs besoins. Les ®crits de Louise de Marillac montrent combien elle est associ®e ¨ la pr®paration de cette î uvre.

2. La Compagnie des Filles de la Charit®est n®e

Depuis lôann®e 1630, Vincent avait confi®toutes ces jeunes filles qui arrivaient de village alentours de Paris ¨ Louise de Marillac.[464] Elles ont ®t®install®es dans des Charit®s diff®rentes. Nous pouvons supposer quôelle avait pris du temps ¨ les rencontrer et ¨ les instruire pendant sa visite de Confr®ries ou ¨ dôautres occasions. Jour apr¯s jour, Louise devient plus consciente quôil faut mettre en place une formation plus syst®matique et une organisation mieux structur®e. Elle avait bien pens®¨ la difficult® que les filles vont rencontrer en les laissant chacune dans la paroisse assign®e, sous la direction de grande dame, mais souvent dans lôisolement. Sans une formation accompagn®e et particuli¯rement

[462]*Ibid*., p. 5.
[463]*Ibid*., p.1. 6.
[464]ñThe Daughters of Charityò, dans *Vincentiana*: Vol. 39 : No. 7 , Article 4, 1995.

spirituelle, elles nôauraient pas vraiment continu®longtemps. Certaines de ces filles ®taient de qualit®mais manquaient de formation n®cessaire pour entreprendre des services corporels et spirituels. Certaines dôentre elles font lôadmiration de Monsieur Vincent comme cela ®tait le cas de Marie Joly. Il ®crit en septembre 1632[465] ¨ Louise. ç Marie môa fort industrieusement, affectionn®ment et humblement r®pondu quôelle est pr°te ¨ faire ce que vous voudrez et en la mani¯re que vous voudrez, quôelle est seulement marrie de ce quôelle nôa pas assez de jugement, de force et dôhumilit®pour servir ¨ cela, mais que vous lui direz ce quôil faudra quôelle fasse et quôelle suivra enti¯rement vos intentions. Oh ! Quôelle me para´t bonne fille ! Certes, Mademoiselle, je pense que Notre-Seigneur la vous a donn®e lui-m°me pour sôen servir par vous. è[466]

Alors, il a ®® bien compris quôavec une bonne instruction et une formation elles deviendront plus utiles dans leur service, et plus convaincu de leur vocation.

Depuis avril 1633, nous voyons d®j¨ le programme mis en route pour aider les filles qui arrivaient nouvellement. La nouvelle venue nôentrait en fonction quôapr¯s quatre jours de retraite.[467] Le programme ®tait plus ou moins d®fini : deux m®ditations, lôune le matin et lôautre le soir, bas®es sur les *M®ditations*[468] ®crit par le J®suite, Jean Bus®e ; des lectures spirituelles de *La guide des p®cheurs* de Louis de Grenade et les vies des saintes les plus connues par leur grande Charit®; une confession g®n®rale et la pr®paration dôun r¯glement de vie.[469]Ce programme ®tait vraiment insuffisant pour entreprendre la mission quelquefois tr¯s compliqu®e, mais, cela ®tait le d®but de quelque chose de concret.

Dans une lettre de Vincent en avril 1633 ¨ Louise, nous voyons ce programme bien ®labor®: ç Quant ¨ cette fille qui fait les exercices, puisquôelle est ¨ sa confession g®n®rale, vous pourrez vous servir de Bus®e en fran-ais et lui bailler, en suite de sa confession g®n®rale, le premier jour, de lôIncarnation ; la seconde, de la Nativit®, laquelle elle r®p®tera ¨ la troisi¯me oraison ; la 4e, des pasteurs. Le second jour, la premi¯re sera de la Circoncision ; la 2e des Mages ; la 3e, de la Purification et la 4e de la vie de Notre-Seigneur depuis douze

[465] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, Documents, ®d. E. CHARPY, Paris, Compagnie des Filles de la Charit®, 1989, p. 88. Coste avait situ® cette lettre en 1633. Mais selon Sî ur Charpy le rencontre avec Marie avait pass®beaucoup plut¹ t.
[466] *SV*, I, p. 212 ; *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit.*, p. 88.
[467] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, p. 264.
[468] Cêest livre, *Meditations sur les Evangiles des dimanches, des festes, et des principales octaves de toute l'ann®e*, a ®®publi®par Jean Bus®e en latin dôabord et ensuite traduit en fran-ais.
[469] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol .1, 246 ; *Cf.* M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit®*, *op.cit.*, p. 144.

jusquô trente ans. Le 3e jour, la vocation des Ap¹tres ; la 2e la premi¯re pr®dication de Notre-Seigneur ; la 3e et la 4e des B®atitudes. Le 4e jour sera du jugement, o½ vous lui ferez peser le bonheur de ceux qui ont eu piti®des pauvres, laquelle m®ditation elle r®p®tera deux fois ; la 3e et la 4e seront de quelque myst¯re de la Passion, et ¨ la fin vous lui ferez faire sa r¯gle de vie, côest-¨-dire son emploi de la journ®e. Les heures pour faire lôoraison : ¨ son lever la premi¯re ; la 2e ¨ dix heures ; la 3e ¨ deux ; et la 4e ¨ cinq heures. Ce quôelle peut lire, côest Grenade et les vies des saintes qui ont excell®en la charit® è[470]

Côest un travail de collaboration ®troite. Il veillait sur la formation morale et sur lôinstruction religieuse de ces jeunes filles, avant de les envoyer dans la paroisse pour aider les dames.

Parmi ces bonnes filles, plusieurs, ne savaient pas lire ou ®crire. Petit ¨ petit, Louise joue un double r¹le de lectrice et de directrice en m°me temps. Il faut aussi voir que Vincent suit chaque candidat par rapport ¨ leur qualit®et leurs capacit®s personnelles. Cela signifie quôil est tout ¨ fait engag®dans cette mission. Il ne laisse pas le fardeau ¨ Louise, seule. Certaines de ses paroles nous montrent clairement cet aspect. Dans sa lettre de 1633 (aout-septembre), nous lisons : ç quant ¨ cette fille de Beauvais, ne lôenvoyez pas jeudi, sôil vous plait. Serait-elle propre pour enseigner les petites filles des villages ? è[471]

2.1. La nouvelle communaut®est n®e

La naissance de cette communaut®de Filles de la Charit®ne sôest pas r®alis®e ¨ toute vitesse. Cela pris un temps de r®flexion et de maturation. Lôarriv®e de Marguerite Naseau, dans un moment crucial de collaboration entre Vincent et les dames de Paris, a donn®une nouvelle perspective sur de nouvelles id®es sur une possible ®quipe, diff®rente de la Confr®rie de la Charit®. Lôarriv®e des autres ç bonnes filles de champs è acc¯rera le besoin urgent de certaines formes de formation pour les accompagner. Depuis 1630, Louise accompagnait les filles, mais jamais en groupe. Depuis Avril 1633, ils ont mis en marche un moment de pr®paration, sur la forme dôune retraite, pour les ®quiper pour leur nouvel engagement. Cela ®tait probablement le moment o½ les filles ont commenc® ¨ sôassembler presque imperceptiblement, comme remarqu®par Vincent. Mais cela nô®tait pas une grande chose et pas tout ¨ fait suffisant. Louise avait toujours senti le besoin de les regrouper dans une communaut®, pour les conduire avec un programme bien structur®. Les filles nô®taient unies

[470] *SV*, I, p. 197-198.
[471] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, p. 100. (Document 104)

par aucun lien. Elles ont ®t® attach®es ¨ des confr®ries diff®rentes, elles d®pendaient des dames qui les employaient. Lôunion de toutes en communaut®, sous la supervision, ®tait une possibilit® pratique. Vincent pris du temps ¨ r®pondre. Dans une lettre envoy®e ¨ Louise, probablement quelques semaines avant le commencement de leur vie en communaut®, nous lisons : ç il faut voirement se voir avant que dôarr°ter les filles ; et cela ne se peut que vers la fin de la semaine ; renvoyez-les cependant, sôil vous plait, pour dôici ¨ douze ou quinze jours, auquel temps vous les avertirez par lô®colier. Il sera bon cependant de leur faire connaitre quôil faut °tre dans lôesprit dôindiff®rence. Mais quoi ! il faut les dresser ¨ la connaissance des solides vertus avant que de les employer. è[472]

A la fin dôune longue attente, ¨ lôautomne 1633, Vincent donne son accord ¨ prendre ces filles ¨ vivre en communaut®.[473] Et le 29 Novembre 1633, Louise retint cinq ou six filles[474] aupr¯s dôelle dans sa maison situ®e pr¯s de lô®glise Saint-Nicolas-du-Chardonnet, pour commencer une vie en communaut®et une formation plus syst®matique.[475]

Une question reste ¨ r®pondre. Pourquoi-a-t-il trop tarder ¨ donner son accord ¨ cette fondation ? Lui-m°me avait bien pris compte du besoin de les former. Il parlait de la n®cessit® de lô®ducation sur les vertus avant de les envoyer sur le terrain. Nous nôavons aucune r®ponse d®finitive donn®e ni par Vincent ou ses biographes sur cette question, mais nous pouvons penser ¨ quelques ®l®ments. Tout dôabord, il avait bien r®fl®chit au destin dôune communaut® de femmes qui vont aller dans les rues, dans des h¹pitaux, dans la maison, dans des ®coles, pour rendre leur service. Il avait bien s¾r dans sa t°te lôexp®rience de saint Fran-ois de Sales. Le cloitre devait sans doute °tre leur lot. Alors, il devint tr¯s conscient de lôavenir dôune telle communaut® Ensuite, nous pouvons dire quôil attendait toujours une intervention providentielle pour confirmer sa d®cision. Il sôappuie sur cette providence qui prend son temps ¨ nous r®v®ler : ç Jôai une d®votion particuli¯re de suivre pas ¨ pas, lôadorable Providence de Dieu è[476] ou encore ç les î uvres de Dieu ne se font pas quand nous les souhaitons, mais lorsquôil lui plait. è[477] Alors, nous pouvons conclure quôil avait attendu pour une telle op®ration divine. Nous nôavons pas de preuve dôun ®v¯nement particulier pour le

[472] *SV*, I, p. 219. (lettre 152) ; *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, op.cit., p.101. (doucement 105)
[473]M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit®, op.cit.* , p. 144.
[474]"The Daughters of Charity," dans *Vincentiana*: Vol. 39 : No. 7 , Article 4, 1995.(Selon ce document elle avait pris 6 filles)
[475] *Cf.* P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, *op.cit.*, vol. 1, p. 265 ; M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit®, op.cit*., p. 145 ; GOBILLON, *op.cit*., p. 51.
[476] *SV*, II, p. 208. Lettre de Monsieur Vincent ¨ Bernard Codoing ¨ Annecy, le 7 d®cembre 1641.
[477] *SV*, III, p. 626. Lettre de Monsieur Vincent ¨ Ren®Alm®ras, ¨ Rome, le 25 mars 1650.

confirmer. Puis, nous pouvons imaginer quôil avait attendu pour voir leur conviction et leur disponibilit®et aussi leur d®vouement. Il est vrai quôelles sont venues pour servir les pauvres, mais leur stabilit®dans lôengagement ®tait importante ¨ ®valuer. Nous avons d®j¨ remarqu® que Vincent avait pris connaissance de toutes ces filles qui sont arriv®es ¨ la capitale. Il faisait une ®valuation personnelle de leur talents et de leur d®sir ¨ servir les pauvres etc. cela ®tait probablement apr¯s avoir bien ®tudi®de leur volont®quôil a r®pondu. A la fin, nous pouvons imaginer quôil avait encore besoin de lôassistance de Louise pour conduire des Charit®s ¨ Paris ainsi que dans la campagne. Elle continuait ¨ visiter des charit®s pour leur apporter son soutien. Une communaut®sous sa responsabilit®aurait limit®sa disponibilit® Il est certain quôil ®tait plus tourn®vers les filles et leur formation que lôaccompagnement de Charit®

Lôaccompagnement tr¯s attentif de Vincent nous montre clairement quôil avait bien m®dit®, afin de trouver des solutions pour franchir tous les obstacles sur la communaut® f®minine, dans lôEglise et en particulier avec une mission hors de leur maison. Nous allons voir ses interventions cruciales pour d®finir lô®tat de leur vie. Probablement une des meilleure solution quôil ait trouv®e, a ®t®de ne jamais pr®senter la nouvelle communaut®comme une communaut®religieuse. ç Lôon ne peut pas dire que les Filles de la Charit®soient religieuses, parce quôelles ne pourraient pas °tre Filles de la Charit®, si elles lô®taient, puisque, pour °tre religieuse, il faut °tre cloitr®e. è[478] Nous allons discuter en d®tails de tous ces ®l®ments quôils vont concevoir pour ®viter le cloitre.

2.2 La communaut®se forme : d®veloppement de Filles de la Charit®

Des documents ¨ notre disposition nous donnent certaines id®es sur le d®veloppement de cette nouvelle communaut®et de leur fonctionnement. De plus, elles nous indiquent le nom et le lieu de placement de ces filles. Le d®veloppement est lent, mais elle avance continuellement. Selon Pierre Coste, toutes les Charit®s parisiennes demandaient pour ces filles : ç Lôune apr¯s lôautre, les confr®ries parisiennes demand¯rent les Sî urs. Saint-Sauveur, Saint-Nicolas et Saint-Paul avaient commenc®; ce fut ensuite, dans lôordre des fondations, Saint Sulpice, Saint-Laurent, Saint-Leu, Saint-Jacques-de-la-Boucherie, Saint-Germain-lôAuxerrois, Saint-Etienne, Saint-Barth®lemy, Saint-Roch, Saint-Gervais, Saint-S®verin, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Andr®, Saint-Martin, Saint-Jean-en-Gr¯ve. è[479]

[478] *SV*, IX, 662.
[479] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, 386.

Il est tr¯s improbable que toutes ces charit®s ont eu les Filles dans leur Charit®tout de suite apr¯s leur fondation. Parce que le 31 juillet 1634, ¨ peu pr¯s apr¯s huit mois de leur fondation, la petite communaut®ne comprenait encore quôune douzaine de filles.[480] De plus, avec leur rassemblement en communaut®, elles ne sont plus envoy®es toutes seules, mais en ®quipe de deux ou plus, dans chaque Charit®. Bien ®videmment, au d®but, il y avait des Charit®s avec une seule fille. Si nous regardons le nom et le lieu de travail de toutes les premi¯res filles, nous pouvons bien le comprendre.

Nous avons d®j¨ vu ce qui est arriv®¨ certaines filles au service de Charit® Marie Joly[481] ®tait lôune des premi¯res. Nous avons d®j¨ constat®les observations de Monsieur Vincent sur cette fille. Elle, avec Nicole ®taient au service de la Charit®de Saint-Sauveur. Une lettre de Vincent ¨ Louise en Mars 1634, nous pr®cise que Nicole ®tait souffrante de grandes infirmit®s et Marie ®tait oblig®e de faire tout, tout seule. ç Et Mademoiselle de la Bistrade[482] et Madame Forest vous doivent aller prier de les d®charger de Nicole, ¨ cause de ses grandes infirmit®s et que Marie, qui soutient tout le faix, nôen peut plus, si vous ne leur baillez quelquôune ¨ la place de Nicole. è[483]

Probablement, la fille la plus importante qui ®tait dans cette liste ®tait Barbe Angiboust. Vincent lôappelait ç la grande Barbe è. Elle est entr®e le 1er juillet 1634. Elle est n®e ¨ Serville[484], pr¯s de Chartres. ç En elle sôunissait, dans une agr®able harmonie, tout ce quôon peut souhaiter ¨ une Fille de la Charit®: une vertu capable dôactes h®roµques, une tendre compassion pour les pauvres et un jugement dôune rectitude parfaite. è[485] Elle est, sans doute la plus grande figure de cette premi¯re ®quipe. ç Barbe Angiboust, grande figure de la communaut® dans ses vingt-cinq premi¯res ann®es, est la plus attachante aux yeux de lôobservateur moderne. è[486] Vincent a eu une confiance totale en cette fille. Côest pourquoi nous la voyons ¨ la t°te de plusieurs maisons fond®es au d®but de cette compagnie. Vincent la mettra ¨ la t°te de la nouvelle fondation ¨ Saint-Germain-en-Laye en 1638, Richelieu en 1638, Saint-Denis en 1645, Fontainebleu en 1646, Brienne en 1652 et ¨ Ch©teaudun en 1657, o½elle

[480] *Ibid*., 386.
[481] Côest ¨ Marie que Vincent va confier ces filles quand Louise est en d®placement. ç pourriez-vous pas bien cependant aller ¨ Grigny pour sept ou huit jours et laisser Marie pour tenir ces filles en ®tat ? Elle est assez s®rieuse et exacte pour cela. è *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit*., p. 112. (Lettre de mai-Juin 1634)
[482] Elle est dame de la Charit®sur la paroisse de Saint-Sauveur.
[483] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit*., p. 105. (Document 110) ; *Cf.* P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol.1, p. 232.
[484] M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit®*, *op.cit*., p. 150.
[485] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol.1, p. 387.
[486] M. J. GUILLAUME, *Vincent de Paul un saint au Grand Si¯cle, op.cit.*, p. 288.

mourra le 27 d®cembre 1658.[487] Elle avec Michelle[488], servaient ¨ Saint Nicolas-du-Chardonnet. Jeanne ¨ Saint Benoit est toute seule. Marguerite[489] avec Jacqueline[490] et une autre sont ¨ Saint-Paul.[491]Louise de Marillac avec celles qui restaient, ¨ H¹ tel-Dieu.

Nous nôavons pas une liste pour dire qui sont les autres candidates pr®sentes dans la communaut®apr¯s un an. Souvent dans la lettre de Vincent, nous voyons certaines indications sur certaines candidates, mais souvent des ®l®ments ne sont pas suffisants pour parler pr®cis®ment de la personne. Peut-°tre, un nom qui est assez important dans la premi¯re partie de son d®veloppement est celui de Jeanne Lepeintre. Vincent lôestimait comme ç une forte bonne fille, judicieuse et douce. è[492] Vincent lôavait donn®e comme la premi¯re assistante ¨ Louise. Successivement, il lui a ®t® confi® la direction des ®tablissements de Nantes, Ch©teaudun et Saint-Fargeau. On la trouve aussi ¨ la Salp°tri¯re.[493] Nous voyons plusieurs noms r®p®t®s dans la communication entre Vincent et Louise. Il est difficile de savoir si ce sont les m°mes personnes ou si elles sont diff®rentes. Pierre Coste remarque cette difficult® ainsi ç il nôentrait pas dans les habitudes de saint Vincent de d®signer ses filles par leur nom de famille, que peut-°tre il ne connaissait pas toujours. Quand plusieurs portaient le m°me pr®nom, il ajoutait soit le nom du lieu : ç Marie de Saint-Laurent è ; soi un qualificatif tir®de lôapparence ext®rieure : ç la petite Barbe è, ç la grand Barbe è, ç la petite Jeanne è, ç la grande Jeanne è, ç la grosse Jeanne è. La grande Barbe nôest autre que Barbe Angiboust ; la petite Jeanne, Jeanne Lepeintre. è[494]

2.3 S®lection de postulantes

Nous ne voyons pas une croissance assez importante au d®but. Nous voyons lôarriv®e de plusieurs candidates de plusieurs coins. Quelquefois envoy®par des eccl®siastiques, ç il vint hier trois braves filles dôArgenteuil sôoffrir ¨ la Charit®, par lôadresse de lôeccl®siastique

[487] *Cf. Ibid.*, p. 288 ; P. Coste, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, p. 387.
[488] Elle est une des premi¯res filles de la Charit® En juillet 1634, elle est nomm®e sî ur servante (®quivalente dôune sup®rieure dans une communaut®religieuse) ¨ saint Nicolas-du- Chardonnet. *Cf. La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit*., p. 104.
[489]*Ibid*., p. 105. Document 110, Lettre de Vincent ¨ Louise en mars 1634 parle de sa pr®sence d®j ¨ saint Paul.
[490] Une de toutes premi¯res Filles qui est entr®e dans la compagnie. Son caract¯re semble tr¯s difficile. Le conseil de la compagnie du 28 juin 1646, nous pr®sente une discussion sur le renvoie de cette fille. ç Maintenant, mes filles, il se pr®sente une affaire en laquelle, il est n®cessaire dôavoir vos avis : cêest pour cette pauvre Jacqueline, que vous avez c®ans. Cêest un esprit mal fait, qui cause beaucoup de petits d®sordres, pour lesquels il serait bien n®cessaire quêelle ne fut plus dans la compagnie è (*La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit*., p.399. Document 411).
[491] *Cf.* M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit®*, *op.cit.*, p. 150.
[492] *SV*, III, p. 432. Cêest en 1649 que nous voyons cette appr®ciation de Vincent dans sa lettre ¨ Louise, 28 avril 1649. Jeanne ®tait sî ur servante ¨ Nantes.
[493] *Cf.* P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol.1, p. 387.
[494] *Ibid*., p. 389.

auquel jôen avais fait parler è,[495] quelquefois envoy®par les sî urs ç la bonne sî ur Alix vous a amen®une fille et parle dôune autre. Avez-vous, retenu la premi¯re ? è,[496] Certaines fois, par les dames de la Charit®s et dans dôautres occasions Vincent lui-m°me. Ses confr¯res, les Pr°tres de la Mission, ont jou®aussi un grand r¹le dans le recrutement de bonnes filles pour entrer dans la compagnie.[497]

Un point important pour notre analyse est le soin quôils vont faire pour bien choisir ou garder toutes ces filles qui vont arriver. Dans une lettre de1634, nous voyons plusieurs de ses observations. ç Jôai vu cette bonne fille Madeleine. Je pense quôil y aura un peu ¨ travailler ¨ elle, que ses passions sont un peu fortes. Mais quoi ! Quand elles ont la force de se surmonter, elles font, apr¯s, des merveilles. Vous la recevrez donc, sôil vous pla´t ; et je parlerai ¨ Madame la garde des sceaux. Quant ¨ cette bonne fille dôArgenteuil qui est m®lancolique, je pense que vous avez raison de faire difficult®de la recevoir ; car côest un ®trange esprit que celui de la m®lancolie. Il me semble que vous en avez assez pour quelque temps et que vous les devez fort exercer ¨ lire et ¨ travailler de lôaiguille, afin quôelles puissent travailler ¨ la campagne. è[498]Et encore nous voyons dôautre parole bien importante ç Quant ¨ cette bonne fille que vous môannon-@es hier, je vous prie de la retenir, si vous la trouvez dôun bon esprit. Cette entr®e et sortie de religion marque quelque l®g¯ret®; côest ¨ quoi vous devez prendre garde. Que sôil y a lieu de la recevoir pour examiner sa vocation encore quelque temps, conf®rez-en, sôil vous pla´t, avec Madame Goussault. è[499]

Dans ce point-l¨, il faut aussi remarquer lôobservation de Vincent sur une fille qui ®tait d®j¨ une religieuse, mais qui est sortie de cette vie et voulait entrer chez les Filles. ç Cette bonne fille me para´t avoir assez bon esprit et bonne volont® Il nôy a que la difficult®de ce quôelle a ®t®en religion ; mais elle môa dit quôen y entrant par induction elle avait son cî ur ¨ la Charit® Côest pourquoi je pense quôil nôy a point danger dôen essayer. è[500] Alors, nous pouvons constater une chose ici, Vincent donne une importance ¨ la disposition de ces filles ¨ la Charit® Côest pourquoi, il a toujours demand® que la fille qui arrive, serve dans un premier temps dans une confr®rie paroissiale ou chez une dame de la charit®, avant dô°tre re-ue dans la maison de Louise. Cela ®tait probablement pour rechercher leur qualit®et disposition ¨ la Charit®

[495] *SV*, I, p. 232. (Lettre 161, de Vincent ¨ Louise, vers mars 1634)
[496]*La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit.*, p. 118. Document 123.
[497] *Cf.* M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit®*, *op.cit.*, p. 154-155.
[498] *SV*, I, p. 238. Lettre 167.
[499]*La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit.*, p. 119. Documents 126.
[500]*Ibid.*, p. 120-121. (Lettre ¨ Louise entre Octobre 1634 et aout 1635) ; P. Coste, I, 315.

Il faut noter aussi que la proposition de Vincent ne vient pas de simples observations. Il prend aussi du temps ¨ les rencontrer individuellement et en g®n®ral : ç Je verrai vos filles en particulier et puis en g®n®ral ; et vous me direz tout ce quôil vous plaira le plus t¹ t quôil me sera possible. è[501] Nous retrouvons souvent des mots dôappr®ciation, ou remarque, ou le besoin de correction pour ces filles, dans la communication de Vincent. Il les suit et accompagne avec beaucoup dôattention.

2.4 Crise de vocation

Leur travail est bien appr®ci® La demande pour ces filles devient plus importante quôavant. Faute de nombre, Louise nôarrive pas ¨ r®pondre. La crise sôaggrave d®j¨ en 1637 et devient un probl¯me majeur vers 1640. Côest une pr®occupation consid®rable pour Louise et Vincent. De sa lettre de juin 1642, nous le voyons. ç Puisque vous avez des raisons pour mettre Perrette ¨ Fontenay, vous le ferez, sôil vous pla´t, et enverrez celle de Normandie ¨ ma sî ur Henriette, et lôautre dont vous me parlez ¨ Saint-Sulpice, et celle du Mans ¨ la place de Perrette. Nôen avez-vous point quelquôautre que celle de Saint-Etienne pour envoyer ¨ Saint-Sulpice ? Toutefois vous en userez comme il vous plaira. è[502]

Certains nouveaux engagements ont demand®plus de Filles. Dans ce cas de figure il y a le service de lôh¹ pital dôAngers, en 1639, o½ cinq filles sont pr®sentes au moment du contrat.[503] En 1641 elles sont d®j¨ six.[504] Ni Vincent ni Louise ne sont pr°ts ¨ prendre toutes les filles qui arrivaient malgr®leur d®sir pour y entrer. Comme dôhabitude, ils ont toujours fait le jugement n®cessaire pour ®viter ce qui nô®tait pas appropri® Les mots de Louise ¨ lôabb®de Vaux sont tr¯s clairs. ç Vous savez, monsieur, lôimportance que côest dôadmettre en des communaut®s les personnes qui nôy sont pas propres. Pour les autres, jôai si mauvaise m®moire que je ne me souviens nullement de ce que votre charit®môen a dit ; ce qui fait monsieur, que je vous supplie tr¯s humblement de croire que celles que vous nous jugerez propres seront les tr¯s biens venues. Sôil vous plait prendre garde que ce ne soit point le d®sir de voir Paris qui les fasse d®sirer de venir, ni le besoin quôelles ont dôassurer leur vie. è[505] Elles sont ¨ peu pr¯s 70 vers 1642.

---

[501] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit.*, p. 130. Document, 136.
[502] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit.*, p. 336. Document, 361.
[503] *Cf.* M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit®*, *op.cit.*, p. 151
[504] *Sainte Louise de Marillac, Ecrits spirituels*, ®d. E. Charpy, Paris, Compagnie des Filles de la Charit®de Saint Vincent de Paul, Touts, impr. Mame, 1983, p. 53. Lettre de louise de Marillac ¨ Monsieur lôabb®de Vaux ¨ Angers.
[505] *Ibid*., p. 54.

2.5 ç Les Bonnes filles è de lôorigine simple

Il y a un ®l®ment qui attire notre attention dans cette nouvelle communaut®, et qui m®rite notre analyse dans cette recherche. Nous constatons toute de suite que les vocations sont constitu®es plut¹ t des pauvres filles de village. Toutes ces filles quôon a d®j¨ rencontr®es sont des pauvres paysannes, des pauvres villageoises et des filles dôartisans. Vincent lui-m°me parle de cette pr®sence importante des filles de villages dans la compagnie. En parlant de vertu de sainte Genevi¯ve, qui ®tait une pauvre fille de village, il parle de la composition de cette communaut®: ç Puisquôil a plu ¨ la bont® de Dieu dôappeler principalement et premi¯rement des filles de village pour composer votre Compagnie. è[506] Pourquoi une pr®f®rence pour les pauvres filles des champs ? Nous pouvons trouver plusieurs raisons.

Tout dôabord, nous pouvons dire que ce qui avait influenc® Monsieur Vincent pour pr®f®rer les pauvres filles de campagne, ®tait leur qualit® Dans sa conf®rence du 25 janvier 1643, en parlant du sujet, imitation des filles des champs, Vincent abordera plusieurs ®l®ments de leur personnalit® Il ne fabrique pas ces qualit®s, elles ne sont pas n®es dans son imagination mais de ses exp®riences personnelles. ç Je vous parlerai plus volontiers des vertus des bonnes villageoises ¨ cause de la connaissance que j'en ai par exp®rience et par nature ®tant fils d'un pauvre laboureur, et ayant v®cu ¨ la campagne jusques en l'©ge de quinze ans. Et puis notre exercice depuis de longues ann®es a ®t® parmi les villageois, tellement que personne ne les conna´t plus que les pr°tres de la Mission. Rien ne vaut les personnes qui v®ritablement ont l'esprit des villageois ; nulle part on ne trouve plus de foi, plus de recours ¨ Dieu dans ses besoins, plus de reconnaissance en lui dans la prosp®rit®. è[507]

La premi¯re qualit® quôil voit dans les filles des champs est la simplicit®: ç Je vous dirai donc, mes ch¯res filles, que l'esprit des v®ritables filles de village est extr°mement simple : point de finesse, point de paroles ¨ double entente ; elles ne sont point enti¯res, ni attach®es ¨ leur sens ; car leur simplicit® leur fait croire tout simplement ce que l'on leur dit. C'est ainsi, mes filles, que doivent °tre les Filles de la Charit®. è[508]

La deuxi¯me qualit® est lôhumilit®: ç Il se remarque dans les vraies filles des champs une grande humilit®; elles ne se glorifient point de ce qu'elles ont, ne parlent point de leur parent®, ne pensent point avoir de l'esprit, vont tout bonnement ; et quoique quelques-unes

[506] Côest dans son conf®rence du 25 janvier 1643, sur lôimitation des filles de champs, que Vincent fait ce remarque.
[507] *SV*, IX, p. 81.
[508] *SV*, IX, p. 81.

aient du bien plus que les autres, elles ne font point les suffisantes, mais vivent ®galement avec toutes. Il n'en est pas de m°me des filles des villes, qui souvent m°me se vantent de ce qu'elles n'ont pas parlent toujours de leur maison, de leur parent®et de leurs commodit®s. O mes filles ! les vraies Filles de la Charit®sont et doivent bien °tre ®loign®es de cet esprit, et il me semble, par la gr@ce de Dieu, que cela para´t assez, car, quoique parmi vous il y en ait de toutes sortes de conditions, tout est ®gal, et c'est ainsi qu'il faut °tre ; les filles de la maison doivent prendre le vrai esprit des bonnes villageoises et vivre tout de m°me. è[509] Nous comprenons quõil y avait certaines filles de conditions, elles-m°mes ®taient oblig®es ¨ suivre lõexemple de filles villageoises.

La troisi¯me qualit®quõil rencontre est la sobri®t®: ç Les filles de village, mes tr¯s ch¯res sî urs, ont une grande sobri®t®en leur manger. La plupart se contentent souvent de pain et de potage, quoiqu'elles travaillent incessamment et en ouvrages p®nibles. C'est ainsi, mes filles, qu'il faut que vous fassiez, si vous voulez °tre vraies Filles de la Charit®: ne point regarder ce que l'on donne, encore moins si c'est bien appr°t®, mais seulement manger pour vivre. è[510]

La quatri¯me qualit®est la puret®: ç Les filles des champs, mes bonnes sî urs, telle qu'®tait la grande sainte Genevi¯ve, ont encore une grande puret®; elles ne se trouvent jamais seules avec les hommes, ne les regardent jamais au visage, n'®coutent pas leurs cajoleries. è[511]

La cinqui¯me qualit®est la modestie : ç Je vous dirai encore, mes sî urs que les vraies filles des champs sont extr°mement modestes en leur maintien, tiennent leur vue basse, sont modestes en leurs habits, qui est vil et grossier. Ainsi doivent °tre les Filles de la Charit®. Elles ne doivent entrer dans les maisons des grands que si elles y ont ¨ faire pour le service des pauvres, et encore avec crainte, sans remarquer ce qui s'y trouve, et parler ¨ tous avec une grande retenue et modestie. è[512]

La sixi¯me qualit®quõil propose est la Pauvret®: ç Notre bonne sainte Genevi¯ve a encore grandement aim®la pauvret®comme bonne fille de village ; et toutes les bonnes Filles de la Charit®doivent prendre ¨ affection la pratique de cette vertu. è[513]

[509] *SV*, IX, p. 81-82.
[510] *SV*, IX, p. 83.
[511] *SV*, IX, p. 85.
[512] *SV*, IX, p. 86.
[513] *SV*, IX, p. 87.

En expliquant cette qualit®, Vincent ®voque aussi une question fondamentale qui bouleverse la pratique qui existait dans lô®glise. Il pr®cise que jusquôici, toutes les filles appel®es au service de lô®glise ®taient des filles de condition et riche. Parce que pour entrer dans la vie religieuse, dans un monast¯re, elles ®taient oblig®es ¨ payer la dote. Alors, cela nô®tait pas facile pour un pauvre pour y entrer. Dans le Dictionnaire Historique des Mî urs, Usages Et Coutumes des Fran-ais, nous lisons et nous voyons que la dote ®tait tr¯s ®lev®e et ®tait diff®rente dans la ville et hors de la ville. ç Lôordonnance du roi, du 28 Avril 1693, r¯gle la dote des personnes qui entrent dans la vie religieuse. Pour entrer chez les Carm®lites, Ursulines, filles de sainte Marie et autres qui ne sont pas fond®es et ®tablies depuis 1600, la dote qui tient lieu de pension viagere, monte ¨ 8000 livres dans la ville, ou il y a parlement ; 6000 livres ailleurs. è[514] Cela ®tait la pratique depuis des temps, et cô©est pourquoi pour Vincent, la communaut®des Filles de la Charit®est tout ¨ fait diff®rente. ç O mes filles, avez-vous jamais ouµ dire que Dieu ait choisi les pauvres pour les faire riches en foi ? Et que pensez-vous que soit ce choix fait par Dieu des filles de village ? Jusques ¨ pr®sent les filles appel®es au service de Dieu ®taient toutes filles de maison et riches. Que savez-vous, dis-je, mes filles, si, Dieu vous appelant pour sa gloire au service des pauvres, sa bont®ne veut point faire un essai de votre fid®lit®pour montrer cette v®rit®, que Dieu a choisi les pauvres pour les rendre riches en foi ? è[515] Nous voyons ¨ plusieurs reprises par Vincent et Louise que la Fille de la Charit®nôavait pas pris la dote. La seule chose demand®e ¨ la candidate ®tait quôelle paye pour leur premier habit. ç Que jusques ¨ lôheure pr®sente, on nôavait tax®personne ¨ donner davantage que pour leur premier habit. è[516] Cô©est dans le conseil du 31 juillet 1659, que Louise fait cette remarque, ¨ peu pr¯s, 26 ans apr¯s leur commencement. Sans doute cela ®tait un changement qui privil®giait les pauvres filles de villages.

La septi¯me qualit® importante des filles des champs est lôob®issance : ç Une des principales vertus des filles qui ont toutes les qualit®s des filles des champs, c'est la sainte ob®issance. O mes filles, cette vertu vous est n®cessaire autant ou plus que pas une autre puisque vous la devez pratiquer ®galement ¯s choses difficiles et faciles. Vous devez aller aussi bien aux lieux o½vous auriez r®pugnance qu'en ceux que vous souhaiteriez, et cela sans

[514] Dictionnaire Historique des Mî urs, Usages Et Coutumes des Fran-ois, ç DOTE è Paris, Tome 1, 1767. P.753-755.
[515] *SV*, IX, p. 89.
[516] *SV*, XIII, 754.

aucun murmure, pensant toujours qu'il le faut puisque vos sup®rieurs l'ordonnent et que, par suite, telle est la volont®de Dieu. è[517]

Il est tr¯s signifiant de voir toutes ces caract®ristiques de filles de champs, ®num®r®es par Monsieur Vincent, parce quôil pr®f¯re les filles de champs, plus que les filles de villes pour servir les pauvres. Nous pouvons °tre certains que ces exp®riences des autres communaut®s religieuses ont bien influenc®Vincent pour faire un choix d®cisif comme celui-ci.

En effet, nous pouvons dire que ce qui avait influenc®Monsieur Vincent pour pr®f®rer les pauvres filles de campagne, ®tait la mission qui ®tait devant elles. Elles ®taient appel®es pour servir les plus pauvres, les gens dans des situations tr¯s basses de la soci®t® Cela demandait, tout ¨ fait, toutes ces qualit®s que Vincent a parl®es aux Filles. Quelquefois, les pauvres ®taient impolis envers les filles et durs dans leur comportement. Etant pauvres elles-m°mes, elles ont mieux compris le besoin, les difficult®s des pauvres, plus que toutes les dames de la Charit®, descendues sur la rue pour servir le pauvres. Il avait bien compris que leur qualit®de service ®tait tr¯s satisfaisante.

Enfin, nous avons d®j¨ vu que le but des Filles de la Charit®®tait dôassister la Dame de la Charit®de Paris. Leur travail nô®tait pas beaucoup plus diff¯rent quôun serviteur. Ob®ir aux ordres de ces dames riches et influentes ®tait leur obligation. Elles ®taient oblig®es de respecter la demande des dames comme si cela venait de leur m¯re. ç Honorez les dames de la Charit® et tenez-vous toujours pr¯s dôelles avec beaucoup de respect. è[518] Cô®tait son instruction aux filles. Il avait bien compris quôil ®tait plus facile pour une fille de campagne dôaccepter les ordres de ces dames et les ex®cuter.

2.5.1 Quelques observations

Nous devons faire certaines observations importantes.

Premi¯rement, en permettant aux pauvres filles de champs dôentrer dans une vie communautaire, sans payer la dote ou dôautres obligations, Vincent a permis aux pauvres femmes dôavoir acc¯s ¨ une exp®rience de la vie ôreligieuseõ[519]. Nous pouvons dire, que cô est

[517] *SV*, IX, p. 90.
[518] *SV*, IX, p. 8.
[519] Le mot ôreligieuseõ est utilis®ici, pour indiquer, une vie de pri¯re en communaut®, avec des r¯gles bien d®finies. Les filles de la Charit®ne sont pas des religieuses. Leur mani¯re de vivre peut donner une impression quôelles sont comme beaucoup dôautres communaut®s religieuse.

un ®®ment important dans la promotion de la femme et de leur vocation. Il ouvre aux femmes pauvres une possibilit®®norme ¨ participer dans la mission de lô£glise.

Deuxi¯mement, ¨ travers ses conf®rences, ses lettres, ses accompagnements personnels et en groupe, il a donn®aux femmes pauvres une grande possibilit®¨ apprendre la science de Dieu. Elles ont appris des principes de la vie, de service et mission dans lô£glise. Cela ®tait un grand avancement, dans une ®poque o½les femmes ®taient opprim®es et sans grande valeur pour lô£glise. Faire apprendre ¨ vivre selon la volont®de Dieu ®tait un ®®ment important de leur formation pour leur vie spirituelle.

Troisi¯mement, une grande majorit®des filles qui est entr®e dans la compagnie est non-alphab®tis®e. Elles ont eu un acc¯s ¨ lô®ducation. Selon Marcel Bernos, ç la plupart des filles de paysans (plus de 90% de la population) ne re-oivent de savoir que pratiques et limites, transmis par ouï-dire et voir-faire ; elles ne connaitront que ce que les femmes du groupe familial ou des lieux de sociabilit®f®minine, comme la fontaine ou le lavoir, sont capable de leur transmettre. è[520] Il remarque aussi que les filles de la campagne ne fr®quentaient pas lô®cole paroissiale. Alors, une majorit®nôa jamais appris ¨ lire et ¨ ®crire. ç Les filles de la campagne ne vont que peu ¨ lô®cole paroissiale un ou deux ans dans les cas les plus favorables, et irr®guli¯rement ; elles y apprennent le cat®chisme et, au mieux, un peu de lecture, mais pratiquement jamais lô®criture qui demande au moins trois ans dôapprentissage r®gulier. è[521] Vincent et Louise prennent lô®ducation des sî urs comme un point central de leur formation. Dans lôordre de la journ®e des Filles de la Charit®de 1633, nous voyons des moments dans la journ®e pour apprendre ¨ lire, dans la matin®e, avant midi, et dans lôapr¯s-midi.[522] Cela nous montre clairement quôapprendre ¨ lire ®tait un ®®ment principal dans leur formation. En expliquant leur r¯glement Vincent souligne ç ®tudiez-vous ¨ apprendre ¨ lire, non pas pour votre utilit®particuli¯re, mais pour °tre en mesure dô°tre envoy®es aux lieux o½vous pourriez enseigner. è[523] Cette initiative mis ¨ disposition des pauvres filles doit °tre consid®®comme un acte de la promotion.

---

[520] M. BERNOS, *Femmes et gens dô®glise dans la France classique, op.cit.*, p. 104.
[521] *Ibid*., p. 104.
[522] *Sainte Louise de Marillac, Ecrit Spirituel, op.cit.*, p. 722. Louise de Marillac avait pr®par®un petit r¯glement pour les premi¯res sî urs en 1633, qui a ®®valid®par Vincent. Nous voyons vers fin 1633 la question de r¯glement sur la communication entre Vincent et Louise. Dans une lettre de fin 1633 ou d®but 1634 nous lisons ç je re-us hier votre lettre et votre m®moire du r¯glement de vos filles, lequel je nôai point eu encore loisir de lire ; je le ferai au plus tª t quôil me sera possible. è *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit*., p. 102, documents 107. Nous trouverons une copie dans lôannexe.
[523] *SV*, IX, p. 7.

Quatri¯mement, en invitant les filles de champs ¨ vivre une vie de qualit® morale et spirituelle, comme cela a ®® d®crit au-dessus, il les a initi®es et encourag®es ¨ une vie exemplaire dans la soci®t®[524]. Leur vie de pri¯re, leur vie de service, et leur mani¯re de pratiquer la r¯gle ont vraiment apport® une grande appr®ciation ¨ la compagnie. Côest surement Vincent et Louise qui parlent le plus de cette r®ussite. Ils pensaient que certaines dôentre elles sont devenues de vraies exemples et t®moins dans lô£glise. Le bon commentaire fait par des paroissiennes, des cur®s, des Dames de la Charit® etc., prouve les r®ussites de ces qualit®s. En parlant de Jeanne Dalmagne, le cur® de Nanteuil dit, ç Cette pieuse fille, Jeanne Dalmagne, a accompli le p¯lerinage de ce monde en peu dôann®es, mais elle a beaucoup fait de bonne î uvres en peu de tempsé Et Dieu sôest h©t® de la retirer de ce monde parce que cette ©me lui plaisait. è[525] Monsieur Vincent affirme lui-m°me de cette fille, ç il faut la consid®rer dans le ciel comme un tableau ¨ imiter è.[526]Nous avons de nombreux t®moignages pour montrer le r®sultat de lô®ducation morale par Monsieur Vincent et Louise.

Alors, il est ®vident quôen permettant aux pauvres filles de village ¨ entrer dans une vie communautaire et en leur permettant de participer ¨ la mission de lô£glise, avec le service pour les plus pauvres, Vincent a aid® les femmes dans leur promotion.

3. Le r¯glement des Filles de la Charit®

La Conf®rence du 31 juillet 1634 sur lôexplication du R¯glement nous donne certains ®l®ments pour notre analyse. Le document pr®cise que cela ®tait pour la troisi¯me fois que Vincent avait r®unit les filles. ç Le dernier jour de juillet 1634, M. Vincent, dans une troisi¯me et derni¯re conf®rence, donna les r¯gles et lôinstruction pour les pratiquer ¨ la petite congr®gation[527] des Filles de la Charit®. è[528] Nous notons aussi que les filles nôavaient pas eu de r¯gles d¯s leur arriv®e. ç Il y a quelque temps que vous °tes assembl®es pour vivre dans un commun dessein, et que n®anmoins vous nôaviez point encore eu de r¯glement pour votre

[524] Nous ne pouvons pas dire que les Filles ®taient d®j¨ bien constitu®es. Cela prend du temps. Mais leur mani¯re de faire les services aux pauvres et malades avaient devenu un point dôappr®ciation. Côest ®valuation plut¹t positive est fait pour dire que, pour les pauvres filles de villages, qui nôont eu lôacc¯s ¨ toutes ces possibilit®s, ont bien profit® de lôaccompagnement de Vincent et Louise.

[525] *AV*, cahier 60, ç le t®moin, les premi¯res Filles de la Charit® è, p. 3-4., mars 1994, nÁ94-12.

[526] *Ibid*., p. 3-4.

[527] Il est tr¯s improbable que Louise utilise le mot ócongr®gationô en 1634 pour parler de Filles de la Charit®. Le mot souvent utilis® pour parler de Filles de la Charit® par Vincent est ócompagnieô, ófr®rieô ou encore ócommunaut® de fillesô ou juste ôFille de la Charit®ô. Probablement Louise ¨ ajouter ses informations, dans un moment beaucoup plus ult®rieure. Probablement cela ®tait ajout® quand elle avait repris ces documents, pour pr®parer son propres discours dôenseignement pour ses filles.

[528] *SV*, IX, p. 1. Entretiens 1. (Lôoriginal est de lô®criture de Louise de Marillac. Conserv® dans des Archives des Filles de la Charit®, ¨ Rue du Bac.)

mani¯re de vie. è[529] Depuis le 29 novembre 1633, elles ®taient avec Louise de Marillac, comme une communaut®o½elles suivaient en quelques sortes les r¯gles de vie en commun mais rien nôa probablement ®®expliqu® Ce document pr®cise aussi que le nombre de filles pr®sentes ®tait douze.

Dans ses lettres ¨ Louise il est mentionn®¨ plusieurs fois, les mentions de r¯glement. Dans sa lettre de fin 1633, que nous avons d®j¨ vu, il avait r®pondu en disant quôil nôavait pas eu du temps ¨ la lire. Dans une autre lettre le mai-juin 1634 nous voyons cette r®ponse ç Je vous renvoie les r¯gles des filles. Cela est si [bien] que je nôy ai voulu rien ajouter. Lisez-leur donc tant¹ t, si vous ne jugez n®cessaire que jôy sois ; auquel cas je vous promets bien que ce sera une des premi¯res choses que je ferai ¨ mon retour, sôil plait ¨ Dieu. è[530]

Mais ce r¯glement dont nous venons de parler[531], ®tait plut¹ t la modalit®pour la vie ou plut¹ t lôordre de jour qui ®tait pratiqu® Côest en 1645, que nous voyons un r¯glement bien pr®par®, plus syst®matique et plus complexe.

3.1 Un R¯glement plus organis®et plus syst®matique[532]

Comme le nombre augmente et avec des missions ®loign®es, Monsieur Vincent se sent press®de lui donner une organisation plus forte. Il envisage d'obtenir l'approbation ®piscopale, puis la sanction royale, pour donner ¨ l'institut une consistance fond®e sur la protection de l'£glise et de l'Etat. Cela ®tait tellement important parce que la nouvelle communaut®®tait devenue assez importante dans le service de pauvres, et dans des h¹ pitaux. Leur pr®sence est devenue plus visible dans la soci®t® Alors, il ®tait urgent dôavoir cette approbation de lôEtat et de lôEglise. En ao¾t ou septembre 1645, Vincent soumet ¨ Ste Louise le texte du m®moire pour l'®tablissement des filles, en vue de demander l'approbation de la Compagnie par Mgr Jean Fran-ois Paul de Gondi, Coadjuteur de l'Archev°que de Paris.[533] Ce r¯glement de 1645 nous donne une id®e sur cette communaut® Nous allons relever certains ®l®ments importants.

Premi¯rement, le r¯glement donne la composition et la structure de la communaut®: ç Ladite confr®rie sera compos®e de veuves et de filles lesquelles en ®liront quatre dôentre elles, ¨ la pluralit®des voix, de trois ans en trois ans, pour °tre leurs offici¯res, dont la

---

[529] *SV*, IX, p. 1.
[530] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit.*, p. 113.
[531] Annexes nÁ 1
[532] Nous trouverons ce document de 1645, dans lôannexe nÁ5. Ce r¯glement accompagnait la lettre ¨ Jean Fran-ois Gondi, l'Archev°que de Paris.
[533] *SV*, II, p. 546. Lettre 771.

premi¯re sera la sup®rieure ou la directrice ; et pourront °tre continu®es. A ladite ®lection, qui se fera de trois ans en trois ans, pr®sidera un eccl®siastique, qui sera d®put®de monseigneur de Paris pour la direction desdites filles et veuves.è[534]

Il y a un ®l®ment tr¯s important qui retient notre attention. Selon le document, Vincent ne souhaite plus pr®sider ou conduire lô®quipe. Lôautorit®de pr®sider sera d®cid®par lôautorit® eccl®siale. Côest lôÉv°que qui va nommer un eccl®siastique qui prendra la charge. Et la r¯gle pr®cise : ç la sup®rieure aura lôenti¯re direction de ladite confr®rie avec le susdit eccl®siastique. è[535] Jusquô¨ maintenant, en ®tant une partie de la confr®rie paroissiale, elles ®taient sous lôautorit®du cur®de la paroisse. Nous percevons aussi que depuis 1633, Vincent et Louise ont exerc®une autorit®incontestable sur les filles. Pourquoi-a-t-il laiss®lôautorit®¨ un eccl®siastique nomm®par lô®v°que ? Dans le contrat avec lôh¹ pital Saint-Jean ¨ Angers, en 1640, la compagnie est pr®sent®e comme d®pendant du sup®rieur General de la Congr®gation de la Mission : ç Les filles seront toujours en la d®pendance du Sup®rieur G®n®ral de la Congr®gation des Pr°tres de la Mission de lôArchev°ch®de Paris pour ce qui est du spirituel seulement sans quôaucun en puisse prendre connaissance. è[536] De plus, dans le m°me contrat, nous lisons Vincent comme le Sup®rieur g®n®ral des Filles de la Charit®: ç les articles et r¯glement ci-dessus ont ®t®sign®s et arr°t®s par notre Maitre et Administrateur dudit h¹ pital Saint-Jean et Damoiselle Louise de Marillac, veuve de d®funt noble homme Antoine le Gras, vivant secr®taire de la Reine M¯re, Directrice des Filles servantes des pauvres malades, sous le bon plaisir de Monsieur Vincent Sup®rieur G®n®ral de la Congr®gation des Pr°tres de la Mission et de Fillesé è[537] Alors, pourquoi un changement dans cette demande pour lôapprobation de Filles de la Charit®?

Selon L®once CELIER, cêest tout ¨ fait normal parce que la soumission aux ordinaires faisait partie de la politique habituelle : ç La soumission aux ordinaires faisait partie de sa politique habituelle, et les Filles de la Charit®®taient alors une institution tr¯s modeste, qui ne semblait pas devoir compter, en dehors de Paris, beaucoup d'®tablissements importants. La d®pendance de l'archev°que n'®tait donc ni une chose anormale, ni une chose incommode. è[538] Mais Louise nôest pas tr¯s dôaccord avec ce point-l¨. Elle va ®crire ¨ Vincent pour le

[534] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux origines*, *op.cit.*, p. 371.
[535] *SV*, XIII, p. 551.
[536] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux origines*, *op.cit.*, p. 264-265. Document 280. Contrat avec lôh¹ pital Saint-Jean ¨ Angers, 1er f®vrier 1640.
[537] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux origines*, *op.cit.*, p. 266.
[538] L. CELIER, *Les Filles de la Charit®* collection "les grands ordres monastiques et instituts religieux", chez Bernard Grasset £diteur, VIII, 1929, p. 95

reconsid®rer. Louise pr®occup®e d'assurer ¨ ses Filles le secours des m°mes conseils, et ¨ sa Compagnie la perp®tuit®du m°me esprit, se montra vivement inqui¯te : ç ce terme si absolu de d®pendance de Monseigneur, ®crivit-elle, ne nous peut-il nuire ¨ l'avenir, donnant libert®de nous tirer de la direction du Sup®rieur de la Mission? N'est-il pas n®cessaire que par cet ®tablissement (c'est ¨ dire par l'acte archi®piscopal) Votre Charit®nous soit donn®e pour directeur spirituel?... au nom de Dieu, Monsieur, ne permettez pas qu'il se fasse rien qui donne tant soit peu de jour de tirer la Compagnie de la direction que Dieu lui a donn®e, car vous °tes assur®qu'aussit¹t ce ne serait plus ce que c'est, et que les pauvres malades ne seraient plus secourus et aussi, je crois, que la volont®de Dieu ne serait plus faite parmi nous è[539] A la fin, Monsieur Vincent va donner raison ¨ Louise. La direction de la Compagnie est confi®e aux Sup®rieurs g®n®raux de la Congr®gation de la Mission. Mais, elle a d¾ attendre quelques ann®es, pour avoir ce changement sur le r¯glement. Cela a ®®fait apr¯s une longue attente en 1655, pendant lôapprobation de la compagnie des Filles de la Charit®

Deuxi¯mement, elles ont donn®deux moyens pour vivre le but de leur compagnie. ç La confr®rie des filles et veuves servantes des pauvres de la Charit®sera institu®e pour honorer la charit®de Notre-Seigneur, patron d'icelle, envers les pauvres malades des lieux o½ elles sont ®tablies ou envoy®es, les servant selon l'ordre qui leur en sera donn®par les dames offici¯res de la Charit® des paroisses o½ ils seront, corporellement et spirituellement: corporellement, en leur appr°tant et apportant leur nourriture et les m®dicaments ; et spirituellement, procurant que ceux qui tendront ¨ la mort partent de ce monde en bon ®tat et que ceux qui gu®iront fassent r®solution de mieux vivre ¨ l'avenir. è[540]Nous constatons aussi que les filles restent toujours sous la conduite de dame de la Charit® Depuis douze ans, rien nôa chang®

Troisi¯mement, si la premi¯re partie importante du r¯glement est sur lôadministration et sur les officiers etc., la deuxi¯me partie se consacre ¨ expliquer dans les d®tails leur programme au quotidien. Le r¯glement de 1634 devient une partie principale de ce r¯glement avec plus de pr®cisions sur le quotidien.

Quatri¯mement, la derni¯re partie de ce r¯glement donne des pr®cisions importantes qui permettent dô®viter des confusions sur leur mode de vie. Certaines de ces pr®cisions sont importantes pour la communaut®notamment celles relatives sur lôhabit de filles : ç elles sont

[539]*Ibid*., p. 95-96.
[540] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux origines*, *op.cit.*, p. 371

toutes habill®es de m°me fa-on, ¨ la villageoise. è[541] Le point de vue de Monsieur Vincent ®tait tr¯s particulier sur ce sujet. Il voulait quôelles gardent partout lôuniformit® La r¯gle affirme que ç elles auront aussi soin de garder lôuniformit®, autant quôelles pourront, ¨ lô®gard du vivre, du v°tir, du marcher, du parler, du service des pauvres, et particuli¯rement en ce qui est dô°tre coiff®es et habill®es, comme a ®t® dit. è[542]

La r®ponse de Monsieur Vincent de Paul ¨ Marguerite Ch®tif, Filles de la Charit®¨ Arras, sur la question de changement de Cornette, montre la position claire de Vincent sur ce sujet : ç ma Sî ur,é Mademoiselle Le Gras m'ayant communiqu®la lettre que vous lui avez ®crite, nous avons conf®r®ensemble sur la proposition que vous faites de porter des serges sur vos t°tes, selon la coutume du pays. A quoi je vous dirai, ma Sî ur, que la raison que vous apportez ne doit pas vous donner ce d®sir. Vous dites que c'est la honte de ce qu'®tant dans l'®glise autrement que ne sont les autres, tout le monde vous regarde ; et moi je crains que ce soit l'orgueil qui vous donne cette honte, sinon activement, du moins passivement, vous faisant penser que dans ces regards il y a quelque m®pris, de sorte qu'adh®rant ¨ cela, ce serait adh®rer ¨ une imperfection. De plus, vous feriez une division en votre compagnie, qui doit °tre partout uniforme ; car, si dans Arras les femmes se couvrent d'une fa-on, il arrivera qu'en Pologne et en France m°me elles se couvriront d'une autre. Si donc vous suivez ces modes, voil¨ la diversit® Les Capucins et les R®collets ne vont -ils pas partout habill®s de m°me sorte, sans que la diff®rence des v°tements ordinaires des peuples o½ ils sont les oblige ¨ changer ceux qu'ils portent, non plus que]a la honte de les avoir grossiers et d'aller pieds nus, comme ils font ? é [é]é Notre-Seigneur ne changea pas le sien lorsqu'il alla en £gypte, quoiqu'il s¾t bien qu'il en serait m®pris®; et, lorsqu'il fut renvoy®par H®rode ¨ Pilate, il souffrit qu'on le couvr´t d'un habit d'opprobre. Je ne crois pas, ma Sî ur, qu'apr¯s cet exemple du Sauveur vous voulussiez ®viter un peu de confusion, puisque nous ne pouvons °tre ses enfants qu'en aimant ce qu'il a aim®; et si le proph¯te a dit de lui que, lorsqu'on lui donnait un soufflet sur une joue, il pr®sentait l'autre, combien serions-nous ®loign®s de le suivre si, au lieu de chercher les occasions d'®tendre notre souffrance, nous rejetions les plus petites qui s'offrent ¨ nous ! C'est pourquoi, ma Sî ur, je vous conjure, par le d®sir que vous avez de vous rendre agr®able ¨ Dieu, de porter en paix cette humiliation que vous souffrez pour l'attention qu'on a sur vous. Peut-°tre n'est-elle pas telle que vous vous imaginez ; et quand elle le serait, ce n'est qu'¨ cause de la nouveaut®, qui peu ¨ peu se convertit en coutume. Mais je veux que

[541] *SV*, XIII, p. 554.
[542] *SV*, XIII, p. 554.

l'on continue ¨ vous regarder ; ne vaut -il pas mieux ®difier ces gens-l¨ par votre modestie que de vous cacher sous un morceau d'®toffe, faute d'humilit®? [é] Outre tous ces biens-l¨, ma Sî ur, vous en ferez encore un autre fort consid®rable, c'est que vous conserverez l'uniformit® en votre compagnie, sans parler du bonheur inestimable que vous trouverez en vous rendant semblable ¨ Notre-Seigneur ; ce que vous devez avoir fort ¨ cî ur, puisque votre vocation vous rend sa fille d'une mani¯re particuli¯re, et qu'en cette qualit®vous devez t©cher de lui ressembler en la pratique des vertus. Je ne doute pas qu'il ne se trouve des personnes qui vous repr®senteront force raisons contre ce que je vous dis ; mais ce seront des raisons humaines produites par les sentiments de la nature, et non pas des raisons chr®tiennes et salutaires, comme sont celles que je vous expose. è[543] Cette pr®occupation est pr®sente dans plusieurs des conseils de la compagnie.[544] Vincent voulait, en effet, que les filles soient habill®es de la m°me fa-on partout afin de garder le caract¯re simple de lôhabit des filles de la campagne.

Cinqui¯mement, le r¯glement donne, en principe, deux noms ¨ la compagnie : ç les Filles de la Charit®è et ç Servantes des Pauvres è. ç Elles se souviendront qu'elles s'appellent Filles de la Charit®, c'est-¨-dire filles qui font profession d'aimer Dieu et le prochain; et partant, qu'outre l'amour souverain qu'elles doivent avoir pour Dieu, elles doivent exceller en la dilection du prochain, notamment de leur, compagnes. Selon cela, elles fuiront toute froideur et aversion ¨ leur ®gard, comme aussi les amiti®s particuli¯res et attaches ¨ quelqu'une d'entre elles, ces deux extr®mit®s vicieuses ®tant les sources de la division et ruine d'une Compagnie, particuli¯rement quand on les fait para´tre au dehors. è[545] On voit par-l¨ que le nom de ç Filles de la Charit®è est d®j¨ utilis®officiellement dans le contrat avec lôh¹pital Saint-Jean ¨ Angers, en 1640.[546] Un autre nom propos®pour la communaut®est ç Servantes des Pauvres è. ç De plus, elles se repr®senteront qu'on les nomme servantes des pauvres, qui, selon le monde, est une des plus basses conditions, afin de se maintenir toujours dans la basse estime d'elles-m°mes, rejetant promptement la moindre pens®e de vaine gloire qui leur passerait par lôesprit pour avoir ouµdire du bien de leurs emplois, se persuadant que c'est ¨ Dieu ¨ qui tout l'honneur en est d¾ puisque lui seul en est l'auteur. è[547]

[543] *SV*, VI, p. 113-115.
[544] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux origines*, *op.cit.*, P. 406-415 ; Document 412. Conseil de la compagnie du 5 Juillet 1646 ; p. 865-868, Document 757, conseil de la compagnie du 23 Mars 1659.
[545] *SV*, XIII, p. 555-556.
[546] *La Compagnie des Filles de la charit®aux origines*, *op.cit.*, p. 264.
[547] *SV*, XIII, p. 556.

3.2 R¯gles Particuli¯res [548]

En bref, nous avons vu le r¯glement qui a ®®pr®par®pour lô®rection de la compagnie en Confr®rie par lôarchev°que de Paris. Des documents manuscrits r®cup®®s aux archives nous font comprendre quôil y avait des r¯glements particuliers pour chaque mission. Alors, les documents nous pr®sentent cinq r¯gles particuli¯res : R¯gles particuli¯res pour les Sî urs des paroisses, pour les Sî urs des Villages, pour la ma´tresse d'®cole et pour les Sî urs qui sont dans lôh¹ tel-Dieu et h¹ pitaux et r¯glements particuliers pour les sî urs des enfants Trouv®s.

Chaque î uvre nouvelle oblige la compagnie ¨ penser au r¯glement qui sôadapte ¨ la situation et ¨ lôî uvre. Vincent fait une remarque tr¯s importante dans sa conf®rence du 14 juin 1643 qui explique dans une certaine mesure le r¯glement ç Je sais bien qu'il y aura un peu de diversit®dans vos r¯glements, ¨ cause de la diff®rence des pauvres que vous servez ; mais n®anmoins, pour le principal de vos exercices, elles peuvent toutes convenir. Et s'il est n®cessaire de changer quelque chose pour le service des for-ats, des enfants, des pauvres des paroisses et des sî urs qui sont ¨ la campagne, on le fera. Je crois que facilement vous pourrez °tre semblables ¨ celles de la maison ; il est ¨ d®sirer que vos exercices soient comme ceux des sî urs de la maison. è[549]

Chaque r¯gle particuli¯re pr®cise la mission et la mani¯re qui doit °tre faite au sein de la r®alit®de la mission. Par exemple, aux Filles qui sont dans la paroisse, il a donn®des instructions claires sur leur mission ç Elles penseront souvent ¨ la fin principale pour laquelle Dieu les a envoy®es en la paroisse o½ elles sont, qui est de servir les pauvres malades non seulement corporellement en leur administrant la nourriture et les m®dicaments, mais encore spirituellement en procurant qu'ils re-oivent dignement et de bonne heure tous leurs sacrements et entre autres celui de la confession d¯s le 1er o½ le deuxi¯me jour de leur r®ception ¨ la charit®, en sorte que ceux qui tendront ¨ la mort, partent de ce monde en bon ®tat, et que ceux qui gu®riront fassent une forte r®solution de bien vivre ¨ l'avenir. è[550] Ceux qui sont dans la paroisse savent aussi quôelles pourront faire l'®cole aux pauvres petites Filles de la paroisse sans que cela les emp°che d'aller aux malades. Tout cela suppose que la Sup®rieure le trouve bon et dans ce cas, les filles observent autant qu'elles pourront, les

[548] Archives FdlC, ç R¯gles Communes des Filles de la Charit®Servantes des pauvres malades è, manuscrit, archives, copie de 1787, c¹ t®3235. (Filles de la Charit®, Rue du Bac) (Archives FdlC sera Dor®navant abr®g® AFdlC)
[549] *SV*, IX, p. 115. (Entretiens 15).
[550] AFdlC, ç R¯gles Communes des Filles de la Charit®Servantes des pauvres malades è, manuscrit, archives, copie de 1787, c¹ t®3235, p. 102.

R¯gles dress®es pour la ma´tresse d'®cole qui leur seront donn®es ¨ cet effet.[551] Cela montre quô¯ c¹ t®du service aupr¯s des malades, les Filles de la Charit®®duquaient les petites filles dans les paroisses.

Les r¯gles particuli¯res pour les sî urs des villages montrent aussi comment les filles sont parfois oblig®es de jouer le r¹ le de soignante. Les r¯gles 3-5 nous montrent effectivement que la principale mission des sî urs est de rendre service aux personnes malades. En lôabsence du m®decin, il est demand®aux sî urs de faire des soins aux malades : ç quand il n'y aura point de m®decin elles iront voir elles-m°mes les besoins des malades, et selon leurs maladies elles appliqueront les rem¯des, comme saign®es, lavements, m®decines, si pourtant le mal est extraordinaire elles prendront avis du moins de quelque chirurgien. è [552]

Les r¯gles particuli¯res des ma´tres dô®cole montrent deux aspects importants. Tout dôabord, ç elle ne les instruit (pauvres petites filles) point soit sur le cat®chisme soit sur les bonnes mî urs qu'elle n'ait demand®auparavant l'assistance du saint esprit. è[553] Le but de lôinstruction est de donner les ®l®ments principaux du cat®chisme et des bonnes mî urs. Lô®ducation en question ne permettait pas de donner dôautres enseignements en dehors des domaines que nous venons de citer et quô ç elles auront un grand soin de bien apprendre elles-m°mes ce quôelles doivent enseigner aux autres particuli¯rement en ce qui concerne les mati¯res de la foi et des mî urs. è[554]

Ces adaptations ®taient, en somme, n®cessaires dans la vie des missions. Les r¯glements ont aid®les Filles a bien entreprendre leur service avec plus dôint®r°t et plus de perfection. Il leur ®tait souvent demand®¨ travers des conf®rences et des conseils ou encore ¨ travers des communications directes de Vincent de Paul avec les Filles, de vivre le r¯glement sans faute.

3.3 Quelques Observations Importantes

Il est fort remarquable que le r¯glement des Filles de la Charit®est une ®volution de celui de Confr®rie de la Charit®: des ressemblances dans la mission (spirituelle et corporelle), dans la s®lection des officiers, la vie spirituelle etc. Côest le m°me esprit de service au pauvre qui constitue la base de r¯glement. Ce qui fait la grande diff®rence côest la structure

[551] *Ibid*., p. 129-130.
[552] *Ibid*., p. 132.
[553] *Ibid*., p. 142-143.
[554] *Ibid*., p. 143.

particuli¯re des Filles. Leur vie communautaire demandait dôautres ®laborations et pr®cisions de la r¯gle en vertu de leur unit®et engagement communautaire: ce qui nô®tait pas le cas pour la confr®rie.

Ensuite, le r¯glement des Filles de la Charit®est le fruit dôune collaboration importante entre Vincent et Louise. Comme cela est bien observ®par sî ur Blandine Delort, une Fille de la Charit®: ç pour le F.D.L.C., si, en fait, cô est St Vincent qui ®crit et institutionnalise les R¯gles, leur ®laboration se r®alise, comme ¨ Chatillon, ¨ partir de la vie et dans la disponibilit®¨ lôEsprit, mais avec une diff®rence importante, qui est la participation de Ste Louise et celle des premi¯res sî urs. è[555] Nous avons d®j¨ vu que Vincent et Louise avaient souvent ®chang®sur la question du r¯glement.

Ce r¯glement est aussi le fruit des observations de la r®alit®pratique. Le r¯glement nô est pas ®labor® pr®cipitamment. Les Filles, pendant un bon moment, suivaient le petit emploi du temps de la journ®e. Cô est apr¯s avoir v®cu et apr¯s avoir fait face aux probl¯mes que Vincent va proposer le r¯glement aux Filles de la charit® Par exemple, la question dôhabits ®tait devenue si importante, avec le d®veloppement de la compagnie, quôon avait besoin dôune attention particuli¯re. Chaque point de la r¯gle nous donne une impression que Vincent avait tenu compte des diff®rents points de vue avant de se prononcer. Dans la conf®rence du 22 janvier 1645, il dit clairement : ç je dois vous repr®senter ce qui se pratique en votre Compagnie. Ce nô est point r¯gles nouvelles ; ce sont seulement vos pratiques. è[556] Cette d®claration ®mane de lôobservation attentive et quotidienne de la mani¯re de vie des Filles de la Charit®, pendant douze ans.

Enfin, nous constatons que ce r¯glement constitue les donn®es fondamentales sur lesquelles Vincent sôappuiera pour r®diger les R¯gles proprement dites : R¯gles communes et particuli¯res. Il est important aussi de voir comment Monsieur Vincent prend le temps n®cessaire pour expliquer ces r¯gles aux Filles. Cô est un travail fait avec beaucoup de soin et beaucoup dôattention afin de permettre aux Filles de la Charit®de vivre avec plus de fid®lit® leur vocation dans lô®glise.

[555]B. DELORT, ç Du ç R¯glement è de Chatillon aux ç R¯gles è des Filles de la Charit®è, dans *Actes du colloque, op.cit.*, p. 65.
[556] *SV*, IX, p. 203.

4. Vers une communaut® reconnue officiellement

Pendant une p®riode consid®rable, la communaut® a fonctionn® sans aucune forme officielle. Les Filles ®taient toujours consid®r®es comme les assistantes des Dames de la Charit®. La premi¯re reconnaissance formelle de la communaut® se fait avec lô®rection de la compagnie de Filles de la Charit® en Confr®rie par Jean Fran-ois-Paul de Gondi en 1646. Jusquôici, elles existaient sans aucun statut d®fini.

Un statut officiel devient absolument n®cessaire, quand la compagnie commence ¨ signer des contrats avec des h¹pitaux ou dôautres lieux de la mission. Des communications entre Vincent et Louise en 1639 et 1640 montrent lôint®r°t accord® cette pr®occupation. Dans sa lettre du 11 janvier 1640 ¨ Louise qui ®tait ¨ Angers, il r®pond çVu que ces Messieurs[557] veulent traiter par ®crit, vous le ferez, *in domine Domini*, et ferez faire le trait® votre nom comme directrice des Filles de la Charit®, servantes des pauvres malades des h¹pitaux et des paroisses, sous le bon plaisir du sup®rieur g®n®ral de la congr®gation des pr°tres de la Mission, directeur desdites Filles de la Charit®. Et l¨ o½ il est fait mention, dans leur petit r¯glement, quôelles d®pendront, [en ce qui nôest pas][558] de lôh¹pital, des sup®rieurs de Paris, vous pourrez exprimer ledit sup®rieur. Que si lôon vous demande les lettres de lô®rection de ce corps, vous direz quôon nôen a point dôautre que celle du pouvoir qui a ®t® donn® audit sup®rieur, directeur des confr®ries de la Charit®, comme lôon fait partout, notamment en ce dioc¯se-l¨, ¨ Bourgneuf, aux terres de Madame Goussault, ce me semble, toutefois je nôen suis pas bien assur®, [et] ¨ Richelieu, dans le dioc¯se de Poitiers. è[559] Cela marchait parce que lôapprobation donn®e ¨ la Congr®gation de la Mission par le pape Urbain VIII, en 1633, par la bulle *Salvatoris Nostri* leur donnait la permission de fonder et de diriger la Confr®rie de la Charit®. En principe les Filles sont membres de Confr®rie de la Charit®.[560]

Ce qui semble un petit peu ®tonnant ici, est le titre donn® Louise de Marillac. Elle est nomm®e comme la directrice de Filles de la Charit®. En effet, depuis 1629, Louise avait jou® le r¹le important de visiter la confr®rie, de lôanimer et de lôaccompagner. Elle a aussi eu lôautorisation de fonder les nouvelles confr®ries. Mais nous ne voyons aucun document o½ elle est pr®sent®e comme directrice. Probablement, cô®tait la reconnaissance pour sa contribution par Vincent. Elle m®ritait ce titre-l¨. Nous pouvons pr®sumer que Vincent ne

[557] Les administrateurs de lôh¹pital dôAngers.
[558] Certains mots semblent °tre absents dans le manuscrit.
[559] *La compagnie des Filles de la charit® aux origines*, *op.cit.*, p. 258-259.
[560] *Cf.* P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, *op.cit.*, vol. 1, p. 320.

voulait pas contr¹ler tout mais permettre aux femmes de prendre leurs r¹les et g®rer elles-m°mes leurs ®quipes. Il accepte leur talent. En r®alit®, Louise avait plus que toutes les autres pour montrer sa capacit®de diriger et organiser les choses.

4.1 La compagnie de Filles de la Charit®est ®rig®e en Confr®rie : 1646

Le besoin dôun statut juridique reconnu par des autorit®s comp®tentes devient tr¯s important en m°me temps tr¯s in®vitable. Press®par Louise, Vincent pr®pare une supplique ¨ lôarchev°que de Paris. Enfin, le 20 novembre 1646, Jean Fran-ois Paul de Gondi, coadjuteur de son oncle Jean-Fran-ois de Gondi, ®rige en confr®rie les Filles de la Charit®et approuve leur r¯glement. Une clause nous pr®cise que la nouvelle confr®rie est diff®rente de celle des Paroisses. ç Et consid®rant que le meilleur moyen pour les faire subsister est d'unir par ensemble lesdites filles et veuves en quelque forme de soci®t®et confr®rie distincte de celle de la Charit®, laquelle est ®tablie dans ce dioc¯se il y a longtemps par mondit seigneur l'archev°que, pour ces causes nous avons, de l'autorit®de mondit seigneur l'archev°que, ®rig® et ®rigeons par ces pr®sentes l'assembl®e desdites filles et veuves dans ce dioc¯se en forme de confr®rie particuli¯re sous le titre de servantes des pauvres de la Charit®, voulons et ordonnons que celles qui y sont ¨ pr®sent admises et qui ci-apr¯s y seront re-ues puissent librement exercer tout ce qui pourra soulager et consoler lesdits pauvres malades, ¨ la charge que ladite confr®rie sera et demeurera ¨ perp®tuit®sous l'autorit®et d®pendance de mondit seigneur l'archev°que et ses successeurs et dans l'exacte observance des statuts ci-attach®s, que nous avons approuv®s et approuvons par ces pr®sentes. è[561]

La reconnaissance donne ¨ la compagnie une existence juridique distincte de la Confr®rie de la Charit®. Il leur est donn®le pouvoir dôagir librement. Ce qui attire aussi notre attention côest la mani¯re dans laquelle Vincent va faire avancer la communaut®. Les filles restent toujours, membres dôune confr®rie mais tout ¨ fait diff¯rente dôune confr®rie paroissiale. Une nouvelle communaut®est n®e mais sans faire aucune impression dôune congr®gation ou communaut®religieuse.[562] Les modalit®s des interventions de lôautorit®ecclésiastique dans la compagnie est une question majeure pour Louise de Marillac. Vincent avait propos®que lôarchev°que peut nommer un ecclésiastique qui va diriger la compagnie avec la Sup®rieure. Heureusement, lôarchev°que d®l¯gue la direction de cette nouvelle communaut®¨ Monsieur Vincent. ç Et d'autant que Dieu a b®ni le soin et le travail que notre

[561] *SV*, XIII, p. 557. Document 146. Erection de la compagnie de Filles de la Charit®en confr®rie, le 20 novembre, 1646. Ce document commence d®j¨ de proposer le statut sp®cial de cette compagnie.
[562] *Cf.* M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit®*, op.cit., p. 206-207.

cher et bien-aim® Vincent de Paul a pris pour faire r®ussir ce pieux dessein, nous lui avons confi®et commis la conduite et direction de la susdite soci®®et confr®rie tant qu'il plaira ¨ Dieu lui conserver la vie. è[563] Avec cette nomination, il a pu continuer ¨ diriger la compagnie dans le m°me esprit quôil avait commenc® Il y a une autre r®alit®importante que nous devons constater dans cette approbation. Comme cela ®tait bien remarqu®par Mathieu Brejon, avec les clauses biens d®finies dans le r¯glement, la communaut® devient tr¯s structur®e, et ressemblait ¨ une communaut®religieuse dans une certaine dimension de ses pratiques. Nous avons d®j¨ remarqu®la r®glementation stricte du mode de vie : dôune m°me fa-on de v°tir, de coiffer etc. Lôautorit® des sup®rieurs devient un ®l®ment absolument important. Les Filles elles-m°mes sont appel®es ¨ lôob®issance absolue. Tous ces ®l®ments peuvent donner une impression quôelles sont une communaut®religieuse.

4.2 Vers lôapprobation de lôEglise et de lôEtat

Lôapprobation de la compagnie par lôEglise constitue une nouvelle ®tape. Le 18 Janvier 1655, le Cardinal de Retz ®rigeait de nouveau les servantes des pauvres de la Charit® en Confr®rie.[564] Le r¯glement qui a ®t® approuv® nôest pas beaucoup diff¯rent sauf pour certaines choses. Il y avait deux changements importants que Louise avait souhait®s principalement : mettre la compagnie sous lôautorit®du Sup®rieur G®n®ral de la Congr®gation de la Mission et de ses successeurs. Elle consid®rait cela comme une n®cessit®absolue pour la croissance de la compagnie. Dans sa lettre de novembre 1646, elle remarque que : ç ce terme si absolu de d®pendance de Monseigneur ne nous peut-il point nuire ¨ lôavenir, donnant libert® de nous tirer de la direction du Sup®rieur g®n®ral de la Mission. Nôest-il pas n®cessaire, Monsieur, que par cet ®tablissement votre charit®nous soit donn®e pour Directeur perp®tuel ; et ces r¯glements qui nous doivent °tre donn®s, est-ce lôintention de Monseigneur que ce soit ceux marqu®s en suite de la requ°te ? Cela requiert-il un acte ¨ part, ou bien en veut-on former dôautres puisquôil en fait mention s®par®ment ? au nom de Dieu, Monsieur, ne permettez pas quôil se passe rien qui donne tant soit peu de jour de tirer la Compagnie de la direction que Dieu lui a donn®e ; car vous °tes assur®s que aussit¹t ce ne serait plus ce que côest, et les pauvres malades ne seraient plus secourus, et ainsi je crois que la volont®de Dieu ne serait

[563] *SV*, XIII, p. 558.
[564] *SV*, XIII, p. 569-572. Document 149, approbation de la compagnie de Filles de la Charit®par le Cardinal de Retz. (18 janvier 1655).

plus faite parmi nous, par laquelle jôai le bien dô°tre, monsieur, votre tr¯s ob®issante fille et tr¯s oblig®e servante. è[565]

Ensuite, la m°me lettre nous montre aussi quôelle voudrait que le nom ç Filles de la Charit®è reste dans le r¯glement comme le nom officiel de la compagnie. Nous avons d®j¨ vu que le contrat est sign® au nom des Filles de la Charit® Mais le r¯glement sign® par monseigneur Jean Fran- ois Paul de Gondi avait utilis®le nom de ç servante des pauvres de la Charit®è. Alors, elle ®crit ¨ Vincent, ç permettez-moi de dire ¨ votre charit®que lôexplication port®e dans notre r¯glement de Filles de la Charit®me fait d®sirer la continuation de ce titre qui est omis, peut-°tre, par m®garde, dans la m®moire des termes de lô®tablissement. è[566]

4.2.1 Un changement important

Un changement tr¯s important est effectu® sur la direction de la compagnie dans lôapprobation par le Cardinal de Retz de 1655. Cela ®tait un changement que Louise avait souhait® ardemment. Nous allons voir ces changements importants parce quôils sont tr¯s d®cisifs pour la compagnie et son avancement.

Le premier ®l®ment concerne la direction de la compagnie. Dans lôapprobation de 1646, il a ®t®dit ç Elle est compos®e de filles et de veuves, lesquelles ®liront une sup®rieure d'entr'elles de trois ans en trois ans, ¨ la pluralit®des voix, le lendemain de la Pentec¹ te, en la pr®sence de l'eccl®siastique que monseigneur l'archev°que d®putera pour leur direction (2) laquelle pourra °tre continu®e pour autres trois ann®es seulement. è[567] Selon cette clause, la direction a ®t® laiss®e ¨ un eccl®siastique nomm® par lô®v°que de Paris. Cela peut °tre quelquôun qui nôa aucune id®e concr¯te de leur origine, de leur spiritualit® et de leur structuration. Tout comme Louise avait craint, cela aurait bloqu® leur d®veloppement et mission hors des dioc¯ses sans la permission de lôautorit® prescrite de lô®v°que. Dans la nouvelle approbation, cette clause va changer comme d®sirait par Louise. ç Elle est compos®e de filles et de veuves, lesquelles ®liront une sup®rieure d'entr'elles de trois ans en trois ans, ¨ la pluralit®des voix, le lendemain de la Pentec¹ te, *en la pr®sence du Sup®rieur g®n®ral de la*

[565] *Sainte Louise de Marillac, Ecrit Spirituel*, *op.cit.*, p. 186.
[566] *Ibid.*, p. 186.
[567] *SV*, XIII, p. 559.

Mission ou dôun pr°tre de la dite Mission qui sera d®put®de sa part pour leur direction, laquelle pourra °tre continu®e pour autres trois ann®es seulement. è[568]

Nous voyons dôautres pr®cisions importantes ç La sup®rieure aura l'enti¯re direction de ladite confr®rie avec *le Sup®rieur G®n®ral ou celui qui sera d®put®de sa part* (le susdit eccl®siastique); elle sera comme l'©me qui animera ce corps, fera observer le pr®sent r¯glement, recevra en ladite confr®rie celles qu'elle trouvera propres, *de lôavis du dit Directeur et de celui des autres officiers*, (apr¯s en avoir conf®r®avec le directeur et de l'avis des autres offici¯res), et les dressera en tout ce qui regarde leurs emplois, mais particuli¯rement en la pratique des vertus chr®tiennes et propres ¨ leur ®tat, les instruisant plut¹ t par son exemple que par ses paroles, les enverra, rappellera, retiendra et emploiera en tout ce qui regarde la fin de ladite confr®rie, non seulement en la paroisse o½ladite confr®rie sera ®tablie, mais encore en tous les lieux o½elle les enverra, le tout de *l'avis dudit directeur*. (lôavis dudit eccl®siastique) è[569] Elles doivent ob®ssance ¨ leur directeur. ç Elles rendront aussi ob®ssance, en tout ce qui regarde leur conduite, au dit Directeur et Sup®rieur. è[570]Ce sont les changements majeurs apport®s ¨ la r¯gle de 1646.

Ces changements ®taient n®cessaires car il y avait d®j¨ des confusions dans plusieurs endroits. Par exemple, ¨ Nantes lô®v°que a pris la direction de la compagnie comme sa pr®rogative. ç Mgr de Beauvau rappelle ses pr®rogatives spirituelles : droit de visite canonique quôil exerce deux fois lôan, interrogeant les sî urs, visitant leur logement, demandant ¨ voir leurs r¯gles ; changement de confesseur ; interdiction des visites des pr°tres de la Mission quôil blâme dôavoir confess®les sî urs, etc. è[571] Dôautre questions importantes sur lô®tat de leur vie surgissent. La lettre de Jeanne Lepintre ¨ Louise de Marillac le 25 mai 1649 explique la situation tr¯s grave en ®voquant le comportement de lô®v°que. Ces changements enfin, ont donn®¨ Monsieur Vincent le pouvoir de nommer un eccl®siaste pour lôaccompagnement de la compagnie.

---

[568] *La compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit.,* p. 679. La modification au R¯glement de 1646 est donn®e en italique.
[569] *La compagnie des Filles de la charit®aux origines*, *op.cit.,* p. 679. (Les phrases en italique sont le changement sur le nouveau document dôapprobation).
[570] *Ibid.,* p. 680.
[571] M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit®*, *op.cit.*, p. 215. *Cf. La compagnie des Filles de la charit®aux origines*, *op.cit.,* p. 547-548 ; (lettre envoy®¨ Louise de Nantes par Jeanne Lepintre (Filles de la Charit®).

4.2.2 Lôapprobation du Roi, du parlement et du Saint-Si¯ge

Côest lôapprobation du Roi qui est premi¯re. En effet, dans sa lettre patente de Novembre 1657, il a approuv® la compagnie sous le titre de *Servantes de*s *Pauvres de la Charit*® ç é nous, de notre certaine science, pleine puissance et autorit® royale, avons par ces pr®sentes, sign®es de notre main, derechef re-u et approuv®, confirm® et autoris®, recevons, approuvons, confirmons et autorisons l'®tablissement de ladite confr®rie, communaut® et soci®t®, sous le titre de servantes des pauvres de la Charit®, institu®e par notredit cher et bien-aim® Vincent de, Paul, avons dit, d®clar®, statu® et ordonn®, disons, d®clarons, statuons et ordonnons, voulons et nous pla´t que l'®tablissement de ladite confr®rie, communaut® et soci®t® demeure ferme et stable ores et pour l'avenir, et m°me que lesdites filles et veuves qui ont ®t® et seront admises et re-ues en ladite soci®t® et confr®rie des servantes des pauvres malades, puissent aller (par la permission dudit Vincent de Paul et, apr¯s lui, de ses successeurs g®n®raux de ladite congr®gation, et de leur sup®rieure) et °tre re-ues en tous les lieux, villes, bourgs et villages de notre royaume et pays de notre ob®issance o½ elles seront appel®es, pour s'y ®tablir et y exercer semblables charit®s, m°me envers les pauvres orphelins et pauvres malades, ¯s maisons h¹pitaux et H¹tels-Dieu, o½ elles seront jug®es n®cessaires pour l'®ducation, nourriture et instruction desdits orphelins, service et assistance des pauvres malades, par les maires et échevins, majeurs, syndics, jurats, capitouls ou habitants des lieux, chacun ¨ leur ®gard. è[572] Le roi ®rige la confr®rie en communaut® et soci®t®.

Cette approbation du Roi sera suivie de lôenregistrement par Parlement, des Lettres Patentes approuvant la Compagnie de *Servantes des pauvres de la Charit*®, le 16 d®cembre 1658.[573] Lôapprobation par le Roi ®tait tr¯s importante. Elle donnait ¨ la compagnie une protection exceptionnelle. ç Le roi rendait ainsi la confr®rie ç ferme et stable ores et pour lôavenir è, lui permettait dô°tre re-ue en tous lieux du royaume et dans tous les h¹pitaux, la pla-ait sous sa ç sauvegarde et protection sp®ciale è, faisant d®fense ¨ quiconque dôintervenir dans le gouvernement de la Compagnie, lôautorisait enfin ¨ acqu®rir meubles et immeubles et ¨ recevoir tous dons et legs, pla-ant lôensemble de ses biens en mainmorte. è[574]

Lôapprobation du Saint-Si¯ge nôest re-ue quôen 1668, apr¯s la mort des fondateurs. Côest le Cardinal de Vend¹me qui approuve la compagnie le 8 juin 1668. Par cette

[572] *SV*, XIII, P. 582-583. Document 152. Lettres patentes par lesquelles le Roi approuve la Compagnie de Filles de la Charit®, Novembre 1657.
[573] *La compagnie des Filles de la Charit® aux Origines, op.cit.*, p. 849. Document 742.
[574] M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit®*, *op.cit*., p. 220.

approbation, la Compagnie cesse dô°tre une çconfr®rieè pour devenir une communaut® s®culi¯re d®pendant du Pape et non des £v°ques.

4.3 Acte dô®tablissement des Filles de la Charit®

Apr¯s avoir re-u lôapprobation de lôarchev°que de Paris, Monsieur Vincent proc¯de, le 8 Aout 1655, ¨ lô®tablissement de la compagnie. A partir du droit donn®aux pr°tres de la mission par le pape Urbain VIII afin dô®tablir la Confr®rie, Vincent ®tablira celle des Filles de la Charit® Un ®l®ment qui attire notre attention dans cet acte dô®tablissement est la nomination des offici¯res. Selon la r¯gle de la Confr®rie, les offici¯res sont ®lues par la pluralit®des voix. Mais ici Monsieur Vincent fait la nomination des offici¯res. ç Et cela fait, avons proc®d®¨ la nomination des offici¯res; et quoiqu'il soit dit qu'on la doit faire ¨ la pluralit®des voix, n®anmoins ¨ cause que pour la premi¯re fois c'est affaire ¨ celui qui ®tablit ladite confr®rie ¨ nommer lesdites offici¯res, nous avons nomm®les suivantes. è[575] A Louise de Marillac, il est demand®de pr®sider la direction de la compagnie sa vie durant. Trois autres sont nomm®es : Julienne Loret comme premi¯re assistante, Mathurine Gu®rin comme seconde assistante et tr®sori¯re, et Jeanne Gressier comme d®pensi¯re. Lôacte ne pr®cise rien sur la dur®e de leurs offices. Nous pouvons toutefois pr®sumer quôelles ont suivi la r¯gle ®tablie qui est de 3 ans.

Lôacte dô®tablissement r®v¯le aussi le nom des sî urs pr®sentent dans la compagnie pendant lô®tablissement de la confr®rie : la liste de Filles qui ont sign®le document dôabord et, ensuite, une liste de toutes les autres. Ladite liste donne ¨ savoir quôil y avait environ 150 Filles dans la compagnie en ce moment-l¨.

5. R®guli¯res ou S®culi¯res ?

Côest une question importante dans notre recherche, vu les confusions sur la d®termination de ces vocables. Une r®ponse ¨ cette question peut nous faire entrevoir le g®nie de Monsieur Vincent dans la promotion des femmes et celle de leur vocation avec le fait quôil a contourn® lôobligation du cloitre en usage pour les communaut®s religieuses de cette ®poque. Cette obligation, aux yeux de Vincent, r®duisait la libert®¨ vivre pleinement le charisme sp®cifique de la compagnie. On a vu des communaut®s f®minines fond®es dans lôobjectif de venir en aide aux pauvres et aux malades ou pour lô®ducation des pauvres et °tre

[575] *SV*, XIII, p. 574. Document 150. Acte dô®tablissement des filles de la Charit®et nomination des officiers (8 aout 1655). Le document original aux archives national, L 1054.

oblig®s dôaccepter le cloitre. Le cas de la congr®gation de la Visitation fond®e principalement pour rendre service aux malades dans leurs maisons est assez illustratif.[576]

Les Filles de la Charit®avaient leur mission fondamentalement hors de leurs quatre murs. Le service dans des h¹ pitaux, la visite de malades et pauvres dans la paroisse, la visite des prisonniers, des gal®riens, des ®coles pour enfants pauvres, etc., les obligeaient de sortir de leur communaut® Leur mission est con-ue pour vivre dans la soci®®, au milieu de gens. Cela veut dire quôune fois mise derri¯re des grilles, elles seront sans mission, sans existence. La mani¯re avec laquelle Vincent va r®soudre ce probl¯me montre combien il avait aid®la libert®du service des femmes notamment vou®es au service des pauvres. Quelles sont les mesures con-ues par Monsieur Vincent pour arriver ¨ cette sortie des femmes hors des quatre murs ?

5.1 ç Vous nô°tes pas religieuses è

Au d®part, la communaut®®tait compl¯tement laµque. Les filles portaient la robe grise et la cornette blanche : lôhabit des paysannes. Il y nôavait pas de r¯gles. Les filles travaillaient avec les dames. Elles visitaient les malades selon la demande des dames de la Charit® Elles avaient la libert® de retourner dans leurs familles afin de participer aux c®®brations familiales, comme le mariage de leurs fr¯res et sî urs par exemple. Il nôy avait aucune r¯gle exceptionnelle.

Mais en vertu de lôavanc®e de cette exp®rience, les caract®ristiques d'une communaut® religieuse ont commenc®¨ appara´tre. Côest la raison pour laquelle, en 1634, les filles vont recevoir leur premier "petit r¯glement" avec des propositions sur lôorganisation des journ®es de la semaine. Leurs d®votions quotidiennes ont ®®d®finies, le grand silence (des pri¯res du soir jusqu"¨ la pri¯re du matin) a ®® impos® L'obligation ¨ l'ob®issance au sup®rieur est rendue absolue. Il leur a ®galement demand®dôassister ¨ une retraite annuelle. Depuis 1640, en effet, elles peuvent faire des vî ux en priv® Il y avait d®j¨ des signes de la vie religieuse et communautaire. Alors quôavant, une vie comme telle ®tait absolument impensable sans cloitre dans lô®glise ¨ cette ®poque. Vincent voulait que les filles aillent partout. Il voulait quôelles

[576] *Cf*. M. Lôabb®£ M. BOUGAUD, *Histoire de Sainte Chantal et des Origines de la Visitation, op.cit*., p. 42 ; 44.

restent libres vis-¨-vis de leur service aux pauvres,[577] dôo½ des pr®cautions pour ®viter le cloitre.

Lôune des mesures importante que Vincent doit prendre est de les instruire clairement quôelles ne sont pas des religieuses. Sa conf®rence du 24 aout 1659 nous donne une id®e claire sur le statut de la compagnie des Filles de la Charit® Il r®pond ¨ deux questions dans cette conf®rence : il pr®sente lôidentit® non-religieuse des Filles de la Charit® puis, il explique pourquoi il leur est demand® une vie tr¯s rigoureuse parfois proche de celle v®cue par les religieuses. Un enjeu tr¯s complexe voir ambivalent. Int®rieurement, la vie des Filles de la charit® ressemblait ¨ celle de la religieuse : vivre selon la r¯gle stricte et une vie de pri¯re r®guli¯re.

Il explique lôarticle 1 des r¯gles relatives aux sî urs des paroisses qui fait ®tat de cet enjeu en ces termes : ç or, mes ch¯res sî urs, vous n'°tes pas religieuses de nom, mais vous le devez °tre en effet, et vous °tes plus oblig®es ¨ vous perfectionner qu'elles. Mais, s'il se pr®sentait parmi vous quelque esprit brouillon, idol©tre, qui dit : ç Il faudrait °tre religieuses, cela serait bien plus beau è, ah ! Mes sî urs, la Compagnie serait ¨ l'extr°me onction. Craignez, mes sî urs, et, si vous °tes encore en vie, emp°chez cela ; pleurez, g®missez, repr®sentez-le au sup®rieur. Car qui dit religieuse dit une clo´tr®e, et les Filles de la Charit® doivent aller partout. C'est pourquoi, mes sî urs, encore que vous ne soyez pas enferm®es, n®anmoins il faut que vous soyez aussi vertueuses et plus que les filles de Sainte-Marie. Et pourquoi ? C'est que celles-l¨ sont enferm®es. Quand une religieuse voudrait mal faire, la grille est ferm®e ; elle ne le saurait, l'occasion lui en est ¹ t®e. Mais il n'y a personne qui aille parmi le monde comme les Filles de la Charit®et qui ait tant d'occasions comme vous, mes sî urs. C'est pourquoi il importe beaucoup que vous soyez plus vertueuses que les religieuses. Et s'il y a un degr®de perfection pour les personnes de religion, il en faut deux aux Filles de la Charit® parce que vous courez grand risque de vous perdre si vous n'°tes vertueuses, par exemple, si vous vous laissez emporter par malheur ¨ l'argent, ¨ prendre ce qui est aux pauvres. Ah ! mes sî urs, gardez-vous bien de cela. è[578] Cette explication est en effet, ¨ la fois, le fruit dôune longue exp®rience concr¯te de longue dur®e avec les observations y aff®rentes.

[577] *Cf.* R. ELIZABETH (1995) ç A New Approach: The Filles S®culi¯res (1630ï 1660) è, dans " *Vincentian Heritage Journal*: Vol. 16: 2, Article 1. Disponible ¨ : http://via.library.depaul.edu/vhj/vol16/iss2/1

[578] *SV*, X, 658. Entretiens 111. Conf®rence du 24 aoï¾ 1659 sur la perfection n®cessaire aux sî urs des paroisses. - attache aux confesseurs. - monast¯re, cellule, chapelle, clo´tre, grille et voile des sî urs des paroisses.

Trois points importants de cet enseignement sont ¨ retenir. Tout dôabord, il leur donne un avertissement au risque de lôextinction si la compagnie devenait religieuse. Ensuite, il pr®cise pourquoi il est n®cessaire que les filles restent s®culi¯res : elles sont appel®es ¨ aller partout. Leur service est aupr¯s des plus pauvres, dans la rue, dans les paroisses, dans des h¹pitaux, dans la campagne etc., Par contre, si elles sont enferm®es dans un monast¯re, elles ne pourront r®aliser cette mission. Cette pens®e est r®currente dans ses entretiens, ses lettres etc. Dans une lettre envoy®e ¨ son confr¯re, Jacques de la Fosse en 1660, Vincent r®affirme : ç que les Filles de la Charit®ne sont pas religieuses, mais des filles qui vont et viennent comme des s®culiers ; ce sont des personnes de paroisses sous la conduite des cur®s o½elles sont ®tablies ; et si nous avons la direction de la maison o½elles sont ®lev®es, c'est parce que la conduite de Dieu, pour donner naissance ¨ leur petite compagnie, s'est servie de la n¹tre ; et vous savez que des m°mes choses que Dieu emploie pour donner l'°tre aux choses, il s'en sert pour les conserver. è[579]

Enfin, Vincent demande une vie plus ®difiante et rigoureuse que celle des religieuses. Il pr®vient les Filles quôelles vont rencontrer des difficult®s dans la vie quotidienne et que leur terrain de mission nôest pas assez prot®g®comme celles qui vivent derri¯re la grille. Quand elles seront devant le peuple, elles doivent °tre tr¯s prudentes. ç Les religieuses sont renferm®es et n'ont pas souvent l'occasion de se trouver avec les externes, mais vous n'°tes pas comme cela, car une Fille de la Charit®est toujours dans le monde. Vous avez une vocation qui vous oblige ¨ assister indiff®remment toutes sortes de personnes, hommes, femmes, enfants et g®n®ralement tous les pauvres qui ont besoin de vous. è[580]

De plus, Monsieur Vincent va d®conseiller ¨ ses filles de se mettre sous la direction des religieux et de les visiter aux monast¯res. ç Laissez l¨, leur disait-il, la grandeur des religieuses ; estimez-les beaucoup et nôen cherchez pas la fr®quentation ; la communication de leur esprit particulier ne vous est pas propre. Ceci est vrai des religieux comme des religieuses. Vous ne devez jamais vous adresser ni aux uns ni aux autres dans vos besoins, tant vous devez craindre de participer ¨ un autre esprit que celui donn®par Dieu ¨ votre Compagnie. Et comment pourriez-vous recevoir conseil dôune personne religieuse dont la vie est toute diff®rente de la v¹tre et qui ne peut conseiller, pour lôordinaire, que selon ses maximes et son esprit ? è[581] Mais, il pr®cise pour ®viter des malentendus quôç il importe donc,

[579] *SV*, VIII, p. 237-238.
[580] *SV*, X, p. 452. (Conf®rence du 6 janvier 1658).
[581] P. COSTE *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.,* vol .1, p. 397.

mes sî urs, que vous n'ayez point de communication avec les personnes religieuses. Mais, voyez-vous, il ne le leur faut pas dire; car peut-°tre penseraient-elles que c'est par m®pris. Oh ! nenni au contraire; l'estime que vous en devez faire vous met bien bas au-dessous d'elles. Il n'est donc pas exp®dient de dire que cela vous est d®fendu; car que pourraient-elles penser, ne sachant pas les raisons que nous avons de vous donner cet avis ? è[582]

Lors de son entretien du 22 Octobre 1650, il insiste sur le statut s®culaire de la compagnie : ç s'il vous demande qui vous °tes, si vous °tes religieuses, vous lui direz que non, par la gr©ce de Dieu, que ce n'est pas que vous n'estimiez beaucoup les religieuses, mais que, si vous l'®tiez, il faudrait que vous fussiez enferm®es et que, par cons®quent, il faudrait dire : çAdieu le service des pauvres.è Dites-lui que vous °tes de pauvres Filles de la Charit®, qui vous °tes donn®es ¨ Dieu pour le service des pauvres, et qu'il vous est permis de vous retirer et aussi que l'on vous peut renvoyer. S'il vous demande: ç Faites-vous vî u de religion ? è dites-lui: çOh ! non, Monsieur, nous nous donnons ¨ Dieu pour vivre en pauvret®, chastet®et ob®issance, les unes pour toujours, les autres pour un an.è[583] Le document montre que cela ®tait lôinstruction que Vincent avait donn®aux filles avant de les envoyer en mission dans les paroisses. Il avait dôores et dØj¨ pris des pr®cautions. Il ®tait dØj¨ conscient de la confusion que le statut de non-religieux pouvait occasionner dans la paroisse o½elles vont travailler.

Nous voyons encore la m°me instruction aux filles qui vont travailler ¨ lôh¹pital de Nantes. ç Il y a encore Monseigneur l'®v°que de Nantes. Il dit que vous °tes religieuses, parce qu'on lui a dit que vous faites des vî ux. S'il vous en parle, r®pondez-lui que vous n'°tes pas religieuses. Ma sî ur Jeanne, qui est la sî ur servante, lui a dit : çMonseigneur, les vî ux que nous faisons ne nous font point religieuses, parce que ce sont vî ux simples, qui se peuvent faire partout et dans le monde m°me.è En effet, l'on ne peut dire que les Filles de la Charit® soient religieuses, parce qu'elles ne pourraient pas °tre Filles de la Charit®, si elles l'®taient, puisque pour °tre religieuse il faut °tre clo´tr®e. Les Filles de la Charit®ne pourront jamais °tre religieuses, et malheur ¨ celui qui parlera de les faire religieuses ! è[584]

---

[582] *SV*, IX, p. 585.

[583] *SV*, IX, p. 533-534. Entretien 45. Cahier ®crit de la main de sî ur Julienne Loret. (Arch. des Filles de la Charit®). Sî ur Julienne Loret ajoute en note: çCes instructions ont ®®donn®es ¨ nos sî urs Anne Hardemont et Genevi¯ve Doinel, allant ¨ l'®tablissement de Hennebont; et ¨ mes sî urs Jeanne-Baptiste et Nicole Haran allant ¨ l'®tablissement de Montmirail; et ¨ nos sî urs Marthe (Dauteuil) et Fran-oise M®nage et Louise Michel, allant trouver nos sî urs de Nantes.è

[584] *SV*, IX, p. 658. Entretiens du 12 novembre 1653.

5.2 Une vie religieuse virtuelle : une nouveaut®importante

Les passages sont nombreux o½ Vincent donne les instructions similaires aux filles concernant lô®tat de leur vie. Cela ®tait absolument n®cessaire pour ®viter des confusions et des critiques. Mais ce qui va changer tout, ce sont ces interpr®tations. Il va interpr®ter la vie des filles diff®remment, ce qui va donner une nouveaut®¨ la compagnie.

Dans sa conf®rence du 24 aout 1659, il parle ainsi, en expliquant le deuxi¯me article de la r¯gle pour les filles de paroisse, ç Elles consid®reront qu'elles ne sont pas dans une religion, cet ®tat n'®tant pas convenable aux emplois de leur vocation. N®anmoins, ¨ raison qu'elles sont plus expos®es aux occasions de p®ch®que les religieuses oblig®es ¨ la cl¹ ture, n'ayant pour monast¯re que les maisons des malades et celle o½ r®side la sup®rieure, pour cellule une chambre de louage, pour chapelle l'®glise paroissiale, pour clo´tre les rues de la ville, pour cl¹ ture l'ob®issance, ne devant aller que chez les malades ou aux lieux n®cessaires pour leur service, pour grille la crainte de Dieu, pour voile la sainte modestie, et ne faisant point d'autre profession pour assurer leur vocation, et que, par cette confiance continuelle qu'elles ont en la divine Providence et par l'offrande qu'elles lui font de tout ce qu'elles sont et de leur service en la personne des pauvres, pour toutes ces consid®rations elles doivent avoir autant ou plus de vertu que si elles ®taient professes dans un Ordre religieux, c'est pourquoi elles t©cheront de se comporter dans tous ces lieux-l¨ du moins avec autant de retenue et de r®collection et d'®dification que font les vraies religieuses dans leur couventé .Voil¨ donc, mes ch¯res sî urs, ce que ce r¯glement porte. Souvenez-vous bien de cela, je le r®p¯te. Votre monast¯re est la maison des malades et celle o½ r®side votre sup®rieure ; votre cellule est votre chambre de louage. En cela, vous °tes plus semblables ¨ Notre-Seigneur. Pour chapelle, l'®glise paroissiale, o½vous devez toujours assister au divin sacrifice et donner bon exemple, y °tre toujours ¨ ®dification au peuple, ne quittant pas pourtant le service n®cessaire des malades. Pour clo´tre, les rues de la ville, o½vous devez aller pour le service de vos malades. Pour cl¹ ture, l'ob®issance, parce que l'ob®issance doit °tre votre cl¹ ture, n'outrepassant point ce qui vous est ordonn®, vous tenant enferm®es l¨ dedans. Pour grille, la crainte de Dieu. Pour voile, la sainte modestie. è[585]

La proposition quôil fait, en fait, demande une int®riorisation particuli¯re de leur vie : elles ne sont pas religieuses mais doivent vivre comme des religieuses. Elles ne sont pas enferm®es mais doivent comprendre que leur mission porte la m°me valeur que celle des

[585] *SV*, X, p. 661-662.

femmes qui sont cloitr®es. Leur mission leur est confi®e par lô®glise, par cons®quence elles doivent rester dans le cadre eccl®sial. La vocation quôelles ont re-ue nôest pas strictement religieuse mais ne r®duit rien de leur service. Cette interpr®tation invitait les filles ¨ estimer leur vocation avec plus de conviction et de ferveur. Cela les invitait ¨ concevoir chaque lieu de leur engagement comme des lieux importants du service de lô£glise et de la soci®t®.

Le but de la fondation des Filles de la charit®est pour le service des pauvres. Monsieur Vincent va rappeler cet aspect de leur vocation de temps en temps. ç Mais vous, mes ch¯res sî urs, vous vous °tes donn®es principalement ¨ Dieu pour vivre en bonnes chr®tiennes, pour °tre bonnes Filles de la Charit®, pour travailler aux vertus propres ¨ votre fin, pour assister les pauvres malades, non en une maison seulement, comme celles de l'H¹tel-Dieu, mais partout, comme faisait Notre-Seigneur, qui n'avait point d'acception ; car il assistait tous ceux qui avaient recours ¨ lui. è[586]Il va aussi, dans sa lettre ¨ son confr¯re pr®ciser quô ç il y a donc cette diff®rence entre elles et les religieuses, que les religieuses nôont pour fin que leur propre perfection, au lieu que ces filles sont appliqu®es comme nous au salut et soulagement du prochain. è[587]

Il faut noter que Saint Fran-ois de Sales avait souhait®que ses filles utilisent lôexercice de la charit®pour perfectionner leur vie int®rieure. Vincent avait donn®quant ¨ lui, la priorit® au service de la charit® Côest pourquoi il va permettre ¨ ses filles de quitter m°me la pri¯re, pour aller servir les pauvres. En leur enlevant toutes les apparences ext®rieures de la vie religieuse, il pratiquait simplement une strat®gie d®fensive. Dans l'esprit de leurs contemporains, la moindre suggestion que les religieuses ®taient libres de parcourir les rues ®tait un sujet de scandale. Malgr® tout, des scandales se sont produits et les filles ®taient parfois harcel®es dans les rues; n®anmoins, elles ®taient bien re-ues par le public.[588]

5.3 Une communaut®s®culi¯re, mais avec des vî ux !

Les vî ux sont un ®l®ment fondamental de la vie religieuse. La religieuse fait les vî ux publics devant Dieu et son peuple. ç Dans la th®ologie et la spiritualit®chr®tienne, on entend g®n®ralement par le mot çvî uè la fa-on la plus stricte dont une personne sôengage devant

[586] *SV*, X, p. 124.
[587] *La compagnie des Filles de la charit®aux origines, op.cit.*, p. 900.
[588]R. ELIZABETH (1995) ç A New Approach: The Filles S®culi¯res (1630ï 1660) è, *op.cit.*, P. 128.

Dieu ¨ accomplir ce quôelle lui promet par cet acte. Côest comme une alliance entre Dieu et celui qui fait le vî u, alliance ¨ laquelle il faut °tre fid¯le en raison de la parole donn®e. è[589]

Vincent a toujours insist®sur la ligne de d®marcation entre ses filles et les religieuses. Nous avons vu quôil leur avait m°me d®conseill®la visite des monast¯res. Il ne voulait pas priver les filles des avantages spirituels des vî ux. Dans sa conf®rence du 19 juillet 1640, il parle des vî ux en citant la formule utilis®e par un groupe de religieux en Italie. Alors, les filles lui ont demand®: ç Et nous, ne pourrions-nous pas nous donner ¨ Dieu de la m°me mani¯re ? è[590] Alors il va leur permettre mais avec une diff®rence que leurs vî ux seront simples et qui peuvent °tre dispens®s par un ®v°que. Dans le cas des religieuses, leurs vî ux sont indispensables. Il leur pr®cise aussi quôç il vaudrait n®anmoins mieux ne les pas faire que dôavoir lôintention de vous en dispenser quand vous voudriez. è[591]

Deux ans plus tard, le 25 mars 1642, Vincent permettra ¨ quelques filles qui ®taient avec Louise de faire des vî ux priv®s. Dans la m°me dynamique, il leur permettra de faire les vî ux perp®tuels. Côest ainsi que ç le 25 mars 1642, Mademoiselle Le Gras, Sî ur Barbe Angiboust et trois autres privil®gi®es, vraisemblablement madame Turgis, Marie-Denyse et Henriette Gesseaume, sôengag¯rent pendant la messe, pour toute la dur®e de leur vie. è[592] Mais cette permission de faire les vî ux perp®tuels nô®tait pas accord®e ¨ toutes les filles. Ladite permission ®tait accord®e uniquement ¨ celles qui ont ®®jug®es dignes. Nous ne savons pas le nombre de filles qui ont eu le privil¯ge de faire les vî ux perp®tuels (probablement tr¯s peu) avec cette pratique de faire des veux pendant un an et le renouvellement chaque ann®e. Il sôempresse dôaviser pour cette pratique : ç s'il vous demande: ç Faites-vous vî u de religion ? è dites-lui: çOh ! non, Monsieur, nous nous donnons ¨ Dieu pour vivre en pauvret®, chastet®et ob®issance, les unes pour toujours, les autres pour un an.è[593]Louise de Marillac ainsi que quatre Sî urs prononcent les vî ux, pour la premi¯re fois, çpour toute la vieè. Puis progressivement, dôautres Sî urs les assument, mais tout se passe avec une grande libert® les unes font les vî ux, les autres non. Pour les unes, ils sont temporaires, pour les autres, perp®tuels sans que ces diff®rences ne cr®ent aucune sorte dôobstacle ni dôin®galit®s dans la communaut® En 1648, ils commencent ¨ °tre annuels et cela aussi bien pour la premi¯re ®mission que pour le renouvellement, les filles demandent la

[589]Q. FERNANDO, ç Les Vî ux des Filles de la Charit®, è dans *Vincentiana*: Vol. 45: No. 4, 2001, Article 28. P. 1, disponible ¨ : http://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol45/iss4/28
[590] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol .1, p. 398. *Cf. SV*, IX, p. 25.
[591] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, p. 399.
[592] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, p. 399-400.
[593] *SV*, IX, p. 534. Entretiens du 22 Octobre 1650, a des sî urs envoy®es en Province.

permission ¨ Vincent.[594] Nous le voyons dans sa conf®rence du 5 aout 1657 : çune partie d'entre vous ont fait vî u de pauvret®, et les autres ont fait r®solution de le faire. Quand vous °tes entr®es dans la Compagnie, vous ®tiez toutes r®solues d'embrasser la pauvret®, autrement on ne vous aurait pas re-ues. è[595] Cette pratique a continu®jusquôau 1718, quand les vî ux annuels ®taient universellement ®tablis[596].

Fernando Quintano, un pr°tre de la Mission, veut nous faire comprendre clairement la diff®rence entre les vî ux que les Filles de la Charit®prononcent, côest-¨-dire, les ç vî ux non religieux è et les ç vî ux solennel è fait par des religieux. ç Lôexpression çvî ux non religieuxè signifie, dôabord, que les vî ux des Filles de la Charit®sont distincts de ceux des religieuses. Ce qui fait la diff®rence fondamentale, côest que dans la vie religieuse on assume les conseils ®vang®liques par des vî ux publics et côest par cet acte quôon devient religieuse, tandis que ce qui constitue une Fille de la Charit®côest le don de sa vie ¨ Dieu pour servir les Pauvres. Côest pourquoi on devient Fille de la Charit®au moment de lôentr®e au S®minaire. Les vî ux (ni publics, ni solennels, ni tout ¨ fait priv®s, mais qui sont propres ¨ la Compagnie) viendront confirmer par la suite ce don total ¨ Dieu pour mieux servir les pauvres. Dans la cons®cration des religieuses le centre est la profession des vî ux, dans celle des Filles de la Charit®, côest la charit® exprim®e par le service corporel et spirituel des pauvres. Saint Vincent disait aux Sî urs: ç vous donnez toute votre vie pour l'exercice de la charit®, donc vous la donnez pour Dieu è[597], ç é (Vous consommez) votre vie pour le m°me sujet pour lequel J®sus-Christ a donn®la sienne! C'est pour la charit®, c'est pour Dieu, côest pour les Pauvres è[598] è[599]

Alors, Quel est le statut actuel des Filles de la Charit®? Selon le Droit Canonique actuel de lôEglise, can. 654, ç Par la profession religieuse, les membres s'engagent par vî u public ¨ observer les trois conseils ®vang®liques; ils sont consacr®s ¨ Dieu par le minist¯re de l'£glise, et ils sont incorpor®s ¨ l'institut avec les droits et les devoirs d®finis par le droit. è[600] Cet article affirme que ce qui constitue la cons®cration propre aux religieux, côest la profession des conseils ®vang®liques de pauvret®, de chastet®et dôob®issance, par des vî ux publics. Alors il est clair que les Filles de la Charit® ne sont pas religieuses, elles ne

[594]Q. FERNANDO, ç Les Vî ux des Filles de la Charit®è, *op.cit*., p. 4.
[595] *SV*, X, p. 291.
[596] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, 400.
[597] *SV*, IX, p. 459.
[598] *SV*, VIII, p. 382.
[599]Q. FERNANDO, ç Les Vî ux des Filles de la Charit®è *op.cit*., p. 5.
[600]Code de Droit Canonique, can. 654. (sur les vî ux de pauvret®, chastet®et ob®issance)

professent pas les conseils ®vang®liques publiquement donc, elles ne se consacrent pas ¨ Dieu ¨ la mani¯re des religieuses. Monsieur Vincent avait bien pr®cis® quôçelles consid®reront quôelles (Les Filles de la Charit®) ne sont pas dans une religion (dans une Institution religieuse), cet ®tat nô®tant pas convenable aux emplois de leur vocationé , ne faisant point dôautre profession pour assumer leur vocation que par cette confiance continuelle quôelles ont en la divine Providence et par lôoffrande quôelles lui font de tout ce quôelles sont et de leur service en la personne des pauvres.è[601] Alors, leur ®tat est ni consacr® ni religieuse. ç Les Filles de la Charit®ne sont pas des professes. Et comme selon le Code du Droit Canonique, la cons®cration religieuse se fait par la profession, les Filles de la Charit®ne sont ni religieuses ni consacr®es du point de vue canonique. è[602] Pouvons-nous les consid®rer comme des consacr®es ? Oui, parce que le mot consacr®peut dire ç se donner enti¯rement ¨ Dieu è. ç Le mot çcons®crationè que les Constitutions utilisent parfois, en lôappliquant aux Filles de la Charit®, signifie çse donner ¨ Dieu sans r®serveè, çse donner enti¯rementè, çfaire lôoffrande de sa vieè. En ce sens, les Filles de la Charit® sont vraiment et r®ellement des consacr®es. è[603]La Compagnie appartient ¨ la vie consacr®e et non ¨ lô®tat religieux. Côest une Soci®t® de Vie Apostolique. Les Soci®t®s de Vie Apostolique ne font pas de profession publique; côest pourquoi leurs vî ux ne sont ni çreligieuxè, ni publics. Elles tendent ¨ la perfection par lôobservance de leurs Constitutions et embrassent les conseils ®vang®liques selon une mani¯re particuli¯re d®termin®e par ces m°mes Constitutions.[604]

La constitution des Filles de la Charit® pr®cise lôidentit®de la Fille de la Charit® çLes Filles de la Charit®, en fid®lit®¨ leur bapt°me et en r®ponse ¨ un appel de Dieu, se consacrent enti¯rement et en communaut®au service du Christ dans les Pauvres, leurs fr¯res, avec un esprit ®vang®lique dôhumilit®, de simplicit®et de charit®

Un m°me amour anime et commande leur contemplation et leur service. Elles savent, dans la foi que Dieu les attend en ceux qui souffrent. Monsieur Vincent exprime cette unit® dynamique de leur vie quand il dit: çVous °tes de pauvres Filles de la Charit®qui vous °tes donn®es ¨ Dieu pour le service des pauvres.è[605] Côest exactement pourquoi les Filles de la

---

[601] *SV*, X, p. 661.
[602]Q. FERNANDO, ç Les Vî ux des Filles de la Charit®è, *op.cit.*, p. 7.
[603]*Ibid.*, p. 8.
[604] *Cf.* Droit Canonique, Can. 731 - Ä1. ç Aux c¹ t®s des instituts de vie consacr®e prennent place les soci®t®s de vie apostolique, dont les membres, sans les vî ux religieux, poursuivent la fin apostolique propre de leur soci®t® et, menant la vie fraternelle en commun tendent, selon leur mode de vie propre, ¨ la perfection de la charit®par l'observation des constitutions. è
[605] Compagnie des Filles de la Charit®de Saint Vincent de Paul, Constitutions Statuts, C.7, a & b.

Charit®prononcent un quatri¯me vî u ç Service des Pauvres è. ç Les filles de la Charit®font quatre vî ux : service des pauvres, chastet®, pauvret®et ob®ssance. è[606]

Ce qui ®tait important pour Monsieur Vincent ®tait dôavoir une communaut®de filles, ç en vue de permettre plus de mobilit®et de disponibilit®, et mieux r®pondre aux n®cessit®s du service des Pauvres. è[607] Cependant, il ne voulait pas les priver des fondements spirituels pour les encourager dans leur engagement. Alors, il va leur permettre certaines pratiques, propos®es souvent aux religieuses mais faites dans leur propre style au sein de la compagnie.

5.4 Quelques observations importantes

Ce qui fait probablement de Monsieur Vincent un grand fondateur ce sont ses intuitions ¨ r®interpr®ter la r®alit®de son ®poque et ¨ trouver des moyens lui permettant de sortir de certaines interdictions ecclésiales et sociales. Pour cela, la fondation des Filles de la Charit®est une expression irr®ductible de cette r®ussite. Il a adapt®des moyens lui permettant dôapporter un changement important dans lô®glise. Ce qui aide la femme ¨ sortir des restrictions impos®es sur elle depuis les si¯cles et ¨ participer activement dans la vie de lô®glise.

Ensuite, nous pouvons dire que côest lôinterpr®tation nouvelle que Vincent donne ¨ la compagnie de Filles de la Charit®qui leur permet de d®ployer leur vocation librement dans la soci®® Il a pris des pr®cautions afin de permettre la contribution active de la femme dans lô®glise et dans la soci®® Côest pourquoi, il rappelait souvent aux Filles leur ®tat s®culier. Monsieur Vincent nôaurait pas apport®un soutien ¨ un tel nombre de pauvres sôil nôavait pas r®interpr®t®la r¯gle concernant la vie consacr®e concernant la femme.

Cette fondation va aussi prouver que la femme peut se donner au service de lô®glise, sans prendre de vî ux solennels et sans vivre cloitr®e. Les Filles de la Charit®ont r®ussi ¨ conjuguer une vie active et une vie contemplative en m°me temps gr©ce ¨ cet ®tat particulier que propose par Vincent.

---

[606] Constitution Filles de la Charit®, C. 28 a.
[607]K. WIVINE, ç Lôidentit®de la Fille de la Charit® £l®ments caract®ristiques et distinctifs. Comment la FdlC peut-elle la vivre aujourdôhui? è, dans *Vincentiana*: Vol. 45: No. 4, 2001, Article 25.
Disponible ¨: http://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol45/iss4/25

6. Lôimportance Historique de la Fondation de cette compagnie

Nous avons analys® certains ®l®ments sp®cifiques de la Compagnie de Filles de la Charit® Nous avons ®galement examin®la nouveaut®que cette compagnie a apport®e dans les communaut®s f®minines pr®sentent dans lô®glise catholique. Nous avons remarqu®que la compagnie a donn®une nouvelle forme de vie dans lô®glise, une nouvelle structure pour red®finir la vie consacr®e pour la femme. A pr®sent, il est important de regarder quel est son importance dans lôhistoire de lô£glise de France. Cette aspect est important parce quôil y en avait dôautres communaut®s ou congr®gations f®minines qui ont essay®de fusionner la vie religieuse et vie active mais nôont pas r®ussi. Côest ce qui fera de Vincent de Paul un innovateur dans ce contexte et cet aspect pr®cis. Nous allons aller ¨ la d®couverte de certaines de ces congr®gations afin dôappr®cier, dans un autre angle de notre recherche, la place cruciale que la compagnie va jouer dans la promotion de la vocation de la femme.

6.1. Les Ursulines

Côest en 1535 que cet institut a ®®fond®par Ang¯le M®rici ¨ Brescia, en Italie.[608] Contrairement aux pratiques de lô£glise catholique de cette ®poque, la compagnie a eu une nouvelle structure non religieuse, non cloitr®e et pas de vî u public encore moins une vie communautaire. Elles sont donc, en fait, des laµques qui se vouent ¨ lôinstruction des petites filles non dans un lieu particulier, mais ¨ domicile. ç la pieuse fondatrice assigna dôabord ¨ ses compagnes comme leur premier devoir de r®pandre partout avec leur bons exemples la doctrine chr®tienne, et de se consacrer particuli¯rement ¨ lô®ducation des jeunes filles pauvres ; au lieu de leur prescrire la vie commune, elle voulut quôelles demeurassent dans le monde, unies entre elles seulement par les m°mes î uvres et la m°me r¯gle de conduite. è[609] Alors, elles nôont aucun aspect dôune communaut® religieuse. ç Les vierges de cette compagnie ne vivent pas en communaut®mais dans leurs familles, en habit s®culier. Sans prononcer de vî ux, elles ont la ferme volont®de chastet®, assistent ¨ la messe chaque jour et se r®unissent une fois par mois. Elles doivent exercer quelque î uvre pie, choisie suivant les conseils de leur confesseur. è[610]

---

[608] P. CHRISTOPHE, *2000Ans dôhistoire de lôEglise*, Paris, Mame-Descl®e, 2012, p. 618.

[609] *Essai sur les origines monastiques dans le Dioc¯se de Valence*, imprimerie et lithographie Jules C®as et Fils, 1880, p. 10. http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9767103x/f18.image.r=memoire%20du%20commencement%20et%20progres%20de%20l'ordre%20de%20sainte%20ursule , 14/06/2017, ¨ 13 :09.

[610] C-A. SARRE, *le difficile passage ¨ la cl¹ ture des ursulines proven-ales et comtadines* (1624-1658), p. 236. http://www.brepolsonline.net/doi/pdf/10.1484/J.RM.2.305559 , le 14/06/2017.

Approuvée en 1536 et 1544 par le pape Paul III, la confrérie va bientôt tourner en « religion ». « Le 11 décembre 1545, le chapitre des supérieures envoyait une circulaire imposant cette modification qui fut sanctionnée en 1546 par un décret épiscopal. Quant à l'obligation à la vie commune que certains « indiscrets » avaient demandée, les Ursulines de Brescia réussirent à l'écarter. »[611]

Depuis 1566, elles sont à Milan, invitées par Charles Borromée, archevêque de Milan qui apporta aussi certaines réformes importantes. « Saint Charles Borromée, cardinal-archevêque de Milan, va remodeler cette première ébauche dans la règle qu'il donne à la compagnie fondée à Milan en 1567 et dans la règle nouvelle qu'il impose à celle de Brescia en 1581. Il s'éloigne des élans mystiques de la fondatrice, privilégie la catéchèse par des écoles de la Doctrine chrétienne destinées aux filles, fixe un vêtement et affirme l'autorité de l'évêque, qui s'exerce sur la compagnie par l'intermédiaire d'un père spirituel nommé par lui. Ce concept réformé, qu'il va imposer dans sa province, se diffusera rapidement après sa mort, notamment à Ferrare où l'archevêque Paolo Leone fonde sa compagnie de Sainte-Ursule en 1584 et la dote d'une règle, éditée en 1587, dans laquelle il reprend l'essentiel des réformes milano-brescianes de saint Charles. »[612] Petit à petit, d'autres communautés, comme celle de la Provence, s'alignèrent sur les communautés milanaises. « A Paris, l'acte décisif fut accompli sur le conseil des Ursulines demandèrent elles-mêmes au souverain pontife les vœux solennels et la clôture papale qui leur fut accordée par Paul V, le 16 juin 1612. »[613] Le pape par sa bulle *Inter universa opera*, approuva leur demande.[614] Plusieurs autres communautés ont suivi l'exemple de Paris en passant d'une Congrégation ouverte à la clôture par une bulle d'août 1614, puis Bordeaux en février 1618, Lyon, Dijon et Langres en 1619, Tulle enfin en 1621.

Nous constatons que le nouveau modèle de la vie religieuse à vocation apostolique commence à soulever des problèmes d'ordre déontologique autant que constitutionnel. Leur liberté de mouvement et interaction avec le monde ne plaisait pas à tout le monde : il y a eu beaucoup de mécontentements dans les rangs même du clergé vis-à-vis de cette nouvelle forme de la vie. « En tête de la liste de doléances dressée par le clergé en réponse à la vague d'innovation qu'il s'efforce de contenir, les déplacements excessifs sont jugés nuisibles aux

[611] A. DODIN, « la promotion de la femme à l'apostolat missionnaire (1535-1639) », dans *MC*, (Revue de doctrine et d'action) « Dans le Sillage de M. Vincent de Paul », Trimestriel 28, octobre-décembre 1697, p. 311.
[612] C-A. SARRE, *« le difficile passage à la clôture des ursulines proven-çales et comtadines »* (1624-1658), p. 236.
[613] A. DODIN, « la promotion de la femme à l'apostolat missionnaire (1535-1639), *op.cit.*, p. 312.
[614] D. M. FELIBIEN, *Histoire de la ville de Paris*, Tome IV, Paris, 1725, Guillaume Desprez, imprimeur & Libraire du Roi, p. 57-61.

mî urs des femmes, quôelles soient dôÉglise ou pas ; ils sont ®galement incompatibles avec le statut religieux f®minin, qui exige la soumission ¨ la cl¹ture. Le pr®judice est donc double, condamnant les Ursulines fran-aises et les Dames anglaises ¨ cause de leur sexe mais aussi de leurs aspirations religieuses, qui menacent les privil¯ges masculins. è[615] Cette opposition a ®t® forte parce que le Concile de Trente avait bien prescrit la cl¹ture pour les femmes d®sireuses de vivre une vie religieuse.

6.2. Les Dames Anglaises de Mary Ward

N®e le 23 janvier 1585, ¨ Mulwith, dans le Yorkshire, Angleterre, Mary Ward arrive en France en 1606, ¨ Saint-Omer, o½elle entre chez le Clarisse. Le clo´tre ne lui procure pas la s®r®nit®quôelle esp®rait y trouver.[616] En 1611, elle obtient permission dôouvrir un nouvel ®tablissement de clarisse. Elle regroupe toutes les postulantes anglaises. Mais, elle comprend que sa vocation ®tait tout ¨ fait autre chose que la Clarisse. En 1612, elle quitte son Ordre pour fonder ¨ Saint-Omer, une maison de ç Dames anglaises è qui, d¯s lôabord, se consid¯rent comme religieuses bien que nôétant pas reconnues par le Pape, et elle se consacre ¨ un apostolat comparable ¨ celui de la Compagnie de J®sus.[617]

Le nouvel institut apporte des nouveaut®s et devient une formule de succ¯s. Elle ouvre dôautres ®tablissements ¨ Li¯ge (1616), ¨ Cologne et ¨ Trier (1620-1621), ¨ Rome (1622), ¨ Naples et ¨ P®rouse (1623), ¨ Munich et ¨ Vienne (1627) et enfin ¨ Presbourg et ¨ Prague (1628). ç Lôoriginalit®du nouvel institut sôaffirmait non seulement par une simplification des structures institutionnelles, mais aussi et surtout par une centralisation du gouvernement calqu® sur celui de la Compagnie de J®sus. Plac®e sous lôautorit® du Saint-Si¯ge, la Sup®rieure g®n®rale devrait °tre totalement ind®pendante des Ordinaires des lieux. è[618] Leur mission ®tait diversifi®e mais la principale ®tait lô®ducation. ç Dans leurs internats, de jeunes Anglaises issues de familles ais®es ach¯vent leur ®ducation catholique loin des dangers de leur terre natale. Leurs externats, eux, accueillent des ®l¯ves de condition humble, souvent issues de la population locale. Enfin, les instituts fonctionnent aussi comme des s®minaires o½les

---

615 L. LUX-STERRITT, ç Les religieuses en mouvement. Ursulines fran-aises et Dames anglaises ¨ l'aube du XVII^e^ si¯cle è, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, T. 52e, No. 4 (Oct.- Dec., 2005), pp. 7-23.http://www.jstor.org.acces.bibliotheque-diderot.fr/stable/20531277?seq=5#page_scan_tab_contents, 14/06/2017, ¨ 17 :57.

616 **L.** LUX-STERRITT, ç Mary Ward et sa Compagnie de J®sus au f®minin dans lôAngleterre de la Contre-R®forme è, dans *Revue de lôhistoire des Religions*, 3|2008, pp. 393-414. https://rhr.revues.org/6873?lang=en , 14/06/2017, ¨ 19 :27.

617 **L.** LUX-STERRITT, ç Mary Ward et sa Compagnie de J®sus au f®minin dans lôAngleterre de la Contre-R®forme è, *op.cit.*, pp. 393-414.

618 A. DODIN, ç la promotion de la femme ¨ lôapostolat missionnaire (1535-1639) è, *op.cit.*, p. 313-314.

Dames anglaises sont form®es aux devoirs de leur mission apostolique. Pour secourir les r®cusants et convertir les protestants dôAngleterre, Mary Ward cr®e ®galement des centres clandestins dans le royaume et d®veloppe un r®seau qui sô®tend bient¹ t de Londres jusquôaux r®gions du nord du Yorkshire. è[619] Comme les ursulines, elle prend aussi des missions diverses. ç Ursulines fran-aises et Dames anglaises ne se limitent pas ¨ ces t©ches philanthropiques et domestiques : elles entreprennent non seulement de sauvegarder la foi l¨ o½elle est pr®sente, mais aussi de convertir des femmes de mauvaise vie, des non-croyantes et des huguenotes voire, ¨ lôoccasion, des hommes. Cette mission nôa alors plus rien de f®minin et ressemble de tr¯s pr¯s ¨ celle des pr°tres et des clercs s®culiers. è[620]

Leur succ¯s nôa pas dur®. Les critiques tomb¯rent de nouveau sur le nouvel institut de toute part. Elles sont accus®es de plusieurs d®fauts. ç Dôabord de se recruter. Elles d®tournent dôentrer en religion et gardent les sujets dans leur communaut®. Ensuite, leur autonomie et leur activit®: elles entreprennent des missions apostoliques en Angleterre. Enfin et surtout, dô°tre des J®suites-femmes. é il faut ajouter quô¨ cette ®poque Mary Ward avait commis une grave erreur canonique en appelant ç religieuses è les filles dôun institut qui devaient vivre sans vî ux et sans cl¹ ture. è[621] Elles sont aussi accus®es de lôamour d®mesur®pour le luxe et lôargent, des scandales sexuels etc.[622] Lôinstitut des Filles anglaises apparait comme la doublure de la Compagnie de J®sus. Leur libert®et leur autonomie nôont pas plu a tout le monde. Les clerg®s s®culiers anglais, adversaires des J®suites, d®noncent les Dames Anglaises ¨ la Sacr®e Congr®gation du Concile.[623] Les Dames Anglaises seront ainsi victimes de la complexit®du contexte religieux dans lequel elles sont n®es. LôInstitut est condamn®comme un nouvel Ordre f®minin jug®inacceptable et absurde. En Aout 1625, leurs ®coles ¨ Rome sont ferm®es, par une note officielle. En 1628, pape Urbain VIII donne ordre aux l®gats de Flandre et dôAllemagne de fermer les maisons de la nouvelle compagnie. Le 30 septembre 1629, la Sacr®congr®gation de la Propagande en pr®sence du Pape, prononce la suppression de lôordre des Dames Anglaises. Le 16 f®vrier 1630, Mary Ward est d®clar®e h®r®tique et

[619] **L.** LUX-STERRITT, ç Mary Ward et sa Compagnie de J®sus au f®minin dans lôAngleterre de la Contre-R®forme è, *op.cit.*, pp. 393-414.
[620] L. LUX-STERRITT, ç Les religieuses en mouvement. Ursulines fran-aises et Dames anglaises ¨ lôaube du XVII[e] si¯cle è dans *Revue dôhistoire moderne et contemporaine*, 2005/4 (n°52-4), pp. 7-23. https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2005-4-page-7.htm , 15/06/2017, ¨ 10 :45.
[621] A. DODIN, ç la promotion de la femme ¨ lôapostolat missionnaire (1535-1639) è, *op.cit.*, p. 314.
[622] *Cf.* **L.** LUX-STERRITT, ç Mary Ward et sa Compagnie de J®sus au f®minin dans lôAngleterre de la Contre-R®forme è *op.cit.*, pp. 393-414.
[623] *Cf.* Andr®DODIN, ç la promotion de la femme ¨ lôapostolat missionnaire (1535-1639) è, *op.cit.*, p. 314.

schismatique. Elle est enfermée au couvent de lôAnger des Dames clarisses de Munich.[624] Cô®tait le destin des Dames anglaises qui apportait une nouveauté ¨ lôÉglise. La communauté avec ses modifications va °tre reconnue par le pape Clément XI, au début de XVIII[e] si¯cle. Lôéglise va reconnaitre la contribution de Mary Ward, mais trop tard, apr¯s trois si¯cles, en 1926. Le pape Pie XI reconnaissait que ç Mary Ward avait ouvert la voie ¨ un type nouveau dôordre féminin è[625]

6.3. La Visitation

Nous avons déjà évoqué plusieurs fois, dans nos études des expériences que la Congrégation fondée par Fran-ois de Sales avait rencontrées. Lôordre de la Visitation de Sainte-Marie a été fondé en 1610 ¨ Annecy par Fran-ois de Sales (1567- 1622) et Jeanne-Fran-oise Frémiot de Chantal (1572-1641) le 6 juin 1610.[626] Leurs missions principales étaient de visiter malades et pauvres et de les réconforter, en visitant les malades deux ¨ deux. Alors, leur projet a eu un double service : lôun ç de contemplation et dôoraison qui se pratique dans la maison, lôautre du service des pauvres qui se pratique hors de la maison. è[627]

Les probl¯mes surgissent en quelques années. ç Lôinstallation de lôOrdre ¨ Lyon, premi¯re fondation fran-aise, a nécessité lôinstauration de la cl¹ture sur la demande de lôarchev°que. è[628] Monseigneur Denis de Marquemont, archev°que de Lyon, ¨ qui le projet a été présenté, jugea inacceptable ces sorties deux ¨ deux pour visiter les pauvres. La visitation, est réduite ¨ une religion formelle avec cl¹ture sous la r¯gle de saint Augustin ¨ partir 20 janvier 1616. ç Le 16 octobre 1618, Fran-ois de Sales lui-m°me érigeait la Visitation en religion formelle en exécution dôun Bref de Paul V de 23 avril 1618. è[629]

6.4 Monsieur Vincent et Filles de la Charité

Nous pouvons maintenant comprendre pourquoi Monsieur Vincent mérite ce titre dôinnovateur. A une époque où le cloitre était imposé aux communautés féminines qui désiraient faire des services hors du mur de leur couvent ou communauté, Monsieur Vincent a

---

[624] *Cf. Ibid*., p. 314.
[625] *Ibid*., p. 315.
[626] S. COLLETTE, ç Les religieuses de la Visitation Sainte-Marie de la ville dôAmiens aux XVII[e] et XVIII[e] si¯cles è, dans *Revue du Nord, Histoire Nord de la France-Belgique-Pays-Bas*, 2001/3 (nÁ341), pp. 519-540.
[627] A. DODIN, ç la promotion de la femme ¨ lôapostolat missionnaire (1535-1639) è, *op.cit*., p. 313.
[628] G. RIDEAU, ç Vie réguli¯re et ouverture au monde aux XVII[e] et XVIII[e] si¯cles: la Visitation Sainte-Marie d'Orléans è dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*T. 52e, No. 4 (Oct. - Dec., 2005), pp.24-49.
[629] A. DODIN, ç la promotion de la femme ¨ lôapostolat missionnaire (1535-1639) è, *op.cit*., p. 313.

r®ussi ¨ garder les Filles de la Charit®hors des prescriptions du cloitre en vogue. Mais cela nô®tait pas facile. Andr® Dodin nous explique : ç pour que Monsieur Vincent r®ussisse ¨ organiser une compagnie f®minine, sans cl¹ture et sans vî ux publics, plac®e sous lôautorit® dôun Sup®rieur g®n®ral et exempte de lôautorit®®piscopale, il a fallu non seulement user de multiples am®nagements, mais aussi une information canonique au service dôune prudence grave et malicieuse capable dôexploiter ces conjonctures quôon appelle non sans raison, la gr©ce du temps. è[630] Il prend plusieurs pr®cautions pour ®viter une situation pareille.

Nous avons d®j¨ vu des mesures quôil avait prises concernant les vî ux, leur habit, leur statut etc. il va red®finir aussi certains termes utilis®s par les religieux. Dans sa conf®rence de juin 1642 sur lôob®issance, il invite les filles ¨ appeler la sup®rieure : ç la servante è. ç Mes ch¯res sî urs, que dor®navant, au lieu dôappeler les sî urs sup®rieures de ce nom de sup®rieure, nous nôuserons plus que de ce mot de sî ur servante. è[631] La formatrice des sî urs nôest pas la maitresse des novices mais la directrice du s®minaire.[632] Toutes ces r®interpr®tations ont aid® Monsieur Vincent ¨ ®viter des signes visibles dôune apparence religieuse dans la compagnie de Fille de la Charit®.

Conclusion

Comme Vincent disait souvent aux Filles, la fondation des Filles de la Charit® est Providentielle. Apr¯s avoir analys®des ®l®ments importants de lôorigine, du d®veloppement, et de leur sp®cificit®, nous pouvons dire que rien nô®tait pr®con-u ni dans la pens®e de Vincent ou dans lôesprit de Louise. Il faut reconnaitre que ce sont des situations qui ont amen®es Vincent ¨ fonder une telle ®quipe. Nous pouvons donc tirer plusieurs conclusions ¨ partir de notre analyse.

Tout dôabord, la fondation de la compagnie montre clairement lôouverture de monsieur Vincent et son ambition ¨ donner une place importante au sein de sa mission aux femmes en faisant de celles-ci ses collaboratrices en vertu de leurs capacit®s ¨ organiser et ¨ diriger une ®quipe. Cô®est un ®l®ment fort dans la collaboration. Accepter leurs talents et encourager leur travail montre, en effet, son d®sir ¨ travailler avec les femmes dans ses î uvres. Cô®est ainsi que le r¹le quôil donne ¨ Louise va changer non seulement le destin de quelques filles, mais apporte un nouvel esprit de service dans lô®glise. Cette collaboration porte du fruit du fait que

[630] *Ibid*., p. 315.
[631] *SV*, IX, p. 69. Entretien 11, sur lôob®issance.
[632] A.DODIN, ç la promotion de la femme ¨ lôapostolat missionnaire (1535-1639) è, op.cit., 316.

la demande des Filles de la Charit®et, notamment, leurs services deviennent consid®rables jour apr¯s jours. Dans des h¹pitaux, ¨ lôh¹tel-Dieu, dans des paroisses et les ®coles, leur service sera bien appr®ci®.

Lôautre ®l®ment quôil faut souligner est le r¹le que Vincent donne aux pauvres filles des villages. Dans cet acte de la promotion de la femme, non seulement des riches trouvent leur place, mais aussi de pauvres filles. A une ®poque, o½ la femme nôavait pas beaucoup dôimportance et de valeur, Vincent r®ussira ¨ mettre les pauvres filles de la campagne, probablement les plus rejet®es, au premier rang du service de lô£glise. Ce qui est, ¨ nos yeux, peut-°tre, la plus grande r®ussite de Vincent dans la promotion de la femme. Lôentr®e dans la compagnie ouvre pour ces pauvres filles, des possibilit®s ®normes : lô®ducation, vie communautaire, vie spirituelle, vie de service, une participation plus active dans la mission de lô£glise. En fondant une communaut®des pauvres filles des villages, il montrait au monde quôelles sont synonymes de service et leur position devrait tenir compte de leur service aux pauvres. Peut-°tre est-ce Marguerite Naseau, de par ses contributions, qui donne une telle perspective ¨ Monsieur Vincent, qui la consid®rait comme la premi¯re Filles de la Charit®.

Vincent donne non seulement le r¯glement aux Filles de la Charit®, mais il fait aussi le n®cessaire pour quôelles aient la b®n®diction de lô®glise et la protection du roi. Lô®glise et lôEtat commencent ¨ estimer leur travail et approuve leur mission. Cela ®tait une ®tape majeure dans la promotion de vocation de la femme. La vocation quôelles ont choisie, est accept®e et approuv®e, ce qui signifie que, leurs contributions ont de la valeur pour la soci®t® et pour lô£glise.

Un autre ®l®ment qui a m®rit®notre attention côest le statut tr¯s sp®cifique des Filles de la Charit®. La communaut®s®culaire nôexistait pas pour la femme. Tous ceux qui ont essay® de le faire ont été oblig® ¨ accepter le cloitre. Mais, son intelligence et sa jurisprudence permettent aux filles ¨ avoir un statut tout ¨ fait nouveau dans lô®glise voire dans la soci®t®. Par la suite, plusieurs autres communaut®s ont suivi ce mod¯le sans °tre oblig®es de sôenfermer dans le monast¯re. Nous avons vu combien cela a permis aux femmes ¨ se donner compl¯tement au service des pauvres.

Enfin, sans h®sitation nous pouvons dire que la fondation des Filles de la Charit®, notamment avec des filles de la campagne, a permis ¨ monsieur Vincent de donner aux femmes, une nouvelle esp®rance dans leur vie, ¨ d®passer et ¨ surmonter la diff®rence et la

distinction sociale qui avait mis la femme de c¹ t® Le terrain de la mission quõl a explor® pour afficher leur talent devient ¨ la fois, le centre de leur avancement et de leur accomplissement.

Chapitre 2
La vocation de Filles de la Charit®: Une vocation pour les pauvres

Introduction

Nous avons analys® des ®l®ments centraux qui conduisaient ¨ la fondation et au d®veloppement de la communaut® des Filles de la Charit® dans lô£glise et ¨ la pratique de certaines de leurs sp®cificit®s. Il est important de voir maintenant comment Vincent aidera la Compagnie des Filles de la Charit®¨ se retrouver dans leur propre vocation. En effet, bien quôil soit vrai que la compagnie a ®t® fond®e dans le but dôaider les dames parisiennes, toutefois, elles entreprendront dôautres missions en vertu de leurs capacit®s propres: les services de malades dans des h¹ pitaux, les services dô®ducation, les services aux prisonniers et gal®riens, les missions dans le pays lointains etc.

Les î uvres des Filles de la Charit® prennent un tournant d®cisif avec la composition de la nouvelle compagnie en 1633. Le choix et lôenvoi des filles dans des missions diff®rentes reviennent ¨ la responsabilit® avis®e de Monsieur Vincent et Louise. Ils prennent contr¹ le de lô®quipe. Leurs engagements rigoureux apportent de grandes r®ussites ¨ la compagnie. Quelques ann®es plus tard, elles devenaient un organe important et non-n®gligeable dans les services des pauvres. La compagnie est appr®ci®e pour des engagements bien faits. Lôinitiation, lôaccompagnement et la conduite ®troite de Monsieur Vincent ont soutenu les filles ¨ °tre plus efficaces dans leur vocation et la r®alisation de leur mission.

Dans ce chapitre nous allons essayer de d®couvrir les missions que Vincent confiera aux Filles de la Charit® Nous allons regarder ®galement la transition faite entre le statut de simples servantes des Dames de paroisse et celui de grandes missionnaires de la charit® chr®tienne dans lô£glise.

1. Une ®volution sans pr®c®dent

Le d®veloppement de la compagnie de Filles de la Charit® nous montre clairement quêelles ont bien travers®es des ®tapes importantes, particuli¯rement, au d®but de leur accroissement. Un ®l®ment qui m®rite notre attention dans ce processus dê®volution est la transition cruciale dont nous venons dê®voquer. Avant dêentrer dans lê®num®ration des î uvres, nous allons dêabord nous arr°ter sur une observation importante faite par Monsieur Matthieu Brejon de Lavergn®e dans son Histoire des Filles de la Charit®s.

1.1 De gardes-malade aux Filles de la Charit®?

Dans son travail, Matthieu Brejon pr®sente ç les garde-malades è, de Confr®rie de la Charit®, comme une pr®figuration de filles de la Charit®.[633] De plus, il voit dans les deux premi¯res gardes-malades, Jeanne Guichenon, Marie Rey, lê®incelle des premi¯res Filles de la Charit® ç Jeanne Guichenon, Marie Rey, sans °tre ¨ proprement parl®les premi¯res Filles de la charit®, nêen sont pas moins la premi¯re ®bauche. è [634] La discussion du r¯glement de Confr®rie de la Charit®nous avait d®j¨ montr®la fonction de garde-malade. ç la confr®rie fera choix de deux pauvres femmes dêhonn°te vie et de d®votion, qui s'appelleront gardes des pauvres malades, pource que leur devoir sera de garder ceux qui seront seuls et ne pourront remuer, et de les servir, selon l'ordre que leur en donnera la prieure, en les payant honn°tement, selon leur labeur, et par ainsi seront aussi tenues pour membres de ladite confr®rie, participeront aux indulgences et assisteront aux assembl®es, sans n®anmoins y avoir voix d®lib®rative. è[635]

Selon Monsieur Matthieu Brejon, les Filles de la Charit® peuvent °tre consid®r®es comme les rempla-antes de ç gardes-des-pauvres-malades è. Pour lui, lêorigine de leur mission se trouve dans les î uvres de ces garde-malades. Mais, sont-elles vraiment les rempla-antes de ç garde-malades è? Nos analyses ne nous permettent pas dêaccepter cette proposition de Mathieu Brejon pour cinq raisons qui pour le moins, sont insuffisantes.

Premi¯rement, les pauvres filles de villages venues aider les dames parisiennes ne sont pas appel®es ç les garde-malades è mais sont consid®r®es comme des assistantes aux dames. Cêest bien diff®rent.

---

[633] *Cf.* M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit®*, *op.cit.*, p. 135.
[634] *Ibid.*, p. 57.
[635] *SV*, XIII, p. 425.

Deuxi¯mement, lôengagement de Marguerite Naseau consid®r®, comme la premi¯re Filles de la Charit®par Monsieur Vincent, nôest jamais limit®¨ celle de ç garde-malade è (dans le vocabulaire de Matthieu Brejon). En parlant des vertus de Marguerite en 1642, Vincent pr®cise que son engagement ®tait complet. ç Dans les paroisses, (paroisse de saint sauveur) elle se montra toujours aussi charitable quô¨ la campagne, donnant tout ce quôelle pouvait avoir, quand lôoccasion sôen pr®sentait ; elle ne pouvait rien refuser, et e¾t voulu retirer tout le monde chez elle. Il faut noter quôalors il nôy avait point encore de communaut® form®e, ni aucune r¯gle qui lui commandât dôagir autrementé .sa charit®a ®t® si grande quôelle est morte pour avoir fait coucher avec elle une pauvre fille malade de la peste. è[636] Pour Monsieur Vincent côest elle qui est le mod¯le dôune vraie Fille de la Charit®. Une fille de la charit®est celle qui se donne compl®tement au service des pauvres. Cela, depuis lôarriv®e de Marguerite. Elle nôest pas une pr®figuration de garde-malades. Son engagement se fait dans la totalit®des services ¨ rendre aux pauvres, sans aucune comparaison avec les garde-malades. Monsieur Brejon sôappuie sur le r¯glement de la Charit®de Paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet ¨ Paris, qui demandait aux dames de porter la marmite et faire des lavements aux malades.[637] ç Les dames offici¯res de la charit®choisiront une femme pour garder les pauvres malades, en cas de n®cessit®, pour porter la marmite, donner les lavements et pour avertir la Compagnie, quand il sera besoin, des assembl®es. è[638]

Troisi¯mement, le r¯glement des Filles de la Charit®montre quôelles sont servantes des pauvres malades qui agissent selon la demande des Dames offici¯res. De plus, elles portaient la mission corporelle et spirituelle. ç La confr®rie des filles et veuves servantes des pauvres de la Charit®sera institu®e pour honorer la charit®de Notre-Seigneur, patron d'icelle, envers les pauvres malades des lieux où elles sont ®tablies ou envoy®es, les servant selon l'ordre qui leur en sera donn®par les dames offici¯res de la Charit®des paroisses oùils seront, corporellement et spirituellement: corporellement, en leur appr°tant et apportant leur nourriture et les m®dicaments ; et spirituellement, procurant que ceux qui tendront ¨ la mort partent de ce monde en bon ®tat et que ceux qui gu®riront fassent r®solution de mieux vivre ¨ l'avenir. è[639] Participer corporellement et spirituellement dans la mission, montre clairement que leur statut est diff¯rent.

---

[636] *SV*, IX, p. 79. Nous avons discut®en d®tails des vertus de Marguerite Naseau dans les chapitres pr®c®dentes.
[637] M. BREJON de LAVERGNEE, *Histoire des Filles de la Charit®*, *op.cit*., p. 135.
[638] *SV*, XIII, p. 530. Doucement 141, R¯glement de la Charit®de Femmes de la Paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet ¨ Paris.
[639] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit*., p. 371. (R¯glement des Filles de la Charit®).

Quatri¯mement, Les garde-malades ®taient pay®s pour leur service. Nous pouvons bien pr®sumer que cêest un engagement limit® aux prescriptions d®j¨ ®tablies. Lêarticle concernant leur s®lection (que nous avons cit®e ci-dessus) ne montre pas des aspects spirituels ou mat®riels de leur part. A certaines occasions, en cas de n®cessit®, elles ont ®t®demand®es pour porter la marmite, donner des lavements etc. Cela ®tait probablement une partie de leur service.

Cinqui¯mement, ce qui est confi®aux Filles ®tait les services que les dames auraient pu faire elles-m°mes. Les dames employaient leurs propres serviteurs domestiques mis ¨ leur disposition. Ce sont ces services, confi®s aux serviteurs qui devenaient lêoccupation des Filles. Cela demandait une pr®sence attentive au c¹ t®des Dames. La r¯gle pr®cisait cet aspect de la disposition aux dames ç é les servant selon lêordre qui leur en sera donn®par les dames offici¯res de la Charit®des paroisses o½ils seront é è[640] Nous voyons quêelles sont appel®es ólLa Confr®rie de la Charit®des servantes des pauvres malades des paroissesô: leur devoir : assister les dames. Il existait les garde-malades dans des ®quipes parisiennes mais cê®taient des femmes r®mun®r®es, elles nêavaient pas les m°mes orientations ni les m°mes missions.

Alors, nous pouvons dire que les Filles de la Charit®ne sont pas des garde-malades. Par contre, nous pouvons affirmer quêelles ®taient vou®es au service r®serv®aux dames et aux serviteurs des dames. Dans lêavenir, elles deviendront de vraies actrices de la Charit®con-ues par les Dames de la Charit®

2. Les î uvres des Filles de la Charit®

Pour ®valuer la contribution de Monsieur Vincent dans la promotion de la vocation des femmes, il est important que nous regardions les diverses missions que les Filles vont entreprendre depuis leurs origines. Mais avant dêentrer dans cette analyse, il faut que nous revenions sur certaines remarques que nous avons d®j¨ faites ci-dessus. Tout dêabord, nous avons bien not® que les Filles de la Charit® ont commenc® leur vocation de service, en assistant les dames parisiennes. Souvent, ce sont elles qui ex®cutent les projets con-us par les Dames. Par exemple, le projet de secourir des enfants trouv®s ®tait un projet envisag®par les Dames. Cêest Louise de Marillac et ses filles qui sêoccuperont de le r®aliser : ce qui est le cas pour plusieurs autres projets. Ensuite, nous avons dit quêau d®part de leur fondation, les filles ont commenc®¨ entreprendre des missions par leur propre initiative. Enfin, nous voyons que

[640] *Ibid*., p. 371.

leur mani¯re de vivre et de faire le service apportent un nouvel esprit dans lôEglise et une ouverture importante pour la femme dans la mission de lôEglise. Nous allons voir certaines de ces î uvres principales entreprises par les Filles.

2.1 Lôassistante fid¯le des dames parisiennes

Jusquô¨ la cr®ation dôune communaut®chez Louise de Marillac, les filles logeaient avec les dames. Le premier service des pauvres filles de villages ®tait celui dôassister les dames dans leurs services quotidiens de charit® Elles accompagnaient les dames, visitaient les malades, et faisaient tous les services n®cessaires aux pauvres. Elles soignaient les malades ¨ domicile ou ¨ Lôh¹tel-Dieu, selon la demande de leur maitresse. Il est probable quôelles enseignaient quelques rudiments de cat®chisme aux enfants dans les paroisses o½elles ®taient engag®es. Nous avons ®voqu®plusieurs fois les services que Marguerite Naseau a fait tout au d®but de la compagnie. Sa vie nous explique jusquôo½une fille pouvait donner sa vie pour la mission.

3. Les Enfants Trouv®s

Lôune des missions principales confi®es aux Filles de la Charit®, tout au d®but, a ®t®la prise en charge des enfants abandonn®s. Nous avons largement discut®depuis le d®but de cette î uvre et de la contribution que les Dames de la Charit®avaient fait. En r®alit®, ce sont les Filles de la Charit®qui sôoccupent des enfants, qui les nourrissent et les accompagnent. Le 1er janvier 1638, Monsieur Vincent ®crit ¨ Louise de Marillac lui informant de la d®cision prise par les Dames de la Charit®concernant les enfants trouv®s.[641] Lôî uvre commence avec trois enfants accueillis ¨ la Maison de la Chapelle.[642] Lôî uvre parait tr¯s positive. A la fin du mois de janvier, les dames d®sirent que lôexp®rience soit ®largie. Dans une autre lettre de janvier 1638, Vincent faisait la proposition dôacheter une ch¯vre pour nourrir davantage des enfants et faire plus dans cette mission. ç Parlonsé des petits enfants trouv®sé Quel inconv®nient que vous fassiez acheter une ch¯vre et que vous continuiez ¨ faire une plus ample exp®rience ? è[643]

Lôî uvre commence ¨ produire des effets tr¯s positifs que le nombre des enfants augmente en quelques jours. Une nouvelle maison est lou®e ¨ rue des Boulangers pour y

[641] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol .I, p. 417.
[642] E. CHARPY, *Contre vents et mar®es, Louise de Marillac*, Paris, compagnie des Filles de la Charit®, 1988, p. 49.
[643] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol .I, p. 421.

accueillir douze enfants. Les dames insistent pour que la maison reste sur la supervision de la Sup®rieure des Filles de la Charit® Dans sa lettre ¨ Louise, Vincent parle de cette d®cision des dames, en m°me temps, il invite Louise ¨ donner plus de temps pour cette î uvre. ç Toute la Compagnie trouve n®cessaire que cette maison-l¨ d®pende de la sup®rieure des Filles de la Charit®, comme je vous lôai ®crit, et que vous y alliez passer sept ou huit jours, si votre sant® le vous permet. è[644]

Louise accepte la proposition. La maison est confi®e ¨ une Fille de la Charit®, Madame Pelletier. Louise r®dige un r¯glement pour cette maison. Elle lôenvoie ¨ Monsieur Vincent pour le lire et le corriger. Dans sa lettre envoy®e ¨ Louise, nous comprenons que le r¯glement a ®t®lu et discut®avec les Dames de la Charit® ç Nous avons arr°t®votre m®moire pour les Enfants trouv®s en deux assembl®es avec les offici¯res de la Charit® de lôH¹tel-Dieu ; et dimanche prochain nous communiquerons lôarr°t®, que je r®duirai en mani¯re de r¯gle, ¨ Madame Pelletier, pour voir si elle sôy veut assujettir ; ce sera chez Madame Goussault en pr®sence des offici¯res. è[645]

3.1 Des difficult®s internes dans la direction

La mission rencontre une premi¯re difficult®avec madame Pelletier[646]. Elle essaie de devenir la seule maitresse de lôî uvre. Elle sollicite lôaide des eccl®siastiques et des autorit®s civiles, pour ®carter Monsieur Vincent et les Dames de la Charit® de cette î uvre[647]. ç Madame Pelletier, peu apr¯s son installation ¨ la t°te de la maison, intrigue aupr¯s des autorit®s eccl®siastiques et judicaires pour ®carter Monsieur Vincent et les Dames de la Charit® de lôî uvre des Enfants Trouv®s et en devenir seule maitresse. è[648] Mais, elle ne r®ussira pas car son r¹le et sa d®pendance aux dames et ¨ Louise de Marillac sont bien d®finis. Dans sa lettre de f®vrier 1638 ¨ Louise, nous voyons cette proposition de Monsieur Vincent. ç Il me semble que, pour les choses purement temporelles, quôelle doit d®pendre de ces bonnes dames ; mais que pour les spirituelles, comme pour la direction des filles, des nourrices, des petits enfants ®chapp®s qui cro´tront, que côest pour cela quôelle doit avoir relation ¨ vous, et ¨ cet effet vous donner avis de temps en temps de ce qui se passera, comme

[644] *SV*, I, p. 437. (Lettre 297, ¨ Louise de Marillac, en 1638).
[645] *SV*, I, p. 436-437.
[646] ç Madame Pelletier, sans doute, la fille de Madame de Herse qui a ®pous®le neveu de Madame Goussault. Admise dans la Compagnie des Filles de la Charit®, elle est charg®e de lôî uvre des Enfants-Trouv®s. Tr¯s vite, elle intrigue pour en obtenir lôenti¯re direction. Elle ne demeure pas chez les Filles de la Charit® è *La* compagnie des *Filles de la Charit®aux Origines*, op.cit., p. 141, note 4.
[647] *Cf.* Mgr BAUNARD, *La v®n®rable Louise de Marillac, mademoiselle le Gras fondatrice de Filles de la Charit®des Saint Vincent de Paul*, Paris, librairie ch. Poussielgue, 1898, p. 306.
[648] E. CHARPY, *Contre vents et mar®es Louise de Marillac*, *op.cit*., p. 50 ; *Cf. SV*, I, p. 437-438.

toutes les semaines ou, pour le moins, tous les quinze jours. è[649] Il nous semble que la chose nôait pas march® assez longtemps, quelques mois plus tard, madame Pelletier quitte la Compagnie de Filles de la Charit® La direction est confi®e ¨ une autre Fille, Elisabeth Turgis, que Monsieur Vincent appelle toujours Madame Turgis.[650]

3.2 Des difficult®s externes

Quand des probl¯mes internes sont r®solus, les difficult®s ext®rieures surgissent. La maison dôhabitation des enfants est r®quisitionn®e pour loger les gendarmes. Louise ®crit ¨ Monsieur Vincent de cette situation et demande son intervention imm®diate. ç Ma sî ur Turgis est bien en peine de ce que le sergent de la compagnie de M. de Castillon lui est venu dire quôil enverra des soldats loger tant au corps de logis de devant quôen celui o½ logent les enfants. Ils feront bruit. Si vous trouviez bon quôy revenant elle fit refus de les loger, se faisant fort de Madame la duchesse dôAiguillon ou de Madame la chanceli¯re, jusques ¨ ce que votre charit®en obtienne d®fense de la reine ; ou, si vous jugiez autre chose mieux, sôil vous pla´t lui mander par ce porteur, si ce nôest elle. è[651]

De ses lettres ¨ Louise, nous constatons que Monsieur Vincent avait pris des initiatives imm®diates de contacter des personnes importantes afin de voir de pr¯s cette situation. Par exemple, dans la lettre suivante, nous voyons que Vincent sollicitera une r®paration de la situation imm®diatement. ç Je viens dô®crire ¨ Madame la chanceli¯re et lui envoie votre lettre et une requ°te que jôai dress®e, au nom des Dames de la Charit®de lôH¹tel-Dieu, ¨ Monsieur le chancelier, lui repr®sentant quôelles ont lou® une maison pour y loger les Filles de la Charit® et les enfants trouv®s, que les habitants vous ont envoy® les gendarmes, quôils ne peuvent demeurer en votre maison, o½ il nôy a point dôhomme, sans danger de la puret®des filles, ni sans scandale que, ce consid®r®, il lui plaise de faire d®fense aux habitants dôenvoyer lesdits soldats chez vous et aux soldats dôy aller, et prie Madame de la pr®senter ¨ M. le chancelier. Et pource que peut-°tre la chose ne pourra pas aller si vite que tout se puisse faire aujourdôhui, il sera bon que vous envoyiez qu®rir M. votre cur®et le prier quôil sôemploie vers les habitants pour donner un autre logis ¨ ces gendarmes, ou vers lesdits gendarmes, ¨ ce quôils se logent ailleurs, moyennant demi-®cu plus ou moins, pour quôils vous donnent deux jours. Je môen vas cependant chez Madame Goussault, ¨ ce quôelle envoie M. Grandnom pour

[649] *SV*, I, p. 444.
[650] *Cf.* E. CHARPY, *Contre vents et mar®es Louise de Marillac*, *op.cit.*, p. 50.
[651] *SV*, I, p. 440.

h©ter la chose. è[652] Il demandera ®galement lôassistance de Madame dôAiguillon. ç Je vis hier Madame la duchesse dôAiguillon. Elle môa dit quôelle avait donn®charge ¨ celui qui la m¯ne dôaller trouver M. de Castelnau. è[653]

Vincent fait des d®marches importantes, mais aucune d®cision positive nôest prise ou communiqu®e. ç Jôai ®crit ¨ M. lôaum¹nier de Madame la duchesse pour vos gendarmes. Il môa mand®quôil en parlerait ¨ Madame et me ferait r®ponse ; mais, comme il nôy a rien de certain pour ce qui d®pend des grands, lôon môa dit quôaux extr®mit®s il faudrait louer une chambre et une couchette et leur bailler. Je t©cherai dôy aller demain ou apr¯s, au cas que je nôen aie r®ponse demain au matin. è[654] Cependant, la communication entre Vincent et Louise puis le d®veloppement de cette î uvre nous fait conclure que le probl¯me a ®t® r®solu ¨ un certain niveau.

Une similaire difficult®de lieu dôhabitation des enfants est survenue en 1648, quand les dames avaient d®cid®dôamener les enfants au ch©teau de Bic°tre, au sud de Paris. Nous avons vu que Louise nô®tait pas dôaccord vis-¨-vis de cette proposition mais elle a ®t®oblig®e de lôaccepter. Dans ce lieu aussi la pr®sence des soldats ®tait tr¯s inappropri®e ¨ celle des enfants et des Filles.

Cette difficult®de logement a ®t®surmont®e quand les dames ont d®cid®de loger des enfants dans la maison ç les 13 maisons è qui a ®t®construit par Monsieur Vincent, non loin de Saint-Lazare.

3.3 La difficult®de lôabsence des fonds

Une autre difficult®, la plus importante, qui touchait lôî uvre des enfants trouv®s ®tait lôabsence de fonds permettant de nourrir et prendre en charge des enfants. A certain moment, lôî uvre ®tait sur le point dô°tre ferm®e. Nous avons vu comment Monsieur Vincent avait sollicit®leur enthousiasme en vertu de leur mission. La parole forte et convaincante de Monsieur Vincent faisait des merveilles ainsi que la contribution sans mesure des Dames de la Charit®qui, dans plusieurs occasions, a aid®¨ surmonter cette difficult®p®cuniaire.

---

[652] *SV*, I, p. 441. (Lettre 30).
[653] *SV*, I, p. 443. Lettre 303.
[654] *SV*, I, p. 444-445. Lettre 304. Il nous semble que la lettre 304 est ®crite avant la lettre 303. Parce que la lettre 303, parle d®j¨ de la rencontre de Madame la Duchesse.

3.4 Lœuvre devient une grande réussite

Motivées par lœépanouissement de lœuvre, les Dames ont voulu faire davantage. Dans leur assemblée du 12 janvier 1640, elles ont décidé de prendre en charge tous les petits enfants abandonnés. La maison de la rue des Boulangers devient insuffisante. On choisi de loger une partie des enfants (à partir du 30 mars) à La Chapelle de la Maison-Mère de Filles de la Charité.

Sans tarder la mission va prendre une autre dimension. La prise en charge des enfants ne se limite pas seulement de les nourrir. Dès le 30 mars 1640, Louise organise lœenvoi en nourrice les plus vaillants. Un document écrit à la main de Louise de Marillac et annoté en marge par Monsieur Vincent, nous montre cet envoi.

« Une fille nommée Simonée mise en nourrice à Villars dit Saint-Sépulcre, à Marie Parsin, femme de Jacques Prévault.

Le même jour, une fille nommée Madeleine Lebon a été baillée en nourrice à Thomasse Patrice, femme de Denis, boucher, demeurant à Drinville proche de Montfort-LœAmaury.

Et le même jour encore a été mis en nourrice Joseph Lheureux, à Marguerite Plassiere, femme de Pierre Hallard, demeurant à la Folie, près de Gif.

Le dernier (jour de) mars, a été baillé un enfant nommé Nicolas, à la femme dœun crocheteur proche le port Saint-Landry. »[655] Le document est long et porte une longue liste dœenvoi des enfants dans plusieurs endroits. Alors, il est évident que le service des enfants est envisagé pour leur devenir.

En 1670, lœétablissement des enfants trouvés fut placé par Louis XIV sous lœautorité des administrateurs de lœHôpital Général. Les Filles de la Charité conservent leur poste, lorsque fut construit « lœHôpital des Enfants Trouvés ». Elles vont continuer leur service pendant plusieurs années. Cœest dans cet établissement que Jean-Jacques Rousseau va laisser ses cinq enfants quœil eut de Thérèse Levasseur.[656]

---

[655] AFdlC, A. 82.
[656] *Cf.* F.BOUCHARD, *saint Vincent de Paul ou la charité en action*, *op.cit.*, p. 182.

3.5 La Contribution de Monsieur Vincent dans cette î uvre des Filles de la Charit®

Le r¹ le de Monsieur Vincent est tr¯s important. Côest lui qui va initier les Filles de la Charit®¨ cette î uvre. En 1638. Il communique les d®cisions de lôassembl®e des dames ¨ Louise de Marillac. Il est tout ¨ fait logique de croire quôil avait pens®¨ sôengager dans ce nouveau type de mission, apr¯s avoir r®fl®chi de la possible participation des Filles de la Charit®. Sans cette participation de Louise et ses Filles, lôî uvre nôaurait jamais r®ussi. Les dames non plus, toutes seules, ne seraient pas all®es plus loin. Cela aidait les Filles ¨ entrer dans une nouvelle vocation ®tant c®libataire : elles jouaient le r¹ le de M¯res, ç vierge et m¯re è. Alors la premi¯re contribution est cette ouverture ¨ une nouvelle vocation pour une compagnie naissante.

Lôaccompagnement personnel de Monsieur Vincent est visible dans tous les domaines de cette î uvre. Il donne des instructions concernant chaque engagement. Louise ne fait rien sans discuter avec lui. Elle le consulte et fait tout avec son approbation. La question concernant le logement, la nourriture, lôenvoi aux nourrices, le d®placement, le r¯glement etc., se passe avec son scrutin minutieux. Nous avons not® la pr®occupation quôil porte sur la question de difficult®caus®par les soldats.

Probablement, le facteur le plus visible dans la contribution est son accompagnement personnel des Filles et ses encouragements. Il les visite r®guli¯rement, les encourage et les motive. Dans sa conf®rence, il discutait avec elles le m®rite de cette î uvre. Certaines dôentre elles ont eu la difficult®¨ accepter de tout cî ur cette mission. Lôopinion g®n®rale de lô®poque, que les enfants abandonn®s sont les ç enfants du p®ch®è avait fait en sorte que certaines Filles aient un regard n®gatif vis-¨-vis de ce service. La conf®rence du 7 d®cembre 1643, nous montre tr¯s clairement la vision de ces Filles engag®es dans le service. Elles trouvent cette î uvre comme un moyen pour leur perfectionnement. ç Le service rendu ¨ ces petits enfants est un des plus puissants moyens que nous ayons pour nous perfectionner ; nous y apprenons ¨ nous surmonter en beaucoup de nos passions et ¨ fuir l'oisivet® è[657] Elles comprennent quôil est dans leur obligation dôaider ces enfants abandonn®s par leur propre p¯re et m¯re, mais qui sont enfants de Dieu. Cette id®e de ó p®ch®ô revient pour certaines. ç Mon p¯re, ces enfants qui

[657] *SV*, IX, p. 130. Entretiens 16. Conf®rence sur l'î uvre des enfants trouv®s.

sont, selon toute probabilit®, doublement con-u dans le p®ch®, nous repr®sentent une plante tr¯s ®pineuse. è[658]

Vincent les aide ¨ comprendre. Il les motive. Certaines de ses paroles sont tr¯s encourageantes. ç Mes filles, que vous devez °tre reconnaissantes de cette gr©ce ! Quoi ! de toute ®ternit®Dieu pensait ¨ vous pour une affaire de telle importance ! Non seulement il pensait ¨ faire l'®tablissement d'une Compagnie pour ce sujet, mais il songeait m°me ¨ vous choisir chacune en particulier pour en faire partie. Mes filles, si vous comprenez bien le dessein de Dieu sur vous, vous vous tiendrez heureuses de cette mis®ricorde. è Ou encore ç Voyez, mes filles, ce que Dieu fait pour eux et pour vous. De toute ®ternit®, il a fix®ce temps-ci pour inspirer ¨ quantit®de dames le d®sir de prendre le soin et la conduite de ces petits enfants, qu'il r®pute siens ; de toute ®ternit®, il vous a choisies, mes filles, pour leur service. Quel honneur pour vous ! Si les personnes du monde se tiennent bien honor®es de servir les enfants des grands, combien plus vous d'°tre appel®es ¨ servir les enfants de Dieu ! è[659] Les paroles dôencouragement sont nombreuses dans cette conf®rence. Nous citons une derni¯re, o½il leur parle de la valeur de leur vocation. ç Mes ch¯res filles, le dernier moyen qui me vient en l'esprit maintenant est de vous appliquer ¨ consid®rer la grandeur de votre vocation. Elle est estim®e tr¯s grande de tous ceux qui la connaissent ; appr®ciez-la vous-m°mes ¨ sa valeur. Votre vocation, avec celle des religieuses de l'H¹tel-Dieu, est des plus grandes que je sache en l'Eglise. Et Dieu vous a choisies, vous pauvres filles ignorantes, pour un si grand î uvre. è[660] Cette mission devient une grande r®ussite parce quôil ®tait toujours ¨ leur c¹t®pour les instruire et les encourager.

3.6. Quelques observations

Tout dôabord, nous pouvons constater que la d®cision quôil prend de confier cette î uvre aux Filles de la Charit®ouvre un apostolat nouveau et une vocation extraordinaire au sein de lôEglise pour les femmes consacr®es. Lôaccompagnement incessant de Monsieur Vincent et Louise de Marillac donne une nouvelle dimension ¨ ce service qui existait dans des formes diff®rentes dans lôEglise.

Ensuite, nous voyons combien Monsieur Vincent est attentif ¨ changer et red®finir un sujet ç tabou è par des engagements concrets. Dans sa conf®rence, il parle de la dignit®de ces

[658] *SV*, IX, p. 129.
[659] *SV*, IX, p. 131-132.
[660] *SV*, IX, p. 141.

enfants et de leur valeur devant Dieu. ç Mes ch¯res sî urs, c'est que ces petits enfants appartiennent ¨ Dieu d'une mani¯re toute particuli¯re, puisqu'ils sont abandonn®s de p¯re et de m¯re, et n®anmoins ont des ©mes raisonnables, cr®®es de la toute-puissance de Dieu. Ils n'appartiennent qu'¨ Dieu, qui leur sert de p¯re et de m¯re et pourvoit ¨ leurs besoins. è[661] Ses paroles avaient d®j¨ apport®es de grands changements dans la mentalit®des dames riches et puissantes de son ®poque qui prenaient des initiatives ¨ travailler avec lui. Pour ses Filles, il les corrige, il leur apprend ¨ combattre des fl®aux sociaux qui font souffrir les pauvres. Il leur apprend ¨ estimer la dignit®en chaque personne, en particulier, les pauvres, les abandonn®s. Depuis les origines jusquôaujourdôhui, les Filles de la Charit®continuent des î uvres qui maintiennent et soutiennent la dignit®des personnes et en particulier les plus pauvres.

On peut ®galement noter que toutes les filles engag®es dans cette mission sont satisfaites de leur engagement. Leur mani¯re de prendre la parole au cours des conf®rences donn®es par Monsieur Vincent, montre combien elles tiennent ¨ cet apostolat. Cela montre le succ¯s de Monsieur Vincent vis-¨-vis de la promotion de la vocation de la femme. Nous pouvons d®duire sans doute que Monsieur Vincent avait jou®un r¹ le principal dans leur promotion en les invitant ¨ sôengager dans cet apostolat.

4. La Mission se r®pand au-del¨ de Paris

La premi¯re mission des Filles de la Charit®®tait celle des paroisses o½elles faisaient tout ce qui ®tait demand®par les dames. Mais une fois, r®unies en communaut®, elles ont ®t® choisies et envoy®es en mission, selon le besoin, par Vincent et Louise. Nous avons d®j¨ vu que le service aux enfants abandonn®s ®tait un service hors du service paroissial mais toujours en collaboration avec les dames. Ce service se limitait dans des paroisses parisiennes.

Jusquôen 1638, la Compagnie restait tr¯s centr®e sur Paris avec des services dans des paroisses parisiennes. En 1638, il sôop¯re un ®clatement de la mission dans la Compagnie. Monsieur Vincent initie les filles au service des Enfants Trouv®s, les envoie ¨ Saint-Germain-en-Laye (premi¯re mission hors de Paris) et ¨ Richelieu (une mission sur une terraine loin de Paris). Cela ®tait juste le d®but dôune grande ®closion missionnaire qui va toucher la France et dôautres pays limitrophes.

Elles vont aller se planter en 1638 ¨ Saint-Germain-en-Laye ; Richelieu ; 1640 : Angers; 1641 : Sedan ; Fontenay-aux-Roses ; Nanteuil-le-Haudouin; 1642 : Liancourt ;

[661] *SV*, IX, p. 131.

Issy ; 1645 : Saint-Denis; Serqueux ; Maule ; Crespi¯res ; 1646 : Le Mans ; Nantes ; Fontainbleau; 1647 : Chantilly ; Montreuil-sur-Mer ; Chars ; 1648 : Val-puiseaux ; 1650 : Montmirail ; 1652 : Hennebont ; Brienne-le-Ch©teau ; Varsovie; Varize ; 1564 : la Roche-Guyon ; Bernay; Chateaudun ; 1655 : Saint-Marie-du-Mont ; Les Petites Maison ¨ Paris ; 1656 : lôh¹pital de la F¯re en; Arras ; 1657 : Paris, la Salp°tri¯re ; Saint-Fargeau ; 1658 : Ussel ; Metz ; Cahors ; 1659 : Narbonne ; 1659 : Vaux-le-Vicomte ; Belle-Ile en mer é etc.

Une parole de Monsieur Vincent peut nous montrer la demande excessive sollicitant les Filles dans des missions diff®rentes. ç On vous demande de tous c¹t®s, disait saint Vincent ¨ ses filles en 1656, et jôai grande peine ¨ me d©faire des personnes ¨ qui on ne peut pas en donner si promptement quôelles d®sirent. è[662] Nous constatons ®galement lôouverture de Monsieur Vincent pour ses Filles ç Vous avez entendu qu'on enverra et rappellera quand on le jugera ¨ propos. Vous devez °tre dans cette disposition d'aller partout, parce qu'on vous demande en plusieurs endroits. è[663] Il est important de noter que Monsieur Vincent pense d©j¨ ¨ envoyer les Filles ¨ Madagascar. Ce qui ouvre une autre perspective et une autre vocation pour ses Filles. ç A Madagascar, nos messieurs prient que nous leur envoyions des Filles de la Charit®, pour aider ¨ attirer les ©mes. MM. Mousnier et Bourdaise me mandent qu'ils croient que ce sera le vrai moyen pour faire que ceux du pays re-oivent la foi ; qu'on pourrait faire un h¹pital pour les malades, et un s®minaire pour instruire les filles. On y demande aussi des enfants trouv®s qui sachent travailler, pour en apprendre d'autres. C'est pourquoi disposez-vous pour cela. Il y a quatre mille cinq cents lieues, et il faut six mois pour les faire. Mes sî urs, je vous dis cela pour vous faire voir les desseins que Dieu a sur vous. Disposez-vous donc mes filles, et donnez-vous ¨ Notre-Seigneur pour aller o½il lui plaira. è[664] La mission se r©pand tr¯s vite et en quelques ann©es, les filles iront dans dôautres pays loin de leur terre dôorigine. Nous allons parler de certaines de ces mission afin de montrer des initiatives que Monsieur Vincent prend pour ses filles. Notre but ne consiste pas ¨ faire une ®tude tr¯s ®labor®e de chaque mission. Notre projet est de donner quelques d®tails pour montrer ses contributions.

4.1 Saint-Germain-en-Laye

Le premier ®tablissement offert aux Filles de la Charit®hors de la ville de Paris ®tait celui de Saint-Germain-en-Laye. Dans sa lettre de janvier 1638, nous voyons la mention

[662] *SV*, X, p. 222.
[663] *SV*, X, p. 117.
[664] *SV*, X, p. 117.

dûne nouvelle Charit®fond®¨ Saint-Germain-en-Laye. Il d®sire envoyer Barbe Angiboust. ç Lôon nous demande une sî ur de la Charit®pour Saint-Germain-en-Laye, o½ se fait la mission et o½la Charit®est ®tablie d¯s dimanche pass®; côest pour mettre en train ces bonnes femmes. Que vous semble si vous y envoyiez Barbe. Ils ont une raison particuli¯re l¨ de la souhaiter, ¨ cause des soldats que le roi d®sire qui soient assist®s ; et faudra une chambre pour cela, tandis que la cour y sera. Oh ! que je souhaiterais que vous y puissiez aller ! Mais quoi ! Notre-Seigneur tire plus de gloire de vous comme vous voil¨. Revenons ¨ Barbe. Lui pourrez-vous donner une compagne, ou si vous lôenverrez seule ? Le premier serait le meilleur. è[665] Une autre lettre de f®vrier 1638 montre que les filles sont d®j¨ ¨ Saint-Germain-en-Laye. Mais cela nô®tait pas tr¯s loin de Paris.

4.2 Richelieu

La premi¯re mission loin de Paris a ®®®tablie ¨ Richelieu[666]. Monsieur Lambert, qui est le sup®rieur de la nouvelle communaut®de Richelieu, souhaitait ®tablir une confr®rie de la Charit®dans cette ville. Il f´t une demande sollicitant des Filles de la Charit® Dans sa lettre du 20 f®vrier 1638, Monsieur Vincent pense ¨ envoyer Barbe Angiboust qui ®tait d®j¨ ¨ Saint-Germain-en-Laye. ç Jôesp¯re vous envoyer une excellente Fille de la Charit®pour cela. Elle saigne, fait les m®decines et donne les lavements ; côest celle qui a pr®f®r®le service des pauvres ¨ celui de la grande dame que je vous ai dite. Elle est ¨ Saint-Germain-en-Laye, o½ lôon ®tablit une notable Charit®, de laquelle sont la dame dôhonneur, celle dôatours et les filles de la reine, qui servent elles-m°mes avec une ferveur admirable. è[667]

Mais, lôenvoi de Filles ne se fait pas assez vite comme pr®vu par Monsieur Vincent. Il semble que Louise nô®tait pas tr¯s pr®par®e ¨ envoyer les Filles tr¯s loin de Paris. Richelieu ®tait environ ¨ 320 kilom¯tres de Paris. Dôautres lettres parlent de leur envoi imm®diat mais cela nôavait pas march®comme souhait®. ç Je vous enverrai la Fille de la Charit®. Peut-°tre que Madame Goussault la vous am¯nera au plus t¹t apr¯s P©ques. è[668] Cette lettre envoy®e le 22 mars 1638, montre clairement que le d®part sera sans d®lai. Mais les documents nous montrent clairement que le d®part de Filles de la Charit®pour Richelieu se passera seulement en Octobre de la m°me ann®e. Une lettre de Monsieur Vincent, au mois de septembre, nous

[665] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit*., p. 189. Document 201, lettre ¨ Louise de Marillac.
[666] Le cardinal Richelieu avait construit, au d®but du si¯cle, sur ses terres une ville qui porte son nom. Il avait fait venir les Pr°tres de la Mission dans la ville, pour ®tablir leur communaut® Le contrat est sign®le 4 janvier 1638 et dix pr°tres sont envoy®s ¨ Richelieu. *Cf.* E. Charpy, *Contre vents et Mar®es, Louise de Marillac*, *op.cit*., p. 52.
[667] *SV*, I, p. 447-448. Lettre ¨ Lambert, 20 f®vrier 1638.
[668] *SV*, I, 469. Lettre ¨ Lambert, pr°tre de la mission, sup®rieur ¨ Richelieu, 22 mars 1638.

montre la pression quôil mettait sur Louise pour quôelle pense ¨ cette mission. ç La Charit®de Richelieu a bien besoin ¨ pr®sent de notre sî ur Barbe ¨ cause de la quantit®de malades quôil y a. Que vous en semble, Mademoiselle, si lôon envoyait assister ces bonnes gens en ce besoin ? Ce ne sont point maladies contagieuses. è[669] Comme lui, son disciple ®tait aussi devenu tr¯s susceptible des besoins des pauvres, ainsi, sa mani¯re de pr®senter lôenvoi comme un besoin imm®diat pour les pauvres facilitait la prise de d®cision.

Dans sa lettre du 1er octobre ¨ Monsieur Lambert, nous avons la confirmation du d®part des filles. ç Voici deux Filles de la Charit®qui sôen vont vous trouver pour soulager les dames de la Charit®et assister les pauvres malades ; elles savent faire les ®coles des petites filles toutes deux ; lôon vous en pourra laisser lôune pour cela, quand les malades seront diminu®s, et lôautre sôen reviendra. è[670] Dans sa lettre du 2 octobre ¨ Louise, nous avons la proposition du nomm®Barbe Angiboust, la sup®rieure (sî ur servante) ¨ Richelieu.

Il faut se souvenir dôune belle pratique que nous avons d®j¨ ®voqu®e par rapport ¨ lôenvoi de Louise de Marillac en mission. Côest lôenvoi en mission par Vincent. Louise demande ¨ Vincent la B®n®diction pour les deux Filles. Il donne non seulement sa b®n®diction mais fait lô®loge de la compagnie de Filles de la Charit® Il ®crit une longue lettre pour parler de la b®n®diction quôelles vont recevoir pour ce service aux pauvres : dôabord le bien quôelles vont entreprendre et tout ce quôelles vont m®riter. Ensuite, consoler Louise qui ®tait tr¯s r®cente ¨ envoyer ses Filles tr¯s loin.

Il donne aussi le programme aux deux Filles ¨ lôarriv®e. ç £tant arriv®es ¨ Richelieu, elles iront saluer le Saint-Sacrement dôabord, verront M. Lambert, recevront ses ordres et t©cheront de les accomplir ¨ lô®gard des malades et des enfants qui iront ¨ lô®cole, observant les petits exercices journaliers quôelles pratiquent ¨ pr®sent ; se confesseront tous les huit jours seulement, sôil nôarrive quelque f°te principale le long de la semaine ; t©cheront de profiter aux ©mes tandis quôelles traiteront les corps des pauvres ; honoreront et ob®iront aux offici¯res de la Charit®et respecteront beaucoup les autres et les animeront ¨ sôaffectionner ¨ leur saint exercice ; et continuant de la sorte, il se trouvera devant Dieu quôelles auront men® une fort sainte vie et que de pauvres filles elles deviendront de grandes reines au ciel. è[671]

[669] *SV*, I, 503. Lettre ¨ Louise de Marillac, septembre 1638.
[670] *SV*, I, p. 509. Lettre ¨ Lambert Aux Couteaux, 1er octobre 1638.
[671] *SV*, I, p. 514-515. Lettre ¨ Louise de Marillac, octobre 1638.

Monsieur Vincent, qui visite la mission de Richelieu en D®cembre, parle du bon travail accompli par les Filles. ç Les deux sî urs servantes des pauvres que nous y avons envoy®es dôici y font des merveilles, lôune ¨ lô®gard des malades et lôautre ¨ lô®gard de lôinstruction des filles. è[672]

La mission avance tranquillement pendant un certain temps mais des difficult®s apparaissent en octobre, 1639. La relation entre les deux Filles devient compliqu®e. Barbe, semble peu cordiale et lôautre, Louise Ganset, nôaccepte pas vraiment sa sî ur servante et elle montre un attachement ¨ lôargent.[673] Louise de Marillac, r®primande les deux Filles et les invite ¨ une r®vision de leur vie. Sa longue lettre du 26 octobre 1639 fait des remarques et donne des propositions importantes pour une r®vision de leur mani¯re de vivre. Ses paroles sont, ¨ certains points, tr¯s dures, parce quôelle d®sirait un vrai changement. ç Jôai appris ce que jôai toujours appr®hend®beaucoup que votre petit emploi qui r®ussissait si bien pour le soulagement des malades et lôinstruction des filles, nôa de rien servi ¨ votre perfection, et au contraire, il semble que cela vous ait nui, puisque la bonne odeur que vous donniez commence ¨ se perdre. Pensez, mes sî urs, ce que vous faites : vous °tes cause que Dieu est souvent offens®, au lieu quôil ®tait glorifi®, le prochain scandalis®, et vous donnez sujet de ne pas tant estimer le saint exercice de la charit® Comment oserez-vous un jour paraitre devant Dieu pour lui rendre compte de lôusage que vous aurez fait de la gr©ce si grande quôil vous a faite de vous appeler ¨ la condition en laquelle il vous a mise ; il en pr®tendait tirer sa gloire et voil¨ que vous lôusurpez. è[674] La lettre continue avec des admonitions et conseils pour les deux sî urs invitant chacune ¨ changer ses habitudes. ç Savez-(vous, mes ch¯res sî urs, ce que) jôattends de votre r®conciliation, apr¯s un renouvellement dôaffection, côest (que vous ayez le cî ur) ouvert lôune ¨ lôautre, que lôon ne vous verra gu¯re lôune sans lôautre. Que vous (serez ensemble dans les visites) que vous faites par la ville, et que vous vous garderez dôamiti®s particuli¯res (avec les dames, ne leur faisant point) de visites du tout, nôaimant rien tant que votre chambre en la compagnie (lôune de lôautre). Je ne dis pas que vous refusiez les visites que dôhonn°tes femmes vous (feraient la) charit®de vous rendre. Une vraie humilit® accommodera tout. è[675]

[672] *SV*, I, p. 526. Lettre ¨ Antoine Lucas, pr°tre de la mission, d®cembre 1638.
[673] *Cf.* E. CHARPY, *Contre vents et mar®es Louise de Marillac*, *op.cit*., p. 53
[674] *Sainte Louise de Marillac, Ecrit spirituels*, *op.cit*., p. 20. Lettre envoy®aux sî urs Barbe Angiboust et Louise Ganset, ¨ Richelieu, le 26 octobre 1639.
[675] *Ibid.*, p. 22.

Sa lettre eut des effets considérables. Vincent écrit à Louise le 12 décembre 1639, après sa visite à Richelieu, « Votre lettre a fait des merveilles à l'égard de vos filles et sont bien à présent et contentes, pourvu qu'elles vous voient. »[676] Dans la même lettre, il parle aussi de la situation déplorable de la maladie qui s'était répandue à Richelieu. Les Filles avaient arrêté les visites des malades.

Le contrat d'établissement des Filles de la Charité à Richelieu a été signé le 22 juillet 1643, après cinq ans de présence sur terrain.[677] Le contrat est signé par Louise de Marillac et la duchesse d'Aiguillon (Marie de Wignerod) à Paris.

Les communications des Filles de la Charité et des Prêtres de la Mission de Richelieu avec Paris nous présentent les progrès de cette mission. Leur service porte du fruit non seulement dans leur assistance des pauvres malades et l'éducation des enfants mais aussi, leur présence suscite des vocations à la Compagnie de Filles de la Charité. Vincent écrit le 7 juillet 1647 à son confrère, un prêtre de la mission à Richelieu : « Vous nous avez parlé de trois filles qui postulent pour entrer à la Charité. Si elles sont propres et bien résolues, envoyez-les, s'il vous plait ; et s'en présente d'autres, écrivez-m'en, car cette petite compagnie est en disette de sujets, tant on en demande de toutes parts. »[678] Il y a plusieurs communications qui nous montrent l'envoi des filles qui aspirent à devenir un membre de la compagnie.[679] Dans une autre lettre envoyée de Richelieu en 1649, Monsieur Vincent écrit « M. Gautier m'a dit qu'il y a ici quantité de filles qui demandent d'être reçues à la Charité. »[680]

4.2.1 Quelques observations

Premièrement, nous voyons clairement que c'est encore Vincent qui prend des initiatives à répandre la mission de Filles de la Charité hors de Paris. Il arrive à convaincre Louise qui était hésitante en évoquant le besoin des pauvres de leur service. Son initiative donne une nouvelle ouverture à la compagnie. Ce n'est plus une communauté qui sert les dames de Paris. Les Filles de la Charité sont appelées à aller en mission quelque soit la distance ou l'endroit. Avec cette initiative, Monsieur Vincent a la confiance que les Filles de la Charité peuvent et doivent partir dans les terres lointaines pour vivre leur vocation.

---

[676] *SV*, I, p. 606.
[677] *La Compagnie des Filles de la Charité aux Origines*, op.cit., p. 349. Document 375.
[678] *Ibid*., p. 477 ; p. Coste, III, 210.
[679] *La Compagnie des Filles de la Charité aux Origines*, *op.cit*., p. 253 (1639) ; 289 (1640) ; 361 (1644) ; p. 545 (1649).
[680] *SV*, III, p. 435.

Deuxi¯mement, nous constatons que Vincent ®tait tr¯s attentif ¨ cette mission quôil avait commenc®e. Il la visitait de temps ¨ temps (en 1638 et 1639), il continue ¨ ®crire aux pr°tres de la Mission de la n®cessit® dôaccompagner ces Filles. Dans ses communications entre des pr°tres de la mission ¨ Richelieu, plus particuli¯rement de Monsieur Lambert, nous voyons toujours la mention des Filles de la Charit® Nous pouvons voir ®galement que Vincent a r®ussi ¨ cr®er une collaboration ®troite entre ses pr°tres et ses Filles.

Troisi¯mement, nous remarquons sa pr®occupation ¨ faire avancer la compagnie des Filles de la Charit® Il encourage, ses pr°tres, les Dames de la Charit® et les Filles de la Charit®¨ susciter des vocations pour la compagnie. Beaucoup de lettres font de mention du d®sir des filles qui souhaitent entrer dans la compagnie des Filles de la Charit®

Toute cette initiative nous montre clairement quôil avait bien voulu que la femme devienne une force extraordinaire dans lôEglise et la soci®t® Il les accompagne, les encourage et les conduit avec prudence ¨ la r®alisation de ce projet.

4.3 Angers, la premi¯re mission dans des h¹pitaux

Il est vrai que les Filles de la Charit®accompagnaient les Dames ¨ lôH¹tel-Dieu de Paris pour aider les pauvres malades dans cet h¹pital. Nous avons not®aussi que ses filles se sont perfectionn®es, dans une certaine mesure, au travail des infirmi¯res dans les paroisses ou dans des villages o½elles ®taient envoy®es.[681] Mais en 1639, un nouveau service est demand® ¨ la compagnie, un service dôun type diff®rent. ç Les Filles de la Charit®sont demand®es ¨ Angers pour sôoccuper des malades ¨ lôint®rieur de lôh¹pital. è[682]

Côest encore Madame Goussault qui incite Vincent ¨ prendre cette mission. Nous avons ®voqu® en d®tail ses contributions dans la fondation des Dames de la Charit® de lôH¹tel-Dieu. Le grand d®sordre dans lôh¹pital Saint-Jean dôAngers[683] avait perturb® cette Dame. Alors, elle voyait une solution. Elle suppliait Vincent dôenvoyer les Filles de la Charit®

[681] *Cf.* AFldC, ç R¯gles particuli¯res pour les sî urs de villages è (tir®du Livre des R¯gles, C.NÁ3, Edition 1672), cote 3235. Et R¯gles particuli¯res pour les sî urs des paroisses parlent de leur engagement ®tant quôassistante de m®decin et leur rempla- ante dans leur absence.
[682] E. CHARPY, *Contre vents et mar®es, Louise de Marillac, op.cit.*, p. 54.
[683] Lôh¹pital Saint-Jean-l ôEvang®liste dôAngers a ®t®fond®en 1175 par Henri Plantagenet, comte dôAnjou et Roi dôAngleterre. Au XII si¯cle lôh¹pital est g®r®par des religieux Augustins. En XVIe, la municipalit®dôAngers nomme quatre bourgeois appel®s P¯res des Pauvres pour administrer cet ®tablissement. Au XVII si¯cle une demande est faite ¨ lôEv°que dôAngers de pourvoir ¨ la r®organisation du service temporel et spirituel de lôh¹pital. *Cf.* E. CHARPY, *Contre vents et mar®es, Louise de Marillac*, *op.cit.*, p. 264. Note 1.

afin dôy apporter un changement important. Mais, elle meurt le 20 septembre 1639, sans voir la r®alisation de ce projet. Mais la mission ne tardera pas.

A la fin du mois de novembre 1639, Louise de Marillac arrive ¨ Angers avec trois filles. Elles sont arriv®es le 5 d®cembre et ont ®t®re-ues par lôabb®de Vaux, grand vicaire de lôv°que, qui avait ®t®un de ceux qui avait le plus press®la venue des Filles de la charit®[684] La situation de lôh¹pital ®tait d®plorable. Les malades nôy ®taient pas soign®s et lô®tat de propret® ®tait alarmant. Les d®g©ts au niveau des d®penses des biens des pauvres ®taient monstrueux et, en plus de tous ces probl¯mes, la peste r®gnait ¨ lôh¹pital lorsque les Filles y arrivent. Partout, les besoins dôune r®forme compl¯te se faisait sentir.[685] Dans sa conf®rence du 16 aout 1641 aux Filles de la Charit®, Vincent parle de cette situation. ç Je parle, de nos bonnes sî urs dôAngers, qui sont entr®es dans lôh¹pital de cette ville lorsquôil ®tait infect® dôun air contagieux, y ont assist®les malades attaqu®s de la peste avec autant de facilit®que ceux qui avaient dôautres maladies. Il semblait que le mal les respect©t. è[686]

La besogne ®tait ®norme et demandait plusieurs interventions. Louise elle-m°me participe ¨ cette mission sans aucune h®sitation. Avant no±l, Vincent envoie trois autres filles ¨ rejoindre cette nouvelle mission. Lôarriv®e des Filles de la Charit®¨ lôh¹pital de Saint-Jean apporte un changement imm®diat et consid®rable dans cet ®tablissement. La vie habituelle est boulevers®e. Les questions de propret®et des abus sont trait®s sans merci. Les administrateurs demandent quôun contrat ®crit soit ®tabli.[687] Ni Monsieur Vincent encore moins Louise de Marillac nôavait pens®¨ cela. Vincent pensait quôun accord verbal serait suffisant pour leur mission. En r®alit®, aucune mission, jusquôici, nôavait demand®un contrat strict sign®par les deux parties. Mais, il faut rappeler quôon est encore en 1639 et la Compagnie des Filles de la charit®nôa pas dôexistence officielle. Elles sont toujours des membres de Charit®parisienne. Elles nôont pas de statut officiel pour signer des documents administratifs et, surtout, un contrat au nom de la Compagnie. Alors, Louise informe Monsieur Vincent de cette demande de lôadministrateur. Sa r®ponse est donn®e dans la lettre du 11 janvier 1640, que nous avons d®j¨ cit®avant. Louise a ®t®demand®e de signer le contrat entant que Directrice, sous le bon

[684] E. de BROGLIE, *La V®n®rable Louise de Marillac Mademoiselle le Gras* (1591-1660), Paris, J Gabalda, 1911, p. 7.
[685] *Ibid*., p. 118-119.
[686] *SV*, VI, p. 40.
[687] E. CHARPY, *Contre vents et mar®es, Louise de Marillac*, op.cit., p. 54.

plaisir du Sup®rieur G®n®ral (Monsieur Vincent) Directeur de la compagnie des Filles de la Charit®[688]

Le contrat est sign®le 1er f®vrier 1640[689]. Ce contrat va servir comme un mod¯le ¨ tant dôautres ®tablissements de Filles de la Charit®[690] Il est clair que Vincent ne fait pas partie de la signature dans le contrat mais il avait bien instruit Louise de ce quôelle doit composer par rapport au contrat. Nous d®couvrons quôaux questions de leurs habits, leur vie spirituelle, leur r¯glement etc., elles sont d®pendantes des sup®rieurs de Paris. Des administrateurs nôont aucun pouvoir sur ces questions. ç Les Filles seront toujours en la d®pendance du Sup®rieur General de la Congr®gation des Pr°tres de la Mission de lôArchev°ch®de Paris pour ce qui est du spirituel seulement sans quôaucun en puisse prendre connaissance. Que Messiers les Maitres administrateurs leur donne toute libert®de vivre selon leur r¯gle, laquelle les oblige de tout quitter quand la n®cessit®du service des pauvres les requiert, cela ®tant leur premi¯re et finale obligation. è[691]

Lôacte dô®tablissement du 18 mars 1641 montre aussi toutes ces pr®cisions propos®es par Monsieur Vincent. Dans cet acte, on peut lire la mention de n®gociation avec Monsieur Vincent. ç Si (bien) que par la faveur et entremise des uns et le soin et la peine des autres, on a n®goci® pr¯s le Sup®rieur G®n®ral de la Congr®gation des Pr°tres de la Mission et du S®minaire desdites Filles, et convenu avec lui ou gens de sa part de toutes et chacune des charges et conditions n®cessaires et raisonnables pour leur ®tablissement, et ensuite obtenu sa permission pour le choix et la conduite dôaucunes dôentre elles plus instruites et affectionn®es. è[692] Vincent prend toutes les mesures possibles pour une implantation sans confusion de ses filles dans des diff®rentes missions. Il ne se limite pas juste ¨ la proposition dôune mission ou lôenvoie dans une autre. Il est attentif aux besoins et des possibles interventions n®cessaires ¨ certain moment. Il est important de remarquer que Vincent avait aussi pr®par®les r¯glements particuliers pour les sî urs de lôh¹ pital dôAngers.[693]

---

[688] *Cf. SV*, II, p. 1

[689] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines, op.cit.*, p ; 264-266. Document 280. Contrat avec lôh¹ pital Saint-Jean ¨ Angers. Le document original est conserv®aux archives nationales S.6160. Copie manuscrite est conserv®aux archives de Maison m¯re de Filles de la Charit®, rue du bac, Paris.

[690] Nous retrouverons une copie de ce contrat dans lôannexe, nÁ. 3.

[691] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines, op.cit.*, p 264-265.

[692] *Ibid.*, P. 310. Document 327. Acte dô®tablissement des Filles de la Charit®¨ lôh¹ pital Saint-Jean dôAngers.

[693] *SV*, XIII, 539. Ce r¯glement est joint au contrat pass®entre lôadministration de lôh¹ pital et la communaut®Il sera enregistr®au Greffe de la S®n®chauss®e dôAngers le 18 mars 1641. *Cf. La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines, op.cit.*, p. 247. Nous retrouverons une copie de ce r¯glement dans lôannexes, nÁ4.

Les demandes des Filles de la Charit® pour les services dans des h¹ pitaux montrent ®galement que leur mission ¨ lôh¹ pital ¨ Angers a bien abouti. A Saint Denis, trois sî urs sont envoy®es pour travailler dans lôH¹ tel-Dieu, o½ le r¯glement dôAngers a ®t® adopt® avec, toutefois, quelques particularit®s.[694] Au mans, les administrateurs semblent appr®cier le r¯glement dôAngers. Mais, la mission nôa pas assez dur®.

Probablement, lôune des missions la plus importante dans des h¹ pitaux ®tait celle de Nantes. Une demande a ®t® faite pour six filles. La situation semble diff®rente ¨ Nantes quôau Mans. Dans sa lettre ¨ Vincent, Louise exprime sa joie pour des d®buts assez satisfaisants. ç Si votre charit®, savait les assistances de la divine conduite, quôelle en serait reconnaissante ! Je ne sais ce qui arrivera de cet ®tablissement, auquel je nôai point encore vu dô®pines que de petits murmures populaires, mais tant dôapplaudissement de tout le monde que cela nôest pas croyable. è[695] Mais tout va changer. La mission de Nantes, qui avait commenc® si bien, fut dans la suite, une mission de grands soucis pour Vincent et Louise.

La premi¯re raison de tous ces soucis ®tait les tiraillements entre le confesseur et la sup®rieure dont les usages ne sôaccordaient pas suffisamment avec ceux de la communaut®. Cela divisait m°me les sî urs dans la communaut®.[696] Lôann®e 1649 ®tait la pire. Vincent f´t une visite. Il rencontrait les personnages importants dans la ville. Une enqu°te ®tait ouverte contre les filles. Heureusement, elles ont ®t® reconnues innocentes. Lô®v°que nô®tait pas content des r®sultats. Il d®cide ¨ mener une enqu°te secr¯te. Un moment dans sa lettre Vincent parlait dôun possible renvoi des filles ¨ Paris. Nous voyons que lôann®e suivante se passe dans la tranquillit® mais une tranquillit® avant la temp°te. Des probl¯mes sur probl¯mes dans cet ®tablissement se sont poursuivis jusquôen 1655. La d®cision de remplacer certaines filles a ®t® prise par les sup®rieurs. Il a ®t® d®cid® de rappeler toutes les filles, si lôadministrateur refusait le changement. Vincent insistait dans le conseil, dô°tre patient et de prier. Cette d®cision de Vincent ®tait plus sage. La crise sôest termin®e en 1655 avec certains changements dans lô®quipe.

Petit ¨ petit, la mission du service aux malades dans des h¹ pitaux ®tait devenue une vocation importante de Filles de la Charit®.

---

[694] *Cf.* P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.,* vol .1, p. 479.
[695] *SV*, III, p. 6.
[696] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.,* vol .1, p. 488.

4.4 Varsovie : la premi¯re mission hors de France

La reine de Pologne, Louise-Marie de Gonzague, un ancien membre des Dames de la Charit®, demande ¨ Vincent une insertion des Filles de la Charit® Alors, cõest lõoccasion exceptionnelle pour Vincent dõenvoyer ses filles dans un autre pays. Cela ®tait la premi¯re mission *ad gentes* pour la compagnie de Filles de la Charit® Quelques ann®es avant, envoyer des filles dans des missions loin de Paris ®tait une question qui demandait beaucoup de r®flexion. Avec des ann®es dõexp®rience tout change. Elles sont courageuses maintenant pour franchir les fronti¯res.

De sa lettre ®crit ¨ Monsieur Vincent, nous apercevons la joie de la reine. Elle semble tr¯s satisfaite de la pr®sence des filles. ç Il y a deux jours que vos Filles de la Charit®sont arriv®es, é Elles me semblent tr¯s bonnes filles. è[697] La reine d®cide ¨ garder la sî ur Marguerite avec elle et dõenvoyer deux autres ¨ Cracovie pour servir les pauvres. Il est important que nous regardions la r®ponse de sî ur Marguerite ¨ la reine. Dans sa conf®rence du 2 f®vrier 1653, Vincent nous pr®sente la r®ponse que Marguerite avait faite ¨ la reine. ç Ah ! Madame, que dites-vous ? Nous ne sommes que trois pour servir les pauvres, et vous avez dans votre royaume tant d'autres personnes plus capables que nous pour servir Votre Majest® Permettez-nous, Madame, de faire ici ce que Dieu demande de nous comme nous faisons ailleurs. è - ç Quoi ! ma sî ur, vous ne me voulez donc point servir ! è - ç Pardonnez-moi, Madame, mais c'est que Dieu nous a appel®es pour servir les pauvres. è[698] Vincent appr®cie lõesprit de ses filles, qui sont convaincues de leur vocation. La reine garda deux filles ¨ Lowicz dans son palais et envoie la troisi¯me dans une autre mission, pas loin de Lowicz. Elle ouvrit une ®cole. Elle y trouva des fi¯ves bien dispos®s qui, d®j¨, montraient leur ardeur et leur d®sir de devenir des Filles de la Charit® Les deux autres qui restaient avec la reine nõavaient pas beaucoup ¨ faire. Elles ont ®crit ¨ Monsieur Vincent ç La plus grande peine que nous ayons c'est de n'avoir point d'emploi. è[699]

Certaines communications entre la reine, Monsieur Vincent et les sî urs prouvent quõil y avait des moments difficiles dans cette mission mais beaucoup moins graves que ceux dans dõautres missions. La reine demandait une nouvelle ®quipe avec quelquõun capable dõ°tre la sup®rieure. En 1654, une nouvelle ®quipe est constitu®e avec Marguerite Ch®tif, choisie pour °tre la sup®rieure et madeleine Raportebled ainsi que Jeanne Lemeret. A cause de lõagitation

[697] *SV*, IV, p. 487.
[698] *SV*, IX, p. 589. Entretiens 50. Conf®rence sur l'esprit de la Compagnie.
[699] *SV*, IV, p. 603. Lettre 1626. Les filles de la charit®de Pologne ¨ Monsieur Vincent, en 1653.

politique et la situation grave en Pologne, leur d®part a ®t® annul®. Une nouvelle ®quipe va partir le 17 septembre 1660, quelques jours avant la mort de Monsieur Vincent.

La mission ¨ Cracovie n'®tait pas assez grande pour faire de grandes choses. L'atmosph¯re politique n'avait pas permis l'envoi de nouvelles ®quipes pour fortifier la mission. Cependant, cela ®tait une ouverture importante permettant de vivre une exp®rience compl®tement diff®rente de la France : une autre langue, une autre culture, un autre peuple. Vincent continue ¨ guider et ¨ diriger les filles ¨ travers ses lettres et des conseils.

5. ç Les filles des For-ats è au service aux Gal®riens

Une nouvelle mission est confi®e aux Filles de la Charit®: services aux for-ats. Au d®but, elles ®taient charg®es de les soigner pendant leur s®jour dans une maison que Monsieur Vincent avait lou®pr¯s de la Porte saint-Bernard.[700] Louise avait d¨ coop®r®avec Vincent dans cette mission et avait form®quelques filles pour cet apostolat que Vincent appelait ç les filles des For-ats è.[701] Dans une lettre de 1632, Vincent appr®cie Louise pour avoir fait ce service et demande la possibilit®de s'occuper encore pour un certain temps. ç Mademoiselle, la charit®vers ces pauvres for-ats est d'un m®rite incomparable devant Dieu. Vous avez bien fait de les assister et vous ferez bien de continuer en la mani¯re que vous le pourrez, jusqu'¨ ce que j'aie le bien de vous voir, qui sera dans deux ou trois jours. Pensez un peu si votre Charit® de Saint-Nicolas s'en voudrait charger, au moins pour quelque temps ; vous les aideriez de l'argent qui vous reste. Mais quoi ! cela est difficile, et c'est ce qui me fait jeter cette pens®e en votre esprit ¨ l'aventure. è[702]

Le 18 f®vrier 1619, Louis XIII avait nomm®Monsieur Vincent ç aum¹nier r®al è de gal¯res, sur l'intervention de Monsieur Philippe Emanuel de Gondi, le g®n®ral des Gal¯res de France. ç Aujourd'hui, huiti¯me f®vrier 1619, le roi ®tant ¨ Paris, sur ce que le sieur comte de Joigny, g®n®ral des gal¯res de France, a remontr®¨ Sa Majest®qu'il serait n®cessaire pour le bien et soulagement des for-ats ®tant et qui seront ci-apr¯s ¯sdites gal¯res, de faire ®lection de quelque personne eccl®siastique de probit®et suffisance connue, pour le pourvoir de la charge d'aum¹nier r®al, qui ait ®gard et sup®riorit®sur tous les autres aum¹niers desdites gal¯res,

[700] Tous les hommes condamn®s ¨ conduire les Gal¯res du Roi, avant d'°tre envoy®s ¨ Marseille, passaient quelques jours ¨ la tour saint-Bernard, proche de l'Eglise Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Etant paroissienne et membre de la confr®rie de Dame de la paroisse, Louise assistait dans cette mission. *Cf.* E. CHARPY, *Contre vents et Mar®es, Louise de Marillac*, *op.cit.*, p. 56. Plus tard, cette exp®rience va aider Louise pour ®crire le r¯glement propre pour ses filles engag®dans cette mission.
[701] E. de BROGLIE, *La V®n®rable Louise de Marillac Mademoiselle le Gras* (1591-1660), op.cit., p. 123-124.
[702] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux origines*, *op.cit.*, p. 82. Document 82.

Sadite Majest®, ayant compassion desdits for-ats et d®sirant qu'ils profitent spirituellement de leurs peines corporelles, a accord®et fait don de ladite charge d'aum¹nier r®al ¨ Monsieur Vincent de Paul, pr°tre, bachelier en th®ologie, sur le t®moignage que ledit sieur comte de Joigny a rendu de ses bonnes mî urs, pi®t®et int®grit®de vie, pour tenir et exercer ladite charge, aux gages de six cents livres par an et aux m°mes honneurs et droits dont jouissent les autres officiers de la marine du Levant. è[703] Dor®navant, cela devient un apostolat important pour toutes les fondations de Monsieur Vincent : les dames de la Charit®, les pr°tres de la Mission et Filles de la Charit®sont des participants tr¯s actifs de cette mission.

La participation des Filles de la Charit®dans cette mission ouvrira dôailleurs un nouvel apostolat et une nouvelle vocation pour les femmes consacr®es dans la mission de lô£glise. Cela ®tait probablement la mission la plus difficile que Vincent avait confi®aux femmes. Dans sa lettre, nous en avons d®j¨ fait cette remarque. Louise de Marillac parlait aussi, de sa propre exp®rience, des vrais dangers dans ce service. Dans le r¯glement quôelle avait pr®par® pour ses filles, il est ®crit : ç comme lôemploi quôon a aupr¯s des Gal®riens est un des plus difficiles et dangereux que les Sî urs de la charit®ayant... è[704] Alors, elle prend aussi de possibles pr®cautions pour ®viter le plus possible des mauvais traitements. ç Comme ce lieu leur est le plus dangereux et p®nible, tant pour le maniement de lôargent que pour la qualit® des personnes, elles doivent tant quôelles pourront moyenner que quelques Dames de la paroisse y aillent de fois ¨ autres, pour °tre pr®sentes quand elles les servent. è[705] Lôaccompagnement des dames nôest pas tr¯s r®gulier, mais des mauvais traitements des Filles par les prisonniers sont plus ou moins fr®quents.

Plusieurs communications entre Monsieur Vincent et Louise en 1640 nous montrent la d®cision ¨ envoyer les filles dans cette mission. Nous comprenons aussi que le d®part a ®t® tard®faute de financement pour assister les for-ats. Un somme de 6000 livres de rente, laiss® par Monsieur Claude Cornuel[706] pour cette mission, permet lôenvoi de Filles de la Charit®aux for-ats. ç Jôattends dans six heures la fille de M. Cournuel, qui a laiss®six mille livres de rente aux for-ats, pour traiter de la mani¯re de les assister. è[707]

---

[703] *SV*, XIII, p. 55. Document 23. Brevet dôaum¹nier g®n®ral des gal¯res (8 f®vrier 1619).
[704] E. CHARPY, *Contre vents et mar®es, Louise de Marillac*, *op.cit*., p. 56.
[705] *Louise de Marillac, Ecrit spirituel*, *op.cit*., p. 736.
[706] Claude Cournel ®tait ancien intendant des Finances et pr®sident de la Cour des Comptes. Il a fait un legs en faveur des for-ats.
[707] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit*., p. 268.

Le sujet revient dans les conseils et dans les conf®rences de Monsieur Vincent. Dans sa Conf®rence du 18 octobre 1655, sur la fin de la compagnie, il parle de cette mission. ç ç Je veux encore leur donner un autre emploi. è Oui. mes sî urs, c'est Dieu qui vous l'a donn®, sans que vous y eussiez pens®, ni Mlle Le Gras, non plus que moi ; car c'est ainsi que les î uvres de Dieu se font, sans que les hommes y pensent. Lorsqu'une î uvre n'a point d'auteur, on doit dire que c'est Dieu qui l'a faite. Mais quel est cet emploi ? C'est l'assistance des pauvres criminels ou for-ats. Ah ! mes sî urs, quel bonheur de servir ces pauvres for-ats, abandonn®s entre les mains des personnes qui n'en ont point de piti®! Je les ai vus, ces pauvres gens, trait®s comme des b°tes ; ce qui a fait que Dieu a ®®touch®de compassion. Ils lui ont fait piti®; en suite de quoi sa bont®a fait deux choses en leur faveur : premi¯rement, il leur a fait acheter une maison ; secondement, il a voulu disposer les choses de telle sorte qu'ils fussent servis par ses propres filles, puisque dire une *Fille de la Charit®* c'est dire une *fille de Dieu.* è[708]

La conf®rence du 27 avril 1659 sur les vertus de sî ur Barbe Angiboust, nous donne une id®e de ce service. Le t®moignage de sî ur Jeanne Luce montre la mani¯re que Barbe avait exerc®cette î uvre. Ce t®moignage montre non seulement la difficult®impliqu®e dans cette mission, mais aussi comment les Filles de la Charit®se sont comport®es dans cette mission.

ç Sî ur Jeanne Luce dit : Mon P¯re, j'ai demeur®aux Gal®riens avec elle. Elle avait une grande patience ¨ supporter les peines qui s'y rencontrent ¨ cause de la mauvaise humeur de ces gens. Car, quoiqu'ils fussent anim®s quelquefois contre elle jusqu'¨ lui jeter le bouillon et la viande par terre, lui disant ce que l'impatience leur sugg®rait, elle souffrait cela sans rien dire et le ramassait doucement, leur t®moignant aussi bon visage que s'ils ne lui avaient rien fait ni dit.

- Oh ! voil¨ l'affaire : leur t®moigner aussi bon visage qu'auparavant.

- Mon P¯re, non seulement cela, mais elle a emp°ch®cinq ou six fois les gardes de les frapper.

- Or sus, mes sî urs, s'il y en a ici quelques-unes qui aient demeur®aux Gal®riens et qui aient voulu tenir t°te ¨ ces pauvres gens, leur rendant mal pour mal et injures pour injures, affligez-vous, voyant qu'une de vos sî urs, qui portait m°me habit que vous, quand on lui jetait la viande qu'elle leur portait, ne disait mot, et, si on les voulait frapper, ne le pouvait souffrir. Oh

[708] *SV*, X, p. 125.

! quel sujet d'affliction pour celles qui ont agi tout autrement, qui ont voulu r®pondre aux paroles de ces pauvres for-ats ou aux gardes !

Mes sî urs, pource que vous toutes qui °tes ici pouvez °tre employ®es ¨ servir les pauvres gens, apprenez de notre sî ur la le-on comme quoi vous vous devez comporter, non seulement aux Gal®riens, mais partout ailleurs ; apprenez de notre sî ur comme il faut supporter les pauvres avec patience. è[709]

Cette mission a ®®difficile mais Vincent les encourage et les accompagne. Dans sa Conf®rence du 29 septembre 1655 sur lôexplication des r¯gles communes, on peut relever des mots et des expressions qui motivent les Filles ¨ sôengager davantage. Il leur pr®sente ce service comme une imitation du Christ. ç Les filles de l'H¹tel-Dieu comme je vous ai dit, ont des malades, mais elles n'ont pas les pauvres for-ats. Des pauvres criminels d®laiss®s d'un chacun, qui est-ce qui a piti®? Les pauvres Filles de la Charit® N'est-ce pas faire ce que nous avons dit : honorer la grande charit®de Notre-Seigneur, qui assistait tous les plus mis®rables p®cheurs, sans avoir ®gard ¨ leurs forfaits ? è[710] Dans une autre conf®rence, il leur rappelle que la visite aux for-ats est le moment de la rencontre avec Dieu. ç O mes filles, que cela est vrai ! Vous servez J®sus-Christ en la personne des pauvres. Et cela est aussi vrai que nous sommes ici. Une sî ur ira dix fois le jour voir les malades, et dix fois par jour elle y trouvera Dieu. é Allez voir de pauvres for-ats ¨ la cha´ne, vous y trouverez Dieué è[711]

Le service aux for-ats, en dehors de son caract¯re difficile, nôa ®®exerc®non plus sans difficult® Le remplacement des sî urs ®tait parfois une n®cessit®in®vitable. A un certain moment, la relation particuli¯re dôune fille avec un gal®rien, va conduire jusquô¨ leur mariage.[712] Avec accompagnement sans rel©che de Monsieur Vincent et soutien inlassable de Louise de Marillac et des efforts d®vou®s des filles, malgr®les difficult®s, la mission porte des fruits.

[709] *SV*, X, p. 645.
[710] *SV*, X, p. 114.
[711] *SV*, IX, p. 252. Conf®rence de 13 f®vrier 1646 sur amour de la vocation et assistance des pauvres.
[712] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit.*, p. 685. Document 619. Une affaire singuli¯re aux gal®riens.

6. Ma´tresses dô®cole

Lôune des missions importantes qui se greffe ¨ la compagnie depuis le d®but est lôinstruction des petites filles. Nous avons d®j¨ vu, en parlant de la mission de Richelieu, que Vincent avait envoy®deux filles qui peuvent tenir lô®cole avec une pr®vue particuli¯rement pour cette mission. ç Elles savent faire les ®coles des petites filles toutes deux ; lôon vous en pourra laisser lôune pour cela, quand les malades seront diminu®s, et lôautre sôen reviendra. è[713] Cô®tait souvent le cas. Dans ses lettres envoy®es ¨ Monsieur Lucas, Pr°tre de la Mission, et Louise de Marillac, il parle du succ¯s de leur mission.[714] Les filles envoy®es dans des paroisses ®taient principalement pour les services aux malades et pour lôinstruction de petites filles dans des petites ®coles paroissiales.

6.1 La formation des formatrices

Une chose importante que nous devons constater est quô®tant de pauvres filles de villages, plusieurs des Filles de la Charit®nô®taient pas alphab®tis®es. Alors, avant dôenvoyer les filles dans la mission, particuli¯rement pour faire lôinstruction de petites filles, il ®tait n®cessaire que les filles elles-m°mes sachent lire, ®crire et enseigner. Les R¯gles particuli¯res pour les ma´tresses dô®coles leur sont prescrites ç Elle aura un grand soin de bien apprendre elle-m°me, ce quôelle doit enseigner aux autres, particuli¯rement ce qui regarde les mati¯res de la Foi et des mî urs. è[715]

ç Il faut un peu penser au moyen de faire apprendre ¨ faire lô®cole aux filles è[716] ®crit Monsieur Vincent ¨ Louise en 1638. La solution que Louise a trouv®e ®tait dôenvoyer ses filles chez les Ursulines, pour °tre instruites par elles de leur fa-on de faire ®cole. Il nous semble que Monsieur Vincent nô®tait pas tout-¨-fait dôaccord avec cette solution. Il a ®crit ¨ Louise, ç Je nôattends pas grandôchose de cette mani¯re de communiquer des Ursulines avec vos filles, Vous les y enverrez n®anmoins, sôil vous pla´t. Je pense quôil vaut mieux retenir cette fille aupr¯s de vous pour quelque temps et de la faire voir, avec celle de Nogent, ¨ Madame Goussault. Il nôest pas besoin de lui envoyer celle de Saint-Marceau, puisque d®j¨ elle est en exercice. è[717]

---

[713] D®j¨ cit®en parlant de la mission ¨ Richelieu.
[714] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines, op.cit.*, p. 227.
[715] AFldC, ç R¯gles particuli¯res pour les maitresse dô®cole è, nÁ2(tir®du Livre des R¯gles, C.NÁ3, Edition 1672), cote 3235.
[716] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines, op.cit.*, p. 193.
[717] *SV*, I, p. 437.

6.2 Les petites ®coles paroissiales

Le premier but de lôinstruction de petites filles ®tait de tenir des ®coles de cat®chisme ou pour parler de Dieu. Les R¯gles particuli¯res pour les ma´tresses dô®cole de 1672 montrent que la formation des petites filles inclue lôenseignement non seulement de la foi mais aussi la bonne conduite. ç Elle fera son possible pour former en ces petites cr®atures de bonnes habitudes, et emp°cher quôelles nôen contractent de mauvaises.è[718] Monsieur Vincent a voulu que les Sî urs se fussent ma´tresses d'®cole, parce qu'il a eu piti®de l'ignorance des enfants pauvres. Mais, particuli¯rement l'ignorance des choses de Dieu.[719] Il est n®cessaire de comprendre quôau d®but, Vincent ou Louise ne consid¯rent pas cette instruction comme un moyen efficace permettant dôaider les petites filles dôavancer dans leur statut social. ç Il faut bien entendre ¨ qu'elle pens®e ont ob®i les fondateurs en faisant de leurs filles des institutrices. C'est ¨ une pens®e charitable. Il s'agit donc de donner, ¨ ceux qui ne l'ont pas, la facult®de conna´tre les v®rit®s du salut. Ni Saint Vincent, ni Louise de Marillac ne voient dans l'instruction un moyen d'®mancipation sociale. Ils ne cherchent pas ¨ permettre aux filles du peuple de s'®lever au-dessus de leur condition, ni m°me ¨ am®liorer notablement celle-ci. è[720]

Côest en 1641, que la compagnie commence lô®cole ¨ Paris. Le besoin dôaider les pauvres de Paris ®taient une priorit®pour Vincent. ê Paris, les choses ne se pass¯rent pas aussi simplement parce que, s'il n'y avait pas d'®cole pour les pauvres, il y avait une autorit® surintendante des ®coles, autorit®assez jalouse et dont il fallait obtenir l'approbation : c'®tait le Grand Chantre de Notre-Dame. Les petites ®coles de Chantre ®taient payantes. Comme les Sî urs nôentreprenaient pas sur les privil¯ges et qu'elles ne pr®tendaient ¨ aucun b®n®fice, il fut possible de s'entendre. Monsieur Vincent obtint du Grand Chantre, d¯s 1641, la licence d'instruire les petites filles du faubourg Saint-Denis et La Chapelle. Ce fut la premi¯re ç ®cole de Sî urs è dans Paris.[721]

Des ®coles paroissiales de charit®®taient gratuites et plus particuli¯rement pour les filles pauvres. ç Elle saura aussi que toutes sorte de filles ne doivent pas °tre re-ues en son ®cole, mais seulement celles qui sont pauvres. Si pourtant la Providence et lôob®issance lôappellent en quelque paroisse o½il nôy ait point de maitresse pour lôinstruction de celles qui

[718] AFldC, ç R¯gles particuli¯res pour les maitresse dô®cole è, nÁ3(tir®du Livre des R¯gles, C.NÁ3, Edition 1672), cote 3235.
[719] L. CELIER, les Filles de la Charit®, collection "les grands ordres monastiques et instituts religieux", chez Bernard Grasset £diteur, VIII, 1929, p. 236.
[720] *Ibid*., p. 237.
[721] *Ibid*., p. 236.

sont riches, et que les parents lui fassent grande instance de les admettre parmi les autres ®coliers ; en ce cas, elle les y pourra recevoir de lôavis de Monsieur le Cur®, mais ¨ condition quôelle fera en sorte que les Pauvres soient toujours pr®f®r®s aux riches, et que celles-ci, ne m®prisent pas les autres. è[722]

6.3 Ecole de m®tiers

Lôinstruction religieuse et lô®ducation de mî urs ®taient lôapostolat de ma´tresse dô®cole paroissiale. Mais petit ¨ petit, il devient important que les Filles de la charit®incluent aussi lô®ducation de quelques m®tiers pour ces enfants. Dans une lettre du 21 aout 1640, envoy®e par la Marquise de Maignelay[723] ¨ Monsieur Vincent, nous voyons pourquoi lôapprentissage est devenu n®cessaire. ç Il y a quelque temps, jô®crivis ¨ Mademoiselle Poulaillon pour savoir de Mademoiselle Le Gras si elle pourrait faire la charit®de donner quelque bonne ma´tresse dô®cole pour les filles de ce lieu. Mais lôon eut d®sire quôelle eut pu leur faire apprendre un m®tier, parce que les habitants de ce lieu, si ce nôest cette condition, se rendront difficiles ¨ les ¹ter de chez un ma´tre dô®cole, o½ il ne leur co¾te gu¯re et o½ elles apprennent avec les gar-ons. è[724]

Le document dôapprobation de la compagnie montre ®galement que les filles de la charit® ®taient engag®es dans lôinstruction des î uvres utiles pour les filles. ç é ¨ lôinstruction des pauvres filles, leur montrant ¨ lire et ®crire, et enfin ¨ toutes les bonnes î uvres auxquelles elles peuvent °tre utilisé è[725] Le m°me document nous fait voir que lôinstruction des filles consistait ¨ leur apprendre ¨ lire et ¨ ®crire.

6.4 Lô®cole pour les filles

Le conseil du 30 octobre 1647 fait une analyse assez longue sur la question de la composition de lô®cole. ç Mademoiselle Le Gras propose sôil est exp®dient que nos sî urs de la ville et de la campagne qui tiennent ®cole, prennent les gar-ons et les filles, et au cas quôelles prennent les gar-ons, jusques ¨ quel ©ge elles les garderont.è[726] Une majorit®des membres du conseil ®tait dôavis que cela est sans probl¯me ®tant donn®quôils sont petits.

---

[722] AFldC, ç R¯gles particuli¯res pour les maitresses dô®cole è, nÁ27 (tir®du Livre des R¯gles, C.NÁ3, Edition 1672), cote 3235.
[723] La Marquise de Maignelay, n®e Marguerite de Gondi, est la sî ur de Philippe Emmanuel de Gondi, lôancien g®n®ral de Gal¯res.
[724] *SV*, II, p. 93. La Marquise de Maignelay, demande pour ma´tresse dô®cole pour la Charit®de Nanteuil-le-Haudouin.
[725] *SV*, XIII, p. 567.
[726] *SV*, XIII, p. 646. Document 161. Conseil du 30 octobre 1647.

Vincent est dôavis que ce sera sans danger pour la ma´tresse parce quôils sont petits. Le conseil a expos®des difficult®s de certains parents qui d®siraient que leurs gar-ons profitent ®galement de lôinstruction. ç En troisi¯me lieu, c'est que les p¯res et m¯res le d®sirent et, ce semble, ont grande raison, parce qu'il serait ¨ d®sirer que leurs gar-ons eussent au moins autant d'instruction que leurs filles ; et, pour cette raison, ils pressent nos sî urs d'en prendre en la plupart des lieux o½ elles sont. En quatri¯me lieu, il semble qu'il n'y ait pas d'inconv®nient ¨ craindre de la part de la ma´tresse ; ce ne lui peut pas °tre un sujet de tentation de la part des enfants, ®tant si petits. è[727]

Il est vrai que le conseil semble °tre dôaccord ¨ prendre les gar-ons avec les filles mais Monsieur Vincent pr®f¯re respecter les lois et lôordonnance en place dans le royaume. ç Lôon nôen doit point prendre, suivant les lois et les d®fenses qui sont faites du roi et des pr®lats, (M. lôarchev°que) qui semblent nous signifier la volont®de Dieu ; et nous devons croire, en effet, quôelle est en ce quôils nous ordonnent. Il serait plus mal que de tout autre que nos sî urs en prissent, devant °tre des premi¯res ¨ ex®cuter les ordonnances. è[728] La r¯gle particuli¯re pour les ma´tresses dô®cole, nÁ26 pr®cise cette d®cision : ç elle se souviendra que les ®coles des Filles de la Charit®, ne sont que pour les filles, et partant, quôil nôy faut admettre aucun gar-on, ni grand, ni petit è[729]

Le conseil du 27 f®vrier 1656 donne lôimpression que lôapostolat de ma´tresse dô®cole fonctionne ¨ merveille. Louise de Marillac semble °tre satisfaite. ç Ce discours touchant le m®pris a ®t®fait par notre tr¯s honor®P¯re en suite de la remarque que Mademoiselle Le Gras avait faite de l'utilit®que les Filles de la Charit®apportaient faisant l'®cole aux pauvres petites filles disant que cela ®tait admirable, vu que la plupart ne savaient presque rien quand elles sont venues dans la Compagnie. Ce qui fait bien voir que Dieu donne b®n®diction ¨ leur travail. è[730]

7. Service aupr¯s de personnes âg®es

Un autre apostolat que Vincent initiera pour les Filles de la Charit®est le service aux personnes âg®es. Nous avons d®j¨ abord®certains ®l®ments de cet ®tablissement dans les chapitres pr®c®dents. Abelly nous pr®sente le d®but de cet apostolat par ces mots ç Un

[727] *SV*, XIII, p. 646-647.
[728] *SV*, XIII, p. 647.
[729] AFldC, ç R¯gles particuli¯res pour les maitresses dô®cole è, nÁ26 (tir®du Livre des R¯gles, C.NÁ3, Edition 1672), cote 3235.
[730] *SV*, XIII, p. 710.

bourgeois de Paris, pouss® d'un d®sir de rendre quelque service ¨ Dieu, et de faire quelque chose qui lui f¾t agr®able, s'adressa un jour ¨ M. Vincent, en la charit® duquel il avait une confiance toute particuli¯re; et lui dit qu'il avait dessein de lui mettre entre les mains une somme consid®rable d'argent, pour °tre par lui employ®e en quelques î uvres de pi®t® et tous deux ensemble convinrent d'employer cette somme pour fonder un h¹pital qui serv´t de retraite aux pauvres artisans, lesquels, ne pouvant plus gagner leur vie par vieillesse, ou par infirmit®, se trouveraient r®duits ¨ la mendicit®, en laquelle on voit ordinairement les pauvres n®gliger leur salut; estimant que ce serait le moyen d'exercer une double charit® en leur endroit, pourvoyant tout ensemble aux besoins de leurs corps, et aux n®cessit®s spirituelles de leurs ©mes. Pour l'ex®cution de ce dessein M. Vincent acheta deux maisons, et une place assez grande dans le faubourg de Saint-Laurent de la ville de Paris,. qu'il meubla de lits, de linge, et autres choses n®cessaires; il y fit aussi accommoder une petite chapelle avec tous les ajustements convenables,. et du reste de l'argent ayant acquis une rente annuelle, il re-ut dans cet h¹pital quarante pauvres, savoir, vingt hommes, et vingt femmes. Il fit aussi acheter et dresser des m®tiers, des outils, et autres choses convenables pour les occuper selon leurs petites forces et industries, afin d'®viter l'oisivet® è[731]

Comme cela ®tait le cas pour l'î uvre des enfants trouv®s, dans cet apostolat aussi, ce sont les Filles de la charit® qui prennent la responsabilit® de servir. Abelly dit ¨ ce propos : ç Il d®signa des Filles de la Charit® pour le soin et le service de ces pauvres gens. è[732] Dans sa conf®rence du 18 octobre 1655, il parle de grands services rendus par les Filles de la charit® aux pauvres gens. ç Il (Dieu) a encore voulu donner un autre emploi ¨ ces filles, qui est d'assister les pauvres malades, les pauvres vieilles gens du Nom-de-J®sus et ces pauvres gens qui ont perdu l'esprit. Oui, mes sî urs, c'est Dieu m°me qui a voulu se servir des Filles de la Charit® pour avoir soin de ces pauvres insens®s. Oh ! quel bonheur ¨ toutes vous autres ! Mais que c'est une grande faveur, pour celles qui y sont employ®es, d'avoir un si beau moyen de rendre service ¨ Dieu et ¨ Notre Seigneur son Fils ! è[733]

Ce qui est louable dans cet apostolat ®tait la mani¯re qu'elle avait fonctionn®e : au lieu de juste nourrir et traiter les personnes accept®es, elles envisagent faire participer les r®sidents ¨ partir des petits m®tiers qui contribuaient ¨ leur bien-°tre et ¨ celui de l'®tablissement. Plusieurs notes sur l'hospice du saint-nom de J®sus nous parlent ¨ ce sujet. ç L'ouvrier de

[731] L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul instituteur et premier sup®rieur g®n®ral de la Congr®gation de la Mission*, Paris, ®dition 1664, livre I, chap. XLV, p. 212-213.
[732] *Ibid*., p. 213.
[733] *SV*, X, p. 125.

ferrandine sait aussi faire de la futaine, toile, et de cette petite tapisserie qui se vend bien en bon temps. Se soumet ¨ apprendre les personnes de bonne volont®, et les faire travailler avec lui ; a trouv® quelques m®tiers tout ®quip®s ¨ vendre ; serait bien ¨ propos que quelque personne un peu entendu f¾t avec lui pour les voir et en faire le march® è[734] Nous avons aussi des r®flexions sur le travail, particuli¯rement le choix du travail, r®dig®par Louise.[735]

Il faut croire que les services des Filles ont ®®satisfaisants et lôhospice du saint-nom a r®ussi ¨ convaincre du monde. ç Lorsque quelqu'un de ces pauvres vient ¨ mourir, on en prend un autre pour remplir sa place. Ils y vivent en grande paix, et s'estiment heureux d'°tre ainsi entretenus et assist®s, tant en leur vie qu'en leur mort, n'ayant autre soin que de vivre chr®tiennement pour se disposer par ce moyen ¨ bien mourir; et leur mani¯re de vie douce et r®gl® donne un tel plaisir aux autres de leur succ®der, qu'il y en a grand nombre qui recherchent et demandent les places, plusieurs ann®es avant qu'elles soient vacantes. è[736] En effet, comme nous lôavons d®j¨ mentionn®, la grande r®ussite de cet ®tablissement a donn® aux dames de la Charit®, lôid®e de sôoccuper de tous les mendiants de la capitale ¨ lôh¹pital-g®n®ral ¨ Paris.

8. Service aupr¯s de soldats Bless®s

Une autre mission tr¯s difficile confi®e aux Filles de la Charit® ®tait ®galement au service des soldats bless®s de la guerre. Leur premi¯re mission de ce style ®tait ¨ Sedan. La veille de leur d®part, le jeudi 23 juillet 1654, Monsieur Vincent a ®crit une lettre ¨ Anne Hardemont, Fran-oise Cabry, Jeanne-Marie et Anne Thibault en ®voquant les m®rites de cet apostolat. ç Mes ch¯res sî urs, vous °tes donc choisies pour aller soulager les pauvres bless®s au service du roi, et pour cela je crois qu'il sera bon de voir les raisons que vous avez de vous donner ¨ Dieu pour bien vous en acquitter. La premi¯re est que vous °tes choisies ; et de qui, mes sî urs ? Ah ! c'est de Dieu, qui s'est adress®¨ vous. Quoiqu'il y ait bien des filles ¨ Sedan et aux lieux circonvoisins, on n'a pas jet®les yeux sur elles. Ce n'est donc pas aux filles de Sedan qu'il s'adresse, c'est aux Filles de la Charit®entre toutes celles de la France, et ¨ vous, mes filles, entre toutes vos sî urs. è[737] Vincent pr®sente cet appel de Fille de la Charit®pour servir les soldats comme une nouveaut®en France.

---

[734] AFldC, A. 102. Note ®crit par Louise de Marillac.
[735] AFldC, A. 101.
[736] L. ABELLY, La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul instituteur et premier sup®rieur g®n®ral de la Congr®gation de la Mission, *op.cit.*, p. 213.
[737] *SV*, X, p. 1.

Dans le m°me entretien nous comprenons que cô®ait la Reine elle-m°me qui avait demand®la mise ¨ disposition des Filles de la Charit®pour le service des soldats bless®s. ç Une troisi¯me raison, c'est que c'est la reine qui vous a demand®es. Quoi ! mes sî urs, qui sommes-nous pour °tre dans la m®moire de la plus grande reine du monde, nous qui sommes de pauvres et ch®tives cr®atures, ou, pour mieux dire, des gueux ! Oui, mes filles, et vous et moi. Par cons®quent nous avons grand sujet de nous humilier. Voil¨ donc un motif assez grand, que la reine vous mande, quoique celui-l¨ ne soit point consid®rable au prix du bon plaisir de Dieu. è[738]

Aussi, la reine continuait ¨ appeler les Filles de la Charit®, quand elle avait besoin dôun service de d®vouement complet. Dans sa lettre ¨ Marguerite Chetif, Fille de la Charit®, ¨ Arras, Vincent ®crit le 22 juin 1658 : ç la reine a en envoy®querir six de vos sî urs pour panser les malades et les bless®s de lôarm®e quôon porte ¨ Calais dans un h¹ pital. è[739] Anne dôAutriche fait une confiance exceptionnelle aux Filles de la Charit®quand il y a un besoin de service au soldat bless® ç En 1654, 1656 et 1658, la reine les appela pour soigner les soldats bless®s et malades. L'ann®e 1658 fut particuli¯rement m®morable. Apr¯s la prise de Dunkerque et la bataille cl®s Dunes qui l'a\, ait amen®e, on transporta ¨ Calais six ¨ sept cents soldats, les uns couverts de blessures, les autres ®puis®s par les travaux du si¯ge et les ®manations f®tides qu'ils avaient respir®es. Louis XIV lui-m°me, post®¨ Mardick pour veiller sur les op®rations militaires, avait contract®, en visitant les fortifications de cette place, une maladie dangereuse. Anne d'Autriche, qui ®tait sur les lieux, eut piti®de ces braves soldats, dont la victoire mettait fin en m°me temps ¨ la guerre de la Fronde et ¨ la guerre avec sa ch¯re Espagne, et, pour leur conserver la vie, elle demanda ¨ Vincent des Filles de la Charit®. è[740] Sa lettre aux filles qui partiront ¨ Calais nous montre combien cette î uvre est m®ritoire. çVoil¨ que la reine vous demande pour aller ¨ Calais panser les pauvres soldats bless®s, Eh ! quel sujet de vous humilier, mes sî urs, voyant que Dieu veut se servir de vous pour cl®si grandes choses ! Oh ! Sauveur ! Les hommes vont ¨ la guerre pour tuer les hommes, et vous, mes Filles, vous y allez pour r®parer le mal qu'ils font. è[741]

Tant dans ses lettres, ses conf®rences aux Filles de la Charit®et aux Pr°tres de la mission, Monsieur Vincent parlait de cet apostolat effectu®par les Filles de la charit®. Ses

[738] *SV*, X, p. 2.
[739] *La Compagnie des Filles de la charit®aux Origines, op.cit.*, p. 824. Document 720 ; *SV*, VII, p. 184.
[740] LôABBÉ MAYNARD, *Saint Vincent de Paul sa vie, son temps, ses î uvres, son influence*, tome III, Paris, Ambroise Bray, libraire-®diteur, 1860, p. 270.
[741] *Ibid*., p. 271.

paroles nous montrent combien il est satisfait et ®difi®par cette mission quôil avait confi®e aux femmes.

La conf®rence du 4 aout 1658 fait lô®tat de la situation et le caract¯re difficile de la mission que les Filles vont entreprendre. ç Je recommande de plus les Filles de la Charit®que nous avons envoy®es ¨ Calais pour assister les pauvres soldats bless®s. De quatre filles que nous y avons envoy®es, il y en a deux de mortes, ¨ savoir des plus fortes et robustes d'entre elles, dont l'un d'elles, é ®tait la servante, c'est-¨-dire qui avait le soin et la conduite des autres. C'®tait une des filles les plus fortes qui f¾t dans cette petite Compagnie de la Charit®, et cependant la voil¨ qui a succomb®, sous le faix de ce grand emploi, la premi¯re. Imaginez-vous, Messieurs, qu'est-ce que cela. Quatre pauvres filles ¨ l'entour de cinq ou six cents pauvres soldats bless®s et malades; Voyez un peu, je vous prie, la conduite et la bont®de Dieu, de s'°tre suscit®en ce temps-ci une Compagnie de cette sorte; Et pourquoi faire ? Pour assister les pauvres corporellement et m°me spirituellement, en leur disant quelques bonnes paroles, principalement aux moribonds, pour les aider ¨ se disposer ¨ bien mourir. è[742]

Il est tr¯s ®difiant de voir la disponibilit®dôautres Filles qui souhaitent participer ¨ ce service des bless®s de la guerre, m°me apr¯s avoir entendu et soupeser la difficult®et la mort de leur consî urs. ç La reine a ®crit ¨ Mademoiselle Le Gras et ¨ moi, afin d'en envoyer d'autres ¨ Calais pour assister ces pauvres gens, et c'est ce que l'on va faire. Quatre s'en vont partir aujourd'hui pour cela. Une de ces pauvres filles, âg®e d'environ cinquante ans, me vint trouver vendredi dernier ¨ l'H¹tel-Dieu, où j'®tais, pour me dire qu'elle avait appris que deux de ses sî urs ®taient mortes ¨ Calais et qu'elle venait s'offrir ¨ moi pour y °tre envoy®e ¨ leur place, si je l'avais agr®able. Je lui dis : ç Ma sî ur, j'y penserai. è Et hier elle vint ici pour savoir la r®ponse que j'avais ¨ lui faire. Voyez, mes fr¯res, combien le z¯le est grand en ces pauvres filles de s'offrir de la sorte; S'offrir pour aller exposer leur vie comme des victimes, pour l'amour de J®sus Christ et le bien du prochain, cela n'est-il pas admirable? è[743] Sans h®sitation, nous pouvons dire que le service dans les champs de bataille et des soldats bless®s ®tait une mission exceptionnelle. Cette disposition pour la femme ¨ aller servir les soldats sur le champ de bataille, devrait °tre vu comme un avancement, sans pr®c®dent, dans la promotion de la vocation de la femme.

[742] *SV*, XII, p. 825.
[743] *SV*, XII, p. 40-41.

Conclusion

Nous avons parcouru certains apostolats importants que Monsieur Vincent avait confi® ¨ ses filles. Elles avaient commenc® comme assistantes de Dames parisiennes. Plus tard, elles vont entreprendre des missions ¨ partir de leur propre initiative pour devenir des actrices in®vitables de la Charit® envers les pauvres. Ce qui nous a le plus marqu® ici, cô est le courage de Monsieur Vincent qui confiait ¨ ses filles des missions dont la difficult® ®tait connue dô avance et qui, n®anmoins, portaient des fruits missionnaires cr®dibles. En 27 ans (1633-1660), Vincent a apport® une r®volution importante dans le service des plus pauvres avec lô aide des Filles de la Charit®. Avec le concours dô une bonne direction de Monsieur Vincent, fortement assist® par Louise de Marillac, les filles arrivent ¨ convaincre ¨ la fois, lô Eglise et la soci®t®. Ce qui conduit ¨ dire que la femme peut tout donner pour le service de ses fr¯res et sî urs et apporter des transformations sociales importantes.

Nos recherches nous conduisent ¨ parvenir ¨ certaines conclusions importantes. Premi¯rement, Monsieur Vincent ne souhaite pas limiter le r¹ le des Filles de la Charit® ¨ lô assistance des dames. Il va reconnaitre leur ®norme potentialit® dô entreprendre dô autres missions susceptibles dô ouvrir les femmes ¨ dô autres possibilit®s afin de devenir plus visibles et plus acceptables dans la soci®t®. Cette ouverture que Vincent donne aux Filles de la charit® leur donne lô occasion de montrer leurs talents et vivre pleinement leur vocation.

Deuxi¯mement, nous voyons quô une fois donn®e lô occasion de vivre une mission, les Filles deviennent le maillon essentiel dans lô apostolat. Le cas de lô î uvre des Enfants Trouv®s, par exemple, conduit ¨ prendre soin de tous les enfants abandonn®s. Il a ®t® aussi remarqu® que le service ¨ lô h¹ pital dô Angers a apport® un succ¯s remarquable que plusieurs h¹ pitaux ont demand® leur service imm®diatement. En effet, le service dans des h¹ pitaux ®tait devenu une mission importante de Filles de la Charit®. Etait-ce une r®v®lation pour la soci®t® et lô £ glise ?

Troisi¯mement, il faut absolument reconnaitre lô h®roµsme de Vincent ¨ soutenir les femmes dans son ambition ¨ les faire sortir de leur enfermement pour devenir des participantes actives dans la construction dô une soci®t® plus juste. Dans une soci®t® qui interdisait aux femmes de sortir pour des î uvres importantes, Vincent ira jusquô¨ les introduire dans des services insoup-onn®s de par leur f®minit®: le service de gal®riens, une mission dans laquelle personne nô avait peut-°tre pens® que les femmes puissent °tre utiles. Quand lô envoi de filles ¨ Richelieu a ®t® retard® par Louise, parce que lô endroit ®tait loin de

Paris, il va se montrer courageux ¨ envoyer le Filles en Pologne. ¢a ne sôarr°te pas l¨-bas, il leur demande dô°tre pr°tes pour partir ¨ Madagascar.

Quatri¯mement, ce quôil faut reconnaitre absolument est sa disposition dô°tre un accompagnateur fort et fid¯le. Il accompagne chaque î uvre le plus pr¯s possible. Il est l¨ toujours avec des conseils, des instructions et, parfois, avec des m®thodes de travail. Il est un sup®rieur attentif. Il connait ses filles et leur qualit® Souvent, cêst Vincent lui-m°me qui choisit les filles pour les envoyer dans des missions nouvelles.

Cinqui¯mement, toutes ces î uvres que nous avons parcourues et celles que nous nôavons pas abord®es, montrent clairement que Vincent voulait donner aux Filles de la Charit®, une place importante dans lô£glise et dans la soci®t® En donnant des missions au milieu de la soci®t®o½elles devinrent la marque de lôexcellence. Cela fut probablement la meilleure mani¯re de les faire sortir de lôenfermement. Elles ont ®t®jug®es ¨ partir des bonnes î uvres quêelles ont accomplies mais moins critiqu®es pour leur pr®sence dans la soci®t® Il y avait des difficult®s, des probl¯mes mais les r®sultats sont tr¯s importants.

Sixi¯mement, un ®l®ment le plus remarquable dans cette partie de recherche est lô®volution du r¹ le jou®par la femme. Elles entreprennent et elles dirigent elles-m°mes, des missions importantes. Elles montrent le courage exceptionnel dêentreprendre des î uvres difficiles et de le faire avec une expertise dêun haut niveau. Elles donnent leurs avis et contribuent objectivement pour le d®veloppement de chaque î uvre. Cela donne aux femmes une possibilit®¨ reformuler leur propre histoire.

Chapitre 3
Les conf®rences, les conseils et les lettres
Des m®thodes de la Formation et de lôAccompagnement

Introduction

La fondation des Filles de la Charit®est le point de d®part tout ¨ fait historique pour les pauvres filles du Village. Il est certain que Monsieur Vincent a r®ussi ¨ donner aux pauvres filles du village une place importante dans sa mission. Il les a ouvertes ¨ des chantiers de services probablement inimaginables pour les femmes de cette ®poque. Nous venons dô®num®rer certaines de ces î uvres confi®es aux pauvres filles du village. Il les a aid®es ¨ canaliser leurs talents, leurs capacit®s pour le bien-°tre des pauvres de son ®poque. Ainsi faisant, il leurs a permis de d®couvrir leur propre identit®et leur place dans la soci®t®et dôune mani¯re particuli¯re dans lô£glise.

En faisant dôelles des collaboratrices dans la mission de lô£glise, il a permis dô®crire une nouvelle page de changement dans la vie religieuse et la vie consacr®e pour la femme. Entrer dans la compagnie, leur donnait acc¯s ¨ une vie spirituelle et une ®ducation cat®ch®tique inaccessible souvent aux pauvres filles de la campagne. Si la vie religieuse restait une r®alit®inapprochable pour les filles pauvres, il leur ouvre la possibilit®de profiter de la saveur de cette vie. Nous avons aussi observ® quôune grande majorit® de filles de villages nô®taient pas alphab®tis®e. Alors, leur entr®e dans la compagnie de Fille de la Charit® va changer leur destin parce quôelles apprennent ¨ lire, et ¨ ®crire.

Il est vrai que la fondation des Filles de la Charit®a apport®un grand changement pour la femme et son r¹le dans la mission de lô£glise. Par cons®quent, il est important dôanalyser comment Monsieur Vincent a r®ussi ¨ faire participer toutes ces jeunes filles, pour servir lôEglise. Quelle m®thode utilise-t-il pour les accompagner ? Quelle adaptation fait-il pour leur direction ? Pour r®pondre ¨ ces questions et pour d®couvrir la vraie m®thode que Vincent a utilis®, nous devons particuli¯rement analyser plusieurs types de documents.

Tout dôabord, nous allons analyser les documents des entretiens sur des sujets diff®rents. Ensuite, les minutes du conseil pr®sid® par Vincent, ¨ partir duquel nous comprendrons son style pour traiter des questions importantes concernant la compagnie. Puis, nous examinerons aussi quelques-unes de ses lettres ®crites ¨ Louise ou ¨ dôautres sî urs ou encore aux Pr°tres de la Mission pour comprendre son style dôaccompagnement. Il est vrai,

quôil y a dôautres documents comme les r¯glements, le document dô®rection et lô®tablissement de la compagnie etc., mais nous allons en rester, plut¹ t ¨ ces trois types de documents.

1. Les conf®rences aux Filles de la Charit®

Le premier moyen que monsieur Vincent utilise pour lôaccompagnement et la direction des Filles de la Charit® est les entretiens. Nous avons 120 documents ¨ notre disposition, qui ont ®t®publi®s par Pierre Coste dans *Saint Vincent de Paul, Correspondance, entretiens, Documents* Tome IX et X. Toutes ces conf®rences traitent des sujets importants qui aident la Compagnie dans sa vie, son fonctionnement et son d®veloppement. Ici, nous d®couvrons dans une mani¯re tr¯s particuli¯re, la vraie spiritualit®de Monsieur Vincent. Par sa vision de la perfection de la vie, il explique tout cela aux Filles de la Charit®avec une clart®exceptionnelle. Chaque fois que nous lisons lôune de ses conf®rences, nous comprenons combien il a voulu que ses filles atteignent la perfection n®cessaire pour vivre dans le service du pauvre et le service de la soci®t®. Nous allons regarder des ®l®ments importants de ces entretiens.

1.1. Les sujets importants dôenseignement

Il est difficile de relever tous les sujets qui ont ®t®trait®s par Monsieur Vincent dans ses conf®rences aux Filles de la Charit®, parce quôils sont nombreux. Ce que nous pouvons essayer de faire est de montrer les th¯mes importants quôil va prendre pour ses enseignements. Ce qui est fondamental ¨ constater est quôil touche un grand nombre de sujets qui aide au d®veloppement holistique dôune personne ; spirituel aussi bien que pratique.

Lôexplication du R¯glement : Vincent donne une importance majeure ¨ la vie dans la Compagnie. Côest pourquoi nous voyons plusieurs entretiens pour expliquer le R¯glement[744]. Il est clair quôil a voulu une communaut®qui respecte la r¯gle sans faute et sans confusion. Dans sa conf®rence du 29 septembre 1655, il parle de lôimportance de garder les r¯gles. ç Une autre raison pour bien garder vos r¯gles, côest que tout va bien dans une maison ou Compagnie o½ lôon garde les r¯gles ; la charit®sôy trouve, le support des unes envers les autres, lôhumilit®, la cordialit®; bref, partout o½ lôon garde bien les r¯gles, les choses vont toujours bien, parce quôelles montrent ce quôil faut faire ¨ lô®gard de Dieu et du prochain. è[745]

[744] *SV*, IX, p. 1-13. (31 juillet 1634) ; p. 40-45. (16 aout 1641) ; p. 113-128. (14 juin 1643) ; p. 203-215. (22 janvier 1645) ; p. 307-330. (30 mai 1647) ; *SV*, X, p. 93-97. (1er Aout 1655) ; p. 97-105. (8 Aout 1655) ; p. 105-121. (29 septembre 1655) ; p. 539-548. (21 juillet 1568).
[745] *SV*, X, p. 107. Entretiens 70. Explication des r¯gles Communes.

Il comprend bien quôil est impossible de tenir ensemble la communaut® sans la r¯gle bien pr®cise. ç Il est difficile et m°me impossible que les communaut®s se maintiennent sans r¯gle dans lôuniformit® Quel d®sordre serait ce que les unes se voulussent lever ¨ une heure, les autres ¨ une autre ! Ce serait d®sunion plut¹t quôunion. è[746] Nous trouverons beaucoup dôautres paroles de Monsieur Vincent qui insistent sur la n®cessit® dôobservance stricte des r¯gles par les Filles de la Charit® Il explique la r¯gle, insiste sur lôobservance en parlant de la fid®lit® que les filles doivent avoir.

Il aborde un autre th¯me ¨ savoir la vie communautaire.[747] La charit® fraternelle, le respect entre les membres, la cordialit® entre tous, lôunit® et la communion entre toutes les filles sont des qualit®s souvent rappel®es dans ses conf®rences. Le but principal de tous ces enseignements est de construire une communaut® o½ lôamour et le partage existent vraiment. Cela ®tait, sans doute, la partie la plus difficile au d®but de la formation et de la direction. Faire vivre des personnes, des caract¯res diff®rents, et dôorigines diff®rentes, ensemble et pour partager des missions ®tait souvent difficile. De ce fait, cô®tait un travail important pour les sup®rieurs. Etant leur directeur fid¯le, Vincent a essay® de conduire les filles comme une ®quipe qui porte la mission ensemble.

La Vocation : ce th¯me est central dans son enseignement. Il parle assez souvent de son importance et de la n®cessit® de la pers®v®rance dans leur vocation. Cependant, certains des entretiens sont consacr®s tr¯s sp®cialement pour parler de la vocation.[748] A travers ses conf®rences, particuli¯rement sur la vocation, il les forme ¨ une communaut® nouvelle. Dans ses entretiens du 5 juillet 1640, nous voyons plusieurs ®l®ments comme des qualit®s constitutives pour les filles de la Charit® ç Or, pour °tre vraies Filles de la Charit®, il faut avoir tout quitt® : p¯re, m¯re, biens, pr®tention au m®nage, c'est ce que le Fils de Dieu enseigne en l'Evangile ; il faut encore s'°tre quitt® soi-m°me, car, si l'on quitte tout et que l'on se r®serve sa propre volont®, qu'on ne se quitte pas soi-m°me, rien n'est fait. ą tre Filles de la Charit®, c'est °tre filles de Dieu, filles appartenant enti¯rement ¨ Dieu, car qui est en charit® est en Dieu, et Dieu en lui. Il faut faire enti¯rement la volont® de Dieu en observant ses commandements et ceux de la sainte £glise, en ob®issant ¨ ses sup®rieurs, en observant son

[746] *SV*, IX, p. 114. Entretiens 15. Explication du R¯glement.
[747] *SV*, IX, p. 94-113. (Entretiens nÁ14, sur lôunion entre les membres de la communaut®, 26 avril 1643) ; p. 260-279. (Entretiens 27, sur la pratique du respect mutuel et de la douceur, 19 aout 1646) ; p. 643-658. (Entretiens 55, sur la pratique de demander permission, 27 juil. 1653) ; p. 347-363. (Entretiens 86, sur lôuniformit®, 15 novembre 1657) ; p. 458-475. (Entretiens 93, sur la charit® mutuelle et le devoir de la r®conciliation).
[748] *SV*, IX, p. 14-18. (Entretiens 3, 5 juillet 1640) ; p. 18-28. (Entretiens 4, 19 juillet, 1640) ; p. 240-254. (Entretien 24, 13 f®vrier 1646).

r¯glement et gardant l'uniformit® Oui, mes filles, il faut travailler ¨ cela tout de bon. è[749] Un petit peu loin, il donne dôautres ®l®ments, ç Pour °tre vraies Filles de la Charit®, il faut faire ce que le Fils de Dieu a fait sur terre. Et qu'a-t-il fait principalement ? Apr¯s avoir soumis sa volont®en ob®issant ¨ la sainte Vierge et ¨ saint Joseph il a continuellement travaill®pour le prochain, visitant et gu®rissant les malades, instruisant les ignorants pour leur salut. Que vous °tes heureuses, mes filles, d'°tre appel®es ¨ une condition si agr®able ¨ Dieu ! Mais aussi vous devez bien prendre garde de n'en pas abuser et de travailler ¨ vous perfectionner en cette sainte condition. Vous avez le bonheur d'°tre des premi¯res appel®es ¨ ce saint exercice vous, pauvres villageoises et filles d'artisans. Depuis le temps des femmes qui servaient le Fils de Dieu et les ap¹tres, il ne s'est fait en l'Eglise de Dieu aucun ®tablissement pour ce sujet. Humiliez-vous bien et veillez ¨ vous rendre toutes parfaites et saintes, puisque vous ne devez pas esp®rer que celles qui viendront apr¯s vous pour suivre vos exemples soient meilleures que vous, car, d'ordinaire, chaque chose produit son semblable. N'avilissez donc pas ainsi votre condition, ou plut¹t ne la d®shonorez pas, ne soyez pas cause par votre exemple que des filles imparfaites soient charg®es d'un office si digne. è[750]

Il est important de voir le soin quôil prend dôinstruire ses filles dans leur vocation. Cette ®ducation est n®cessaire, tout dôabord, pour quôelle comprenne la valeur de leur vocation et aussi pour les conforter dans leur d®cision dô°tre Fille de la Charit® Cet accompagnement constant, en rappelant leur vocation, ®tait absolument n®cessaire dans leur formation. Certaines paroles de monsieur Vincent nous montrent combien il est convaincu de la n®cessit®dôinstruire ses filles dans leur vocation. ç Jusquô¨ maintenant les affaires m'ont emp°ch®de vous aider ; mais souvent les remords de conscience que j'en ressens me font prendre la r®solution de vous parler tous les quinze jours sur ce sujet. è[751] Cela nous montre clairement quôil assumait sa responsabilit® de formateur et la n®cessit® dôune formation continue pour ses filles.

La Vie Spirituelle : la vie spirituelle est la premi¯re ®tape dans leur formation. Ce que Vincent d®sire est de former une ®quipe bien fond®e sur les principes spirituels. Il a consacr® plusieurs conf®rences ¨ ce sujet.[752] Lôun des sujets qui revient souvent dans ses enseignements

[749] *SV*, IX, p. 14.
[750] *SV*, IX, p. 15-16.
[751] *SV*, IX, p. 15.
[752] *SV*, IX, p. 229-240. (Entretien 23, sur la sainte communion, 22 janvier 1646) ; p. 330-345. (Entretien 31, sur la sainte communion, 18 aout 1647) ; p. 407-428. (Entretiens 37, sur lôoraison, 31 mai 1648) ; p. 465-483. (Entretiens 41, sur lôamour de Dieu, 19 septembre 1649) ; p. 543-554. (Entretien 47, sur la confession, 5 mars 1651) ; p. 623-643. (Entretiens 54, sur la fid®lit®¨ Dieu)é

spirituels est celui sur lôoraison. Dans certaines paroles, monsieur Vincent nous montre combien il est important pour la Filles la de la Charit®de vivre ce temps de pri¯re. ç Une fille de la Charit®ne peut subsister si elle ne fait oraison. Il est impossible quôelle pers®v¯re. è[753] Nous trouverons encore beaucoup dôautres paroles qui montrent lôimportance de lôoraison. Par exemple, nous lisons, ç lôoraison est aussi n®cessaire ¨ lôOme pour la conserver en vie, que lôair ¨ lôhomme, ou bien lôeau au poisson pour la conservation de sa vie. è[754]

Nous pouvons dire que la Fille de la Charit® est form®e pour °tre de meilleures servantes aupr¯s des pauvres ¨ travers tous ces enseignements sur la vie spirituelle et la bonne pratique de ce qui est demand®par Vincent. Dans sa conf®rence, il les invite ¨ faire cette r®solution, ç il faut que vous et moi prenions la r®solution de ne jamais manquer ¨ faire tous les jours lôoraison. è[755] Nous pouvons conclure que cette invitation de Monsieur Vincent ®tait respect®e et bien v®cue. Côest cet accompagnement incessant qui a fortifi®les filles dans leur vie et dans leur mission, au tant que les femmes consacr®es au service de Dieu et son peuple.

La Vie de Service : nous avons d®j¨ ®voqu®que la fondation de Filles de la Charit®a ®t® cr®®e principalement pour servir les plus pauvres et les plus abandonn®s de la soci®t®[756] Dans une mani¯re sp®ciale, leur service aux pauvres malades m®rite notre attention particuli¯re. Nous avons d®j¨ pr®sent®certains de ces services quôelles ont faits. Nous avons vu aussi combien quôil ®tait difficile dôentreprendre ces missions. Il a ®t®aussi remarqu®que leur mission portait sur la dimension spirituelle et sur le service purement mat®riel. ç ç La Compagnie des Filles de la Charit®est ®tablie pour aimer Dieu, le servir et honorer Notre-Seigneur, leur patron, et la sainte Vierge.è Et comment l'honorerez-vous ? Votre r¯gle l'ajoute, en continuant de vous faire conna´tre le dessein de Dieu en votre ®tablissement : çPour servir les pauvres malades corporellement, leur administrant tout ce qui leur est n®cessaire ; et spirituellement, procurant qu'ils vivent et meurent en bon ®tat.è è[757] Dans sa conf®rence du 11 novembre 1657 il explique cette double mission comme un service confi® sp®cialement aux filles de la Charit® ç Car, voyez-vous, mes ch¯res sî urs, c'est bien quelque chose que d'assister les pauvres quant ¨ leur corps, mais, en v®rit®, a n'a jamais ®t®le dessein

[753] *SV*, IX, p. 416. (Conf®rence du 31 mai 1648, sur lôoraison)
[754] *SV*, X, p. 605. (Conf®rence du 17 novembre 1658)
[755] *SV*, IX, p. 422. (Conf®rence du 31 mai 1648).
[756] *SV*, IX, p. 58-60. (Entretiens 9, sur les services des malades, 9 mars 1642) ; p. 60-66. (Entretiens 10, sur le service des malades, 16 mars 1642) ; p. 128-142. (Entretiens 16, sur lôî uvre des Enfants trouv®s, 7 d®cembre 1644) ; p. 483-498. (Entretiens 42, sur lôamour du travail) ; *SV*, X, p. 331-347. (Entretiens 85, sur le service des malades et le soin de sa propre sant®, 11 novembre 1657) ; p. 667-669. (Entretiens 113, sur le service des malades, 19 Octobre 1659)é
[757] *SV*, IX, p. 20. (Entretiens 3, sur la vocation de fille de la Charit® conf®rence du 19 juillet 1640)

de Notre-Seigneur en fondant votre Compagnie, que vous ayez soin du corps seulement, car il ne manquera pas de personnes pour ce sujet; mais l'intention de Notre-Seigneur est que vous assistiez l'âme des pauvres malades ; et pour cela il faut se regarder soi-même : « Comment est-ce que je me comporte en ma paroisse ? Comment est-ce que je sers mes malades ? Est-ce quant au corps seulement, ou des deux ensembles. Car, si je n'ai intention que d'assister le corps, hélas ! c'est peu de chose ; il n'y a personne, quelle qu'elle soit, qui n'en fît autant. » Un Turc, un idolâtre peuvent assister le corps. Voilà pourquoi Notre-Seigneur n'aurait eu que faire d'instituer une Compagnie pour cette seule considération, la nature obligeant assez à cela. Mais, pour l'âme, il n'en est pas ainsi. Tous ne les peuvent pas aider en cela, et Dieu vous a choisies principalement afin de leur donner les instructions nécessaires pour leur salut. »[758]

Alors il était nécessaire que monsieur Vincent continue à les encourager. Il parle souvent du mérite de chaque mission entreprise par la compagnie. « Ah ! mes sœurs, quel bonheur que Dieu vous ait donné un si saint emploi ! Qu'y a-t-il de plus beau et de plus aimable qu'une personne qui quitte tout pour se donner entièrement à Dieu pour le service des pauvres ! Oh ! que cela est beau ! Si nous pouvions voir une Fille de la Charité qui sert bien les malades, qui a soin de leur salut, qui travaille de tout son pouvoir à sa perfection, pour se rendre agréable à Dieu mes sœurs si nous pouvions voir l'état d'une fille en qui cela est, il n'y a rien de beau comme cette âme. Nous ne le voyons pas maintenant, mais nous le verrons au ciel. »[759]

Un point requiert notre considération spéciale quand nous parlons des services. Vincent parle non seulement du service et de son mérite il prend du temps pour les instruire de qualités personnelles qu'elles doivent avoir dans leur approche auprès du pauvre. Il faut employer toutes les qualités comme compassion, douceur, respect, cordialité etc. pour servir un pauvre malade. « Voilà donc ce qui vous oblige à les servir avec respect, comme vos maîtres, et avec dévotion, parce qu'ils vous représentent la personne de Notre-Seigneur, qui a dit : « Ce que vous faites au plus petit des miens, je le tiendrai fait à moi-même. »[760]

Nous avons beaucoup d'autres éléments que nous pouvons relever pour discussion, sur le service des pauvres. Notre but ici n'est pas de discuter de tout, mais de montrer que Vincent avait pris soin de traiter de chaque élément nécessaire du service aux pauvres, et bien instruit

[758] *SV*, X, p.334. (Entretien Entretiens 85, sur le service des malades et le soin de sa propre santé, 11 novembre 1657).
[759] *SV*, X, p.336.
[760] *SV*, X, p.332. Le passage biblique est pris de l'évangile de Mathieu, chapitre 25, 44.

ses filles de leur responsabilit® Son accompagnement ¨ travers des conf®rences, aussi ¨ travers des visites et accompagnement sur place ®taient sans doute les meilleures formations que les filles avaient re-u, pour devenir des mod¯les de services pour les pauvres ¨ cette ®poque.

Le d®veloppement personnel : nous voyons plusieurs de ses entretiens qui apportent des ®l®ments n®cessaires pour le d®veloppement de qualit®s personnelles[761]. Il est clair quô travers ses entretiens Vincent forme non-seulement de grandes expertes aux champs de service mais aussi des personnes avec des qualit®s remarquables. Il donne lôimportance exceptionnelle ¨ leur formation personnelle et psychologique. Côest pourquoi avant dôenvoyer les filles dans la mission, il leur rappelle leur ®tat de Fille de la Charit® En discutant des qualit®s de filles de campagnes, nous avons bien remarqu® des qualit®s personnelles que Vincent souhaite pour ses filles. Il sait bien quôune personne ne peut r®ussir dans la vie que lorsquôil ne montre pas des qualit®s personnelles bien d®velopp®es et sa maturit® psychologique. Nous avons remarqu® des difficult®s qui sont arriv®es dans certaines communaut®s parce quôelles ont ®chou®dans le fait de vivre comme des personnes matures. Le nombre de conf®rences d®di®pour cette formation nous montrent aussi lôimportance quôil donne ¨ cet aspect dans la vie dôune Fille de la Charit®

Lôenvoi dans la mission : un autre bon exemple dôaccompagnement donn®aux Filles envoy®es en mission pendant les conf®rences.[762] Avant leur d®part, il donne une conf®rence, pour parler de leur mission, de leur comportement, de leur vie spirituelle, des questions pratiques etc. Cet accompagnement tr¯s sp®cial, avec des pr®cisions tr¯s pratiques, rempli dôencouragement et de soutien spirituel ®tait absolument la marque de sa formation. Avec ses exp®riences, avec ses relations avec des personnes de qualit®, il avait accumul®lôexp®rience n®cessaire pour donner des conseils pour ses filles.

---

[761] *SV*, IX, p. 79-94. (Entretiens 13, imitation des filles des champs, 25 janvier 1643) ; p. 142-160. (Entretien 17, sur le respect cordial, 1er janvier 1644) ; p. 160-179. (Entretien 14, sur lôaffection d®r®gl®e de soi-m°me, 11 d®cembre 1644) ; p. 254-258. (Entretien 25, sur lôindiff®rence, 1er mai 1646) ; p. 260-279. (Entretiens 27, sur la pratique du respect mutuel et de la douceur, 19 aout 1646) ; p. 360-366. (Entretien 33, sur la puret®dôintention) ; p. 672-682. (Entretien 58, sur lôorgueil cach®, 15 mars 1654) ; p. 698-712. (Entretien 60, sur lôenvie, 24 juin 1654) ; SV, X, p. 7-23. (Entretiens 62, sur les tentations, 24 aout 1654) ;é

[762] *SV*, IX, p. 531-535. (Entretien 45, A des sî urs envoy®es en province, 22 octobre 1650); p. 658-662. (Entretien 56. A des sî urs envoy®es ¨ Nantes, 12 novembre 1653) ; *SV*, X, p. 1-7. (A quatre sî urs envoy®es ¨ Sedan, 23 juillet 1654) ; p. 197-205. (Entretien 75, A deux sî urs envoy®es ¨ la F¯re, 29 juillet 1656) ; p. 224-229. (A deux sî urs envoy®es ¨ Arras, 30 aout 1656) ; p. 475-477. (Entretien 94, a deux sî urs envoy®es ¨ Ussel, mai 1658) ; p. 548-556. (Entretien 100, A quatre sî urs envoy®es ¨ Calais, 4 aout 1658) ; p. 556--564. (Entretien 101, A quatre sî urs envoy®es ¨ Metz, 26 aout 1658) ; p. 578-582. (Entretien 104, Entretien 104, A deux sî urs envoy®es ¨ Cahors, 4 novembre 1658) ; é

Vertus des Filles de la Charit®: Un autre th¯me qui revient plus souvent dans des enseignements de monsieur Vincent. Il est vrai quôil parle de plusieurs vertus dans ses entretiens comme la charit®, humilit®, simplicit®, mortifications, douceur, etc., mais il propose quatre vertus comme des vertus caract®ristiques des Filles de la Charit® Dans sa conf®rence du 14 juillet 1658, en expliquant la r¯gle commune nÁ42, il pr®cise ces vertus. ç ç Encore que leur vocation requi¯re qu'elles s'®tudient toute leur vie ¨ pratiquer toutes sortes de vertus pour imiter leur patron J®sus-Christ, elles feront n®anmoins une attention plus particuli¯re ¨ celles qui sont repr®sent®es par les quatre extr®mit®s de la croix, ¨ savoir l'humilit®, la charit®, l'ob®issance, la patience. C'est pourquoi elles feront en sorte que toutes leurs actions en soient anim®es, et se repr®senteront que c'est en vain qu'elles ont toujours sur elles une croix mat®rielle. è Mes sî urs, cet article dit qu'encore que les Filles de la Charit®soient oblig®es de s'exercer ¨ la pratique de toutes sortes de vertus, elles doivent particuli¯rement en pratiquer quatre toute leur vie, et faire en sorte qu'en chaque action que vous ferez et en chaque parole que vous prononcerez ces quatre vertus paraissent. Elles sont repr®sent®es par les quatre extr®mit®s de la croix du Fils de Dieu, comme la r¯gle porte.è[763] Pour reconnaitre une vraie Fille de la Charit®, il faut regarder de la mani¯re quôelle vive ces quatre vertus. ç Mes sî urs, si on veut conna´tre quelles sont les vraies Filles de la Charit®parmi celles qui en portent l'habit et le nom, ce sont celles qui pratiquent ces quatre vertus : l'humilit®, la charit®, l'ob®issance et la patience. è[764]

Nous traversons un ®®ment tr¯s important dans cette conf®rence. Vincent affirme que les filles de la Charit®, qui sont de basse condition peuvent aussi arriver ¨ la perfection comme la religieuse. ç Quoi, Monsieur ! Esp®rer qu'une pauvre fille des champs puisse arriver ¨ la perfection que vous dites, cela est-il possible ?ð Oui, mes sî urs, vous le pouvez aussi bien que les religieuses. Quoi ! une pauvre fille peut-elle pr®tendre ¨ la perfection de ces filles de condition qui sont dans les religions, port®es d'elles-m°mes au bien et ¨ tout ce qui regarde l'honn°tet®et la civilit®chr®tienne, qui font tant de difficult®d'en prendre qui n'aient toutes les qualit®s requises tant de l'esprit que du corps ? Quoi ! Ces filles ®lev®es de la sorte, sera-t-il dit que les pauvres Filles de la Charit®doivent esp®rer de les ®galer en vertu ! Quoi ! moi qui n'ai ®®instruite que des choses qui se font aux champs, je dois esp®rer cette perfection ; et vous dites, Monsieur, que je dois y tendre, et vous voulez que je pratique toutes les vertus !ð

[763] *SV*, X, p. 521. (Entretien 98. Conf®rence du 14 juillet 1658, sur l'humilit®, la charit®, l'ob®issance et la patience (*RC*, art. 42.)
[764] *SV*, X, p. 526.

Oui, ma fille, espérez que vous le ferez dans la suite. è[765] Il est important de voir comment Vincent donne à ces filles la confiance quêelles peuvent aussi arriver à la perfection religieuse, sans être entrées dans le cloitre, mais en vivant de vertus fondamentales de leur Compagnie. Cêest un point que nous devons considérer avec beaucoup dêimportance quand nous parlons de sa contribution de leur formation et de leur promotion.

LêElément pratique : un autre élément qui attire notre observation est des instructions pratiques quêil donne aux filles de la Charité Plusieurs de ces conférences traitent ce sujet qui éclaire sans doute et donne le principe de conduite. Nous avons dit que Monsieur Vincent donnait des conseils pratiques pour les sîurs qui sont parties dans une mission particulière. En plus, il donne conseil sur certain sujet important pour toute la compagnie. Nous voyons plusieurs conférences sur la relation avec des externes,[766] de lêaccueil des étrangers dans la communauté[767], de la visite des établissements de Paris[768]. Nous avons remarqué antérieurement que Vincent ne voulait pas que ses filles visitent oú parlent trop avec les religieuses. Il a aussi peur que de relations trop proches avec les externes peuvent faire tomber les filles dans les tentations. Il prend des précautions en leur donnant des instructions sur chaque élément quêil voit la possible perdition.

1.2. Quelques Observations importantes

Une analyse systématique et profonde de ses conférences aux Filles de la Charité peut être lêobjet dêune recherche tout à fait autonome, parce quêelles portent des éléments nombreux qui incluent dans tous les domaines de la vie de la compagnie de Filles de la Charité Notre but ici est de dire quê travers toutes ces conférences Monsieur Vincent a aidé les filles à avancer dans leur vie et dans leur mission. Il les accompagne, il les instruit, prenant des sujets trés pertinents à leur vie et à leur mission. Nous avons parcouru quelques thèmes importants dans ces conférences pour montrer son engagement complet dans leur formation. Nous allons faire certaines observations à partir de notre analyse.

Premièrement, Vincent présente les conférences comme un moyen pour aider les filles dans leur perfection. Cêest un moyen trés avantageux selon lui. Dans sa conférence du 2 aout 1640, il dit, ç Voyez-vous, mes filles, nous devons avoir grand soin de ne perdre aucune

[765] *SV*, X, p. 524.
[766] *SV*, X, p. 426-442. Entretien 9, Conférence du 30 décembre 1657, Rapports avec les externes, murmures, médisances).
[767] *SV*, X, p. 318-331. (Entretien 84. Ninviter aucun externe à manger sans permission, 8 septembre 1657.)
[768] *SV*, IX, p. 258-260. (Entretien 26, Avis pour la visite des établissements de Paris, juillet 1646).

occasion de nous perfectionner. Vous avez vu que le dessein de Dieu, en vous appelant parmi les Filles de la Charit®, est de vous sanctifier, pour honorer la volont®de Dieu et celle de son Fils, qui a pass®trente ans ¨ travailler sur terre avant d'instruire et de gu®rir les pauvres malades. Il faut donc, mes ch¯res sî urs, que vous travailliez ¨ bon escient. Il ne vous suffit pas de porter le nom de Filles de la Charit®, c'est-¨-dire filles de Dieu, il faut encore saisir les occasions d'apprendre les moyens de vous perfectionner, comme sont les conf®rences, qui visent toutes ¨ cela. è[769] Il voulait aussi que les filles prennent le soin de bien pratiquer ce qui est partag®dans ses conf®rences. ç Oh ! Dieu soit b®ni, mes sî urs ! Voyez-vous, il est bien n®cessaire que vous vous appliquiez ¨ penser bien attentivement au sujet que l'on vous donne pour les conf®rences, afin de les faire utilement. è[770] Il invite aussi ses filles ¨ tirer profit de ces conf®rences. Dans sa conf®rence du 1er mai 1648, il discute avec les filles sur le bon usage des instructions et il les invite ¨ r®fl®chir sur les biens apport®s par les conf®rences. Tout cela nous montre clairement que Vincent utilise ses conf®rences comme un excellent moyen dô®ducation et accompagnement de Filles de la Charit® Si les filles de la charit® sont devenues une force consid®rable dans lô®glise, et un grand succ¯s dans leur mission, cela ®tait, pour une grande partie gr©ce aux enseignements et ¨ lôaccompagnement de monsieur Vincent.

Deuxi¯mement, il est important de noter que les conf®rences incluent tous les sujets importants et n®cessaires pour aider les filles pour arriver ¨ la perfection. Nous avons d®j¨ vu quôil y avait des instructions importantes sur la vie spirituelle et sur la vie communautaire. Il y avait des instructions et conseils pratiques pour aider leur vie quotidienne et pour faciliter leur mission. Il y avait aussi plusieurs conf®rences pour d®velopper leurs qualit®s personnelles et leurs relations interpersonnelles. Alors, il faut accepter que les conf®rences soient le meilleur moyen que Vincent utilise pour former les Filles de la Charit® Il fait un accompagnement total. Il ne se limite pas aux conf®rences. Il les accompagne pour quôelles arrivent ¨ pratiquer ce quôil enseignait.

Troisi¯mement, il faut aussi reconnaitre la grande chance que les Filles de la Charit® ont eu dôavoir Monsieur Vincent en tant que leur Directeur et leur accompagnateur. Elles ont eu la chance dôavoir un directeur spirituel connu dans leur ®poque. Il ®tait le directeur spirituel de plusieurs personnalit®s importantes. Pour les pauvres filles de campagne cela ®tait hors de question. Alors, nous pouvons croire que les Filles ont bien profit®de chaque conf®rence donn®e par Monsieur Vincent. Dans la conf®rence du 1er mais 1648 nous lisons, ç Monsieur,

[769] *SV*, IX, p. 27.
[770] *SV*, IX, p. 235.

je crois qu'une raison pour tirer profit des instructions qui nous sont donn®es dans les conf®rences est de consid®rer que vous nous tenez la place de Dieu, et partant que nous devons vous ®couter et profiter de tout ce que vous nous dites, comme venant de sa part. è[771] Nous pouvons comprendre combien elles ont profit® de ses instructions et avec quelle attention elles ont suivi ses enseignements.

Quatri¯mement, les conf®rences ne sont pas le lieu de lecture magistrale. Elles ont le moment de partage, de discussion, et dôaccompagnement. Il prend cette opportunit®pour leur donner la confiance et le courage pour leur mission. Il va souvent prendre leur avis et leur point de vue avant dôentrer dans lôexplication. Alors, nous pouvons constater quôil les traite comme des personnes importantes et de valeurs. Il les respecte. Côest un ®l®ment fondamental dans la promotion de la femme que nous d®couvrons ¨ travers ses conf®rences.

1.3. Le style et la m®thode de conf®rence

Nous allons faire certaines observations sur le style de monsieur Vincent dans ses conf®rences. Le style que Vincent utilise est tr¯s simple. Il emploie un langage tr¯s simple. Il est conscient de ses auditeurs et de leur niveau. Souvent, il applique la m°me m®thode. Tout dôabord, il pr®sente le sujet de la conf®rence. Par exemple, si nous prenons le d®but de conf®rence de 1er mai 1648, nous voyons, ç Mes ch¯res sî urs, le sujet de cette conf®rence se r®duit ¨ deux points : le premier est des raisons que nous avons de tirer profit des instructions qui nous sont donn®es dans les conf®rences et ailleurs par nos sup®rieurs ; le second est des moyens dont nous nous servirons pour mettre en pratique lesdites instructions. è[772] Apres avoir introduit le sujet, il les invite ¨ r®fl®chir et exprimer dans leur propre mots leurs observations. ç Ma sî ur qui °tes l¨-bas, vous pla´t-il nous dire vos pens®es ? è[773]

Apres avoir bien ®cout® leur r®flexion, il donne sa contribution. Son style est r®ciproque. Il ®coute attentivement leurs suggestions. Quand les propositions sont raisonnables, il les appr®cie, et quand elles sont hors sujet, il les corrige. Sa p®dagogie est toute ¨ fait simple mais sans doute la meilleure pour ses filles. Une chose tr¯s admirable dans son style est de donner aux pauvres filles de villages, assez de possibilit®s ¨ parler et ¨ exprimer leur avis. Il nôimpose pas mais il propose souvent. Cette m®thode est plus fructueuse que de donner de grand discours, sans prendre en compte lôauditeur. Probablement, cette

[771] *SV*, IX, p. 258.
[772] *SV*, IX, p. 386-387.
[773] *SV*, IX, p. 387.

m®thode ®tait la meilleure pour aider les filles ¨ m®moriser les conf®rences, et pour se rappeler plus tard. La majorit®®tant sans ®ducation, et incapable de prendre de notes, c'®tait le moyen le plus pratique. Nous pouvons dire que son style de faire des choses le plus simplement possible pour ses filles montre clairement qu'il voulait qu'elles apprennent avec clart®la question discut®e. Cela montre aussi combien il est engag®dans leur formation. Dans une ®poque o½les femmes n'avaient pas eu beaucoup de possibilit®de s'exprimer, Monsieur Vincent donne aux femmes, plus particuli¯rement aux pauvres filles de village, l'opportunit® ¨ parler, ¨ discuter et ¨ prendre conseil pour leur vie. Cela fait de lui un grand acteur du changement du syst¯me social et eccl®sial.

2. Les Conseils de Filles de la Charit®

Nous avons fait une courte analyse des conf®rences que Vincent avait faites aux Filles de la Charit®, ce qui nous a permis de comprendre sa mani¯re d'instruire les filles pour leur mission et leur vie. Probablement, cela ®tait l'occasion la plus importante pour Vincent ¨ enseigner des principes importants pour leur vie. Ces conf®rences ont aid®¨ former les femmes responsables dans le service de l'Eglise. Nous avons aussi vu que son but de la formation n'®tait pas de cr®er de bons serviteurs dans l'®glise mais de former de bons personnages dans l'®glise et dans la soci®t®. Alors, cela ®tait le moyen le plus important de la formation et de l'accompagnement pour Vincent.

Un autre aspect important dans notre ®tude est d'analyser les documents de conseils. Il est vrai que le nombre de documents est beaucoup moins important que celui de conf®rences mais nous y retrouvons certains ®l®ments principaux de sa formation et de son accompagnement.

2.1. Le d®but du conseil : treize ans apr¯s la fondation !

Le premier conseil de la compagnie se passe le 28 juin 1646. Le document nous dit que cela ®tait pour la premi¯re fois que le conseil a ®t®rassembl®. Il est signifiant de voir que le premier conseil se tient 13 ans apr¯s la fondation de la compagnie de Filles de la Charit®. Jusqu'ici, tout a ®t®d®cid®entre monsieur Vincent et Louise de Marillac. Nous avons vu que Monsieur Vincent avait bien pris l'avis de ses filles dans ses conf®rences, depuis le d®but de la compagnie. Mais, nous ne voyons pas de sujet administratif discut®ou abord®dans ces conf®rences. Pourquoi un tel d®lai pour commencer le conseil? Nous n'avons pas de r®ponses donn®es ni dans le conseil ni dans d'autres documents.

Nous pouvons imaginer certains ®l®ments qui semblent raisonnables. Tout dôabord, nous pouvons dire que Vincent a attendu que la compagnie avance vraiment dans sa mission avant de commencer des assembl®es administratives. Apr¯s, nous pouvons imaginer que jusquôici, la Compagnie nôavait pas eu de r¯glement. Côest en 1645 quôil leur donne un r¯glement. Alors, il ne voulait pas commencer quelque chose pour r®gler des choses dans un conseil sans avoir un r¯glement bien ®tabli. Ensuite, nous pouvons supposer que la croissance des î uvres diverses, croissance de la compagnie en nombres, accroissement des issues ¨ r®soudre ont provoqu®le besoin imm®diat dôune consultation plus large. Enfin, nous d®couvrons aussi que cela ®tait le moment pour les fondateurs de penser ¨ demander lôapprobation de lôArchev°que de Paris, pour ®riger une nouvelle confr®rie, distincte de celle de la Confr®rie de dames parisiennes.

2.2 La lieu et la composition du conseil

Le conseil sôest pass®¨ Saint-Lazare, la Maison M¯re des Pr°tres de la Mission, ou ¨ la maison M¯re des Filles de la Charit® Le rassemblement se composait toujours de monsieur Vincent avec P¯re Antoine Portail ou P¯re Almeras Ren®, en leur absence, un assistant de Vincent, Louise de Marillac et quatre ou cinq sî urs, souvent les offici¯res de la communaut®, parfois aussi deux sî urs anciennes.

2.3 Des documents de conseils

Nous avons 27 documents originaux (manuscrits) concernant le conseil des Filles de charit® Ces originaux sont ®crits de la main de sî ur Hellot, sî ur Mathurine Gu®rin, Sî ur Barbe Bailly et Louise de Marillac. Ils sont dans les archives des Filles de la Charit®¨ la rue du bac. Les documents ne donnent aucun titre ou sous-titre. Souvent ils suivent la m°me structure et le m°me style.

Il est vrai que les conseils sont des moments administratifs plus importants. Le conseil de compagnie nô®tait pas seulement un lieu pour prendre des d®cisions mais aussi un lieu pour instruire, pour ®changer, pour m®diter, son but ®tant de bien vivre la vocation. Vincent voulait que le conseil prenne soin de deux points importants dans toutes les d®cisions, la gloire de Dieu et le service du prochain. Au conseil du 19 juin 1647, il pr®cise ce point-l¨. ç Mes filles, pour vous apprendre ¨ raisonner sur les affaires, je vous dirai qu'il faut, quand elles vous sont propos®es, avant toute chose regarder la fin, qui doit °tre la gloire de Dieu, apr¯s cela l'int®r°t de la Compagnie et le bien et l'avantage des personnes avec qui l'on a ¨ traiteré . Pour trouver

des moyens exp®dients pour effectuer ce dessein, il faut regarder Dieu, comme si cela se fait, Dieu en sera-t-il glorifi®? La communaut®y aura-t-elle quelque avantage et le prochain en sera-t-il secouru ? è[774]

2.4 Quelques ®l®ments pour notre analyse

Les documents du conseil sont sans doute lôun des moyens pour ®valuer les contributions que Vincent fait dans la promotion de la femme. Les documents de conseil sont importants pour plusieurs raisons. Tout dôabord, ils nous montrent clairement la vision de Monsieur Vincent concernant la vie et le fonctionnement de la compagnie. Ensuite, ils nous montrent comment Vincent a dirig®la communaut®des Filles de la Charit®, ou comment il a dirig® une communaut® de femmes. Il donne ¨ chacune lôopportunit® ¨ sôexprimer et ¨ toujours ®couter leur avis. Puis, il nous fait comprendre quôil y avait le moment de d®saccord entre Vincent et Louise, parce que chacun a eu sa vision pour la compagnie. Ce qui est important de noter est quôil arrive ¨ les faire mieux r®fl®chir sur une question.

2.4.1. Conseil du 28 Juin 1646[775]

Ce conseil du 28 juin, le premier de tous les conseils, nous donne une id®e globale du fonctionnement dôun conseil. Le premier paragraphe de ce document nous montre que cô®tait la premi¯re fois quôils sont rassembl®s pour un conseil. Vincent explique le but de ce conseil. ç Voici, mes ch¯res filles, par la gr©ce de Dieu, un commencement d'ordre et de fondement que sa Providence jette en votre Compagnie par l'®tablissement de ce petit conseil. Nous sommes ici assembl®s tant pour aviser ¨ quelques n®cessit®s, ainsi quôil se pratique dans toutes les communaut®s bien r®gl®es, que pour vous dire la mani¯re dont nous vous y devez gouverner, et voir celle que mademoiselle Le Gras ou la sî ur servante y doit tenir è.[776]

La premi¯re partie du conseil est sur son d®roulement. Dans un premier temps, il leur explique la modalit®de travail. Il leur apprend comment faire un conseil dans la compagnie. Il est signifiant de noter certaines modalit®s quôil leur propose. Dôabord, il pr®cise que chaque session doit commencer par la pri¯re. ç Vous ne le commencerez point, mes filles, qu'auparavant vous n'ayez invoqu®le secours du Saint-Esprit. è[777] Ensuite, il leur propose le comportement propre dans le conseil. Selon Vincent, ce nôest pas le moment de sôexprimer

[774] *SV*, XIII, p. 629.
[775] Original ®crit de la main de sî ur Hellot.
[776] Sî ur HELLOT, *Conseil du 28 Juin 1646*. Copie conserv®e aux Archives CM-Paris, document 156. *Cf. SV*, XIII, p. 589-590.
[777] *SV*, XIII, p. 590.

sur le sentiment de chacun mais ce que Dieu leur inspirera. ç Le second est ¨ quoi il vous faut bien prendre garde : c'est de ne point proposer, avant que d'y venir, ce que vous aurez ¨ dire; ne vous point pr®occuper l'esprit d'une opinion ou de l'autre; ne point parler selon vos sentiments d'aversion ou d'affection et laisser faire l'esprit de Dieu en vous; ne point d®lib®rer en vous-m°mes: çJe dirai ceci ou cela è, mais dire ing®nument ce que Dieu vous inspirera. è[778] Parce que pour lui le rassemblement va se passer en pr®sence du seigneur. ç Si vous °tes, dit-il, assembl®s en mon nom, je serai au milieu de vous è (Mt, 18,20).

Puis, il les invite ¨ comprendre que le conseil est un travail tout ¨ fait secret. Il est interdit de parler ou de partager avec des autres de discussions ou de d®cisions prises. ç Un troisi¯me fondement, qui est absolument n®cessaire, c'est le secret inviolable L'âme des affaires de Dieu, c'est ce secret; car d¯s que l'on parle au dehors de ce qui se passe, tout est ruin®et s'en va en d®sordre. De sorte qu'il faut ici un secret, sans comparaison pareil ¨ celui de la confessioné . Oh ! non, mes filles, jamais, jamais entre vous n'en ouvrez seulement la bouche ; jamais ne parlez de ce qui s'y sera trait® è[779] Cêest apr¯s avoir donn®des instructions bien d®finies quôil introduit certaines issues pour la discussion.

Enfin, il est important dôobserver que Vincent donne une priorit®importante ¨ Louise de Marillac. Cêest elle qui va proposer des affaires qui vont apporter des issues ¨ la compagnie. Apr¯s chacun sêexprime pour donner leur avis et leur raisonnement, mais ne doive pas ¨ contredire quelquôun mais au contraire proposer leurs avis seulement.

Apres avoir pr®sent®le fonctionnement, il pr®sente une issue importante, concernant une fille qui cause la discorde dans la compagnie. Lui-m°me pr®sente toutes les difficult®s de la laisser continuer ¨ vivre ainsi. En m°me temps il va rappeler toutes les bonnes choses quêelle avait faites aux pauvres. Apr¯s, il demande ¨ chacune leurs avis. Il ®coute tout le monde et leur raisonnement pour et contre cette proposition. Et ¨ la fin dans une mani¯re particuli¯re il prend en compte lôopinion de Louise.

Nous constatons deux points importants apr¯s avoir entendu tout le mal contre cette personne, Vincent nôoublie pas le bien quêelle a fait. Avec son esprit ouvert, il ®coute tout le monde et les diff®rents avis. Nous d®couvrons une qualit®remarquable de monsieur Vincent, particuli¯rement dans la direction des Filles de la Charit® Cêest seulement apr¯s avoir discut® sur tous les avantages et les inconv®nients quôil prend la d®cision. Cela montrait aux filles un

[778] *SV*, XIII, p. 590.
[779] *SV*, XIII, p. 591.

aspect tr¯s important de la prise de position dans un conseil. Il est facile de trouver des fautes et accuser une personne, mais avant de porter un jugement, il faut consid®rer les moindres d®tails. Côest un principe g®n®ral qui doit °tre appliqu®non seulement dans le conseil mais aussi dans chaque prise de d®cision. Cela aide aussi les filles ¨ apprendre une chose importante : elles doivent traiter chaque °tre au m°me pied dô®galit®.

Probablement, un ®l®ment le plus remarquable dans ces conseils est quôen permettant aux filles de parler ouvertement et dôexprimer leurs avis sans peur, Vincent a r®ussi ¨ faire sortir les filles de leur situation dôenfermement. Elles apprennent et commencent ¨ proposer des id®es formidables. Cô®tait, sans doute, la meilleure fa-on dô°tre leur propre promoteur. Il leur donne leur place. Il pr®pare ses filles dans la prise de d®cision. Cela ®tait d®j¨ un point important que nous avions remarqu®dans les conf®rences. La pauvre fille de village, en devenant Fille de la Charit®, arrive ¨ d®passer lôinterdiction faite par la soci®t®aux femmes et ¨ exprimer ouvertement son droit.

2.4.2 Conseil du 30 Octobre 1647[780]

Ce document nous aide ¨ comprendre comment la femme arrive ¨ avancer elle-m°me avec des propositions convaincantes. Louise commence ¨ assumer et ¨ interpr®ter ses responsabilit®s. Ce document attire notre attention particuli¯re. Ici, nous trouverons Vincent et Louise avec deux positions oppos®es concernant certaines questions. Malgr®des propositions et des raisonnements donn®s par Louise, Vincent ne change pas dôavis. Il oblige ¨ accepter ses propositions.

La premi¯re issue ®tait sur lôacceptation des gar-ons et des filles, dans des ®coles tenues par la compagnie dans des villages. Louise ®tait pour accueillir des gar-ons pour plusieurs raisons, et elle a trouv®cela plus pratique, mais Vincent nôa pas accept®cette proposition. Comme dôhabitude, il ®coute tout le monde, et donne ses raisonnements personnels. Nous avons d®j¨ discut®la raison pour son opposition dans le chapitre pr®c¯dent. Il nôa pas accept®la proposition parce que il y a avait lôordonnance du roi qui avait interdit de mettre les gar-ons et les filles ensemble et aussi de M. lôarchev°que. Vincent ®tait toujours tr¯s prudent dans la prise de d®cision et ne voulait jamais faire quelque chose contre la d®cision prise par une autorit®sup®rieure. Il ne voulait jamais aller contre lôautorit® Pour

[780] Sî ur HELLOT, *Conseil du 30 Octobre 1647,* Copie conserv®e aux Archives CM-Paris, document 161.

Vincent, lôautorit®vient toujours de Dieu. Il a eu un respect exceptionnel pour les autorit®s, civiles ou eccl®siastiques.

Cô®tait un point tr¯s important quôil voulait que ses filles apprennent. Il faut toujours prendre en compte plusieurs choses, avant de faire une conclusion. Il faut toujours mettre en garde des lois existantes dans la soci®t®et dans lô£glise.

2.4.3 Conseils un moment de lôinstruction sp®ciale

Le conseil ®tait prioritairement le moment de la prise de d®cision. Avec cette activit®, Vincent profite aussi de donner des clarifications et des enseignements sur certains sujets et questions importantes.

Dans le conseil du 19 juin 1647, nous voyons Vincent faire un enseignement remarquable sur la Charit®et la relation fraternelle dans une mani¯re particuli¯re le r¹le dôune sup®rieure. ç Il y a longtemps que je souhaite, et je voudrais bien que nos sî urs en fussent venues ¨ ce point de respect entre elles, que le monde de dehors ne p¾t jamais conna´tre laquelle sî ur est la sî ur servante; car, voyez-vous, mes filles, comme Dieu n'est qu'un en soi, et qu'en Dieu il y a trois personnes, sans que le P¯re soit plus grand que le Fils, ni le Fils que le Saint-Esprit, il faut de m°me que les Filles de la Charit®, qui doivent °tre l'image de la tr¯s Sainte Trinit®, encore qu'elles soient plusieurs, ne soient toutefois qu'un cî ur et qu'un esprit é Et je voudrais encore que nos sî urs se conformassent en cela ¨ la tr¯s Sainte Trinit®, que, comme le P¯re se donne tout ¨ son Fils, et le Fils tout ¨ son P¯re, d'o½proc¯de le Saint-Esprit, de m°me elles soient toutes l'une ¨ l'autre pour produire les î uvres de charit®qui sont attribu®es au Saint-Esprit, afin d'avoir rapport ¨ la tr¯s Sainte Trinit®. Car, voyez-vous, mes filles, qui dit charit®dit Dieu ; vous °tes Filles de la Charit®, donc vous devez, en tout ce qu'il est possible, vous former ¨ l'image de Dieué Et qu'y a-t-il en Dieu? Il y a, mes filles, ®galit®de personnes et unit®d'essence. Et que vous enseigne cela, sinon que vous devez toutes, tant que vous °tes, n'°tre qu'unes et ®gales ? S'il faut qu'il y ait une sup®rieure, une servante, oh ! ce doit °tre pour donner exemple de vertu et d'humilit®aux autres, pour °tre la premi¯re ¨ tout faire, la premi¯re ¨ se jeter aux pieds de sa sî ur, la premi¯re ¨ demander pardon, la premi¯re ¨ quitter son opinion pour suivre l'autre. C'est ce que les saints en particulier ont fait ; c'est ce

qu'ils ont conseill®¨ ceux qui devaient embrasser leur Ordre, et c'est ce que tous ceux qui veulent vivre dans la perfection doivent faire. è[781]

2.5 Quelques observations importantes

Tout dôabord, nous remarquons que Vincent continue son accompagnement et entrainement de ses filles ¨ travers des conseils de la compagnie. Il profite de chaque opportunit®pour leur parler et leur donner des contributions importantes. Ce qui est le plus frappant dans ces conseils est la mani¯re que ceux-ci se sont tenus. Les participants ont donn® du temps et opportunit®¨ exprimer leur point de vue, leur avis ç pour è et ç contre è. Cô®tait le travail en ®quipe.

Ensuite, nous d®couvrons quõ¨ travers ses conseils, monsieur Vincent aide les Filles de la Charit®¨ organiser des assembl®es qui prennent des d®cisions importantes pour la compagnie. Etant majoritairement les pauvres filles de villages, elles nôont pas eu la moindre id®e sur un conseil administratif, mais il leur apprend. Alors, nous pouvons dire que la formation et lôaccompagnement de Vincent d®passent la direction spirituelle. Il voulait que ses filles deviennent non seulement de simples serviteurs de pauvres mais aussi de bons administrateurs.

Puis, nous avons bien vu la m®thode quôil propose aux filles, de la mani¯re¨ conduire un conseil. La m®thode est simple sans complication. Il leur apprend que la d®cision doit °tre prise en ®valuant et en consid®rant tous les ®l®ments possibles.

Enfin, nous constatons aussi que le conseil devient le lieu dôenseignement, sur des ®l®ments spirituels ainsi que pratiques. Alors, nous pouvons ®tablir quôil continue son accompagnement et son objectif, ¨ travers des conseils qui permettent aux filles dõ°tre des personnes responsables.

3. Les lettres de monsieur Vincent

Un autre moyen que monsieur Vincent emploie pour lôaccompagnement de Filles de la Charit® est : des lettres. Quand nous parlons de lettres aux filles, nous en voyons principalement trois cat®gories, qui portent des ®l®ments instructifs. Dôabord, il y un grand nombre de lettres envoy®es ¨ Louise qui parle de plusieurs sujets concernant la Fille de la Charit®. Nous avons d®j¨ abord®plusieurs de ces lettres dans des chapitres ant®rieurs. Ensuite,

[781] *SV*, XIII, p. 633-634.

nous avons des lettres envoyées aux Filles de la Charité dans des communautés différentes. Puis, nous avons des lettres envoyées aux prêtres de la mission qui ont reçu une mission particulière d'accompagner les filles.

Il est vrai que Vincent a écrit beaucoup d'autres lettres, aux autorités civiles et ecclésiales, aux Dames de la Charité ou aux autres personnes pour les besoins de Filles de la Charité. Ces lettres ne portent pas vraiment sur des éléments importants pour leur accompagnement ou leur formation.

3.1 Des lettres à Louise de Marillac

Si nous regardons les documents, nous voyons clairement qu'il y avait une communication très régulière avec Vincent à travers des lettres envoyées par Louise et vice versa. Avant même le commencement de la communauté de Filles de la Charité, cette option de communication a déjà été très employée entre les deux. Quand Vincent avait envoyé Louise pour visiter les confréries dans la campagne, elle devrait envoyer le bilan de sa visite de chaque Charité.

Dans ses lettres, jusqu'à la fondation de la compagnie de Fille de la Charité, nous ne trouvons pas la communication très importante sur un sujet, sauf des petits conseils ou un petit message à communiquer. Après la fondation de la communauté, dans ses lettres, nous pouvons voir plusieurs points qui sont abordés, mais jamais en détails. Il est important d'observer que Louise ne prend aucune décision sans communiquer avec Vincent. Souvent le seul moyen de communication était des messages envoyés. Depuis la fondation, nous voyons que chaque lettre portait une réponse ou une proposition à Louise. Ce qui nous aide souvent à construire l'histoire de début de cette compagnie ce sont des lettres entre eux deux. Leur communication abord souvent des difficultés et de possibles solutions etc., alors il est sans aucun doute l'un de meilleurs moyens pour instruire les Filles de la Charité.

A certains moments nous voyons plusieurs lettres l'une après l'autre sur le même sujet, pour discuter ou finaliser certaines choses. Par exemple, nous voyons qu'il y a huit lettres écrites par Vincent à Louise, entre 12 décembre 1639 et 1 février 1640, qui était à Angers pour faire le contrat de cette nouvelle mission. Le contrat a été signé le 1Fevrier 1640.

Ces lettres entre Vincent et Louise nous montrent aussi le changement que Vincent adopte dans la formation et l'accompagnement de la femme. Une analyse de ces lettres dans

des p®riodes diff®rentes nous fait comprendre ce changement. Si nous regardons certaines lettres quôil avait ®crites ¨ Louise de Marillac, nous pouvons voir cette transformation. Cela nous montre aussi lô®tape dans sa collaboration avec la femme. Nous allons prendre trois lettres de monsieur Vincent ¨ trois ®poques diff®rentes pour voir le changement.

3.1.1. Monsieur Vincent ¨ Louise de Marillac, (fin 1633-d®but 1634)[782]

Cette lettre a ®t® ®crite au d®but de la compagnie de Filles de la Charit® La compagnie a eu son origine le 29 novembre 1633. Cette lettre nous montre comment Vincent est concern®par la nouvelle communaut® Il change un peu son style normal. Il ne pose pas la question concernant la sant®de Louise comme nous voyons dans presque toutes les lettres ®crites avant. Il commence ¨ r®pondre aux questions et aux doutes sur plusieurs sujets concernant la nouvelle communaut®

Il prend soin m°me de petits d®tails concernant les membres de cette communaut® Dans cette lettre, il r®pond ¨ Louise qui exprime son souci pour une fille qui a des difficult®s ¨ corriger ses fautes. Vincent demande ¨ Louise dôenseigner les sî urs sur les vertus et dôautres pratiques importantes.

La lettre nous montre un certain niveau de confiance en Louise de Marillac et sa capacit® ¨ diriger la communaut® Vincent nôexerce pas un pouvoir absolu mais il va permettre ¨ la femme de prendre les responsabilit®s par elle-m°me. Il permet ¨ Louise de donner leur formation.

Mais une chose importante que nous devons prendre en compte est que le droit de prendre la d®cision est retenu par Vincent. Côest Vincent qui prend la d®cision finale. Il propose ce quôelle doit faire. Alors, nous ne pouvons pas dire quôil a une confiance totale pour laisser la prise de d®cision ¨ Louise. Mais ce qui est important dôobserver est son int®r°t pour lôavancement de la compagnie.

3.1.2. Monsieur Vincent ¨ Louise de Marillac, (7 f®vrier 1641)[783]

La collaboration entre Vincent et Louise ®tait un peu perturb®e pendant deux ans ¨ partir de 1640-1942. Donc, cette lettre a ®t® ®crite dans une p®riode o½ nous sentons une rupture dans leur contact et leur communication normale. Il aborde la question dôenvoi de

[782] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines*, op.cit., p. 102-103. (Copie conserv®e aux archives CM-Paris. Lettre 182, *A Louise de Marillac*)
[783] ACM, Lettre 510, *Lettre ¨ Louise de Marillac*,(Copie).

filles ¨ Saint-Germain, mais il nous semble que les choses ne sont pas tr¯s tranquilles entre eux.

Il termine la lettre avec des mots tr¯s fort, ç Je vous vois toujours un peu dans les sentiments humains d¯s que vous me voyez malade, pensant que tout est perdu, faute dôune maison. O femme de peu de foi et dôacquiescement ¨ la conduite, et ¨ lôexemple de J.-C. ! Ce Sauveur du monde, pour lô®tat de toute lôEglise, se rapporte ¨ son P¯re pour les r¯gles et pour les accommodements ; et pour une poign®e de filles que sa providence sôest notoirement suscit®e et congr®g®e, vous pensez quôil nous manquera ! Allons, Mademoiselle, humiliez-vous tr¯s bas devant Dieué è [784] Vincent continue ¨ diriger et ¨ donner des conseils ¨ Louise mais il est tr¯s perturb®par la mani¯re dans laquelle elle aborde les probl¯mes.

Il est vrai que les deux ne sont plus dans leur amiti®habituelle. Cependant, il prend du temps ¨ instruire Louise et ¨ lôaccompagner de plus en plus pour la former dans des vertus n®cessaires pour °tre une vraie directrice dôune compagnie.

Louise voulait que les choses soient faites plus vite, mais Vincent lôinvite ¨ prendre du temps avant de pr®cipiter les choses. Elle voulait mettre les choses en ordre et avancer la mission plus vite. Cette communication froide a dur®pendant un moment au milieu de pleine croissance de la compagnie. Nous ne voyons pas pendant cette ®poque la m°me confiance de la part de Monsieur Vincent. Donc, cette lettre nous montre clairement quôil y avait le moment difficile entre les deux collaborateurs et ils ne se faisaient plus confiance.

3.1.3. Monsieur Vincent ¨ Louise de Marillac ¨ Paris (28 Avril 1649)[785]

Cette lettre a ®®®crite par Vincent apr¯s avoir visit®la communaut®des Filles ¨ Nantes. Il raconte les difficult®s v®cues par les sî urs dans leur mission et les autres besoins dans la communaut®

Ce qui est important dans cette lettre est le changement dôattitude de Monsieur Vincent. Il propose quelques changements dans la communaut®mais il pense parler avec Louise avant de prendre une d®cision d®finitive. La collaboration entre dans un niveau plus solide. Nous voyons plus de confiance et plus de partage. Les d®cisions sont prises apr¯s consultation. Vincent donne plus dôautorit®et de parole ¨ Louise concernant les Filles de la

[784] ACM, Lettre 510, *Lettre ¨ Louise de Marillac,* (Copie).
[785] ACM Lettre 1101, *Lettre ¨ Louise de Marillac.* (Original)

Charit® et leur mission avec enthousiasme. Il voulait que Louise prenne la responsabilit® majeure pour diriger les filles.

Ce que nous constatons ¨ travers ces lettres est lôavancement radical dans la direction et formation de la femme. Une fois, il est convaincu quôelle est capable de tenir la responsabilit®, et il lui permet de le faire. Vincent qui prenait toutes les d®cisions au d®but commence ¨ partager ces responsabilit®s avec Louise. Il comprend que cela est un travail de collaboration. Ce changement est fondamental dans la formation et ¨ la responsabilisation de la femme.

3.2. Des lettres envoy®es aux Filles de la Charit®

Vincent a envoy® de nombreuses lettres aux Filles de la Charit®, en mission, pour r®pondre quelquefois, ¨ leur question, ou pour r®soudre un probl¯me communautaire et pour r®pondre aux questions pertinentes ¨ la mission. Cela ®tait aussi un moyen pour les instruire et pour leur donner les conseils n®cessaires, parce quôelles nôont pas eu la possibilit® souvent, de participer ¨ des conf®rences.

3.2.1 Lettre envoy®e ¨ Barbe Angiboust

Lôune des premi¯res lettres que nous voyons, est adress®e ¨ sî ur Barbe Angiboust, le 13 mai 1641, qui ®tait en mission ¨ Richelieu. Nous comprenons quôil est en train de r®pondre ¨ des probl¯mes qui ont ®t® d®j¨ communiqu®s par Barbe Angiboust. Il donne la r®ponse ¨ la mani¯re dôune correction fraternelle, mais en m°me temps avec une invitation ¨ changer le regard. ç Je ne suis point pourtant dôavis que vous teniezé [786] pour quelques causes que ce soit. Il est d®fendu aux r®guliers dôen tenir. Je ne sais si vous passez pour s®culi¯re, n®anmoins consolez-vous et ne vous inqui®tez (pas) sur une faute qui est faite, ainsi r®solvez-vous de nôen plus faire et priez Dieu quôil vous donne son Saint-Esprit comme je le supplie pour vous et pour votre bonne sî ur Louise. è[787]

3.2.2 Lettres envoy®es aux Filles de la Charit®¨ Nantes

Si nous prenons sa lettre envoy®e aux Filles de la Charit®¨ la communaut® de Nantes en 1647,[788] nous voyons clairement comment il ex®cute son travail dôaccompagnement dans

[786] Le mot absent dans le document.
[787] *La Compagnie des Fille de la Charit® aux Origines*, *op.cit.*, p. 315.
[788] *Ibid*., p. 457-560. Depuis plusieurs semaines, il y a des conflits et division dans la communaut® Dans cette lettre il reprend une ®ducation tr¯s forte, en leur rappelant leur vocation et leur mission.

une communaut® accabl®e par des conflits internes. Il les invite ¨ perfectionner leur ®tat de vie. Tout dôabord, il leur donne des raisons de ce besoin de perfection. ç C'est premi¯rement la saintet® de votre ®tat, qui consiste ¨ °tre vraies filles de Dieu, ®pouses de son Fils et vraies m¯res des pauvres ; et cet ®tat, mes ch¯res Sî urs, est si grand que l'entendement humain ne peut comprendre rien de plus grand en une pure cr®ature sur la terre. La seconde raison est en ce que, pour vous ®lever ¨ ce bonheur, Dieu vous a tir®es de la masse corrompue du monde. La troisi¯me est la fid®lit® que vous avez eue de correspondre ¨ la sainte inspiration que Notre-Seigneur vous a donn®e pour vous y appeler, lôardeur avec laquelle vous avez demand® au commencement d'y °tre re-ues, les r®solutions que nous pr´tes pour lors d'y vivre et d'y mourir saintement. En quatri¯me lieu, mes ch¯res Filles, la b®n®diction qu'il a plu ¨ Dieu de donner ¨ vos exercices de d®votion et ¨ l'assistance des pauvres ; tant de bons exemples que vous avez donn®s au dedans de la maison; tant de bonnes filles que vous y avez attir®es, qui y vivent saintement; tant de pauvres malades que vous menez ¨ une bonne vie ; et tant d'autres que vous avez r®concilies ¨ Dieu par vos bons conseils dans leurs maladies ; et encore tant d'autres qui sont maintenant bienheureux au ciel et prient incessamment pour la sanctification de vos ch¯res ©mes. Ce sont l¨, mes ch¯res Sî urs, des raisons entre une infinit® d'autres que plusieurs rames de papier ne pourraient contenir, qui vous doivent animer de plus en plus ¨ pers®v®rer et ¨ vous perfectionner en votre sainte vocation. è[789] Ensuite, il discute ®tape par ®tape des difficult®s v®cues dans la communaut® dans un style de conf®rence. Il les corrige et leur propose le changement. A la fin, il leur propose des moyens pour r®soudre les probl¯mes dans la communaut®, pour arriver ¨ la perfection. Le moyen qui est propos® inclut des propositions spirituelles et des propositions pratiques.

Cette lettre nous donne une impression quôil est en train de faire une conf®rence ¨ distance. Son style et sa m®thode correspondent presque ¨ des conf®rences quôil faisait ¨ Paris. Alors, nous pouvons voir combien il est attentif ¨ les accompagner, ¨ les corriger et ¨ les aider dans leur avancement vers la perfection. Nous pouvons affirmer sans h®sitation que cet accompagnement a bien aid® les Filles de la Charit® ¨ devenir des femmes responsables et ¨ les d®vouer dans leur service aupr¯s les pauvres.

Nous avons plusieurs autres lettres qui sont envoy®es par Vincent ¨ la communaut® ou aux individus, qui nous aide ¨ comprendre son r¹le dans leur formation et leur responsabilisation afin quôil affirme son r¹le de promoteur de leur vocation.

[789] *SV*, III, p. 175.

3.3. Lettres envoy®es aux pr°tres de la Mission

Dans ses lettres envoy®es aux Pr°tres de la mission, souvent nous voyons des demandes pour accompagner les Filles de la Charit® Nous voyons dans une mani¯re particuli¯re, des instructions et conseils donn®s ¨ Monsieur Portail qui a ®t® nomm® le directeur de Filles de la Charit®en 1642.[790] Par exemple nous lisons dans une lettre de 1646, ç je ne vous dirai rien pour leur conduite particuli¯re, sinon de leur donner un bon confesseur qui soit bien spirituel, ©g®et prudent, qui veuille suivre la mani¯re de les diriger qui leur est propre, laquelle vous lui ferez bien entendre, sôil vous plait, et nul que lui ne leur parlera quôen passant, ni lui-m°me ailleurs que dans lô®glise seulementé è[791] Dans une autre lettre en 1646, ¨ Portail qui est ¨ Richelieu, nous lisons, ç je nôapprouve point, non plus que vous, leurs petites fa-ons de sôagencer, et vous ferez bien dôy faire apporter de la mod®ration, surtout au regard du voile quôelles portent, sinon que cela soit usit®parmi les femmes du commun. è[792]

Dans plusieurs lettres envoy®es ¨ ses pr°tres de la Mission, il rappelle leurs devoirs dôaccompagner les Filles de la Charit®dans leur perfection. Par exemple nous voyons dans une lettre envoy®e ¨ Jacques de la Fosse[793], ç les Filles de la Charit®®tant entr®es dans lôordre de la Providence comme un moyen que Dieu nous donne de faire par leurs mains ce que nous ne pouvons pas faire par les n¹tres, en lôassistance corporelle des pauvres malades, et de leur dire par leurs bouches, quelques mots dôinstruction et dôencouragement pour le salut, nous avons aussi obligation de les aider ¨ leur propre avancement en la vertu pour bien sôacquitter de leurs exercices charitables. è[794]

4. La visite et lô®coute personnelle

Lôanalyse de documents nous montre clairement que monsieur Vincent avait pris aussi du temps pour visiter, pour parler et pour instruire les Filles en communaut®et en personne.

Nous avons d®j¨ vu que Vincent donnait des instructions importantes avant dôenvoyer les filles dans une mission. Cela inclut toujours un rappel de leur vocation et une invitation ¨ vivre une bonne Fille de la Charit®et en m°me temps il leur a donn®des directions pratiques.

---

[790] Antoine portail ®tait le pr°tre compagnons de monsieur Vincent. Il a ®t®nomm®le Directeur en 1642. Il assistait aux Conf®rences et Conseil de la Compagnie. Il rempla-ait Vincent dans son absence. Il pr®parait la r®daction des R¯gles de filles de la Charit® Il a eu aussi la mission ¨ visiter les communaut®s. *Cf. La Compagnie des Fille de la Charit®aux origines, op.cit.*, p. 234. Document 253, Note 2.

[791] *Ibid*., p. 383-384. Document 400.

[792] *Ibid*., p. 416. Document 413.

[793] Il est entr®dans la congr®gation de la mission en 1640. Il a ®t®ordonn®en 1648. Il ®tait, tout ¨ la fois, philosophe, th®ologien, po¯te, ®crivain. Il enseignait dans plusieurs s®minaires, ¨ Paris, ¨ Marseille et ¨ Troyes.

[794] *La Compagnie des Fille de la Charit®aux origines, op.cit*., p. 900.document 783.

Dans certains documents, nous voyons Louise qui rappelle aux filles les conseils que Vincent avait donn®s aux Filles partantes. Dans un document de 29 mais 1657 nous lisons, ç Nos ch¯res sî urs Madeleine Riquet et Avoie Vigneron qui vont ¨ Cahors, se souviendront des saints avis que Monsieur Vincent notre tr¯s honor®P¯re leur a donn®s : entre lesquels un des principaux est quôelles y aillent dans lôintention dôaccomplir la tr¯s sainte volont®de Dieu par la voie de lôob®ssance. Côest pourquoi, d¯s le commencement de leur voyage, elles se donneront enti¯rement ¨ Lui pour lôex®cution de ses desseins sur elles. è[795] Ce document contient quinze instructions, surtout pour leur vie spirituelle. Cela nous donne une id®e pour comprendre sa mani¯re de continuer son accompagnement.

Un autre ®l®ment important dans lôaccompagnement a ®t®les visites et les rencontre des filles en communaut®surtout celles qui sont loin de Paris. Par exemple, nous avons plusieurs lettres de Vincent ®crites ¨ Louise, de Richelieu, apr¯s avoir visit®la communaut®¨ cet endroit. Il est important de noter quôil prenait un effort tr¯s particulier de visiter des communaut®s o½ il y avait des probl¯mes ¨ r®gler. Lôune des communaut®s qui a eu des situations tr¯s compliqu®es ®tait celle de Nantes. Le 28 Avril 1649, apr¯s avoir visit®, et parl® avec les filles, il ®crit ¨ Louise, ç jôai fait la visite et les ai vues tous les jours, un ou deux except®s. Il faut avouer quôelles ne sont pas dans lô®tat quôil serait ¨ d®sirer ; 1Áelles se sont oubli®es de lôobservance de la r®gularit®; 2Áelles nôont point ®t®exactes ¨ lôoraison, ¨ la lecture, aux examens, ni au silence ; il nôy avait point ou peu de charit®entre elles, dôob®ssance ni de support, ni, ¨ vrai dire, lôapplication quôil fallait ¨ lôassistance de malades. è[796] Ces remarques sont suivies par ses observations sur certaines filles, et la n®cessit®de certains remplacements.

Un document nous montre Vincent qui donne son avis aux Sî urs de Nantes. Il leur rappelle leur vocation, leur devoir aux pauvres malades, les pratiques spirituelles et dôautres pour la vie quotidienne. Il est signifiant de voir que les filles sont invit®es ¨ lire ces avis tous les vendredis. ç Et afin de mieux sôacquitter de toutes ces choses, elles liront ces avis tous les vendredis. è[797] Il est essentiel de remarquer des initiatives quôil prend pour permettre aux filles de vivre selon les principes de leur compagnie. Il nôest pas comme un conf®rencier qui donne certains principes pour ®couter et ensuite oublier. Il ne veut pas que ses filles oublient des principes importants, pour quôelles arrivent ¨ la perfection. Côest pourquoi il insiste sur la

[795] *Ibid*., p. 780. Document 683. Avis de Louise de Marillac aux Sî urs allant ¨ Cahors.
[796] *La Compagnie des Fille de la Charit®aux origines*, *op.cit*., p. 542. Document 486.
[797] *Ibid*., p. 544. Document 487.

lecture, pour quôelles arrivent ¨ respecter les bonnes pratiques. Côest un aspect important de son accompagnement.

Conclusion

Lôaccompagnement et la direction de Filles de la Charit®par Monsieur Vincent est sans aucun doute lôun des moyens pour comprendre combien il a contribu®¨ la promotion et responsabilisation de la femme. Lôaccompagnement quôil fait est complet. Il ne se limite pas aux discours des quelques principes ou id®es spirituelles, mais il les suit avec soin, faisant attention ¨ chaque ®l®ment de leur vie. Il voulait que ces filles deviennent des exemples de la perfection spirituelle et de services. Nous pouvons tracer quelques conclusions ¨ partir de notre analyse.

Tout dôabord, les documents que nous avons mentionn®s nous aident ¨ comprendre la m®thode de lôaccompagnement de monsieur Vincent dans la formation de Filles de la Charit® Vincent ®tait sans contestation un directeur de conscience connu et important de son ®poque. Mais ce qui se passe dans lôaccompagnement des Filles de la Charit®d®passe la direction de conscience. Il prend la responsabilit®de leur formation totale. De leur vie spirituelle ¨ leur vie pratique, il prend soin de chaque ®l®ment qui a besoin dô°tre trait®

Ensuite, un ®l®ment qui nous attire dans tous ces documents et son approche de chaque sujet, cêst sa m®thode simple et compr®hensible. Il voulait que ses filles profitent au maximum de son explication. Cela nous montre aussi combien il est engag® dans leur avancement. Nous voyons combien il est doux dans ses conf®rences et ses communications, mais dur et rigoureux quand cêst n®cessaire de corriger certains d®fauts et d®faillances. Son approche est plut¹ t paternelle.

Puis, un ®l®ment tr¯s important que nous constatons dans ces conf®rences est la place quôil donne aux femmes. Chacune a de la valeur. Lôavis de chaque fille est important. Il donne lôopportunit®¨ toutes les filles dôexprimer leur avis librement. La libert®dôexpression, ce que Vincent donne ¨ ses filles, est sans doute, lô®l®ment fondamental. La femme, vivant dans une soci®t® priv®e de leur libert® dôexpression trouve une ouverture exceptionnelle. Cela ®tait possible, parce quôil voulait donner aux femmes une place libre dans lô®glise et dans la soci®t®

Enfin, il est vrai que ces documents nous montrent sa spiritualit®, sa vision de la femme et leur r¹ le dans lô®glise. Dans tous ces documents, nous retrouvons des ®l®ments qui aident ¨ la formation dôune personne responsable et qui aide le d®veloppement de la personnalit®de chaque membre. Cette opportunit®est rare pour les femmes du 17eme si¯cle.

Alors, nous pouvons conclure quô¨ travers des conf®rences, des conseils, des lettres ou dôautres moyens de communication, Vincent a aid® la femme, plus particuli¯rement les pauvres filles de campagne, ¨ trouver leur place dans la soci®t®. Il les a aid®s ¨ trouver leur vocation et les a assist®s, ¨ travers tous ces moyens, ¨ vivre pleinement leur vocation. Cela nous permet dôaffirmer son r¹ le de promoteur de leur place dans la soci®t®.

TROISIEME PARTIE

LôESPRIT ANIMATEUR ET PROMOTEUR

la Spiritualit®et la Vision de la Femme

Chapitre 1
De lôAnimation vers LôAccomplissement : ê la recherche de lôesprit animateur et promoteur

Introduction

Nous avons analys® un grand nombre dô®l®ments concernant la fondation, le d®veloppement et la collaboration de la Confr®rie de la Charit®et les Filles de la Charit®dans la mission de Monsieur Vincent. Nous avons aussi examin®plusieurs ®l®ments pour ®tablir la contribution incontestable de Monsieur Vincent dans la promotion de la vocation de la femme. A ce point de notre ®tude, il est incontournable, voire centrale de tracer lôesprit qui donnait ¨ Monsieur Vincent un charisme extraordinaire afin dôanimer toutes les ®quipes quôil avait fond®es, en particulier celles des femmes. Côest bien dans ce sens quôil nous faut chercher des moyens et des m®thodes quôil apporte ¨ leur responsabilisation et ¨ leur promotion.

Il sôagira dans ce chapitre, tout dôabord, dôanalyser les ®l®ments qui contribuent et motivent Monsieur Vincent ¨ sôengager dans cette mission, notamment sa vision spirituelle, celle de lô£glise et sa vision sur des pauvres. Sa vision spirituelle peut montrer le moteur de toutes ces actions et le fondement de sa vie animatrice. Par ailleurs, sa vision des pauvres peut donner une id®e pr®cise sur son int®r°t particulier dans lôanimation et la promotion de la femme car elles sont engag®es principalement au service de pauvres. Cela peut expliquer ®galement son int®r°t pour engager dans des î uvres concr¯tes. En tant que ç homme de lô£glise è, il est important de regarder comment il va int®grer toutes ces î uvres ¨ partir dôune dimension eccl®siale. Comment sôest fait cette responsabilisation avec tant de d®vouement ? Quelle sont les m®thodes et moyens importants que Monsieur Vincent appliquera afin pour lôint®r°t des femmes?

1. El®ments fondamentaux de sa spiritualit®

Pour comprendre Monsieur Vincent et sa volont®dôentreprendre toutes ces î uvres, nous allons examiner les ®l®ments fondamentaux de sa spiritualit® En effet, côest dans sa vie spirituelle, côest-¨-dire sa relation vis-¨-vis de Dieu qui est reproduite sur les champs dôaction. Une interpr®tation de Robert P. Maloney (23¯me successeur de Monsieur Vincent), sur la spiritualit®Vincentienne peut ®clairer la question : ç La spiritualit®est une vision stimulante, une force agissante. Dôune part, côest la mani¯re personnelle de chacun dô°tre reli®¨ Dieu et,

dôautre part, la mani¯re personnelle de chacun dôentrer en relation avec la cr®ation. Côest lôinspiration, comme source dôaction. Côest une vision qui est source de dynamisme et qui la canalise dans une direction particuli¯re, permettant ainsi ¨ lô°tre humain de se d®passer. Pour le chr®tien, côest une fa-on de voir le Christ et dô°tre uni ¨ lui, qui lôam¯ne ¨ se mettre g®n®reusement au service du Royaume è[798]. La spiritualit®de Vincent trouve un ®quilibre entre ces î uvres et sa d®pendance sur Dieu. Côest sa spiritualit®qui est la source de son action. Il place ce lien avec Dieu comme lô®l®ment central ¨ toutes ces fondations. Côest pourquoi, lôimmensit®de ses î uvres peut montrer la profondeur de sa spiritualit®. Nous allons essayer de mettre en exergue les ®l®ments les plus remarquables de sa spiritualit®pour mieux la saisir. Cependant, avant de r®fl®chir sur une spiritualit®personnelle, il est important de voir certaines influences du temps qui ont fa-onn®es sa spiritualit®.

1.1. Lô®cole fran-aise et son influence

Lô£cole fran-aise va jouer un r¹le majeur dans lô£glise de France en particulier de XVII[e] si¯cle. Le plus grand m®rite de cette ®cole ®tait de recentrer la foi chr®tienne sur le Verbe Incarn®, J®sus Christ. ç Lô£cole fran-aise de spiritualit®eut donc le grand m®rite de recentrer la foi sur le myst¯re du fils de Dieu è.[799] Il est vrai que toutes les grandes spiritualit®s chr®tiennes sont centr®es sur le Christ, mais le propre de l'£cole fran-aise est d'inviter - selon le fameux triptyque du P. Olier - ¨ garder ç J®sus devant les yeux, J®sus dans le cî ur, J®sus dans les mains è.[800]Lôhistorien Yves KRUMENACKER, dans son travail volumineux sur la spiritualit®de lô£cole fran-aise nous invite ¨ comprendre que le th¯me doit °tre consid®r®en prenant compte de plusieurs courants de lô®poque. ç Il peut °tre d®fini par un ton et des influences communes, une anthropologie qui insiste sur le n®ant de lôhomme pour mieux affirmer la vie du Christ dans le chr®tien, une conscience tr¯s vive de la grandeur de Dieu, que lôon reconnait en adh®rant aux ®tats de J®sus, une pi®t®mariale solidement fond®e th®ologiquement, une insistance sur le n®cessaire abandon ¨ lôEsprit, un engagement apostolique tr¯s fort, un grand sens de lôEglise et le souci des pr°tres. è[801]

---

[798] R. P. MALONEY, *Un Chemin vers les Pauvres, spiritualit®de Vincent de Paul*, Paris, Descl®e de Brouwer, (pour la traduction fran-aise), 1994, p. 13.
[799] J. MORIN, Carnet Vincentiens, (*Dor®navant abr®g®CV)* 3. Toulouse, 1991.
[800] Cit®par LESEGRETAIN Claire, dans La Croix, ç l'£cole fran-aise de spiritualit®è le 10 Janvier 2009. http://www.la-croix.com/Archives/2009-01-10/L-Ecole-francaise-de-spiritualite-_NP_-2009-01-10-336354 , 5/5/2017, ¨ 11h11.
[801] Y. KRUMENACKER, *L'£cole fran-aise de spiritualit®: des mystiques, des fondateurs, des courants et leurs interpr¯tes*, Paris, Cerf, 1998, p. 617.

1.1.1 Le Cardinal de Bérulle

Lôune des figures principale de lôEcole fran-aise ®tait le Cardinal Bérulle. Celui-ci a eu une influence importante dans la pens®e de Monsieur Vincent notamment avec une spiritualit®centr®e sur le Verbe Incarn®: un th¯me central de ses enseignements. Le Pape Urbain VIII le nommera ç lôap¹tre du Verbe Incarn®è.[802] Ses enseignements Christologiques traversent tous les enseignements et les ®crits de Vincent. La lettre envoy®e ¨ Antoine Portail, pr°tre de la Mission, le 1er mai 1635 donne cette impression : ç Ressouvenez-vous, Monsieur, que nous vivons en J®sus-Christ par la mort de J®sus-Christ, et que nous devons mourir en J®sus-Christ par la vie de J®sus-Christ, et que notre vie doit °tre cach®e en J®sus-Christ et pleine de J®sus-Christ, et que, pour mourir comme J®sus-Christ, il faut vivre comme J®sus-Christ. è[803] LôAbb®Henri Bremond, dans son livre, *Histoire litt®raire du sentiment religieux* montre plus syst®matiquement cette influence de la spiritualit® b®rullienne. De m°me, Bremond a aussi constat® lôinfluence que Bérulle a sur Vincent : ç De tous ses mod¯les spirituels, côest bien, je crois, M. de Bérulle qui a fait sur lui lôimpression la plus profonde è,[804] ou encore : ç il faut la vie int®rieure ; il faut tendre l¨. Si on y manque, on manque ¨ tout. é sôil nôy a pas manqu®lui-m°me, il le doit, apr¯s Dieu, aux exemples et aux le-ons de son premier mod¯le, de son premier maitre, M. de Bérulle. è[805]

Il est vrai que Bérulle ¨ une influence important sur Vincent. Cependant, nous ne pouvons pas tout ¨ fait accepter lôassertion dôHenry Bremond, que côetait Bérulle qui avait fait lôimpression la plus profond sur Monsieur Vincent. Probablement, avec tous les ®v¯nements cruciaux de 1617, Vincent avait senti un besoin de r®orienter sa Christologie sur lôEvangile de saint Luc chapitre 4. Il commence ¨ amorcer son autonomie et montre sa diff®rence comme lôa remarqu®Andr®Dodin : ç il prend son bien avec une d®f®rence qui sauvegarde sa parfaite autonomie. En adoptant, il adapte et souvent il transforme. è[806] Il faut souligner ®galement que Vincent cite peu Bérulle dans ces conf®rences ou ses lettres. Comme le fait remarquer Jean Calvet : ç dans ses conf®rences et dans ses lettres Vincent de Paul cite peu Bérulle. Il se r®f¯re volontiers ¨ lôautorit®de Du Val, un B®rullien. Plus souvent, il cite Grenade qui lui sert

---

[802] Cit®par J. P. RENOUARD dans *Saint Vincent de Paul Maitre de sagesse, initiation ¨ lôesprit vincentien*, Bruy¯res-le-Ch©tel, Nouvelle Cit®, 2010, p. 26.
[803] *SV*, I, p. 295.
[804] H. BREMOND, *Histoire litt®raire du sentiment religieux en France, Depuis la fin des guerres de religion jusquô¨ nos jours*, tome III, ç La Conqu°te Mystique, lôEcole fran-aise è, Paris, Libraire Armand Colin, 1967, p. 222.
[805] *Ibid*., p. 228.
[806] A. DODIN, *saint Vincent de Paul*, Coll. ç Les maitres de la spiritualit®chr®tienne : textes et ®tudes è, aubier 1949, p. 64.

surtout comme auteur asc®tique, pour la description m®thodique des d®fauts et des vertus et pour une m®thode pratique de combattre les uns et dôacqu®rir les autres. è[807]

Avec B®rulle, le parcours spirituel de Monsieur Vincent connait une progression consid®rable. Nous pouvons noter aussi que dans ce cheminement, B®rulle lui fait d®couvrir ce quôest la gr©ce sacerdotale et les devoirs qui sôy rattachent.[808] Côest B®rulle qui confit ¨ Vincent plusieurs de ses missions les plus importantes. Dôabord, gr©ce ¨ lui, il devient le cur® de la Paroisse de Clichy-la-Garenne, en 1612. Vincent va remplacer Fran-ois Bourgoing comme cur®. Fran-ois, qui ®tait lôun de premiers compagnons de B®rulle, ®tait cur®du Clichy mais il lui fallait renoncer ¨ sa paroisse pour sôincorporer ¨ la communaut®naissante. En qu°te dôun rempla-ant, B®rulle confie ce devoir ¨ Vincent. Il a pris possession de la paroisse le 2 mars 1612.[809] Plus tard, vers la fin de 1613, en ob®issant aux ordres de B®rulle, il quitta la Paroisse de Clichy, pour aller sôinstaller dans la maison du G®n®ral, Philippe Emmanuel Gondi, comme pr©cepteur de ses enfants. Côest aussi B®rulle qui envoie Vincent dans le dioc¯se de Lyon, ¨ Chatillon-les-Dombes, comme le cur®. Il sera oblig®de revenir ¨ la maison des Gondi vers fin d©cembre 1617. Bref, dans des moments tr¯s d©cisifs de la vie et la formation de Vincent, B®rulle a jou®un r¹ le important.

1.1.2. Fran-ois de Sales

Un autre personnage qui influence Vincent dans sa spiritualit®est Fran-ois de Sales. Nous le voyons prescrire aux membres de la Confr®rie de la Charit®, son livre le plus c®l¯bre, *Introduction ¨ la vie d®vote*, pour leur lecture spirituelle. Monseigneur Calvet fait cette observation importante : ç si on veut trouver, apr¯s B®rulle, une pens®e qui se soit impos®e ¨ lui, il faut aller ¨ saint Fran-ois de Sales. Celui-l¨, il lôa admir®, il lôa aim®, il lôa suivi, avec une pl®nitude de joie, en disciple, sans restriction. Il se laissait volontiers entrainer par lui jusque sur les hauteurs de la mystique, o½cependant, par humilit®, il ne croyait pas pouvoir s®journer. Côest quôil trouvait dans la mystique, ou plut¹ t dans la pens®e mystique de lô®v°que de Gen¯ve, ce je ne sais quoi de mesur®dans lô®lan, de rationnel dans lô®vasion, dôhumain dans le divin, dont sa nature avait besoin. En somme, côest aupr¯s de M. de Gen¯ve quôil aurait voulu se r®fugier pour ses loisirs spirituels ; mais il avait peu de loisirs. è[810]

[807] J. CALVET, *saint Vincent de Paul, op.cit.*, 1948, p. 339.
[808] D. ROBIN, *Saint Vincent de Paul et le temps de la Charit®*, Paris, M®diaspaul, 2011, p. 44.
[809] J. M. ROMAN, *Saint Vincent de Paul, op.cit.*, p. 117.
[810] J. CALVET, *Saint Vincent de Paul*, op.cit., p. 339-340.

Vincent ®tait toujours attir®par la saintet®et la douceur de saint Fran-ois de Sales. Il aimait entendre ses colloques et rester dans son intimit® Les paroles suivantes montrent combien il avait ®®attir®par lô®v°que de Gen¯ve : ç La ferveur du Serviteur de Dieu, brillait dans ses colloques intimes et familiers. Ceux qui lôentendaient demeuraient suspendus ¨ ses l¯vres. Il savait sôaccommoder ¨ la capacit®dôun chacun, en sôestimant lôoblig®de tous. Quôil fut consult®sur des affaires dôimportance, sur des scrupules de conscience ou sur tout autre sujet, il retenait son visiteur jusquô¨ ce que celui-ci fut satisfait et consol® En repassant dans mon esprit les paroles du Serviteur de Dieu, jôen ®prouvais une telle admiration que jô®tais port®¨ voir en lui lôhomme qui a le mieux reproduit le Fils de Dieu vivant sur terre. è[811]

Fran-ois de Sales va reconnaitre les qualit®s importantes de Vincent en particulier ses qualit®s dôorganiser et dôanimer des associations. Côest pourquoi, dans sa recherche dôune personne susceptible dô°tre le P¯re spirituel et Sup®rieur des Religieuses de la Visitation ¨ Paris, il trouve Vincent plus apte. Il cherchait un homme de grande vertu et de grande charit®, avec une connaissance de doctrine et avec lôexp®rience. Il avait trouv®toutes ces qualit®s en monsieur Vincent.[812]

1.2. La compagnie du Saint Sacrement

Examinons maintenant lôinfluence de la compagnie du Saint-Sacrement dans la vie de Vincent. Presque tous les grands biographes de Monsieur Vincent ont gard®le silence au sujet de cette influence, principalement sur son appartenance ¨ ce groupe. Pierre Coste lôun des biographes de Monsieur Vincent ®voque cette compagnie : ç Que saint Vincent ait appartenu ¨ la Compagnie du Saint sacrement, cela ne fait aucun doute. Nous le savons et par M. Caset, pr°tre de la Mission, et par les Annales du comte dôArgenson. è[813] Côest ¨ travers la lettre de M. Caset ¨ Monsieur Almeras, vicaire g®n®ral, le 21 novembre 1660, que nous sommes inform®s de cette appartenance. Pierre Coste ne donne quôune pr®sentation tr¯s p®riph®rique (probablement il ne voulait pas projeter cette appartenance). Côest Andr®Dodin qui reconnut explicitement son appartenance ¨ la compagnie : ç Il est aussi certain que M. Vincent et Monsieur Lambert firent partie de La Compagnie du Saint-Sacrement et que des membres de cette compagnie firent appel en tant que particuli¯res ¨ M. Vincent et ¨ ses missionnaires.è[814]

---

[811] *SV*, XIII, p. 72.
[812] *Cf.* L. ABELLY, *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, op.cit., t. I, p. 101-102.
[813] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 3, p. 318.
[814] A. DODIN, *La L®gende et lôHistoire* de Monsieur Depaul ¨ saint Vincent de Paul, Paris, O.E.I.L./Histoire, 1985, p.160.

Fond® en 1629 par le Duc Henri de Ventadour, en collaboration avec des ®v°ques et des pr°tres, des religieux et des laµques, elle devint une compagnie tr¯s importante. Elle a eu des activit®s assez importantes qui par¾ comme un Etat dans lôEtat. Cela ®tait lôune de raison possible de sa suppression et de sa dissolution, en date du 13 d®cembre 1660 par Mazarin.[815]

Nous pouvons trouver des traces de lôinfluence de cette compagnie dans la mission et dans lôanimation de lô®quipe f®minine. Nous constatons que la compagnie donnait une importance significative ¨ la sanctification de ses membres. Vincent donnait une importance ¨ ce point dans sa vie et a demand®¨ ceux qui le suivaient, de travailler ¨ leur sanctification.[816] Ce point ®tait de grandes importances dans sa collaboration avec les Dames de la Charit®et Filles de la Charit®parce quôune sanctification personnelle ®tait n®cessaire avant la mission. La compagnie parlait aussi de ç la sanctification de tous et de chacun è.[817] Les moyennes les plus souvent propos®es par la compagnie du Saint Sacrement ®taient la mission populaire et la confession g®n®rale. Bien s¾r, Vincent avait d®j¨ d®couvert la r®ussite de ses moyens en 1617. En 1636, quand il propose aux Dames de la Charit®de pr®parer les femmes malades ¨ la confession g®n®rale, comme moyen de salut et de sanctification, il ®tait probablement un membre active de la compagnie.

1.3. Le Christologie de Monsieur Vincent

Le premier ®l®ment de notre recherche est de comprendre la place du Christ dans sa vie. Sa vision christologique peut mettre la lumi¯re sur lô®l®ment le plus important de sa vie et de son action. Le Christ qui est au centre de sa spiritualit®est le Christ ®vang®lisateur des pauvres. Dans sa conf®rence traitant ç De la fin de la Congr®gation è, il nous ®claire sur cette id®e : ç Faire connaitre Dieu aux pauvres, leur annoncer J®sus-Christ, leur dire que le royaume des cieux est proche et quôil est pour les pauvres. Oh ! que cela est grand ! Côest un office si relev® dô®vang®liser les pauvres, que côest par excellence, lôoffice du fils de Dieu. è[818] Comme nous lôavons d®j¨ remarqu®, Vincent est plus attir®par le Christ pr®sent® par ®vang®liste saint Luc, dans le chapitre 4 verse 18 : ç Lôesprit du Seigneur est sur moi parce quôil môa consacr®par lôonction pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il môa

[815] *Cf.* A. BUGELLI, *Vincent de Paul, une pastorale du pardon et de la r®conciliation*, Paris, Editions Universitaire Fribourg Suisse, 1997, p. 97.
[816] Les Constitutions et Statut de la Congr®gation de la Mission, donne une grande importance ¨ la sanctification personnelle. Elle est pr®sente comme lôune de moyen de suivre le Christ ®vang®lisateur. *Cf. Constitutions de la Congr®gation de la Mission*, Rome, curie g®n®rale de la Congr®gation de la Mission, 1984, p.178.
[817] A. BUGELLI, *Vincent de Paul, une pastorale du pardon et de la r®conciliation*, *op.cit*., p. 99.
[818] *SV*, XII, p. 80 ; *Cf.* R. P. MALONEY, *Un Chemin vers les Pauvres, spiritualit®de Vincent de Paul*, *op.cit*., p. 21.

envoy® annoncer aux captifs la d®livrance et aux aveugles le retour ¨ la vue, renvoyer en libert®les opprim®, proclam®une ann®e de gr©ce du Seigneur è.[819]

Le Christ que Monsieur Vincent adopte et cherche ¨ suivre nôest pas le christ tout puissant (qui fait des miracles, ou des enseignements admirable). Lôimage quôil pr®f¯re, côest lôimage du Christ qui est proche des pauvres. Cette vision de Vincent est tout ¨ fait diff®rente de celle de B®rulle et de Fran-ois de Sales ou de celle de plusieurs de ses contemporains. Le P¯re Robert P. Maloney nous ®claire sur point-l¨ : ç Sa vision nôest pas celle du Christ comme ç maitre è, ni comme ç m®decin è, ni comme ç le parfait adorateur du P¯re è (vision de B®rulle), ni comme ç lôimage parfaite de la divinit®è (vision de Fran-ois de Sales), mais comme ç lôEvang®lisateur des pauvres è.[820] Nous pouvons, sans h®sitation, penser que, côest ses exp®riences concr¯tes avec les pauvres qui invite Vincent ¨ pr®f®rer le Christ ®vang®lisateur des pauvres ; Ce sont les m°mes exp®riences qui fa-onnent sa christologie bien diff®rente de celle de Monsieur de B®rulle ou de Fran-ois de Sales. En effet, ce nôest plus le Christ th®orique qui attire son attention mais un Christ pratique. Quand nous examinons ses conf®rences et ses lettres voire dôautres documents, comme les comptes rendus des conseils etc., nous voyons quôil projette la vision dôun Christ qui rejoint les p©cheurs, qui reconnait leur repentir et leur bonne volont®.[821] Il est important de constater quôil invite tous ses disciples, toutes ses ®quipes, masculines et f®minines ¨ imiter ce Christ qui apporte la lib®ration et la d®livrance aux pauvres. Côest le centre de son enseignement. Dans la perspective de la promotion de la femme, côest le Christ ®vang®lisateur des pauvres qui prend la priorit® Il est tr¯s capital dôobserver quôen cons®quence de leur collaboration dans ce processus de lib®rer des pauvres, des opprim®s, des n®glig®s, les femmes arrivent ¨ se lib®rer de leur propre ®tat dôoppression.

1.3.1 Le Christ qui sert le pauvre et le Christ qui vit dans les pauvres

Côest la pr®sence du Christ dans les pauvres qui invite Vincent ¨ sôengager dans tous ces services. Lô®vangile de Luc lui a pr®sent®un Christ proche des pauvres et il va aller plus loin en d©couvrant le m°me Christ dans la personne du pauvre. Le succ¯s de Vincent dans sa collaboration avec les femmes ®tait de leur faire reconnaitre le Christ dans les pauvres et de les convaincre que côest le Christ qui est servi quand un pauvre est servi et soign® Dans ses conf®rences, on peut relever cette conviction : ç Servant les pauvres, on sert J®sus-Christ.

[819] *La bible J®rusalem*, Paris, les Editions du CERF, 2009.
[820] R. P. MALONEY, *Un Chemin vers les Pauvres, spiritualit®de Vincent de Paul*, *op.cit.*, p. 21.
[821] *Cf. ibid*., p. 25.

Vous servez J®sus-Christ en la personne des pauvres. Et cela est aussi vrai que nous sommes ici. è[822] Quand il invite les Dames de la Charit®¨ aller servir les pauvres malades ¨ lôH¹tel-Dieu ou servir des enfants abandonn®s ou des gens ravag®s par la guerre et la famine, il les permet de trouver le Christ pr®sent dans toutes ces personnes. Dans ses entretiens aux Dames de la Charit®, il fait toujours ce lien en parlant de leur engagement ¨ lôh¹tel-Dieu et le service des enfants trouv®s : ç Que visitant les pauvres de lôH¹tel-Dieu et ces pauvres [enfants], vous visitez Dieu m°me en eux ; et le service que vous leur rendez, côest ¨ Dieu m°me. *Cum ipso sum in tribulation*. è[823] Il existe beaucoup de textes similaires o½ il invite les Dames et les Filles de la Charit®¨ faire tout pour Dieu et au nom de Dieu et pour sa gloire. Nous pouvons estimer combien cet aspect christologique contribue ¨ la motivation et la promotion de la femme.

1.3.2 Lôimitation du Christ

Un autre facteur qui fa-onne sa spiritualit®et sa vision est son d®sir incessant dôimiter le Christ. Lôinvitation dôimiter le Christ et de vivre ce que le Christ a v®cu est tr¯s primordiale dans lôanimation des ®quipes. Cela est d®terminant dans sa collaboration avec les femmes de son ®poque qui sont tr¯s attach®es ¨ leur foi. Lôimitation de J®sus Christ est un th¯me r®current dans ses entretiens et ses conf®rences. Il affirme : ç Il faut faire ce que le Fils de Dieu a fait sur terre è.[824] Il faut ç continuer son exercice sur terre è.[825] Nous avons plusieurs paroles, o½ il invite ses collaborateurs et ses collaboratrices ¨ la n®cessit®de cette imitation : ç Le dessein de la compagnie est dôimiter Notre-Seigneur, autant que de pauvres et ch®tives personnes le peuvent faire. Que veut dire cela ? Côest quôelle sôest propos®e de se conformer ¨ lui en ses conduites, ses actions, ses emplois et ses fins. Comment une personne peut-elle en repr®senter une autre, si elle nôa les m°mes traits, lin®aments, proportions, fa-ons, regarde ? Cela ne se peut. Il faut donc, si nous nous sommes propos®s de nous rendre semblables ¨ ce divin mod¯le et sentons en nos cî urs ce d®sir et cette sainte affection, il nous faut, dis-je, t©cher de confirmer nos pens®es, nos î uvres et nos intentions aux siennes. è[826]

---

[822] *SV*, IX, p. 252. (Conf®rence sur la vocation et le service, le 13 f®vrier 1646.)
[823] *SV*, XIII, p. 781. Document 190, Canevas dôentretiens aux Dames sur les î uvres de lôH¹tel-Dieu et des enfants trouv®s. (avril 1640).
[824] *SV*, IX, 15. (Conf®rence du 5 juillet 1640 sur la vocation de Fille de la Charit®).
[825] *SV*, IX, 59-60. (Conf®rence du 9 mai 1642 sur le service des malades).
[826] *SV*, XII, p. 75.

1.4. Le Mariologie de Monsieur Vincent

Un autre ®®ment qui joue un r¹ le important est sa Mariologie. Monsieur Vincent a eu une d®votion exceptionnelle ¨ la Vierge Marie. Coste nous r®sume en quelques lignes la d®votion mariale en ces mots: ç quôil honorait de mille mani¯res par de nombreuses pri¯res, comme le rosaire de chaque jour, lôAngelus, le *Sancta Maria* ou le *Sub tuum* ¨ la fin des exercices, la solennit®donn®e ¨ ses f°tes, pr®sidant lui-m°me les offices et je¾nant, la veille, pour sôy pr®parer, les p¯lerinages ¨ ses sanctuaires v®n®r®s, comme N.-D. de Paris, N.-D. des vertus, N.-D. de Chartes, N.-D. des Ardilliers, la recommandation faite par r¯gle ¨ ses enfants, missionnaires et sî urs, dôavoir un culte particulier pour la M¯re de Dieu, enfin le choix de Marie pour patronne des confr®ries de la Charit®è.[827]

Bien que Monsieur Vincent ne donne pas de conf®rences enti¯rement consacr®es ¨ la Vierge Marie, nous trouvons certains passages qui peuvent nous aider ¨ comprendre que Marie a jou®un r¹ le important dans lô®volution de sa conception des femmes. Pour Vincent, Marie est la femme parfaite. Il consid¯re Marie comme la seule femme qui ®tait digne de recevoir le fils du Dieu parce qu'elle est ç femme qui f¾t illustr®e de gr©ces, vide de p®ch®s, remplie de piti®et ®loign®e de toutes mauvaises affections è.[828] Et il continue en parlant de cette ®lection de Marie par Dieu, ç Il se ramena donc d®j¨ pour lors devant les yeux toutes les femmes qui devaient °tre et nôen trouva pas une digne de ce grand ouvrage que la tr¯s pure et tr¯s immacul®e Vierge Marie è.[829] Cette conception de Marie comme la femme parfaite a, sans doute, aid®Monsieur Vincent ¨ avoir une id®e tr¯s ®lev®e de la femme et la donner comme mod¯le aux diff®rentes associations quôil a fond®es, notamment aux Pr°tres de la Mission, aux Filles de la Charit®et ¨ la Confr®rie de la Charit®: çLe grand nombre des confr®ries quôil a ®tablies et fait ®tablir de tous c¹ t®s pour honorer Notre Seigneur par lôexercice de la charit®envers les pauvres et quôil a mises sous la protection sp®ciale de sa tr¯s Sainte M¯re, aussi bien que toutes les autres compagnies et assembl®es de pi®t®dont il a ®t® lôauteur, sont des marques bien expresses, non seulement de sa d®votion envers la tr¯s Sainte Vierge, mais aussi de lôaffection et du z¯le quôil avait de la r®pandre dans tous les cî urs.è[830] Ce dernier t®moignage dôAbelly r®sume ¨ merveille toute lôhistoire des Confr®ries de la Charit®. Dans les divers r¯glements ou actes dô®tablissement de ces confr®ries de dames, dôhommes, ou mixtes, une place dôhonneur est donn®e ¨ la Vierge Marie.

---

[827] P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit.*, vol.3p. 349.
[828] *SV*, XIII, p. 35.
[829] *SV*, XIII, p. 35.
[830] L. ABELLY, *La Vie de saint Vincent de Paul, op.cit.*, tome 3, p. 132.

Mais ce qui influence Monsieur Vincent dans cette figure de Marie, cõest lõattitude de Marie au service de sa cousine Elizabeth. Cõest pourquoi il donne aux Filles de la Charit®et aux Confr®ries de la Charit® Marie, lõexemple de la servante : ç je suis en lõamour de Notre seigneur et de sa Sainte M¯re, Mademoiselle, votre tr¯s humble serviteur è.[831] Elle est, d¯s lors, le mod¯le exemplaire de ceux qui veulent suivre le Christ en se donnant ¨ Lui : elle est la Servante, lõhumble Servante et ç lõexemple de la Sainte Vierge vous doit servir è.[832] Nous pouvons sans aucun doute dire quõune telle d®votion et une telle conception ont jou®un r¹ le important dans sa formation et dans son attitude envers les femmes.

1.5. La contemplation et lõaction

Il est vrai quõil y a plusieurs ®l®ments qui contribuent ¨ sa spiritualit® comme la Providence, la volont®de Dieu, lõincarnation, la Trinit®, le discernement etc. Notre but nõest pas de constituer sa spiritualit®mais de relever des ®l®ments fondamentaux qui stimulent sa vision de la promotion de la femme ¨ son ®poque. Par contre, si nous cherchons un noyau de toutes ses î uvres, sa spiritualit®, ses r®ussites, nous remarquons une chose importante : Il fait un ®quilibre cons®quent entre les pri¯res et le service, entre ç la contemplation et lõaction è. Pour lui, toutes ses actions doivent sortir de son lien fondamental avec Dieu. Sa pri¯re lõaide ¨ comprendre le Christ serviteur des pauvres et qui est pr®sent dans les pauvres. Il invite ses disciples ¨ ®vang®liser les pauvres comme le Seigneur lõa fait : ç Voyez quel sujet nous avons dõen remercier Dieu ! Evang®liser les pauvres comme Notre-seigneur le faisait, nous servant des m°mes armes, combattant les passions et les d®sirs dõavoir des biens, plaisir et honneursé è[833] Il poursuit : ç la r¯gle dit donc que, pour faire cela, il faut se rev°tir de lõesprit de J®sus-Christ. O Sauveur ! ¹ Messieurs ! Que voil¨ un grand affaire, se rev°tir de lõesprit de J®sus-Christ ! Ceci veut dire que pour nous perfectionner et assister utilement les peuples, pour bien servir les eccl®siastiques, il nous faut travailler ¨ imiter la perfection de J®sus-Christ et t©cher dõy parvenir. Cela dit aussi que par nous-m°mes nous nõy pouvons rien. Il faut se remplir et °tre anim®de cet esprit de J®sus-Christ. è[834] Et ç B®nissons Notre-seigneur, les fr¯res, et t©chons de penser et de juger comme lui, et de faire ce quõil a recommand®par ses paroles et par ses exemples. Entrons en son esprit pour entrer en ses op®rations ; car ce nõest pas tout de faire le bien, mais il le faut bien faire, a lõimitation de

[831] *SV*, I, p.38.
[832] *SV*, IX, p. 87. *Cf.* aussi ANIMATION VINCENTIENNE, ç La Vierge Marie è dans *Au temps de st. Vincent-de- Paul et aujourdõhui*, Toulouse, nÁ64(1995), p.3.
[833] *SV*, XII, p. 367.
[834] *SV*, XII, p. 107.

Notre-seigneur, duquel il est dit : *Bene omnia fecit*, quôil a bien fait toutes choses. Non, ce nôest pas assez de je¾ner, dôobserver les r¯gles, de sôoccuper aux fonctions de la Mission ; mais il le faut faire dans lôesprit de J®sus-Christ, côest-¨-dire avec perfection, pour les fins et avec les circonstances que lui-m°me les a faites. è[835]

1.5.1 Tout pour lôamour de Dieu

Cette invitation de suivre le christ et de faire tout comme il lôa demand®, côest ¨-dire, une relation intime avec lui. Pour Vincent, tous ses collaborateurs doivent avoir ces moments intimes avec Dieu avant dôaller servir les pauvres. Ce lien avec le Seigneur est absolument n®cessaire pour deux objectifs : dôabord pour comprendre la volont®de Dieu et arriver ¨ faire quôil a fait. Ensuite, pour aider ¨ realiser des î uvres avec amour, par amour pour Dieu et non pas pour sa propre gloire. Vincent souligne : ç Côest pourquoi, visiter les personnes ©g®es, soigner les malades, faire lôaum¹ ne, ne doivent pas °tre des actions suscit®es par notre attrait des relations humaines ou notre d®sir dô®taler au grand jour notre d®vouement ou notre g®n®rosit®, mais plut¹ t, aller vers le Christ souffrant par pur amour. è[836] Ses paroles ¨ une des sî urs sont tr¯s significatives : ç je regarderai les pauvres en J®sus-Christ et les servirai pour lôamour de lui. è[837]

Selon Vincent, le meilleur moyen pour sôunir ¨ Dieu, côest lôoraison. Il affirme : ç Donnez-moi un homme dôoraison et il sera capable de tout. è[838] Il donnait ainsi une importance particuli¯re ¨ lôoraison et il voulait que ces disciples le suivent tr¯s strictement en ces termes : ç Il faut que vous et moi prenions la r®solution de ne jamais manquer ¨ faire tous les jours lôoraison. è[839] Faire lôoraison nôest pas juste pour avoir les joies spirituelles, de rester sôextasi®, mais sôunir ¨ Dieu pour rechercher sa volont® Mais pour arriver ¨ avoir cette exp®rience, ç Il faut donc vous vider de vous-m°me pour vous rev°tir de J®sus-Christ. è[840] Côest un ®l®ment important, parce que cela aide la personne ¨ transformer lôamour affectif en un amour effectif. ç Il faut donc apprendre ¨ se vider de soi-m°me, afin de se laisser p®n®trer par Dieu. Alors, nos ©mes et nos cî urs bruleront dôun amour qui nôen reste pas aux

[835] *SV*, XI, p. 52-53.
[836] F. BOUCHARD, *Saint Vincent de Paul ou la Charit®en action*, *op.cit.*, p.237-238.
[837] *SV*, IX, p. 63.
[838] *SV*, XI, p. 83.
[839] *SV*, IX, p. 422. (Conf®rence du 31 mai 1648).
[840] *SV*, XI, p. 343.

sentiments mais qui se prolonge dans lôaction ; cêst lôamour *affectif* qui, pour se sublimer, devient *effectif*. è[841]

1.5.2 Quitter Dieu pour Dieu

Cêst un point d®cisif dans la spiritualit®de Monsieur Vincent. Pour lui, toutes les î uvres sont le prolongement de lôoraison. En r®alit®, le pauvre est un lien de rencontre entre Dieu et lôhomme dans le service : ç Un pauvre est un lieu de rencontre avec Dieu è. Il en est de m°me pour les malades. Vincent explique : ç une sî ur ira dix fois le jour voir les malades et dix fois par jour elle y trouvera Dieué è[842] Aller servir les pauvres malades est aussi important pour lui que lôoraison ou la pri¯re. En expliquant le r¯glement aux filles de la Charit®le 31 juillet 1634, il pr®cisera : ç mes filles, sachez que, quand vous quitterez lôoraison ou la messe pour le service des pauvres, vous nôy perdez rien, puisque cêst aller ¨ Dieu que servir les pauvres ; et que vous devez regarder Dieu en leurs personnes. è[843] Ce point revient plusieurs fois dans ses conf®rences notamment dans la conf®rence sur la R¯gle du 1er ao¾t 1655. ç Si le bon plaisir de Dieu ®tait de vous faire assister un malade le dimanche au lieu de vous faire aller ¨ la messe, quoique dêobligation, oh ! Il le faudrait faire. On appelle cela : quitter Dieu pour Dieu ! è[844] A quatre sî urs envoy®es ¨ calais, le 4 aout 1658 il va adresser cette parole : ç Sêil faut quitter lôoraison pour aller ¨ ce malade, faites-le ; et ainsi vous quitterez Dieu ¨ lôoraison et vous le trouverez chez ce malade. è[845]

1.5.3 Des observations importantes

Tout dêabord, nous constatons quêil nêest pas possible de proposer une spiritualit®de Vincent en s®parant lôAction et la Contemplation. Les deux ensembles construisent ¨ la fois sa spiritualit®. La Charit®et la pri¯re sont consonantes. Prier en oubliant les pauvres est contraire ¨ lêid®e de Monsieur Vincent. Il faut avoir un ®quilibre entre les deux. Sa spiritualit®nêest pas th®orique mais plut¹t pratique. Nous retrouvons dans sa spiritualit®, une ç passivit®è mystique et, en m°me temps, un ç dynamisme cr®ateur è.

Ensuite, La spiritualit®de Vincent est Christocentrique. Ce christocentrisme devient complet seulement quand une personne arrive ¨ trouver le visage du christ quêil contemplait

---

[841] F. BOUCHARD, *Saint Vincent de Paul ou la Charit®en action*, *op.cit*., P. 238. *Cf. SV*, IX, p. 595-593. Monsieur Vincent explique lôamour affectif et effectif aux filles de la Charit®

[842] *SV*, IX, p. 252. (aux filles de la Charit®le 13/02/1646)

[843] *SV*, IX, 5. (Conf®rence sur le R¯glement)

[844] *SV*, X, p. 94-95.

[845] *SV*, X, p. 554.

dans les pauvres de m°me quand les malades sont servis avec un amour effectif. Cêest la pr®sence du Christ dans un pauvre qui doit susciter son action.

Enfin, Vincent permet de quitter la pri¯re pour servir les pauvres quand cela est n®cessaire. Cela ne dit pas quêune personne peut sêexcuser de prier sous pr®texte de se mettre au service du pauvre quand il nôy a pas dêurgence. La diff®rence entre Monsieur Vincent et dêautres personnalit®s spirituelles de son ®poque cêest sa capacit®dê°tre en m°me temps un th®oricien et un praticien. Dans une ®poque o½ la femme ®tait oblig®e de rester derri¯re la grille des monast¯res ou ¨ lêint®rieur de leur maison, Vincent a permis ¨ la femme de quitter leur pri¯re pour le service des pauvres dans les rues. Nêest-ce pas une r®volution ?

1.6 Le r¹le de la spiritualit®de Monsieur Vincent dans lêanimation et la promotion de la femme.

Nous avons examin®certains points principaux de la spiritualit®de Monsieur Vincent. Il est important de regarder ¨ pr®sent quelle influence cette spiritualit® exercera dans lêanimation des ®quipes f®minines. Nous le ferons en trois ®tapes.

1.6.1 Des pratiques personnelles et communautaires

Dans notre ®tude du r¯glement de la Confr®rie, nous avons soulign®quêil y avait une partie de la r¯gle qui pr®cisait des ®l®ments n®cessaires pour une vie spirituelle.[846] Des activit®s personnelles et des activit®s communautaires sont inclues dans ce r¯glement. De plus, les Filles avait le privil¯ge de participer ¨ la messe et de communier les jours prescrits par le r¯glement. Elles ont d®couvert de part la pri¯re et la contemplation, la pr®sence du christ dans les pauvres. En effet, lêun des buts principal de lê®quipe ®tait dêhonorer le Seigneur. Par ailleurs, le r¯glement pr®cise quêelles ç honorent lêamour que Notre-Seigneur a pour les pauvres. è[847]Avec cet attachement sp®cial au Christ, elles sont invit®es aussi ¨ honorer la Vierge Marie. Elles ont une structure pour leur vie de pri¯re. Vincent les aide ¨ avancer chaque jour, avec des exercices simples mais tr¯s inventifs. Ce moment de la contemplation est essentiel pour arriver ¨ vivre leur engagement. Nous avons bien remarqu® que le r¯glement des Filles de la Charit®donnait plus dêimportance aux pratiques personnelles et communautaires. Un point qui diff®rencie les Filles de la Charit®des Dames ®tait leur vie en communaut®

[846] *Cf. SV*, XIII, p. 434 ; 442 ; 463.
[847] *SV*, XIII, p. 417.

1.6.2 Service Spirituel et Corporel

Les services portent une double dimension : ç spirituel et corporel è. En examinant le programme des Dames de la Charit®, nous voyons quôelles ont re-u des consignes sur le service corporel des pauvres et ensuite le service spirituel. Vincent ne voulait pas quôelles restent au niveau de service mat®riel seulement. Il est important de nous rappeler que ses d®couvertes de 1617 ¨ Folleville et ¨ Chatillon ®taient ¨ la fois : la pauvret®spirituelle et la pauvret®mat®rielle.

Le but de la Confr®rie nôªtait pas juste de nourrir les pauvres en r®pondant ¨ leurs besoins mat®riels, mais aussi, en sôoccupant du salut de leurs ©mes. En leur permettant dôaider au salut des hommes, Vincent leur a permis, ¨ la fois, dôavancer dans leur propre d®marche spirituelle et de d®couvrir la n®cessit®dôune conversion des pauvres pour le salut de leurs ©mes. Il affirme : ç Vous vous ®difiez vous-m°mes et vous portez au d®senchantement du monde et ¨ lôunion plus ®troite avec dieu, en visitant ces pauvres gens, et reconnaissez par-l¨ lôobligation que vous avez ¨ Dieu, qui vous a d®livr®es de la mis¯re de ces pauvres. è[848] A travers ces services, les filles ont servi le Christ lui-m°me et ont am®lior®leur propre engagement chr®tien.

1.6.3 Lôunification des aspects spirituels, eccl®siaux et sociaux

En faisant le lien entre la pri¯re et le service, Monsieur Vincent a r®ussi ¨ ®viter des critiques possibles tant du c¹t®de lôEglise que celui de la soci®t®. Bien fond®e sur la pri¯re, conduit par des eccl®siastiques, la Confr®rie de la Charit®®tait un organisme eccl®sial. Les autorit®s eccl®siales ont donn®leur approbation sans h®sitation. Leur terrain dôengagement ®tant la soci®t®elle-m°me, elles sont appr®ci®es et souvent soutenues par des autorit®s civiles. Nous avons d®j¨ remarqu®que le roi et la reine ont ®t®de grands b®n®voles de ces ®quipes. En unifiant des ®l®ments spirituels, eccl®siaux et sociaux, Vincent a r®ussi non seulement ¨ avoir lôappr®ciation pour ses ®quipes mais aussi une place importante dans lôEglise et dans la soci®t®. Lôunification de ces ®l®ments a aid®consid®rablement dans la promotion sociale et eccl®siale de la compagnie et de ses membres. Côest ¨ travers leur engagement extraordinaire quôelles ont ®t®accept®es partout. Fond®e dans la pri¯re, v®cue dans le service, la compagnie devenait une ®quipe de femmes les plus suscit®es au service des pauvres et des malades.

[848] *SV*, XIII, p. 781.

2. Monsieur Vincent et sa Vision de lôEglise

Monsieur Vincent nôa jamais pr®tendu ®crire un trait®de lôEglise. Il ne donne pas des d®finitions de lôEglise. Cependant, en lisant sa vie, nous pouvons mettre en exergue une vision qui se forme ®tape par ®tape. Ce changement dans sa vision de lôEglise influence non seulement son minist¯re mais aussi, aide ¨ porter un changement consid®rable dans lôEglise. Tout au d®but, quand il pense ¨ devenir un pr°tre, il nôa pas ressenti le besoin de servir les pauvres, fonder des associations ou entreprendre des î uvres importantes. En effet, ce qui animait Monsieur Vincent ®tait la recherche des moyens financiers pour sa vie, et afin dôaider sa famille. Jose maria Roman commente : ç A peine avait-il re-u le sacerdoce que Vincent parut arriv®aussi ¨ ce quôil avait tant d®sir®: un office eccl®siastique r®mun®r®. Cô®tait le premier projet concret parmi tous ceux quôil ®chafaudera entre 1600 et 1617. Il ®tait jeune et il devait faire des projets pour sa vie. Toutefois il ne sô®tait pas souci®de compter avec Dieu pour savoir ¨ quoi il ®tait appel®. è[849]

M°me sôil avait eu des id®es tr¯s personnelles, m°me sôil avait commenc® par concevoir une Eglise surtout hi®rarchique, o½ il convenait de se m®nager une place, des exp®riences r®v®latrices ont conduit Vincent ¨ percevoir tout une autre r®alit®de lôEglise : ç Elle nôest pas dans la soie ni lôor des princes-®v°ques ou des abb®s de commande, mais dans la chair et le sang, les souffrances et les larmes dôun peuple. è[850] Cette perception importante change son id®e de lôEglise et des devoirs quôil doit sôy engager. Nous pouvons relever plusieurs ®l®ments qui fa-onnent son id®e de lôEglise et qui deviennent d®cisifs dans sa mission. Nous allons ®tudier les plus importants.

2.1. Une Eglise de Pauvres

Sa d®couverte de la pauvret®spirituelle et mat®rielle lui a montr®une Eglise qui a besoin de revitaliser ses engagements aupr¯s des plus pauvres. Pour lui lôEglise est le terrain o½ les missionnaires doivent trouver le visage du Christ pr®sent en chacun et plus particuli¯rement sur les plus pauvres. Nous pouvons dire que sa vision de lôEglise a ®t® form®e largement ¨ partir de ses convictions on rapport avec les pauvres, les malades, la femme sont ç lôEglise n®glig®e è. Toutefois, ç Sôil a d®couvert ¨ lôexp®rience que lôhomme v®ritable, lôimage de J®sus-Christ, celui au service duquel il vaut la peine de consacrer sa vie, cô®est le pauvre, logiquement, le peuple v®ritable, le peuple de Dieu. LôEglise, cô®est dôabord le

[849] J. M. ROMAN, S*aint Vincent de Paul*, *op.cit.*, p. 57.
[850] *Fiche vincentienne*, ç lôEglise è, cahier 4, Bordeaux.

monde des pauvres. Les hi®rarchies sacr®es ou profanes nôont quôune fonction de service. è[851] Le Christ quôil avait choisi de suivre ®tait le ç Christ ®vang®lisateur des pauvres è. Ainsi, pour lui lôEglise doit °tre plus proche des pauvres.

2.2 Un Sacerdoce d®g®n®r®

Un autre ®l®ment qui influence sa conception de lôEglise est la mani¯re que les clercs et les ®v°ques ont v®cue. En ®voquant lôhistoire de Ch©tillon, nous avons d®j¨ vu que la situation de pr°tres ®tait d®plorable quand Vincent pris la paroisse. Pierre Coste souligne : ç Le clerg®de Chatillon, compos®de six eccl®siastiques, ©g®s, qui remplissaient les fonctions de chapelains, ne faisait rien pour enrayer la propagande de religionnaires ; il la favorisait, au contraire, par ses habitudes, qui nôavait rien de sacerdotal. è[852] Le premier devoir de Vincent comme cur® de Chatillon a ®t® la r®forme. Pierre Coste explique : ç La r®forme la plus urgente ®tait celle des pr°tres chapelains. Vincent de Paul sôy appliqua si bien que ces eccl®siastiques se r®unirent en communaut®et prient des habitudes de pi®t®et de travail. è[853] Nous avons ®galement ®voqu®le t®moignage de Madame Gondi qui avait rencontr®le cur® qui ne connaissait pas la formule de lôabsolution de la confession.[854] Vincent a aussi rencontr® des gens qui voulaient entrer dans le sacerdoce comme lui pour faire carri¯re. Ses paroles ¨ un avocat de Laval qui envisage entrer dans le sacerdoce nous relate cette ®trange d®couverte : ç Je ferais conscience de contribuer ¨ vous faire entrer dans les ordres sacr®s, particuli¯rement en celui de la pr°trise, parce quôil y a malheur pour ceux qui y entre par la fen°tre de leur propre choix, et non par la porte dôune l®gitime vocation. Cependant le nombre de ceux-l¨ est grand, parce quôils regardent lô®tat eccl®siastique comme une condition douce, en laquelle ils cherchent plut¹t le repos que le travail ; et de l¨ sont venus les ®tranges ravages que nous voyons en lôEglise, car on attribue aux pr°tres lôignorance, les p®ch®s et les h®r®sies qui la d®solent è[855] sans compter lô®tat tr¯s pitoyable des pr°tres : ç sans discipline, le peuple sans crainte et les pr°tres sans d®votion et sans charit®, les chaires sans pr®dicateurs, la science sans honneur, le vice sans ch©timent ; la vertu y est pers®cut®e, lôautorit®de lôEglise haµe ou m®pris®e ; lôint®r°t particulier y est le poids ordinaire du sanctuaire ; les plus scandaleux y sont les plus puissants, et la chair et le sang y ont comme supplant®lôEvangile et lôesprit de

[851] *Fiche Vincentienne*, ç lôEglise è ç un disciple de St Vincent : Bossuet è, cahier 4, Bordeaux.
[852] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, p. 94.
[853] *Ibid*., p. 96-97.
[854] *Cf. Ibid*., p. 89-90.
[855] *SV*, VII, p. 462.

J®sus-Christ. è[856] A plusieurs niveaux de la vie ecclésiastique, Vincent a rencontré des situations qui ont besoin des remèdes immédiats.

2.2.1 Ordinands, Séminaires et Conférences : vers une réforme des clergés

Depuis son expérience de Châtillon, Vincent n'est plus une personne susceptible de rester perplexe devant une situation. Il avait appris comment agir en vue d'apporter un changement concret dans des situations diverses. Ainsi, il a mis sur pied et introduit plusieurs programmes pour améliorer la situation des prêtres. Ces initiatives le place comme l'un des pionniers dans la Réforme de l'Eglise catholique en France. Il avait parfaitement compris le besoin d'avoir de bons prêtres pour une Eglise plus convaincante et plus crédible devant le monde. C'est pourquoi, il va proposer à la Congrégation de la mission, fondée en 1625, la formation de clergé comme l'une des finalités principales de leur mission avec celle de l'évangélisation des pauvres. Ce qu'il proposa en premier, ce sont des exercices aux ordinands.[857] En effet, ç Essayée à Beauvais en 1628[858], et consacrée à Paris en 1631, elle se convertit, à partir de 1632, en une obligation permanente de la maison de Saint-Lazare en vertu des lettres épiscopales qui unissaient le prieuré à la Congrégation de la Mission. è[859] Vers 1634 ou 1635, Vincent a rédigé un manuel d'exercice pour les ordinands intitulé *«Entretiens des ordinands»* avec des conseils spirituels et des conseils pratiques.[860] Dans sa lettre à Louise vers fin 1636, il fait mention de la présence d'ordinands à saint-Lazare : ç Nous avons ici, trente-cinq ou 36 externes ordinands et exer-ants è[861]

Une autre mesure que Vincent avait pris pour améliorer l'état du sacerdoce en France était de fonder des séminaires. Ce qui est important d'observer ici, c'est la différence qu'il marquera avec le système des séminaires qui existaient avant lui. Aux Bons-Enfants[862], au commencement du moins, on admettait non seulement des clercs aspirant aux ordres mais aussi des prêtres qui voulaient participer à une préparation plus systématique et structurée. Voyant les bons fruits cette institution fut généralisée. Tous les clercs avaient été obligés de

[856] *SV*, II, p. 282.
[857] *Cf.* J. M. ROMAN, *Saint Vincent de Paul, op.cit*., p. 428.
[858] L. ABELLY, *La Vie de S. Vincent de Paul, op.cit*., t. 1, p.175.
[859] J. M. ROMAN, *Saint Vincent de Paul, op.cit*., p. 428.
[860] *Cf. Ibid*., p. 433. Nous n'avons pas de copie imprimée, mais il reste de copies manuscrites. *SV*, XII, p. 219.
[861] *La Compagnie des Filles de la Charité aux Origines, op.cit*., p. 132. Documents 139.
[862] Vincent a été nommé Principal du collège des Bons-Enfants, en 1er mars 1624, avec monsieur Antoine Portail comme adjoint. Vers 1636, il destina le collège des Bons-enfants pour servir de séminaire, dans lequel on élevait de jeunes clercs aux lettres et aux bonnes mœurs pour les rendre capables et dignes de l'état auquel ils aspiraient. L. ABELLY, *La Vie de S. Vincent de Paul*, op.cit., t.1, p. 213.

passer par le s®minaire.[863] La conception primitive du s®minaire n'®tait pas celle d'une ®cole de th®ologie et encore moins de philosophie. L'historien Jos® Maria Roman r®sume la sp®cificit® cette mission : « L'essentiel ®tait la formation spirituelle des s®minaristes aux vertus propres ¨ l'®tat sacerdotal, leur entrainement aux fonctions liturgiques (c®l®bration de la messe et administration des sacrements) et la pr®paration au r¹le de confesseur avec ses exigences de connaissances morales et de type casuistique. La formation strictement intellectuelle ®tait confi®e aux facult®s ou aux coll¯ges universitaires quand la proximit® le permettait. « L'id®al de Vincent se rapprochait davantage de ce que nous appellerions aujourd'hui une ®cole technique sacerdotale d'où½devaient sortir non pas des savants mais de bons cur®s pleins de pi®t® et de vie int®rieure, comp®tentes, z®l®s et bien form®s pour la pastoral. »[864] Cela nous montre clairement le d®sir de Monsieur Vincent ¨ r®gler un probl¯me qu'il avait peut-°tre rencontr®dans sa vie m°me de pr°tre.

Une autre mesure que Monsieur Vincent va prendre ce sont « les Conf®rences des mardis ». Tout commence avec les demandes des eccl®siastiques. Abelly, nous explique que « quelques vertueux eccl®siastiques ayant pass®par les exercices de l'ordination et re-u par ce moyen plusieurs gr©ces, et particuli¯rement une grande affection de mener une vie digne du caract¯re sacr®qu'il avait re-u, se trouv¯rent pleins du d®sir de conserver ces bons sentiments et de pers®v®rer dans ces saintes disposions. Ils s'adress¯rent ¨ ce sujet ¨ Monsieur Vincent, le priant de les vouloir assister de ses bons avis pour leur conduite, et leur d®clarer de quelle fa-on ils se devaient comporter pour correspondre fid¯lement aux gr©ces qu'ils avaient re-ues en l'ordination. »[865] Vincent a accept® leur demande et a d®cid® de faire des Conf®rences une fois par semaine. Le mardi « fut choisi comme le jour le plus convenable.[866] Avec l'agr®ment et permission de l'archev°que de Paris, les conf®rences commen-aient en 1633. P¯re Olier, le fondateur de Sulpiciens, Abb®Louis Abelly, ®v°que de Rodez, Jacques Bossuet et pr¯s de trois cents eccl®siastiques participaient ¨ ces conf®rences de Saint-Lazare du vivant de Monsieur Vincent. En 1702, Bossuet s'applaudissait « d'avoir eu le bien, dans les six derni¯res ann®es de la vie de M. Vincent, d'°tre admis dans la compagnie des eccl®siastiques qui s'assemblaient pour la conf®rence spirituelle des mardis. »[867] A Paris m°me, ¨ c¹t®de celle de Saint-Lazare, une autre se forma au coll¯ge de Bons-Enfants en

[863] *SV*, II, p. 535 ; III, p. 129, 249; VII, p. 483. *Cf.* J. M. ROMAN, *Saint Vincent de Paul, op.cit.*, p. 441.
[864] J. M. ROMAN, *Saint Vincent de Paul, op.cit.*, p. 442.
[865] L. ABELLY, *La Vie de S. Vincent de Paul, op.cit.*, t. 1, p. 182-183.
[866] Le nom « conf®rences de Mardi » vient de jour qui a ®t®choisi pour faire cet activit®
[867] A. FLOQUET, *Etudes sur la vie de Bossuet*, Tome premier, Paris, Libraire de Firmin Didot Fr¯res, 1855, p. 398.

1642 (pr®vu principalement pour dôeccl®siastiques de la Sorbonne aussi bien ®¯ves que des professeurs). Côest pourquoi les r®unions avaient lieu les jeudis, jour de cong® de lôuniversit®[868] Les conf®rences se r®pandent tr¯s vite, non seulement ¨ Paris mais ¨ dôautres R®gions de la France. Une communication de la conf®rence de Pontoise, en mai 1642, montre clairement le bien que les conf®rences ont apport®: ç Côest ¨ vous, monsieur, ¨ qui, apr¯s Dieu, nous avons toutes les obligations de nous avoir re-us pour °tre associ®s ¨ votre bonne et vertueuses compagnie de Paris. Nous avons tir®de vous les premi¯res instructions pour cette petite compagnie qui nous ont servi de semence pur produire plusieurs biens qui sôy pr®sentent tous les jours ¨ faire et auxquels Dieu donne accroissement et b®n®diction. Nous vous demandons une gr©ce, qui est que comme nous ne sommes encore que des enfants en la vertu ; qui nôavons pas assez de force pour nous soutenir et pour nous conduire, il vous plaise nous accorder de fois ¨ autre la visite de quelquôun des eccl®siastiques de votre compagnie de Paris qui nous apprenne ¨ marcher avec plus de solidit® dans les exercices que nous commen-ons tous avec grand courage. è[869] En effet, il y avait plusieurs dôautres programmes que Monsieur Vincent avait con-u et mis en pratique pour former et aider les eccl®siastiques : des retraites pour pr°tres qui aidaient ¨ revitaliser leur vie spirituelle.

2.2.2 Le conseil de conscience

Vincent a ®t® nomm® membre du conseil de conscience en 1643. Il profite pour continuer sa r®forme eccl®siale en pr®sentant la liste de ceux jug®s ç dignes è dô°tre nomm®s ®v°ques. Dans sa lettre ¨ son confr¯re Bernard Codoing ¨ Rome, le 17 avril 1643, nous voyons d®j¨ des demandes faites par Louis XIII pour quôil fournisse des noms de candidats dignes dô°tre nomm®s ¨ des ®v°ch®s vacants. Il ®crit : ç Sa Majest®môa fait mander par son confesseur que je lui envoie la liste de ceux qui me semblent capables de cette dignit® è[870] Le but du Conseil de conscience selon son fondateur Richelieu a ®t®ç aider le Roi ¨ connaitre de lô®tat et de la police de lô®tat eccl®siastique. è[871]Apr¯s la mort de Louis XIII, Anne dôAutriche va conserver cet organe. Elle donne ¨ ce conseil une existence officielle pour le r¯glement des affaires eccl®siastiques. Selon Pierre Coste, les membres de ce Conseil auraient ®t®Mazarin, le chancelier S®guier, les ®v°ques de Beauvais et de Lisieux, Jacques Charton, le grand p®nitencier de Paris, et Vincent de Paul. La pr®sidence ®tait r®serv®e ¨ la Reine m¯re[872].

---

[868] L. ABELLY, *La Vie de S. Vincent de Paul, op.cit.*, t.1, p. 187.
[869] *SV*, II, p. 252.
[870] *SV*, II, p. 387.
[871] J. M. ROMAN, *Saint Vincent de Paul, op.cit.*, p. 177-178.
[872] *SV*, II, p. 406. Lettre 672, ¨ Bernard Codoing, sup®rieur ¨ Rome, note 1.

Les lettres envoy®es ¨ Rome le 18 juin 1643 mentionnent sa participation ¨ lô®quipe : ç Je nôai jamais ®t®plus digne de compassion que je suis, ni nôai eu plus besoin de pri¯res quô¨ pr®sent, dans le nouvel emploi que jôai. Jôesp¯re que ce ne sera pas pour longtemps. è[873] Il est vrai que Vincent avait eu une appr®ciation importante dôAnne dôautrice. De ses lettres, nous constatons que la reine le consultait fr®quemment au d®but de la r®gence. Nous avons d®j¨ remarqu® quôelle ®tait une b®n®vole importante de ses î uvres caritatives. Sa position dans ce Conseil de conscience nô®tait pas tr¯s claire. Certains documents nous prouvent quôil jouissait dôune place incontest®e et une influence majeure sur la Reine. De la lettre de Michel Le Tellier, le secr®taire dôEtat, ¨ M. le Comte dôHarcourt vice-Roi de Catalogne, le 8 juillet 1645 nous lisons : ç elle se tient oblig®e de suivre ses advis, et Elle le fait tellement ¨ lôesgard dudit sieur Vincent que si Monseigneur le Cardinal luy avoit propos®une personne pour un b®n®fice que ledit P®re Vincent ne lôen jugeast pas capable. elle sôarresteroit absolument ¨ ce quôil en auroit d®termin®, et la recommandation de S[on] E[minence] ny autre quelconque ne seroit pas capable de lôemporter au pr®judice du jugement dud. Sieur Vincent, si bien, Monseigneur, quôil est n®cessaire que lors que vous aurez ¨ proposer trois personnes pour la promotion ¨ quelque dignit® eccl®siastique vous vous accomodiez au suffrage dôun homme sur qui la Reyne sôen repose, et qui a le caract¯re et toutes les dignitz propres pour en estre sp®cialement charg®è[874] Le m°me est affirm®par le cardinal Mazarin qui ®crit ¨ Henri de Lorraine, M. le Comte dôHarcourt, le 19 juillet 1645, ç Pour lôevesch®de Solsona, monsieur Le Tellier vous en a ®crit amplement, et il ne vous a dit que la v®rit®, quand il vous a mand®que Monsieur Vincent a plus de cr®dit que moy en cette mati¯re-l¨ aupr¯s de la Reyne. Je vous feray seulement remarquer quôon ne scauroit faire un affront plus complet ¨ don Joseph Margarit, quôayant nomm®son frere ¨ lôevesch®de L®rida, et nôen ayant pu jouir parce quôelle est retomb®e entre les mains des ennemis, Sa Majest®bailloit ¨ un autre lôEvesque de Solsona qui est vacante par la promotion de son Evesque ¨ la mesme Eglise de L®rida. Jôai beaucoup de d®plaisir que vous soyez engag®si avant dans cette affaire, et vous me permettrez de vous dire que vous deviez y aller un peu plus r®servez, puisque moy-mesme qui voit de plus prez les intentions de Sa Majest®, je nôaurois os®le faire quôapr¯s que Monsieur Vincent y a pass®et

[873] *SV*, II, p. 406.
[874] *Annales de la Congr®gation de la Mission (Lazaristes) et de la Compagnie des Filles de la Charit®*, Tome 118, Paris, 1953, p. 508.

lôa examin®autant quôil le veut.è[875] Cela invite ¨ pr®sumer non seulement son autorit®mais aussi son influence possible vis-¨-vis de lôEglise de France.

2.3 LôEglise de Laµc

Si nous cherchons lô®l®ment le plus principal ¨ la promotion de la femme au service de lôEglise, côest notamment sa d®couverte de la capacit®extraordinaire des laµcs ¨ sôengager dans la mise en pratique de la Parole de Dieu. Sôil nôavait pas fait cette d®couverte ¨ Gannes-Folleville, Ch©tillon, et ¨ Paris, il nôaurait probablement pas entrepris toutes ces î uvres dans lôEglise. Dôapr¯s les r®cits de Vincent lui-m°me, ce qui semble avoir ®t®marquant dans cette nouvelle exp®rience côest la r®ponse imm®diate et g®n®reuse des Laµcs ¨ son appel du 20 aout 1617, invitation pour aller apporter des soins ¨ une famille malade. Côest cette d®couverte de la place et du r¹le du laµc dans lôEglise qui donne la vie ¨ la Confr®rie de la Charit®aux Filles de la Charit®et aux Dames de la Charit®de lôH¹tel-Dieu.

Si nous pouvons emprunter le mot que Vincent utilisait souvent dans ses conf®rences ou enseignement : ç la providence è, nous constatons que cet ®v¯nement a ®t®¨ la limite, providentielle du moins, si lôon ®voque ses propres dires : ç Jôai ®t®cur®des champsé jô®tais si content, que je me disais ¨ moi-m°me : ç Mon dieu, que tu es heureux dôavoir un si bon peuple ! è et jôajoutais : ç je pense que le Pape nôest pas si heureux quôun cur®au milieu dôun peuple qui a si bon cî ur. è Et un jour, Monseigneur le cardinal de Retz me demandait : ç Eh bien ! Monsieur, comment °tes-vous ? è Je lui dis : ç Monseigneur, je suis si content que je ne vous puis dire. è - ç pourquoi ? è - ç Côest que jôai un si bon peuple, si ob®issant ¨ tout ce que je lui dis, que je pense en moi-m°me que ni le Saint-P¯re, ni vous, Monseigneur, nô°tes si heureux que moi. è[876]

Il est tr¯s significatif de remarquer quôen de nombreuses occasions ce sont des laµcs, en particulier les femmes, qui ont attir®s lôattention de Monsieur Vincent aux situations d®plorables de lôEglise. Cette d®couverte fa-onne sa mission. Sans cette pr®sence f®minine dans lôacceptation de sa vision de lôEglise, il aurait probablement demeur®quôun simple eccl®siastique. Nous avons parcouru les contributions de toutes ces femmes en d®tail. Il est vrai que ç soucieux de r®aliser la volont®de Dieu et la Mission de lôEglise, St Vincent sôest laiss®interpeller par les laµcs. A son tour, il nôa pas eu peur de les interpeller et de les pousser

[875] *Annales de la Congr®gation de la Mission (Lazaristes) et de la Compagnie des Filles de la Charit®*, Tome 119-120, nÁ473-474, Paris, 1954, nÁ473, p. 184.
[876] *SV*, IX, p. 646. Entretiens 55. Conf®rence du 27 juillet 1653, aux filles de la Charit®sur la pratique de demander permission.

¨ lôaction. Il a m°me eu le souci constant de les regrouper, de les organiser pour que leur action soit efficace et durable. è[877]

2.3.1 Vincent r®v¯le aux laµcs leur mission et leur responsabilit®

Conscient de leur potentiel et de leur disposition, Vincent d®cide de mettre les laµcs au service de lôEglise et de la soci®t®. Il ®tait absolument surprit et en m°me temps convaincu de la disposition inlassable des femmes au service des personnes malades. Leur service, notamment leur d®licate touche a chang®la vie et le r¹le de la femme dans lôEglise voire sa propre vision et sa propre mission pour une Eglise de pauvre quôil avait commenc®¨ d®couvrir. Alert® le plus souvent par des laµcs, Monsieur Vincent per-oit tr¯s vite les ressources jusque-l¨ inexploit®es que ces laµcs peuvent mettre au service des pauvres dans lôEglise. Il devient le grand ç animateur è des laµcs pour les pauvres.[878]

Son r¹le dôanimateur de laµcs est largement accompli quand il a r®ussi ¨ leur donner une place importante en faveur du service des plus pauvres de la soci®t®. Il va jouer ce r¹le dôanimateur avec beaucoup de dynamisme, de pers®v®rance et plein de succ¯s jusquô¨ la fin de sa vie. Son dynamisme infatigable ®tait n®cessaire ¨ la fondation de plusieurs confr®ries ou dôautres fondations servant lôEglise. En plus de son dynamisme, on appr®ciera ®galement son attention constante ¨ maintenir lôenthousiasme des laµcs, source de leur succ¯s. Vincent faisait des conf®rences, des enseignements, des assembl®s, des communications personnelles afin de conduire ses fondations avec pers®v®rance et engagement. Il est soutenu dans ce d®vouement par Louise de Marillac et les pr°tres de la Mission dans cette î uvre de la responsabilisation et dôanimation.

2.3.2 Les pauvres jouissent en premi¯re lieu de ce r¹le de laµcs

Comment est-il arriv®¨ un tel succ¯s de lôengagement de la femme dans lôEglise ? Nous pouvons peut-°tre trouver plusieurs r®ponses ¨ cette question. Une des r®ponses, côest parce quôil a mis les femmes au service des pauvres dans lôEglise. Il leur a confi®la mission la plus appropri®e ¨ leur nature comptant sur leur d®licatesse: le service des personnes plus vuln®rables. Il a bien compris que la place de la femme est indiscutable et irrempla-able dans ce service. Quand il avait fond®les Charit®s mixtes, il y avait une s®paration des services,

[877] *Fiche Vincentienne*, cahier 6, lôEglise, nÁ3, ç les laµcs è, ç les laµcsé Aujourdôhui quelques questions pour nos ®changes è
[878] *Fiche Vincentienne*, cahier 6, lôEglise nÁ3, ç les laµcs è.

ç les hommes auront soin des valides et impotents, et les femmes des malades seulement è[879] et il avait soutenu avec une pr®f®rence le service de personnes malades : ç Voire quôil semble que le soin des malades soit pr®f®rable ¨ celui des sainsé è[880] Cette mission a eu un grand succ¯s parce que leur d®licatesse, leur douceur, leur patience ont aid®s ¨ ex®cuter le service avec triomphe. Il est ®tonnant de voir quôil nôy avait pas de r®sistance de lôEglise ou encore celle de lôautorit® eccl®siale ou civile. Dans cette participation de la femme au service des pauvres, une croissance inattendue sôest d®velopp®e car les pauvres, les malades ont ®t® jusque-l¨ un peu n®glig®s par lôEglise voire par la soci®t®.

2.3.3 Une mission collective et solidaire

La sp®cificit® la plus remarquable et probablement la plus contributive dans cette participation et responsabilisation de la femme laµque a ®t® la structure con-ue pour cette ®quipe. Le service a ®t® propos® comme une activit® collective. Lôunit® de lô®quipe, la mise en î uvre de service ensemble, la solidarit® ®tablie entre les membres de lô®quipe ont ®t® des ®l®ments fondamentaux dans cette int®gration des laµcs dans la mission. Monsieur Vincent avait bien pens®¨ tous ces ®l®ments depuis la premier fondation de la Charit®¨ Chatillon ainsi que lô®voque le r¯glement de Chatillon :ç comme ainsi soit que la charit® envers le prochain soit une marque infaillible des vrais enfants de Dieu, et quôun des principaux actes dôicelle soit de visiter et nourrir les pauvres malades, cela fait que quelques pieuses demoiselles et quelques vertueuses bourgeoises de la ville de Chatillon-les-Dombes, dioc¯se de Lyon, d®sireuses dôobtenir cette mis®ricorde de Dieu dô°tre de ses vraies filles, ont convenu par ensemble dôassister spirituellement et corporellement ceux de leur ville, lesquels ont parfois beaucoup souffert, plut¹t par faute dôordre ¨ les soulager, que de personnes charitables.

Mais parce quôil est ¨ craindre quôayant commenc®ce bon î uvre, il ne d®p®risse dans peu de temps, si, pour le maintenir, elles nôont quelque union et liaison spirituelle ensemble, elles se sont dispos®es ¨ se joindre en un corps qui puisse °tre ®rig® en une confr®rie, avec les r¯glements suivants, le tout n®anmoins sous le bon plaisir de Monseigneur lôArchev°que, leur tr¯s honor® pr®lat, auquel cet î uvre est enti¯rement soumis. è[881]

[879] *SV*, XIII, p. 447.
[880] *SV*, XIII, p. 455 .
[881] *SV*, XIII, p. 423.

Il est donc ®tablit clairement dans cette premi¯re partie du r¯glement, des principes en faveurs du succ¯s de leur mission. Sans unit®, sans solidarit®entre eux, elles nôauront jamais r®ussi ¨ atteindre leurs divers objectifs. Vincent pr®cise ces ®l®ments tout au long de sa vie. Trois ®l®ments sont essentiels pour lui : la n®cessit® dô°tre et dôagir ensemble, lôunit® spirituelle sans excuse et une relation fondamentale ¨ lôautorit®de lô£glise. Ces ®l®ments sont toujours pr®sents dans ses actions dôanimateur de la vocation et de la promotion de la femme dans lô£glise. Il les invite ¨ travailler en ®glise et davantage toujours en collaboration avec les uns et les autres. Les missions ex®cut®es collectivement en solidarit®avec les organismes eccl®siaux ont aid®¨ lôaccroissement rapide de la participation de la¯cs dans lô£glise.

Nous ne pouvons pas oublier quôil avait laiss®aux membres de la Confr®rie de la Charit®, la libert®dôentreprendre des î uvres de leurs propres initiatives. Il a respect®les initiatives des Dames de la Charit®. Cela nô®tait pas le cas pour les Filles de la Charit®. Elles ®taient oblig®es de suivre strictement le programme con-u et bien stipul®par leur Compagnie. Mais il faut bien rappeler quôelles avaient pris un autre statut dans lô£glise car elles vivaient en communaut®en suivant la r¯gle strictement stipul®e.

2.3.4 Des observations importantes

Tout dôabord, nous pouvons dire que son id®e dôune £glise plus proche des pauvres se fait ¨ partir dôun d®veloppement dynamique. Une fois convaincu de cela, il va transmettre avec conviction aux autres ce dynamisme. Sa d®cision dô°tre plus proche des plus pauvres change non seulement sa propre vie et sa vision, mais cela apporte un grand changement dans la vie de lô£glise.

Ensuite, sa vision de lô£glise ne se limite pas au service des pauvres. Il va initier la femme au service des pauvres. Il va donner aux la¯cs un r¹le d®cisif dans sa mission, mais tr¯s particuli¯rement aux femmes. Son travail a ®t®dôanimer en faisant tout son possible afin de maintenir lôenthousiasme et lôesprit dô®quipe. Puis, il va entrer dans la transformation du corps eccl®siastique d®g®n®r®et d®grad®. Il avait bien compris que rien ne peut changer dans une ®glise o½le pr°tre ne vit pas et ne respecte pas sa vocation. Il va jouer un r¹le crucial dans leur reformation en introduisant des programmes accueillis et appr®ci®s par ses contemporains. Il a profit®de sa place dans le Conseil de Conscience pour opposer des d®cisions qui nô®taient pas en faveur de la bonne conduite de lô£glise.

Enfin, son désir d'améliorer la situation de l'Eglise devient un élément non négligeable dans la promotion de laïcs et la formation de prêtres. Ceux qui profitent de tout cela sont les pauvres abandonnés, mis de côté par l'Eglise et surtout, la femme qui n'avait guère une place dans ces structures ecclésiales et sociales. Elles intégreront la mission de l'Eglise à travers le service des pauvres comme l'avait pensé Monsieur Vincent. En principe, Il a fait deux découvertes simultanées : la présence des pauvres dans l'Eglise et l'importance du laïcat dans l'Eglise pour le service des pauvres. Cela reste deux éléments les plus importants de sa mission : les pauvres et les laïcs.

3. Les pauvres selon monsieur Vincent

Il est fondamental dans notre étude de mener une réflexion sur le pauvre, la pauvreté et leurs influences dans la mission de Monsieur Vincent du moins, celle qui est confiée aux femmes. Les pauvres ont eu une influence importante dans sa vie. Ce sont les pauvres et leur état déplorable dans la double dimension spirituelle et matérielle qui poussera Vincent à se plonger dans des activités contribuant à leur épanouissement. Nous avons vu que tout au long de sa vie, depuis 1617, il a principalement travaillé pour leur libération. Toutes les fondations qu'il a réalisées ont un élément commun et une mission centrale : assister le pauvre spirituellement et corporellement.

3.1 Le pauvre et la pauvreté dans l'ordre social

Etant né dans une famille paysanne et vivant son enfance dans une situation économiquement lamentable, son milieu social et la Pauvreté matérielle n'étaient pas une découverte nouvelle pour lui. Il avait connu les difficultés des pauvres gens, leur pénible combat pour se nourrir et faire nourrir les autres. Vincent le dit clairement : « J'y pensais encore tantôt, et je me ressouviens qu'étant petit gar-on, comme mon père me menait avec lui dans la ville, parce qu'il était mal habillé et un peu boiteux, j'avais honte d'aller avec lui et de le reconnaitre pour mon père. »[882] Cela pris beaucoup d'années à accepter ses humbles origines. Il n'avait jamais pensé qu'il deviendrait un jour un grand combattant aux côtés des pauvres de son pays. Petit à petit, il comprend que la pauvreté est un mal social, une injustice sociale qui a besoin d'être combattu.[883]

[882] *SV*, XII 432.
[883] *Cf.* J. M. ROMAN, *Saint Vincent de Paul*, *op.cit.*, 1, p. 67.

Jean Pierre Camus, un contemporain de Vincent nous pr®sente certaines notions de pauvret® de cette ®poque. ç Quôest-ce donc que la pauvret®? Côest disent quelques-uns, la disette ou la n®cessit® des choses requises pour vivre commod®ment, côest-¨-dire sans travailler. Dôautre, une privation des choses, droits et actions temporelles n®cessaires pour lôusage de la vie humaine. Dôo½nous pouvons recueillir que celui-l¨ seul est vraiment pauvre qui nôa dôautre moyen de vivre que son travail ou industrie soit dôesprit, soit de corps. è[884] Ou encore en parlant de la diff®rence entre la pauvret®et la mendicit®, il pr®cise : ç le pauvre est celui qui nôa autre bien que son labeur pour entretenir sa vie. Mais le mendiant est celui qui est non seulement priv®de tous revenus, mais r®duit ¨ tel point de mis¯re quôil ne peut gagner sa vie de son travailé è[885] Monseigneur Godeau, un autre contemporain de Vincent explique que ç les pauvres sont ceux qui ne sont pas ç hors du soin de chercher leur vie chaque jour è et qui ne sont pas ç secourus de leurs maladies è. è[886] Il est vrai, la d®finition et lôinterpr®tation des pauvres et la pauvret®peut diff®rer lôune de lôautre, mais nous pouvons r®sumer quôun pauvre est quelquôun qui nôa pas acc¯s au strict minimum de la soci®t®. Ils sont priv®s de toute participation dans la communaut® sociale et nôont pas beaucoup de consid®ration du gouvernement.

3.2 Monsieur Vincent et les pauvres

La pauvret® pour Vincent est beaucoup plus large quôune absence mat®rielle. Il devient un peu ambivalent voire difficile ¨ la d®finir. Il rencontre des pauvres de diverses cat®gories dans sa vie. Dans son enfance, il avait rencontr® les pauvres paysans en tant quôaum¹nier de la Reine Margot, il avait crois®les pauvres dans la ville de Paris et le plus souvent des mendiants dans la mis¯re. Sur les terres de Philippe Emmanuel Gondi, il avait rencontr® des pauvres spirituellement appauvris et les pauvres gens de compagne. A Ch©tillon, il avait contact®les pauvres malades, sans nourriture et sans que personne ne leur vienne en aide. Sa visite aux Gal®riens a r®v®l®une autre cat®gorie de pauvres et de pauvret®. La liste est longue dans sa d®couverte des pauvres et des pauvret®s quôil va non seulement rencontrer mais aussi aider: les enfants abandonn®s ; des gens ravag®s par la guerre, la famine, la peste ; les mendiants ; les for-ats ; les prisonniers ; les prostitu®es ; les personnes ©g®es ; les malades dans des h¹pitaux, etc. Nous pouvons dire que les pauvres pour monsieur Vincent

[884] J. P. CAMUS, *Trait®de la pauvret®®vang®lique*, Besan-on, 1634, p. 5. https://play.google.com/books/reader?id=Lbw7AAAAcAAJ&printsec=frontcover&output=reader&hl=en&pg=GBS.PA5 14/05/2017 ¨ 20h45. *Cf.* D. ROBIN, *Saint Vincent de Paul et le temps de la Charit®*, *op.cit.*, p. 123.
[885] *Ibid.*, p. 5-6.
[886] Cit®par D. ROBIN dans *Saint Vincent de Paul et le temps de la Charit®*, *op.cit.*, p. 123.

sont des personnes les plus vulnérables qui rencontrent dans leur vie la souffrance dans leur situation sociale, économique, politique et spirituelle.

3.2.1 Une expérience réelle et directe

Ce qui est impressionnant de constater, c'est que Monsieur Vincent avait rencontré et avait vu tous ces pauvres dans leur situation réelle et concrète. Il n'y a rien d'imaginaire, rien d'artificiel ou de superficiel. Il les a rencontré lui-même toutes ces situations. C'est signifiant de voir que chaque fois qu'il rencontre une telle pauvreté, il envisage un moyen pour la résoudre. Le rôle que les femmes ont joué a été de mettre en pratique des moyens qu'il avait souvent proposés. Monsieur Vincent parle de sa visite des for-ats « Marseille et de Bordeaux, dans les bagnes parisiens : « Ah ! mes sœurs, quel bonheur de servir ces pauvres for-ats, abandonnés entre les mains de personnes qui n'en ont point pitié ! Je les ai vus, ces pauvres gens traités comme des bêtes. »[887]

Le 16 août 1652, il écrit au Pape Innocent X pour solliciter son intervention en faveur de la paix. Le réalisme présent dans ses mots montre « quel point il avait vu et constaté l'état lamentable de son pays après la guerre. Il était un acteur social complètement engagé pour les pauvres et très présent dans le cadre social. Ce qu'il écrit nous montre non seulement ses expériences directes mais aussi une présentation minutieuse de la situation de son pays en ces termes : « Oserais-je aussi, plein de confiance en cette paternelle bonté avec laquelle elle accueille et écoute les moindre de ses enfants, lui exposer l'état lamentable et certes bien digne de pitié de notre France ? La maison royale divisée par les dissensions, les peuples partagés en factions ; les villes et les provinces affligées par la guerre civiles ; les villages, les bourgades, les cités renversés, ruinées, brulés ; les laboureurs mis dans l'impossibilité de récolter ce qu'ils ont semé, et n'ensemen-ant plus les années suivantes. Les soldats se livrent impunément « tous les excès. Les peuples sont exposées, de leur part, non seulement aux rapines et aux brigandes, mais encore aux meurtres et « toutes sortes de tortures ; ceux des habitants des compagnes qui ne sont pas frappés par le glaive meurent presque tous de faim ; les prêtres, que les soldats n'épargnent pas plus que les autres, sont inhumainement et cruellement traités, torturés et mis « mort ; les vierges sont déshonorées, les religieuse elles-mêmes exposées « leur libertinage et « leur fureur, les temples profanés, pillés ou détruits ; ceux qui restent debout sont le plus souvent abandonnés par leur pasteurs, en sorte que les peuples sont presque privé de sacrement, de messe et de tout autre secours spirituel… c'est

[887] *SV*, X, p. 125.

peu dôentendre et de lire ces choses ; il faut les voir et les constater de ses yeux. è[888] Peut-°tre il nôy aura personne mieux que Monsieur Vincent pour parler de la pauvret®et des pauvres au XVII[e] si¯cle en France parce quôil sôest vou®¨ leur service au milieu dôeux.

3.3 Le Myst¯re du Pauvre : le Christ et les pauvres

Il est vrai, ses exp®riences de pauvres, de la pauvret®et ses remarques sont sans contestation. Il est tr¯s d®terminant de voir pourquoi il va se mettre ¨ leur service et d®ployer les secrets de son enthousiasme. En effet, en retrouvant lô®l®ment conducteur, nous arriverons ¨ situer lôesprit dôanimateur de tout ce quôil a r®alis®pour les pauvres. Cela nous aidera ®galement ¨ pr®ciser pourquoi et comment il a aid®la femme dans sa vocation dans lô£glise et la soci®t®

Pour Vincent, les pauvres sont des repr®sentants de J®sus Christ : ç En eux, il d®couvre J®sus-Christ pauvre et humili® Côest ¨ partir de sa ç rencontre des pauvres è que vinent quôil parvient approfondir le ç myst¯re du pauvre è : en ces pauvres, m®prisables aux yeux du monde, il voit les repr®sentants de J.C. è[889] Dans un extrait dôentretien sur lôesprit de foi nous lisons :ç je ne sois pas consid®rer un pauvre paysan ou une pauvre femme selon leur ext®rieur, ni selon ce qui parait de la port®e de leur esprit ; dôautant que bien souvent ils nôont pas presque la figure, ni lôesprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers et terrestres. Mais tournez la m®daille, et vous verrez par les lumi¯res de la foi que le Fils de Dieu, qui a voulu °tre pauvre, nous est repr®sent®par ces pauvres ; quôil nôavait presque pas la figure dôun homme en sa passion, et quôil passait pour fou dans lôesprit des Gentils, et pour pierre de scandale dans celui des Juifs ; et avec tout cela, il se qualifie lô®vang®liste des pauvres : *Evangelizare pauperibus misit me.* O Dieu ! quôil fait beau voir les pauvres, si nous les consid®rons en Dieu et dans lôestime que J®sus-Christ en a faite ! Mais, si nous les regardons selon les sentiments de la chair et de lôesprit mondain, ils paraitront m®prisables. è[890]

Certaines de ses paroles aux Filles de la Charit®montrent clairement sa vision : ç Servant les pauvres, on sert J®sus-Christ. O mes filles, que cela est vrai ! Vous servez J®sus-Christ en la personne des pauvres. Et cela est aussi vrai que nous sommes ici. Une sî ur ira dix fois le jour voir les malades, et dix fois par jour elle y trouvera Dieu. Comme dit St Augustin, ce que nous voyons nôest pas si assur®, parce que nos sens nous peuvent tromper ;

[888] *SV*, IV, p. 458.
[889] *AV*, Cahier 2, ç les pauvres è, Bordeaux.
[890] *SV*, XI, p. 32.

mais les v®rit®s de Dieu ne trompent jamais. Allez voir de pauvres for-ats ¨ la cha´ne, vous y trouverez dieu ; servez ces petits enfants, vous y trouverez Dieu. O mes filles, que cela est obligeant ! Vous allez en de pauvres maisons, mais vous y trouvez Dieu. O mes filles, que cela est obligeant encore une fois ! è[891] Cela explique par ailleurs quôil a fait tout pour les pauvres parce quôil voit le visage du Christ dans ces pauvres. Mais il va aller encore plus loin en pr®sentant les pauvres comme leur ma´tre et leur seigneur. Côest un point essentiel dans leur mani¯re dôapprocher et de servir les pauvres. Il affirme : ç Il faut donc traiter les pauvres avec douceur et respect, vous souvenant que côest ¨ Notre Seigneur que vous rendez ce service, puisquôil le tient fait ¨ lui-m°me : ç *Cum ipso sum in tribulatione* è, parlant des pauvres. Sôil est malade, je le suis aussi ; sôil est en prison, jôy suis ; sôil a des fers aux pieds, je les ai avec lui. Et une autre raison, côest que vous devez regarder les pauvres comme vous maitres. è[892]

Les paroles sont tellement attirantes et provoquent un tel d®sir de sôengager dans le service des plus pauvres. Par exemple dans sa conf®rence du 25 juillet 1655 aux Filles de la Charit®, il avoue : ç Pour moi, mes sî urs, je vous avoue que jamais je n'ai eu plus de consolation que quand j'ai eu l'honneur de servir les pauvres. C'est ce qui fait le plaisir et la consolation des Filles de la Charit® *Jucundus homo*. L'homme est heureux d'exercer la charit® Entre toutes les î uvres de la charit®il n'y en a point qui donnent plus de consolation que la visite des pauvres. è[893]

Vincent a toujours eu des paroles convaincantes pour ses auditeurs, particuli¯rement pour tous ceux quôil avait rassembl®s autour de lui pour le service des pauvres. Ces paroles sont des convictions parce quôil avait vu et v®cu avec les pauvres et compris leur besoin. Cela a jou®un r¹le irr®ductible dans sa responsabilit®dôanimateur des ®quipes.

3.4 Les pauvres : ç nos ma´tres et nos seigneurs è

Un autre moyen de mettre le service de pauvres en valeur a ®t® de pr®senter les pauvres comme des ma´tres et seigneurs. Pour Monsieur Vincent, ç Il est bien raisonnable de servir les ma´tres les premiers. Les pauvres sont nos ma´tres ; ce sont nos rois ; il leur faut ob®ir, et ce nôest pas une exag®ration de les appeler ainsi, parce que Notre-Seigneur est dans

[891] *SV*, IX, p. 252. Conf®rence de 13 f®vrier 1646, sur amour de la vocation et assistance des pauvres.
[892] *SV*, X, p. 680. Conf®rence du 25 novembre 1659.
[893] *SV*, X, p. 681.

les pauvres. è[894] Cêest presque le m°me enseignement quand il parle de lôamour des pauvres ¨ ses pr°tres. Il invite : ç Allons donc, mes fr¯res, et nous employons avec un nouvel amour ¨ servir les pauvres, et m°me cherchons les plus pauvres et les plus abandonn®s reconnaissons devant Dieu que ce sont nos seigneurs et nos ma´tres, et que nous sommes indignes de leur rendre nos petits services. è[895] Cêest une nouvelle mani¯re de concevoir lôhomme et pr®cis®ment le plus abandonn®. Les pauvres qui sont consid®r®s comme insignifiants dans la soci®t®sont pr®sent®s comme des °tres de valeur. Nous pouvons consid®rer que cette parole de Vincent vient de ses exp®riences avec les pauvres ¨ travers ses relectures de la parole de lô®vangile. En principe, ce sont les pauvres eux-m°mes qui ont aid® Vincent ¨ trouver le visage cach®du Christ sur eux. Il a ®t®tout dôabord ®vangélis®par eux. Nous constatons clairement quôil est inspir®par lô®vangile de saint Mathieu chapitre 25, 31-46, o½ le Christ parle de jugement final et pour renforcer lôidentification de J®sus avec les pauvres.[896] Vincent d®clare : ç Voil¨ donc ce qui vous oblige ¨ les servir avec respect, comme vos maitres, et avec d®votion, parce quôils vous repr®sentent la personne de Notre-Seigneur, qui a dit : ç ce que vous faites au plus petit des miens, je le tiendrai fait ¨ moi-m°me. è è[897] Toutes ces paroles ¨ ces collaborateurs ont eu des r®sultats exceptionnels en faveur des missions respectives.

3.5 Une nouvelle vision du pauvre dans lôÉglise

La vision et la mission de Vincent aupr¯s des pauvres, ses enseignements concernant les pauvres vont changer compl®tement lôid®e du pauvre dont lôÉglise avait jadis consid®r®e et enseign®e aux fid¯les depuis plusieurs si¯cles. La th¯se de Jacques Depauw, sur la *Spiritualit®et pauvret®¨ Paris au XVII^e^ Si¯cle* donne quelques id®es permettant de faire cette supposition. Selon lui, ç jusquô¨ Vincent de Paul, le geste de charit®, la fr®quentation des pauvres, et lô®tat de pauvret®temporelle sont int®gr®s dans un cheminement spirituel personnel qui m¯ne au salut. Le pauvre est, pour le riche, lôoccasion de faire le geste qui le sauve ; la fr®quentation des pauvres est lôoccasion de vivre des humiliations qui sont des p®nitences ou dô®prouver des attendrissements qui ouvrent le cî ur vers Dieu autant que vers le pauvre. Lô®tat de pauvret®accept®®tait le plus s¾r chemin du salut par la n®cessit®de sôen

[894] *SV*, X, p. 610.
[895] *SV*, XI, p. 393.
[896] *Cf.* R. P. MALONEY, *Un chemin vers les pauvres*, *op.cit*., p. 27.
[897] *SV*, X, p. 332.

remettre ¨ Dieu. Les pauvres ®taient aid®s et aim®s en Dieu et pour Dieu et rares avaient ®t® ceux qui avaient exprim®au-del¨ de cet amour des pauvres en Dieu un amour ç naturel è.[898]

Alors, la r®volution apport®e par Monsieur Vincent au geste de charit® est quôil privil®gie une autre approche. Ce nôest pas la perspective salutaire qui exige le geste, côest une situation. Il faut r®pondre ¨ la situation des gens des campagnes, r®pondre aux besoins des pauvres malades, r®pondre au drame des enfants abandonn®s. Il relie ainsi ce geste aux exigences de son temps. La n®cessit®prend une dimension sociale qui exige une organisation et une action collectives et modifient le discours dôexhortation. De la m°me mani¯re, sans n®gliger le discours traditionnel, il lôactualise en mettant lôaccent tout particuli¯rement sur lôIncarnation.[899] Selon Jacques Depauw, un d®placement de la spiritualit® prend place par lôintervention de monsieur Vincent. Il pr®sente la r®volution que Vincent va effectuer par le geste de charit®et plus concr¯tement au niveau social.

Le besoin des pauvres nô®tant pas seulement mat®riel o½ social mais aussi spirituel, une formation spirituelle ¨ la charit® pratique de ses collaboratrices ®tait absolument n®cessaire. Côest la formation qui fait cro´tre dans la saintet®et le d®vouement total au service des pauvres. Côest le r¹le de Vincent comme animateur et formateur qui peut °tre consid®r® plus r®volutionnaire que tous les changements apport®s. A travers chaque parole, il a infus® cette nouvelle conception du service aux pauvres. Nous avons examin® certaines de ces paroles tr¯s significatives et motivantes dans la formation et la promotion de la femme.

Si Vincent a pu r®aliser un d®placement historique, comme lô®voque Jacques Depauw, sociologique, spirituel, et anthropologique, nous devons reconnaitre que côest gr©ce ¨ sa mani¯re propre de former et dôanimer ces femmes et particuli¯rement les Filles de la Charit® dont la majorit® ®taient issues de la campagne. Gr©ce ¨ la formation et lôaccompagnement permanente, il a dot® la femme dôune formation comme gage de sa promotion et de sa responsabilisation. Il devient le vrai promoteur, pas seulement dans sa cr®ation des ®quipes f®minines pour le service aupr¯s des plus d®munis de la soci®t®, mais par sa capacit®¨ orienter toutes ces femmes au service des plus pauvres par amour du Christ.

[898] J. DEPAUW, *Spiritualit®et pauvret®¨ Paris au XVII^e^ Si¯cle*, Paris, la boutique de lôhistoire, 1999, p. 153.
[899] *Ibid*., p. 153.

Conclusion

Fort de ce parcours, bien que non exhaustif, nous livrons ici certaines conclusions bas®es sur nos d®couvertes. Nous comprenons que la spiritualit®a jou®un r¹le d®terminant dans lôanimation et la conduite de ses ®quipes.

Tout dôabord, nous voyons quôavant de devenir m°me le fondateur et lôanimateur exceptionnel de lô®quipe f®minine, il sô®quipe dôune spiritualit®bien-fond®dans son ®poque ¨ lôaide de plusieurs grands maitres spirituels de son temps. Mais ce qui va diff®rencier Monsieur Vincent et les autres, du moins ses ma´tres, côest sa capacit®¨ conduire cette spiritualit®¨ lôaccomplissement le plus complet dans sa vie, celle de ses collaborateurs et collaboratrices ¨ travers sa d®couverte du Christ pr®sent dans les pauvres et le service aux pauvres. Il a bien compris quôune spiritualit®th®orique est inutile si nous nôarriverons pas ¨ assister les pauvres qui sont ¨ lôimage du Christ. Il ne d®valorise pas la spiritualit®existante mais il essaie de lui donner une nouvelle dimension et un nouvel esprit. Les ®quipes f®minines deviennent, pour ainsi dire, lôune des sources et la force incomparable de lôactualisation de sa spiritualit®qui est plut¹ t pratique bien que toujours fond®e sur les bases quôil avait acquis.

Ensuite, nous constatons que sa d®couverte dôune puissance exceptionnelle de lô®quipe de la¯cs, joue un r¹le remarquable dans sa collaboration avec eux. Il comprend que la mission de lô£glise et son r¹le dô®vang®lisateurs des pauvres, en particulier, peut marcher quôavec leur participation et leurs contributions. Depuis Chatillon, il nôexclue pas les la¯cs de sa mission. Ce qui est important côest quôil d®couvre, ¨ travers cette spiritualit®, les talents de la femme et le r¹le quôelle peut jouer dans lô£glise et la soci®t®. Il leurs donne une ouverture ¨ la mission de lô£glise et elles ont bien profit® de cette opportunit® Elles ont bien montr®quôil y a des champs dans la mission de lô£glise o½elles peuvent °tre plus efficaces que les hommes.

Puis, ce qui va transformer radicalement la vision de Monsieur Vincent est la d®couverte de lôimage du Christ dans les pauvres. Nous pouvons sans doute d®duire dans cette conclusion que côest cette d®couverte qui ouvre la grande possibilit®aux femmes dô°tre en collaboration avec lui. Cette d®couverte changera le style de service des pauvres dans lô£glise. La charit®devient organis®e dans lô£glise. Le plus crucial dans cette organisation est le r¹le que Vincent donnait aux femmes. Leur collaboration in®vitable a produit non seulement le changement dans lô£glise mais cela a d®fini ®galement le r¹le incontournable des femmes dans la mission de lô£glise particuli¯rement aux services de pauvres.

Enfin, ¨ travers tout ce que nous venons de d®couvrir, nous pouvons dire quôune spiritualit® bien fond®e et des d®couvertes importantes syst®matiques ont aid® monsieur Vincent ¨ discerner le chemin quôil devrait prendre et le r¹le quôil devrait donner aux femmes. Côest cette spiritualit® qui joue le r¹le essentiel dans lôaccomplissement de ses fonctions dôaccompagnateur et de promoteur.

Chapitre 2
La Vision de la Femme chez Monsieur Vincent

Introduction

Il nous reste un ®l®ment tr¯s important ¨ analyser dans notre ®tude. Nous avons bien ®voqu®le r¹le que Monsieur Vincent a jou®dans la promotion de la femme. Avant de tirer les conclusions de notre recherche, il faut r®pondre ¨ certaines questions afin de bien saisir son r¹le et de donner un avis plus raisonnable. Il convient ®galement que nous discutions de sa vision de la femme ; Cela nous permettra de comprendre la place quôil donne aux femmes dans lô£glise et dans la soci®t®¨ travers lôutilisation de leurs talents.

En permettant aux femmes de collaborer avec lui, Vincent a ouvert une dynamique de participation avantageuse dans la mission de lô£glise pour plusieurs cat®gories de femmes. Pour certaines, cette collaboration a ®t®une ouverture dans lô£glise et dans la soci®t®pour participer ¨ la mission sociale et eccl®siale. Pour dôautres cela a ®t®non seulement une ouverture ¨ la mission, mais une opportunit® ®norme qui les a conduits vers une grande transformation de leur vie et de leurs talents. Alors, peut-on pr®sumer que certaines ®quipes ont pu b®n®ficier®de son accompagnement plus que dôautres ? Peut-on affirmer que la vraie promotion dont nous avons parl®appartient ¨ un groupe sp®cifique de femmes ?

Tout au long de notre recherche une s®rie de question est rest®e r®currente : pourquoi Vincent a-t-il compt®notamment sur les femmes pour exercer la charit®envers les pauvres ? Quelle qualit®exceptionnelle voit-il chez les femmes et quel sens de priorit®donne-t-il ¨ ce choix ? Il est ®vident ¨ partir de notre analyse quôil avait donn®une priorit®inhabituelle ¨ la femme dans ses missions, plus particuli¯rement dans les services aux pauvres. Côest la preuve quôil avait trouv®des qualit®s remarquables chez celle-ci. La d®couverte de ces qualit®s peut nous aider ¨ comprendre son choix.

A certains moments de notre recherche, nous avons ®t®tent®s de poser une question qui nous am¯ne ¨ un d®bat probablement assez important ¨ notre ®poque. Les initiatives que monsieur Vincent prend pour la promotion de la femme donnent lôimpression quôil souhaitait am®liorer les conditions des femmes au niveau social et eccl®sial. Doit-on penser que tous les combats dô®galit® entre lôhomme et la femme dans diverses soci®t®s sont une

manifestation du courant f®ministe ? Peut-on ®voquer la promotion de la femme faite par Vincent comme une initiative f®ministe?

Dans ce chapitre, nous allons essayer de trouver des r®ponses ¨ toutes ces questions que nous venons de nous poser. Cela nous permettra de formuler une vision plus globale et ®troite sur sa position envers les femmes et leur place dans la soci®t® et dans lôEglise de son ®poque.

1. La promotion en plusieurs niveaux

Dans notre ®tude, nous avons bien vu que Monsieur Vincent avait accompagn® plusieurs cat®gories de femmes dans sa mission : les femmes riches et influentes, les femmes religieuses, les femmes de campagne ... mais son accompagnement nôest pas le m°me pour toutes. Certaines dôentre elles ont plus b®n®fici®de sa collaboration. Si nous pouvons regarder de plus pr¯s chaque ®quipe, nous arriverons ¨ comprendre cette diff®rence. Cela nous permettra ¨ dire quel groupe a vraiment profit®de son accompagnement.

1.1. La Confr®rie de la Charit®

Le premier groupe de femmes que Monsieur Vincent avait accompagn® ®tait la Confr®rie de la Charit®depuis ces humbles d®buts ¨ Ch©tillon. La confr®rie nôest pas une nouveaut® Il existait d®j¨ dôautres confr®ries dans la paroisse de Ch©tillon, comme celle du Rosaire. Ce qui a diff®renci®les membres de la Confr®rie fond®e par Vincent ®tait la mission quôelle portait. Nous avons largement discut®sur cette mission. La sp®cificit®fondamentale de leur mission ®tait que leur engagement a ®t® v®cue au milieu du peuple. Lôappartenance ¨ cette confr®rie a permis de mettre en î uvre plus concr¯tement leurs talents.

Tout dôabord cette appartenance donnait une possibilit®de sortir de leur famille et de sôengager pour r®pondre plus activement aux probl¯mes soci®taux. Au niveau social, cela ®tait une ®tape tr¯s cruciale. Ce que nous devons voir comme un v®ritable avancement est le fait quôelles aient particip®¨ la mission de lôEglise nonobstant une interdiction tr¯s stricte faite aux femmes de sôengager. La confr®rie a cr®® pour la femme un terrain dôaction plus important dans lôEglise. La mission diff®rente dont nous avons parl®, nous montre clairement que leur engagements ®taient per-us comme une r®ussite et une r®volution.

Les membres de Confr®rie, au d®but, pour la plupart, ®taient des dames de situation modeste. Toutefois, quand la confr®rie a ®t®®tablie ¨ Paris, elle a attir®e principalement des

dames de condition noble, ®duqu®es et mieux plac®es socialement. Ces derni¯res ®taient plus expos®es ¨ la vie mondaine. Devenant membre de la Confr®rie, elles ont eu la possibilit®de concevoir leur vie plus spirituellement et de la rendre plus utile aux autres, en particuli¯r pour les plus pauvres. Nous pouvons en d®duire quôelles ont eu la promotion ¨ deux niveaux : avancement important dans leur Vie spirituelle et avancement consid®rable par rapport ¨ leur attention envers les plus opprim®s. Nous pouvons dire que la promotion dans leur vie commence quand elles d®cident dôabandonner les choses moins importantes et quôelles acceptent des propositions qui changent leur regard envers elle-m°me et envers les autres.

Vincent a aid®ces femmes ¨ apporter un changement consid®rable dans leur vie avec ses accompagnements et sa collaboration. Il ouvre ainsi pour elles de nouveaux champs dôactions diff®rents de leur vie quotidienne, afin de leur permettre de vivre dôautres choses dans lô£glise et dans la soci®t®.

1.2. Les Dames de la Charit®de lôH[1]tel-Dieu

Avec la fondation des Dames de la Charit®, des femmes puissantes et influentes de la soci®t®entrent en collaboration avec Vincent. Leur vie et leur statut social sont tr¯s diff®rents des dames modestes de la paroisse. Son approche envers toutes ces femmes est admirable. Il a un respect consid®rable pour elles. Il demande aussi aux Filles de la Charit®dôavoir du respect pour ces Dames. Dans leur r¯glement nous lisons, ç Elles rendront aussi ob®issance aux dames officiers de la Charit®è[900]. Nous avons constat®que les Dames de la Charit®nôont pas eu des r¯glements bien d®finis (sauf quelques instructions pour leur vie spirituelle). N®anmoins, quelques ann®es avant sa mort, Vincent a donn®au groupe un r¯glement bien quôen absence dudit r¯glement, lô®quipe fonctionnait ¨ merveille, au vu des assembl®es organis®es tr¯s r®guli¯rement. Avec leur soutien et leur engagement, Vincent arrive ¨ organiser des chantiers ®normes en France, en Europe et Outre-Mer pour les Pr°tre de la Mission et les Filles de la Charit®.

Le plus grand service que Vincent a rendu ¨ ce groupe est quôil les a sensibilis®s vis-¨-vis de leur responsabilit®envers les autres et, en particulier, envers les plus abandonn®s de la soci®t®. Il leur permettra, en effet, dô°tre des acteurs sociaux qui apportent des transformations concr¯tes aux situations sociales. A lôissue de lôaccompagnement et de lôinspiration de

[900] *La Compagnie de la Filles de la Charit®aux Origines*, *op.cit.*, p. 373.

Monsieur Vincent et plusieurs dôentre ces femmes prennent des initiatives personnelles effectuant pour ainsi dire des changements efficaces dans le social et dans lôEglise.

1.3. Les Filles de la Charit®

Dans notre deuxi¯me partie dô®tude, nous avons largement analys® lôorigine, le d®veloppement, des sp®cificit®s, des î uvres etc., des Filles de la Charit®. Sôil faut ®voquer un groupe quant ¨ la promotion de la femme dans le sens plus large et plus concret du terme, les Filles de la Charit® sont ¨ consid®rer comme tel. Aucun autre groupe nôa profit® de lôaccompagnement de Monsieur Vincent comme ces Filles. Côest pourquoi, il est important que nous analysions des champs de leur promotion avant de conclure.

1.3.1. La promotion au niveau social

Un ®l®ment qui attire notre attention imm®diate est la promotion qui est effectu®e au niveau social. Des femmes qui seraient demeur®es pauvres femmes de village avec leur champ dôaction normal dans les champs ou dans la maison prennent un statut diff¯rent en entrant dans la compagnie des Filles de la Charit®. Leur entr®e dans la compagnie transforme leur vie tout dôabord en ouvrant dôautres possibilit®s pour ces pauvres femmes et ensuite en leur permettant dôavoir acc¯s ¨ dôautres actions sociales. Ce changement de la situation social nous invite ¨ regarder plusieurs ®l®ments quôelles ont eus ¨ travers leur appartenance ¨ cette institution de la charit®vincentienne.

Lô®ducation : probablement, la plus grande opportunit® qui est donn®e aux pauvres femmes de campagne. En effet, en entrant dans la compagnie, il leur est donn®la possibilit® dôapprendre ¨ lire et ¨ ®crire. Plusieurs dôentre elles ®taient sans aucune ®ducation. Elles apprennent ¨ lire et ¨ ®crire non seulement pour leur besoin personnel mais aussi pour devenir des enseignantes dô®cole. Elles recevaient une formation importante des Ursulines sur la mani¯re de faire ®cole. Lô®norme opportunit® donn®e ¨ ces filles devrait °tre consid®r®e comme lôune des plus grandes avanc®es dans leur promotion. Ce passage de pauvres femmes sans instruction ¨ femmes dôinstruction doit °tre regard®avec appr®hension comme le premier pas dôun processus de d®veloppement.

La sant®: Les pauvres femmes des villages ont jou®le r¹le dôinfirmi¯res dans des h¹pitaux et dans les villages. Elles ont appris comment soigner et traiter les malades en lôabsence du m®decin. De simples femmes de campagne ou, tout simplement des femme au foyer, elles deviennent capables dôassister les malades et, parfois, de sauver leur vie. Ce

d®placement important dans leurs champs dôaction, devrait ®galement °tre vu comme une ®tape tr¯s cruciale de leur promotion.

Lôimplantation dans la ville : nous devons consid®rer lô®norme chance que les filles de campagne ont eue avec le d®placement de la campagne ¨ la ville (Paris). Cô®tait le r°ve des filles de la campagne de venir vivre ou travailler ¨ Paris. Nous avons d®j¨ vu quôil y avait des filles qui voulaient entrer dans la compagnie dans lôespoir de se retrouver ¨ Paris, de visiter ou trouver une meilleure vie.[901]

Lôouverture globale : un autre aspect qui attire notre attention est lôouverture donn®e aux filles des villages : aller ¨ Paris, dans dôautres villes, et dans dôautres pays. Leurs implantions ¨ plusieurs endroits, dans plusieurs situations et cultures les aident ¨ se faire une id®e plus large de la soci®t®. Le changement de communaut® et de lieu les ont aid®s ¨ sôadapter plus facilement ¨ nôimporte quelle situation. La capacit® de passer dans une communaut® diff®rente ®tait consid®r®e comme un avancement tr¯s important pour ces pauvres femmes des villages. Cette formation sociale est tr¯s importante dans leur fonctionnement et dans leur mission. Si ces filles sont devenues plus utiles et plus rapides dans leur insertion dans une î uvre cô est gr©ce ¨ leur promotion sociale.

1.3.2 La Promotion Spirituelle

La formation spirituelle des Filles de la Charit® m®rite une autre approche sp®ciale. Il est vrai que les ®quipes paroissiales des Confr®ries ont eu leur activit® spirituelle et certaines instructions sur leur vie spirituelle. Elles ont eu des r¯gles bien pr®cises afin de vivre leur vie spirituelle. Nous ne voyons pas un accompagnement tr¯s strict et constitu® pour ces femmes des Confr®ries. En revanche, la formation spirituelle des Filles de la Charit® est un ®l®ment tr¯s important dans leur promotion. Ces formations sont faites par plusieurs moyens. Nous allons examiner certaines des m®thodes utilis®es.

Lôordre du Jour : au d®but de la compagnie, avant que le r¯glement officiel soit donn®, elles suivaient un ordre du jour (lôordre du jour pr®par® par Louise et valid® par Vincent), qui donnait beaucoup dôimportance aux pri¯res.[902]. Ce qui est impressionnant dans cet ordre du

[901] Nous avons d®j¨ cit® lôobservation de Louise qui demande ¨ lôabb®de Vaux de d®courager les filles voulant voir Paris ou trouver un moyen dôassurer leur vie. ç Sôil vous plait prendre garde que ce ne soit point le d®sir de voir Paris qui les fasse d®sirer de venir, ni le besoin quôelles ont dôassurer leur vie. è
[902] *Saintes Louise de Marillac, Ecrits Spirituels, op.cit.*, p. 722.

jour est le temps r®serv®¨ la pri¯re. Le jour commence et se termine avec les pri¯res. Une importance exceptionnelle est donn®e ¨ lôoraison.

Des retraites spirituelles : Nous avons bien remarqu®que les filles qui sont venues ¨ Paris pour le service dans diff®rentes Charit®s ®taient oblig®es de vivre quelques jours de retraites chez Mademoiselle Le Gras. Elles avaient leur programme de la journ®e, soutenu par des lectures spirituelles, des temps de pri¯re personnelle etc. Cô®tait probablement une premi¯re exp®rience pour plusieurs dôentre elles. Ces retraites sont ¨ consid®rer comme des actes dôinitiation ¨ la vie de service et de pri¯re : les retraites se faisaient mensuellement voir annuellement.

Nous voyons par ailleurs dôautres occasions o½ Vincent propose la retraite pour certaines filles avant de les envoyer en mission. Dans une lettre ®crite en 1641 ¨ Louise nous lisons : ç Je pense que vous feriez bien de mettre ma Sî ur Barbe ¨ la retraite. è[903] Nous voyons cette invitation ¨ faire de retraites dans plusieurs communications de Vincent ¨ Louise et ¨ dôautres sî urs. Dans sa lettre du 30 juillet 1651 ¨ Anne Hardemont, une fille de la Charit®, il ®crit : ç Je trouve bon que vous fassiez la retraite, puisque Dieu vous en donne le d®sir, pourvu que les pauvres nôen souffrent pas et que votre digne directeur en soit dôavis. Vos sî urs la pourront faire de m°me ¨ leur tour. è[904] Le r¯glement de Filles de la Charit®de 1645 avait ®tabli la retraite annuelle mandataire pour toutes les filles.[905]

Les conf®rences spirituelles : nous avons d®j¨ dit que les conf®rences ®taient lôun de moyen pour Vincent afin de former ses filles. Un objet fondamental des conf®rences est de former les filles spirituellement. Toutes ces conf®rences permettaient de r®fl®chir ¨ la vie spirituelle et les ®l®ments n®cessaires pour y parvenir. Cela montre clairement quôil voulait que ses filles apprennent ¨ prier et ¨ fonder leur vie sur la pri¯re. Cela doit °tre consid®r® comme un grand avancement dans leur vie. Les pauvres filles des compagnes qui nôont pas eu acc¯s ¨ un tel enseignement spirituel appr®ciaient vraiment Monsieur Vincent et ses conf®rences spirituelles.

Le Cat®chisme : Nous avons d®couvert que la mission des filles de la Charit® ®tait double : spirituelle et mat®rielle. Il ®tait n®cessaire que les filles se pr®parent avant dôaller

[903] ç Saint Vincent de Paul, Correspondance, Entretiens-Documents XV, Suppl®ment è dans ç *MCè*, Trimestriel -19-20- 1970, Janvier-Juin, Pairs, p. 169. Documents 135.
[904] *La Compagnie de Filles de la Charit®aux origines, op.cit*., p. 597.
[905] *Ibid*., p. 373. Document 392. R¯glement des Filles de la Charit® (aout-Septembre 1645).

donner le cat®chisme aux malades et ¨ dôautres n®cessiteux, notamment les petites filles. Cette pr®paration cat®ch®tique ¨ la mission qui consistait ¨ apprendre des choses souvent inaccessible aux filles des campagnes leur ®tait dôun grand aide.

LôAccompagnement spirituel : Probablement la grande opportunit®donn®e aux filles de campagnes qui sont entr®es dans la compagnie ®tait le privil¯ge dôavoir des personnes connues pour leur qualit®comme directeurs spirituels. Monsieur Vincent lui-m°me prend un int®r°t tr¯s particulier dans leur formation spirituelle. A ces c¹t®s, Louise de Marillac et dôautres pr°tres de la mission participaient ¨ leur tour pour accompagner les filles dans leur vie spirituelle.

Nous pouvons ®num®rer plusieurs champs spirituels o½ elles arrivent ¨ recevoir une formation consid®rable et un accompagnement important. Il est certain que la formation spirituelle a aid®ces filles ¨ leur avancement dans la vie. Dans sa conf®rence du 15 Octobre 1641, Vincent fait cette remarque tr¯s importante pour notre observation : ç Voyez-vous, mes filles, examinez-vous; vous trouvez-vous meilleures que vous n'®tiez quand vous °tes venues ¨ la Charit®? Un grand saint a dit que qui n'avance en la vie spirituelle recule. N'avez-vous pas beaucoup perdu si depuis 4, 7 ou 8 ans vous n'avez pas avanc®en la vie spirituelle, en la correction de vos d®fauts et en la mortification de vos sens ? è[906] Monsieur Vincent est certain que la formation donn®e aux filles est vraiment utile et fructueuse. Il voit d®j¨ les fruits de la formation quôelles ont re-ue dans leur vie au regard de leurs activit®s. Vincent lui-m°me affirme quôen entrant dans la compagnie, il a aid®les femmes ¨ les transformer pour avancer dans leur vie spirituelle.

1.3.3 La promotion de la personne

Nous avons vu que lôappartenance ¨ la compagnie a contribu®au d®veloppement social et spirituel de pauvres femmes de campagne. Avec ces ®l®ments, nous pouvons ajouter les valeurs quôelles vont recevoir en tant que personne. Si les filles pauvres vivaient sans importance et sans un travail pr®cis dans leur village, avec leur appartenance ¨ la compagnie elles devenaient des personnes importantes, tr¯s sollicit®es. Leur service aux pauvres devint indiscutable voire incontournable. Les filles sont respect®es pour la qualit®de leurs services. Ce passage dôun ®tat de la vie ¨ un autre est lôun des ®l®ments importants dans la promotion de la femme. La personne trouve une place plus respectable dans la soci®t®.

[906] *SV*, IX, p. 50.

Il est essentiel de noter quôil donne beaucoup dôimportance ¨ la formation aux vertus. Il leur propose des vertus et le moyen de les pratiquer. Cette formation ¨ partir des vertus est cruciale dans la formation de la personne humaine. Les pratiques des vertus mettent en ®vidence les qualit®s de ces personnes.

Il est signifiant dôobserver que Vincent aide les filles ¨ d®velopper leurs qualit®s personnelles et interpersonnelles. Plusieurs conf®rences sont orient®es vers lôinstruction des filles au sujet du d®veloppement de leurs capacit®s personnelles ¨ partir de ses enseignements et de ses collaborations dans la mission. Lôimportance est donn®e tout dôabord ¨ la dignit®de la personne.

1.3.4 Quelques observations importantes

Tout dôabord, nous voyons clairement quôil est donn®, aux Filles de la Charit®, une place importante dans les missions de Monsieur Vincent. Il joue un r¹le irrempla-able dans leur formation ¨ travers ses accompagnements personnels. Elles ne sont pas de simples collaboratrices mais elles contribuent concr¯tement aux diverses missions.

Ensuite, lô®panouissement des Filles de la Charit®semble °tre pris en charge plus que dôautres ®quipes f®minines fond®es ou accompagn®es par Monsieur Vincent. Il prend une initiative cons®quente pour leur int®gration sociale. Ses enseignements aident les filles ¨ int®grer plus facilement des situations diff®rentes. Il est d®cisif de voir que, m°me les reines souhaitent avoir les Filles de la Charit®en leur compagnie : nous avons lôexemple de la reine de Pologne. Ses conseils aux sî urs avant de partir en mission ®taient tout aussi d®cisifs pour leur incorporation et leur acculturation aux divers endroits de leur mission.

En outre, la formation spirituelle que les filles recevait, leur donnait une assise spirituelle ad®quate par rapport aux autres filles du village. Ces formations spirituelles et ces participations actives dans la mission de lô£glise leur apporte une confiance consid®rable. Elles avaient acc¯s aux textes des grands maitres spirituels. La vie spirituelle, dôune mani¯re sp®ciale, donnait lôimpression dôune religieuse importante. A travers une vie communautaire fond®e sur la pri¯re et concr®tis®e par les î uvres de charit®, les filles apportent un nouveau souffle dans lô£glise. Le fait dôapprendre ¨ servir les pauvres est aussi une pri¯re ®quivalente ¨ dôautres forme de pri¯res. Vincent a ®lev®non seulement la vocation des Filles de la Charit® mais aussi toutes celles qui consacrent leur vie au service des pauvres.

Enfin, nous voyons clairement que Vincent donne une importance exceptionnelle aux Filles de la Charit® En effet, ¨ travers elle, il arrive ¨ proposer aux femmes un nouveau chemin dans la perfection. Il montre une nouvelle voie de vie et de service dans lôEglise et, en m°me temps, une nouvelle spiritualit® qui trouve dans lôactualisation de ces actes concrets. Avec cette formation, il arrive ¨ structurer non seulement leur vie mais aussi les î uvres caritatives dans lôEglise et dans la soci®t®. Il est absolument certain que les Filles de la Charit® ont b®n®fici® beaucoup plus que toutes autres ®quipes de lôaccompagnement de Monsieur Vincent dans la promotion de leur vocation.

2. La Femme. Pourquoi ?

Dans ses efforts pour faire vivre son charisme, Vincent a collabor® avec beaucoup de femmes. Bien s¾r, les Pr°tres de la Mission sont toujours avec lui. Il donne une importance aux femmes dans les services aux pauvres. Il faut pr®sumer que Monsieur Vincent avait bien trouv® des qualit®s majeures chez les femmes. Faut-il conclure quôil avait bien compris la psychologie f®minine ? Nous allons examiner certaines des qualit®s quôil d®couvre chez les femmes. Avant cela, nous allons voir comment il avait per-u leur caract¯re et leur personnalit®.

2.1 Le r¹le des femmes dans la d®couverte de la mission

Un ®l®ment que nous devons consid®rer avec beaucoup dôimportance est le r¹le que certaines femmes ont jou® dans la d®couverte de sa vocation et lôactualisation de plusieurs de ses fondations. Cette intervention lui aide ¨ comprendre non seulement sa vocation mais aussi leur psychologie et la p®dagogie de la collaboration. Certaines dôentre elles lôon aid® ¨ red®couvrir sa propre orientation et dôautres ¨ mieux r®aliser et vivre celle-ci. Certaines occupent une place importante et dôautres moins importante. Nous avons d®j¨ rencontr® certaines dans des chapitres pr®c®dentes. Cependant, nous allons essayer de r®cup®rer toutes les personnages f®minins importants qui ont aid® Monsieur Vincent ¨ trouver sa propre vocation et ¨ comprendre la psychologie f®minine. Cela nous aidera aussi ¨ d®couvrir comment ces diverses rencontres et collaborations ont soutenu leur promotion.

2.1.1 Monsieur Vincent et sa M¯re

Nous allons commencer en parlant par la relation avec sa m¯re et ses sî urs avant de faire intervenir les ®tudes sur dôautres collaboratrices. Il est regrettable que nous nôayons pas des documents pr®cis, ¨ m°me de pr®ciser, lôinfluence de la famille sur Vincent de Paul.

N®anmoins, certaines lettres de Monsieur Vincent et certaines conf®rences aux Filles de la Charit®donnent quelques ®clairages sur cette relation et, par voie de cons®quence, lôoccasion de comprendre combien la vie de sa famille lôavait motiv®et influenc® Dans ses conf®rences et lettres, nous voyons Vincent parler de sa famille, de sa m¯re et plus pr®cis®ment de ses sî urs afin dôexpliquer ce dont les Filles de la Charit®devaient pratiquer. Pour lui, sa m¯re et ses sî urs, cô®tait le mod¯le parfait de la femme quôil avait, jusquôici, rencontr®dans sa vie.

Vincent est n®dans une famille paysanne, ¨ Pouy[907] en 1581[908]. Cô®taient des paysans libres, pas de simples ouvriers journaliers ; non plus des m®tayers ou des fermiers, mais de petits propri®taires, poss®dant quelques arpents de terre, de bois et des terres cultiv®es, avec une maison, une grange et un ®ventail dôanimaux domestique : brebis, bî ufs et vaches, cochons.[909] Son p¯re ®tait Jean de Paul et sa m¯re Bertrande de Moras. Nous nôavons pas de documents pour v®rifier si son p¯re ®tait dôorigine noble. Toutefois, on mentionne la pr®sence dôecclésiastiques bien plac®s dans sa famille. Notamment, Etienne de Paul, qui ®tait prieur de lôh¹pital de Poymartet, et un certain Dominique Dusin, oncle de Vincent, qui dans la jeunesse de celui-ci, ®tait Cur® de Pouy, la paroisse natale de Vincent.[910] Par contre, sa m¯re, appartient ¨ une famille dôune lign®e bourgeoise, peut-°tre m°me de petite noblesse locale. Selon Pierre Collet, un biographe important de Monsieur Vincent, du c¹t®de sa m¯re, ils avaient obtenu une modeste promotion sociale qui procure ¨ la campagne et dans les petites villes, lôexercice de certaines charges mineures.[911] Le fr¯re de Bertrande, Jean de Moras ®tait avocat au pr®sidial de Dax. Il a ®pous® Jeanne de Saint Martin, apparent®e ¨ M. de Comet. Ce dernier deviendra bient¹t le premier protecteur du jeune Vincent. Nous nôavons pas de pr®cisions nous permettant de d®clarer quôelle serait n®e au village m°me de Pouy ou ¨ Dax, la ville ¨ c¹t®

[907] Aujourdôhui le lieu est appel®le Berceau de saint Vincent de Paul. Un village tout pr¯s de Dax.
[908] Lôabsence de documents valides pour pr®ciser la date de naissance ¨ causer la grande confusion et division entre les biographes et les historiens de Vincent de Paul. Jusquôau 1922 la date accept®e de naissance ®tait 24 avril 1576. Selon le premier biographe de saint, Louis Abelly, ç ce fut lôan 1576, le mardi dôapr¯s P©ques, que Vincent de Paul prit naissance dans le petit village de Pouy è (L. ABELLY, *La Vie de S. Vincent de Paul Fondateur de la Congr®gation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charit®*, *op.cit.*, vol., I, p.18.) il va r®affirmer cela apr¯s la mort de saint disant ç il est mort le 27 septembre 1660 ¨ lô©ge de quatre-vingt-cinq ans. è Lôargumentation de Coste ®tait simple mais solide et convaincante puisquôelle se basait sur les paroles m°mes de lôint®ress®. Nous pouvons r®sumer son d®couvert ainsi : il existe, sur plus de 30 ans, douze t®moignages de Vincent de Paul, sur son ©ge. Tous concordent pour renvoyer ¨ 1581 la date de sa naissance. Qui donc mieux que lui pouvait connaitre lô©ge quôil avait ?
[909] L. ABELLY, *La vie du V®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, Paris, F. Lambert, 1664, I. 1 c.2 p. 7.
[910] J. M. ROMAN, *Saint Vincent de Paul*, *op.cit.*, p.28.
[911] P.COLLET, *La vie de St. Vincent de Paul, Instituteur de la Congr®gation de la Mission, & des Filles de la Charit®*, *op.cit.*, vol. I, p. 110.

Le seul document qui nous r®v¯le quelques id®es sur son contact avec sa m¯re, apr¯s son ordination, est la lettre de 17 f®vrier 1610. Celle-ci nous montre tr¯s clairement le d®sir de Vincent ¨ retourner pr¯s dôelle pour lôassister. Depuis quôil est pr°tre, il cherchait des fortunes. Il voulait aider sa famille, la faire sortir de leur situation ®conomique difficile. Il nous r®v¯le une profonde affection, un souci attentif et respectueux. Il ®crit : ç jôesp¯re tant en la gr©ce de Dieu quôil b®nira mon labeur et quôil me donnera bient¹ t le moyen de faire une honn°te retirade, pour employer le reste de mes jours aupr¯s de Vousé ç Côest tout, ma m¯re, ce que je vous supplie dire par la pr®sente, fors que je vous supplie pr®senter mes humbles recommandations ¨ tous mes fr¯res et sî urs et ¨ tous nos autres parents et amis, et que je prie Dieu sans cesse pour votre sant®et pour la prosp®rit®de la maison, comme celui qui vous est et vous sera, ma m¯re, le plus humble, le plus ob®issant et serviable fils et serviteur. è[912] Ces paroles sont suffisantes pour mesurer son attachement ¨ sa m¯re. Malheureusement, il nôarrivera jamais ¨ faire une contribution importante vis ¨ vis de sa m¯re et de sa famille du point de vue ®conomique. M°me apr¯s avoir trouv®des fortunes importantes il se montre particuli¯rement h®sitant ¨ aider la famille, quand bien m°me nous constaterons, plus tard, que vers 1617, il est ®conomiquement ais®, se trouvant dans la famille de Gondi avec des possibilit®s dôaider sa famille. Pendant cette p®riode, il avait d®j¨ commenc®¨ comprendre le vrai sens de sa vocation : le service de pauvres.

Plusieurs ann®es apr¯s, pr®cis®ment le 15 novembre 1657, quand il parle aux Filles de la Charit®, il ®voquera, en passant, la nostalgie quôil ®prouve lorsquôil rencontre un pr°tre qui a eu la chance de pouvoir mettre ce r°ve ¨ ex®cution. ç Quand je vois un pr°tre qui a retir®sa m¯re pour la nourrir chez lui, je lui dis : ç monsieur, que vous °tes heureux dôavoir moyen de rendre en quelque fa-on ¨ votre m¯re ce quôelle vous a donn®par le soin que vous prenez dôelle ! è je vous dis de m°me, mes sî urs ¨ lô®gard de la maison ; côest votre m¯re qui vous a ®lev®es et sôest comme ®puis®e pour vous former ; car vous ne vous °tes pas faites vous-m°mes ; il a fallu vous instruire et donner lôesprit de la compagnie. Or, en faisant cela, la maison fait comme une m¯re qui allait ses enfants ; elle ®puise sa propre substance pour les nourrir. En faisant ce que vous faites, vous aidez ¨ faire substituer la m°me m¯re nourrice qui vous a nourries. Quel bonheur, mes sî urs ! è[913] Il est ®vident que lôamour maternel a pris une si grande place dans la vie de Monsieur Vincent que, tout naturellement, il lô®voque ¨ plusieurs reprises dans ses correspondances et ses conf®rences comme une relation

[912] *SV*, I, p. 19-20.
[913] *SV*, X, p. 360.

fondamentale. Nous pouvons bien observer que cette relation ¨ donner une fondation profonde pour sa relation avec les femmes dans la vie et le service. Nous sommes amen®s ¨ croire que la r®ussite de sa mission avec des femmes est une cons®quence indubitable de la formation quôil avait re-ue de sa m¯re et de sa relation avec elle.

Nous voyons encore Monsieur Vincent- le 18 novembre 1657- qui invite les sî urs ¨ pratiquer une tendresse maternelle quand elles travaillent avec les enfants et les pauvres : ç O mes sî urs, ne cherchez point de meilleure vie que celle dans laquelle notre seigneur vous a mises ; vous nôen trouverez point qui soit si propre que celle-l¨. Nôavez-vous jamais vu une m¯re toute chassieuse, avec un visage laid, tenir son enfant entre ses bras. Si la reine veut le prendre, il nôira pas. Il se tient au sein de sa m¯re, toute laide quôelle est. On a beau lui dire : ç mon enfant, que fais-tu ? La reine te veut avoir et tu nôen fais pas dô®tat ! è Voyez-vous, Dieu et la nature lui enseignent quôil a plus dôobligation ¨ sa m¯re quô¨ toutes les reines du monde, parce quôil tient sa vie dôelle. Voil¨ pourquoi il ne trouve rien de si beau ; et il a raison puisquôelle est sa m¯re et sa bienfaitrice. è[914] Tout ceci nous explique combien Vincent sôest attach®¨ sa m¯re et quelle influence cela a port®sur lui. Ces dires, de celui qui deviendra Monsieur Vincent de Paul, nous montrent bien son amour pour sa m¯re et la n®cessit® dôapprendre et dôimiter sa m¯re pour °tre une tr¯s bonne Fille. Sôil nôavait pas eu cette exp®rience, il nôaurait jamais propos®¨ aimer et dôimiter une m¯re surtout avec une telle conviction. Nous pouvons conclure que la premi¯re femme quôil rencontre, sa m¯re, a eu une influence tr¯s profonde sur lui et nous ne pouvons mettre de c¹t®cette exp®rience. Côest ¨ lô®cole de sa m¯re quôil fait les premiers pas du respect de la femme.

2.1.2 Monsieur Vincent et ses Sî urs

Monsieur Vincent ne parle pas seulement de sa m¯re, mais aussi de ses sî urs au Filles de la Charit® Ses paroles nous montrent son admiration et son attachement. Paul et Bertrande ont eu en tout six enfants : trois gar-ons et trois filles. Respectivement, Jean, Bernard, Vincent et Dominique, appel®famili¯rement, Gayons ; Deux Maries dont la derni¯re ®tait surnomm®e Claudine qui se mariera avec Gr®goire Delartigue et lôautre qui se mariera avec Jean Daigrand, appel®aussi de Paillole, du nom de la maison o½ il habitait. Vincent ®tait le troisi¯me de six enfants. Dans cette famille paysanne modeste, une collaboration laborieuse de tous les membres ®tait absolument n®cessaire pour ç vivre honn°tement et passablement selon leur condition è, remplir les pr®ceptes divins et ç gagner son pain ¨ la sueur de son

[914] *SV*, X, p. 373.

front è.[915] Dans ses conf®rences, Monsieur Vincent rappelle avec beaucoup de bonheur, lôactivit®laborieuse et le sacrifice de sa m¯re et de ses sî urs. Il d®crit une sc¯ne que ses yeux dôenfant ont vu de nombreuses fois : ç Reviennent-elles de leur travail ¨ la maison pour prendre un maigre repas, lass®es et fatigu®es, toutes mouill®es et crott®es, ¨ peine y sont-elles, si le temps est propre au travail, ou si leur p¯re et m¯re leur commandent de retourner aussit¹t elles sôen retournent, sans sôarr°ter ¨ leur lassitude, ni ¨ leur crottes, et sans regarder comme elles sont agenc®es è[916]

En parlant aux filles de la charit®le 25 janvier 1643, des vertus des filles des champs, Vincent nous donne lôimpression quôil est en train de partager les exp®riences de la famille. Bien s¾r, Vincent ne parle pas pr®cis®ment de ses sî urs ici mais de ces paroles, il est certain quôelles ®voquent une influence, un fondement de vie de simplicit®v®cu en la famille et qui constituent, ¨ ses yeux, une admiration formidable. Nous avons d®j¨ discut®en d®tail toutes ces qualit®s de filles de campagnes dans la deuxi¯me partie de notre travail. Nous pouvons dire sans doute quôil avait d®velopp®ce respect vis-¨-vis de la femme ¨ partir de sa propre exp®rience de ses sî urs et des femmes simples de la campagne. Cette exp®rience dans sa famille va lôaider plus tard dans sa relation avec les Dames de la Charit®, les Filles de la Charit®et bien dôautres communaut®s religieuses o½il ®tait le directeur spirituel. Serait-ce cette exp®rience familiale qui a orient®e la consid®ration de la femme au moment o½celle-ci nôavait pas de place dans la soci®®? Ce qui nous pouvons constater tr¯s simplement est que la collaboration et la cohabitation dans la famille lui a donn®les premiers le-ons sur la psychologie de la femme.

2.1.3 Monsieur Vincent et les Femmes du Ren®gat

Pendant une p®riode de deux ans, de 1605 ¨ 1607, nous nôavons pas de traces historiques pouvant nous permettre de parler de Vincent de Paul. En effet, Nous perdons ses traces ¨ Marseille o½il avait r®clam®une fortune quôune bonne femme, vieille de Toulouse, lui avait l®gu®e. Nous ne savons pas ce qui sôest pass®exactement. Selon certaines lettres, il avait pass®un temps dôesclavage ¨ Tunis. La seule attestation de cet ®v¯nement sont des lettres dont Vincent a ®crit ¨ Monsieur de Comet, avocat ¨ la Cour pr®sidiale de Dax, fr¯re de lôancien protecteur de Vincent et continuateur du soutien au jeune pr°tre, le 24 juillet 1607 et le 28 f®vrier 1608 ; une depuis Avignon et lôautre depuis Rome.

---

[915] L. ABELLY, *La Vie de S. Vincent de Paul Fondateur de la Congr®gation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charit®*, *op.cit.*, vol. I, c.2 p. 8.
[916] *SV*, IX, p. 91.

Lôauthenticit® de ces lettres est toujours contest®e. Ces lettres sont rest®es enfouies dans les archives de la famille de Comet, o½ elles nôont ®t® retrouv®es quôen 1658. Jusquô cette date, personne, dans lôentourage ou dans lôintimit® de Vincent, nôa entendu parler de sa captivit®, et lui-m°me nôen avait jamais parl®, ni en public, encore moins en particulier. Quand Monsieur Vincent a ®t® inform® que ses lettres de jeunesse avaient ®t® retrouv®es, il r®clama instamment de les d®truire. Il y a dans cette attitude de Monsieur Vincent un myst¯re pour le psychologue et une inqui®tude pour lôhistorien, comme côest bien not® par J. Calvet, un biographe de Monsieur Vincent. Selon certains historiens comme GRANDCHAMP[917], côest une invention de Vincent. Cependant, il est difficile ¨ croire que Vincent a fabriqu® une historie comme celle-ci. Nous constatons que certains r®cits que donne Monsieur Vincent sont de pr®cision et dôinformation importante. Parce que la lettre montre des ®l®ments de vraie exp®rience avec la vraie situation. Nous voyons aussi Monsieur Vincent qui partage son savoir de faire les m®dicaments avec les Filles de la Charit®. Probablement, côest ¨ Tunis quôil avait appris des formules de rem¯des quôil leur communiquait.

Selon la lettre, Vincent avait ®t® vendu et revendu trois fois pendant sa captivit®. Dôabord, il a ®t® achet® par un p°cheur. Comme la mer lui ®tait contraire, il fut revendu deux mois apr¯s, ç ¨ un vieillard, m®decin spagirique, souverain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable. è[918] Jusquô la mort du m®decin. ç Je fus donc avec ce vieillard depuis le mois de septembre 1605 jusques au mois dôaout prochain. è[919] Il a ®t® revendu une troisi¯me fois. Son troisi¯me maitre ®tait un Ni-ois, du nom de Guillaume Gautier, pr°tre et religieux cordelier, qui avait reni® Jésus-Christ pour recouvrer la libert®.[920] Cette apostasie lui avait permis du m°me coup de contracter un triple mariage. Des trois femmes de son maitre, Vincent en convertit deux. Lôune, qui appartenait au schisme grec, fut s®duite par son attitude, son courage au travail et ses chants religieux. ç Lôune de trois femmes quôil avait (comme grecque-chr®tienne, mais schismatique) avait un bel esprit et môaffectionnait fort ; et plus ¨ la fin, une naturellement turque, qui servit dôinstrument ¨ lôimmense mis®ricorde de Dieu pour retirer son mari de lôapostasie et le remettre au giron de lôEglise, fit me d®livrer de mon esclavage. è[921] ç Curieuse quôelle ®tait de savoir notre fa-on de vivre, elle me venait voir tous les jours aux champs o½ je fossoyais, et apr¯s tout, me demanda de chanter louanges ¨ mon

[917] GRANDCHAMP parle de Vincent de Paul et la p®riode de sa captivit® (*La pr®tendue captivit® de saint Vincent de Paul ¨ Tunis (1605-1607*), dans son travail *La France en Tunisie au XVII^e^ si¯cle (1651-1660)* tome 6.
[918] P. COSTE, *Le Grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit*., I p. 47
[919] *Ibid*., p.50.
[920] *Ibid*., p. 50.
[921] *Ibid*., p. 51-52.

Dieu. Le ressouvenir du *Quomodo cantabimus in terra aliena* des enfants dôIsra±l captifs en Babylone me fit commencer avec la larme ¨ lôîil, le psaume *Superflumina Babylonis* et puis le *Salve Regina*, et plusieurs autres choses ; en quoi elle prit autant de plaisir que la merveille en fut grande. Elle ne manqua point de dire ¨ son mari, le soir, quôil avait eu tort de quitter sa religion, quôelle estimait extr°mement bonne, pour un r®cit que je lui avait fait de notre Dieu et quelques louanges que je lui avais chant®es en sa pr®sence ; en quoi, disait-elle, elle avait un si divin plaisir quôelle ne croyait pas que le paradis de ses p¯res et celui quôelle esp®rait fut si glorieux, ni accompagn®de tant de joie que le plaisir quôelle avait pendant que je louais mon Dieu, concluant quôil y avait quelque merveille. è Les reproches de cette femme r®veill¯rent, dans lôâme du ren®gat, de remords que jusque-l¨ il avait peut-°tre r®ussi ¨ ®touffer. Mais cette attente dura dix mois. Le 28 Juin 1607 ils abord¯rent ¨ Aigues-Mortes. Le 29 juin Monseigneur le vice-l®gat qui re-ut publiquement le ren®gat, dans lôeglise saint-Pierre ¨ Avignon.

Cela ®tant une histoire sans source historique certaine, nous ne pouvons pas formuler une ®tude concr¯te et historique. Cependant, nous pouvons dire que Monsieur Vincent a ®t® beaucoup touch®par la religiosit®de deux femmes du troisi¯me maitre et plus concr¯tement, par leur curiosit®¨ lô®couter chanter les chants religieux et ¨ ô®couter parler de sa religion. Nous ne pouvons douter de cette conclusion parce que dans sa vie ¨ venir, nous voyons Monsieur Vincent implorant la femme et faire le bon usage de leur d®vouement et pi®t®. Cela ®tait probablement pendant cette p®riode quôil avait commenc® ¨ comprendre la vraie psychologie de la femme et de lôorientation de leur esprit.

2.1.4. Monsieur Vincent et Marguerite de Valois

La mission de Monsieur Vincent aupr¯s des femmes nôétait pas limit®e aux ®quipes quôil avait fond®es. Il travaillait avec les femmes de campagnes, les dames de la noblesse, des religieuses comme leur directeur ou guide spirituel etc. Il est ®tonnant que Monsieur Vincent, un pr°tre ordinaire de cette ®poque, ait r®ussi ¨ avoir une collaboration importante avec des reines de France et de Pologne. Tout commence, nous pouvons dire, avec son incorporation dans lô®quipe dynamique du service dôaum¹nerie. La reine Marguerite le prend dans son ®quipe dôaum¹nerie et lui donne la responsabilit® de la distribution dôaum¹ne. Anne dôAutriche a estim® que dans le domaine religieux, il serait son meilleur conseiller. La responsabilit®de choisir le meilleur candidat pour lô®piscopat lui fut confi®aussi. La reine de Pologne lui confia sa vie spirituelle afin dô°tre guid®e par le saint pr°tre.

Avec cette collaboration, il a c¹toy® les femmes les plus puissantes. Quel est la v®ritable motivation dûne telle collaboration avec celles-ci ? Est-ce pour avoir lôamiti®des grandes Dames ? Est-ce pour avoir un positionnement ou un rang dôhonneur dans La vie ? Nôest-ce pas une fa-on pour lui dôavoir des grandes protectrices au sein m°me des ®quipes f®minines quôil dirigeait ? Quelle que soit la raison, nous avons constat®par-dessus tout que cô®tait son amour pour les pauvres et la r®alisation que, sans leur intervention, rien dôimportant ne pourrait changer du point de vue mat®riel et celui du service. Elles sont intervenues au service des pauvres et les gens affect®s ou afflig®s par les guerres internes ou externes. Il faut noter que la recherche pour ce quôil appelait une ç honn°te retirade è a continu®m°me sôil ®tait entour®par ces dames de hautes conditions.

Marguerite ®tait la fille de Catherine de M®dicis et du roi Henri II seule descendante de la dynastie des Valois. Elle avait ®t®r®tablie dans une position royale, apr¯s avoir consenti ¨ lôannulation de son mariage que Henri IV avait demand®e et obtenue ¨ la cour de Rome en 1599. Elle ®tait la reine r®pudi®e. Elle avait ®t®®cart®e du tr¹ne pour nôavoir pu lui apporter un h®ritier. Côest lôargument qui avait ®t®mis en avant de la part dôHenri de Navarre pour obtenir de Rome ce quôil appelait son ç d®mariage è avec dame Marguerite de France.[922] Marguerite, femme dûun esprit fin et d®licat, intrigante et l®g¯re, aussi ®prise de d®votion que dôart et de litt®rature, partageait son temps entre les occupations mondaines et les pratiques pieuses. Son art de choisir et dôattirer les savants, les artistes, les po¯tes est bien connu. Son h¹tel ®tait le rendez-vous de savants, de gens de lettres, dôartistes avec lesquels elle se plaisait ¨ discuter. Nous voyons aussi ¨ cette ®poque, des femmes riches, qui sôengagent dans les plus grandes manifestations de la pi®t® En dehors de la question politique li®e ¨ son mariage, Marguerite de Valois ®tait connue pour sa ç pi®t® qui ®galait sa mondanit®è. Elle communiait trois fois par semaine, entendait tous les jours une messe haute et deux messes basses, allait prier tous les samedis dans la crypte Notre-Dame de lô®glise Saint-Victor.ô[923] Elle est all®e m°me construire une chapelle circulaire, surmont®e dûun d¹me, dite Chapelle des Louanges. Elle ®leva, le long du Chemin du Pr®-aux-Clercs, entre le chemin de la Noue (rue Bonaparte) et la rue saint-pierre (rue des Saints-Peres), un vaste monast¯re, qui sôappela monast¯re de la Trinit®[924]

[922] G. PARTURIER, *Saint Vincent de Paul et les Dames de Son Temps*, *op.cit*., p. 17.
[923] *Ibid.*, p. 18.
[924] P. COSTE, *Le Grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit*., vol. I p. 65.

Ce qui pouvait soulever lôenthousiasme sans arri¯re-pens®e, côest le bon cî ur de la reine Marguerite. Elle avait ¨ sa charge cent pauvres, quarante pr°tres anglais ®chapp®s ¨ la pers®cution de Jacques Ier quôelle avait recueillis. Aux quatre grandes f°tes solennelles, elle distribuait en outre aux malheureux une aum¹ ne de cent sous dôor. Quand arrivait la semaine sainte, elle visitait les h¹ pitaux, y distribuait de trois ¨ quatre mille couvertures et donnait souvent une grosse somme pour marier les filles pauvres.[925]

La reine habitait depuis 1606, la rue de seine et Vincent habitait lui aussi la m°me rue tout pr¯s de du palais de la Reine. Il sôy trouvait log®en compagnie des principaux officiers de la Reine. Côest vraisemblablement par leur entremise, surtout par son ami Charles de Fresnes, secr®taire de la reine, quôil entra dans la maison de Marguerite de Valois. Selon certains auteurs, ç M. Leclerc de la Foret r®ussit ¨ lui trouver une place parmi les aum¹ niers de la reine Marguerite è.[926] Pour Pierre Miquel, ç lôacte de vente de lôabbaye attribue, en effet, ¨ Vincent de Paul le titre dô ç aum¹ nier de la reine Marguerite è.[927] En 1610 se pr®sente lôoccasion dôacheter un b®n®fice. Sans que lôon sache sôil emprunte de nouveau ¨ la famille Comet, il se porte acqu®reur de lôabbaye de Saint-L®onard-de-Chaumes, jadis cr®®e par les moines de C´teaux, appartenant ¨ lô®v°que de Dax, qui avait ®t® premier aum¹ nier de Marguerite de Valois. Cet achat ne donne aucun titre th®orique ¨ Vincent, puisque lôabbaye est totalement ruin®e. Lôacte de prise en possession est sign®le 16 octobre 1610, en pr®sence dôun notaire, Gombault de la Rochelle qui ne fait pas myst¯re dans la situation.

Dix ans apr¯s son ordination sacerdotale, en 1610, la reine Marguerite de Valois, permis ¨ Monsieur Vincent dôentrer dans les rangs de ses conseilleurs et de ses aum¹ niers.[928] Son nom parait pour la premi¯re fois avec ces titres dans un document dat®du 17 mai 1610.[929] Toutefois, nous ne sommes pas s¾r ¨ partir de quel moment il fut dans cet ®quipes : est-ce en 1608 ou en 1610 ? N®anmoins, lôhistorien Luigi Mezzadri attire notre attention ¨ lôarriv®e de Monsieur Vincent ¨ Paris, ¨ lôautomne 1608 et son engagement ¨ Paris. Selon Luigi, ç son premier emploi ¨ paris, fut la charge dôaum¹ nier de lôex-reine Marguerite de Valois, premi¯re femme dôHenri IV. Lôoffice de Vincent ®tait de distribuer une pi¯ce de monnaie ou un morceau de pain ¨ la centaine de pauvres qui venaient frapper ¨ la porte du palais de la ç reine

[925] *Ibid*., p. 65 ; G PARTURIER, *Saint Vincent de Paul et les Dames de Son Temps, op.cit*., p. 18-19.
[926] [926] A.DODIN, *St Vincent de Paul et la Charit®, op.cit*., p. 17.
[927] P. MIQUEL, *Vincent de Paul, op.cit*., p. 126.
[928] P. COSTE, *Le Grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit*., vol .I, p. 64
[929] *SV*, XIII, p. 8

Margot è.[930] Pierre Coste quant ¨ lui semble fixer ladite date entre le 17 F®vrier et 17 mai 1608. Dans la lettre de Vincent ¨ sa m¯re le 17 f®vrier 1610, rien nôest mentionn®sur sa pr®sence aupr¯s de la reine. Il parle de son d®sir ¨ trouver un moyen pour aider la famille et retourner chez eux. ç Jôesp¯re tant en la gr©ce de Dieu, quôil b®nira mon labeur et quôil me donnera bient¹ t le moyen de faire une honn°te retraite pour employer le reste de mes jours aupr¯s de vous. è[931]

Son s®jour dans lôç ®quipe è du personnel de la reine ®tait un moment ¨ la fois important et un tournant dans sa vie. Nous pouvons noter trois points importants de cette collaboration avec la reine et son r¹ le dôaum¹ nier. Dans un premier temps, il y a sa rencontre avec un c®l¯bre th®ologien, qui lôaide ¨ consolider sa foi. Un docteur c®l¯bre en th®ologie qui faisait, comme Vincent, partie du personnel de la cour avait ®t®assailli de doutes terribles contre la foi. Par effet dôune autosuggestion ou dôune gr©ce du ciel, Vincent assuma lui-m°me la tentation qui devint une obsession v®ritable. Côest pour y ®chapper quôil se lan-a ¨ corps perdu dans une activit®intense. Lôh¹ pital de la Charit®sôoffrait tout naturellement ¨ le retenir parce quôil a r®solu, de servir le Seigneur en ses pauvres. Cela lui a donn®une grande ouverture ¨ la situation des pauvres et ¨ leur besoin.

Deuxi¯mement, sa collaboration avec le personnel de la reine lui a donn®le premier go¾t de la charit®quôil va embrasser pour le reste de sa vie, car jusquôici il ®tait ¨ la recherche de lôargent pour lui et pour soutenir sa famille. Selon Pierre Miquel, ç il erre dôune rue ¨ lôautre, dôune chambre ¨ lôautre, sans trouver dô®tablissement, cherchant plut¹ t la fortune que la foi. è[932] Son ambition ®tait de soutenir sa famille, n®anmoins nous apercevons d®j¨ un changement dans sa perception et dans sa vision. Nous ne pouvons pas avancer sans noter un ®v¯nement qui manifeste ce changement. Le 19 octobre 1611, il a re-u une somme de 15000 livres de Jean Latanne, maitre particulier des monnaies de la ville de paris. Il va verser tout cet argent ¨ lôh¹ pital de la Charit®, ¨ cette demeure de pauvres, pour traiter et pour panser les pauvres malades et aussi pour les aider ¨ payer les constructions faites et ¨ construire.[933]

Troisi¯mement, il a vraisemblablement d®couvert aussi, en visitant les ®tablissements fond®s ou subventionn®s par Marguerite, les m®canismes de lôorganisation des î uvres charitables ; et surtout, son cî ur sôest apitoy®un peu plus sur la mis¯re en c¹ toyant ceux et

[930] L. MEZZADRI, *Petite Vie de Vincent de Paul*, *op.cit*., 1989, p. 15.
[931] *SV*, I, p.18
[932] P. MIQUEL, *Vincent de Paul*, op.cit., p. 123.
[933] P. COSTE, *Le Grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit*., vol. I, p. 69

celles vers qui la reine lôenvoyait distribuer ses dons. Il est important de noter quôil commence tout avec un simple acte de lôaum¹ ne d®pouill®, pour ainsi dire de toute charit® ç Il faisait lôaum¹ ne, non pas la charit® Il remplissait les mains mais non les cî urs. è[934]

Côest donc comme aum¹ nier de la reine Marguerite que Monsieur Vincent prit son premier contact direct dans le service des pauvres de Paris et avec les malades de lôh¹ pital de la charit® Nous ne savons pas jusquôo½ Vincent est all® dans lôintimit® de la cour de Marguerite de Valois. Il est certain quôil y gagna du moins une pr®cieuse exp®rience. Il a appris ¨ connaitre lôorganisation et la puissance dôune soci®t® o½ domine une volont® f®minine, et il entrevit lôutilisation possible de tant dôactivit®s et dôinfluences diverses ¨ des fins charitables.[935] Cette p®riode dans la vie de Vincent, si courte soit-elle, contient avec son enfance, les bases de son ®volution spirituelle. Il peut °tre ainsi redevable ¨ une femme : marguerite de Valois, grand sujet de controverse cependant m®diatrice en ce qui le concerne son orientation vers la charit®et lôorganisation de la m°me charit®

Il est important de consid®rer que sôil nôavait pas trouv®cette mission dôaum¹ nerie ¨ Paris, il serait rest®comme un pr°tre ordinaire. Nous ne pouvons pas ®viter aussi un possible retour ¨ son dioc¯se dôorigine et pr¯s de sa famille. Alors, cô®tait le commencement dôun long chemin. Marguerite Valois devient un instrument important dans la r®alisation de lôî uvre de charit®dans laquelle on reconnait si bien Monsieur Vincent.

2.1.5 Monsieur Vincent et Madame de Gondi (Fran-oise Marguerite de Silly)

Nous ne pouvons pas construire lôhistoire de Monsieur Vincent, comme il est connu aujourdôhui, sans parler de lôinfluence de Madame de Gondi. Il faisait partie du personnel de la reine marguerite Valois comme aum¹ nier, o½ il avait, bien s¾r, acquis beaucoup dôexp®riences au service des pauvres. Il avait bien compris la situation des pauvres et leur besoin. Mais tout cela ne donne pas de motivation suffisante ¨ sôaventurer dans la vie du service. Son s®jour ¨ la maison de Gondi comme pr®cepteur de ses enfants et son r¹ le comme directeur spirituel de madame de Gondi marque un moment tr¯s pr®cieux dans sa conversion. Pour un pr°tre qui cherchait incessamment la fortune pour lui et sa famille, cette rencontre ®tait indispensable. Cette rencontre et des questions concr¯tes quôil doit r®pondre vont cr®er toute une histoire dans lô®glise et dans la soci®t® du XVII^{e} si¯cle. Dans cette conversion lôinfluence de Madame de Gondi doit °tre ®tudi®e avec une attention toute particuli¯re.

[934] L. MEZZADRI, *Petite Vie de Vincent de Paul*, *op.cit.*, p. 15
[935] G. PARTURIER, *Saint Vincent de Paul et les Dames de Son Temps*, *op.cit.*, p. 21.

Apr¯s un an et demi de service ¨ Clichy,[936] il arrive ¨ la maison de Gondi. Il continuera ¨ conserver le poste de Cur® Nous nôavons pas de documents pour dire pourquoi Vincent a quitt®la paroisse o½il ®tait tr¯s heureux et tr¯s engag® Sa mission portait des fruits et les paroissiens ®taient fiers de lui. Pourquoi a-t-il quitt®Clichy ? Est-ce le P¯re B®rulle qui a pris lôinitiative ou lui-m°me ? La seule chose que nous connaissons côest lôaffirmation dôAbelly, le premier biographe de Vincent qui dit : ç ce fut environ lôan 1613 que le r®v®rend de P¯re B®rulle porte Monsieur Vincent ¨ accepter la charge de Pr®cepteur des enfants de messire Emmanuel de Gondi. è[937] Pourquoi va-t-il accepter cette proposition ? Nous ne pouvons pas donner une r®ponse exacte mais, nous constatons quôil ®tait ¨ la recherche de la fortune. Il nô®tait pas tout ¨ fait sorti de son d®sir dôavoir une fortune. Va-t-il imaginer que la vie dans la famille de Gondi va lôaider ¨ la retrouver ? A-t-il aussi pens®devenir quelquôun de tr¯s important sôil sôattachait ¨ cette famille, laquelle a eu lôarchev°ch®de paris ? Va-t-il penser ¨ trouver un poste important avec lôinfluence de Monsieur Gondi ? Mais il y a un historien qui fait allusion ¨ ce d®sir pour Vincent dôavoir une fortune.[938] Il arrive dans la famille de M Gondi et est pr®cepteur des enfants. Toutefois, en quelques ann®es, nous constatons une grande transition du pr®ceptorat ¨ la charit®et de la charit®aux missions. Sa vie ¨ Montmirail, le domaine de Gondi, et ses visites dans des villages et des paroisses apportent cette transition.

Fran-oise Marguerite de Silly, est la fille ain®e dôAntoine de Silly, comte de Rochefort, damoiseau de Commercy, souverain dôEuville, et de la Marie de Lannoy, dame de Folleville et femme du comte de Gondi, g®n®ral de Gal¯res. Philippe Emmanuel de Gondi ®tait le comte de Joigny, marquis des ´les dôOr, (aujourdôhui ´les dôHy¯res), baron de Montmirail, de Dampierre et de Villepreux, g®n®ral de gal¯res et lieutenant-g®n®ral du roi ¯s mers du Levant, second fils du mar®chal Albert de Gondi et fr¯re du premier cardinal de Retz et du premier archev°que de Paris.[939] Les Gondi ®taient une branche de la famille florentine qui avait fait fortune avec Catherine de M®dicis. Pendant plus dôun demi-si¯cle, ils avaient li® leur nom au si¯ge ®piscopal de Paris. En 1600, il avait ®pous®Marguerite de Silly, Dame de Folleville, dont il eut trois fils : Pierre, Henri et Jean Fran-ois Paul, n®en 1613.[940] Pierre n®en 1602, devint duc de Retz, il a eu apr¯s son p¯re la charge de g®n®ral des gal¯res. Au second

[936] Il a ®®nomm®le cur®de Clichy-la-Garenne en 1612.
[937] L. ABELLY, *La Vie de S. Vincent de Paul Fondateur de la Congr®gation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charit®, op.cit.*, vol.I, c.7, p.27.
[938] P. BERNARD, *Vincent de Paul le Pr®curseur*, Albin Michel, Paris, 1998, p. 69.
[939] P. COSTE, *Le Grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit*., vol. I p.80.
[940] L. MEZZADRI, *Vincent de Paul (1581-1660), op.cit*., p. 29.

fils, Henry ®tait r®serv®pour le si¯ge ®piscopal de Paris. Il le savait et se promettait de devenir cardinal de Paris, car le si¯ge de Paris ®tait presque un droit dans la famille. Un malheureux accident lôemp°cha de voir la r®alisation de ce projet ambitieux. Il mourut en 1622, dôun coup de pied de cheval, pendant une partie de chasse. Cette fin pr®matur®e changea la destin®e du troisi¯me fils, Jean-Fran-ois-Paul, dont on avait song®¨ le faire chevalier de Malte et qui dut, pour complaire ¨ ses parents, entrer dans lô®tat eccl®siastique et se pr®parer aux ordres. Mme de Gondi cherchait un pr®cepteur et personne ne lui paraissait plus capable de ce choix que Mr de B®rulle, qui avait introduit en France les Carm®lites et venait de fonder lôordre de lôOratoire.[941] Mais B®rulle propose ¨ Vincent de prendre cette responsabilit®

Quand Vincent arrive ¨ la maison de Gondi comme pr®cepteur, cô®tait seulement pour le fils a´n® Car il a eu 11ans. Le deuxi¯me avait deux ou trois ans. Et, le dernier nô®tait pas encore n® Son devoir comme un pr®cepteur nô®tait pas limit®¨ la formation intellectuelle. M Gondi avait aussi confi®la formation morale et religieuse de lôenfant.

Vincent ®tait ®galement charg® des domestiques de la maison. Cô®st lui qui les instruisaient et les disposaient ¨ recevoir les sacrements, aux approches des f°tes solennelles. Il ®tait arbitre de leurs diff®rends et apaisait leurs querelles, les visitaient dans leurs maladies ; sur tous, il exer-ait une influence salutaire qui grandissait avec la confiance commune.[942]

Il gardait toujours son poste de Cur®de Clichy dont il avait pris charge en 1612. A cette ®poque, le cumul des ç b®n®fices è ®tait chose si universellement admise, quôil ne lui avait pas sembl®pouvoir travailler utilement sans vie mat®rielle assur®e. En 1615 le 27 mai, Mr de Gondi seigneur du Plessis-Ecouis au dioc¯se dôEvreux, le fit nommer chanoine-tr®sorier de la Coll®giale, dont il ®tait lôun des ç nominateurs è.[943]

En parlant de cela, madame de Gondi lui demanda de se charger de la direction de sa conscience. Comme il h®sitait, elle fit intervenir le P. de B®rulle qui a eu une influence immense sur Vincent. Cela ®tait le commencement dôune mission particuli¯re dans sa vie. Plus tard, il deviendra le directeur spirituel de Louise de Marillac, Jeanne de Chantale, les sî urs Visitandines etc. Entant que jeune pr°tre il nô®tait pas tout ¨ fait pr®parer pour °tre un directeur de conscience de quelquôun et ®videment il a refus® Comme le remarque Pierre Miquel, Monsieur Vincent ®tait mieux pr®par®¨ donner une ®ducation aux enfants de Gondi

[941] M .R. MATHIEU, *Monsieur Vincent chez les Gondy, op.cit.,* p. 13.
[942] P. COSTE, *Le Grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit*., vol. I p. 82
[943] M. R. MATHIEU, *Monsieur Vincent chez les Gondy, op.cit.,* p. 16

mais nôétait pas prépar¨ commencer une direction de conscience ç si tout dispose le jeune homme ¨ assurer la meilleure éducation chrétienne aux enfants du duc, dont le deuxi¯me est déj¨ destiné, malgréson jeune âge, ¨ la carri¯re ecclésiastique, il est moins prépar¨ devenir le conseiller spirituel dôune femme du monde. Il nôen a jamais approché è[944] Bien s¾r, Vincent avait déj¨ été précepteur des enfants de M de Comet[945], pendant ses études ¨ Dax. Alors, il a eu des expériences concr¯tes. Mais pour devenir directeur spirituel il nôétait pas pr°t.

Si le confesseur fut profondément édifié de la délicatesse de cette âme dôélite, il eut beaucoup ¨ souffrir de sa tendance aux scrupules. Elle le voulait pr¯s dôelle dans sa maison, dans ses voyages. Quand il était absent, elle craignait quôun accident, ou une maladie le lui ravit et elle hâtait son retour. Pour combattre cet attachement excessif, Vincent la mit en rapport avec un directeur dôâmes de lôordre des Récollets, auquel elle sôadressait quand le confesseur habituel était absent. Vincent va aussi lôorienter vers la visite des malades et lôaide aux déshérités qui vivent sur ses domaines. Elle va sôy adonner avec ardeur et enthousiasme, entrainant Vincent dans son sillage. Nous pouvons dire sans aucun doute que cette expérience a aidé Vincent ¨ comprendre la subtilité de la conscience de la femme ; la faiblesse du cî ur féminin ; les soucis quôelle peut porter et ceux quôelle ne peut pas porter. La mani¯re dont-elle va répondre ¨ la question de la spiritualité; leur anxiété¨ sauver leur famille et le peuple et surtout leur sensibilité aux mis¯res spirituelles et corporelles de lôhomme. Cette grande contribution spirituelle donnera ¨ Monsieur Vincent davantage dôexpérience ou du moins, des aptitudes ¨ travailler aisément avec les femmes dans lôavenir.

En accompagnant Mme de Gondi dans ses visites charitables sur ses terres, Vincent prendra conscience de la grande mis¯re qui r¯gne dans toutes ces campagnes. Il constate non seulement que beaucoup de familles vivent dans un état de pauvretéaffligeante mais aussi quôelles sont démunies sur le plan spirituel, le clergélocal ne se montrant pas ¨ la hauteur de sa tâche. Quand monsieur et madame de Gondi se trouvaient dans leurs résidences de Joigny, de Montmirail ou de Villepreux, il prenait en main les intér°ts spirituels des populations de ces localités. Il se sentait plus ¨ sa place entouréde pauvres gens des champs, que dans les magnifiques demeures des grands. Vincent avait pour pratique de demander ¨ tous une revue générale des fautes de leur vie passée, moyen excellent pour bien les connaitre et assurer la

[944] P. MIQUEL, *Vincent de Paul, op.cit.*, p. 162.
[945] M. de Comet, avocat de Dax et juge de Pouy était son protecteur. M. de Comet le fit sortir du couvent franciscain, ou il était entrépour ses études, et lôinstalla dans sa maison en qualitéde précepteur de ses propres enfants. Cela lui aidéaussi de trouver une partie de son pension scolaire.

tranquillit®de leur conscience. Ainsi, se d®voilaient bien des cas r®serv®s, pour lôabsolution desquels il demandait des pouvoirs aux ordinaires. Nous avons encore la lettre quôil ®crivit ¨ cet effet, le 20 juin 1616, au vicaire g®n®ral des Sens, dans le dioc¯se duquel se trouvait Joigny. Nous remarquons quô ç en dehors de sa fonction de pr®cepteur, Vincent ®tait charg® de lôinstruction religieuse de la nombreuse domesticit®de la maison. Toutefois le r¹le de Vincent chez les Gondi allait prendre progressivement une autre dimension, lorsquôil accompagnera la famille sur leurs terres. è[946]

Si nous cherchons des moments pr®cis, un ®v®nement majeur ou un personnage qui a suscit®un changement radical dans la vie de Vincent de Paul, pour nous, ce fut la rencontre et lôintervention de Madame de Gondi et de ses exp®riences sur les terres des Gondi. Côest Madame de Gondi, ¨ notre avis, qui a suscit®e et a activ®e lôesprit de service et lôesprit de motivation dans sa vie. Lô®v®nement qui a boulevers®la vie de Vincent sôest d®roul®en 1617. La vie de Vincent de Paul au sein de la famille Gondi a chang®toute sa vie: dôun pr°tre normal, il est devenu un pr°tre extraordinaire. Depuis plus de trois ans, Vincent ®tait chez les Gondi comme pr®cepteur des enfants et directeur de conscience de Madame. Il est tr¯s ®tonnant de voir quôil ®tait pr°tre depuis 17 ans et que la motivation ¨ °tre au service des pauvres a surgi comme une tornade qui renverse toute sa vie.

Pierre Coste nous pr®sente trois ®v®nements o½ nous voyons lôimportance de lôintervention de Madame de Gondi, qui sont devenues des moments r®v®lateurs et importants dans la vie de Monsieur Vincent. Le premier ®v®nement a lieu lors de la grande mission pr°ch®e dans lô®glise de Folleville le 25 Janvier 1617. La visite que Vincent a fait un jour avec Madame de Gondi aupr¯s dôun homme mourant, la confession g®n®rale qui a suivie, les commentaires du mourant, le calme et la tranquillit® dôesprit quôil a go¾t® lors de la confession, ont beaucoup touch® Madame de Gondi. Vincent lui-m°me nous raconte cette histoire : ç dans une de ses visites ¨ un homme âg®de 80 ans, ladite dame lui conseilla de faire une confession g®n®rale. Apres cette confession entendue par M. Vincent, le vieillard recevant de nouveau la visite de Mme la G®n®rale, lui dit par plusieurs fois : ç madame, jô®tais damn®sans cette confessioné è D¯s lors ladite dame prit la r®solution de fonder la mission è.[947] Elle dit ¨ Monsieur Vincent ç Ah! Monsieur! Quôest-ce que cela ? Quôest-ce que nous venons dôentendre ? Il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens. Ah ! Si cet homme, qui passait pour homme de bien, ®tait en ®tat de damnation, que sera-ce des autres

[946] P. BERNARD, *Vincent de Paul le Pr®curseur*, *op.cit.*, p. 73.
[947] *SV*, IX, p. 58-59.

qui vivent plus mal ? Ah monsieur Vincent, que dô©mes se perdent ! Quel rem¯de ¨ cela ? è[948] Ce rem¯de, Dieu le lui sugg®ra. Ecoutons Vincent de Paul lui-m°me : ç le jour de la conversion de saint Paul, qui est le 25, cette dame me pria de faire une pr®dication en lô®glise de Folleville pour exhorter les habitants ¨ lôimportance et lôutilit®é et puis je leur enseignai la mani¯re de faire de la bien faire ; et Dieu eut tant dô®gard ¨ la confiance et ¨ la bonne foi de cette dame quôil donna la b®n®diction ¨ mon discours : et toutes ces bonnes gens furent si touch®es de Dieu, quôils venait tous pour faire leur confession g®n®raleé . Nous f¾mes ensuite aux autres villages qui appartenaient ¨ Madame en ces quartiers-l¨, et nous f´mes comme au premier. Il y eut grand concours, et Dieu donna partout la b®n®diction. Et voil¨ le premier sermon de la Mission et le succ¯s que Dieu lui donna le jour de la Conversion de saint Paul ; ce que Dieu ne fit pas sans dessein en un tel jour è.[949]

Le deuxi¯me ®v®nement, côest la d®couverte par madame de Gondi que le pr°tre qui ®coutait sa confession ne connaissait pas la formule de la b®n®diction. Un ®v®nement compl®mentaire arriva ¨ cette ®poque. ç madame la g®n®rale des gal¯res è se rendit compte, en se confessant ¨ un cur®de ce que, au moment de lôabsolution, il murmurait seulement quelque chose entre ses dents ; la bonne dame demanda un jour ¨ un religieux quôil lui donn©t par ®crit la formule de lôabsolution et il ne lui en fallut pas plus pour quôelle remit le papier au confesseur, afin quôil ne puisse lôignorer. ç Et me lôayant dit-se souvint Vincent-, je pris garde et fis plus particuli¯re attention ¨ ceux ¨ qui je me confessais et trouvai quôen effet cela ®tait vrai et que quelques-uns ne savaient pas les paroles de lôabsolution è.[950] Vincent lui-m°me explique dans son entretien de 25 janvier 1655 cette intervention importante de Madame de Gondi.

Voyant le merveilleux r®sultat ¨ Folleville, Mme de Gondi demanda ¨ ce que la mission soit pr°ch®e sur toutes ses terres. ç ê la vue des merveilleux r®sultats obtenus en quelques jours, madame de Gondi con-ut le projet de laisser un fonds de 16.000 livres ¨ la communaut®qui accepterait de donner des missions sur toutes ses terres de cinq en cinq ans è.[951] Vincent demanda ¨ plusieurs communaut®s dôaccepter cette mission mais personne ne voulut prendre cet engagement, tout le monde refusa cette demande. Devant ces refus, Madame de Gondi fit de la fondation pour lesdites missions, lôobjet dôune clause

[948] F. BOUCHARD, *Saint Vincent de Paul ou la charit®en action*, *op.cit*., p. 68. Cf, aussi P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit.*, vol. 1, p. 88.
[949] *Ibid*., p. 88-89.
[950] *SV*, XI, p. 170.
[951] P.COSTE, *Le Grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit*., vol. I, p. 90

testamentaire en faveur de Vincent lui-m°me, auquel elle laissait le choix du lieu de la mission et des moyens. Plus tard, en 1625, Monsieur Vincent r®pondit aux intentions de la pieuse dame en fondant la Congr®gation de la Mission.[952]

Nous pouvons ici formuler trois observations importantes : la premi¯re, comme en t®moigne Vincent, côest Madame de Gondi qui le pousse ¨ r®agir. Côest elle qui lui demande de pr°cher, côest encore elle qui lui sugg¯re le th¯me du sermon de Folleville, et côest enfin, elle qui invite instamment Vincent ¨ poursuivre lôexp®rience dans les autres villages. Il est possible et m°me vraisemblable, que sans Madame de Gondi, lô®pisode aurait eu moins de retentissement et de cons®quences. Il est manifeste que Vincent ne semble pas avoir ®t®tout ¨ fait, de taille face ¨ cet ®v®nement. En lôoccurrence, Madame de Gondi a jou® un r¹le providentiel. [953]

La Deuxi¯me observation: Gr©ce ¨ Madame de Gondi, Vincent r®agit. Ainsi, il pr°cha ¨ Folleville et, selon son t®moignage : ç Dieu donna b®n®diction ¨ mon discours, et ces bonnes gens furent si touch®s de Dieu, quôils venaient tous pour faire leur confession g®n®ralé . La presse fut si grande, que ne pouvant seul y suffire avec un autre pr°tre qui môaidait, Madame envoya prier les R®v®rends P¯re j®suites dôAmiens de venir au secoursé è[954] Cô®tait le moment o½ Vincent, comme pr°tre, avait peut °tre compris ce que les gens attendaient de lui et de tous les pr°tres. Sa vocation nô®tait pas de chercher des fortunes mat®rielles mais la fortune spirituelle. A Clichy, il avait dé¨ r®ussi ¨ convaincre les gens avec ses paroles[955] mais côest ici quôil r®alise quôil doit consacrer beaucoup de temps pour cette pratique.

La troisi¯me observation : Plus encore que la confession du vieillard de Gannes, ce qui provoque et interpelle Monsieur Vincent, côest la r®ponse massive des pauvres gens ¨ son intervention pastorale. Cela est si vrai que, par la suite, dans tous les documents officiels o½il conviendra de souligner la n®cessit®de la mission, Vincent, comme en ®cho ¨ lôexp®rience de

---

[952] *Cf.* P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent,* vol.1, *op.cit*., p.90.
[953] J. MORIN, ç Vincent de Paul, en 1617 è dans *CV*, 1, Toulouse, *AV*, p. 26.
[954] *SV*, XI, p. 4.
[955] Vincent ®voque ses s®jours dans la paroisse de Clichy. De ses paroles nous comprenons quôil ®tait un cur®tr¯s heureux. Il avait fait un tr¯s bon s®jour l¨-bas mais jamais ®tait convaincu que cela ®tait peut-°tre sa mission. ç Jôai ®tait cur®de champs. Jôavais un si bon peuple et si ob®issant ¨ faire ce que je lui demandais que, lorsque je leur dis quôil fallait venir ¨ confesse le premiers dimanches du mois, ils nôy manquaient pas. é cela me donnait tant de consolation, et jôen ®tais si content, que je me disais ¨ moi-m°me : ç Mon Dieu, que tu es heureux dôavoir un si bon peuple ! è et jôajouterai : ç je pense que le pape nôest pas si heureux quôun cur®au milieu dôun peuple qui a si bon cî ur è (*SV*, IX, p.646). Cela ®tait peut-°tre une raison quôil ne voulait pas quitter la paroisse de Clichy pour entrer dans la maison de Gondi. Il gardait son poste de cur®m°me apr¯s quôil ait quitt®la paroisse. Il avait quitt®la paroisse ¨ la fin de 1613 ¨ lôordre de P. B®rulle.

Folleville, dira que le pauvre peuple est abandonn®, alors quôil ne demande quô r®agir, pour peur que quelques pr°tres viennent ¨ lui.

Pendant sa vie chez les Gondi, Vincent sôest bien renseign®: si on voulait reconstruire une France chr®tienne, il fallait, en m°me temps quôon instruise le peuple par la mission, refaire un clerg®capable de le conduire et de le sanctifier. Ce r®aliste qui voulait toucher les choses le savait maintenant. Il commen-ait ¨ percevoir sa route. Pendant 17 ans il ®tait un pr°tre, mais jamais avec un tel enthousiasme apr¯s cette exp®rience de la pr®dication de Folleville. Cette pr®dication et le r®sultat suivi dans dôautres missions dans dôautres villages, Monsieur Vincent avait bien compris ce quôil doit faire urgemment dans lô®glise de France. ç La mission de Folleville montra clairement ¨ saint Vincent de Paul ce que Dieu attendait de lui. è[956] Ce fut une r®v®lation. Vincent ®tait l¨ en possession de deux des ®l®ments de base de son exp®rience religieuse fondamentale : la mis¯re spirituelle dôun peuple chr®tien qui a perdu lô®vangile et lôeffrayante impr®paration dôun clerg®qui ignorait les normes ®l®mentaires de lôexercice de son minist¯re. Cô®tait deux maux quôavait aussi d®nonc® vigoureusement le concile de Trente. Le concile avait propos® la cat®ch¯se et des centres de formation sacerdotale. La France venait, enfin, dôaccepter les d®crets de Trente en 1615.

Monsieur Vincent, dans ses discours, plus tard, va parler de Madame de Gondi comme la premi¯re fondatrice de la Congr®gation de la Mission. Le 5 juillet 1658, il parle aux missionnaires de son support et de sa bienveillance, ç Oh ! Que notre bonne d®funte madame la g®n®rale des gal¯res, notre fondatrice, excellait en cette pratique du support ! Car elle supportait tout le monde, quel quôil fut. Il nôy avait personne quôelle nôexcus©t, tant¹t all®guant la faiblesse humaine, puis, dôautres fois, la ruse du malin esprit, la promptitude de lôesprit, lôemportement, et ainsi des autres ; et lôon pouvait sôassurer, oui, toutes les personnes qui ®taient sur la terre pouvaient sôassurer quôelles avaient en cette bonne dame une personne qui les supportait et d®fendait.è[957]

Nous pouvons comprendre cette r®f®rence de la premi¯re fondatrice comme la premi¯re personne qui avait donn® les fonds pour le fondement de la Congr®gation de la Mission. Nous pouvons aussi consid®rer cette r®f®rence de Monsieur Vincent ¨ Madame Gondi dans le sens dôune premi¯re inspiration ¨ la fondation de la Congr®gation. Il est clair que cô®tait lôid®e de Madame de Gondi de pr°cher la mission dans ses terres tous les cinq ans

[956] P.COSTE, *Le Grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit*., vol. I, p.91.
[957] *SV*, XII, p. 34-35.

qui a donn®naissance ¨ la fondation de la Congr®gation. Si elle nôavait pas insist®, Vincent nôaurait jamais pens®¨ fonder une telle Congr®gation. Quelquefois, la tendance est de r®duire son r¹ le ¨ une personne qui a contribu®e financi¯rement ¨ la fondation de la congr®gation. Nous voyons quôelle est beaucoup plus que -a. En effet, côest son id®e qui est r®alis®e dans ce projet confi®¨ Monsieur Vincent. Bien s¾r quôau d®but, cela nô®tait pas adress®¨ Vincent parce quôil ®tait un pr°tre dioc®sain et nôappartenait pas ¨ une congr®gation. Côest ¨ partir du refus de toutes les autres communaut®s quôelle d®cide de donner cette somme ¨ Vincent avec cette demande de la mission.

De tout ce qui pr®c¯de, pouvons-nous dire quôelle est la vraie fondatrice de la Congr®gation de La Mission dont Monsieur Vincent ®tait le premier Sup®rieure G®n®ral ? Etant donn® quôelle ne donne pas la forme structurale ¨ la communaut®, pouvons-nous toutefois rejeter le r¹ le quôelle a jou®avant la fondation structurale ?

Monsieur Vincent ®voque aussi la fa-on par laquelle M et Mme de Gondis, ont aid®¨ renforcer sa foi. Il raconte plusieurs fois, aux missionnaires et aux sî urs, cette relation avec la famille. Il explique le 2 d®cembre 1657, en parlant de lôob®issance aux Filles de la Charit®, ç voyez-vous mes sî urs, je vous parlerai ici famili¯rement. Quand il plut ¨ Dieu et madame la g®n®rale comme la sainte Vierge. Sôils môordonnaient quelque chose, je leur ob®issais comme ¨ Dieu et ¨ la sainte Vierge ; et je ne me souviens point dôavoir re-u leurs ordres que comme venant de Dieu, quand côétait M. le g®n®ral des gal¯res qui me commandait ; et de la sainte Vierge quand côétait madame la g®n®rale, et je ne sache point, par la gr©ce de Dieu, avoir fait aucune chose contre cela. Jôose encore dire que sôil a plu ¨ Dieu donner quelque b®n®diction ¨ la Compagnie de la Mission, jôose dire que -ôa ®t®en vertu de lôob®issance que jôai rendu ¨ monsieur le g®n®ral et ¨ madame la g®n®rale, et de lôesprit de soumission avec lequel je suis entr®en leur maison. La gloire en soit ¨ Dieu, et ¨ moi la confusion ! è[958] Cette ®vocation et cette ob®issance, nôest-ce pas une mani¯re de parler de la conversion de son regard et de celui quôil posait sur la mission ?

Vincent d®cide de consacrer le reste de ses jours au service des pauvres peuples dans le minist¯re pastoral. Alors, il va quitter la maison de Gondi et partir dans une paroisse de la Bresse, Ch©tillon-les-Dombes. Il est ®tonnant que Vincent ait disparu de la maison de Gondi sans pr®venir. Pourquoi a-t-il fait cela ? A-t-il trouv®les enfants de Gondi si difficile ¨ g®rer ; ou lôa-t-il fait ¨ cause de Madame de Gondi qui se sent encore plus attach®e ¨ Vincent avec

[958] *SV*, X p. 386-387.

tout ce qui sôest pass®sur ses terres ? Elle voulait quôil soit sans cesse ¨ ses c¹ t®s. Certains auteurs ne rejettent pas lôattraction charnelle entre deux. Faut-il penser que Vincent est exc®d® par les incessants cas de conscience que lui soumet sa p®nitente, tenaill®e par dôexcessifs scrupules ? Nous nôavons pas de documents pouvant nous aider ¨ clarifier nos doutes mais ce que nous pouvons dire côest quôil a peut-°tre voulu partir vivre son exp®rience de la mission sur dôautres terrains que celui de M. Gondi. Toutes les sp®culations susmentionn®es sont faites ¨ cause dôun d®part sans pr®avis

Monsieur Vincent aurait pu rester un bon Cur® de campagne, ¨ Ch@tillon, mais, curieusement et providentiellement, côest encore Madame de Gondi qui intervient dans le cheminement de Vincent et parvient ¨ lôarracher de Ch@tillon. Pour le convaincre, elle a lôintuition de ne gu¯re parler ni de pr®ceptorat, ni de s®curit®, mais de : ç sept ou huit mille @mes qui sont en ses terres-Quoi ! ajoute-t-elle, ces @mes ne sont-elles pas aussi bien rachet®es é que celles de Bresse ? Ne sont-elles pas aussi ch¯res ¨ Dieu ? è [959] Effectivement, Vincent rentre chez les Gondi, pour continuer sur leurs terres, les missions de village en village.

Sa mission prend forme, se clarifie et devient mieux d®finie : il pr°chera des missions sur le mod¯le de celle de Folleville et en chaque endroit, il ®tablira des Confr®ries de la Charit®pour les visites des pauvres malades ¨ domicile, sur le mod¯le de celle de Ch@tillon. Le r¹ le de Madame de Gondi dans cette transformation est inoubliable. A lôaide de Madame de Gondi, il exp®rimenta la mis¯re spirituelle du pauvre peuple des campagnes et la grande ignorance dôune grande partie du clerg®fran-ais. Le meilleur biographe de Vincent de Paul ®crit : ç Marguerite de Silly fut, sans le savoir, la premi¯re de plusieurs femmes qui influenc¯rent puissamment lôhistoire de notre homme. Elle fut lôinstrument de Dieu pour r®v®ler ¨ monsieur Vincent quel ®tait le v®ritable chemin de sa vie presbyt®rale, et ¨ cet ®gard on pourrait dire quôelle fut la femme dôune influence d®cisive dans sa vie è.[960]

Il est important de constater que Vincent qui est entr®dans la maison de Gondi comme le pr®cepteur de leurs enfants va jouer un r¹ le plus important dans la vie de M et Mme de Gondi. Ils deviennent leur conseiller. Son influence fut plus forte sur les parents que sur les enfants. Dans certaines situations, ses conseils ®taient tr¯s efficaces, m°me pour changer

[959] P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent,* vol.1, *op.cit*., p. 111.
[960] V. D. TORIBIO, ç Marguerite de Silly, ®pouse Gondi, la premi¯re femme qui nôa pas pu se passer de Vincent de Paul è, dans *Vincentiana*, nÁ2 (2011), Avril-Juin, p.123.

certaines d®cisions de M le Gondi. Un jour, son conseil a aid®Mr de Gondi ¨ retourner se battre en duel.

La collaboration de Madame de Gondi ne sôarr°te pas l¨. Elle aide Monsieur Vincent ¨ fonder la Confr®rie de la Charit®dans plusieurs endroits sur son domaine. Nous avons d®j¨ vu la contribution formidable de Madame de Gondi dans la fondation de la Confr®rie de la Charit®, en particulier sur son terrain.

2.1.6 Monsieur Vincent et Madame Fran-oise Bachet

Nous avons d®j¨ vu le r¹ le r®v®lateur jou®par Madame de Gondi dans la vie et la mission de Monsieur Vincent. Il se peut quôon ne trouve pas une deuxi¯me personne ayant une telle influence r®v®latrice de la mission. Cependant, nous ne pouvons pas laisser passer quelques autres femmes qui ont jou®s un r¹ le particulier dans la vie de Monsieur Vincent et sa future. Lôune dôentre elles est Madame Fran-ois Bachet. Fran-ois Bachet de Mays®rait ®rait la femme de M. Gonard, Seigneur de la Chassaigne. Elle ®rait lôune des dames convertie par Vincent ¨ Chatillon. Côest ¨ Ch©tillon que Monsieur Vincent a rencontr®Madame Fran-oise Bachet. Côest elle qui a d®couvert la famille malade et qui a rapport®¨ Monsieur Vincent la situation mis®rable de la famille. Elle est la deuxi¯me femme qui a incit®Monsieur Vincent ¨ faire un pas de plus vers le service des pauvres. Côest la deuxi¯me fois quôune femme vienne exprimer sa pr®occupation pour la mis¯re et la peine des autres.

Si Madame de Gondi a ouvert les yeux sur les besoins spirituels des personnes, côest Madame Bachet qui a ouvert les yeux sur les besoins des pauvres. Côest la r®ponse de Monsieur Vincent ¨ lôinvitation de Madame Bachet dôaider la famille et la r®ponse des paroissiennes ¨ son invitation qui a donn®naissance ¨ la premi¯re Confr®rie de la Charit®. Cette intervention de Madame Bachet a aid® et a donn®¨ lôEglise lôun de ses plus grands missionnaires de la charit®, un missionnaire des pauvres.

Selon Pierre Coste, le premier sermon du nouveau Cur®les fit entrer en elles-m°mes et prendre la r®solution de renoncer aux amusements du monde pour penser plus s®rieusement ¨ leur ©me. Elles furent ses collaboratrices les plus fid¯les dans les î uvres de charit®. Et Fran-oise Bachet a jou®un r¹ le important dans la fondation et dans lôanimation de la premi¯re Confr®rie de la Charit®.

Nous pouvons retirer trois points importants de cette fondation.

Il est important de noter que le r¹ le jou® par Monsieur Vincent ici est d®terminant. Contrairement ¨ ce qui sôest pass®¨ Gannes-Folleville,[961] côest lui qui est ici au premier plan. Côest lui, qui spontan®ment d®cide de r®percuter la nouvelle que lui a ®®annonc®e avant la messe. Il est tr¯s conscient dôavoir parl®ç fortement, avec ressentiment, avec affection è, et ce sermon a d¾°tre tr¯s impressionnant puisquôon en parle encore quarante-huit ans plus tard, dans la paroisse. Il est clair que tout part de ce sermon.[962] Côest Vincent qui, le premier, a eu lôid®e de prolonger et de structurer cette exp®rience de g®n®rosit®spontan®e.[963]

Le deuxi¯me ®l®ment important dans cette fondation fut la spontan®it®des laµcs et notamment celle des femmes. Vincent r®agit aussit¹ t, mais il faut souligner quôil r®agit, parce quôune femme, Madame Fran-oise Bachet, vient lôavertir ¨ la sacristie. Dans lôapr¯s-midi, Dieu donne ¨ Vincent la pens®e de r®unir ces femmes g®n®reuses, mais cette pens®e lui vient en voyant la r®action imm®diate et spontan®e qui suit son sermon. Manifestement, au soir du 20 ao¾t 1617, Vincent est d®cid®¨ agir pour deux raisons : la mis¯re et lôabandon de ces pauvres gensé et aussi lôélan de g®n®rosit®de ses paroissiennes. ç Etaient-ce les hommes qui avaient mis le feu, au cî ur de tant de personnes qui se port¯rent en foule pour les aller secourir ? è[964]

Le troisi¯me point marquant, dans cette fondation, côest la concertation. Vincent ne r®fl®chit pas seul. Pierre Coste nous pr®sente cette capacit®de collaboration comme un aspect permanent et marquant de la personnalit®de saint Vincent. Nous la voyons pr®sente dans toute la biographie. Ici, par le fameux sermon, il a fait dôabord appel ¨ lôensemble de la paroisse, suivi dôune assembl®e, apr¯s le d´ner, et enfin une concertation le soir, et sans doute les jours suivants. Vincent provoquait et aimait cette r®flexion collective sur lô®v®nement. Le r®sultat de cette r®flexion collective a ®®la premi¯re Confr®rie de la Charit®, la toute premi¯re fondation de Monsieur Vincent, avec des femmes.

Il est ®vident que madame Bachet ne joue pas un r¹ le assez important que Madame de Gondi mais son intervention ¨ la sacristie va devenir un ®l®ment tr¯s important ou du moins le fil conducteur du sermon de Vincent. Côest une ouverture ¨ plusieurs choses. Dôabord la

[961] Monsieur Vincent confesse un paysan de cette localit®Gannes en janvier 1617 et cela lui am¯ne ¨ la grande pr®dication de la mission le 25 Janvier 1617. Et côest Madame de Gondi qui pria saint Vincent de faire une pr®dication pour exhorter les habitants ¨ la confession g®n®rale. *Cf. Ibid*., p.88.
[962] J. MORIN, ç Les Origines de la Compagnie des Filles de la Charit®è, dans *CV*, Toulouse, *AV*, nÁ2 (1991), p.18.
[963] *SV*, IX, p. 209.
[964] J. MORIN, ç Les Origines de la Compagnie des Filles de la Charit®è, *op.cit*., p.18.

rencontre de la vraie pauvret®et la mis¯re, ensuite la capacit®®norme de lôhomme ¨ secourir ses fr¯res et sî urs puis le d®vouement particulier de femmes ¨ °tre attentives et ¨ °tre collaboratrices avec dôautres, surtout pour apaiser la peine des autres. Vincent va profiter ¨ intensifier ses convictions sur la psychologie f®minine quôil avait bien s¾r exp®riment®dans sa propre famille. De ce fait, il a utilis®ce bien fond®au service de la communaut®

2.1.7 Monsieur Vincent de Paul et Marguerite Naseau

Lôid®e de commencer une Compagnie de jeunes femmes issues des milieux pauvres, pour aider les Dames de la Charit®devient une r®alit®avec lôentr®e en sc¯ne de Marguerite Naseau. Elle est vach¯re et vit ¨ Suresnes, pr¯s de Paris. Marguerite nôa pas attendu Vincent de Paul pour apprendre ¨ lire, elle sôest d®brouill®e seule. Elle transmet son savoir aux autres demoiselles de Suresnes. Côest une ma´tresse dô®cole improvis®e. Sa figure se trouve parfois dans la liste des premi¯res ç f®ministes è.[965] Sa volont®de lib®rer les femmes par lôinstruction pla´t ¨ Vincent : elle construit dans son village ce quôil voudrait ¨ lô®chelle du Royaume. En 1629, Marguerite Naseau appara´t dans lôentourage de Vincent de Paul. Selon la tradition, elle sôest pr®sent®e de son propre chef devant le sup®rieur de la Congr®gation de la Mission. Il lôenvoie ¨ Villepreux o½ elle participe ¨ la Charit®locale en compagnie dôautres jeunes femmes du peuple. Le mouvement des Filles de la Charit®sôamorce, compl®mentaire de lôaction des Confr®rie de la Charit® Le pr°tre est convaincu par la d®termination de la jeune vach¯re. Il la met au service de la Charit®de Babylone qui souffrait de la peste et les Filles sont aux premi¯res loges, risquant leur vie pour soulager celle des autres.

Côest Vincent lui-m°me qui nous donne une louange extraordinaire de Marguerite, ç ce nô®tait quôune pauvre vach¯re sans instruction. Mue par une forte inspiration du ciel, elle eut la pens®e dôinstruire la jeunesse, acheta un alphabet, et, ne pouvant se rendre ¨ lô®cole pour apprendre, elle allait prier M. le cur®ou le vicaire de lui dire quelles lettres ®tait les quatre premi¯res. Une autre fois, elle interrogeait sur les quatre suivantes, et ainsi pour le reste. Apres, tout en gardant les vaches, elle ®tudiait sa le-on. Voyait-elle passer quelquôun qui avait lôair de savoir lire, elle lui demandait : ç Monsieur, comment faut-il prononcer ce mot-l¨ ? è ainsi peu ¨ peu, elle apprit ¨ lire, puis elle instruisit dôautres filles de son village. Et alors elle r®solut de sôen aller de village en village, pour enseigner la jeunesse, avec deux ou trois autres filles, quôelle avait form®es. Lôune se rendait en un village et lôautre en un autre. Chose remarquable, elle entreprit cela sans argent et sans autre provision que la providence

[965] *Cf.* M. BAUMIER, *Saint Vincent de Paul*, Paris, Pygmalion, 2008, p. 114.

divine. Elle je¾na souvent des journ®es enti¯res, habita des lieux o½il nôy avait que des murs. Elle vaquait quelquefois jour et nuit ¨ lôinstruction, non seulement des petits filles, mais encore des grandes, et cela sans motif de vanit®ou dôint®r°t, sans autre dessin que celui de la gloire de Dieu, lequel pourvoyait ¨ ses grands besoin sans quôelle y pens©t. Elle a elle-m°me racont®¨ Mlle le Gras quôune fois, apr¯s avoir ®t®priv®e de pain pendant plusieurs jours et sans avoir mis personne au courant de sa d®tresse, il lui arriva, au retour de la messe, de trouver de quoi se nourrir pour bien longtemps. Plus elle travaillait ¨ lôinstruction de la jeunesse, plus les villageois se moquaient dôelle et la calomniaient. Son z¯le nôen devenait que plus ardent. Elle avait un si grand d®tachement quôelle donnait tout ce quôelle avait, prenant m°me sur ses n®cessit®s. Elle a fait ®tudier quelques jeunes gens, qui nôen avaient pas le moyen, les nourrissait le plus souvent et les encourageait au service de Dieu. Et ces jeunes gens sont maintenant de bons pr°tres. è [966]

Aux yeux de Monsieur Vincent, le parcours de Marguerite Naseau est exemplaire jusquô¨ la fin car le d®vouement de la jeune femme la m¯ne ¨ la mort. Elle d®c¯de en mars 1633 alors quôelle sôoccupait dôune pestif®r®e dont elle partageait la couche. La folie de Marguerite est un acte de d®vouement absolu aux yeux de lô®poque. Elle est un mod¯le. Apr¯s sa mort, Vincent accepte la requ°te de Louise de Marillac pour organiser et structurer les Filles de la Charit®, issues du peuple, comme Marguerite.

Nous pouvons sans nul doute constater que côest la rencontre avec Marguerite Naseau, son enthousiasme et son d®vouement au service des pauvres et des malades qui ouvre la voie ¨ lô®tablissement de la Compagnie des Filles de la Charit®, le plus grand ®tablissement de de la Vie Consacr®dans lôEglise catholique.

Vincent a eu une tendresse sp®ciale pour elle, non seulement pour son ®nergie ¨ apprendre elle-m°me ¨ lire et ¨ lôapprendre aux autres filles pauvres, non seulement pour °tre morte d¯s mars 1633 pour avoir h®berg®une pestif®r®e, mais peut-°tre aussi, simplement, parce quôil revoyait en elle lôimage de ses sî urs. Vincent consid®rait Marguerite comme la premi¯re Fille de la Charit®. Il fait lô®loge de Marguerite plusieurs fois dans ses conf®rences. En juillet 1642, il parlait dôelle ç Elle avait une grand humilit®et soumission. Elle ®tait si peu attach®e quôelle changea volontiers en peu de temps de trois paroisses dôo½elle ne sortait quôau grand regret dôun chacun. Dans la paroisse elle se montra toujours aussi charitable quô¨ la compagne, donnant tout ce quôelle pouvait avoir, quand lôoccasion sôen pr®sentait-elle ne

[966] *SV*, IX, p. 77.

pouvait rien refuser, et e¾t voulu retirer tout le monde chez elle. Il faut noter quôalors il nôy avait point encore de communaut® form®e, ni aucune r¯gle qui lui command@t dôagir autrement. Elle avait une grande patience, ne murmurait jamais. Tout le monde lôaimait, pour ce quôil nôy avait rien qui ne f¾t aimable en elle. Sa charit®a ®t®si grande quôelle est morte pour avoir fait coucher avec elle une pauvre fille malade de la peste. Atteinte de ce mal elle dit adieu ¨ la sî ur qui ®tait avec elle comme si elle e¾t pr®vu sa mort, et sôen alla ¨ Saint-Louis, le cî ur plein de joie et de conformit®¨ la volont®de Dieu. è[967]

Louise de Marillac avait demand®¨ Vincent plusieurs fois la n®cessit®de constituer une ®quipe pour aider les dames de la Charit® Il nôavait jamais donn®son accord jusquô¨ ce quôil rencontre Marguerite Naseau. Les paroles de Vincent sur elle sont suffisantes pour r®sumer quôelle ®tait sa contribution. Une simple femme de compagne va donner la motivation pour constituer la plus grande communaut®de serviteur des pauvres dans lôEglise. Son respect et son admiration pour la femme et leur capacit®®norme ¨ mettre au service de plus pauvres ont bien augment®avec cette rencontre.

2.1.8 Monsieur Vincent et sainte Jeanne Fran-oise de Chantal

Sainte Jeanne Chantal ®tait une femme de la bourgeoisie dôune ancienne capitale ducale, mari®e ¨ un baron pour redorer la seigneurie en piteux ®tat financier, sensible, d®vou®e aux pauvres de ses villages bien avant de rencontrer Saint Fran-ois de Sales. Cô®tait aussi une ma´tresse femme, gestionnaire capable et rigoureuse. Les relations entre Jeanne de Chantal et Vincent sont ¨ la fois empreintes de confiance et de quelques r®serves. A la mort de Fran-ois de Sales, elle a demand®¨ Vincent de lui servir de directeur de conscience. Ce quôil accepta. Jean de Chantal, de son c¹t®, lui fait part avec simplicit®des souffrances morales et de ses probl¯mes dans la direction de sa maison.

Monsieur Vincent ®tait tr¯s influenc®par la vie et le comportement de sainte Jeanne Fran-oise de Chantal. Lôinfluence quôelle a exerc®e sur Monsieur Vincent est manifeste dans plusieurs documents de la communaut®de la Visitation. ç M. Vincent, -disent les archives de la Visitation-, t®moigna beaucoup dô®dification des vertus quôil remarqua en nos premi¯res M¯res et sî urs, surtout cet esprit de mortification et de cordiale union qui faisait quôon pouvait dire de notre communaut®ce que saint Luc dit des premiers chr®tiens, quôils nô®taient

[967] *SV*, IX, p. 78-79.

quôun cî ur et quôune ©me è.[968] Il ®tait le Sup®rieur des Filles de la Visitation[969] ¨ Paris. Nous pouvons comprendre lôimmense influence de sainte Jeanne Fran-oise de Chantal dans la vie de Monsieur Vincent et notamment dans la formation de sa vision de la femme. Les mots de Vincent nous expliquent cette influence, ç il y a environ vingt ans que Dieu nous a fait la gr©ce dô°tre connu de d®funte notre tr¯s digne m¯re de Chantalé par de fr©quentes communications de parole et par ®crit, quôil a plu ¨ Dieu que jôai eues avec elleé elle môa honor®de la confiance de me communiquer son int®rieur, quôil môa toujours paru quôelle ®tait accomplie de toutes sortes de vertus et particuli¯rement quôelle ®tait pleine de foié quôelle avait lôesprit juste, prudent, temp®r®et fort en un degr®tr¯s ®minenté è.[970]

Il est tr¯s significatif de voir que Monsieur Vincent soumet r©guli¯rement (jusquô¨ sa mort) ses projets et ses intuitions ¨ sainte Jeanne Fran-oise de Chantal : ç voil¨, ma tr¯s ch¯re et digne m¯re, notre petite mani¯re de vie. Vous nous ferez la charit®de nous donner vos avis sur cela et je les recevrai comme venant de la part de Dieué è.[971] Il est tr¯s remarquable quô¨ la fin de ses retraites annuelles, la sainte avait lôhabitude de faire conna´tre lô®tat de son ©me ¨ celui quôelle consid®ra toujours comme son directeur. Vincent a toujours eu un grand respect pour elle et lôexprime ainsi : ç je nôai jamais remarqu®en elle aucune imperfection, ainsi un exercice continuel de toutes sortes des vertusé Elle ®tait une des plus saintes ©mes que jôaie connues sur la terreé je ne doute pas que Dieu ne manifeste un jour sa saintet®è.[972] Il est clair que Monsieur Vincent ®tait profond®ment influenc®par Jeanne-Fran-oise de Chantal, dans la formation dôune estime tr¯s ®lev®e de la femme. Il faut dire clairement que cette influence ®tait r©iproque.

Nous voyons, cependant, des moments de d®saccord entre les deux. Quand Vincent lui propose de soumettre ses maisons ¨ des ç visites è par des eccl®siastiques autoris®s, dans le but de maintenir dans son ordre une certaine uniformit®et de veiller ¨ ®viter de possibles d®viations, elle nôh®site pas ¨ lui exprimer son d®saccord. Elle estime que la r¯gle, institu®

[968] P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent, op.cit.*, vol.1, p. 161.
[969] Dans les dioc¯ses o½elles ®taient ®tablies, les Filles de la Visitation reconnaissaient pour l©gitime sup®rieur lôOrdinaire du lieu, qui d®l©guait toujours, pour remplir les fonctions de cette charge, un de ses meilleurs pr°tres. Dôaccord avec saint Fran-ois de Sales, sainte Jeanne Fran-oise de Chantal proposa selon le choix du cardinal de Retz, ®v°que de Paris, le nom de Vincent de Paul, et ce nom fut agr®®dans les premiers jours de lôann®e 1622. *Cf.* P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent,* vol.1, *op.cit.*, p.161. Côest Saint Fran-ois de Sales lui-m°me qui a confi®Sainte Chantal ¨ Vincent, ainsi que la visitation de Paris. Il pr®sidait depuis chaque mois, le chapitre de ce monast¯re et proc®dait tous les ans ¨ la visite canonique, au cours de laquelle il recevait toutes les religieuses, les ®coutant avec attention et bienveillance. (*Cf.* Bernard Pujo, *op.cit.*,p.138).
[970] *SV*, XIII, p.125.
[971] *SV*, I, p. 156.
[972] P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent,* vol.1, *op.cit.*, p. 166.

par son fondateur, de mettre les maisons sous lôautorit®de lô®v°que du dioc¯se o½elles sont implant®es est suffisante. Elle ®crit ¨ Vincent : ç notre ch¯re sî ur, la sup®rieur du faubourg Saint-Jacques de Paris, môa communiqu®lôavis quôil vous a plu de nous donner é il est bon et solide, mais je nôai su n®anmoins y joindre mon cî ur. è[973] Toutefois, Vincent tient ¨ son id®e, cette pratique des ç visites è qui est dôailleurs en usage dans la plupart des ordres religieux. Il va aborder encore cette proposition mais elle nôacceptera pas. Et il va r®pondre : ç je puis vous assurer, ma tr¯s aimable et cher M¯re, que nous nôavons eu la moindre pens®e du monde contraire ¨ la v¹tre, je dis la moindre. è[974]. Il est vrai quôil existait des diff®rences dôopinions entres le deux mais nous comprenons bien lôinfluence quôils se sont apport®s mutuellement.

Le lien entre Vincent et Sainte Chantal nous montre quôil avait bien avanc®dans sa collaboration avec la femme aussi dans le respect. Dans cette relation entre les deux, nous voyons un ®l®ment de confiance estimable. Cela ®tait important. Il avait bien compris que collaborer avec dôautres demandait un haut degr®de confiance toujours ¨ entretenir entre les deux parties. Il est important de d®velopper une attitude de confiance avant tout, pour collaborer et travailler en ®quipe. Nous avons remarqu®que dans certains sujets il a eu plus de confiance dans les femmes que les hommes. Cela ®tait peut-°tre lôune des contributions importante de sainte Chantal pour Vincent. Par cette collaboration, nous constatons aussi un avancement de Monsieur Vincent dans la direction de lô©me.

2.1.9 Monsieur Vincent et Mme Goussault (Genevi¯ve Fayet)

Veuve dôun pr®sident du Parlement, fondatrice des Dames de la Charit®de lôH¹tel-Dieu, elle est de la grande bourgeoisie parisienne. Instruite, vive, ®loquente, profond®ment spirituelle, apostolique et vou®e aux pauvres, elle a un grand rayonnement. Elle consacrait son temps entre autres choses ¨ visiter les charit®s de la banlieue et de la Province, comme Louise de Marillac, pr°chant la charit® Il va ®crire ¨ Vincent de sa mission et de son contentement, en avril 1633.[975] On est conscient que son enthousiasme la porte ¨ se vanter en travaillant ¨ lôhumilit®, dans la foi et lôadh®sion aux ®tats de J®sus.

Lôintervention de Madame Goussault, par sa pieuse et louable obstination, amena Monsieur Vincent ¨ poser le fondement de la Compagnie des Dames de la Charit®de lôH¹tel-

[973] *SV*, I, p. 556. (Lettre de Jeanne de Chantal ¨ Vincent de Paul, d®cembre 1636.)
[974] *SV*, II, 99. (Lettre de Vincent de Paul ¨ Jeanne de Chantal, 26 aout 1640.)
[975] *SV*, I, p. 194-195.

Dieu. Nous avons discut® le r¹ le quôelle avait fait et comment a-t-elle arriv® ¨ faire convaincre Monsieur Vincent de la n®cessit® et lôimportance dôune telle fondation. Au commencement, Vincent avait refus®dôen °tre responsable, mais ¨ la fin elle devient lôune des missions les plus importantes.

Tr¯s rapidement, la ñcompagnie des Dames de la Charit®de lôH¹tel-Dieuò dont le nombre des membres oscillera, selon les p®riodes, entre 50 et 200, prendra une importance consid®rable. D®passant son objectif initial, qui consistait ¨ porter assistance aux malades hospitalis®s, elle sôoccupera des prisonniers, des gal®riens et des captifs en Afrique du Nord, des enfants trouv®s, des secours aux r®fugi®s et aux victimes de la guerre, et aussi des missions en terre lointaine . Seul, les aveugles des quinze-vingt ne b®n®ficieront pas de sa charit®du fait de lôexistence, dans cet ®tablissement, dôune confr®rie particuli¯re mise en place par monsieur Vincent.[976] De toutes les Charit®s, Pierre Coste dit : ç la plus importante soit pour la haute condition de ses membres, soit par lô®tendue de son champ dôaction, soit par lôabondance des secours recueillis et distribu®s, est sans contredit la charit®de lôH¹tel-Dieu è.[977] La fondation de la Charit®dans des ®tablissements va changer leur dimension et leur possibilit®¨ avancer beaucoup plus vite. Sôil nôy avait pas cette intervention et cette pression de la part de Mme Goussault, il ne se serait pas aventurer dans une telle mission.

2.1.10 Quelques Observations

En parcourant lôhistoire de quelques femmes et en parlant de leur relation et contribution pour Vincent dans sa vie et sa mission, nous constatons quôavant de devenir un vrai collaborateur avec les femmes, elles lôavaient form®e pour devenir un collaborateur. La collaboration nôest pas son id®e mais cô®tait un processus, cô®tait une ®volution. Il est int®ressant de noter que cette ®volution est le r®sultat dôune formation quôil avait re-ue en fr®quentant ou en collaborant avec ses Dames diverses et dans leurs statuts diversifi®s comme dans leurs origines. Sans leur contribution, il aurait termin®sa vie comme un pr°tre tr¯s normal, typique de cette ®poque. Petit ¨ petit, il avance, il prend plusieurs ann®es ¨ reconnaitre la vraie valeur de sa propre vie comme pr°tre.

---

[976]M. L-DUPANLOUP., *Le cî ur de saint Vincent de Paul*, *op.cit*., p.83.

[977] P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent,* vol.1, *op.cit*., p.323. Aujourdôhui, la confr®rie de la charit®est appel®e : ç lôAssociation Internationale de la Charit®è. Elle est actuellement constitu®e de femmes, chr®tiennes, b®n®voles, form®es, travaillant en ®quipes pour aider, par des actions de proximit®, ¨ la cr®ation ou ¨ la restauration de liens sociaux. Ce sont les h®riti¯res de milliers de femmes qui, au cours des si¯cles, ont ®t®interpell®es par l'Evangile, et qui, fid¯les au dynamisme de Saint-Vincent, se sont engag®es ¨ promouvoir des actions concr¯tes au service des plus pauvres. Voici une nouvelle importante occasion o½saint Vincent a bien fait ®merger la capacit®des femmes ¨ °tre plus attentives aux besoins des autres. Et Pierre Coste nous montre combien il ®tait d®vou®dans ce r¹ le de promoteur des femmes.

Remarquons trois choses ici. Dôabord, les femmes dont nous avons pr®sent®es et dont Vincent a rencontr®ont le plus contribu®es dans sa vie afin de se rendre compte de son propre chemin. Pour construire une id®e tr¯s positive des femmes, ces rencontres ®taient une n®cessit® Sôil a r®ussi ¨ avancer dans sa mission cô®tait toujours avec leur contribution. Ensuite, nous constatons quôil a r®ussi ¨ accepter les femmes et ¨ collaborer avec elles par le biais de la direction spirituelle etc., ¨ partir de ses exp®riences, leur psychologie profonde et lôouverture de leur esprit aux autres sôest trouv®e renouvel®e. Puis, de ces exp®riences, la qualit® du d®vouement f®minin le poussera ¨ envisager une mission pour lôEglise. Il va collaborer avec elle et cela ouvrira des possibilit®s pour leur promotion et lôexpression de leurs talents.

2.2. La psychologie f®minine

Il est ®vident que la compr®hension de la psychologie f®minine se fait ®tape par ®tape. Ce qui est d®cisif probablement dans cette connaissance, ce sont ces contacts avec plusieurs cat®gories de femmes de la soci®t® Toutes ces femmes que nous venons de parler et bien s¾r beaucoup dôautre ont donn® la possibilit® ¨ Monsieur Vincent ¨ concevoir leur qualit®s sp®cifiques.

Dans sa famille, vivant avec sa m¯re et ses sî urs, il a bien compris lôesprit dôune femme de la campagne. A Paris, il rencontre des femmes de haut niveau ou de classe bourgeoise. Des reines, des princesses et des duchesses entrent en collaboration avec Vincent en lui donnant la possibilit® de comprendre leur d®vouement et leur psychologie. Sa collaboration avec des femmes influentes des Dame de la Charit® lôaide ¨ percevoir la psychologie des femmes riches. Les femmes de Ch©tillon, par exemple, ont montr® leur d®vouement exceptionnel en sôengageant dans des services pour des fr¯res et sî urs qui sont dans le besoin. Son r¹le de directeur de conscience de plusieurs femmes y compris de religieuses lôa aid®¨ °tre du plus pr¯s des pens®es des femmes et de leur mani¯re dôagir. Sa collaboration avec toutes ces cat®gories de femmes lui ont donn® la possibilit® de comprendre leurs qualit®s et leurs sp®cificit®s. Concr¯tement, cette connaissance de la psychologie f®minine est lôune des causes de son succ¯s pour former et pour diriger des Filles de la Charit® Comme lôobserve lôAbb® Arnaud dôAgnel : ç le saint connaît ¨ fond la psychologie f®minine, nôignorant rien de ce qui la diff®rencie de la n¹tre, et il utilise ce savoir dans la

direction de conscience. è[978] Lôinfluence de cette compr®hension de la psychologie de la femme ¨ cette ®poque est tr¯s visible dans les conf®rences que Vincent fait aux Filles de la Charit®et, quelquefois, dans ses entretiens aux Dame de la Charit®

Vincent a probablement bien compris les points forts et les points faibles du caract¯re f®minin. Nous avons d®j¨ remarqu®que sa mani¯re de parler aux Dames de la Charit®avait souvent abouti ¨ des r®ponses positives. Vincent est souvent arriv®¨ provoquer lô®motion des femmes afin dô®veiller leur responsabilit®et de poser des actes concrets en faveur des î uvres en extinction. Lôî uvre des enfants trouv®s, par exemple, a ®®r®anim®e plusieurs fois ¨ la suite du rappel par Vincent des qualit®s maternelles des Dames.

De la m°me mani¯re, des sujets psychologiques sont trait®s dans des conf®rences aux filles de la Charit® Il est signifiant de voir quôil parle fr®quemment de la mortification de leurs cinq sens : lôouµe, la vue, le gout, lôodorat et le toucher. Il donne plusieurs conseils pouvant leur aider ¨ contr¹ler leurs sensations. ç Accoutumez-vous ¨ tenir votre vue basse mod®r®ment car comme vous °tes pour le service des personnes s®culi¯res, il ne faut pas que l'exc¯s de votre modestie les effraie. Cela pourrait emp°cher que vous ne fissiez le bien qu'une gaiet® mod®r®e pourrait faire. Mais seulement abstenez-vous de ces regards ¨ prunelles longtemps ouvertes pour regarder homme ou femme fixement entre deux yeux et de certains regards aff®®s qui sont tr¯s dangereux et dont on ne sent pas la blessure sur le champ. è[979] Leur caract¯re affectif, leur d®licatesse, leur capacit®dô°tre attentive etc., sont bien compris par Monsieur Vincent.

Toutes ces qualit®s tr¯s sp®cifiques aux femmes donnent ¨ Monsieur Vincent une pr®f®rence pour choisir des femmes dans le service des malades et des pauvres. Car ces services ont besoin de plus dôattention, de d®licatesse et de patience, vertus quôil avait d®couvertes chez toutes les cat®gories de femmes.

2.3 La pr®f®rence pour leur fid®lit®et leur administration

Nous avons d®j¨ vu en d®tail la satisfaction que monsieur Vincent porte sur le fait que les femmes ont r®ussi dans lôadministration de leurs î uvres. Nous allons reprendre ici, certaines qualit®s quôil avait bien remarqu®es et appr®ci®es chez les femmes. Cela nous permettra de dire pourquoi il donne une place importante ¨ la femme dans son minist¯re. Cela

[978] A. DôAGNEL, *Saint Vincent de Paul ç Directeur de Conscience è*, Paris, Librairie P. T®qui, ®diteur, 1947, p. 238.
[979] *SV*, IX, p. 23. Entretiens 3. Conf®rence du 19 juillet 1640 sur la vocation de Fille de la Charit®

nous permettra ®galement de comprendre son choix de la femme pour les services des malades et des plus d®munis dans la soci®t®.

2.3.1 Le Z¯le

Une qualit®qui a certainement suscit®le choix de la femme est le z¯le quôelles ont montr®vis-¨-vis des diverses sollicitations de Monsieur Vincent. La motivation de Vincent pour les î uvres vient du constat que les femmes ont cette vertu dans leur fa-on de faire. Dôailleurs, cette qualit®est visible dans chaque minist¯re que les femmes vont entreprendre dans la mission. La seule chose que nous voyons côest que Vincent veille au z¯le excessif dans certaines î uvres comme celui de la fondation de lôh¹pital g®n®ral. Il a ®t®d®j¨ ®voqu® que côest le z¯le de la confr®rie de la femme qui a donn®le d®sir aux hommes ¨ commencer leur propre ®quipe masculine pour le service des pauvres.[980]

2.3.2 La Fid®lit®

Dans sa lettre envoy®e ¨ un Pr°tre de la Mission en Italie, il ®voque son appr®ciation positive de la fid®lit®des femmes dans leur travail et dans leur administration. Ses lettres aux Filles de la charit®portent les traces de lôappr®ciation de leur fid®lit®et la n®cessit®de se perfectionner. On peut lire : ç La troisi¯me est la fid®lit®que vous avez eue de correspondre ¨ la sainte inspiration que Notre Seigneur vous a donn®e pour vous y appeler, lôardeur avec laquelle vous avez demand®au commencement dôy °tre re-ues, les r®solutions que vous pr´tes pour lors dôy vivre et dôy mourir saintement. è[981]

A travers ses conf®rences, sur la fid®lit®[982], dans leur engagement spirituel et dans leur mission, Vincent aide ses filles ¨ vivre continuellement cette qualit®tellement importante dans leurs missions.

2.3.3 La qualit®administrative

Un ®l®ment important contribuant ¨ la pr®f®rence pour les femmes dans la collaboration est leur capacit®administrative. En 1650, apr¯s avoir travaill®environs 33 ans avec des ®quipes f®minines, il ne tarit pas dôappr®ciations pour leur capacit®administrative. Il

[980] *Cf.* P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent, op.cit.,* vol. 1, p. 128. (D®j¨ cit®dans le chapitre 2, partie 1).
[981] *SV*, III, p. 174.
[982] *SV*, IX, p. 26-35; 35-40; 623-643.

dit que les femmes sont mieux que lôhomme dans lôadministration parce quôelles le font avec soin et fid®lit®.[983]

2.3.4 Le d®vouement et la d®licatesse de la femme

Dans lô®quipe mixte de la Confr®rie, les hommes ont eu la responsabilit®des valides et des impotents, les femmes des malades. Pourquoi monsieur Vincent pense-t-il que les femmes sont plus appropri®es pour le service des malades? Il est important de noter quôil estime que les femmes sont en quelque sorte plus d®vou®es au service des pauvres et des malades. Pierre Coste nous montre tr¯s bien que Vincent a donn®la mission dô®vang®lisation aux hommes et celle de la charit®aux femmes. Selon, Gaston Parturier, une partie principale de la mission de Vincent est confi®e aux femmes, ç lôû uvre de saint Vincent de Paul se divise en deux grandes parties : lô®vang®lisation et la Charit® Lô®vang®lisation, il ne pouvait gu¯re la confier quô¨ des hommes. Pour elle, il forme la puissante l®gion des Pr°tres de la Mission, actuellement connus sous le nom de Lazaristes. Ce sont des femmes qui ont re-u et gard®le mandat de la Charit® Les Charit®s dôhommes nôont pas surv®cu ¨ saint Vincent de Paul è.[984] Il nôest pas tout ¨ fait exact de dire que la femme nôa pas aid® Vincent dans des activit®s dô®vang®lisation parce que depuis le commencement de la Confr®rie de la Charit®, les dames ont pris la responsabilit®de cat®chiser ceux qui en avait besoin, surtout les malades. Elles les pr®paraient ¨ la confession g®n®rale et pour la sainte communion.[985] Quand la mort avait frapp®lôun dôeux, les membres de la confr®rie assistaient aux fun®railles.[986]Ce qui est vrai, c'est qu'il avait plus confiance dans les femmes lorsqu'il confie ou requiert quelquôun pour un acte de charit®ou le service des malades.

A travers ses exp®riences, Vincent avait compris que les femmes sont plus adapt®es au service des malades. En parlant du commencement de la premi¯re Confr®rie de la Charit®, nous avons constat®que côest la r®ponse imm®diate et spontan®e des femmes aux besoins de la famille malade qui a motiv®monsieur Vincent ¨ organiser la charit®et ¨ fonder la Confr®rie de la Charit®¨ Ch©tillon.[987]Il ®tait totalement boulevers®par leur r®ponse imm®diate et leur mani¯re dô°tre attentives aux besoins des pauvres et des malades. De m°me, il ®tait tr¯s inspir®par le d®vouement de Marguerite Naseau au service des malades. Lôinstitution de la

[983] Nous avons d®j¨ cit®la lettre de monsieur Vincent ou il donne son t®moignage pour affirmer son appr®ciation pour leur mani¯re de g®rer les choses. (partie 1chapitre 2, page 23)
[984] G. PARTURIER, *Saint Vincent de Paul et les Dames de son temps*, *op.cit.*, p. 119.
[985] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, vol. 1, *op.cit*., p. 282, 326 ; *Cf.* aussi *SV*, XIII, p.446.
[986] P. COSTE, *Le Grand Saint du Grand Si¯cle Monsieur Vincent*, vol. 1, *op.cit*., p. 106.
[987] *Ibid*., p. 104.

Charit® ¨ lôh¹tel-Dieu est aussi un moment o½ il a bien compris que les femmes sont beaucoup plus attentives aux besoins des autres. Il comprend que le cî ur f®minin est plus ouvert ¨ voir et ¨ ressentir la peine et la souffrance des personnes malades et pauvres. Cela motive Monsieur Vincent ¨ donner la pr®f®rence aux femmes dans les activit®s caritatives aupr¯s des pauvres et des malades.

2.4 Quelques observations importantes

Dôabord, il faut admettre que le choix que Vincent a fait pour les femmes en les invitant ¨ °tre ses collaboratrices, principalement pour les services des pauvres et des malades, a ®t® pris en consid®ration apr¯s avoir observ® leurs qualit®s sp®cifiques. Nous pouvons dire que ces qualit®s f®minines ont facilit® leur int®gration et lôam®lioration de leur place dans lôEglise et dans sa mission.

Ensuite, en les faisant participer, il les a aid®s ¨ d®velopper et ¨ utiliser pleinement leurs qualit®s. Côest un point important dans notre analyse. Nous constatons des initiatives prises par Monsieur Vincent en encourageant les femmes ¨ vivre leurs talents. Leurs qualit®s sont d®velopp®es et mises ¨ la disposition des pauvres malades.

De plus, ce qui a aid® Vincent dans ce choix a ®t® sa capacit® ¨ comprendre la psychologie f®minine et son esprit ouvert au point de leur donner une place dans sa mission. Sôil r®ussissait ¨ travailler avec les femmes côétait parce quôil avait bien analys® les qualit®s sp®cifiques en elles.

Enfin, nous pouvons dire, sans h®sitation que Vincent fait le choix des femmes dans ses minist¯res parce quôil avait bien d®couvert leur qualit®s. Surtout, il avait aussi compris le d®sir des femmes ¨ sôengager dans les services des autres.

3. Monsieur Vincent un f®ministe ?

Comme cela a ®t® ®voqu® dans lôintroduction de ce chapitre, nous constatons que certaines des initiatives prises par Monsieur Vincent ressemblent ¨ celles du mouvement f®ministe dôaujourdôhui, qui parle dô®galit® entre lôhomme et la femme. Selon le Petit Larousse, le f®minisme est la ç doctrine qui pr®conise lôam®lioration et lôextension du r¹le et des droits des femmes dans la soci®t® è[988] La d®finition donn®e par Wikip®dia r®sume bien le terme ç f®minisme è. ç Le f®minisme est un ensemble de mouvements et d'id®es politiques,

[988] *Le petit Larousse, grand format*, Paris, Larousse, 2004.

philosophiques, et sociales, qui partagent un but commun : d®finir, ®tablir et atteindre l'®galit® politique, ®conomique, culturelle, personnelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes. Le f®minisme a donc pour objectif d'abolir, dans ces diff®rents domaines, les in®galit®s homme-femme dont les femmes sont les principales victimes, et ainsi de promouvoir les droits des femmes dans la soci®t® civile et dans la vie priv®e. è[989]

Notre but ici nôest pas de faire une ®tude sur le f®minisme ou sur les actions men®es par des f®ministes. Nous sommes int®ress® principalement par le fait de savoir si les contributions de Vincent pour la promotion de la femme sont devenues aussi un moyen dôabolir lôin®galit® homme-femme et de leur donner une place plus ®gale, du moins, plus importante dans la soci®t®. Plusieurs de ses actions semblent aider ¨ lô®mancipation de la femme et de leur statut au niveau social et eccl®sial. Nous allons voir certaines de ses actions importantes qui semblent contribuer ¨ am®liorer leur sort dans la soci®t®.

3.1 Une place am®lior®e dans £glise

Il est ®vident que la collaboration avec Vincent aide les femmes ¨ am®liorer leur place dans lô£glise. Etant un eccl®siastique, nous pouvons dire que, sa premi¯re contribution pour la femme est dans lô£glise. A travers les fondations des ®quipes f®minines, il arrive ¨ les faire participer ¨ la mission. Ces ®quipes aident la femme ¨ arriver ¨ une collaboration ®troite au niveau pastoral. Nous avons aussi vu que lô®quipe f®minine a eu la mission dôaider tout particuli¯rement les femmes malades pour leur confession g®n®rale. Il est vrai que leur place dans lô£glise ®tait tr¯s inf®rieure aux hommes, mais, avec Vincent elles trouvent certains moyens pour d®montrer quôelles m®ritent une appr®ciation positive dans lô£glise. En leur permettant dôavoir acc¯s ¨ la confession ou ¨ dôautres sacrements, il donne aux femmes une valeur ®quivalente aux hommes. Nous avons vu que dans lôH¹tel-Dieu de Paris, il avait des personnes pour pr®parer les hommes malades pour la confession, mais les femmes ®taient laiss®es sans attention. Son intervention avec les Dames de la Charit®donne ¨ ces femmes un acc¯s ¨ lôaccompagnement spirituel. Nous pouvons constater deux niveaux dôaction : premi¯rement, les membres de lô®quipe sont davantage int®gr®s dans la mission. Deuxi¯mement, les femmes malades n®glig®es par lô£glise mise ¨ lô®cart et trait®es comme si elles nôavaient aucune valeur dans lô£glise, trouvent un accompagnement plus juste et un acc¯s aux services de lô£glise. Par cette collaboration, il fait ®merger une cat®gorie de femmes

[989] https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9minisme, 03/08/2017 ¨ 22h29.

ayant une place plus ®lev®e dans la soci®t®. A travers leur service, au demeurant valoris®, il aide les femmes pauvres ¨ avoir une meilleure conduite dans lô£glise.

3.1.1 La lib®ration de la cl¹ ture

Un autre ®l®ment tr¯s important que nous devons ®voquer est la libert®que Monsieur Vincent arrive ¨ donner aux femmes pour pouvoir vivre une vie consacr®e ¨ Dieu semblable ¨ la vie religieuse et en m°me temps, libres dôentreprendre des î uvres dans la soci®t®. Cela est fait par la fondation de la compagnie de Filles de la Charit®. Nous avons vu que les femmes d®siraient °tre hors de leur monast¯re pour faire les missions ¨ lôext®rieur, dans les familles et dans la rue. Mais le cloitre ®tait obligatoire. Nous devons voir cette initiative de Vincent comme le plus grand succ¯s quant ¨ la promotion de la femme dans lô£glise. Puisant dans les exp®riences de plusieurs fondateurs, il trouve les moyens de donner aux femmes la possibilit® dô°tre en m°me temps dans la vie consacr®e et au service du peuple dans la rue. Nous avons largement parl®de la mani¯re dont cela a ®t®fait.

3.1.2 Lôacc¯s ¨ la vie consacr®e pour les filles pauvres

La vie religieuse, nous lôavons vu, ®tait accessible principalement aux riches. Ce qui constituait un obstacle pour les pauvres filles de villages pour devenir religieuses. Avec la fondation des Filles de la Charit®, il ouvre aux femmes pauvres la possibilit®de consacrer leur vie compl¯tement ¨ Dieu. Ce qui constitue, de notre point de vue, un acte r®volutionnaire dans lô£glise. Il les aide ¨ r®aliser leur r°ve, celle de d®dier leur vie ¨ Dieu. Nous avons vu que lôacc¯s ¨ la compagnie des Filles de la Charit®a ®t®essentiellement limit®aux pauvres filles de la campagne. Cela a repr®sent®une grande ®tape dans la promotion de leur niveau de vie dans lô£glise. Reconnues par lô£glise et la soci®t®, elles sont devenues lôemb¯me de la force f®minine, capables dôentreprendre m°me les missions les plus difficiles dans la soci®t®.

3.1.3 La vie consacr®e et la vie de service simultan®ment

Il est tr¯s significatif de voir ce qui est accompli par Monsieur Vincent ¨ travers la Fondation de Filles de la Charit®. Il arrive ¨ r®soudre deux probl¯mes en m°me temps. Tout dôabord, il ouvre lôacc¯s pour les pauvres filles ¨ la vie consacr®e, ¨ la vie dans la communaut®. Ensuite, il confie ¨ ces filles les services des pauvres dans les maisons, dans les h¹ pitaux, dans la rue etc.

Il ®l¯ve la condition de la femme pauvre, refus®e souvent par les religieuses et leur donne une place ®quivalente ¨ celle de la religieuse. Cela montre clairement quôil voulait que les femmes pauvres suscitent ®galement le respect et la consid®ration des religieuses. Leur statut sôam®liore, leur libert®de mouvement devient plus accept®e et leur service suscite beaucoup dôadmiration. Nous pouvons, en d®finitive, sans aucun doute, affirmer que son intervention a aid®les femmes ¨ se valoriser dans lô£glise côest gr©ce ¨ leur engagement.

3.2 Lô£ducation pour leur avancement

Le moyen le plus important pour lô®mancipation et la construction dôune personne est lô®ducation. Vincent insiste sur la n®cessit®dô®duquer les Filles de la Charit®dôabord et ensuite, les pauvres filles dans les villages. Dôembl®e, les Filles de la Charit®ont donn®la possibilit®aux filles des villages dôapprendre ¨ lire et ¨ ®crire. Elles deviennent ¨ leur tour les maitresses dô®cole. Nous devons voir cela comme un avancement non n®gligeable du point de vue de lô®galit®homme-femme. Les pauvres filles de village, d®favoris®es et priv®es de toute possibilit®dô®ducation profitent non seulement de lôacc¯s ¨ lô®ducation mais elles deviennent ¨ leur tour ®ducatrices pour dôautres pauvres filles de village.

Ensuite, gr©ce aux Dames de la Charit®et des Filles de la Charit®, lô®ducation des pauvres petites filles des villages a ®t® prise en charge. Il convient de souligner que lô®ducation des petites filles nôallait pas limit®seulement ¨ leur apprendre ¨ lire et ¨ ®crire mais incluait aussi certains apprentissages afin dôaider les petites filles ¨ trouver un travail pour devenir autosuffisantes et ind®pendantes. Côest un avancement majeur dôapr¯s notre recherche. Lô®ducation lib¯re et leur donne la possibilit®de vivre une nouvelle vie dans la soci®t®, une vie plus digne, une place nettement plus ®lev®e dans la soci®t®¨ ces petites filles et ¨ leurs familles. Cette initiative de Monsieur Vincent est louable. Cela montre quôil porte aux femmes un int®r°t sinc¯re.

3.3 La femme mieux que lôhomme ?

Nous avons d®j¨ parl®dans ce chapitre le fait que Monsieur Vincent pr®f¯re la femme par rapport ¨ lôhomme lorsquôil sôagit de confier certaines t©ches. Il est clair pour lui que certains travaux sont mieux r®alis®s par la femme que par lôhomme. Dans le service des pauvres malades, il avait bien constat®que les qualit®s f®minines sont plus aptes pour leur service. Il ne pense pas que lôhomme peut °tre aussi efficace dans cette mission que la femme. Nous avons vu ®galement quôau niveau de lôadministration Vincent a un pr®jug®positif

envers les femmes. Il est satisfait de la mani¯re dont elles conduisent les Confr®ries de la Charit®. Son regard positif sur leur capacit®¨ diriger montre que, selon lui, lôhomme et la femme ont leurs propres mani¯res dôutiliser leurs capacit®s et dans certains cas, les femmes sont mieux plac®es que les hommes. Ici, il ne propose pas lô®galit®homme-femme, mais montre leur diff®rence.

3.4 Lôhomme et la femme sont-ils ®gaux?

Nous avons dit que Monsieur Vincent a une pr®f®rence pour les femmes lorsquôil sôagit de r®aliser certaines î uvres. Mais le plus remarquable est le fait quôil donne ¨ la femme certaines ouvertures pour investir dans des domaines qui semblent tout ¨ fait inappropri®s pour elle. Souvent certaines fonctions ®taient confi®es ¨ lôhomme, en consid®ration des dangers associ®s ¨ elles. Le meilleur exemple pour cette promotion est lôenvoi de femmes dans les prisons pour servir les prisonniers et les gal®riens. La mission ®tait difficile en m°me temps que dangereuse mais nous avons vu que le r®sultat ®tait tr¯s satisfaisant. Il appara´t que pour Vincent, la femme peut m°me entreprendre la mission la plus difficile. Elle arrive ¨ sôadapter ¨ la situation et sait °tre attentive aux besoins. Il ne semble pas que son but ici ®tait de montrer que la femme ®tait ®gale de lôhomme mais, de mettre en exergue que si lôon donnait des possibilit®s aux femmes, elles seraient capables dôentreprendre des î uvres au-del¨ de celles que leur ®taient attribu®es.

3.5 La pr®f®rence pour les femmes

Un point qui ®chappe peut-°tre souvent ¨ notre observation est la population qui b®n®ficie du service de ces ®quipes f®minines. Il est juste de voir que les premiers b®n®ficiaires de leur service sont les femmes. Les femmes malades, isol®es et les petites filles profitent le plus de leur aide. Vincent utilise la force f®minine, pour favoriser leur propre lib®ration et celle de leur genre. Ici, nous pouvons voir la vraie promotion qui est effectu®e ¨ travers lôintervention de Monsieur Vincent. Les femmes deviennent conscientes dôelles m°me et de leur responsabilit®dans leur propre promotion. Il les ®l¯ve en dignit®et fait dôelles de v®ritables lib®ratrices des autres femmes.

3.5 Quelques observations importantes

Les initiatives prises par Monsieur Vincent aident les femmes ¨ trouver une meilleure place dans lô£glise. Il r®forme le syst¯me permettant ainsi aux femmes pauvres dôavoir acc¯s ¨ la vie consacr®e et de participer davantage ¨ la mission de lô£glise ¨ travers des activit®s

importantes. Cela donne ¨ la femme une place plus respectable dans lôEglise. Ses contributions aident ¨ am®liorer la condition de la femme.

Lôam®lioration quôil apporte au statut de la femme ne se limite pas ¨ lôEglise. A travers le moyen de lô®ducation, il permet une am®lioration de la condition de la femme pauvre dans la soci®t® Les pauvres filles qui entraient dans la compagnie sô®levaient sur lô®chelle sociale. Ces filles aidaient ¨ leur tour les pauvres petites filles des villages ¨ apprendre. Cette initiative ®tait ®mancipatrice pour les femmes. Cela aidait les femmes ¨ devenir plus courageuses, plus confiantes et affirm®es dans la soci®t® Côest sans doute le meilleur moyen pour ®tablir lô®galit®homme-femme.

Selon les observations quôil a faites des engagements de lôhomme et de la femme, il consid¯re que certaines activit®s sont plus appropri®es pour les femmes que pour les hommes. Cela montre aussi sa mani¯re de consid®rer les femmes et de respecter leur propre valeur. Il appr®cie les biens pr®sents en elles. Cette approche pragmatique nous donne lôimpression quôil respecte les deux sexes et les qualit®s pr®sents dans chacun.

Nous voyons aussi que Vincent prend la d®cision dôenvoyer les femmes sur les terrains difficiles. Nous pouvons dire quôil ne voulait pas relªguer la femme aux champs, quôil avait bien trouv®quelque chose de sp®cifique en elle. Il est favorable ¨ leur avancement non seulement dans leurs domaines mais aussi dans dôautres activit®s consid®r®es comme difficiles voire impossible pour les femmes.

Conclusion

Nous avons essay® de r®pondre principalement ¨ trois questions importantes dans notre recherche. Le premier objectif a ®t®de savoir si un groupe profitait plus quôun autre de ce processus de promotion. Le deuxi¯me a permis dôanalyser pourquoi Monsieur Vincent avait pr®f®r®la femme plut¹t que lôhomme pour certains types de travaux qui nous a permis dô®num®rer des qualit®s f®minines, des qualit®s qui avaient certainement guid®son choix. Le troisi¯me ®tait de savoir, si ses interventions et ses initiatives ont aid®la femme ¨ avoir une meilleure place dans la soci®t®, ®gale ¨ celle de lôhomme. Cela permettait ®galement de savoir sôil avait certains ®l®ments de f®minismes selon la d®finition de notre ®poque.

Tout dôabord, notre analyse nous a bien montr® que la compagnie des Filles de la Charit®a ®t®la principale b®n®ficiaire de son intervention. Pour quelle raison ? Nous avons

vu que la fondation de Confr®rie de la Charit® a ®t® une ®tape tr¯s importante pour la participation de la femme ¨ la mission de lôEglise. Cependant, nous avons remarqu®que la majorit®de membres de cette confr®rie ®tait des femmes de la classe moyenne et de classe bourgeoise, mieux plac®e dans la soci®t®, souvent mieux ®duqu®e et mieux int®gr®e culturellement. Leur collaboration avec Monsieur Vincent les ont aid®¨ avoir beaucoup plus de possibilit®dôint®gration dans lôEglise mais il nôy a pas eu de grand changement dans leur ®tat de vie au niveau social.

Quand nous regardons la compagnie des Filles de la Charit®, nous constatons la promotion f®minine ¨ plusieurs niveaux. Aux pauvres filles de campagne, il est donn®lôacc¯s ¨ lô®ducation, ¨ la vie consacr®e et la possibilit®¨ se m°ler avec les dames de haut rang et de pouvoir. Côest une ç transplantation è compl¯te. Les pauvres femmes qui auraient termin®es leur vie inconnues et sans rien connaitre ont d®couvert la valeur de leur vie. Lôappartenance ¨ la compagnie et lôaccompagnement de Vincent les rend plus audacieuses et plus responsables au niveau social. Elles profitent grandement de leur collaboration avec Monsieur Vincent. Leur promotion nôest pas limit®e au domaine eccl®sial mais aussi au domaine social.

Ensuite, nous avons essay®dôexpliquer pourquoi Vincent avait pr®f®r®la femme dans certaines de ses missions. Nous avons analys®quôil avait bien compris la psychologie de femme, ce qui lui a permis de mieux comprendre leurs qualit®s personnelles. Cette connaissance de leur psychologie lui a permis de se rendre compte que les femmes sont capables de g®rer certaines choses, dôune mani¯re particuli¯re avec une d®licatesse m®ticuleuse ainsi quôun d®vouement et une fid®lit®sans d®faut. Le service aux pauvres, en particulier aux malades, n®cessitait beaucoup de soin et de patience. Certaines femmes ont jou®le r¹le important dans la d®couverte de la psychologie f®minine.

Enfin, nous avons examin®les ®l®ments du d®bat pour savoir si Vincent pr®sentait des caract®ristiques permettant de le qualifier de f®ministe. Il est vrai que Monsieur Vincent a beaucoup fait pour ®tablir un ®quilibre entre hommes-femmes en les faisant participer ¨ sa mission. Les deux groupes, lô®quipe de pr°tres et lô®quipe de Filles et Dames de la Charit®, trouvent leur place dans son dispositif. Il donne ¨ chaque groupe les î uvres correspondant ¨ leurs qualit®s.

Dôapr¯s certains de ses gestes, il voulait que les femmes de toutes les cat®gories aient le droit ¨ la mission dans lôEglise. Les pauvres filles des villages ont trouv®aussi un moyen

dôacc®der ¨ lô®ducation et ¨ la vie consacr®e ¨ travers ses d®cisions novatrices. Tous ces efforts, ont am®lior®leur niveau de vie et leur position dans la soci®t®. La collaboration des Filles de la Charit®avec les femmes riches et puissantes nous donne lôimpression quôil avait vraiment r®ussi ¨ abolir lôespace qui s®parent les riches et les pauvres. Les femmes riches commandaient dôabord les filles venues des villages. Plus tard, les filles de la Charit®sont devenues les organisatrices et accompagnateurs de ces confr®ries.

Vincent a aussi donn®aux femmes lôopportunit®de montrer leurs capacit®s dans la construction dôune soci®t®meilleure, plus juste et plus charitable. Il leur a donn®la possibilit® de montrer leurs qualit®s incontournables dans la mission de lô£glise. De la m°me mani¯re, ¨ travers leur service sans r®serve des pauvres, lô®ducation et lôaccompagnement des petites filles, il a d®montr®la contribution quôelles pouvaient apporter ¨ la soci®t®.

Nous avons constat®tout au long de notre recherche que les initiatives prises par Vincent ont aid®les femmes ¨ occuper une place avantageuse dans la soci®t®. Il est aussi important de constater que les femmes responsabilis®es dans lôaide des plus opprim®s de la soci®t®, et dôune mani¯re sp®cifique, ont ®t®des femmes dans le besoin.

Le f®minisme est un courant de pens®e qui a pris son essor beaucoup plus tard au XIX¯me si¯cle. Lôaction de Vincent ne faisait ®tait pas partie de ce mouvement. De plus, sa mission nô®tait pas dôîuvrer pour lô®galit®entre lôhomme et la femme. Lorsquôil affirme que la femme est meilleure que lôhomme dans certaines activit®s, cela nôest pas un jugement de valeur : il ne veut pas dire quôelle est sup®rieure ¨ lôhomme. En revanche, il ®tait le premier ¨ appr®cier les qualit®s f®minines et ¨ reconnaitre la valeur de leur travail. Ses exp®riences lui ont donn®la conviction que les femmes peuvent °tre tr¯s efficaces dans la transmission de la parole de Dieu, ¨ travers leurs actes. Il est vrai quôil a fait beaucoup de choses pour les femmes et leur promotion. Il ne sôest pas investi avec lôid®e dô®tablir lô®galit®entre les hommes et les femmes comme essaient de faire les f®ministes de notre ®poque.

CONCLUSION GENERALE

Apr¯s avoir fait des analyses considØrables des documents importants, nous parvenons ¨ la fin de notre recherche. Nous avons constatØ, tout au long de notre Øtude, quôil est difficile de rØsumer en quelques pages ce que Monsieur Vincent a Øtabli pour les femmes, pour leur promotion et pour leur responsabilisation au XVII^{e} si¯cle en France. La vie et le r¹le de la femme ont considØrablement changØavec son intervention, tout particuli¯rement ¨ travers une collaboration Øtroite avec lui. Les documents que nous avons consultØs et analysØs nous montrent clairement lôimportance que Monsieur Vincent avait donnØe ¨ la femme et ce quôil a rØussi ¨ faire pour leur donner une place plus raisonnable dans la sociØtØet dans lôEglise. Cela nous am¯ne ¨ conclure quôil les a aidØes ¨ trouver leur propre vocation.

Comme nous lôavons prØcisØdans lôintroduction de ce travail, le mot vocation a ØtØ utilisØdans cette recherche pour signifier non seulement lôinitiation ¨ la vie consacrØe et aussi la possibilitØdonnØe dans lôapostolat de lôEglise, mais dans un sens plus large pour dØsigner toutes les possibilitØs donnØes aux femmes ¨ dØvelopper leurs talents et ¨ exprimer leurs capacitØs. Cela inclut aussi lôouverture qui leur est donnØe pour servir dans des h¹pitaux, dans des Øcoles en tant quôÉducatrices, ou dans des villages comme infirmi¯res, ouverture vers lôÉducation etc. Côest pourquoi, nous avons choisi dôinclure toutes les dimensions possibles de cette promotion dans notre travail. Toutefois, cette recherche nôint¯gre pas toutes les contributions que Monsieur Vincent a faites pour la promotion de la femme. Nous avons dit quôil Øtait directeur spirituel de religieuses, directeur de conscience de plusieurs femmes dôimportance et quôil a aidØplusieurs communautØs fØminines ¨ prØparer leur r¯glement. Ce document nôØtudie pas toutes ces activitØs. Notre sujet de recherche a ØtØ limitØ aux fondations fØminines directement liØes ¨ lui.

Le premier ØlØment que nous devons aborder dans cette conclusion est constituØpar les dØcouvertes que Monsieur Vincent avait faites, tout particuli¯rement en 1617, et qui ont jouØle r¹le principal dans la promotion de la femme. Nous avons vu que Vincent avait fait trois dØcouvertes importantes qui ont donnØlôoccasion ¨ la femme de participer avec lui ¨ la mission. La premi¯re dôentre elles Øtait la dØcouverte de la pauvretØspirituelle, ¨ Ganne et ¨ Folleville. Pourtant, ce qui a incitØ Monsieur Vincent ¨ des actes concrets et ¨ des engagements immØdiats, Øtait la dØcouverte de la pauvretØmatØrielle et la situation vulnØrable de lôhomme pauvre, ¨ Ch©tillon. Ce qui a donnØlôÉlan ¨ ses engagements Øtait cette troisi¯me

d®couverte : lôimportance du la•c dans la mission de lôEglise dans une mani¯re distinct ainsi que le d®vouement des femmes au service des personnes vuln®rables.

Ce qui est le plus important ¨ observer, côest que Monsieur Vincent arrive ¨ r®unir ces trois d®couvertes pour r®pondre ¨ trois probl¯mes pertinents. Le r¯glement de sa premi¯re fondation nous a montr® clairement que la mission donn®e aux femmes contenait en m°me temps deux aspects : le service mat®riel et spirituel. Certes, bien avant Vincent, il existait des Confr®ries ; mais lôoriginalit® de Vincent r®sida dans lôimportance de la mission quôil confia aux la•cs. Il insistait sur ces dimensions importantes de leur service. Il est signifiant de voir que le devoir dô®vang®lisation et lôaspect spirituel ®taient plut¹t r®serv®s aux eccl®siastiques ¨ cette ®poque. Vincent donne ¨ des femmes une participation majeure ¨ lôaide spirituelle aux pauvres et aux malades. Alors nous pouvons dire que ç la premi¯re î uvre fond®e par Vincent est fond®e sur lôaction de la•cs, et plus particuli¯rement des femmes, en ®quipe avec des eccl®siastiques, les uns comme les autres ayant ¨ accomplir un service tant mat®riel que spirituel è.[990] Nous voyons aussi quôen composant une ®quipe de femmes, il a aussi r®pondu ¨ un probl¯me majeur qui pesait dans lôEglise et dans la soci®t®: la place de la femme.

Si nous cherchons un ®l®ment central qui influence toutes ses î uvres caritatives avec les femmes, côest certainement la d®couverte de la pauvret® mat®rielle autour de lui. Il est ®vident que chaque î uvre que Vincent avait confi®e aux femmes a permis de concevoir et de r®pondre ¨ des situations de pauvret® rencontr®es dans la soci®t®. Cela aussi nous permet de conclure que la promotion de la femme a rendu possible, pour une grande partie, afin de r®pondre ¨ la question de la pauvret® mat®rielle de la soci®t® fran- aise de cette ®poque.

Ces trois d®couvertes am¯nent Monsieur Vincent ¨ lôinitiation de trois institutions pour la femme : la Confr®rie de la Charit®, les Filles de la Charit® et la Dame de la Charit®. La Confr®rie de la Charit® et la Dame de la Charit® pr®parent sur le terrain les femmes la•ques, ceci ®tant n®cessaire pour trouver une place plus juste dans lôEglise et la soci®t®. Lôhistoire nous a montr® que leur enthousiasme, leur mani¯re dôentreprendre les î uvres pour les pauvres et les malades et les r®sultats que lô®quipe a produits, ont favoris® la fondation de cette confr®rie dans plusieurs dioc¯ses du royaume. Les hommes ont ®galement ®t® attir®s pour commencer leur propre branche aupr¯s de cette confr®rie.

[990] B. PUJO, *Vincent de Paul le Pr®curseur*, p. 87.

Une de choses les plus remarquables de la Confr®rie de la Charit®, sp®cialement celle de Dame de la Charit®, est que les femmes sont devenues plus responsables et ont commenc® ¨ sôengager elles-m°mes pour r®pondre aux besoins des pauvres. Nous avons vu lôinitiative de certaines femmes qui ont contribu®non seulement pour le service de pauvres malades mais aussi pour leur propre avancement et aussi celui des autres femmes. Nous pouvons constater que les femmes sont devenues les contributrices principales dans plusieurs missions de Monsieur Vincent. Lôî uvre des Enfants Trouv®s, les aides aux provinces d®vast®es par la guerre, par la famine, par la peste, lôh¹ pital pour les mendiants, etc., ont ®t® r®alis®s gr©ce ¨ leurs contributions et ¨ leurs g®n®reuses participations. Lôanalyse des î uvres entreprises par la Confr®rie de la Charit® nous a aid®s ¨ voir combien elles sont devenues utiles et coop®ratives dans la mission de lôEglise. Il est aussi signifiant de rep®rer ces remarques faites par un J®suite qui ®crivait en 1643 : ç si la charit®se peut glorifieré dô°tre la reine des vertus, on doit lui donner un train sortable ¨ sa grandeur et dire quelle est sa ville royale. Quelles sont ses dames dôhonneur et ses filles de cour. Pour moi, je crois que sa ville royale nôest autre que Paris o½elle r¯gne avec tant de pompe et de magnificence quõ peine se trouvera-t-il ville en Europe o½elle soit plus estim®e et honor®e. Les dames et ses filles dôhonneur sont ces nobles et vertueuses dames et filles de Paris qui en diverses paroisses de cette ville ont install®une Compagnie quôon appelle la Compagnie de la Charit®qui fait profession de visiter, consoler et assister corporellement et spirituellement les pauvres honteux ou malades ou sains qui sont dispers®s dans la paroisse. è[991]

Il est ®vident que la fondation f®minine la plus importante de Monsieur Vincent est repr®sent®e par les Filles de la Charit® Nous avons ®voqu®leur sp®cificit®et le r¹ le quôelles avaient jou® dans lôEglise et dans la soci®t® Cette fondation et son fonctionnement ont apport®un nouveau souffle ¨ la Vie Consacr®e dans lôEglise. Elle ®tait la r®ponse pour toutes ces femmes qui voulaient consacrer leur vie ¨ Dieu et en m°me temps servir les pauvres et les n®cessiteux au milieu de la soci®t® Sa mani¯re dôinterpr®ter les choses cr®era une nouvelle histoire pour la femme dans lôEglise et pour leur promotion. Elles ne sont plus les femmes enferm®es entre quatre murs, elles sont libres, elles associent ¨ la vie contemplative, lôactivit® sociale. Lôisolement nôest plus impos®¨ la femme qui veut vivre dans une communaut®et aller servir hors de la communaut® Nous devons le consid®rer comme un changement historique majeur pour lôEglise catholique. Avec son accompagnement incessant, Vincent

[991] G. PARTURIER, *Saint Vincent de Paul et les Dames de son temps*, op.cit., p. 151.

aide ces femmes ¨ rester fid¯les ¨ leur mission. Cela nous montre jusquô¨ quel niveau il est arriv®¨ donner aux femmes leur place dans £glise.

Nous constatons aussi que ses trois fondations f®minines sont principalement bas®es sur trois vocations importantes : le service, la sanctification personnelle et le d®veloppement intellectuel de la personne. Sous ces trois aspects, nous pouvons r®capituler tout ce quôil avait fait pour leur promotion. Nous pouvons observer que lôactivit®principale qui aide les femmes ¨ avancer dans sa participation dans lôEglise et dans la soci®t®, est constitu®e par les services qui leur sont confi®s. Les pauvres malades ®taient les premiers ¨ b®n®ficier de ces services, puis ann®e apr¯s ann®e, elles sont entr®es dans des services multiples, pour les pauvres et pour les n®cessiteux. Nous devons rappeler avec respect ce quôelles arrivaient ¨ faire pour les pauvres. Leurs services pour les pauvres dans la rue, dans les h¹pitaux, dans les prisons, sur les champs de bataille, dans les ®coles, pour les mendiants, pour les enfants trouv®s etc., ont mis en valeur leurs qualit®s personnelles et leur exceptionnelle d®licatesse dans le service. Elles ont r®ussi ¨ mettre tous leurs efforts pour r®ussir dans chaque î uvre qui leur a ®t® confi®e. Les autorit®s eccl®siales et sociales ont reconnu et appr®ci®leur contribution. Cela nous montre combien elles ont profit®des services qui leur ®taient confi®s par Monsieur Vincent et combien les services ont aid®la femme ¨ trouver sa propre vocation.

Un autre aspect qui attire notre attention est constitu®par les contributions que Vincent avait faites pour la sanctification de la personne. Nous avons discut®en d®tail que chaque ®quipe f®minine avait des pratiques spirituelles importantes pour les aider dans leur sanctification. Nous avons aussi remarqu®que les femmes nôavaient pas souvent re-u lôattention de la part de lôEglise pour leur sanctification et leur salut. Vincent aide les membres de la Confr®rie de la Charit®et les Filles de la Charit®dans cette vie spirituelle, avec des activit®s spirituelles pr®cis®es par leurs r¯glements et des accompagnements personnels. A cet effet, leurs r¯glements contiennent des propositions importantes. Celles-ci, apr¯s avoir b®n®fici®de lôaccompagnement de Monsieur Vincent sont devenues, ¨ leur tour, accompagnatrices spirituelles des pauvres malades, et en particulier aupr¯s des femmes malades et isol®es. Nous voyons ici le vrai r®sultat de leur promotion. Elles deviennent le promotrice de la vocation des autres personnes de leur genre.

Nous avons aussi analys®syst®matiquement les contributions que Monsieur Vincent avait faites pour le d®veloppement de la qualit®personnelle et intellectuelle. Au cours des conf®rences, les entretiens lôont aid®¨ devenir une meilleure personne. Lôentr®e dans lô®quipe

a permis ¨ la femme dôapprendre ¨ lire et ¨ ®crire, et ¨ avancer intellectuellement dans sa vie. Cette initiation ¨ lô®ducation doit °tre vue comme un aspect tr¯s marquant dans la promotion de la personne. A son tour, elle devient lô®ducatrice et la formatrice de pauvres filles de villages.

Un des ®l®ments le plus frappant dans notre recherche est le constat que toutes ces femmes, une fois sorties de leur enfermement, aident les autres femmes ¨ avoir acc¯s ¨ lô®ducation et au service. Lôopportunit®quôelles ont re-ue est de partager avec les autres. Cela nous montre aussi le niveau de la promotion quôelles ont acquise et leur d®sir ¨ travailler pour lô®mancipation de leur genre.

Nous d®couvrons aussi trois niveaux de changement effectu®s par cette promotion de la femme. Le tout premier changement est visible au niveau personnel : La femme devient plus responsable, plus engageante et plus respect®e. Elle devient plus forte et plus convaincue du r¹ le quôelle peut jouer dans la soci®t®. Le deuxi¯me est r®alis®au niveau de lô£glise. Dans une £glise contr¹ l®e par des hommes, la femme ne pouvait pas sôexprimer. Sa place ®tait toujours ¨ lôint®rieur de quatre murs. M°me dans lôapostolat de lô£glise, elle nôa pas eu dôemploi signifiant. Le r¹ le de religieuse ®tait limit®aussi ¨ lôint®rieur du couvent. Avec le service et lôengagement, les femmes ont prouv®quôelles peuvent °tre tr¯s utiles et efficaces dans la mission de lô£glise. Si lô£glise a permis aux Filles de la Charit®de vivre dans la communaut®et de faire des services ¨ lôext®rieur, cela ®tait le commencement dôun grand changement pour lô£glise. Leurs services, fortifi®s par leurs vies spirituelles, montrent clairement que les femmes sont capables de participer activement ¨ la mission de lô£glise et quôelles y sont indispensables. Lô£glise accepte cette mani¯re de vivre. Cela donne naissance ¨ plusieurs communaut®s du m°me type dans lô£glise. Le troisi¯me changement a ®t® accompli dans la soci®t®. La femme souvent mal vue, interdite de sortir librement dans la rue, emp°ch®e dôexprimer son opinion en public, a trouv®une sortie plus acceptable ¨ travers son service. Leur association a ®t®accept®e et r®pandue plus vite quôelle nôavait pu imaginer. Leurs engagements ®tant au milieu de la soci®t®, souvent par rapport ¨ une situation sociale, elles ont trouv®accord et participation de lôautorit®civile. Lôhistoire nous montre que le service corporel des pauvres a pris tr¯s vite des dimensions beaucoup plus vastes et r®ellement sociales. Des soins ¨ domicile, il passa aux h¹ pitaux et aux prisons, gal®riens ; puis, aux probl¯mes de lô®ducation, de lôinstruction, de lôapprentissage, du ch¹ mage, des catastrophes nationales et des guerres, des enfants trouv®s, le probl¯me de mendicit®etc. Tout cela nous

permet de juger que la femme avait r®ussi ¨ convaincre toutes les cat®gories de gens avec leurs services infatigables.

Nous pouvons constater aussi quôavec la fondation de Filles de la Charit®, des changements importants ont ®t® effectu®s au niveau social. A travers la cr®ation dôune compagnie pour des femmes de basse condition,[992] il ®l¯ve toute une communaut®au niveau sup®rieur. Le plus vuln®rable, le plus opprim®et le plus ignor®de la soci®t®devenant le plus affirm® Côest la nouveaut®de Monsieur Vincent. Il va effectuer une transformation au niveau de la racine, un changement au niveau social, ce qui est tr¯s important. Il existait des communaut®s pour des femmes riches, influentes, et une communaut®au service du pauvre, mais aucune pour des femmes de basse condition. Par la cr®ation de cette compagnie, il a donn® aux femmes pauvres une importance et une reconnaissance sociale et eccl®siale. Lôentr®e de pauvres paysannes dans une communaut®a ouvert de nombreuses possibilit®s pour elles, telles quôapprendre ¨ lire, ¨ ®crire, ¨ parler, ¨ sôexprimeré et surtout ¨ °tre au service du prochain et ¨ vivre une vie de saintet®dans une communaut®de vie consacr®e, ce qui nô®tait que du domaine du r°ve pour elles. Nous voyons donc un d®placement important op®r®par Monsieur Vincent au niveau social.

Un autre d®placement op®r®par Monsieur Vincent que nous devons remarquer est la caract®ristique de son anthropologie. Vincent, qui voit en toutes les personnes lôimage de Dieu incarn®, lôhomme cr®®¨ lôimage de Dieu, a accept®de donner ¨ la femme un statut digne dôun °tre humain en mettant en valeur les capacit®s de cette derni¯re dans sa relation avec lôhomme et aussi dans le domaine du service des pauvres. Pour Monsieur Vincent, les femmes aussi pouvaient arpenter les rues, aller dans les maisons ou dans les h¹ pitaux pour le service humain et spirituel des plus d®favoris®s. Il a m°me envoy®des filles sur les champs de bataille pour prendre soin des soldats bless®s dans la guerre ou au milieu des gal®riens. Par cette ouverture, par une vie s®culi¯re, et avec la pr®sence de la femme au milieu de la soci®t®, la distance entre lôhomme et la femme est r®duite et a donn®aux femmes une image beaucoup plus ®lev®e. Les femmes dont la pr®sence dans le milieu public est interdite, y sont petit ¨ petit accept®es et appr®ci®es.

[992] Approbation de la Compagnie des Filles de la Charit®par le Cardinal de Retz, (18 janvier 1655), Copie conserv®e aux archives CM-Paris, document 149.

La promotion inclusive

Il est fondamental de mentionner dans nos r®sultats la m®thode que Monsieur Vincent emploie dans la formation et la promotion de la femme. Une fois rassembl®es dans lô®quipe, Vincent veille ¨ leur pr®parer pour la mission de lô£glise et des activit®s sociales. Il faut noter que Vincent prend soin de tous les ®l®ments n®cessaires pour la r®ussite de la mission. Nous avons mis en ®vidence quelques ®l®ments essentiels et quelques m®thodes importantes de cette formation et de cet accompagnement qui nous montrent clairement son int®r°t dans leur promotion et dans leur responsabilisation.

Lôinstruction et lôaccompagnement spirituel des femmes : le premier pas vers lôintroduction des femmes ¨ la mission ®tait lôinstruction et lôaccompagnement spirituel. Il accepte les femmes pour entreprendre des î uvres de charit® Une seule condition est n®cessaire pour quôil souscrive ¨ leur engagement : la foi profonde et lôamour du Christ, confirm®s par une longue pratique de la confession ou par une formation appropri®e. Son r¹le dôaccompagnateur lôa aid®pour les motiver ¨ la charit® Sa correspondance avec Louise de Marillac nous montre que de longues ann®es de r®flexion, dôapprofondissement, dôoubli de soi sont n®cessaires pour faire dôune simple femme lôî uvre dôune missionnaire.

Lôassistance spirituelle de Monsieur Vincent : il ne consistait pas seulement en une assistance spirituelle pour sauver leurs ©mes, mais aussi ¨ les ouvrir aux personnes souffrantes et aux besoins des pauvres. Guid®es spirituellement, en leurs assembl®es, par Monsieur Vincent, les plus nobles dames du royaume de France porteraient le tablier blanc des servantes pour amener quelques douceurs aux malades de lôH¹tel-Dieu, pour les consoler et pour les encourager.[993] Arriver ¨ leur faire d®couvrir lôimage du Christ dans le pauvre ®tait une ®tape importante dans sa formation. Nous devons conclure quôil a bien r®ussi dans son effort.

Nous devons aussi parler de lôimportance de son accompagnement. Côest lôassociation, lôaccompagnement et lôassistance spirituelle de Monsieur Vincent qui aident Louise de Marillac ¨ devenir lôune des grandes collaboratrices, une grande formatrice et la grande responsable du changement de la situation de la femme dans la soci®®du XVII^{e} si¯cle. ç Rien ne pr®disposait la veuve dôAntoine Le Gras (Louise de Marillac) ¨ grimper dans la diligence de Champagne, entour®e de ses gens porteurs de vivres. Mais dôune nature ardente et

[993]*Cf.* M.L-DUPANLOUP., *La cî ur de Saint Vincent de Paul, op.cit*., p.82

angoiss®e, elle est pr®occup®e de son salut : il lui arrive de douter de sa foi. Vincent a fait lôexp®rience de la conversion ¨ la charit® active gr©ce ¨ la belle et sensible Fran-oise Marguerite de Gondi, quôelle poursuivit au d®but de leurs relations de ses incessantes demandes dôassistance spirituelle avant de devenir, ¨ son instigation, ma´tresse dôî uvres dans tous ses fiefs. Il laisse venir ¨ lui Louise de Marillac, la tient ¨ la longue corde dôune direction apaisante è.[994] Pour la premi¯re fois, une femme laµque est pr®par®e ¨ assumer la t©che de missionnaire. Nous avons d®j¨ remarqu®cet aspect de la promotion que les femmes, form®es et accompagn®es par Monsieur Vincent, deviennent ¨ leur tour de grandes missionnaires et repr®sentent le grand promoteur de la vocation f®minine.

Orientation vers la charit®: apr¯s avoir fourni les formations spirituelles, Vincent les oriente vers la charit® Nous avons dit au tout d®but de notre travail que la charit® ®tait dans un ®tat de d®sorganisation dans lôÉglise quand Vincent avait fond®la Charit®¨ Chatillon. Il ®tait n®cessaire que celui-ci les instruise bien et leur donne lôorientation correcte pour actualiser les î uvres. Nous avons bien constat®les r®sultats de cette orientation vers la charit®, tout au long de notre recherche.

Des solutions pratiques : il est important de remarquer que Monsieur Vincent prend en compte les moindres ®l®ments dans leur formation. Pour les femmes, jamais engag®es dans des activit®s sociales, Vincent donnait des instructions tr¯s pratiques. Lôun des premiers de ses conseils ®tait de respecter les autorit®s eccl®siale et civile et aussi dô®viter les conflits avec eux. Vincent lui-m°me sôy est soumis. Il ®crit ¨ Louise : ç notre Seigneur, ajoute-t-il, retirera peut-°tre plus de gloire de votre soumission que de tout le bien que vous pourriez faire. Un beau diamant vaut plus quôune montagne de pierres et un acte de vertu dôacquiescement et de soumission vaut mieux que quantit®de bonnes î uvres quôon pratique ¨ lô®gard dôautrui è.[995] Vincent prend soin non seulement de la direction spirituelle mais aussi de la direction pratique n®cessaire pour chaque jour. Nous avons analys®certaines de ses instructions donn®es aux Filles de la Charit®, pour ®viter tous conflits avec les religieuses qui travaillaient dans le m°me endroit. Il demandait une communication r®guli¯re avec lui pour bien diriger et coordonner des î uvres et aussi pour ®viter de possibles probl¯mes dans la mission. Nous avons vu comment Louise de Marillac avait continu®¨ communiquer avec Vincent pour lôinformer et pour prendre en consid®ration les conseils de celui-ci dans la r®alisation des î uvres. Cela nous a montr®que m°me les moindres d®tails de la mission sont communiqu®s ¨

[994] P. MIQUEL., *Vincent de Paul*, *op.cit*., p. 285.
[995] P. COSTE, *Le grand saint du grand si¯cle, Monsieur Vincent,* vol.1, *op.cit*., p. 246.

Monsieur Vincent, et que de ce fait, il continue de proposer les changements n®cessaires. Nous comprenons bien ici que la formation de la femme ¨ la mission nôest pas juste une assistance spirituelle ou des instructions, mais une formation dans tous les domaines associ®s ¨ la mission.

La collaboration : le point central

Lôune des d®couvertes principales dans notre recherche est la collaboration que Monsieur Vincent menait avec les femmes de son ®poque. Nous avons d®j¨ dit que côªtait lôurgence ¨ r®pondre aux probl¯mes de la pauvret®qui a ouvert une telle possibilit®pour la femme vers sa promotion. Cependant, nous devons ajouter que côªtait sa mani¯re de collaborer qui a tout chang®pour la femme. Probablement, ce qui justifie que le titre de promoteur de la vocation de la femme est sa d®cision de collaborer avec la femme dans sa mission. Dans une vie de collaboration, certains ®l®ments sont importants : la capacit® dô®coute, dôagir et de prendre des d®cisions ensemble, le respect mutuel etc. Dans la vie de Monsieur Vincent, et particuli¯rement dans sa mani¯re de collaborer avec les femmes de son ®poque, nous rencontrons ces qualit®s pertinentes.

Le respect pour la femme et ses capacit®s dôaction : nous avons d®j¨ vu comment Monsieur Vincent a ®t®aid®par les femmes ¨ reconna´tre sa propre mission et comment les ®v®nements nous ont clairement montr®les capacit®s des femmes ¨ agir et ¨ en motiver dôautres ¨ prendre un r¹le dans la mission. Nous voyons, ¨ plusieurs occasions, que Monsieur Vincent lui-m°me reconna´t et appr®cie les formidables capacit®s des femmes.

Il est important dôobserver lôhommage que Monsieur Vincent fait aux premi¯res Dames de la Charit®: ç Rendons hommage ¨ ces dames qui, habitu®es ¨ °tre servies, nôh®sit¯rent pas ¨ se faire ¨ leur tour les humbles servantes des pauvres. Et m°me si, ¨ lô®vidence, leurs domestiques leur venaient en aide pour cela, leurs m®rites nôen ®taient pas moins r®els è. [996] Il reconna´t et appr®cie leurs capacit®s ¨ organiser et ¨ °tre au service des pauvres. Il estime ¨ sa juste mesure la capacit®de ces femmes de grandes familles ¨ la charit® et au don.[997] Nous avons aussi d®couvert dôautres paroles de Monsieur Vincent qui montrent son appr®ciation pour leur travail et pour leurs qualit®s dôadministration.

[996] *Cf.* F. BOUCHARD, *Saint Vincent de Paul ou la Charit®en Action*, *op.cit*., p.84.
[997] P. MIQUEL., *Vincent de Paul*, *op.cit*., p. 282.

La vie des Filles de la Charit®montre que Monsieur Vincent a eu confiance dans les femmes, en leurs capacit®s pour surmonter les difficult®s et les tentations dôune vie mondaine. Nous avons vu quôil confie des î uvres les unes apr¯s les autres, m°me les plus difficiles, parce quôil a cru en leurs talents et leurs capacit®s ¨ la collaboration.

Il est vrai, ¨ certaines occasions, il nôest pas assez convaincu de la n®cessit®de la demande de quelques femmes, comme nous lôavons d®j¨ vu dans la fondation de la Charit®de lôH¹tel-Dieu. Cependant, la fermet®de ces femmes lôoblige ¨ prendre une d®cision. Vincent lui-m°me nous fait part du succ¯s dôune telle mission. Cette prise de conscience de la capacit®des femmes ¨ agir et ¨ prendre des d®cisions pour le bien des autres, motive Monsieur Vincent ¨ leur permettre de prendre part ¨ lôî uvre de la charit®. A plusieurs occasions, ce sont des femmes qui ont pouss®Monsieur Vincent ¨ prendre une d®cision d®terminante.

Le partage des responsabilit®s avec les femmes pour mieux les int®grer : Nous ne voyons pas Monsieur Vincent imposer des d®cisions comme un grand chef ; au contraire, il partage souvent les responsabilit®s avec les femmes. La seule pr®caution quôil prend est de freiner leur enthousiasme ¨ certains moments. Lôincorporation de la femme est un ®l®ment exceptionnel dans la vie de la soci®t®. Les femmes prennent la responsabilit®de travailler ensemble et montrent que dans certains domaines, elles r®ussissent mieux que les hommes. Cette nouveaut®a permis dôaider les femmes ¨ trouver leur propre vocation dans la soci®t®. La r¯gle de la Confr®rie de la Charit®nous montre bien comment Monsieur Vincent a r®ussi ¨ partager les responsabilit®s en d®finissant le r¹le de chacune. De ce fait, le groupe fonctionnait tr¯s bien sans probl¯me en respectant la r¯gle. Il animait la confr®rie mais confiait toutes les responsabilit®s aux femmes pour organiser la mission. Les femmes laµques ont commenc® ¨ prendre une responsabilit® importante l¨ o½ elles sont appr®ci®es et accept®es. Avec leurs d®vouements et leurs propres styles dôorganisation, les femmes ont progress®plus vite dans la soci®t®et dans la vie publique. Il a toute confiance en leur mani¯re de travailler et en leur attention pour les besoins des autres. Ainsi, sa mani¯re de partager les responsabilit®s forment des ®quipes f®minines qui ont une source pleine de vitalit®pour la mission de XVII^e^ si¯cle.

Dôapr¯s leur propre capacit®et leur esprit de service : il est important de voir que Monsieur Vincent a recours aux femmes, souvent issues de la noblesse, pour trouver une solution aux probl¯mes de la mis¯re de son temps. ç Dans les heures les plus difficiles,

Vincent ne fera jamais appel en vain ¨ lôinépuisable générosité et au splendide dévouement des Dames de la Charité de lôHôtel-Dieu qui seront toujours ¨ ses côtés, partout oùil mènera la bataille contre la misère. è[998] Côest pourquoi il a pensé¨ un grand conseil de Dames, dont la reine elle-même, assumerait la présidence et dont elle choisirait les membres, pour faciliter leur activité charitable et en particulier pour trouver le moyen de poursuivre cette charité.

Cependant, le secteur dans lequel Monsieur Vincent fait collaborer les femmes est celui oùcelles-ci sont au service des pauvres et des malades. Nous avons déjà¨ vu que le but principal de la Confrérie de la Charité était d'aider les pauvres et les malades. La communauté des Filles de la Charité a été déployée principalement ¨ cette fin. Il a reconnu cette capacité féminine extraordinaire dôêtre attentive aux besoins des autres et lôa employée avec efficacité. Il faut aussi noter que Louise de Marillac avec ses accompagnements était devenue lôune de ses meilleures collaboratrices.

Le désir dôêtre libre

Un autre élément capital dans notre découverte était le désir de la part des femmes dôêtre plus libres et plus participantes dans la vie active de la société et de lôÉglise. La grande participation de la femme laïque dans la Confrérie a montré clairement quôelle cherchait vraiment une ouverture pour vivre son talent plus utilement. Lôentrée de filles pauvres de villages dans la compagnie des Filles de la Charité a montréque celles-ci aspiraient ¨ ªtre plus libres et plus disponibles au-delà¨ de leurs petits villages. Nous avons aussi bien parlé de ce désir qui habitait des femmes religieuses de sortir de leurs enfermements pour sôengager et pour sôintégrer dans la vie quotidienne du peuple. Il est important dôobserver que les femmes de tout niveau, des plus riches aux plus pauvres, expriment cette sensibilité croissante et pertinente pour vivre pleinement leur capacité. Cela aussi nous amène ¨ réfléchir sur le fait que la femme voulait que la société et lôÉglise reconnaissent sa dignité et aussi le rôle quôelle pouvait jouer dans les milieux sociaux et tout particulièrement dans lôÉglise.

Il faut mettre en garde un point important que ces femmes que nous rencontrons autour de Monsieur Vincent ne font pas de manifestation ou de demande directe pour leurs droits. Nous ne voyons pas dans toutes ces femmes la moindre expression de féminisme comme nous le voyons aujourdôhui. Elles ne mènent pas de combat pour revendiquer leur place ou demander une position équivalente ¨ celle des hommes. A travers leur service, elles arrivent ¨

[998] M.L-DUPANLOUP, *Le cîur de saint Vincent de Paul*, *op.cit.*, p. 84.

montrer quôil y a des dysfonctionnements o½elles peuvent °tre beaucoup plus performantes que les hommes. Elles donnent des indications tr¯s visibles dans leur possibilit®¨ donner de leur temps et ceci ¨ lôorigine de plusieurs initiatives dans la soci®t®. Elles ne font pas de combats pour ®tablir lô®galit®entre femme et homme, mais donnent des signes clairs de leur place incontournable dans la construction dôune soci®t® meilleure et dôune £glise plus pertinente et plus ®difiante.

Ecrire une histoire nouvelle de la promotion de la femme

Il est remarquable de voir que, motiv®es par Monsieur Vincent, les femmes prennent une place pr®pond®rante dans la soci®t® et transforment le visage de la soci®t® et particuli¯rement la vie f®minine au sein de lô£glise. Elles ne sont plus cach®es derri¯re leurs murs mais elles deviennent des personnes tr¯s actives dans les rues, au milieu des gens. Elles changent leur situation et motivent dôautres personnes ¨ participer ¨ leur mission. La Confr®rie de la Charit®et les Filles de la Charit®changent la situation de la femme et celle de la soci®t®et nous pouvons voir le r¹le que Monsieur Vincent a jou®comme promoteur de leur vocation.

Nous pouvons attester ¨ la lumi¯re de notre analyse que Monsieur Vincent a ouvert la voie ¨ toutes ces femmes ¨ montrer leur qualit®exceptionnelle et ¨ mener leur vie dôune mani¯re plus authentique, guid®es et conduites par lui. La collaboration avec Vincent a donn® ¨ la femme la possibilit® dôexprimer son d®sir ¨ vivre ses talents dôune mani¯re plus constructive. Son but de d®part n®tait pas lôint®gration de la femme dans des apostolats de lô£glise, mais avec quelques ann®es de collaboration, il comprend le r¹le quôelles peuvent jouer dans lô£glise et dans la soci®t®. Vincent les encourage, les accompagne et les soutient pour devenir des actrices de changements majeurs dans la soci®t® de son ®poque. Les diff®rents documents que nous avons analys®s nous ont d®montr® quôil avait invit® les femmes ¨ participer activement ¨ la mission de lô£glise.

Gr©ce ¨ son accompagnement, les femmes sont responsabilis®es pour devenir des agents responsables ¨ leur tour, les actrices de la promotion des autres, en particulier des femmes. Il nôessaie pas de savoir si la femme est mieux que lôhomme ou vice versa. Il souhaite que lô£glise et la soci®t®reconnaissent leur talent et leur d®licatesse exceptionnelle dans le service. Il arrive ¨ le faire en leur donnant le minist¯re de la Charit®. Les plus pauvres sont les premiers ¨ recevoir ces services. Il est tr¯s ®tonnant quôune personne qui avait

contribu®¨ la promotion de la vocation de la femme, dôune telle ampleur, restait inexplor®. Ni lôhistoire de lôEglise Catholique de France du XVII^e si¯cle, ni lôhistoire de la soci®t®fran-aise du XVII^e si¯cle, ni lôhistoire du f®minisme ne seraient compl¯tes sans parler de la contribution que Monsieur Vincent a apport®e pour la promotion de la femme, ¨ travers une collaboration, cr®ative, lib®ratrice et ®mancipatrice. De la m°me mani¯re, nous ne pouvons pas ®crire lôhistoire de Monsieur Vincent sans parler de la contribution de la femme. Côest vrai, ç Ďtez les femmes de la vie de Vincent de Paul, et il nôy a plus ç saint è Vincent de Paul è. Côest en effet gr©ce ¨ des femmes remarquables, que se d®veloppera lôaction charitable de Vincent.[999] Il est juste de conclure notre recherche en disant que les femmes ont aid®Vincent ¨ cr®er son histoire et en retour il a aid®ces femmes ¨ trouver une place dans lôhistoire.

[999] M. J. GUILLAUME, *Vincent de Paul un saint au Grand Si¯cle*, *op.cit.*, p. 143.

ANNEXES

1. Le r¯glement de Charit®de Femmes de Chatillon-Les-Dombes (Document 126, de 24 novembre 1617).[1000]

Comme ainsi soit que la charit® envers le prochain soit une marque infaillible des vrais enfants de Dieu, et qu'un des principaux actes d'icelle soit de visiter et nourrir les pauvres malades, cela fait que quelques pieuses demoiselles et quelques vertueuses bourgeoises de la ville de Ch©tillon-Les-Dombes, dioc¯se de Lyon, d®sireuses d'obtenir cette mis®ricorde de Dieu d'°tre de ses vraies filles, ont convenu par ensemble d'assister spirituellement et corporellement ceux de leur ville, lesquels ont parfois beaucoup souffert, plut¹ t par faute d'ordre ¨ les soulager que de personnes charitables. Mais parce qu'il est ¨ craindre qu'ayant commenc®ce bon î uvre, il ne d®p®risse dans peu de temps, si, pour le maintenir, elles n'ont quelque union et liaison spirituelle ensemble, elles se sont dispos®es ¨ se joindre en un corps qui puisse °tre ®rig®en une confr®rie, avec les r¯glements suivants, le tout n®anmoins sous le bon plaisir de monseigneur l'archev°que, leur tr¯s honor® pr®lat, auquel cet î uvre est enti¯rement soumis.

Ladite confr®rie s'appellera *La Confr®rie de la Charit®*, ¨ l'imitation de l'h¹ pital de la Charit® de Rome ; et les personnes dont elle sera principalement compos®es, *Servantes des Pauvres ou de la Charit®*.

Du patron et de la fin de l'í uvre

Et d'autant qu'en toutes confr®ries la sainte coutume de l'Eglise est de se proposer un patron et que les î uvres prennent leur valeur et dignit®de la fin pour laquelle elles se font, lesdites servantes des pauvres prennent pour patron Notre-Seigneur J®sus et pour fin l'accomplissement du tr¯s ardent d®sir qu'il a que les chr®tiens pratiquent entre eux les î uvres de charit®et de mis®ricorde, d®sir qu'il nous fait para´tre en ces siennes paroles : ç Soyez mis®ricordieux comme mon P¯re est mis®ricordieux è ; et ces autres : ç Venez les bien-aim®s de mon P¯re, poss®dez le royaume qui vous a ®t®pr®par®d¯s le commencement du monde, pource que j'ai eu faim, et vous m'avez donn®¨ manger ; j'ai ®t®malade, et vous m'avez visit® ; car ce que vous avez fait aux moindres de ceux-ci, vous me l'avez fait ¨ moi-m°me. è

[1000] *SV*, XIII, p. 423-437.

Des personnes de la Confr®rie

La confr®rie sera compos® de femmes, tant veuves, mari®es que filles, desquelles la pi®t® et la vertu soient connues, et de la pers®v®rance desquelles l'on se puisse assurer, pourvu n®anmoins que les mari®es et filles aient la permission de leurs maris, p¯res et m¯res, et non autrement ; et afin que la confusion ne s'y glisse par la multitude, le nombre pourra °tre de vingt seulement, jusques ¨ ce qu'autrement en soit ordonn® Et pource qu'il y a sujet d'esp®rer qu'il se fera des fondations en faveur de ladite confr®rie et que ce n'est pas le propre des femmes d'avoir seules le maniement d'icelles, lesdites servantes des pauvres ®liront leur procureur quelque pieux et d®vot eccl®siastique, ou un bourgeois de la ville, vertueux, affectionn®au bien des pauvres et non gu¯re embarrass®aux affaires temporelles, lequel sera tenu pour membre de ladite confr®rie, participera aux indulgences qui seront conc®d®es en faveur d'icelle, assistera aux assembl®es et aura voix ¨ la d®cision des choses qui se proposeront, comme l'une desdites servantes, pendant qu'il exercera la charge de procureur, et non plus.

Outre ce, la confr®rie fera choix de deux pauvres femmes d'honn°te vie et de d®votion, qui s'appelleront gardes des pauvres malades, pource que leur devoir sera de garder ceux qui seront seuls et ne pourront remuer, et de les servir, selon ordre que leur en donnera la prieure, en les payant honn°tement, selon leur labeur, et par ainsi seront aussi tenues pour membres de ladite confr®rie, participeront aux indulgences et assisteront aux assembl®es, sans n®anmoins y avoir voix d®lib®rative.

Des offices

L'une des servantes des pauvres sera ®lev® prieure de la confr®rie, laquelle, afin que toutes choses aillent avec ordre, les autres aimeront, respecteront comme leur m¯re et lui ob®iront en tout ce qui regardera les biens et services des pauvres, le tout pour l'amour de Notre-Seigneur J®sus, qui s'est rendu ob®issant jusques ¨ la mort et ¨ la mort de la croix. Son devoir sera de s'employer de tout son possible ¨ faire que tous les pauvres soient nourris et soulag®s selon cet institut, d'admettre au soin de la confr®rie, pendant l'intervalle des assembl®es, les malades qui seront vraiment pauvres et de cong®dier les gu®ris, et ce, toutefois, par l'avis de ses deux assistantes, ou de l'une d'icelles, pouvant n®anmoins, sans leur conseil, ordonner de bailler ¨ la tr®sori¯re ce qu'elle jugera n®cessaire pour faire les choses qui ne pourront se remettre ¨ la

prochaine assembl®e ; et quand elle aura re-u quelques malades, elle ne donnera soudain avis ¨ celle de ses servantes qui sera de jour de service.

Pour le conseil et assistance de ladite prieure, deux des plus humbles et discr¯tes de la Compagnie lui seront donn®es, pour veiller avec elle au bien public des pauvre et au maintien de la confr®rie.

L'une de ses assistances sera nomm®e sous-prieure et tr®sori¯re de la confr®rie ; son devoir sera de faire les fonctions de la prieure en son absence, de recevoir l'argent et en bailler acquit, garder les linges et autres meubles, acheter et garder les provisions n®cessaires ¨ l'assistance des pauvres, bailler chaque jour auxdites servantes ce qu'il faudra pour la nourriture d'iceux, faire blanchir leur linge, ex®cuter les ordonnances de la prieure et tenir le livre dans lequel elle ®crira ce qu'elle recevra et emploiera.

Le devoir de procureur sera de g®rer et n®gocier les affaires concernant le fonds du temporel de la confr®rie, par l'avis et direction du sieur cur®, de la prieure, de la tr®sori¯re et de l'autre assistante, de proposer, ¨ chaque assembl®e qui se tiendra ¨ cet effet, l'®tat des affaires qu'il maniera, d'avoir un livre o½ il ®crira les r®solutions qui s'y feront, de prier, de la part de la confr®rie, Monsieur le ch©telain de ladite ville de Ch©tillon, l'un de messieurs les syndic et le sieur recteur de l'h¹pital d'assister ¨ la reddition des comptes de la confr®rie.

Son devoir sera encore de parer la chapelle d'icelle, faire dire les messes, garder les ornements et en acheter, par l'avis que dessus, quand il sera n®cessaire.

De la r®ception des malades et de la mani¯re de les assister et nourrir.

La prieure recevra au soin de la confr®rie les malades vraiment pauvres, et non ceux qui ont moyen de se soulager, par l'avis toutefois de la tr®sori¯re et de l'assistance, ou de l'une d'icelles. Et quand elle en aura re-u quelqu'un, elle en avertira celle qui sera de jour de service, laquelle l'ira voir incontinent ; et la premi¯re choses qu'elle fera sera de voir s'il a besoin d'une chemise blanche, afin que, si ainsi est, elle lui en porte une de ladite confr®rie, ensemble des linceuls blancs, si en a n®cessit®et qu'il ne soit en l'h¹pital, o½ il y en a, le tout au cas qu'il soit sans moyen de se reblanchir de cette sorte. Cela fait, elle le fera confesser pour se communier le lendemain, ¨ cause que c'est l'intention de ladite confr®rie que ceux qui veulent °tre assist®s d'elle se confessent et se communient ; avant toutes choses lui portera une image d'un crucifix, qu'elle attachera en lieu qu'il la puisse voir, afin que, jetant parfois les

yeux dessus, il consid¯re ce que le Fils de Dieu a souffert pour lui. Elle lui portera encore des meubles qui lui seront n®cessaires, comme une tablette, une serviette, une gondole, une ®cuelle, un petit plat et une cuill¯re, et apr¯s, elle avertira celle qui sera en jour le lendemain d'avoir soin de faire nettoyer et parer la maison du malade pour le faire communier, et de lui porter son ordinaire.

Chacune desdites servantes des pauvres appr°tera leur manger et les servira un jour entier. La prieure commencera, la tr®sori¯re la suivra, et puis l'assistante, et ainsi l'une apr¯s l'autre, selon l'ordre de leur r®ception, jusques ¨ la derni¯re venue. Et apr¯s, ladite prieure recommencera, et les autres la suivront, observant l'ordre commenc®, afin que, par cette continuelle r®volution, les malades soient toujours assist®s selon cet institut, le tout n®anmoins en fa-on que, si quelqu'une tombe malade, elle sera dispens®e de son service en avertissant la prieure, afin qu'elle fasse continuer l'ordre par les autres. Mais, si quelqu'une est emp°ch®e pour quelque autre cause, elle fera en sorte qu'une autre servira pour elle, en s'en revenchant en pareil cas.

Celle qui sera en jour, ayant pris ce qu'il faudra de la tr®sori¯re pour la nourriture des pauvres en son jour, appr°tera le d´ner, le portera aux malades ; en les abordant les saluera gaiement et charitablement, accommodera la tablette sur le lit, mettre une serviette dessus, une gondole et une cuill¯re et du pain, fera laver les mains aux malades et dire le *Benedicite*, trempera le potage dans une ®cuelle et mettra la viande dans un plat, accommodant le tout sur ladite tablette, puis conviera le malade charitablement ¨ manger, pour l'amour de J®sus et de sa sainte M¯re, le tout avec amour, comme si elle avait affaire ¨ son fils ou plut¹t ¨ Dieu, qui impute fait ¨ lui-m°me le bien qu'elle fait aux pauvres. Elle lui dira quelque petit mot de Notre-Seigneur, en ce sentiment t©chera de le r®jouir s'il est fort d®sol®, lui coupera parfois sa viande, lui versera ¨ boire, et l'ayant ainsi mis en train de manger, s'il a quelqu'un aupr¯s de lui, le laissera et en ira trouver un autre pour le traiter en le m°me sorte, se ressouvenant de commencer toujours par celui qui a quelqu'un avec lui et de finir par ceux qui sont seuls, afin de pouvoir °tre aupr¯s d'eux plus longtemps ; puis reviendra le soir leur porter ¨ souper avec m°me appareil et ordre que dessus.

Chaque malade aura autant de pain qu'il lui en faudra, avec un quarteron de mouton ou de veau bouilli pour le d´ner, et autant de r¹ti pour le souper, except®les dimanches et f°tes, qu'on leur pourra donner quelque poule bouillie pour leur d´ner, et leur mettre leur viande en

hachis au souper deux ou trois fois la semaine. Ceux qui seront sans fi¯vre auront une chopine de vin par jour, moiti®au matin et moiti®au soir.

Ils auront, le vendredi, samedi et autres jours d'abstinence, deux î ufs avec le potage et une petite tranche de beurre pour leur d´ner, et autant pour leur souper, accommodant les î ufs selon leur app®it. Que s'il se trouve du poisson ¨ quelque honn°te prix, l'on leur en donnera seulement au d´ner.

L'on obtiendra permission de faire manger de la chair en car°me et autres jours d®fendus ¨ ceux qui seront forts malades, et pour ceux qui le sont tellement qu'ils ne peuvent manger de la viande solide, leur sera donn®des bouillons, panades au pain cuit, orges mond®s et î ufs frais, trois ou quatre fois par jour.

De l'assistance spirituelle et de l'enterrement

Et pource que la fin de cet institut n'est pas seulement d'assister les pauvres corporellement, mais aussi spirituellement, lesdites servantes des pauvres t©cheront et mettront ¨ cela leur ®tude de disposer ¨ mieux vivre ceux qui gu®iront, et ¨ bien mourir ceux qui tiendront ¨ la mort, dresseront ¨ cette fin leur visite, prieront souvent Dieu pour cela et feront quelque petite ®l®vation de cî ur pour cet effet.

Outre ce, elles liront utilement parfois quelque livre d®vot en pr®sence de ceux qui seront capables d'en faire leur profit, les exhorteront ¨ supporter le mal patiemment, pour l'amour de Dieu, et ¨ croire qu'il le leur a envoy®pour leur plus grand bien ; leur feront faire quelques actes de contribution, qui consiste ¨ avoir regret d'avoir offens®Dieu, pour l'amour de lui-m°me, et lui en demander pardon et se r®soudre ¨ ne jamais plus l'offenser ; et au cas que leur infirmit®(s'aggrav©), elles feraient qu'ils s'en confesseront au plus t¹t. Et pour ceux qui tiendront ¨ la mort, elles auront soin d'avertir ledit sieur cur®de leur administrer l'extr°me-onction, les induiront ¨ avoir confiance en Dieu et penser ¨ la mort, passion de Notre-Seigneur J®sus et se recommander ¨ la sainte Vierge, aux anges, aux saints et particuli¯rement aux patrons de la ville et aux saints dont ils portent le nom ; et feront le tout avec un grand z¯le de coop®rer au salut des ©mes et de les mener comme par la main ¨ Dieu.

Auront soin les servantes de la Charit®de faire enterrer les morts aux d®pens de la confr®rie, de leur donner un linceul, faire faire la fosse, si le mort n'a aucun moyen d'ailleurs, ou si le recteur de l'h¹pital n'y pourvoit, comme il le faudra prier de ce faire, et assisteront aux

fun®railles de ceux qu'elles auront nourris malades, si elles le peuvent commod®ment, tenant en cela place de m¯res qui accompagnent leurs enfants au tombeau ; et par ainsi, elles pratiqueront enti¯rement et avec ®dification des î uvres de mis®ricorde spirituelle et corporelle.

Des assembl®es De leur fin et de l'ordre qui s'y gardera

Et parce qu'il est grandement utile ¨ toutes saintes communaut®s de s'assembler de temps en temps en quelque lieu destin®pour traiter tant de leur avancement spirituel que de ce qui regarde en g®n®ral le bien de la communaut®, cela fait que lesdites servantes des pauvres s'assembleront, tous les troisi¯mes dimanches des mois, en une chapelle de l'®glise de ladite ville destin®e ¨ cet effet, ou en celle de l'h¹ pital, l¨ o½, en ce m°me jour, ou le lendemain, ¨ une heure dont elles conviendront, il sera dit une messe basse pour ladite confr®rie ; et l'apr¯s-d´ner, ¨ l'heure qu'elles trouveront bon, elles s'assembleront en la m°me chapelle, tant pour entendre une petite exhortation spirituelle, que pour y traiter des affaires qui regarderont le bien des pauvres et le maintien de ladite confr®rie.

L'ordre que l'on tiendra auxdites assembl®es sera d'y chanter avant tout î uvre les litanies de Notre-Seigneur J®sus, ou celles de la Vierge, et dire ensuite les pri¯res qui suivent. Puis ledit sieur cur®ou son vicaire fera la susdite bri¯ve exhortation tendant ¨ l'avancement spirituel de toute la Compagnie et ¨ la conservation et progr¯s de ladite confr®rie, et, apr¯s, il proposera ce qui sera ¨ faire pour le bien des pauvres malades, et la conclura par la pluralit®des voix, qu'il colligera ¨ cet effet, commen-ant par celle desdites servantes de la Charit®, qui aura ®®la derni¯re re-ue de la confr®rie, et continuant par l'ordre de leur r®ception jusques au procureur, puis ¨ la tr®sori¯re, ¨ la prieure ; et enfin il donnera sa voix lui-m°me, qui aura force d®lib®rative, comme l'une de celles desdites servantes des pauvres. L¨ se liront utilement cinq ou six articles de ladite institution ; l¨ elles s'admonesteront charitablement des fautes survenues au service des pauvres, le tout n®anmoins sans bruit ni confusion et avec le moins de paroles que faire se pourra, et donneront chaque fois demi-heure de temps apr¯s l'exhortation pour cette assembl®e.

De l'administration du temporel et de la reddition des comptes

Le sieur cur®, la prieure, les deux assistantes et le procureur auront le gouvernement de tous les biens temporels de la confr®rie, tant meubles que immeubles, et par cons®quent le pouvoir

d'ordonner, au nom d'icelle, audit procureur de faire tout ce qu'il faudra pour la conservation et recouvrement d'iceux biens.

La tr®sori¯re gardera l'argent, les papiers et les meubles, comme dit est, rendra compte tous les ans, le lendemain du saint jour de la Pentec¹ te, en pr®sence du sieur cur®, de la prieure, du procureur, de l'autre assistante et encore de monsieur le ch©telain, de l'un de MM. les syndics et du sieur recteur de l'h¹ pital dudit Ch©tillon, pourvu n®anmoins qu'il soit de la religion catholique, apostolique et romaine, lesquels seront toujours pri®s tous trois, de la part de la confr®rie, d'y assister, et sera crue ladite tr®sori¯re en la seule d®claration qu'elle fera, que ses comptes contiennent v®rit®, sans qu'aucun article d'iceux lui puisse °tre ray®, ni que son mari, ni leurs enfants en puissent °tre recherch®s, tant ¨ cause que, ®tant pleinement de probit®, comme il ne s'en ®ira que de telles, l'on y peut avoir enti¯re confiance, qu'aussi, si elle ®tait sujette ¨ °tre recherch®e de ce fait, aucune ne voudrait prendre cette charge.

Apr¯s l'audition de ses comptes, le procureur rapportera ¨ la m°me compagnie susdite l'®tat des affaires temporelles de ladite confr®rie et ce qu'il aura g®r®et n®goci®pendant l'ann®e, ¨ ce que, par le rapport desdits sieurs ch©telain, syndic et recteur, messieurs du conseil de ladite ville puissent °tre suffisamment instruits du gouvernement du bien temporel de ladite confr®rie et que, reconnaissant qu'il f¾t mauvais, ils puissent recourir ¨ monseigneur l'archev°que notre tr¯s honor®pr©lat pour y mettre ordre, comme celui auquel ladite confr®rie est enti¯rement soumise, ce qu'en dit cas mesdits sieurs du conseil sont tr¯s humblement pri®s de faire pour l'amour de Dieu.

La prieure aura un livre des charges, sur lequel elle fera charger la tr®sori¯re des papiers, de l'argent et des meubles de ladite confr®rie ; et en cas qu'elle ne se voul¾t charger, ni aucune des autres, sinon des meubles seulement et d'une partie de l'argent, comme ce qu'il faudra pour nourrir les pauvres quelques mois, icelle confr®rie ordonnera audit procureur de se charger du reste et d'en rendre compte ; ce qu'il sera tenu de faire, sans qu'il puisse refuser ¨ la tr®sori¯re tout ce que la confr®rie ou la prieure ordonneront, qu'il lui remettra pour l'entretien et nourriture des pauvres.

Le tronc de l'®glise mis pour l'entret¯nement de la confr®rie et soulagement des pauvres sera ouvert de deux mois en deux mois, en pr®sence dudit sieur cur®, de la prieure, tr®sori¯re, procureur et assistante, laquelle tr®sori¯re recevra par compte et chargera sa recette de ce qui s'y trouvera, ou, ¨ son refus, le procureur, comme dit est.

De l'®lection et d®position

La prieure, la tr®sori¯re et l'autre assistante d®poseront leur charge le mercredi d'apr¯s la sainte f°te de la Pentec¹te, et sera proc®d®le m°me jour ¨ nouvelle ®lection par les suffrages de toute la confr®rie et ¨ la pluralit®des voix, sans que ladite prieure, tr®sori¯re et assistante puissent °tre continu®es en leurs charges, afin que l'humilit®, vrai fondement de toute vertu, se tienne parfaitement en ce saint institut.

Et au cas que ledit sieur cur®ne r®siderait, ou que son vicaire ne prendrait le soin requis de l'î uvre, sera loisible ¨ ladite confr®rie de prendre un autre p¯re spirituel et directeur de l'î uvre, admis et approuv®¨ cet effet par monseigneur l'archev°que.

Lesdites prieure, tr®sori¯re et assistante pourront °tre d®pos®es de leur charge avant le temps susdit par ladite confr®rie, ne faisant pas bien leur devoir, au jugement d'icelle.

Le procureur demeurera en charge autant et si longuement que la confr®rie le trouvera bon, et non plus.

Celles de ladite confr®rie qui commettront quelque p®ch®public, ou n®gligeront notablement le soin des pauvres seront enti¯rement ¹t®es de ladite confr®rie, les admonitions requises en l'Evangile ayant ®t® premi¯rement faites ¨ tous ceux qu'on voudra d®poser ou ¹ter de la confr®rie.

R¯gles communes

Toute la Compagnie se confessera et communiera quatre fois l'an, le pouvant faire commod®ment, ¨ savoir le jour de la Pentec¹te, Notre-Dame d'ao¾t, saint Andr®(7) et saint Martin (8), et ce, pour honorer l'ardent d®sir que Notre Seigneur J®sus a que nous aimions les pauvres malades et les secourions ¨ leur n®cessit®; et pour accomplir ce saint d®sir, l'on lui demandera ses b®n®dictions sur ladite confr®rie, ¨ ce qu'elle fleurisse de plus en plus ¨ son honneur et gloire, au soulagement de ses membres et salut des ©mes qui le servent en icelle, ou y ayant donn®de leurs biens.

Et afin que la Compagnie se conserve en une sinc¯re amiti®selon Dieu, quand quelqu'une sera malade, la prieure et les autres seront soigneuses de la visiter et lui faire recevoir les saints sacrements de l'Eglise, prier pour elle en commun et en particulier ; et quand il plaira ¨ Dieu de retirer de ce monde quelque membre de ce corps, les autres se trouveront ¨ son enterrement

avec le m°me sentiment qu"¨ celui de leur propre sî ur, qu'elles esp¯rent un jour voir au ciel ; diront chacune trois fois le chapelet ¨ son intention et feront c®l®brer une messe basse pour le soulagement de son ©me en la chapelle de ladite confr®rie.

De l'exercice de chacune ¨ part soi

Le r®veil se commencera par l'invocation de Notre-Seigneur J®sus, faisant le signe de la croix, et par quelque autre oraison ¨ sa sainte M¯re, puis, ®tant lev®es et habill®es, prenant de l'eau b®nite, elle se mettront ¨ genoux au pied de leur lit au-devant de quelque image, rendront gr©ces ¨ Dieu des b®n®fices, tant g®n®raux que particuliers, qu'elles ont re-us de sa divine majest®, r®citeront trois fois le *Pater noster* et trois fois *l'Ave Maria* en l'honneur de la Sainte Trinit®et une fois le *Credo* et le *Salve Regina*, et, apr¯s, jouiront la sainte messe, si elles ont la commodit®, se souviendront de la modestie avec laquelle le Fils de Dieu accomplissait ses actions sur terre, et, en l'honneur de l'imitation d'icelles, feront les leurs avec modestie et tranquillit®

Celles qui sauront lire liront chaque jour pos®ment et attentivement un chapitre du livre de monseigneur l'®v°que de Gen¯ve intitul® l'*Introduction ¨ la vie d®vote*, et feront quelque ®l®vation d'esprit ¨ Dieu, avant la lecture imploreront sa grande mis®ricorde pour tirer fruit de son amour de ce d®vot exercice. Lorsqu'il faudra qu'elles aillent en compagnie, elles offriront ¨ J®sus Notre Seigneur cette conversation en l'honneur de celle qu'il a daign®avoir sur terre avec les hommes, et le supplieront qu'il les pr®serve de l'offenser ; s'®tudieront sp®cialement ¨ porter en l'int®rieur un grand honneur et r®v®rence ¨ Notre-Seigneur J®sus-Christ et ¨ sa sainte M¯re, comme ®tant un des points principaux que requiert cette confr®rie en celles qui y aspirent.

S'exerceront soigneusement ¨ l'humilit®, simplicit®et charit®, d®f®rant chacune ¨ sa campagne et aux autres, et faisant toutes leurs actions pour une intention charitable envers les pauvres et non aucun respect humain.

La journ®e employ®e selon l'observation susdite et l'heure du coucher ®tant venue, elles feront l'examen de conscience et diront trois fois le *Pater noster* et trois fois l'*Ave Maria* et une fois le *De profundis* pour les tr®pass®s le tout n®anmoins sans obligation ¨ p®ch®mortel ou v®niel.

Approbation de la Confr®rie

Nous, Thomas de M®chatin Lafaye, chanoine et comte de lôEglise de Lyon, official et juge de la Primace, Vicaire g®n®ral spirituel et temporel dôillustrissime et R®v®rendissime P¯re en Dieu Messire Denis Simon de Marquemont, par la gr©ce et permission de notre Saint P¯re le Pape archev°que et comte de Lyon, primat de France, conseiller du roi en son conseil dôEtat et son ambassadeur extraordinaire ¨ Rome aupr¯s de notredit Saint-P¯re.

A tous ceux qui ces pr®sentes lettres verront, savoir faisons que nous, ayant lu les articles ci-dessus ®crites des r¯glement de la confr®rie de la Charit®que lôon pr®tend ®tablir et dresser en la ville de Chatillon-les-Dombes, dioc¯se de Lyon, pour assister spirituellement et corporellement les pauvres malades de leur ville, lesquels, par faute dôordre ¨ les soulager, ont parfois beaucoup souffert ; iceux articles ¨ nous pr®sent®s par v®n®rable personne Messire Vincent de Paul, bachelier en th®ologie, cur®dudit Chatillon ; apr¯s avoir iceux consid®r®s et ouµlôhumble supplication quôil nous a faite de vouloir permettre lô®rection de ladite confr®rie et approuver, homologuer et ratifier lesdits articles contenus audit r¯glement, de lôautorit®de monseigneur lôillustrissime et R®v®rendissime archev°que, et sous son bon plaisir, pour ¨ iceux ajouter ou diminuer tout ce qui lui plaira, avons permis et permettons lô®rection de ladite confr®rie ¨ la forme des articles port®s par ledit r¯glement, de lôautorit®de mondit seigneur lôarchev°que, nous avons approuv®s, homologu®s et ratifi®s par ces pr®sentes, ¨ la charge, comme dit est, quôil y pourra ajouter et diminuer tout ce quôil lui plaira et que ladite confr®rie et tout ce qui en d®pendra sera ¨ la connaissance imm®diatement de mondit seigneur lôarchev°que, comme leur sup®rieur, ou, en son absence, de son vicaire g®n®ral.

En t®moin de quoi nous avons sign® ces pr®sentes et fait contresigner par M. Jean Linet, secr®taire de lôarchev°ch®et citoyen, et ¨ icelles fait mettre et apposer le sceau de la chambre de mondit seigneur lôarchev°que de Lyon le vingt-quatri¯me jour du mois de novembre lôan mil six cent dix-sept.

MECHATIN LAFAYE

Par commandement de mondit seigneur le vicaire g®n®ral.

LINET

2. Pour les Dames de la Compagnie de la Charit® de l'hostel dieu destin®es pour disposer les pauvres femmes ¨ faire une confession g®n®ralle de toute leur vie pass®e[1001]

La compagnie des dames de la Charit® de l'hostel dieu desquelles vous estes des plus fervantes, mesdames, aiant est® institu®e pour assister les malades corporellement et spirituellement, et le premier s'®tant accompli avecq assez de b®n®diction, par la gr©ce de Dieu, il reste le second, qui est l'assistance spirituelle, qui conciste ¨ procurer que ces pauvres gens facent une confession g®n®ralle de leur vie pass®e afin par ce moien tendre ¨ bien mourir ceux qui tendent ¨ la mort et ¨ faire r®solution de ne jamais plus offenser Dieu ¨ ceux qui garissent. Or, mesdames, les offici¯res aiant mantefois pens®aux moiens de faire en sorte que toutes ces pauvres gens facent leur confession g®n®ralle, elles ont enfin advis® de d®puter treze ou quatorze personnes de la Compagnie, des plus ais®es et pieuses, afin de s'apliquer deux ¨ deux chasque jour pour disposer les femmes malades seulement ¨ la confession g®n®ralle, pour ce qu'il pleut ¨ Dieu de disposer quelques hommes de pi®t®et de qualit®pour travailler ¨ l'entour des hommes et les porter ¨ faire ladicte confession g®n®ralle. Or, c'est sur vous, Mesdames, que mesdames offici¯res ont jett®les yeux pour cela, ains c'est vous que Dieu de toute ®ternit®¨ pour cela. Oh! B®nis soiez-vous de ce que vous avez m®rit®par vostre bonne vie que Dieu vous aie choisies par les choses qu'il a faict faire de vous par mesdictes dames pour cela. Disons un mot :

1. De l'exellence de cest employ

2. Des motifs desquels vous devez vous servir pour induire ces pauvres gens ¨ la confession g®n®ralle.

3. De la mani¯re que vous devez vous comporter.

4. L'excellence de ces excerssisse paroit estre que vous devez servir d'instrument ¨ Dieu pour luy faire rendre par la p®nitence l'honneur que ces pauvres cr®atures luy ont tolli par le p®ch®

5. En ce que vous le restablissez dans la souveraine procession de ces pauvres ©mes par la p®nitence, de laquelle ces pauvres cr®atures s'estoyent is tees et soubmizes ¨ l'empire du diable par le p®ch®

[1001] Archives CM, 182 b, Serie 1. (Migne, Collection int®grale et universelle des orateurs sacr®s, t.88, col.523-526) copie du texte original aux Archives de la Congr®gation de la Mission. 5 pages)

6. En ce que d®sormais toutes les pens®es les parolles et les î uvres de ces pauvres femmes honnoreront Dieu l¨ o½auparavant elles honoroient le diable.

7. En ce que vous resjouirez les anges et toute la cour c®leste, qui se resjouit de la pesnitence des p®cheurs. Gaudent angeli super uno peccatore poenitentiam agente.

8. En ce que vous ostez ces pauvres ©mes de l'enfer et leur redonnez le droist d'entrer en paradis.

9. En ce que vous entrez dans l'excercisse des vesves de la primitive Eglise, qui est d'avoir soing corporel des pauvres comme elles avoient, et encore le spirituel des personnes de leur sexe, qui ainsi qu'elles avoient, en quoy vous avez comme une main lev®e de la le-on qui vous est faicte par saint Paul en la 1e aux Corinthiens, c.14: mulieres in ecclesiis taceant, non enim permittitur eis loqui ; et ¨ la I ad Timoth.c.2: docere autem mulieri non permitto, et adjouste la raison : Adam enim primus formatus est, deinde Eva ; et Adam non est s®ductus, mulier autem seducta in prevarivatione fuit.

Passons au second point, qui est des motifs qui vous doivent porter ¨ faire vostre possible affin que ces pauvres facent leur confession g®n®rralle et qui vous serviront aussi pour porter ces pauvres gens ¨ la faire :

10. De ce qu'on n'est pas assur® si les prestres auxquels ils se sont confessez avoient le pouvoir du Pape, de l'esv°que ou du cur®de la paroisse de les confesser.

11. Pour ce qu'ilz ne sont pas assurez s'ilz avoient la science suffisante.

12. Pour ce que quatre choses sont n®cessaires pour faire comme il faut les confessions ordinaires et que nous ne scavons pas s'ilz ont observ®ces choses-l¨, dont la premi¯re est l'examen de conscience, le second d'avoir regret d'avoir offens®Dieu.

Des motifs desquels vous devez vous servir pour porter ces pauvres gens ¨ faire confession g®n®rralle.

13. Qu'on se confesse ¨ un presbstre qui ait ce pouvoir du Pape, de l'®vesque ou du cur®du lieu;

14. Qu'il faut se confesser ¨ des confesseurs capables ;

15. Qu'il faut examiner sa conscience avant que d'aler a confesse ;

16. Qu'il faut avoir regret d'avoir offens®Dieu.

17. Qu'il faut dire tous ses p®chez et n'en retenir pas un ;

18. Qu'il faut faire r®solution de ne plus offenser Dieu, d'accomplir la p®nitence, de fuir les occasions de p°cher, de restituer.

Or, il leur faut dire si quand ilz se sont confessez ilz ont observ® toutes choses ; elles r®pondront sans doute que non ; quel rem¯de ¨ cela? Leur faudra-t-il dire ? Le rem¯de ¨ cela, mesdames, c'est la confession g®n®rralle en laquelle on confesse touz les p®chez de la vie pass®e, soit que l'on les ait confessez ou non.

Parlons maintenant de vostre petit r¯glement selon lequel vous devez vous comporter.

Du reglement des dames.

Les dames destin®es ¨ ce saint oeuvre se ressouviendront et repasseront souvent par l'esprit que la fin o½pour mieux dire le dessaing de Nostre Seigneur sur elles en ce bon î uvre est qu'elles disposent les pauvres femmes malades ¨ faire une confession g®n®rralle de toute leur vie pass®e, afin de mieux aider ¨ bien mourir ce qui tendront ¨ la mort et faire r®solution de ne plus offenser Dieu ¨ ceux qui gariront.

2. Elles seront quatorze en nombre, tant vesves que mari®es, qui seront choisies par les offici¯res de ladicte compagnie soubz la direction desquelles elles demeureront, et seront en cest employ six mois durant, et si lesdictes offici¯res l'agr®ent et elles, davantage, si elles le peuvent faire commod®ment.

4. Elles travailleront ¨ ce bon î uvre deux ¨ deux chasque jour, se rendront ¨ cest effect a l'hostel dieu ¨ deux heures apr¯s midy, l¨ o½apr¯s avoir ador®le saint Sacrement et apr¯s luy avoir offert le travail qu'elles vont faire, elles luy demanderont la gr©ce de dire aux pauvres malades ce qu'il d®sire qui leur soit dict de sa part, pour leur salut.

5. Cela fait, elles s'en iront aux sales des femmes, se divisant en toutes qu'elles se partageront, et chascune travaillera tousjours au quartier qui lui escherra la premi¯re fois, jusques ¨ ce qu'elles aient faict leur possible pour disposer ces pauvres gens ¨ la confession g®n®rralle. Et cela fait, elles se retireront apr¯s avoir ador®le Saint sacrement, remerci®Dieu de la gr©ce

qu'il leur aura faicte de les servir au salut de ces pauvres membres, et pri®de leur faire la gr©ce de bien faire leur confession.

6. Elles se communieront les jours qu'elles s'emploieront ¨ ce bon oeuvre, ¨ ce qu'il plaise ¨ Dieu de parler luy mesme par leur bouche ¨ ces pauvres gens.

7. Si quelqu'une d'elles tombe malade ou va ¨ la compaigne, elle en donnera advis ¨ la sup®rieure affin qu'elle y pourvoie.

8. Quand elles trouveront quelque pauvres cr®ature qui est dans le p©ch®et en d®sire sortir, elles en advertiront la sup®rieure, affin qu'elle fasse son possible pour y pourvoir.

(NÁ3 'exist pas)

3. Contrat avec lôH¹ pital Saint-Jean ¨ Angers (1er f®vrier 1640)[1002]

Articles accord®s ¨ lô£ tablissement des Filles de la Congr®gation de la Charit®et Servantes des Pauvres des h¹ pitaux et confr®ries des paroisses pour servir les pauvres malades en lôh¹ pital Saint-Jean lô£ vang®liste dôAngers.

1ÁLes Filles seront toujours en la d®pendance du Sup®rieur G®n®ral de la Congr®gation des Pr°tres de la Mission de lôArchev°ch®de Paris pour ce qui est du spirituel seulement sans quôaucun en puisse prendre connaissance. Que Messieurs les Ma´tres Administrateurs leur donnent toutes libert®de vivre selon leur r¯gle, laquelle les oblige de tout quitter quand la n©cessit®du service des pauvres le requiert, cela ®tant leur premi¯re et finale obligation.

2Á Et pour ce qui est du temporel et ce qui regarde le service des pauvres malades et gouvernement dudit h¹ pital, les dites Filles seront enti¯rement sous lôautorit®et la d®pendance des dits Administrateurs qui leur ordonneront pour cela tout ce quôil leur plaira, et elles leur ob®iront exactement.

3ÁLes dites Filles auront seules et sans que lôon leur puisse associer aucune femme ni fille, la charge des dits pauvres afin que, par lôunion et rapport qui sont entre elles, les pauvres soient mieux servis.

[1002] *La Compagnie des Filles de la Charit®aux origines*, op.cit., pp. 264-266.

4ÁElles seront nourries et entretenues de toute sorte dõhabit, sans que lôon puisse changer de couleur ni de forme dôaucune, aux d®pens dudit h¹ pital et trait®es de m®dicaments et de vivres si elles tombent malades, et, en tout, tenues comme filles de la maison et non mercenaires.

5ÁElles ne seront point oblig®es de veiller leurs malades hors la salle dudit h¹ pital, si ce ne sont femmes et qui soient en lôenclos dudit h¹ pital comme le sont les chambres des g®sines.

Elles ne rendront compte de leur service et administration quôaux dits sieurs administrateurs, lesquels les maintiendront, consid®rant que si elles ne sont autoris®es dôeux tant envers les officiers et serviteurs de la maison que vers les pauvres, elles ne pourraient faire les bien que Dieu veut quôelles fassent, seraient toujours aux plaintes, mais ils les avertiront de leur manquement et elles sôen corrigeront moyennant la gr©ce de Dieu.

6ÁLe d®c¯s arrivant de quelques Filles, Messieurs les Administrateurs, ayant ®gard quôelles sont d®di®es au service de Dieu et des pauvres, permettront, sõil leur plait, aux autres Sî urs servantes de les ensevelir d®cemment en leur mani¯re ordinaire, laissant le corps en leur petite infirmerie jusquõ¨ ce quõil soit lev®pour °tre mis et port®è dans lõ®glise, suivi des Sî urs imm®diatement ayant chacune une bougie en la main, et l¨ chanteront une haute messe, apr¯s laquelle le corps de la d®funte sera mis en terre. Si le corps ne se peut garder, il sera port®en lõ®glise, comme il est dit ci-dessus, o½seront dites les Vigiles des morts, et le lendemain une messe haute et deux basses par le charitable soin de dits Administrateurs, ¨ ce quõil plaise ¨ Dieu faire pardon et mis®ricorde ¨ la d®funte.

7Á Le Sup®rieur de Paris pourra, quand bon lui semblera, retirer jusquõ¨ trois Filles en renvoyant dôautres en leur place aux d®pens de leur Communaut® de Paris, comme pareillement les Administrateurs pourront en renvoyer pareil nombre pour en avoir dôautres aux d®pens dudit h¹ pital, avis ®rant pr®alablement donn® audit Sup®rieur afin quõil ait le temps dôen renvoyer en leur place.

En suite la teneur du r¯glement de lôexercice spirituel des dites Filles.

Les articles et r¯glement ci-dessus ont ®t®sign®s et arr°tes par notre Ma´tre et Administrateur dudit h¹ pital Saint-Jean et Damoiselle Louise de Marillac, veuve de d®funt noble homme Antoine le Gras, vivant secr®taire de la Reine M¯re, Directrice des Filles servantes des pauvres malades, sous le bon plaisir de Monsieur Vincent, Sup®rieur G®n®ral de la Congr®gation des Pr°tres de la Mission et des Filles, en cons®quence du Proc¯s verbal de

Monsieur le Lieutenant G®n®ral, de Monsieur le S®n®chal dôAnjou, pour y °tre attach®et y avoir recours si besoin est.

Fait ce dit jour, premier f®vrier lôan mille six cent quarante, sign®: Louise de Marillac, Solimon, Gardeau, Doublard, Martin, C®cile Agn¯s Angiboust, Marguerite Fran-ois.

4. R¯glement des Sî urs de Lôh¹ pital D'Angers (1641)[1003]

Les Filles de la Charit®des pauvres malades s'en vont ¨ Angers pour honorer Notre Seigneur, p¯re des pauvres, et sa sainte M¯re, pour assister les pauvres malades de l'H¹ tel-Dieu de ladite ville corporellement et spirituellement : corporellement, en les servant et leur administrant la nourriture et les m®dicaments; et spirituellement, en instruisant les malades des choses n®cessaires ¨ salut, et procurant qu'ils fassent une confession g®n®rale de toute leur vie pass®e, ¨ ce que, par ce moyen, ceux qui mourront partent de ce monde en bon ®tat, et que ceux qui gu®riront fassent r®solut on de ne jamais plus offenser Dieu.

La premi¯re chose que Notre-Seigneur demande d'elles, c'est qu'elles l'aiment souverainement et qu'elles fassent toutes leurs actions pour l'amour de lui ; et la seconde, qu'elles s'entre-ch®rissent entre elles, comme des sî urs qu'il a li®es du lien de son amour, et les pauvres malades, comme leurs seigneurs, puisque Notre-Seigneur est en eux, et eux en Notre-Seigneur.

Elles seront infiniment reconnaissantes de la gr©ce d'avoir ®t®tir®es de la lie des filles et des veuves, et appel®es de Dieu en un ®tat divin auquel les rois et les reines ont cherch®et trouv® leur sanctification.

Elles s'®tudieront ¨ avoir ¨ m®pris ce que le monde estime, et estimeront ce que le monde m®prise, pour l'amour de J®sus-Christ, qui nous en a donn®l'exemple ; et pour cela, chacune cherchera tout m®pris et se mortifiera en toutes choses et pr®f®rera les emplois vils et abjects aux honorables et tiendront ferme contre toute, tentations qui leur arriveront au contraire.

Elles renonceront ¨ l'affection charnelle de leurs parents et de leurs pays, et la changeront en spirituelle, selon le conseil de Notre-Seigneur, qui nous dit que nous ne pouvons °tre ses

[1003] *SV*, XIII, p. 539-547. Cô®tait le premier r¯glement important qui a ®t®r®dig®par Monsieur Vincent pour les Filles de la Charit® Ce r¯glement servi comme le model pour tous les autres fondations de Filles de la Charit® dans des h¹ pitaux.

disciples, si nous ne haussons p¯res et m¯res, et que nul proph¯te est sans honneur, sinon en son pays.

Elles seront fid¯les ¨ l'observance de leur r¯glement et ¨ la fa-on de vivre propre de leur petite Compagnie et ¨ l'acquisition des solides vertus, notamment ¨ avoir une pure intention de plaire ¨ Dieu en toutes choses et d'aimer plut¹t mourir que de lui d®plaire; et pour ce, travailleront incessamment au renoncement de leur propre volont®

La pauvret®sera exactement gard®e entre elles, comme un moyen qui les doit conserver dans leur vocation, avec l'aide de Dieu; et pour cela chacune choisira toujours pour soi ce qui sera plus pauvre; n'auront argent, ni autre chose en leur particulier, ni ailleurs; m®nageront le bien des pauvres comme le bien de Dieu ; ne recevront, ni donneront aucun pr®sent; se contenteront du vivre, du v°tir et du coucher qui leur sera donn®; bref elles se ressouviendront qu'elles sont n®es pauvres, qu'elles doivent vivre en pauvres, pour l'amour du pauvre des pauvres, J®sus Christ Notre-Seigneur, et qu'en cette qualit®elles doivent °tre extr°mement humbles et respectueuses envers tout le monde, et tenir la vue basse en parlant aux personnes.

Elles useront de toutes les pr®cautions imaginables pour conserver leur chastet®et garderont leurs sens ext®rieurs et int®rieurs; ne parleront seules aux hommes, non pas m°me aux pr°tres ou aux religieux de la maison; garderont toujours la pauvret®de leur habit et de leur coiffure.

Elles ob®iront ¨ leurs sup®rieurs de cette ville de Paris pour la discipline et conduite int®rieure, et ¨ messieurs les administrateurs pour l'ext®rieur qui regarde leurs r¯glements de l'h¹pital pour l'assistance des pauvres, et ¨ la sup®rieure d'entre elles pour l'ex®cution desdits r¯glements, et g®n®ralement en tout ce qu'elle leur ordonnera ; et leur ob®issance sera prompte, gaie, enti¯re, constante, pers®v®rante en toutes choses, et avec soumission de leur propre jugement et de leur volont®, estimant toujours que ce qui est ordonn®est le meilleur ; et nulle ne parlera, ®crira, ni recevra des lettres que de l'ordre de la sup®rieure, si ce n'est de leur sup®rieur.

Elles seront contentes que leur sup®rieure soit avertie de tous leurs manquements par celles qui les auront vus, diront tous les soirs les fautes qu'elles auront faites le long du jour. et cela bonnement, humblement et simplement, et recevront la p®nitence que leur sup®rieure leur ordonnera ¨ cet effet.

Se confesseront et communieront tous les dimanches; entendront la messe tous les jours; feront une demi-heure d'oraison le matin, et autant le soir; feront un petit examen devant le

repas, touchant la vertu qu'elles se seront propos®d'acqu®rir, et l'examen g®n®ral le soir; liront chaque jour un chapitre de la lecture spirituelle qui leur sera ordonn®, outre celle de table.

Elles se l¯veront pr®cis®ment ¨ quatre heures du matin, s'offriront ¨ Dieu ¨ leur r®veil, l'adorant, le remerciant de la gr©ce qu'il leur a faite de bien passer la nuit; lui demanderont pardon, si elles l'ont offens®, lui offriront leurs pens®es, leurs paroles et leurs î uvres du jour et lui demanderont la gr©ce de passer la journ®e en son amour, et diront ¨ cet effet*: Benedicta sit sancta et individua Trinitas, nunc et semper, et per infinita seculorum secula. Amen.*

A quatre heures et demie, elles se rendront ¨ leur petit oratoire, feront l'oraison mentale jusques ¨ cinq heures, diront ensuite les litanies de J®sus et deux dizaines de leur chapelet, puis elles iront achever de s'habiller et faire leurs lits.

A six heures, les se rendront ¨ la salle des malades, videront les pots, feront les lits des malades, nettoieront les salles, donneront les m®decines, prendront un peu de pain et un doigt de vin, avant d'y aller, au commencement de leur entr®e dans ledit h¹ pital ; et les jours de communion elles prendront l'odeur d'un peu de vinaigre, ou s'en frotteront les mains.

A sept heures, elles feront d®jeuner les plus malades. d'un bouillon ou d'un î uf frais, et les autres d'un peu de beurre ou de pommes cuites.

Apr¯s cela, elles entendront la sainte messe, si elles ne l'ont entendue ¨ cinq heures, et auront grand soin de faire prendre les bouillons aux maladies qui auront pris m®decine, aux heures pr®cises.

Celles qui auront besoin de prendre quelque chose le feront apr¯s cela ; puis reviendront aux malades, instruiront les ignorants des choses n®cessaires ¨ salut, les induiront ¨ faire une confession g®n®rale de toute leur vie pass®e, et, apr¯s cela, ¨ se confesser et communier tous les dimanches, tandis qu'ils seront malades et qu'ils le pourront, et recevoir l'extr°me onction de bonne heure; consoleront ceux qui seront fort malades; leur feront faire des actes de foi, d'esp®rance, de charit®, de contrition et de conformit®au bon plaisir de Dieu; disposeront ceux qui tendront ¨ la mort ¨ Ce qu'il, partent de ce monde en bon ®tat, et ceux qui gu®iront ¨ ne jamais plus offenser Dieu, et, au cas qu'ils le fassent, ¨ se confesser au plus t¹ t.

Auront grand soin que les pauvres malades aient ce qui leur sera n®cessaire, leurs repas aux heures ordonn®es, ¨ boire quand ils auront besoin, et parfois quelques petites douceurs ¨ la bouche.

A dix heures, elles se rendront ¨ l'infirmerie pour faire d´ner les malades et les servir. La sup®rieure dira le *Benedicite* et gr©ces tout haut, et avertira les malades d'®lever leur cî ur ¨ Dieu ¨ cet effet. Si cela d®pend des sî urs, elles leur feront donner du veau et du mouton, avec, dans le pot, un peu de bî uf, au d´ner, et du r¹ ti et bouilli au souper, ¨ ceux qui en auront besoin, si l'ordre d®j¨ ®tabli n'en dispose autrement.

Mais, pour ceux qu'il n'est pas exp®dient qu'ils mangent de la viande solide, il leur sera donn® des bouillons et des î ufs frais alternativement, et de trois heures en trois heures, en sorte qu'ils aient quatre bouillons et trois î ufs par jour.

Les pauvres ayant d´n®, elles feront leur examen particulier, d´neront ¨ onze heures pr®cis®ment, avec portion et lecture de table, qu'elles feront tour ¨ tour ; puis, gr©ces ®tant dites, elles diront une dizaine de leur chapelet, pour offrir ¨ Dieu ce qu'elles doivent faire l'apr¯s-d´ner, et pour lui demander la gr©ce de le faire en son amour.

Cela fait, deux d'entr'elles s'en iront relever la sî ur qui est rest®e aupr¯s des malades, laquelle s'en ira d´ner ¨ la seconde table avec la lectrice; elles t©cheront de r®cr®er les malades.

La lectrice et la garde des malades, ayant d´n®et rendu gr©ces ¨ Dieu et desservi la table, s'en iront ¨ l'®glise ou ¨ l'oratoire dire une dizaine de leur chapelet ¨ m°me fin que dessus, et les autres deux sî urs s'en iront laver la vaisselle et travailler aux emplois qui leur seront destin®s par la sup®rieure.

S'il n'y a point ¨ Angers une Compagnie de dames de la Charit®de l'H¹ tel-Dieu pour donner la collation aux pauvres malades, les sî urs se rendront ¨ l'infirmerie, ¨ deux heures pr®cis®ment, pour leur donner quelques petites douceurs pour leur collation, comme sont des poires et pommes cuites, et, si ces messieurs l'agr®ent, quelques confitures et des r¹ tis au sucre.

Celles qui ne seront point en garde aupr¯s des malades s'en retourneront ¨ leurs emplois, ou, si elles n'ont rien qui presse, demeureront ¨ l'infirmerie pour instruire les pauvres gens, disposer les nouveaux venus ¨ la confession g®n®rale et leur faire faire des actes int®rieurs de foi, d'esp®rance, de charit®, de contrition et de conformit®au bon plaisir de Dieu, et les consoler, comme au matin.

A quatre heures, elles donneront les lavements, changeront de drap ¨ ceux qui se seront g©t®s, videront les pots, raccommoderont un peu les lits des malades sans qu'ils se l¯vent.

A cinq heures pr®cis®ment, toutes les sî urs se rendront ¨ l'infirmerie pour faire souper les malades et les servir comme au d´ner; apr¯s cela, les sî urs s'en iront faire une demi-heure d'oraison, et, au bout, l'examen particulier, et souperont ensuite, puis diront gr©ces et feront comme au d´ner.

Apr¯s gr©ces, qui sera environ six heures et demie, les sî urs se rendront ¨ l'infirmerie, rel¯veront la garde, l'enverront souper avec la lectrice et faire tout comme apr¯s le d´ner, tandis que les autres feront coucher avant sept heures les malades qui seront debout, donneront ordre qu'il y ait du vin et quelques petites douceurs pour subvenir aux besoins des plus malades.

A sept heures et demie, toutes les sî urs se rendront ¨ l'infirmerie, feront l'examen g®n®ral et le feront faire aux malades qui le pourront, lisant les points tout haut par l'une d'entre elles au milieu de l'infirmerie, puis diront les litanies de la Vierge et liront les points de l'oraison ; et la sup®rieure donnera de l'eau b®nite ¨ tous les malades et aux sî urs.

A huit heures, les sî urs se retireront, laisseront une d'entre elles dans l'infirmerie, pour veiller et assister les plus malades et aider les moribonds ¨ bien mourir, et ach¯vera son chapelet au premier somme des malades et passera la nuit en veillant, lisant et sommeillant parfois, tandis que les pauvres reposeront ; les autres se retireront ¨ leur office pour appr°ter ce qu'il faudra pour le lendemain matin, et se coucheront pr®cis®ment ¨ neuf heures, apr¯s avoir fait l'acte d'adoration.

A trois heures et demie, la veillaresse fera son oraison, et, ¨ quatre heures, elle la finira et ira ®veiller les autres et prendre quelque chose, si elle veut, et s'ira coucher jusqu'¨ neuf heures, qu'elle se l¯vera pour entendre la sainte messe ; et la sup®rieure enverra une autre ¨ sa place, qui y fera son oraison ¨ la m°me mani¯re et pendant le m°me temps que les autres, si ce n'est que sa pr®sence soit n®cessaire ¨ l'entour de quelque malade, auquel cas elle saura que le service qu'elle rend aux malades est une continuelle oraison devant Dieu.

Et afin qu'il plaise ¨ Dieu leur faire la gr©ce d'accomplir toutes ces choses, elles la lui demanderont souvent, se confesseront et communieront ¨ cette intention, marcheront en la pr®sence de Dieu ; prendront pour leurs patrons et intercesseurs devant Dieu la sainte Vierge, saint Joseph, saint Louis, sainte Genevi¯ve, sainte Marguerite, reine, saint Jean l'£vang®liste, patron de l'h¹ pital ; seront fid¯les ¨ bien faire exactement leurs actions journali¯res; vivront en grande bont®, douceur et cordialit®les unes avec les autres et avec les pauvres; s'®tudieront ¨

°tre fort humbles vers un chacun et fort respectueuses et ob®issantes envers messieurs les administrateurs; s'®loigneront de la communication du monde, notamment des religieux de la maison, auxquels elles ne parleront jamais que deux ensemble, et encore courtement, et pour choses n®cessaires, ni jamais des leurs m°me sous pr®texte de charit®, ni de leurs petites affaires et difficult®s, ¨ personne, si ce n'est ¨ la sup®rieure; ®criront souvent ¨ leurs sup®rieurs spirituels de Paris l'®tat de leur int®rieur et suivront leurs avis et ob®iront exactement; liront tous les vendredis ¨ table le pr®sent r¯glement ; et enfin se repr®senteront le bonheur de leur condition : comme elles servent Notre-Seigneur en la personne de ses pauvres, comme il reconna´tra que c'est ¨ lui qu'elles rendent le service qu'elles rendent aux pauvres malades, et comme elles iront la t°te lev®e au jour du jugement, comme elles accomplissent enti¯rement la loi de Dieu en faisant ce qu'elles font et comme enfin elles seront toujours en Dieu, et Dieu toujours en elles, tandis qu'elles demeureront en la charit®

5. R¯glement des Filles de la Charit® (1645)[1004]

La confr®rie des filles et veuves servantes des pauvres de la Charit® sera institu®e pour honorer la charit®de Notre-Seigneur, patron d'icelle, envers les pauvres malades des lieux o½ elles sont ®tablies ou envoy®es, les servant selon l'ordre qui leur en sera donn®par les dames offici¯res de la Charit® des paroisses o½ ils seront, corporellement et spirituellement: corporellement, en leur appr°tant et apportant leur nourriture et les m®dicaments ; et spirituellement, procurant que ceux qui tendront ¨ la mort partent de ce monde en bon ®tat et que ceux qui gu®iront fassent r®solution de mieux vivre ¨ l'avenir.

Ladite confr®rie sera compos®e de veuves et de filles, lesquelles en ®liront quatre d'entre elles, ¨ la pluralit®des voix, de trois ans en trois ans, pour °tre leurs offici¯res, dont la premi¯re sera la sup®rieure ou la directrice, et pourront °tre continu®es. A ladite ®lection, qui se fera de trois ans en trois ans, pr®sidera un eccl®siastique, qui sera d®put®de monseigneur de Paris pour la direction desdites filles et veuves.

La sup®rieure aura l'enti¯re direction de ladite confr®rie avec le susdit eccl®siastique ; elle sera comme l'©me qui animera ce corps, fera observer le pr®sent r¯gle ment, recevra en ladite confr®rie celles qu'elle trouvera propres et les dressera en tout ce qui regarde leurs emplois, mais particuli¯rement en la pratique des vertus chr®tiennes et propres ¨ leur salut, les

[1004] *SV*, XIII, pp.551-556.

instruisant plut¹ t par son exemple que par ses paroles, les enverra, rappellera, retiendra et emploiera ¨ tout ce qui regarde la fin de ladite confr®rie, non seulement en la paroisse o½ ladite confr®rie sera ®tablie, mais encore en tous les lieux o½ elle trouvera exp®dient de les envoyer, le tout de l'avis dudit eccl®siastique et avec la b®n®diction de messieurs les cur®s.

La seconde offici¯re sera assistante de la sup®rieure et la repr®sentera en son absence, ¨ laquelle les autres ob®iront comme ¨ la m°me sup®rieure, quand elle sera absente.

La troisi¯me servira de tr®sori¯re, fera la recette et gardera l'argent dans un coffre ¨ deux serrures diff®rentes, dont la sup®rieure tiendra une clef, et elle l'autre, except®qu'elle pourra tenir entre ses mains la somme de cent livres pour fournir au courant de la d®pense.

La quatri¯me fera la d®pense et pourvoira aux n®cessit®s communes de la Compagnie. Lesdites offici¯res rendront compte de leur recette et mise tous les ans entre les mains de ladite sup®rieure et dudit eccl®siastique.

Elles serviront de conseil ¨ ladite sup®rieure.

Tant les veuves que les filles de ladite confr®rie seront soumises et ob®iront ¨ ladite sup®rieure et ¨ toutes celles qui seront d®put®es de sa part, se repr®sentant qu'elles rendent ob®issance ¨ Dieu en leurs personnes, et ex®cuteront volontiers et ponctuellement les ordres que ladite sup®rieure leur donnera, soit dans les paroisses o½ elles seront ®tablies, soit ailleurs o½ elles seront envoy®es.

Elles rendront aussi ob®issance, en ce qui regarde leur conduite, audit eccl®siastique qui sera d®put®pour la direction de ladite confr®rie.

Celles qui d®sireront °tre re-ues en ladite confr®rie, se pr®sentant ¨ la sup®rieure, apr¯s qu'elle aura ®prouv®leur vocation et conf®r®avec le directeur, elle les re-oit et les dresse en leurs fonctions quelque temps ; et puis apr¯s, selon qu'elle les juge capables, elle les emploie aux saints exercices que nous avons dits.

Voici l'emploi de la journ®e pour celles qui demeureront ¨ la maison.

Elles se l¯vent ¨ quatre heures et, apr¯s s'°tre habill®es et fait leur lit, elles font une demi-heure d'oraison toutes ensemble, apr¯s laquelle les unes s'en vont entendre la messe ¨ leurs paroisse, et les autres s'emploient aux exercices auxquels elles sont destin®es, comme il a ®® dit ci-dessus; puis vont ¨ la messe, apr¯s que les premi¯res en sont revenues.

A onze heures et demie, elles font un examen particulier de la vertu qu'elles se proposent d'acqu®rir, ¨ la fin duquel elles d´nent ensemble, avec lecture de table ; font ensuite une heure de r®cr®ation d'une mani¯re modestement gaie, en travaillant ensemble, les unes ¨ coudre et ¨ filer, les autres ¨ autres choses, jusqu'¨ deux heures.

Depuis deux heures jusqu'¨ trois, celles qui travaillent ensemble gardent le silence ; et cependant une d'entre elles fait tout haut lecture de quelque livre spirituel.

A six heures, elles font un second examen de la m°me vertu, puis prennent leur r®fection, font leur r®cr®ation en travaillant ensemble, comme devant; ¨ huit heures, font leur examen g®n®ral et la lecture de l'oraison qu'elles doivent faire le lendemain, apr¯s laquelle elles sœntre-demandent pardon les unes aux autres, lorsqu'elles pensent s'°tre donn®sujet de mortification ; et ainsi se vont coucher.

Celles qui sont dans les paroisses, tant des champs que de la ville, observent les m°mes choses et les m°mes heures, autant que leur emploi le permet, et les unes et les autres se confessent et communient tous les dimanches et bonnes f°tes ¨ la paroisse, et tous les ans font une petite retraite et une confession annuelle ¨ la maison o½r®side la sup®rieure.

Elles sont toutes habill®es de m°me fa-on, ¨ la villageoise.

£tant envoy®es en quelque paroisse, elles iront prendre la b®n®diction de messieurs les cur®s, qu'elles recevront ¨ genoux, et tandis qu'elles seront dans leurs paroisses, elles leur rendront toute sorte d'honneur et de soumission.

Elles rendront aussi ob®ssance aux dames offici¯res de la Charit® et ¨ messieurs les m®decins, l'un et l'autre en ce qui concerne les besoins des pauvres malades.

Leur principal soin sera de servir les pauvres malades, et feront leur possible de s'ajuster ¨ l'emploi de la journ®e ci-dessus, et particuli¯rement pour les heures du lever et du coucher, des oraisons, des examens, tant g®n®raux que particuliers, des lectures spirituelles, confessions et communions et du silence, nomm®ment avant l'oraison du matin et apr¯s les pri¯res du soir.

Elles auront aussi soin de garder l'uniformit®, autant qu'elles pourront, ¨ l'®gard du vivre, du v°tir, du marcher, du parler, du service des pauvres, et particuli¯rement en ce qui est d'°tre coiff®es et habill®es, comme a ®t® dit.

Si elles ®pargnent de l'argent, elles le mettront en la bourse commune, qui leur servira pour leur fournir leurs habits et autres n®cessit®s, quand il en sera temps.

Et pour mieux honorer Notre-Seigneur, leur patron, elles auront en toutes leurs actions une droite intention de lui plaire et t©cheront de conformer leur vie ¨ la sienne, particuli¯rement en sa pauvret®, son humilit®, sa douceur, sa simplicit®et sobri®t®.

Et pour obvier ¨ beaucoup d'inconv®nients, elles ne recevront rien de personne, ni donneront aucune chose ¨ qui que ce soit, sans en donner avis ¨ ladite sup®rieure.

Elles ne feront aucune visite, hors celle des malades, et ne souffriront point qu'on en fasse chez elles, particuli¯rement les hommes, sans le consentement de la m°me sup®rieure.

Allant par la rue, elles marcheront modestement et la vue basse, ne s'arr°teront point pour parler ¨ personne particuli¯rement de divers sexe, s'il n'y a grande n®cessit®; encore faudra-t-il qu'elles coupent court et exp®dient promptement.

Elles ne sortiront point de la maison sans la permission de la sup®rieure, ou autre qui en sera d®put®e; et au retour, elles se repr®senteront ¨ elle et lui rendront compte de leur voyage.

Elles n'enverront point de lettres, ni ouvriront celles qu'on leur aura ®crites, sans la permission de la m°me sup®rieure.

Elles ne s'amuseront point ¨ parler aux portes avec les externes, non plus que dans la maison, sans la m°me permission.

Elles seront soigneuses d'aller, du moins tous les mois, en la maison de ladite sup®rieure pour communiquer avec elle de tous leurs emplois, et s'y rendront toutes les fois qu'elles y seront mand®es, pourvoyant auparavant aux besoins des malades.

Elles se souviendront qu'elles s'appellent Filles de la Charit®, c'est-¨-dire filles qui font profession d'aimer Dieu et le prochain; et partant, qu'outre l'amour souverain qu'elles doivent avoir pour Dieu, elles doivent exceller en la dilection du prochain, notamment de leur, compagnes. Selon cela, elles fuiront toute froideur et aversion ¨ leur ®gard, comme aussi les amiti®s particuli¯res et attaches ¨ quelqu'une d'entre elles, ces deux extr®mit®s vicieuses ®tant les sources de la division et ruine d'une Compagnie, particuli¯rement quand on les fait para´tre au dehors.

De plus, elles se repr®senteront qu'on les nomme servantes des pauvres, qui, selon le monde, est une des plus basses conditions, afin de se maintenir toujours dans la basse estime d'elles-m°mes, rejetant promptement la moindre pens®e de vaine gloire qui leur passerait par lœesprit pour avoir ouµ dire du bien de leurs emplois, se persuadant que c'est ¨ Dieu ¨ qui tout l'honneur en est d¾ puisque lui seul en est l'auteur.

Et comme leurs emplois sont la plupart fort p®nibles, et les pauvres qu'elles servent un peu difficiles, jusque-l¨ que quelquefois elles en re-oivent des reproches, lors m°me qu'elles ont le mieux fait ¨ leur ®gard, elles tacheront, de tout leur possible, de faire bonne provision de patience et prier tous les jours Notre-Seigneur qu'il leur en donne abondamment et leur fasse part de celle qu'il a exerc®e envers ceux qui le calomniaient, souffletaient, flagellaient et crucifiaient.

Elles seront fort fid¯les et exactes ¨ observer le pr®sent r¯glement et ensemble les louables coutumes et la mani¯re de vivre qu'elles ont gard®es jusqu'¨ maintenant, particuli¯rement celles qui regardent leur propre perfection. Elles se souviendront n®anmoins qu'il faut toujours pr®f®rer ¨ leurs pratiques de d®votion le service des pauvres et les autres emplois, quand la n®cessit®ou l'ob®issance les y appelle ; se repr®senteront que, ce faisant, elles quittent Dieu pour Dieu.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources Manuscrites

Archives de la Congr®gation de la Mission (95 rue de S¯vres, Paris, 75006)

Confr®rie de la Charit®

4C, í uvres, R¯glement, Charit®s

H¹ pital g®n®ral

- Les Mendiants, L'h¹ pital g®n®ral charitable (Paris, Charles Savraux, 1657, in-8,20 pages.)
- £dict du Roy portant ®tablissement de l'h¹ pital g®n®ral pour le renfermement des pauvres mandians de la ville et fauxbourgs de Paris. (Donn®¨ Paris au mois de mars 1656, v®rifi®en Parlement le premier septembre ensuivant, Paris, imp. Roy., 1661.).
- Discours fun¯bre pour Madame la duchesse d'Aiguillon prononc®¨ Paris dans La Chapelle du S®minaire des Missions £trang¯res le 13 may 1675, 3e ®d., Paris, Charles Angot, 1675.
- V.E VEUCLIN (correspondant du comit®des soci®®s des Beaux-Arts, etc., laur®at de soci®®s savantes.), *Saint Vincent de Paul en Normandie* (extrait d'un M®moire lu au Congr¯s des Soci®®s savantes, ¨ La Sorbonne, en 1889), Bernay, Imprimerie E. VEUCLIN, 1980.
- Charit® Mixte de Courboin (confr®rie de la Charit® de Courboing) establie le 19 juin 1622.
- Charit® de Montbron fond®e en 1634. (dans bulletin mensuel de la soci®® arch®ologique et historique de la Charente, NÁ3, mars 1934.(s®ance du 11 mars 1931)
- R¯glement de la confr®rie de charit® de Montmirail. (Pi¯ces historique, nouvel hospice, 1re.).
- R¯glements de la Confr®rie de la Charit®® ablie ¨ Gallardon, dioc¯se de Chartres (1634).
- La Confr®rie de la Charit® de Clichy.
- R¯glements de la Confr®rie de la charit®, au dioc¯se de Lu-on.

- Notes d'appr®ciation - "Monseigneur l'®v°que de Meaux de Charit®de la paroisse de saint Sulpice.
- Les pr°tre de la mission et les Confr®rie de la Charit®
- R¯glements g®n®raI des confr®ries de la charit®- Pi¯ce autographe, original
- Avis pour les offici¯res de la charit®- Dossier des Filles de la Charit®, original. L'®criture est d'une Fille de la Charit® La note est-elle de saint Vincent ou de Louise de Marillac?
- Documents primitifs relatifs ¨ l'®rection et la visite de la confr®rie de la charit® (extrait de tout ce qui dans l'ancien directoire des missions (xvii-xviii siecles) se rapport aux confr®ries de la charit®)
- "Documents primitifs relatifs ¨ l'®rection et a la visite de la confr®rie de la charit®"- sermons de la confr®rie de la charit®
- Quelques extraits des Nouveaux R¯glements pour la compagnie des Dames de la Charit®de S. S®verin (Paris, 1763, in -12; Biblioth¯que Carnavalet II.944.)
- BERNARDIN, M. C., *Notice sur un autographe de saint Vincent de Paul, concernant la fondation d'une confr®rie de charit® ¨ Brie-Comte-Robert*. (Quelques pages retrouv®s dans des archives, pages 103-108)
- R¯glement de la confr®rie de la charit®de Paillart (original)
- La confr®rie de la charit®¨ Beauvais, (Archives du comit®d'histoire de France).
- La confr®rie de la Charit®¨ Bernay (10 novembre, 1654)
- Visite de la charit®de Conflans par Mlle Gras
- Projet de r¯glement d'une Charit®, compos®e de sî urs et de filles ¨ leur service.

182 a - Dame de la Charit®

- í uvres de la visite des malades dans les H¹ pitaux. Secr®tariat et assembl®es mensuelles 39 rue Notre dame des Champs.
- í uvre de Pauvres Malades.
- Extrait de la correspondance de madame de Maintenon au sujet des Dames de la Charit®
- St. Germain.16 janvier 1678 - ¨ M. De la Guttere m®decin ¨ Bagneux
- Lettre CCXLVII, ¨ M. D'Aubign®¨ Coignac
- Lettre CCLXXIII, ¨ Mme. de Brinon. (F®v. 1682)
- Lettre CCLXXXIX, ¨ M. d'Aubign®¨ Coignac. 9 sep. 1682.

- Lettre CCXC, ¨ M.d'Aubign®¨ Coignac. Versailles 15 sep 1682.
- ê M.l'abb®Gobelin, son confesseur ; Versailles 8 mars 1684.
- Lettre. CCXCXIX. Mme de Miramion ¨ Mme de Maintenon 24 mars 1696.
- Lettre CDII. mme.de Maintenon ¨ Mgr. de Noailles, Archev°que de Paris; St.Cyr, ce 2 Avril, 1696.
- Lettre CDIII, ¨ Mgr. L'archev°que de Paris. 8 avril 1696.
- Lettre XL. ê Mme de Brinon. Sup®rieure des Dames de St. Cyr. 30nov. 1698
- Lettre LXIX. ê Mgr. l'archev°que de Paris. 26 d®cembre 1699.
- Origine des Dames de la charit®de S. Vincent de Paul (manuscrit de XIXe si¯cle).
- lôassociation des Dames de la charit® de saint Vincent de Paul (Rapport sur lesî uvres des dames de la charit®de saint Vincent de Paul, pendant l'ann®e 1904, Paris, 95 rue de S¯vres, 95, 1905).

182 b

- £quipe saint Vincent AIC France, Mars 1993. (Sur les pas de saint Vincent de Paul).
- Documents primitif relatif ¨ l'®rection et la visite de la confr®rie de charit®
- R¯glement de la confr®rie de la charit®
- Livre de la charit® Des pauvres de Chastillion. (liste des d®penses).
- Ordre D'administration pour le soulagement des pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice, Paris, chez Nicolas Crapart, Librarie, place S. Michel, ¨ l'entr®e de la rue d'enfer, vis-¨-vis le corps-de-garde, M. DCC. LXXVII. (fait par le cur®de saint Sulpice FAYDIT DE TERSSAC).
- Conf®rence de Monseigneur CALVET aux Dames de la Charit®de 1949 sur les Premiers Dames de la Charit® (8 pages).
- R¯glement de la Confr®rie sign®par lô®v°que de Besiers, 1719.

182 b s®rie 1

- Projet d'entretien pour la Charit® Sur la visite des Malades.
- Conf®rence aux dames de la Charit®
- Pour les dames de la Compagnie de la Charit®de l'hostel dieu destin®es pour disposer les pauvres femmes ¨ faire une confession g®n®rralle de toute leur vie pass®e.
- Canevas d'un discours de saint Vincent aux dames de la Charit®

182 b s®rie 2

- M®moire de ce qui se fait dans l'assembl®e des Dames de la Charit®, dress®par feu Monsieur Jolly ¨ Pantin en 1690. (Manuscrit intitul®: recueil de diverses pi¯ces appartenantes ¨ la conduitte et direction des Dames de la Charite de Paris).
- Les traditions de Charit®Dans le Reth®lois. *Recueil de documents in®dites sur les fondations, les Hopitaux, les £coles et les Bienfaiteurs du pays, RETHEL*, imprimerie de G. Beauvarlet, 28, place de la Halle, M.DCCC.LXXVIII (1878)
- Lettre de Saint Vincent de Paul aux Echevins de RETHEL
- Note de Mlle Le Gras sur les assembl®es des Dames.
- La compagnie du Saint-Sacrement et les Dames de la Charit® (Extrais des Annales.)
- De moyen de conserver cette Compagnie et de la faire fleurir a jamais tant en nombre de bons sujets que dans la pratique des vertus et des bonnes î uvres.
- Advis important- La sup®rieure des Carm®lites de Blois a escrit a une dame de Paris (Copie d'original ¨ Bib.Maz.A 10.694, 79e Pi¯ce d'un recueil factice l'®crit est de 1662 ou plus tard, ann®e de la mort de Mme de Herse.)

182 b s®rie 3

- Esprit des Dames de la Charit®
- EUGÊNE TAVERNIER, Un tricentenaire, saint Vincent de Paul et les Dames de la Charit®, (extrait du correspondant, (25 octobre 1917)), Paris, Louis de Soye, Imprimeur, 1917.
- Instruction pour celui qui doit ®tablir la confr®rie de la Charit®

182 c

- Catalogue Des Dames De la Confr®rie De la Mis®ricorde (De Besiers. Noms de membre, le r¯glement, approbation, compte etc...) (livre manuscrit.)

183 a

- Rapport sur L'î uvre des pauvres Malades pendant lAnn®e 1876
- Rapport sur l'î uvre Des Pauvres Malades pendant l'Ann®e 1891 (lu ¨ l'assembl®e G®n®rale du 6 mai 1892, pr®sid®e par M.A. Fiat, sup®rieur

g®n®rale de la congr®gation de la mission et de la compagnie des filles de la Charit®), Paris, 95 rue de S¯vres, 6 mai, 1892.

- Annales des Dames de la Charit®de Saint Vincent de Paul, 1895, V.Lavall®e, £diteur, Paris

183C a

- L'association des Dames de la charit®pour la visite des malades pauvres ¨ domicile. (copie imprim®, pas de date. £crite aux dames et aux jeunes filles chr®tiennes de Nice et de la colonie ®trang¯re. 8pages.)

Documents sans classement

4C í uvres, R¯glement, Charit®s : minutes de Confr®ries apr¯s la mort de Monsieur Vincent

- Auneau - 1672 23 mai; 1683 14 Juin; 1685 8mai
- Authon la Plaine- 1683 17mai; 1687 2 mai
- Bailleau sous Gallardon - 1674 15 mai; 1675 6 juin; 1681 13 octobre ; 1683 6 mai
- Bleury - 1675 10 juin; 1685 2 juin
- Bionville le Gaillard - 1681 9 octobre; 1685 1 Juin; 1687 25 avril
- Boissy le Sec- 1672 12 octobre
- Bonnelles - 1696 24 mai
- Brou - 1669 27 ao¾t
- Chastignonville - 1672 10 octobre
- Clairefontaine - 1683 9 juin
- Courville - 1669 12 septembre
- Dourdan- 1671 14 juin ; 1672 5 juin ; 1681 15 septembre ; 1683 28 mai ; 1685 27 mai ; 1687 23 mai ; 1698 18 septembre
- Ecrosne - 1674 31 mai ; 1676 17 mai ; 1675 6 juin ; 1681 12 octobre ; 1683 12 juin
- Epernon - 1676 10 mai ; 1675 1 juin ; 1681 18 octobre ; 1685 8 juin ; 1696 16 mai
- Gallardon - 1685 3 juin

- Hanches - 1675 30 mai ; 1681 17 octobre ; 1683 4 mai ; 1685 9 juin ; 1687 12 mai ; 1689 7 octobre
- Houville - 1675 27 octobre
- La Forest le Roy - 1685 28 mai
- La Loupe - 1682 17 octobre G 796
- Les Granges le Roy - 1672 11 octobre
- Louville - 1681 30 septembre
- Maintenon - 1672 22 septembre
- M®robert - 1685 29 mai
- Montlouet - 1674 4 mai; 1676 15 mai; 1681 11 octobre; 1685 2 juin.
- Nogent le Rotrou - 1692 11 octobre
- Orsonville - 1672 6 octobre
- Prasville - 1683 9 mai
- Prunay le gillon - 1685 3 mai; 1687 17 avril
- Rambouillet - 1675 4 juin; 1681 14 octobre
- Rochefort - 1675 3 novembre
- S Arnoult en Yveline - 1672 11 juin ; 681 12 septembre ; 1683 2 juin ; 1685 23 mai ; 1687 16 mai.
- S Cheron Montcouronn®- 1683 6 juin ; 1685 18 mai.
- S Symphorien - 1675 11 juin ; 1685 2 juin.
- Sonchamp - 1681 11 septembre.
- Sours - 1685 2 mai.
- Ablis - 1683 30 mai ; 1685 23 mai.

Les Filles de la Charit®

Documents

143 - R¯glement des sî urs de lôh¹ pital DôAngers

145 - R¯glement des filles de la charit®

146 - Erection de la compagnie de fille de la charit®en Confr®rie

147 - Supplique de la reine Anne DôAutriche au pape

149 - approbation de la compagnie des filles de la charit®par le cardinal de Retz ((18 janvier 1655)

151 - Ob®dience des sî urs envoy®es ¨ Arras

Lettres

Lettre 39 - *Monsieur Vincent A Louise de Marillac*.

Lettre 46 - *Monsieur Vincent A Louise de Marillac*, (Avril 1630

Lettre 83 - *Monsieur Vincent A Louise de Marillac*

Lettre 84 - *Monsieur Vincent A Louise de Marillac*, (22 ou 23 septembre 1631)

Lettre 182 - *Monsieur Vincent A Louise de Marillac*.

Lettre 206 - *Monsieur Vincent A Louise de Marillac*.

Lettre 215 - *Monsieur Vincent A Louise de Marillac*, (1636)

Archives des Filles de la Charit®, 140 rue du Bac, 75007

3235

- R¯gles communes des Filles de la Charit®(Edition 1672)
- R¯gles particuli¯res des sî urs de villages ((Edition 1672)
- R¯gles Particuli¯res pour les maitresses dô®cole ((Edition 1672)
- R¯gles particuli¯res pour les sî urs des Enfants trouv®s (Edition 1672)
- R¯gles particuli¯res pour les sî urs qui sont dans les h¹ tels Dieu et les h¹ pitaux (Edition 1672)
- R¯gles particuli¯res pour les sî urs des paroisses (Edition 1672)

3278 - MARILLAC L., *Conf®rence du 15 novembre 1657*, copie (de 18¯me si¯cle)

- MARILLAC L., *Conf®rence du 18 novembre 1657*, copie (de 18¯me si¯cle)
- MARILLAC L., *Conf®rence du 11 aout 1659*, copie (de 18¯me si¯cle)
- MARILLAC L., *Conf®rence du 24 aout 1659*, copie (de 18¯me si¯cle)
- MARILLAC L., *Conf®rence du 19 Octobre 1659*, copie (de 18eme si¯cle)

1214/1 - Sî ur HELLOT, *Conseil du 28 Juin 1646*. (Original)

1214/2 - HELLOT, *Conseil du 5 Juillet 1646*. (Original)

1214/6 - HELLOT, *Conseil du 30 Octobre 1647*(Original)

1191 - MARILLAC L., *Conseil du 13 Avril 1651* (copie (de 18¯me si¯cle)

- GUERIN M., *Conseil du 11 juin 1654* (copie (de 18¯me si¯cle)

Dictionnaires et Encyclop®dies

BOULET D, *s.v.* ç Diaconies è dans *Catholicisme Hier Aujourd'hui Demain*, JACQUEMET G. (®d.), tome III, Paris, Letouzey et An®, 1952, pp. 721-723.

CLIFORD R. J. et HARRINGTON D. J, *s.v.* ç Bible è, dans *Dictionnaire critique de Th®ologie*, J.-Y. LACOSTE (dir.), Paris, Quadrige/PUF, 2007, pp. 197-202.

CONGAR Y, *s.v.* ç Diaconesses è, dans *Catholicisme Hier Aujourd'hui Demain*, JACQUEMET G. (®d.), Tome III, Paris, Letouzey et An®, 1952, pp. 719-721.

DUHR J, *s.v.* ç Confr®rie è dans *Dictionnaire de la spiritualit®*, Asc®tique et Mystique Doctrine et Histoire, Charles BAUMGARTNER (dir.), Tome II, pp. 1469-1479.

FAURE C., (®d.), *Nouvelle Encyclop®die Politique et Historique des Femmes*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

FORGET J, *s.v.* ç Diaconesses è, dans *Dictionnaire de Th®ologie Catholique*, MANGENOT E. (®d), Tome IV, Paris, Letouzey et An®, 1911, pp. 685-703.

GY P.-M, *s.v.* ç Diaconesses è, dans *Dictionnaire Critique de Th®ologie*, LACOSTE J.-Y. (dir.), Paris, Quadrige, PUF, 2007, p. 384.

KORFF W, *s.v.* ç Femme/homme è, dans *Nouveau Dictionnaire de Th®ologie*, P. EICHER (®d.), Paris : Cerf, 1996, pp. 344-351.

LA CHESNAYE DES BOIS, (®d), s.v. ç DOTE è Dictionnaire Historique des Mî urs, Usages Et Coutumes des Fran-ois, Paris, Tome 1, 1767, pp.753-755.

Le Petit Larousse, grand format, Paris, Larousse, 2005.

LIENHARD F, *s.v.* ç mission/®vang®lisation è, dans *Dictionnaire critique de Th®ologie*, J.-Y. LACOSTE (®d.),Paris, Quadrige/PUF, 2007, pp. 894-897.

LITTRE P-£., *s.v.* ç Vocation è, dans *Dictionnaire de la langue Fran-aise*, Encyclop®die Britannica France, (®d.) tome 6, Versailles, 1994, P. 6729.

PACHE R., (®d.), *Nouveau Dictionnaire Biblique*, Saint-Legier, Emma¿s, 1983.

PELLETIER A. M, *s.v.* ç Femme è, dans *Dictionnaire Critique de Th®ologie*, LACOSTE J.-Y. (®d.), Paris, Quadrige, PUF, 2007, pp. 553-555.

Documents et Historie de lôEglise

BARINE A., ç *La Renaissance catholique au XVII¯me si¯cle, Fran-ois de Sales, Berulle et Vincent de paul* è, dans *Petites Annales de Saint Vincent de Paul*, nÁ40, (1903), pp 123-126.

Cat®chisme de lôEglise Catholique, Paris, Mame, 1998.

CITA-MALARD S., *Les femmes dans lô®glise, a la lumi¯re de Vatican II*, Paris, Mame, 1968.

CHRISTOPHE P., *2000Ans dôhistoire de lôEglise*, Paris, Mame-Descl®e, 2012.

Code de Droit Canonique, Paris, £ditions Centurion, Cerf, Tardy, 1984.

CONGAR Y., ç Diaconesses è dans *Catholicisme Hier Aujourdôhui Demain*, G. JACQUEMET, (®d.), Paris, Letouzey et An®, 1952, tome III, p. 719.

CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Lettre aux ®v°ques de LôEglise Catholique, La collaboration de lôhomme et de la femme dans lôEglise et dans le monde* ; dans *Documentation Catholique*, nÁ2320 (2004), pp. 775-784.

COUNCIL í CUMENIQUE VATICAN II, *Constitutions, D®crets, D®clarations, Messages*, Paris, Cerf, 1993.

JEAN PAUL II., *La Dignit®et la Vocation de la Femme, lettre apostolique Mulieris Dignitatem*, Paris, T®qui, 2011.

JEAN PAUL II., *Lettre aux Femmes*, Paris, T®qui, 2011.

RATZINGER J., *La collaboration de lôhomme et de la femme dans lô®glise et dans le monde*, Paris, Bayard, 2004.

DERMIENCE A., *La ç Question f®minine è et lôEglise catholique, approches biblique, historique et th®ologique*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2008.

La Bible de J®rusalem, traduction fran-aise sous la direction de lô£cole biblique de J®rusalem, Paris, Cerf, 2009.

LUX-STERRITT L., ç *Mary Ward et sa Compagnie de J®sus au f®minin dans lôAngleterre de la Contre-R®forme* è dans *Revue de lôhistoire des Religions*, 3|2008, pp. 393-414.

MARIE-HELENE F.C., ç Stefano Simiz, *Confr®ries urbaines et d®votion en Champagne (1450-1830)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002, 402 p., 23 ú è, *Revue dôhistoire moderne et contemporaine*, 2005/4 (nº52-4), p. 212-212. http://www.cairn.info.inshs.bib.cnrs.fr/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2005-4-page-212.htm.

RIDEAU G, ç *Vie r®guli¯re et ouverture au monde aux XVII^e et XVIII^e si¯cles: la Visitation Sainte-Marie d'Orl®ans* è dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*T. 52e, No. 4 (Oct. - Dec., 2005), pp. 24-49.

Questa grande vostra adunata, Women's Duties in Social and Political Life:
Address of His Holiness Pope Pius XII: To Members of Various Catholic Women's Associations October,21,1945.
http://www.catholictradition.org/Encyclicals/questa1.htmhttp://catholicreview.org/article/faith/vocations/women-religious-in-india-have-valuable-often-hidden-role-pope-says.

Histoire du XVII^e si¯cle

ARCHER L., ñ*The Streets of the City*ò, Darlington, 1979.

BERNOS M., *Femmes et gens dôEglise dans la France classique XVII^e-XVIII^e si¯cle*, Paris, Cerf, 2003.

BL¥ SS T., *La Femme dans la Soci®®Fran-aise*, Paris, Puf, 2001.

BREMOND H., *Histoire Litt®raire du sentiment religieux en France, Les mystiques fran-ais du Grand si¯cle*, Paris, Presse de la Renaissance, 2008.

BREMOND H., *Histoire litt®raire du sentiment religieux en France, Depuis la fin des guerres de religion jusquô¨ nos jours*, tome III, ç La Conqu°te Mystique, lôEcole fran-aise è, Paris, Libraire Armand Colin, 1967

CHEVALIER A., *lôH¹tel-Dieu de Paris et les sî urs Augustines*, (650-1810), Paris, libraire de la soci®®de lôhistoire de Paris, 1901.

CHILL E. ç *Religion and mendicity in seventeenth century France* è, dans *International Review of social History*, Vol.vii (1926), part 3, pp. 400-425.

CITA-MALARD S., *Les Femmes dans lôEglise ¨ la lumi¯re du Vatican II*, Paris, Mame, 1968.

COGNET L., *Histoire de la Spiritualit®Chr®tienne*, I. Lôessor : 1500-1650, Paris, Aubier, 1966.

COLLETTE S., ç *Les religieuses de la Visitation Sainte-Marie de la ville dôAmiens aux XVII^e^ et XVIII^e^ si¯cles* è, dans *Revue du Nord, Histoire Nord de la France-Belgique-Pays-Bas*, 2001/3 (nÁ341), pp. 519-540.

DEPAUW J. *Spiritualit®et Pauvret®¨ Paris au XVII^e^ Si¯cle*, Paris, La Boutique de lôhistoire, 1999.

DINET-LECOMTE M-C., *Les Sî urs Hospitali¯res en France aux XVII^e^ et XVIII^e^ si¯cles, La charit®en action*, Paris, Honor®Champion, 2005.

ESTIENNE J., *Lôh¹ pital g®n®ral des pauvres de Paris aux XVII^e^ et XVIII^e^ si¯cles*, dans *Revue de lôassistance publique ¨ Paris*, 1953, pp. 383-396, 519-540.

Extrait des Registres de lôAcad®mie Royale des Sciences, 20 juin 1787. ç Rapport des Commissaires charg®s, par lôAcad®mie, des Projets relatifs ¨ lô®tablissement des quatre H¹ pitaux è, Paris, lôimprimerie royale, 1781.

FEILLET A., *La mis¯re au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul*, Paris, libraires ®diteurs, 1862.

FELIBIEN D.M., *Histoire de la ville de Paris*, Tome IV, Paris, Guillaume Desprez, imprimeur & Libraire du Roi, 1725.

FOSSEYEUX M., *lôH¹ tel-Dieu de Paris au XVII^e^ et XVIII^e^ si¯cle*, Paris, Berger-Levrault et Cie Editeurs, 1912.

GUTTON J.P., *La Soci®®et les pauvres, lôexemple de la g®n®ralit®de Lyon 1534-1789*, Paris, Soci®®dô®dition ç les Belles lettres è, 1971.

HAASE-DUBOSC D., *Ravie et enlev®e, de lôenl¯vement des femmes comme strat®gie matrimonialeau XVII^e^ si¯cle*, Paris, Albin Michel, 1999.

HANOTAUX G., *Histoire du Cardinal de Richelieu, la jeunesse du Richelieu* (1585-1614) *la France en 1614*, Paris, Plon, 1893.

HEBRARD M., *Les Femmes dans lôEglise*, Paris, le centurion/le cerf, 1984.

KRUMENACKER Y., *Lôécole Fran-aise de Spiritualit®: des Mystiques, des fondateurs, des courants et leurs interpr¯tes*, Paris, Cerf, 1998.

LALLEMAND L., *lôHistoire des enfants abandonn®s et d®laiss®s, ®tudes sur la protection de lœenfance aux diverses ®poques de la civilisation*, Paris, Guillaumin et Cie, 1885.

LUX-STERRITT L., ç *Les religieuses en mouvement. Ursulines fran-aises et Dames anglaises ¨ lôaube du XVII^e^ si¯cle* è dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, T. 52e, No. 4 (Oct. - Dec., 2005), pp. 7-23.

PATURIER. G., *Saint Vincent de Paul et les Dames de son temps*, Lyon, Cartier, 1945.

RAPLEY E., *The D®votes, Women and Church in Seventeenth-century France*, Montreal, McGill-Queenôs University Press, 1990.

ROPS D., *Lôéglise des Temps Classiques, le Grand Si¯cle des Ames*, Paris, A. Fayard, 1958.

ROPS D., *B©tisseur de lô®glise moderne, saint Vincent de Paul*, Paris, Fayard, 1958.

THIERS J-B., *Trait®de la cl¹ ture des religieuses*, Paris, Dezallier, 1681.

VOYER dôARGENSON R., *Annales de la Compagnie du Saint sacrement*, Marseille, Typographie et lithographie saint-Lyon, 1900.

Etudes historiques : Vincent de Paul

ABELLY L., *La Vie S. Vincent de Paul Fondateur de la Congr®gation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charit®*, Paris, Gaume et Cie, vols. 3 1891.

ABELLY L., *La vie du v®n®rable serviteur de Dieu Vincent de Paul instituteur et premier sup®rieur g®n®ral de la Congr®gation de la Mission*, Paris, Florentin Lambert, 1664.

ARNAUD dôAGNEL, *Saint Vincent de Paul ç Directeur de Conscience è*, Paris, Librairie P. T®qui, ®diteur, 1947.

BAUMIER M., *Saint Vincent de Paul*, Paris, Pygmalion, 2008.

BERNARD P., *Vincent de Paul le Pr®curseur*, Paris, Albin Michel, 1998.

BERINGER C., ç *Saint Vincent de Paul initiateur dôœuvres sociales* è, dans *Annales de la*

Congr®gation de la Mission, tome 99, (1934), pp. 703-713.

BRUN C., ç *Les Collaboratrices de saint Vincent de Paul* è, dans *Petites Annales de Saint Vincent de Paul,* nÁ24, (1901), pp 363-368.

BUGELLI A., *Vincent de Paul, une pastorale du pardon et de la r®conciliation*, Paris, Editions Universitaire Fribourg Suisse, 1997.

BOUCHARD F., *Saint Vincent de Paul ou la Charit®en Action*, Montsurs, R®siac, 2001.

BOULLEE M., *Rapport fait ¨ la soci®®dôAgriculture, sciences et belles-lettres de M©con, dans sa s®ance du 8 septembre 1827*, M©con, de lôimprimerie de Dejussieu Fils, 1827.

BROGLIE E., *Saint Vincent de Paul (1576-1660)*, Paris, J. GABALDA, 1933.

CALVET J., *Saint Vincent de Paul,* Paris, ®ditions Albin Michel, 1948.

CHALMEAU R., *Saint Vincent de Paul et le saint Si¯ge*, dans *Archivum Historiae Pontificae*, Gr®gorienne, Cit®du Vatican 1967.

CHANTELAUZ R., *Saint Vincent de Paul et les Gondi dôapr¯s de Nouveaux Documents*, Paris, Plon, 1882.

CHARPY E., ç *Vincent de Paul et Louise de Marillac : une m°me passion pour les pauvres* è, dans *Vincentiana,* nº 5 (2009), Septembre-Octobre, pp. 372-392.

COMBALUZIER F. *Saint Vincent de Paul, Conf®rence aux filles de la charit®*, Paris, Sî urs de saint Vincent de Paul, 1952.COLLET P., *La Vie de saint Vincent de Paul, instituteur de la congr®gation de la Mission et des Filles de la Charit®*, Nancy, A. Lescure, vols. 2, 1748.

CONTASSOT F., *Les Lazaristes et les missions paroissiales en France aux XVII^e^ et XVIII^e^ si¯cles*, Rome, 1964.

COSTE P., *Le Grand Saint du Grand Si¯cle, Monsieur Vincent,* Paris, Descl®e de Brouwer et Cie, vols., I,II et III, 1931.

COSTE P., (®d.), *Saint Vincent de Paul, Correspondance, Entretiens, Documents,* Paris, J. Gabalda, vols. 1-14, 1920-1925.

DEBLAYE J.F., *la Charit® de saint Vincent de Paul en Lorraine, 1638-1647*, Nancy, R.Vagner, libraire-®diteur, 1886.

DELAGRANGE A. M.., *L'ap¹tre des Femmes dans la France du XVII^e Si¯cle : Saint Vincent De Paul, Serviteur et Avocat de leur Dignit®*, NÁpages, 391, Philosophie, Massachusetts Amherst, 1995.

DODIN A., *De Monsieur De Paul ¨ saint Vincent de Paul, La L®gende et lôHistoire,* Paris, Fran- ois-Xavier de Guibert, 1996.

DODIN A, *St Vincent de Paul et la Charit®*, Paris, ®ditions du Seuil, 1960.

DODIN A., *Initiation ¨ saint Vincent de Paul*, Paris, Cerf, 1993.

DODIN A., *saint Vincent de Paul*, Coll. ç Les maitres de la spiritualit®chr®tienne : textes et ®tudes è, aubier 1949.

DUPANLOUP L., *Le Cî ur de Saint Vincent de Paul*, Paris, P. Lethielleux, 1971.

DUVIC G.O., *Vincent de Paul, ministre de la Charit®*, Paris, Spes, 1958.

FUECHTMANN T. G., ç*Vincent de Paul et lôorganisation de la Charit®*è, dans *Vincentiana*, n° 4 (2009), Juillet-Ao¾t, pp. 267-281.

GUILLAUME M. J., *Vincent de Paul un saint au Grand Si¯cle*, Paris, Perrin, 2015.

GAUDEUL G., *Saint Vincent de Paul, Pr®curseur de lôAssistance Publique*, Fernand Sorlot, (®d.) coll. "La pens®e m®dicale", Paris, 1938.

GIRAD J., *Saint Vincent de Paul, son î uvre et son influence en Lorraine*, Metz, 1955.

HENRI J., *Silhouettes et Esprit de st. Vincent de Paul*, Toulouse, 1954.

KOCH B., *Quelques aspects de Saint Vincent de Paul ; Historie* : Tome 1, dans Bulletin des Lazaristes de France, Mars 2002, Paris, p. 151-152.

LOTH A., *Saint Vincent de Paul et sa Mission Sociale*, Paris, Dumoulin, 1880.

LOUIS-EMILE B., *Histoire de saint Vincent de Paul*, Paris, 1897.

McCULLEN R., ñ*Deep down things*ò, New York, New city press, 1995.

MALONEY R. P., *Un Chemin vers les Pauvres, Spiritualit®de Vincent de Paul*, Paris, Descl®e de Brouwer, 1994.

MARYNARD U., Saint *Vincent de Paul. Sa vie, son temps, ses î uvres, son influence,* Paris, Ambroise Bray, vols. 4, 1840.

MATHIEU M. R., (®d.) *Monsieur Vincent chez les de Gondy, les Missionnaires et les Filles de la Charit®¨ Montmirail*, Paris, Brodard-Taupin, 1966.

MENABREA A., *La R®volution inaper-ue Saint Vincent de Paul le Savant*, Paris, La renaissance du livre, ®ditions Marcel Daubin, 1948.

MIQUEL P., *Vincent de Paul*, Paris, fayard, 1996.

MEZZADRI L., *Petite Vie de Vincent de Paul,* Paris, Descl®e de Brouwer, 1989.

MEZZADRI L., *Vincent de Paul*, (1581-1660), Paris, Descell®e de Brouwer, 1985.

MEZZADRI L., ç *Saint Vincent de Paul par lui-m°me* è, ï CLV Rome-1981, p. 66 (Vincentiens aujourdõhui, ç essai sur la mission en France è, Animation vincentienne, nÁ79-80-Aout 2001, p.44.)

MORIN J., ç *Au temps de saint Vincent de paul et Aujourdõhui* è, *Carnets Vincentiens*, Toulouse, Animation Vincentienne, 1991. (3 petits cahiers)

PATURIER. G., *Saint Vincent de Paul et les Dames de son temps*, Lyon, Cartier, 1945.

PUJO B., *Vincent de Paul, le pr®curseur,* Paris, Albin Michel, 1998.

RENOUARD J. P., *Saint Vincent de Paul Ma´tre de sagesse*, Bruy¯res-le-Ch©tel, Nouvelle Cit®, 2010.

RENOUARD J. P., ç Qui est J®sus pour St Vincent ?è dans *Vincentiana*, n° 4 (2010), Octobre-D®cembre, pp. 485-490.

ROBIN D., *Saint Vincent de Paul et le temps de la charit®*, Paris, M®diaspaul, 2011.

ROMAN J.M., *saint Vincent de Paul. Biographie*, Pinerlolo, Alzani (®d.), 2004.

ç *Saint Vincent de Paul, Correspondance, Entretiens-Documents XV, Suppl®ment* è dans ç *Mission et Charit®è,* Trimestriel -19-20- 1970, Janvier-Juin, Pairs, p. 169, Documents 135.

TORIBIO V. D., ç *Marguerite de Silly, ®pouse Gondi, la premi¯re femme qui nõa pas pu se passer de Vincent de Paul* è, dans *Vincentiana*, n° 2 (2011), Avril-Juin, pp. 121-131.

TOSCANI G., *la Mystique de Pauvres, le Charisme de la Charit®*, Versailles, Saint Paul, 1988.

URRIZBURU C., ç*La Passion de r®v®ler le royaume. Vincent de Paul et Louise de Marillac : une relation qui promeut la fid®lit® cr®ative et lôaudace* è, dans *Vincentiana*, n° 5 (2009), Septembre-Octobre, pp. 393-416.

WULFMAN R., *Charit® Publique et Finances Priv®es : Monsieur Vincent Gestionnaire et Saint*, Villeneuve dôAscq, Septentrion, 2000.

Louise de Marillac

BAUNARD L., *La v®n®rable Louise de Marillac, mademoiselle le Gras fondatrice de Filles de la Charit® des Saint Vincent de Paul*, Paris, librairie ch. Poussielgue, 1898.

BROGLIE E., *La V®n®rable Louise de Marillac Mademoiselle le Gras* (1591-1660), Paris, J Gabalda, 1911.

CHARPY E., *Contre vents et mar®es, Louise de Marillac*, Paris, compagnie des Filles de la Charit®, 1988.

CHARPY E. ï SULLIVAN L., ç *Esprit de Louise de Marillac* è dans *Vincentiana*, 4 (2010), Octobre-D®cembre, pp. 480-484.

DEPLANQUE L., *Saint Vincent de Paul et saint Louise de Marillac, Leurs relations dôapr¯s leur correspondance*, 1936.

DIRVIN J., *Louise de Marillac*, New York, Farrar, straus, and Giroux, 1970.

GOBILLON N., *La vie de Mademoiselle Le Gras fondatrice et premi¯re sup®rieure de la compagnie des filles de la charit® Servantes des pauvres Malades*, Paris, 1676.

GUY J., *Sainte Louise de Marillac, Femme au grand cî ur, ©me de Feu, 1591-1660*, Paris, Soci®t® saint Paul, 1960.

MARILLAC L., *Ecrit Spirituels*, CHARPY E. (®d.), Paris, Compagnie des Filles de la Charit®, Tours, impr. Mame, 1983.

RICHEMONT M-C., *Histoire de Mademoiselle Le Gras, (Louise de Marillac), Fondatrice des Filles de la Charit®*, Paris, Librairie Poussielgue fr¯res, 1883.

ANIMATION VINCENTIENNE, ç Louise de Marillac, une femme ®panouie è, dans *Au temps de st. Vincent de Paul et aujourdôhui*, nÁ51(1991), p.2-7.

Histoire des Filles de la Charit®

ANIMATION VINCENTIENNE, ç *le t®moin, les premi¯res Filles de la Charit®*è, cahier 60, mars 1994, nÁ94-12, p. 3-4.

Annales de la Congr®gation de la Mission (Lazaristes) et de la Compagnie des Filles de la Charit®, Tome 118, Paris, 1953.

BEREZIN N., ç *les Filles de la charit®au XVIII si¯cle* è, dans *Bulletin de la Soci®t®fran-aise dôhistoire des id®es et dôhistoire religieuse*, nÁ4 (1987), p.83-90.

BREJON DE LAVERGNEE M., *Histoire des Filles de la Charit®, XVII^e^ ï XVIII^e^ si¯cle*, Paris, Fayard, 2011.

CELIER L., *Les Filles de la Charit®, collection "les grands ordres monastiques et instituts religieux*", chez Bernard Grasset £diteur, VIII, 1929.

CHARPY E (®d.)., *La Compagnie des Filles de la charit®aux Origines*, Paris, Compagnie des Filles de la Charit®, 1989.

COSTE P., BAUSSAN C., et GOYAU G., *Trois si¯cles dôhistoire religieuse, Les Filles de la Charit®*, Paris, Descl®e de Brouwer, 1933.

Compagnie des Filles de la Charit®de Saint Vincent de Paul, Constitutions Statuts, Rome, 1983.

DELORT B., Du ç *R¯glement" de Ch©tillon aux "R¯gles" des Filles de la Charit®*, è Estratto da: Actes du Colloque International d'Etudes Vincentiennes, Paris 25-26 septembre, 1981.

DINAN S.E., ñ*Women and Poor Relief in Seventeenth-Century France. The Early History of the Daughters of Charity*ò, Aldershot, Ashgate, 2006.

ELIZABETH R., (1995) ç *A New Approach: The Filles S®culi¯res (1630ï1660)* è, dans "*Vincentian Heritage Journa*l: Vol. 16: 2, Article 1. Available at: http://via.library.depaul.edu/vhj/vol16/iss2/1.

FERNANDO Q., ç *Les Vî ux des Filles de la Charit®*, è dans *Vincentiana*: Vol. 45: No. 4, 2001.

Gen¯se de la Compagnie, 1633-1968, Paris, Compagnie des Filles de la Charit®, 1968.

La Compagnie des Filles de la Charit®aux Origines, Document, Elizabeth Charpy, (®d.), Paris, Compagnie des Filles de la Charit®, 1989.

Livre dôor des Filles de la Charit®ou simple aper-u des plus belles notices des sî urs retourn®es ¨ Dieu dans les trois premiers si¯cles de la petite Compagnie, t.1, 1633-1870, Paris, compagnie de Filles de la Charit®, 1938.

LLORET M., ç *Aux origines de la Compagnie des Filles de la Charit®*è, dans *Bulletin de la Soci®t®de Borda*, Dax, 1982.

KISU, W., ç *Lôidentit®de la Fille de la Charit®: ®l®ments caract®ristiques et distinctifs* è dans *Vincentiana*, n° 4-5 (2001), Juillet-Octobre p. 256.

WIVINE K, ç *Lôidentit®de la Fille de la Charit®: £l®ments caract®ristiques et distinctifs. Comment la FdlC peut-elle la vivre aujourdôhui?* è dans *Vincentiana*, Vol. 45: No. 4, 2001, Article 25.

ñ*The Daughters of Charity*," dans *Vincentiana*: Vol. 39, No. 7, Article 4, 1995.

La Confr®rie de la Charit®

ANIMATION VINCENTIENNE, ç *Vincentiens aujourdôhui* è dans *Au temps de St. Vincent de Paul et aujourdôhui*, 79-80 (2001), Ao¾t.

BONNEAU-AVENANT A., *La duchesse dôAiguillon, Ni¯ce du cardinal de Richelieu*, Paris, libraire acad®mique, 1879.

BONNEAU-AVENANT A., *Madame de Miramion, sa vie et ses î uvres charitables, 1629-1696*, Paris, libraire acad®mique, 1879.

CARRON G.-T., ç *Notice sur la duchesse dôAiguillon collaboratrice de saint Vincent de Paul è*, dans *Annales de la Congr®gation de la Mission*, tome 78, (1913), pp. 114-121.

COSTE P., *Saint Vincent de Paul et les dames de la charit®*, Paris, Bloud & Gay, 1917.

CONTASSOT F., *Les lazaristes et les missions paroissiales en France aux XVII^e^ et XVIII^e^ si¯cles*, Rome 1964, pages, 163-165.

Dame de la charit®, ç *Annales des Dames de la Charit®de Saint Vincent de Paul, 1895* è, V. Lavall®e, £diteur, Paris.

HEBRARD M., ç *Les Femmes dans lôEglise* è, Paris, le centurion/le cerf, 1984.

Vies des Dames Fran-aises, qui ont ®®plus c®®br®s dans le XVII^e^ si¯cle, par leur pi®®et leur d®vouement pour les pauvres, Librairie Catholique de Perisse Fr¯res, 1839.

L'ABBE de CHOISY, *La vie de Madame de Miramion*, Paris, Antoine Dezallier, 1706.

GEORGE G, ç *Les Dames de la Charit®*è (1633). http://via.library.depaul.edu/vdpstd_goy/1.

Histoire de la femme

BERNOS M., *Femmes et gens dôEglise dans la France classique XVII^e^-XVIII^e^ si¯cle*, Paris, Cerf, 2003.

BETTY A.M., "*The Role of Women and the Vincentian Culturescape*," dans *Vincentian Heritage Journal*, 2005, Vol. 26: nÁ 1, pages. 143-177.

BL¥ SS T., *La Femme dans la Soci®®Fran-aise*, Paris, Puf, 2001.

BOUGAUD M. Lôabb®£M., *Histoire de Sainte Chantal et des Origines de la Visitation*, tome 1, Paris, Librairie Poussielgue Fr¯res, 1869.

BRENNER A., (®d.) *The feminist Companion to the Bible*, Sheffield, Academic Press, 1977.

CARR A. E., *La femme dans lôEglise : tradition chr®tienne et th®ologie f®ministe*, Paris, Centurion, 1967.

CHARPY E., *La Compagnie des Filles de la charit®aux Origines*, Tours, Mame, 1989.

DODIN A., ç *La promotion de la femme ¨ lôapostolat missionnaire* è, dans *Mission et Charit®*, nº 28 (1967), Octobre-D®cembre, pp. 307-321.

DODIN A. ç *Promotion missionnaire de la femme* è dans *Spiritus*, Aout-Septembre, 1966, nÁ 28, pages 266-279.

GENEVIEVE R., *Couvents de femmes. La vie des religieuses clo´tr®es dans la France des XVII^e^ et XVIII^e^ si¯cles*, Paris, Fayard, 1987.

HEBRARD M., *Les Femmes dans lôEglise*, le centurion/le cerf, Paris, 1984.

LAPLACE J., *La femme et sa Vie Consacr®e*, Paris, ®ditions du Chalet, 1963.

LAUWERS M., ç *L'institution et le genre. ê propos de l'acc¯s des femmes au sacr® dans l'Occident m®di®val* è, *Clio. Histoireā femmes et soci®t®s* [Online], 2 | 1995, Online depuis 01 Janvier 2005.

MARTINI E., (dir.), *La Femme, ce quôen disent les religions*, Paris, Les ®ditions de lôAtelier, 2002.

PELLETIER A.M., *Le Christianisme et les femmes, vingt si¯cles dôhistoire*, Paris, cerf, 2001.

RAPLEY E., *The D®votes, Women and Church in Seventeenth-century France*, McGill-Queenôs University Press, Montreal, 1990.

SARRE C-A., *le difficile passage ¨ la cl¹ture des ursulines proven-ales et comtadines* (1624-1658), p. 236. http://www.brepolsonline.net/doi/pdf/10.1484/J.RM.2.305559

Autres livres

Annales de la Compagnie du Saint Sacrement, H. BEAUCHET-FILLEAU, (®d.), Marseille, 1900, in-8Á

CAMUS J. P., Trait®de la pauvret® evang®lique, Besan-on, 1634.

CHALUMEAU R., ç *Les Documents Originaux* è, dans *Vincentiana*, nÁ4-5-6 (1984), Juillet-D®cembre, pp. 277-279.

Constitutions de la Congr®gation de la Mission, Rome, curie g®n®rale de la Congr®gation de la Mission, 1984.

Essai sur les origines monastiques dans le Dioc¯se de Valence, 1880, imprimerie et lithographie Jules C®as et Fils.

FICHE VINCENTIENNE, ç lô®glise è ç un disciple de St Vincent : Bossuet è, cahier 4, Bordeaux.

FICHE VINCENTIENNE, ç les laµcs è, ç les laµcsé Aujourdðhui quelques questions pour nos ®changes è cahier 6, lðEglise, nÁ3, Bordeaux.

FLOQUET A., *Etudes sur la vie de Bossuet*, Tome premier, Paris, Libraire de Firmin Didot Fr¯res, 1855.

GAZIELLO J.F., ç *Ensemble pour le service des Pauvres* è dans *Fiches Vincentiennes*, nº 50 (1990), Toulouse, Animation Vincentienne, pp. 248-254.

GORCY G., CHARPY E., MARVAUD M. (®ds.), ç *Essai sur la Mission en France* è dans *Vincentiennes aujourdðhui*, nº 79-80 (2001), Ao¾t, pp. 111-133.

LARMINT S., ç *le service aux pauvres. Les charit®s : une intuition fondamentale* è dans *Vincentiana*, nº 4 (2010), octobre-D®cembre, pp. 496-502.

Les Mendiants, lðH¹pital g®n®ral charitable, Paris, Charles savraux, 1657.

MARIE-HELENE F-C., ç *De la confr®rie du saint -sacrement au culte du Sacr®-Cî ur: Le passage de l'homme ¨ l'individu* è dans *Revue Provence historique*, Fascicule 156 , 1989, p. 135-151 . http://provence-historique.mmsh.univ-aix.fr/n/1989/Pages/PH-1989-39-156_02.aspx.

MEZZADRI L., ç *Lðhistoriographie Vincentienne, selon les ®poques culturelles*è, dans *Vincentiana*, nº 28.3 (1984), pp. 292- 313.

MIGNE J. P., *Collection int®grale et universelle des Orateur Chr®tiens, t LXXXVIII*, Paris, ®diteur de la biblioth¯que universelle du clerg®, 1866.

Ouvres choisies du Cardinal J. Sifrein Maury, T. III, Paris, chez Aucher et Eloy, 1827.

Sites internet consult®s

https://clio.revues.org/497?lang=en

https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2005-4-page-7.htm

http://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol39/iss7/4

http://via.library.depaul.edu/gobillon/2

http://via.library.depaul.edu/vhj/vol16/iss2/1

http://via.library.depaul.edu/vhj/vol16/iss2/1

http://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol45/iss4/28

http://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol45/iss4/25

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9767103x/f18.image.r=memoire%20du%20commencement%20et%20progres%20de%20l'ordre%20de%20sainte%20ursule

http://www.brepolsonline.net/doi/pdf/10.1484/J.RM.2.305559

http://www.jstor.org.acces.bibliotheque-diderot.fr/stable/20531277?seq=5#page_scan_tab_contents

https://rhr.revues.org/6873?lang=en

https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2005-4-page-7.htm

http://www.la-croix.com/Archives/2009-01-10/L-Ecole-francaise-de-spiritualite-_NP_-2009-01-10-336354

https://play.google.com/books/reader?id=Lbw7AAAAcAAJ&printsec=frontcover&output=reader&hl=en&pg=GBS.PA5

https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9minisme

https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2005-4-page-7.htm

https://clio.revues.org/497?lang=en

INDEX

A

ABELLY (Louis), 25, 27, 52, 101, 135, 141, 305, 329, 420
B

BERNARD (Pujo), 61, 85, 105, 117, 370
BONNEAU-AVENANT, 121, 123, 124
BOUCHARD (Françoise), 231
BREJON de LAVERGNEE (Mathieu), 172, 177, 178, 179, 181, 182, 184, 200, 203, 204, 224, 225, 425
BREMOND (Henri), 291
C

CALVET (Jean), 291
CAMUS (Jean Pierre), 312
CELIER (Léonce), 170
CHARPY (Elisabeth), 421, 424, 427, 429
COLLET (Pierre), 329
CONGAR (Yves), 417
COSTE (Pierre), 5, 16, 17, 19, 23, 25, 27, 30, 33, 34, 35, 36, 37, 41, 44, 49, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 62, 63, 65, 70, 73, 83, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 103, 104, 105, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 119, 122, 123, 125, 129, 130, 132, 133, 134, 135, 136, 141, 149, 155, 156, 170, 171, 172, 173, 177, 179, 180, 181, 182, 199, 208, 211, 212, 227, 243, 260, 293, 302, 303, 306, 333, 335, 336, 337, 339, 340, 342, 343, 344, 347, 348, 349, 352, 353, 355, 358, 359, 376, 421, 425, 426
D

DELAGRANGE (Agnés), 15, 16
DELORT, 197
DINAN (Susan E.), 425
DODIN (André), 220, 291, 293, 422, 427
DUHR (Joseph), 32
F

FERNANDO (Quintano), 211, 212, 213
FORGET (Jacques), 151, 153
G

GOBILLON (Nicolas), 100, 173, 179, 424
GUILLAUME (Marie-Joëlle), 57
H

HANOTAUX (Gabriel), 87, 88
K

KOCH (Bernard), 25, 26, 29, 34, 51, 422
KRUMENACKER (Yves), 290
L

LALLEMAND (Léon), 97
LAUWERS (Michel), 160
M

MALONEY (Robert P.), 289, 295
MARCEL (Bernos), 12, 146, 188
MEZZADRI (Luigi), 50, 62, 336, 337, 338, 339, 423, 429
MIGNE (Jacques Paul), 156
MIQUEL (Pierre), 336, 337, 340
MORIN (Jean), 290, 344, 349
P

PARTURIER (Gaston), 112, 114, 115, 118, 129, 335, 338, 359, 371
R

RAPLEY (Elizabeth), 12, 13
ROPS (Daniel), 420

TABLE DE MATIERES

INTRODUCTION GENERALE 11

PREMIERE PARTIE : LA CONFRERIE DE LA CHARITE 21

Introduction 23

Chapitre 1 La Confr®rie de la Charit®: origine et fonctionnement 25

1. La fondation : une histoire r®volutionnaire 25

1.1. Des r®cits vari®s 25

1.1.1. Le premier r®cit 26

1.1.2. Le deuxi¯me r®cit 26

1.1.3. Le troisi¯me r®cit 27

1.2. Quelques Observations 28

1.3. Pourquoi ces variations ? 29

1.4. Les d®couvertes principales 30

2. Les confr®ries avant Monsieur Vincent 31

3. La Charit®de Ch©tillon : Lôorigine simple mais bien cibl®e 32

3.1 La reconnaissance canonique 34

3.2 Lô®rection officielle de la Confr®rie 34

3.3. Lôesprit et la mission de la nouvelle association 35

4. lôEtablissement et la composition de la Confr®rie 36

4.1. Modalit®et qualit®du membre de la confr®rie 36

4.2. R¯gles communes de la Confr®rie 37

4.3. Les offici¯res et lôadministration 39

4.4. Lôadministration et le r¹le des offici¯res 40

4.4.1. Le r¹le du cur®ou du directeur de la Confr®rie 40

4.4.2. La sup®rieure ou la prieure 41

4.4.3. La tr®sori¯re 42

4.4.4. La Garde-Meuble 42

4.4.5. Le Procureur 42

4.5. Les gardes des pauvres malades 43

5. Les î uvres principales de la confr®rie : corporelle et spirituelle 43

5.1. La recherche des fonds et leurs d®penses 43

5.2. Lôassistance corporelle : la mission centrale 44

5.3. Lôassistance Spirituelle : la mission r®formatrice 45

5.4. Quelques observations importantes sur la mission de la Confr®rie 46

Conclusion 47

Chapitre 2 La Croissance et la Diffusion de la Charit®..... 49

Introduction 49

1. Retour chez les Gondi et la fondation des Charit®s 51

1.1. La Charit®¨ Villepreux (1618) 51

1.2. La Charit®de Joigny (1618) 52

1.3. La Charit®de Montmirail (1618) 53

1.4. La Charit®de Folleville, Paillart et S®revillers 56
2. Des Charit®s se r®pandent au-del¨ de la campagne 57
2.1. Charit®de M©con 57
2.1.1. Des analyses importantes ¨ tirer de cette fondation 60
2.2. La confr®rie de Saint Sauveur (1629) 61
2.3. La Charit®de Montbron 63
2.3.1. Observation importante 64
3. Lôinfluence des Charit®s f®minines vis-¨-vis des Charit®s masculines 65
3.1. Un r¯glement qui valorise lôquipe f®minine et leur promotion 66
3.1.1. Des observations importantes 67
4. Charit®s Mixtes 68
4.1. Charit®Mixte de Joigny (30 Mai 1621) 69
4.2. Charit®Mixte de Courboin (19 juin 1622) 69
4.3. Charit®Mixte de Montreuil (11 avril 1627) 70
4.4. Quelques aspects du r¯glement de la Charit®mixte 71
5. Appr®ciation pour lô®quipe des femmes 72
5.1. Des observations importantes 72
6. Lô®rection et visite de la Confr®rie 73
6.1. Instruction pour celui qui doit ®tablir la confr®rie de la Charit® 74
6.1.1. Avant la fondation 74
6.1.2. Pendant la fondation 76
6.1.3. Apr¯s la fondation 76
6.1.4. Acte de l'®tablissement 77
6.1.5. De la visite de la confr®rie 77
6.1.6. Quelques observations 78
7. Visite des Charit®s par Louise de Marillac 78
7.1. Des d®couvertes satisfaisantes 79
7.2. Des marques dôattention 80
Conclusion 81
Chapitre 3 Dame de la Charit®dôH¹tel-Dieu Les puissantes au service des Pauvres 83
Introduction 83
1. La Charit®de lôH¹tel-Dieu, une fondation impr®vue 85
1.1. Madame Goussault et lôid®e dôune nouvelle Confr®rie 85
1.2. LôH¹tel-Dieu de Paris au XVII^e si¯cle 86
1.3. Reprise dôun projet inachev® 88
1.4. Le refus dôabord puis lôob®issance 88
1.5. Une nouvelle confr®rie est n®e 89
1.5.1. Lôassembl®e et des officiers 90
1.5.2. Des pr®cautions importantes 90
1.5.3. La mission d®finie : spirituelle et corporelle 91
1.5.4. La Dame de la charit®et la question de la confession g®n®rale 93
1.5.5. Des r®sultats tr¯s satisfaisants 95

2. Des î uvres importantes des Dames de la Charit®.....96
2.1. Les Enfants Trouv®s 97
2.1.1. Vincent confit aux Dames un nouveau champ de service 99
2.1.2. La mission actualis®e en pleine difficult®s 101
2.1.3. Lô î uvre devient plus organis®..... 101
2.1.4. Lôappel ¨ la pers®v®rance, lôart efficace de Monsieur Vincent 102
2.1.5. Lô î uvre sôinstalle au ch©teau de Bic°tre..... 103
2.1.6. Lô î uvre se stabilise et des bons r®sultats surgissent 105
2.2. Assistance aux Provinces ravag®es par la guerre..... 106
2.2.1. Aides pour les Provinces 106
2.2.2. Des t®moignages importants..... 107
2.2.3. Des m®thodes innovatrices : Les *Relations* 108
2.2.4. Le service se r®pand dans dôautres r®gions et la mission sô®largit 110
3. Les Mendiants 111
4. La cour f®minine 114
5. Certaines Dames de la Charit®(les plus ferventes).....116
5. 1. Mademoiselle Pollalion 117
5.2. Madame de Villeneuve 118
5.3. Madame Lamoignon et Mlle de Lamoignon 119
5.4. Madame Miramion 121
5.5. Duchesse dôAiguillon 123
5.6. Charlotte-Marguerite de Montmorency 125
6. Le R¯glement 125
6.1. La libert®exceptionnelle..... 126
6.2. Les officiers : vers des changements exceptionnels 126
6.3. La fid®lit®¨ lôorigine 128
Conclusion 128
Chapitre 4 Lôentretien aux Dames de la charit®: Les femmes et leur vocation selon Monsieur Vincent 132
Introduction.....132
1. Les Correspondances, Entretiens et Documents : lôorigine et lôimportance.....134
1.1. Les documents originaux..... 135
1.2. La structure et le contenu du volume XIII 137
2. Des entretiens aux Dames de la Charit®.....137
2.1. La structure la plus utilis®e dans ces documents 138
2.2. Des ®l®ments plus visibles..... 138
3. Une approche rapproch®e de certains textes 140
3.1. Entretien aux Dames : Rapport sur lô®tat des î uvres (11 juillet 1657 ; document 198) 140
3.2. La date et lôhistoricit®du document 141
3.3. Le contenu et lôid®e centrale du document 142
4. Une vision pour la femme qui devient explicite 143
4.1. ç Emploi public è Qu'est-ce que cela signifie ?..... 145

4.1.1. La situation et le r¹ le des femmes au XVII^e si¯cle 146
4.1.2. Monsieur Vincent et son id®e dô ç emploi public è dans lô®glise 147
4.1.3. Lôemploi eccl®sial ou lôemploi soci®tal ? 150
4.2. Appel ¨ la ç Diaconesse è 150
4.2.1. Diaconesse dans le Nouveau Testament 151
4.2.2. Diaconesse pendant les premiers si¯cles de lô£glise 151
4.2.3. R¹ le des diaconesses 152
4.3. Comme les femmes de la bible 154
5. Canevas dôentretiens aux Dames : sur la pr®paration de malades de lôH¹ tel-Dieu ¨ la Confession G®n®rale (1636) 155
5.1. La date et lôhistoricit®du document 155
5.2. Le contenu et lôid®e centrale du document 156
5.3. Elues et Choisies : tracer une vision th®ologique 157
5.3.1. ç vous °tes ®lues è et ç vous °tes choisies è : un regard crucial 158
5.4. Lib®ration des interdictions de saint Paul 159
Conclusion 161
DEUXIEME PARTIE : LES FILLES DE LA CHARITE De simples filles du village aux humbles Filles de lô£glise 163
Chapitre 1 Filles de la Charit®: Origine et d®veloppement 166
Introduction 166
1. De 1617 ¨ 1633 : une p®riode d®cisive 167
1.1. Une î uvre Providentielle 168
1.2. De petit village de Chatillon ¨ la grande ville de Paris 169
1.3. Lôimplantation de Charit®¨ Paris et les difficult®s rencontr®es 170
1.4 Arriv®e de Marguerite Naseau et dôautres ç bonnes filles de champsè 171
1.5 Louise de Marillac : Collaboratrice et Cofondatrice 173
1.5.1 Rencontre et accompagnement spirituel 173
1.5.2 Envoy®en mission 174
1.5.3 Vincent aide Louise ¨ discerner sa mission 175
2. La Compagnie des Filles de la Charit®est n®e 176
2.1. La nouvelle communaut®est n®e 178
2.2 La communaut®se forme : d®veloppement de Filles de la Charit®. 180
2.3 S®lection de postulantes 182
2.4 Crise de vocation 184
2.5 ç Les Bonnes filles è de lôorigine simple 185
2.5.1 Quelques observations 188
3. Le r¯glement des Filles de la Charit®. 190
3.1 Un R¯glement plus organis®et plus syst®matique 191
3.2 R¯gles Particuli¯res 196
3.3 Quelques Observations Importantes 197
4. Vers une communaut®reconnue officiellement 199
4.1 La compagnie de Filles de la Charit®est ®rig®e en Confr®rie : 1646 200
4.2 Vers lôapprobation de lô®glise et de lôEtat 201

4.2.1 Un changement important 202
4.2.2 Lôapprobation du Roi, du parlement et du Saint-Si¯ge 204
4.3 Acte dôétablissement des Filles de la Charit® 205
5. R®guli¯res ou S®culi¯res ? 205
5.1 ç Vous nô°tes pas religieuses è 206
5.2 Une vie religieuse virtuelle : une nouveaut®importante 210
5.3 Une communaut®s®culi¯re, mais avec des vî ux ! 211
5.4 Quelques observations importantes 215
6. Lôimportance Historique de la Fondation de cette compagnie 216
6.1. Les Ursulines 216
6.2. Les Dames Anglaises de Mary Ward 218
6.3. La Visitation 220
6.4 Monsieur Vincent et Filles de la Charit® 220
Conclusion 221
Chapitre 2 La vocation de Filles de la Charit®: Une vocation pour les pauvres 224
Introduction 224
1. Une ®volution sans pr®c®dent 225
1.1 De gardes-malade aux Filles de la Charit®? 225
2. Les î uvres des Filles de la Charit® 227
2.1 Lôassistante fid¯le des dames parisiennes 228
3. Les Enfants Trouv®s 228
3.1 Des difficult®s internes dans la direction 229
3.2 Des difficult®s externes 230
3.3 La difficult®de lôabsence des fonds 231
3.4 Lôî uvre devient une grande r®ussite 232
3.5 La Contribution de Monsieur Vincent dans cette î uvre des Filles de la Charit® 233
3.6. Quelques observations 234
4. La Mission se r®pand au-del¨ de Paris 235
4.1 Saint-Germain-en-Laye 236
4.2 Richelieu 237
4.2.1 Quelques observations 240
4.3 Angers, la premi¯re mission dans des h¹ pitaux 241
4.4 Varsovie : la premi¯re mission hors de France 245
5. ç Les filles des For-ats è au service aux Gal®riens 246
6. Ma´tresses dôécole 250
6.1 La formation des formatrices 250
6.2 Les petites écoles paroissiales 251
6.3 Ecole de m®tiers 252
6.4 Lôécole pour les filles 252
7. Service aupr¯s de personnes âg®es 253
8. Service aupr¯s de soldats Bless®s 255
Conclusion 258

Chapitre 3 Les conf®rences, les conseils et les lettres : Des m®thodes de la Formation et de lôAccompagnement....260
Introduction....260
1. Les conf®rences aux Filles de la Charit®....261
1.1. Les sujets importants dôenseignement....261
1.2. Quelques Observations importantes....268
1.3. Le style et la m®thode de conf®rence....270
2. Les Conseils de Filles de la Charit®....271
2.1. Le d®but du conseil : treize ans apr¯s la fondation !....271
2.2 La lieu et la composition du conseil....272
2.3 Des documents de conseils....272
2.4 Quelques ®l®ments pour notre analyse....273
2.4.1. Conseil du 28 Juin 1646....273
2.4.2 Conseil du 30 Octobre 1647....275
2.4.3 Conseils un moment de lôinstruction sp®ciale....276
2.5 Quelques observations importantes....277
3. Les lettres de monsieur Vincent....277
3.1 Des lettres ¨ Louise de Marillac....278
3.1.1. Monsieur Vincent ¨ Louise de Marillac, (fin 1633-d®but 1634)....279
3.1.2. Monsieur Vincent ¨ Louise de Marillac, (7 f®vrier 1641)....279
3.1.3. Monsieur Vincent ¨ Louise de Marillac ¨ Paris (28 Avril 1649)....280
3.2. Des lettres envoy®es aux Filles de la Charit®....281
3.2.1 Lettre envoy®e ¨ Barbe Angiboust....281
3.2.2 Lettres envoy®es aux Filles de la Charit®¨ Nantes....281
3.3. Lettres envoy®es aux pr°tres de la mission....283
4. La visite et lô®coute personnelle....283
Conclusion....285
TROISIEME PARTIE : LôESPRIT ANIMATEUR ET PROMOTEUR la Spiritualit®et la Vision de la Femme....287
Chapitre 1 De lôAnimation vers LôAccomplissement : ê la recherche de lôesprit animateur et promoteur....289
Introduction....289
1. El®ments fondamentaux de sa spiritualit®....289
1.1. Lô®cole fran-aise et son influence....290
1.1.1 Le Cardinal de B®rulle....291
1.1.2. Fran-ois de Sales....292
1.2. La compagnie du Saint Sacrement....293
1.3. Le Christologie de monsieur Vincent....294
1.3.1 Le Christ qui sert le pauvre et le Christ qui vit dans les pauvres....295
1.3.2 Lôimitation du Christ....296
1.4. Le Mariologie de monsieur Vincent....297
1.5. La contemplation et lôaction....298

1.5.1 Tout pour lôamour de Dieu 299
1.5.2 Quitter Dieu pour Dieu 300
1.5.3 Des observations importantes 300
1.6 Le r¹ le de la spiritualit®de Monsieur Vincent dans lôanimation et la promotion de la femme. 301
1.6.1 Des pratiques personnelles et communautaires 301
1.6.2 Service Spirituel et Corporel 302
1.6.3 Lôunification des aspects spirituels, eccl®siaux et sociaux 302
2. Monsieur Vincent et sa Vision de lôEglise 303
2.1. Une Eglise de Pauvres 303
2.2 Un Sacerdoce d®g®n®r® 304
2.2.1 Ordinands, S®minaires et Conf®rences : vers une r®forme des clerg® 305
2.2.2 Le conseil de conscience 307
2.3 Lôglise de Laµc 309
2.3.1 Vincent r®v¯le aux laµcs leur mission et leur responsabilit® 310
2.3.2 Les pauvres jouissent en premi¯re lieu de ce r¹ le de laµcs 310
2.3.3 Une mission collective et solidaire 311
2.3.4 Des observations importantes 312
3. Les pauvres selon monsieur Vincent 313
3.1 Le pauvre et la pauvret®dans lôordre social 313
3.2 Monsieur Vincent et les pauvres 314
3.2.1 Une exp®rience r®elle et direct 315
3.3 Le Myst¯re du Pauvre : le Christ et les pauvres 316
3.4 Les pauvres : ç nos ma´tres et nos seigneurs è 317
3.5 Une nouvelle vision du pauvre dans lôglise 318
Conclusion 320
Chapitre 2 La Vision de la Femme chez Monsieur Vincent 322
Introduction 322
1. La promotion en plusieurs niveaux 323
1.1. La Confr®rie de la Charit® 323
1.2. Les Dames de la Charit®de lôH¹ tel-Dieu 324
1.3. Les Filles de la Charit® 325
1.3.1. La promotion au niveau social 325
1.3.2 La Promotion Spirituelle 326
1.3.3 La promotion de la personne 328
1.3.4 Quelques observations importantes 329
2. La Femme. Pourquoi ? 330
2.1 Le r¹ le des femmes dans la d®couverte de la mission 330
2.1.1 Monsieur Vincent et sa M¯re 330
2.1.2 Monsieur Vincent et ses Sî urs 333
2.1.3 Monsieur Vincent et les Femmes du Ren®gat 334
2.1.4. Monsieur Vincent et Marguerite de Valois 336
2.1.5 Monsieur Vincent et Madame de Gondi (Fran-oise Marguerite de Silly) .. 340
2.1.6 Monsieur Vincent et Madame Fran-oise Bachet 350

2.1.7 Monsieur Vincent de Paul et Marguerite Naseau 352
2.1.8 Monsieur Vincent et sainte Jeanne Fran- oise de Chantal 354
2.1.9 Monsieur Vincent et Mme Goussault (Genevi¯ve Fayet) 356
2.1.10 Quelques Observations 357
2.2. La psychologie f®minine 358
2.3 La pr®f®rence pour leur fid®lit®et leur administration 359
2.3.1 Le Z¯le 360
2.3.2 La Fid®lit® 360
2.3.3 La Qualit®administrative 360
2.3.4 Le d®vouement et la d®licatesse de la femme 361
2.4 Quelques observations importantes 362
3. Monsieur Vincent un f®ministe ? 362
3.1 Une place am®lior®e dans £glise 363
3.1.1 La lib®ration de la cl¹ture 364
3.1.2 Lôacc¯s ¨ la vie consacr®e pour les filles pauvres 364
3.1.3 La vie consacr®e et la vie de service simultan®ment 364
3.2 LôEducation pour leur avancement 365
3.3 La femme mieux que lôhomme ? 365
3.4 Lôhomme et la femme sont-ils ®gaux? 366
3.5 La pr®f®rence pour les femmes 366
3.5 Quelques observations importantes 366
Conclusion 367
CONCLUSION GENERALE 371
ANNEXES 385
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE 411
INDEX 433
TABLE DE MATIERES ...é 434

Saint Vincent de Paul, Promoteur de la Vocation de la Femme dans L'Église et dans la Société du XVII^{e} siècle

La promotion et la responsabilisation de la femme est un thème assez récurent à notre époque. L'histoire de l'Église Catholique, depuis ses humbles origines, a montré son indifférence vis-à-vis de la femme en vertu de la forte représentation masculine dans ses institutions. En effet, la question de la promotion de la femme restait insignifiante ou du moins très susceptible à l'intérieur de l'Église. Le clergé très « misogyne », de par son attitude s'opposait à toutes les possibilités du libre-service de la femme dans l'Église et dans la société où il avait un pouvoir considérable. Le sommet de cette opposition, à notre avis, s'amplifie vers la fin du XVI^{e} siècle et le début du XVII^{e} siècle avec l'imposition stricte des clôtures pour les femmes qui désiraient intégrer le service extérieur sous le régime de la vie religieuse. Parallèlement, dans une société dominée par le système patriarcal, l'existence de la femme passait presque inaperçue. Étonnamment, l'intervention de Vincent de Paul et sa collaboration avec la femme ouvre des possibilités non seulement pour leur promotion mais aussi suscite un changement de l'attitude de l'Église et de la société envers la femme. Avec ses interprétations intelligentes des lois de l'Église, Vincent réussira à faire sortir la femme de l'enfermement entre quatre murs pour le service des pauvres à domicile, dans les hôpitaux et dans la rue. La Confrérie de la Charité fondé en 1617, la Compagnie des Filles de la Charité fondé en 1633 et la Confrérie des Dames de la Charité d'Hôtel-Dieu fondé en 1634 restent comme un signe à la fois vivant et visible d'une histoire de cette réussite de la promotion de la femme par Vincent de Paul.

Mots clés : accompagnement, charité, collaboration, confrérie, église, femme, laïc, pauvres, promotion, responsabilisation, service, société, vie consacré, vocation.

Saint Vincent de Paul, Promoter of the Vocation of Woman in the Church and in the Society of the Seventeenth century

The promotion and empowerment of women is a recurrent theme in the society today. The history of the Catholic Church, from its very inception, has shown its indifference towards women due to the strong male representation in its institutions. In fact, the question of the promotion of women remained insignificant or rather a sensitive issue within the Church. The clergymen, anti-women by their attitude and with considerable power in the local administration, opposed all possible services by women in the church and in the society. The peak of this opposition, in our opinion, is situated towards the end of the 16th century and the beginning of the 17th century with the stringent imposition of cloister for women who tried to engage in social service together with their spiritual life. In the same way, in a society predominantly patriarchal, the woman's existence went almost unnoticed. Surprisingly, the intervention of Vincent de Paul and his collaboration with women opened up possibilities not only for their promotion but also for a change of attitude towards them in the Church and the society. With his clever interpretations of the laws of the Church, Vincent would succeed in bringing the woman out of cloister for the service of the poor at home, in hospitals and in the streets. The Confraternity of Charity founded in 1617, the Daughters of Charity founded in 1633 and the Confraternity of the Ladies of Charity at Hôtel-Dieu founded in 1634 remain as a visible and living history of the success of the promotion of woman by Vincent de Paul.

Keywords: accompaniment, charity, collaboration, confraternity, church, empowerment, laity, poor, promotion, service, society, consecrated life, vocation, woman.